STATE LIBRARY OF PENNSYLVANIA
3 0144 00380089 3

CLASS 929.7 BOOK C426

VOLUME 1, pt 2

PENNSYLVANIA
STATE LIBRARY

Genealogy

DICTIONNAIRE
DE
LA NOBLESSE,

CONTENANT les Généalogies, l'Hiſtoire & la Chronologie des Familles Nobles de France, l'explication de leurs armes, & l'état des grandes Terres du Royaume aujourd'hui poſſédées à titre de Principautés, Duchés, Marquiſats, Comtés, Vicomtés, Baronnies, &c. ſoit par création, par héritages, alliances, donations, ſubſtitutions, mutations, achats, ou autrement.

On a joint à ce Dictionnaire le Tableau Généalogique, Hiſtorique, des Maiſons Souveraines de l'Europe, & une Notice des Familles étrangères, les plus anciennes, les plus nobles & les plus illuſtres.

Et à la fin de chaque Volume ou *de chaque Lettre, on trouvera les* Noms & Armes *des Familles Nobles ſur leſquelles on n'a point reçu de Mémoires.*

TOME I. Partie II.

SECONDE ÉDITION.

Prix, 18 liv. broché.

A PARIS,

Chez { La Veuve Duchesne, Libraire, rue Saint-Jacques, au Temple du Goût.
Et l'Auteur, rue Saint-André-des-Arcs, entre l'Hôtel d'Hollande, & la rue des Grands-Auguſtins.

M. DCC. LXX.
Avec Approbation et Privilége du Roi.

Digitized by the Internet Archive
in 2019 with funding from
This project is made possible by a grant from the Institute of Museum and Library Services as administered by the Pennsylvania Department of Education through the Office of Commonwealth Libraries

https://archive.org/details/vol1pt2dictionna00aube

AVANT-PROPOS.

DANS le droit naturel, les Hommes ſont égaux; mais la force & la vertu ont fait les diſtinctions de la *Liberté* & de l'*Eſclavage*, de la *Nobleſſe* & de la *Roture*.

Sans parler des premieres Monarchies de l'Orient [les *Babyloniens*, les *Mèdes* & les *Perſes*] qui furent fondées ſur la *force*, & gouvernées ſous l'autorité d'un Souverain, les *Grecs* ſe piquoient tous de naître & vivre *libres*. La *Nobleſſe* cependant n'étoit pas inconnue parmi eux; on ſçait la conſidération qu'ils avoient pour certaines Familles, deſcendues de leurs premiers Héros. Ils ont eu des Ecrivains Généalogiſtes. CALLICRATIDAS, au rapport de STOBÉE, a fait un Traité du *Bonheur des Familles*; CÉNŒTHON *le Lacédémonien*, dit PAUSANIAS *in Corinthicis*, a compoſé des Généalogies en vers; & HÉSIODE a parlé de la race des Dieux dans ſa *Théogonie*.

Les *Romains*, dès leur premiere origine, connurent la *Nobleſſe*: ils l'attacherent au *ſang* de quelques Familles, auxquelles ils confierent le *Pouvoir public* par l'établiſſement du *Sénat*. SALUSTE dit, en parlant de CATILINA, qu'il étoit d'une Famille noble, *nobili genere natus*. Dans les beaux jours de la République, il étoit honteux pour un Chevalier Romain de ne pas connoître ſon origine: *neſcire Proavum turpe eſt*, dit CICERON; & le même Auteur, dans une de ſes Lettres à ſon ami ATTICUS, s'exprime ainſi: « il n'y a point de plaiſir » plus doux ni plus agréable, que celui que goûtent les per» ſonnes animées du deſir d'avoir quelque connoiſſance des » actions des grands Hommes; » *nihil poteſt eſſe dulcius iis qui aliquam cupiditatem habent notitiæ clarorum Virorum*. OVIDE, dans ſes Faſtes, *lib. 4*, nous a tranſmis la Généalogie détaillée du Fondateur de Rome, qu'il fait remonter à JUPITER; & il y a des Gentilshommes parmi nous [mais à la vérité en plus petit nombre qu'autrefois, parce que nous vivons dans un ſiecle plus éclairé] qui ne ſçavent pas même le nom de leurs ayeuls. Ils dorment dans cette ignorance, contens de jouir paiſiblement de la fortune de leurs Ancêtres.

Les *Gaulois* furent gouvernés par les Nobles (*a*), ſous l'auto-

(*a*) Ce mot vient du latin *Notus*, *Notabilis*, c'eſt-à-dire, *Recommandable*, qui eſt connu, & ſans doute connu de bonne part, & dont la renommée a pour fondement la *Vertu*.

rité de pluſieurs Rois, avant que CÉSAR entrât dans leur pays. Le Comte de BOULAINVILLIERS préſume que la dignité de la *Nobleſſe* étoit auſſi ancienne parmi ces Peuples, que leur Gouvernement. Mais il n'y avoit chez eux pour *gens de diſtinction* que les *Druïdes* [leurs Prêtres] & les *Chefs de la Nation.* Ce fut CALIGULA qui fit ouvertement la guerre aux *Nobles* de la Gaule. Cet Empereur & ſes Succeſſeurs ayant, par leur violente domination, éteint ce qu'il y avoit d'*ancienne Nobleſſe* dans les Gaules, on vit naître en ſa place de *nouveaux Nobles*, formés par la Magiſtrature ſuivant le Droit Romain. Ceux-ci ne laiſſerent pas de s'attirer quelque conſidération dans l'eſprit des peuples; mais l'arrivée des *Francs*, depuis nommés *François*, diſſipa dans peu toute leur grandeur.

Ces nouveaux Conquérans leur ôterent bientôt toutes les Magiſtratures, & leur défendirent expreſſément l'exercice des armes. C'eſt ce qui fit que la plûpart d'entre les principaux *Gaulois* embraſſerent l'état eccléſiaſtique, ne trouvant point d'autre objet à leur ambition que ce genre de dignité, qui n'étoit pas en uſage chez les *François*, à cauſe de leur ignorance du latin, qu'ils n'apprirent jamais aſſez bien pour le parler en public.

Ces *François*, dans leur origine, étoient un *Peuple du Nord*, étranger à l'égard des *Gaulois* & des *Romains*, & par conſéquent compté au nombre des *Barbares.* Ils méritoient aſſez ce nom par la groſſiereté de leurs mœurs. Les anciens Auteurs les dépeignent *amateurs de la liberté, vaillans, légers, avides de gain, inquiets* & *impatiens.* A meſure qu'ils étendirent leurs conquêtes, la puiſſance de leurs Chefs ou Rois s'éleva de même à proportion, & ces Peuples s'aſſujettirent en quelque ſorte, dans leur élection, à garder l'ordre ſucceſſif, de la maniere qu'elle fut pratiquée ſous la premiere & la ſeconde race.

L'Hiſtoire marque expreſſément qu'il y avoit entre les *François*, des Seigneurs au ſervice deſquels le Peuple ſe dévouoit, ſoit que ce degré de ſupériorité fût un droit de leur naiſſance, ſoit qu'il fût le fruit de leurs belles actions, ce qui paroît le plus probable. L'engagement que les inférieurs prenoient en cette occaſion, étoit d'aider, de ſervir, de mourir avec leurs Seigneurs dans les périls; & celui de ces Seigneurs, alors ſeulement *Nobles de diſtinction*, étoit de défendre leurs Sujets & leurs Coutumes, & de les exempter de toute autre ſervitude que de la leur. On voit, dès le berceau de la Monarchie, dans la perſonne de nos Rois tout l'éclat & la grandeur réelle qui

appartient au *Chef d'une Nation ſi belliqueuſe*, & en même tems les droits & les avantages que cette Nation a acquis & conſervés ſous la conduite & la protection de ces mêmes Rois.

Les Nations voiſines de la nôtre, encore plus attachées que nous ne le ſommes à la *diſtinction des rangs*, ont auſſi conſervé à leur *Nobleſſe* l'idée de la ſupériorité comme due à la naiſſance, & priſe dans le ſang des Conquérans.

Hidalgos, fils de *Goth*, ſignifie parmi les *Eſpagnols* la même choſe que *Noble* & *Gentilhomme* parmi nous, parce que les *Goths* ont été les Conquérans de l'Eſpagne, comme les *François* de la Gaule; &, entre ceux-là, les *Aragonois* ont conſervé dans la plus importante de leurs cérémonies, qui eſt celle du *Couronnement de leurs Rois*, un formulaire qui fait connoître que les *Nobles* ne prétendoient point ſe donner un Roi pour augmenter leurs priviléges & leurs dignités, mais pour conſerver ceux qu'ils poſſédoient au droit de leur naiſſance, en choiſiſſant un de leurs pareils pour *Chef* de tous les autres, afin qu'il les conduisît & les gouvernât conformément aux Loix établies.

Les Maiſons diſtinguées du Royaume d'Angleterre cherchent leur origine dans le ſang des *Normands* & des *Saxons*, & elles juſtifient leur antiquité par l'étymologie de leurs noms, qu'ils tirent de la Langue de ces deux Peuples.

Ceux qui, comme les *Allemands*, ſe croient *Aborigènes* (*b*), font monter ſi haut le commencement de leur *Nobleſſe*, que la mémoire des hommes, qui conſerve à peine l'hiſtoire des grands événemens, eſt facilement confondue dans ces recherches particulieres, & ne préſente au-deſſus des titres, qui ſont aſſez modernes, qu'une tradition à laquelle on fait tenir la place d'une preuve dans une telle antiquité. Tant il eſt vrai que toute l'Europe Occidentale concourt dans un ſentiment commun de caractériſer la *Nobleſſe* par l'*avantage du ſang*, auſſi ancien que la *Royauté*. En effet, quand on remonte à l'origine de ces Peuples, qui ont formé les différens États dont nous venons de parler, on voit que cette *diſtinction du ſang* fut la récompenſe du mérite & des ſervices rendus à la Patrie, généralement reconnus de tous. C'eſt ainſi que l'amour de la gloire produiſoit ſans ceſſe d'excellens Citoyens, & groſſiſſoit toujours la *claſſe des Nobles*.

(*b*) Terme formé du grec ὄρος, *Montagne*, & γένος, *Genus*, comme qui diroit *Race de montagnes*, hommes qui ſemblent produits par les montagnes qu'ils habitent.

Dans la ſuite, l'enthouſiaſme ayant fait paſſer les *diſtinctions de l'homme* qui avoit bien mérité de ſa Patrie, juſques ſur ſes fils, dans l'eſpérance d'exciter davantage leur émulation; ces *fils* formerent ce qu'on appelle la *Nobleſſe d'origine*, & il arriva que, jouiſſant de cet honneur par leur naiſſance, ils négligerent ſouvent de marcher ſur les traces de leurs peres. Cette *Nobleſſe d'origine* fut inconnue aux *François* ſous les Rois de la premiere Race, & long-tems ſous ceux de la ſeconde. Cependant il y avoit dans l'État deux claſſes différentes de Citoyens; mais toutes les familles vivoient dans le même ordre: les *diſtinctions* & les *prérogatives* n'étoient que *perſonnelles* & non *héréditaires*; & voilà cette *Nobleſſe de diſtinction* beaucoup plus ancienne que la *Nobleſſe d'origine*, puiſqu'elle remonte à la naiſſance des Peuples, ou du moins à celle des différentes Monarchies.

Si parmi les *François* quelque Citoyen ſe diſtinguoit par des actions éclatantes à la guerre, ou par un mérite ſupérieur, le Roi le faiſoit ANSTRUSTION ou LEUDE (*c*). On ne trouve point dans les anciens Écrivains les cérémonies que l'on pratiquoit à la réception d'un LEUDE; ils apprennent ſeulement que, pour prêter ſerment de fidélité entre les mains du PRINCE, il étoit tiré de la *claſſe commune des Citoyens*, & entroit dans un *ordre ſupérieur*, dont tous les Membres, revêtus d'une *Nobleſſe perſonnelle*, avoient des priviléges particuliers, tels, par exemple, que d'occuper dans les Aſſemblées générales de la Nation [appellées le *Champ de Mars* & dans la ſuite le *Champ de Mai*] une place diſtinguée; de former le Conſeil toujours ſubſiſtant de la Nation [*Cour de Juſtice*] dont le Roi étoit le Préſident, & où l'on réformoit les Jugemens rendus par les Seigneurs particuliers; & de ne pouvoir être jugés dans leurs différends que par le *Prince* & ce *Conſeil de la Nation* (*d*).

(*c*) L'*Auteur de l'Eſprit des Loix* dit que les LEUDES étoient ces Volontaires, qui, chez les *Germains*, ſuivoient les Princes dans leurs entrepriſes. TACITE les déſigne par le nom de Compagnons, *Comites*; la LOI SALIQUE par celui d'*Hommes* qui ſont ſous la foi du Roi, *qui ſunt in truſte Regis*; les Formules de MARCULFE par celui d'ANSTRUSTIONS *du Roi*, du mot *Trew*, qui ſignifie *Fidèle* chez les Allemands; & chez les Anglois *True*, *Vrai*. Nos premiers Hiſtoriens le ſont déſignés par celui de LEUDES, de FIDELES, en latin *Leudes*, *Fideles*. Les autres qui les ont ſuivis, par ceux de VASSAUX & de SÉNIEURS, en latin *Fideles* & *Seniores*.

(*d*) Les Ducs & Pairs du Royaume repréſentent ces anciens LEUDES, & forment, avec les Chambres aſſemblées du Parlement de Paris, le Conſeil ſubſiſtant de la Nation, où le Roi préſide, quand il plaît à SA MAJESTÉ, comme quand il tient ſon Lit-de-Juſtice.

Leur *Nobleſſe*, qui ne ſe tranſmettoit point alors par le *ſang*, laiſſoit leurs enfans dans la *claſſe commune des Citoyens*, juſqu'à ce qu'ils euſſent mérité, par des ſervices perſonnels, d'être eux-mêmes admis à prêter le ſerment de fidélité au Roi pour être reçus au nombre des LEUDES. Cette ſage politique excitoit l'émulation, & donnoit de l'ardeur aux moins actifs. Mais l'amour de la gloire commença à s'affoiblir, lorſque la dignité de LEUDE ne fut plus attachée au mérite, & que les plus riches & les plus adroits à plaire y furent aſſociés : toute émulation même fut éteinte, quand des *Eſclaves*, que leurs *Maîtres* venoient d'affranchir, y furent ſcandaleuſement élevés.

Chez les *Romains*, dans le tems de la République, une ſimple *Couronne* flattoit infiniment ceux qui l'avoient méritée par leurs belles actions. Chez les *François*, au commencement de la Monarchie, le don d'une *Epée* ou d'un *Cheval*, fait par le Prince, flattoit auſſi infiniment le cœur d'un nouveau LEUDE ; mais ces marques de diſtinction, pour des ſervices rendus à la Patrie, ne furent plus de ſaiſon, quand la cupidité s'empara des cœurs ; & alors nos Rois ſe trouverent contraints d'y ſubſtituer une partie de leurs domaines.

Bientôt des Courtiſans flatteurs & intriguans, ſans être faits LEUDES, obtinrent les mêmes dons, qui ne furent d'abord qu'*amovibles*, & ils ceſſerent de l'être par le *Traité de Paris* de 695, qui contribua beaucoup à l'affoibliſſement de la Puiſſance Monarchique, parce que nos Rois alors, continuant toujours de donner, ſe virent [après la mort des enfans de CHARLEMAGNE] preſque ſans domaines, & par conſéquent preſque hors d'état de rien donner. C'eſt la juſte remarque de tous nos Hiſtoriens.

Ce Traité de Paris produiſit encore un abus manifeſte ; les *dons du Roi* étant devenus *héréditaires*, les deſcendans de ceux qui les avoient reçus, prétendirent que les prérogatives de la *Nobleſſe* y étoient attachées. Nos Rois, dont la foibleſſe avoit beſoin d'appui, n'arrêterent pas cette uſurpation dans l'eſpoir que l'indulgence qu'ils faiſoient paroître, attacheroit davantage à leurs perſonnes ; & peu-à-peu on s'accoutuma à penſer que les fils des LEUDES tenoient de leur *naiſſance* les mêmes droits dont leurs peres avoient joui ; & l'on commença à diſtinguer dans l'État deux ordres, celui des *François Nobles*, & celui des *François* qui n'étoient pas *Nobles*.

Le titre de *Chevalier*, exprimé en latin par celui de *Miles*,

commença à paroître ſur la fin de la ſeconde Race, & fut donné dans certains actes à quelques Seigneurs. Ce ne fut cependant que ſous les premiers Rois de la troiſieme, que ces *Chevaliers* commencerent à former un ſecond corps, tant dans l'État que dans les Armées. Il y avoit alors une eſpèce de Juriſprudence qui régloit leur rang, leurs droits, leurs prérogatives, l'âge, les qualités & les autres conditions néceſſaires pour parvenir à cette dignité. Ce qu'on appelloit *Miles* ſous PHILIPPE-AUGUSTE, étoit un homme qui avoit fait preuve de *Nobleſſe* par de bons titres, par ſa valeur & ſes belles actions, & à qui la *Chevalerie* avoit été conférée avec certaines cérémonies qu'on peut lire dans les *Mémoires ſur l'ancienne Chevalerie*, de M. DE LA CURNE-SAINTE-PALAYE.

Ce n'étoit pas aſſez de la naiſſance pour parvenir à la *Chevalerie*, c'eſt-à-dire des preuves de *Nobleſſe* de nom & d'armes [dont cependant nos Rois diſpenſoient quelquefois]; il falloit encore avoir l'âge de majorité, c'eſt-à-dire vingt-un ans, & avoir fait preuve de ſon courage. C'eſt ce qui fait que dans nos Hiſtoriens on trouve beaucoup de Seigneurs de la premiere qualité qui n'ont que le titre d'*Écuyer*. GUILLAUME LE BRETON, parlant du Seigneur *de la Tourelle*, qui s'étoit ſignalé à la bataille de Bouvines, dit de lui :

Qui fieri Miles & origine dignus & actu.

Ce Seigneur *de la Tourelle* étoit à la vérité d'une grande naiſſance, mais il n'étoit point encore *Chevalier*. Nos Rois accordoient quelquefois la diſpenſe d'âge, ſur-tout aux enfans des Princes. Le Sire DE JOINVILLE écrit que SAINT-LOUIS fit *Chevalier* le fils du Prince D'ANTIOCHE, qui n'avoit que ſeize ans. Il ſe trouve quantité d'autres exemples ſemblables.

Ces *Chevaliers* avoient ſous eux des *Ecuyers* : ceux-ci étoient de deux ſortes, les uns portoient ce nom à cauſe de la qualité de leurs Fiefs; & il y en avoit beaucoup de cette eſpèce, ſur-tout dans les États du Roi d'Angleterre. *Ecuage* eſt appellé en latin *ſcutagium*, c'eſt-à-dire *ſervitium ſcuti*, & *tel tenant que tient ſa Terre par écuage, tient par ſervice de Chevalier.*

Les autres *Ecuyers* étoient généralement tous les Gentilshommes qui faiſoient le ſervice auprès des *Chevaliers*, avant de parvenir eux-mêmes à cette derniere dignité : on les appelloit en latin *Scutarii*, *Scutiferi*, *Armigeri*. Leurs fonctions étoient d'être aſſidus auprès des *Chevaliers*, & de leur

rendre

rendre certains ſervices, ſur-tout à l'Armée & dans les Tournois. Telles ſont l'origine & la différence des *Chevaliers* & des *Ecuyers*.

Quand les premiers prirent le parti de ſe retirer du Parlement, & d'abandonner une de leurs plus anciennes & illuſtres prérogatives, qui étoit celle de juger les Peuples [ce qui arriva ſous les règnes des premiers VALOIS], les *Légiſtes* reſterent ſeuls; car déja les *Prélats* étoient exclus de cette Aſſemblée, où ils avoient eu droit d'opiner. C'eſt ce qui donna dès ces tems-là, c'eſt-à-dire vers le commencement du quatorzieme ſiécle, à la *Robe* cette conſidération dont elle a toujours joui depuis; & de-là vient cette diſtinction, qu'on ne connoiſſoit point autrefois, de la *Nobleſſe d'Epée* & de la *Nobleſſe de Robe*.

On dit que les premieres Lettres d'annobliſſement furent données en 1270 par PHILIPPE *le Hardi* en faveur de *Raoul l'Orfevre*; mais on trouve des annobliſſemens dès le tems de PHILIPPE-AUGUSTE (*e*). CHARLES V accorda la *Nobleſſe* à tous les Bourgeois de Paris: elle leur fut confirmée par CHARLES VI, LOUIS XI, FRANÇOIS I & HENRI II; mais HENRI III reſtreignit ce privilége, en 1577, aux ſeuls Prevôts des Marchands & aux Échevins. Il fut ſupprimé en 1667, rétabli en 1707; ſupprimé de nouveau en 1715, & rétabli enfin en 1716, tel qu'il ſubſiſte aujourd'hui.

Le *Fief* eſt une eſpéce de dignité, ſur-tout quand il eſt titré; mais, quoiqu'héréditaire, il ne communique point la *Nobleſſe* aux Roturiers. Avant l'Ordonnance de Blois, le *Roturier* qui achetoit un *Fief noble*, devenoit *Noble*: par l'Article 268 de cette Ordonnance, HENRI III ſupprima ce privilége. On compte en France environ 70000 Fiefs, dont 3000 ou environ ſont des Fiefs titrés, tels, par exemple, que les Principautés, les Duchés, les Marquiſats, les Comtés, Vicomtés & Baronnies, &c. On compte auſſi 4000 Familles ou environ d'*ancienne Nobleſſe*, & environ 90000 *Familles nobles*, qui

(*e*) Ce fut VICTOR BRODEAU, dont nous parlerons au *Tome II* de ce *Dictionnaire*, qui fut *annobli* par ce Prince, au camp devant Acre en Egypte, à cauſe des belles actions de ſon pere & des ſiennes. La traduction de ces Lettres d'annobliſſement commence par ces mots: PHILIPPE, PAR LA GRACE DE DIEU ROI DE FRANCE, SALUT: le principal ſoin des Princes étant de récompenſer le mérite des hommes illuſtres, nous le faiſons en accordant la *Nobleſſe* à VICTOR BRODEAU, *dont le pere a fait des actions éclatantes dans la guerre ſacrée, & nous voulons qu'il porte ſur ſon écu trois pals en chef ſur la croix recroiſetée*; donné à Paris l'an 1191.

toutes donnent 400000 têtes ou perſonnes, dont 100000 ou environ ſont toujours prêtes à marcher au premier ordre pour le ſervice du Roi & la défenſe de la Patrie.

La profeſſion des Armes *annobliſſoit* autrefois ceux qui l'exerçoient ; mais HENRI IV, qui devoit cependant beaucoup à tant de braves Capitaines qui l'avoient ſervi ſi glorieuſement, déclara, par ſon Édit de 1600, qu'elle ceſſeroit d'*annoblir*, & qu'elle ne ſeroit pas cenſée avoir *annobli* ceux qui n'avoient exercé cette profeſſion des Armes que depuis l'an 1563, c'eſt-à-dire depuis l'époque des guerres de Religion en France. Mais LOUIS XV, en rétabliſſant ce droit par ſon Édit donné à Fontainebleau au mois de Novembre 1750, a prouvé le cas qu'il fait de la profeſſion des Armes (*f*).

De quelque maniere donc qu'on ait acquis la *Nobleſſe*, elle paſſe aux deſcendans de ceux qui l'ont obtenue. Mais cette grace, qui n'étoit d'abord accordée qu'à des ſervices ſignalés, ſans ſe tranſmettre par le *ſang*, & qui continue d'être héréditaire par la bonté du *Prince*, rend les *Nobles* redevables envers l'État, & fait qu'ils lui doivent les ſervices perſonnels pour leſquels ils n'ont reçu prématurément une récompenſe ſi honorable & ſi utile, que pour les porter à donner aux autres Sujets l'exemple de l'amour, de la fidélité, de l'attachement & du zèle que nous devons tous au Roi & à la Patrie.

Par ce que nous venons de dire, on voit que les *diſtinctions* ont formé la *Nobleſſe perſonnelle ;* que de celle-ci eſt ſortie la *Nobleſſe héréditaire*, cette *Nobleſſe* de *nom* & d'*armes* d'*origine* qui a commencé au premier LEUDE, FIDÉLE ou ANSTRUSTION, dont l'origine n'étoit ſouillée d'aucune tache de ſervitude ; car alors l'antiquité ſeule faiſoit les *Nobles*, ou plutôt les *Nobles* étoient ceux qui ſe diſtinguoient par les ſer-

---

(*f*) Par l'Article X de cet Édit, tout Officier né en légitime mariage, dont le pere & l'ayeul auront acquis par leurs ſervices l'exemption de la Taille, ſera *Noble* de droit, après toutefois qu'il aura été créé Chevalier de Saint-Louis ; ſervi le tems preſcrit par les Articles IV & VI, ou profité de la diſpenſe accordée par l'Article VIII ; & ce, à compter du jour & de la date du Certificat. Cette *Nobleſſe*, acquiſe par les Articles ci-deſſus cités, paſſe de droit, ſuivant l'Article XI, aux enfans du dernier. Il y a une Déclaration du Roi, donnée à Verſailles le 22 Janvier 1752, interprétative de cet Édit du mois de Novembre 1750 ; *voyez* l'un & l'autre. Nous ajouterons ſeulement que les Articles I & II de l'Édit confere la *Nobleſſe* aux Officiers Généraux, *non nobles*, à compter de la date de leurs Lettres ou Brevets de ſervices, & demeurent *annoblis* avec toute leur poſtérité, née & à naître en légitime mariage. Du nombre de ces derniers Officiers Généraux qui ont profité de cet Édit, étoit M. DE CHEVERT, dont la poſtérité auroit été *annoblie*, s'il en avoit laiſſé.

vices rendus à la Patrie. Ainſi quand un attachement à une ancienne *Nobleſſe* eſt le principe d'un amour inviolable pour la vertu, on ne peut trop en maintenir l'idée. Elle contribue au bonheur de l'humanité, mais l'orgueil & la vanité en ſont ſouvent le fruit.

La *Nobleſſe* ſe perd par le *trafic* & par le *tenement des Terres à ferme*, ainſi qu'il eſt porté par l'Article 119 de la Coutume d'Orléans. Louis *le Grand* ayant voulu rétablir le Commerce maritime, donna une Déclaration qui permet expreſſément aux *Gens de qualité* d'entrer dans le Commerce de Mer ſans déroger, & Louis XV vient de le renouveller.

En Bretagne, les *Gentilshommes* qui veulent *trafiquer*, laiſſent *dormir leur Nobleſſe*, & ceſſent de jouir des priviléges qui y ſont attachés, pendant tout le tems que leur *commerce* dure; mais, dès qu'ils le quittent, ils reprennent leur *Nobleſſe* ſans avoir beſoin de *Lettres de Réhabilitation.* Une ſimple déclaration faite au Greffe, par laquelle ils renoncent au *commerce*, leur ſuffit.

Un *Noble* qui déroge, perd ſa *Nobleſſe*, & ne peut être relevé que par une grace ſpéciale du Prince. Les Auteurs ne s'accordent point entr'eux ſur le degré juſqu'auquel des *Lettres de Réhabilitation* peuvent être accordées. Le Bret aſſure que cela ſe peut juſqu'au ſeptieme degré; Charles d'Hozier n'admet que le troiſieme à demander cette grace; & La Roque veut que ce ſoit juſqu'à l'infini, parce que, dit-il, les graces du *Prince* ne peuvent pas être plus bornées que ſa puiſſance.

Henri IV aimoit beaucoup ſa *Nobleſſe*, & un jour un Ambaſſadeur d'Eſpagne lui ayant marqué ſa ſurpriſe de ce qu'il étoit ſouvent environné d'une foule de *Gens de qualité* & *de condition*, ce Monarque lui répondit : *ſi vous m'aviez vû un jour de bataille, ils me preſſent bien davantage.* Quel éloge de la *Nobleſſe de France*, ſorti de la bouche de Henri IV!

Pluſieurs tournent en ridicule la délicateſſe des *Allemands* en matiere de *Nobleſſe*, mais ils ignorent de quelle conſéquence il eſt en Allemagne de ne pas ſe méſalier. Amiot-de-la-Houssaye dit dans ſes Mémoires qu'on voit à la porte de la ſale où s'aſſemble le Chapitre de *Trèves*, encore un vieux tableau preſqu'effacé qui repréſente un fils naturel de l'Empereur Conrad III, demandant un Canonicat de cette Egliſe. Le Prevôt ou le Doyen lui répond au nom du Chapitre :

Domine, te filium Imperatoris esse credimus, proba te esse utrinquè Nobilem : « Seigneur, nous ne doutons pas que vous » soyez fils de l'Empereur, mais prouvez-nous que vous êtes » *Noble* des deux côtés ».

Pour être éligible aux Chapitres de *Trèves*, de *Mayence* & de *Strasbourg*, il faut faire preuve de seize quartiers de *noblesse paternelle* & *maternelle*, sans mésalliance ; & nous avons peu de Maisons en France qui puissent fournir des Chanoines à ces trois Chapitres, depuis sur-tout que l'*ancienne Noblesse* n'a pas dédaigné de s'allier avec la *Finance*.

Les idées *Espagnoles* sur la *Noblesse* sont à-peu-près aussi séveres que celles des *Allemands*. Dans leur esprit, il suffit d'être *Espagnol* pour être *Noble*, sur-tout parmi les *Castillans*, qui se croient une espéce d'hommes supérieurs aux autres.

Quand le *Duc de* VENDÔME fit signer les Chefs de la *Noblesse Espagnole* en faveur de PHILIPPE V, plusieurs ajouterent à leur signature, *Noble comme le Roi*. Le Duc qui ne vouloit préjudicier en rien aux affaires du Prince pour lequel il agissoit, les laissa faire ; mais il perdit patience, quand l'un d'entr'eux, allant encore plus loin que les autres, ajouta à la qualité de *Noble comme le Roi*, cet mots : *un poco piu*, UN PEU DAVANTAGE ; *apparemment*, lui dit le *Duc de* VENDÔME, *vous ne révoquez pas en doute la noblesse de la Maison de France, la plus ancienne de l'Europe ?.... Non, Seigneur Duc*, reprit l'Espagnol, *mais* PHILIPPE V *est* FRANÇOIS, *& moi je suis* CASTILLAN.

On compte quatre classes de Noblesse ; la premiere, est celle des *Princes du Sang ;* la seconde, celle de la *Haute Noblesse ;* la troisieme, celle de la *Noblesse ordinaire ;* & la quatrieme, celle des *nouveaux annoblis*. Cette division n'est pas nouvelle, beaucoup d'Écrivains s'en sont servi. Mais depuis que FRANÇOIS I voulut bien se qualifier de *premier Gentilhomme* de son Royaume, quelqu'auguste que soit la naissance des *Princes du Sang*, on peut, sans craindre de leur déplaire, les placer à la tête de la *Noblesse*.

Plusieurs Auteurs mettent de la différence entre *Gentilhomme, Homme de qualité* & *Homme de condition*. Le fils d'un *Homme annobli*, disent-ils, est *Gentilhomme*, & sa fille *Demoiselle ;* & les enfans de la *haute Noblesse* & d'*ancienne Race*, mais sans illustration, sont *Gens de condition*.

Pour nous, nous nous bornons à diviser la *Noblesse*, en

Nobleſſe de race & *Nobleſſe de naiſſance.* Ceux dont les ancêtres ont toujours paſſés pour *Nobles*, & dont on ne peut découvrir l'origine, ſont *Nobles de race ;* ceux dont les ancêtres ont été *annoblis*, quand même leur établiſſement remonteroit juſqu'au regne de PHILIPPE-AUGUSTE, qui eſt l'époque des premiers, ne ſont *Nobles que de naiſſance ;* car leur acte d'*annobliſſement* prouve qu'ils ont été *Rôturiers*, au lieu que la *Nobleſſe de race* n'eſt fondée que ſur la poſſeſſion ; & ſi le titre paroiſſoit, il la détruiroit.

Il y a en France des Charges conſidérables, qui, quoiqu'elles ne ſoient pas Charges de la Couronne, donnent rang parmi la *haute Nobleſſe :* telles ſont celles des premiers Gentilshommes de la Chambre du Roi, celles des Capitaines de ſes Gardes, &c. La *haute Nobleſſe* comprend auſſi les *Chevaliers du Saint-Eſprit ;* ceux qui commandent la *Nobleſſe*, comme les *Maréchaux de France*, les *Gouverneurs des Provinces*, les *Lieutenans-Généraux*, &c. Il y a encore certaines Familles illuſtres, mais qui, ſans poſſéder aucune Charge, ont auſſi rang parmi la *haute Nobleſſe.*

En Normandie, ceux qui ſont dans l'ordre de la *Nobleſſe ordinaire*, ſont appellés *Nobles ;* &, dans la plus grande partie des autres Provinces du Royaume, ils ne ſont qualifiés que d'*Ecuyers.* Cependant il y en a dont la manie eſt de ſe titrer de *Chevaliers*, de *Marquis, Comtes*, &c. même de HAUTS & PUISSANTS SEIGNEURS ! qualifications auſſi que des *Tabellions de campagne*, ou le *Bailli* d'un *petit Seigneur*, donne à cet *Ecuyer*, qui ſouvent n'a pas cent ans de *Nobleſſe.* LE SAGE & DESTOUCHES [ces célebres Comiques] l'un dans ſa Comédie de *Turcarel*, & l'autre dans celle du *Glorieux*, ainſi que BOURSAULT dans ſon *Mercure Galant*, en ont bien fait la critique.

Quoi qu'il en ſoit, nous allons donner dans cette nouvelle Édition du *Dictionnaire de la Nobleſſe*, les GÉNÉALOGIES des *Nobles de race* & des *Nobles de naiſſance*, d'après les *Mémoires* qu'on nous a fait paſſer, & nos recherches, tant ſur les Familles qui ſubſiſtent, que ſur celles qui ſont éteintes. Il eſt inutile, comme nous l'avons dit ailleurs (*g*), de re-

(*g*) Dans le *Proſpectus* de cet Ouvrage, publié au mois de Mars 1769.

lever l'importance d'un Ouvrage qui a pour objet principal de donner un tableau fidéle des plus grandes Maiſons de France & de l'Europe, & de ces Maiſons qui ont mérité la *Nobleſſe* par des ſervices rendus à la Patrie & à l'État.

Leur Hiſtoire repréſente celle de l'Héroïſme ; elle rappelle les noms fameux des *Guerriers*, ces illuſtres Patriotes qui ont combattu pour leur Pays & pour leur Prince, ou qui les ont ſervi utilement par leurs travaux, leurs biens & leurs vertus. On s'empreſſe de connoître ces grands Hommes, ces nobles Familles que la valeur & la fortune ont élevées au-deſſus des peuples pour leur donner l'exemple, & des devoirs & des vertus.

C'eſt donc une étude utile que celle des *Généalogies*, qui aſſigne en quelque façon l'illuſtration & le rang à chaque *Famille noble*. Sans le fil de l'*Art Héraldique*, on ſe perd dans le labyrinthe des noms ; on confond tout, & l'on ne diſtingue point l'ordre des tems. Nous ne devons notre confiance qu'à ces Critiques exacts, qui ne ſe méprennent point ſur les origines, & qui ſçavent diſtinguer l'ordre des Familles. Tels ſont de nos jours les Hiſtoriens qui ont acquis de la réputation. Ils n'ont bien décrit les ſervices & les exploits des Héros, qu'après avoir fait connoître & leur origine & leur naiſſance.

Beaucoup de perſonnes regardent les *Généalogies* comme un Ouvrage inutile : jamais déciſion ne caractériſa plus l'ignorance. Les *vraies* [car pour les *fauſſes* on les abandonne au plus grand mépris] ſont auſſi utiles à l'*Hiſtoire*, que les *Cartes de Géographie*. Celles-ci apprennent à connoître les *Lieux*, & les autres l'*état des Familles nobles*.

Quelle ſcience même eſt plus néceſſaire à l'harmonie de la ſociété, que celle des *Généalogies !* C'eſt par elle que l'on apprend à diſtinguer ces *Races illuſtres* d'avec ces *Familles nouvelles :* c'eſt en rappellant à celles-ci les bornes qui leur ſont preſcrites, que l'on conſerve aux premieres les rangs qui leur ſont réſervés. Auſſi ne voit-on que ceux dont l'ambition ſe trouve par-là arrêtée, s'élever contre cette ſcience, qui d'ailleurs exige de ſi vaſtes connoiſſances qu'on peut dire qu'il n'en eſt point de plus difficile à acquérir ?

Nous avons déja fait paroître un *Dictionnaire Généalogique, Héraldique*, en *trois Volumes in-8°.* en 1757, lequel a été ſuivi de *trois Volumes de Supplément* en 1761, & d'un *quatrieme* en 1765. Cet Ouvrage eut beaucoup de ſuccès, ce-

pendant il étoit alors très-imparfait, parce qu'il étoit difficile, & même impoſſible d'y mettre l'étendue & les perfections néceſſaires. Un pareil Ouvrage ne peut être bien compoſé que par le concours des *Familles nobles*. C'eſt par cette raiſon que nous avons ouvert au mois de Mars 1769 une Souſcription en invitant tous ceux qui avoient de bons Mémoires à nous les communiquer.

C'eſt ce qu'a déja fait un très-grand nombre de perſonnes, & ce que pluſieurs font encore tous les jours. Les *Familles*, dans cette nouvelle Édition, ſont à leur rang, dans leur ordre naturel, & leurs *Généalogies* expoſées clairement, & appuyées [preſque toutes] ſur des *titres authentiques* & *non équivoques*. S'il y en a que nous ayons réduites à leur juſte valeur, c'eſt pour en écarter les *fables*, qui défigurent les *Généalogies*, & qui ſont comme l'*ivraie* qui gâte le *bon grain*.

Outre l'origine & l'état actuel des anciennes & illuſtres Maiſons du Royaume, dont les noms ſont conſignés dans les Faſtes de notre Hiſtoire, & même dans des Mémoires publics & particuliers, on trouvera dans ce premier Volume, ainſi que dans les ſuivans [qui ſe diſtribueront de quatre en quatre mois au plus tard] un très-grand nombre de *Familles nobles*, dont les *Généalogies* n'ont pas encore été publiées. Elles ſont dreſſées ſur des *titres originaux*, ou d'après des *Mémoires certains* & *légaliſés* par les Juges des lieux.

Nous conſtatons auſſi dans ce même Ouvrage l'origine & l'état préſent des Maiſons Souveraines de l'Europe; nous donnons encore l'hiſtoire des Érections ſucceſſives des grandes Terres & Seigneuries du Royaume, en Baronnies, Comtés, Marquiſats, Duchés, Principautés, &c. & nous parlons des Maiſons qui les ont autrefois poſſedés, & de celles qui en ont la jouiſſance actuelle, ſoit par alliance, héritage, acquiſition ou donation du Prince : objet intéreſſant & propre à répandre plus de lumieres ſur notre travail.

La premiere Édition de ce Dictionnaire ne doit être regardée que comme un eſſai en ce genre; car, depuis la publication de notre *Proſpectus*, il a pris une telle conſiſtance, que nous l'enviſageons aujourd'hui comme devant être un Livre de Bibliothèque; c'eſt ce qui nous a fait prendre le parti de lui donner la forme de l'*in-4°*. au lieu de l'*in-8°*. que nous avions annoncée d'abord; mais le Public n'y perdra rien, parce qu'un Volume *in-4°*. en fait deux *in-8°*. & la Souſcription,

BIGAT

qui eſt la même, ſera ouverte juſqu'après la publication du ſecond Volume.

A la tête de ce premier Volume, on trouve une Table des noms des Familles & des Terres qu'il contient. Les autres ſeront, chacun, précédés d'une pareille Table.

Les Terres & Seigneuries ſont, à la tête de leurs articles, marquées d'un *aſtérique* (*), pour les diſtinguer des *Généalogies*.

Celles-ci, ſur leſquelles nous avons reçus de nouveaux *Mémoires*, ſont marquées d'un *trait* (—) pour les diſtinguer auſſi de celles qui ſont dans notre premiere Édition.

A la fin de ce premier Volume, on trouvera ſur la lettre A, & une partie de la lettre B, une Table alphabétique, la plus complette qu'il nous a été poſſible de dreſſer, des noms & armes des Familles ſur leſquelles nous n'avons point reçu de *Mémoires*. De pareilles Tables ſur les autres lettres ſe trouveront à la fin de chaque Volume, à meſure qu'ils paroîtront.

Et le dernier Volume ſera terminé :

1°. Par un Catalogue des principaux *Auteurs Généalogiſtes*, & de ceux qui ont écrit ſur les *Armoiries*, avec l'année de l'impreſſion de leurs Ouvrages.

2°. Par quelques *Recherches ſur les Armoiries*, ſuivies d'un *Indicatif* des principaux termes employés dans le Blaſon en faveur de la *jeune Nobleſſe*, & de ceux qui n'ont pas une connoiſſance parfaite de l'*Art Héraldique*.

3°. Et par des *Recherches ſur les Fleurs-de-lys*, avec une liſte des Villes, Maiſons, Familles, Communautés, &c. qui, par conceſſion du Prince, portent des *Fleurs-de-lys* dans leurs armes. Elles ſont corrigées des fautes qui avoient échappées à feu M. le Préſident *de Noinville*, qui nous les remit pour les faire imprimer enſuite du troiſieme Volume de notre premiere Édition.

TABLE

1. Jean-Baptiste, qui ſuit.

2. Et Pierre-François, ſieur de la Tour, mort le 13 Février 1733, Supérieur-Général de la Congrégation de l'Oratoire.

Jean-Baptiste d'Aréres, Ecuyer, Seigneur de la Tour & du Thuit, Capitaine & Gouverneur pour le Roi du Château de Fougues, épouſa *Marie le Grand*, veuve alors de *Jacques d'Euvres*, Ecuyer, Seigneur des Valaſſes, & fille de *Charles le Grand*, ſieur de Saint Ouen, & de *Gabrielle de Coloré*. De ce mariage eſt iſſu, entr'autres enfans,

Françoise-Marguerite d'Aréres de la Tour, reçue à S. Cyr le 28 Août 1686, ſur les preuves de ſa Nobleſſe, juſtifiée par titres depuis Guillaume d'Aréres mentionné ci-deſſus. Voyez l'*Armorial de France, Tom. I. Part. I. p. 25.*

Les armes ſont : *d'azur, à un ſautoir dentelé d'or.*

R. —ARFEUILLE (d') : Maiſon de la haute Marche, près Feuilletin, une des plus anciennes de la Province. Elle tire ſon origine d'un vieux Château & de la Terre appellée d'*Arfeuille* ; ſa Nobleſſe remonte aux tems les plus reculés ; mais pour avoir une filiation ſuivie & prouvée par titres authentiques, on ne commencera qu'à :

I. Jean d'Arfeuille, I du nom, Ecuyer, Seigneur d'Arfeuille & autres lieux, lequel vivoit au treiziéme ſiécle. Il avoit épouſé *Philippe de Courcelles*, ſœur de *Geoffroy de Courcelles*, Chevalier, duquel mariage ſont ſortis :

1. Jean, qui ſuit.

2. Et Nicolas, dit de *Saint-Saturnin*, lequel entra dans l'Ordre des Freres Prêcheurs, au Couvent de Clermont-Ferrand, en Auvergne ; il fut Provincial de la Province, enſuite Maître du Sacré Palais de Grégoire XI, & fait Cardinal par Clément VII, le 26 Décembre 1376. Il mourut à Avignon, le 21 Janvier 1382. Il fit ſon teſtament en date du 20 Décembre 1381, en faveur des Freres Prêcheurs de Clermont-Ferrand, auxquels il fit de grands dons. Il légua quelques ſommes à quelques-uns de ſes parens ; l'original dudit teſtament eſt dans les archives du Couvent des Fréres Prêcheurs de Clermont-Ferrand, par lequel il ordonna que ſon corps y fût tranſporté pour y être inhumé ; on voit ſon mauſolée à gauche dans le Chœur de ladite Egliſe, ſur lequel les armes de la Maiſon d'*Arfeuille* ſont taillées ; on voit auſſi les mêmes armes en deux endroits dans les vîtreaux de ladite Egliſe.

II. Jean d'Arfeuille, II du nom, Ecuyer, Seigneur d'Arfeuille & autres lieux, fut marié à *Bonne Malogué*, Demoiſelle, fille de *Jean Malogué*, Ecuyer, Seigneur d'Epinaſſe. Il mourut à Arfeuille, ſur la fin du treizieme ſiécle ; &, par ſon teſtament, il laiſſa une rente au Collége de Feuilletin. Il eut de ſon mariage :

1. Jean, héritier de la maiſon, qui ſuit.

2. Jacques, Prevôt du Chapitre de Mouſtier-Rouſeille, en 1403.

3. Et une fille, mariée du vivant de ſon pere.

III. Jean d'Arfeuille, III du nom, Ecuyer, Seigneur d'Arfeuille

& autres lieux, épouſa, en 1410, *Marguerite Cotete*, fille de Noble Homme *Jean Cotete*, Écuyer, Seigneur de la Ville de Peira, & d'*Agnès de Grammont*. Il teſta en l'an 1440, fit pluſieurs legs pieux, & mourut en 1444, laiſſant de ſon mariage :

1. ANTOINE, héritier de la maiſon, qui ſuit.
2. LOUIS, Prêtre & Chanoine de Mouſtier-Rouſeille.
3. JEAN, Prêtre & Chanoine à Emoutier, & gradué dans l'Univerſité de Paris.
4. ANTOINETTE, mariée avec Noble Homme *Bertrand de Ris*, Écuyer, Capitaine de Feuilletin.
5. Et N.... mariée avec noble Homme *Jacques de Gioux*, Écuyer, Seigneur de Croze.

IV. ANTOINE D'ARFEUILLE, Chevalier, Seigneur d'Arfeuille & autres lieux, fut qualifié de *Haut & Puiſſant Seigneur ;* il fit faire des foſſés, ponts-levis & autres fortifications au Château d'Arfeuille, ſuivant la permiſſion à lui donnée, en 1481, par PIERRE DE BOURBON, Comte de la Marche ; il avoit ſervi le Roi tant qu'il fut en état de ſervir, & fournit un Gentilhomme à ſa place, étant âgé & indiſpoſé. *Jacques d'Aubuſſon*, Chevalier, Seigneur de la Borne, Capitaine, pour le Roi, du Limouſin & de la Marche, l'avoit employé dans ces Provinces pour affaires importantes, concernant le ſervice du Roi. Il avoit épouſé, le 22 Octobre 1448, *Louiſe Piedieu*, fille de *Guillaume Piedieu*, Chevalier Licentié ès Loix, Garde de la Sénéchauſſée de la Marche, Seigneur de Sainte-Fayre, & de *Marguerite de Ville-Moneix*. Les deſcendans du mariage du ſuſdit ANTOINE D'ARFEUILLE, & de ladite *Louiſe Piedieu*, furent cinq garçons & trois filles.

1. JEAN, qui ſuit.
2. JACQUES, Prevôt du Chapitre de Mouſtier-Rouſeille.
3. GUILLAUME, Chanoine dudit Mouſtier-Rouſeille.
4. Frere OLIVIER, Commandeur de Saint-Antoine-la-Chaſſaigne, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem, Commandeur d'Aigrefeuille & de Chamberi.
5. Autre OLIVIER.
6. MARGUERITE, Religieuſe à Bleſſac.
7. GUICHARDE, mariée avec *Philippe de Magilbert*, Ecuyer, Seigneur du Pontet.
8. Et MADELENE, mariée avec noble homme *Blaiſe Regnier*, Écuyer, Seigneur du Faux.

V. JEAN, IV du nom, Chevalier, Seigneur d'Arfeuille, de Néoux, & en partie des Lieux nobles de Chaume, de la Caux-Mouri & de Ville-Vialle & autres lieux, épouſa, en 1497, *Marie de la Roche-Aimon*, fille de puiſſant Seigneur *Louis de la Roche-Aimon*, Chevalier, Seigneur de Minſac, du Crai, des Rois & de Talandes, & de Dame *Jeanne Tinieres*, dont pluſieurs enfans morts en bas âge. Il ne reſta qu'un garçon & une fille, ſçavoir :

1. LOUIS, qui ſuit.

2. Et JEANNE, qui fut mariée avec noble homme *Gilbert de Cardaillac*, Baron & Seigneur de Cardaillac & de la Chapelle-Marival, Conseiller au Parlement de Toulouse.

Le susdit JEAN D'ARFEUILLE fut fait Capitaine de Montrichard, & en reçut les Lettres par MARIE de Savoye, l'an 1492. Il fut aussi fait Gouverneur du Comté de Perdriat & de la Capitainerie de Montluçon, par MARGUERITE & CHARLOTTE, Duchesses de Nemours, & Comtesses d'Armagnac, en considération des services que ledit JEAN D'ARFEUILLE avoit rendu au Prince leur frere; les Lettres sont du 5 Juillet 1503. Il fit son testament, le 30 Septembre 1511, au Château d'Arfeuille, par lequel il fit plusieurs legs & fondations, notamment à la Chapelle d'Arfeuille, nommée de *Saint-Jean*, dans l'Église Paroissiale de Beaumont, lieu de sa sépulture & de celle de ses ancêtres, où est leur tombeau relevé en forme de mausolée, avec les armes d'Arfeuille. Ledit testament fut passé en présence de noble *Louis de la Roche-Aimon*, & de Messire *Louis de Saint-Julien*, & reçu par *Silvain*, Notaire-Royal de Feuilletin. Il lui fut donné un répit d'hommage pour la Terre & Seigneurie d'Arfeuille, par ANNE de France, Duchesse de Bourbon & d'Auvergne, Comtesse de la Marche, l'an 1506.

VI. LOUIS D'ARFEUILLE, Chevalier, Seigneur dudit lieu de Néoux, & en partie des lieux nobles de Chaume, de Ville-Vialle & autres, épousa, en 1547, *Gilberte du Guet*, fille de puissant Seigneur *Claude du Guet*, Chevalier, Seigneur de Ternes & de Persenat, Capitaine & Bailli de Montaigu, & de *Françoise-Jeanne de Bellenave*; de leur mariage descendirent trois garçons & quatre filles.

1. ANNET, qui suit.

2. JEAN, qui épousa *Bonne de la Rosiere*, héritiere de la Maison *de la Baume*; il mourut sans postérité.

3. LÉONARD, mort en bas-âge.

4. LOUISE, Religieuse à Ponratier.

5. MARGUERITE, qui épousa, 1°. en 1571, *Léonet Tourton*, Ecuyer, Seigneur de Villefort; & 2°. en 1612, *Antoine Aurol*, Ecuyer, Seigneur de Naleche & du Bésu.

6. CLAUDINE, qui épousa, en 1580, *Gabriel de la Maille*, Ecuyer, Seigneur de Fleurier.

7. Et JACQUELINE, mariée à *Jacques d'Anglars*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, & Ecuyer de la grande Écurie du Roi de Navarre.

LOUIS D'ARFEUILLE mourut l'an 1565. Il avoit fait son testament au Château d'Arfeuille, le 16 Juillet 1564, reçu par *Léonard de la Lune*, Notaire Juré: en qualité de Seigneur de Néoux, il fut convoqué au ban d'Auvergne, & fut déclaré exempt à Riom, au mois de Mai 1557, sur le certificat en forme, faisant mention qu'il étoit pour lors au service du Roi.

VII. ANNET D'ARFEUILLE, Chevalier, Seigneur d'Arfeuille, de Néoux, & en partie des Lieux nobles de Chaume, & autres lieux, épousa, en 1586, *Anne de la Bussiere*, fille de *Jean de la Bussiere*,

Chevalier, Seigneur de Douzon, de la Couture, & du Chaſlard, & de *Gaſparde de Chauſſe-Courte*. Il avoit ſervi le Roi, & s'étoit trouvé au ſiége de Sancerre. Il mourut le premier Septembre 1616. De ſon mariage ſont ſortis quatre garçons & deux filles :

1. Claude, qui ſuit.

2. François, mort en bas-âge.

3. Blaise, Chevalier de Malte en 1608, lequel fit la guerre environ quinze ans ſur mer, ayant armé pluſieurs fois un vaiſſeau à ſes dépens.

4. Et Simphorien, Page de M. le Duc de *Guiſe*, enſuite ſon Ecuyer, & Lieutenant de ſes Gardes; il lui fut donné un paſſe-port par le Duc *de Guiſe*, Prince de Joinville, pour aller trouver le Roi de ſa part, pour affaires importantes, daté du Camp de Simiés, le premier Avril 1629. Il fut enſuite Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi; il avoit épouſé *Aimée Audier*, fille de *Jean-Paul Audier*, Ecuyer, Seigneur de la Chezotte & de Vedignat, & de *Peronnelle de la Buſſiere*, ſa couſine-germaine, Demoiſelle de Douzon, en Bourbonnois. Il mourut en Juillet 1646, & laiſſa un fils nommé Léonard, qui fut reçu Chevalier de Malte, le 10 Septembre 1652; & une fille nommée Jeanne, mariée à *N... Dubuiſſon*, Chevalier, Préſident du Préſidial de Moulins.

5. Péronnelle, mariée en 1610, à *Pierre de Montroignon*, Chevalier, Seigneur des Crotes.

6. Et Anne, mariée en 1617 à *François Tixier*, Ecuyer, Seigneur de Bordeſoulles.

VIII. Claude d'Arfeuille, Chevalier, Seigneur d'Arfeuille, de Néoux & du Chaſlard, & en partie des lieux nobles de Chaume, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, ſervit Sa Majeſté en différentes occaſions; il épouſa, en 1615, *Jacqueline de Plantadis*, fille de noble *Laurent de Plantadis*, Ecuyer, Seigneur du Boſt, & de Dame de *Blanchefort*; leurs enfans furent un garçon & deux filles :

1. François, qui ſuit.

2. Jacqueline, Religieuſe aux Saintes-Claires de Clermont-Ferrand.

3. Et Anne, mariée, l'an 1636, avec *Annet de l'Eſtranges*, Chevalier, Seigneur & Baron de Magnac, fils de *René de l'Eſtranges*, Baron dudit Magnac, & de Dame *de Bonneval*.

Claude d'Arfeuille avoit rendu foi & hommage au Roi, le 25 Octobre 1633, pour les Château, Terre & Seigneurie d'Arfeuille. Il mourut au Château d'Arfeuille, au mois de Juillet 1645, âgé d'environ ſoixante ans.

IX. François d'Arfeuille, Chevalier, Seigneur d'Arfeuille, Néoux, du Chaſlard & autres lieux, fut Capitaine d'une Compagnie d'Infanterie Françoiſe de cent hommes dans le Régiment de *Saint-Germain-Beaupré*, ſa Commiſſion eſt de l'an 1644. Il fut marié en 1649 avec *Louiſe du Pouget*, fille de *François du Pouget*, Chevalier, Seigneur de Nadaillac & de la Villeneuve, & de *Madelene de Luſignan*; il fut enſuite Capitaine d'une Compagnie de Cavalerie Légere dans le Régiment de *Turi*.

Il fut tué à la tête de ſa Compagnie, à la bataille de Caſſel, le 11 Avril 1676. Son épouſe étoit morte un an avant, à Clermont-Ferrand. Ses enfans furent,

1. N.... mort en bas-âge.

2. ANNET-FRANÇOIS, d'abord Page de *Monſeigneur*, tué au ſervice du Roi peu de jours avant ſon pere, étant Lieutenant de ſa Compagnie dans un détachement de guerre.

3. ALEXANDRE, Page de *Monſeigneur*, tué ſous les yeux de ce Prince à la même bataille, d'un coup de canon qui lui emporta une cuiſſe. Il portoit la cuiraſſe du Prince.

4. CHARLES-FRANÇOIS, qui ſuit.

5. ANTOINETTE, Religieuſe à Bleſſac.

6. OLIMPE, auſſi Religieuſe.

7. FRANÇOISE, mariée en 1686, à *Guillaume de Rouſtignac*, Ecuyer, Seigneur de Furſac.

8. MARGUERITE, mariée en 1680 avec *Antoine de Montgru*, Ecuyer, Seigneur de Secondat.

9. MARGUERITE-AIMÉE, mariée, en 1689, à *Alexandre de Beauverger-Montgon*, Chevalier, Seigneur de la Mothe-Merinchal.

10. Et CATHERINE, morte jeune.

FRANÇOIS D'ARFEUILLE, rendit foi & hommage pour la Terre & Seigneurie de Néoux & du Chaſlard, à ſon Alteſſe Royale Mademoiſelle ANNE-MARIE-LOUISE d'Orléans, fille aînée de feu *Monſeigneur*, fils de France, oncle du Roi, Duc d'Orléans, le 9 Août 1669.

X. CHARLES-FRANÇOIS D'ARFEUILLE, Chevalier, Seigneur d'Arfeuille, Néoux, du Chaſlard & autres lieux, fit pluſieurs Campagnes dans le ban, avec la Nobleſſe de la Marche; il épouſa, 1°. le 13 Janvier 1685, *Marguerite-Madelene de la Roche-Aimon*, fille de *Nicolas de la Roche-Aimon*, Chevalier, Seigneur de Barmon & de Rouſine, & de *Marie-Madelene de la Roche-Aimon*, morte le 7 Juillet 1696; 2°. le 2 Août 1708, *Jeanne de la Borde*.

Du premier lit ſont nés :

1. GILBERT, qui ſuit.

2. AUGUSTIN, mort jeune.

3. THÉODORE, mort garçon.

4. JOSEPH, qui, après avoir été ſept ans Lieutenant au Régiment de Navarre, fut fait Prêtre, & enſuite Comte de Brioude; il eſt mort à Arfeuille.

5. LOUIS, Prêtre & Chanoine à Châteauroux, & enſuite Chanoine & Grand-Chantre de la Cathédrale de Tarbes, où il eſt mort en 1750.

6. MARIE, morte penſionnaire au Couvent de Bleſſac.

7. & 8. ANNE & MARGUERITE, mortes en bas-âge.

9. & 10. THÉRESE & GENEVIEVE, Religieuſes à l'Abbaye-Royale de Bonneſaigne, où elles ſont mortes.

Du ſecond lit ſont nés ſept enfans, deux garçons, qui ſont morts en bas-âge; FRANÇOIS eſt reſté ſeul garçon; ſa poſtérité ſera rapportée

après celle de son aîné, & quatre filles : JEANNE, Religieuse Ursuline à Uselle, ANNE, OLIMPE, & FRANÇOISE.

XI. GILBERT D'ARFEUILLE, Chevalier, Seigneur d'Arfeuille, de Néoux, du Chaslard & autres lieux, leva une Compagnie d'Infanterie dans le Régiment de l'*Estranges*, par commission du 10 Décembre 1702; le Régiment étant réformé, il fut Cornette dans le Régiment des Cuirassiers du Roi, il y fut fait Lieutenant, & se retira quelques tems après la paix. Il mourut au Château d'Arfeuille, le 16 Juin 1724, & de son mariage avec *Louise-Agnès Feydeau*, fille de *N*... *Feydeau*, Ecuyer, Seigneur du Nonceiller, & de *Marguerite de Granchet-de-Ronteix*, il a laissé :

1. CHARLES-FRANÇOIS, qui suit.

2. Et MARIE-ANNE, qui a épousé *N*... *Combret*, Ecuyer, Seigneur de la Beysserie, & en partie de Marsillac & autres lieux, Gendarme de la Garde du Roi.

XII. CHARLES-FRANÇOIS D'ARFEUILLE, II du nom, Seigneur d'Arfeuille, de Néoux, du Chaslard & autres lieux, a épousé, 1°. *Anne de Boutiniergue-du-Theil*, dont il a :

1. N... mort Lieutenant & Aide-Major au Régiment de *la Roche-Aimon.*

2. YVES, Lieutenant au Régiment de Hainault.

3. PIERRE-MARIE, Chanoine de la Métropole de Reims, & Prieur de Bessac.

4. ANNET-MARIE, tonsuré.

5. PIERRE, encore jeune.

6. MADELENE, Religieuse & Prieure de l'Abbaye-Royale de Charenton, en Berri.

7. Et LOUISE-CATHERINE.

XI. FRANÇOIS D'ARFEUILLE, I du nom, Chevalier, Seigneur d'Arfeuille, de Néoux, du Chaslard & autres lieux, fils de CHARLES-FRANÇOIS, I du nom, & de *Jeanne de la Borde*, sa seconde femme, est entré dans les Gardes du Roi, Compagnie de Noailles, le 12 Mai 1729; s'est trouvé dans toutes les batailles & siéges, tant en Allemagne qu'en Flandres, en commençant par celui de Philisbourg, en 1734, jusqu'à la paix de 1748. Le 24 Juin 1747, le Roi le fit Gentilhomme de sa Manche, & le 8 Mars 1751, Chevalier de Saint-Louis : le premier Septembre 1751, il lui donna une Commission de Capitaine de Cavalerie; &, le 15 Février 1752, il lui accorda sa retraite avec pension. Il a épousé, le 6 Octobre 1750, à Ypres, en Flandres, *Anne-Marie-Colette Walwein*, fille de *Chrétien-Joseph Walwein*, Ecuyer, Conseiller de Sa Majesté Impériale & Catholique, en son Conseil, & de *Marie-Colette Damman*; de leur mariage sont ~~nés quatre enfans, un garçon & trois filles.~~ issus

1. FRANÇOIS-CHRÉTIEN-JOSEPH, Chevalier, né le 2 Janvier 1752, ~~reçu Élève de l'École Royale Militaire en 1770.~~

2. MARIE-THÉRESE-CONSTANCE, née le 24 Septembre 1751.

3. CATHERINE-JOSEPHE-ANTOINETTE, née le 6 Septembre 1755.

4. MARIE-ANNE-FRANÇOISE, née le 29 Août 1757.

5. Et Olimpe-Constance-Catherine, née le 30. avril 1766.

Entré Page dans la Grande Ecurie du Roi le 5. Mars 1770, et Exempt des Gardes du Corps de Mgr. le Comte d'Artois en 1773.

Tous les titres de Nobleſſe de la Maiſon d'ARFEUILLE ont été produits à Gueret, Capitale de la Province de la Marche, pardevant M. *Lambert*, Chevalier, Seigneur d'Herbigni & de la Riviere-Tibouville, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils, Maître des Requêtes ordinaires de ſon Hôtel, Commiſſaire départi par Sa Majeſté pour l'exécution de ſes Ordres, vérifications des titres de Gentilshommes, & recherches de l'uſurpation du titre de nobleſſe, ès Généralités de Moulins & de Bourges, le 11 Novembre de l'année 1667.

Les armes d'ARFEUILLE ſont : *d'azur, à trois étoiles d'or, deux en chef & une en pointe, & une fleur-de-lys d'or au milieu des trois étoiles, avec une couronne de Marquis ; & deux lions armés de gueules & de griffes, pour ſupports.* Généalogie dreſſée ſur un mémoire envoyé.

+ —ARGENCE : TISON D'ARGENCE, Maiſon originaire de l'Angoumois, dont les biens ont paſſé dans celle de *Joumard d'Achard*, en 1608, par le mariage de *Gaſpard Joumard* avec GABRIELLE TISON D'ARGENCE. *Voyez* ACHARD.

+ —ARGENCES : la Maiſon d'ARGENCES eſt une des plus anciennes du Bailliage de Caen : la Terre d'Argences, dont elle tire ſon nom, eſt ſituée ſur le chemin de Caen à Liſieux.

Nous voyons, dans les Armoriaux, que ceux de ce nom ont porté différentes armes.

NICOLAS D'ARGENCES portoit : *d'Azur, à trois fermaux d'or, grenetés d'or.*

ROBERT D'ARGENCES : *de ſable, à deux faſces d'argent, & un quartier de Dammartin.*

PIERRE D'ARGENCES : *de gueules, à la fleur-de-lys d'argent*, & c'eſt à celle-ci que nous nous ſommes arrêtés, comme à la plus vraie & la plus certaine ; vu que la Maiſon de *Saint-Germain-Langot*, qui eſt ſortie de celle d'ARGENCES, porte encore les mêmes armes.

Nous n'avons pas autant de connoiſſance de cette Maiſon que nous le déſirerions, attendu le long-tems qu'il y a qu'elle eſt éteinte ; ce qui nous oblige de mettre confuſément & ſans ordre ce qui a pu venir juſqu'à nous.

ROBERT D'Argences tenoit des Fiefs en Normandie, l'an 1106.

Il étoit, ſelon les Chartes de l'Abbaye de Jumiéges, Célerier de cette même Abbaye, & depuis fut Abbé du Bechellouin, l'an 1178.

ROGER & RAOUL D'ARGENCES furent conſécutivement Abbés de Fécamp.

Dans la Bulle du Pape HONORÉ, la ſeptieme année de ſon Pontificat, GUILLAUME D'ARGENCES, Archidiacre, y ſigna. ROGER D'ARGENCES étoit entre les tenans du Fief de Cleville.

RICHARD D'ARGENCES eſt dit auſſi avoir des Fiefs en Caux, & GUILLAUME au même lieu.

RICHARD D'ARGENCES aſſiſta à l'accord fait à Rouen entre le Clergé & les Bannerets, l'an 1205. Il ſe trouva auſſi à l'Enquête faite au nom

du Roi & de l'Evêque d'Evreux, pour la conſervation de la Ville d'Evreux; puis il aſſiſta à l'Echiquier tenu à Rouen l'an 1213.

La Charte du même RICHARD, Chevalier Banneret, qui eſt enregiſtrée dans la Chambre des Comptes de Paris, contient comme le Roi PHILIPPE-AUGUSTE lui donna le Fief d'Ollonde, l'an 1208, confiſqué ſur *Guillaume de Torville.*

GUILLAUME D'ARGENCES tenoit depuis le Fief de Chevalier d'Ollonde, l'an 1210.

RAOUL D'ARGENCES tenoit un Fief à cauſe de *Richard de Giſay*, & ROGER un Fief au Menil-Tiſon.

Dautre part, GUILLAUME, RAOUL, RICHARD & LOIR D'ARGENCES, ſont compris dans les rôles des Fiefs pour les années 1214 & 1226.

JEAN D'ARGENCES devoit hommage de Fief en l'an 1232.

La même année il y eut Arrêt en l'Echiquier tenu à Rouen, la Fête de Saint-Michel, concernant les héritiers de GUILLAUME.

Autre Arrêt de l'an 1234, ſur un différend entre Monſieur PIERRE D'ARGENCES & Monſieur *Jean de Brucourt.*

Autre Arrêt prononcé en l'Echiquier tenu à Orbec, l'an 1237, en la cauſe entre *Roger Murdrac*, Seigneur d'Amblie, & JEAN D'ARGENCES, Chevalier.

JACQUES D'ARGENCES fut fait Chevalier par le Roi PHILPPE-LE-BEL, l'an 1313.

Il y a un Arrêt de l'Echiquer de Paſques, de l'an 1331, pour GUILLAUME D'ARGENCES.

M. RENAUD D'ARGENCES rendit ſon aveu, l'an 1348.

Colard d'Eſtoutteville, Seigneur de Cricquebeuf, fils de *Pierre d'Eſtoutteville*, Seigneur de Cricquebeuf, & d'*Alix du Gal*, épouſa, l'an 1349, ALIX D'ARGENCES, Dame de la Sierre, fille de ROBERT, Seigneur d'Argences, & de *Jeanne de la Sierre.*

Dans le Compte de *Barthelemy du Drac*, Tréſorier des Guerres, de l'an 1350, eſt compris M. GUY D'ARGENCES.

GEOFFROY D'ARGENCES comparut à la montre de *Jean de Harcourt*, l'an 1368.

M. PIERRE D'ARGENCES eſt nommé dans un titre de l'an 1370.

Nous voyons, dans les Regiſtres de la Chambre des Comptes de Paris, que JEAN D'ARGENCES rendit aveu au Roi CHARLES V, dit *le Sage*, le 27 Mars 1371, d'un Fief aſſis en la Paroiſſe de Saint-Germain le-Vaſſon; & c'eſt ce Fief qui a donné à cette famille le nom de *Saint-Germain*, qu'ils ont pris depuis.

GUILLAUME D'ARGENCES eſt nommé, dans les archives de l'Evêché de Bayeux, comme Patron dudit Saint Germain-le-Vaſſon.

Madame JEANNE D'ARGENCES rendit ſon aveu, l'an 1371.

Damoiſelle GILLETTE D'ARGENCES, veuve de *Jean Murdrac*, fieffa des héritages, l'an 1393.

Appointement fait entre Meſſire *Nicole Davry*, Ecuyer, & JEAN D'ARGENCES, frere de MARIE, femme de *Jean Davry*, Seigneur du Port,

282570

Poſt, fils de *Jean Davy*, Seigneur de Saint-Pierre-Ays, Bailli de Rouen, & de *Jeanne Patris*, ſon épouſe, l'an 1469.

Nous avons dit ci-devant que ceux de cette famille prirent, à la fin, le nom de *Saint-Germain*, à cauſe de la Terre de ce nom, qu'ils poſſédoient : voici ce que nous avons pu découvrir de ceux du nom de *Saint-Germain*.

Olivier de Saint-Germain eſt nommé dans un Arrêt de l'Echiquier, de l'an 1459.

Jean de Saint-Germain, demeurant en la Sergenterie de Thury, fit ſa preuve de nobleſſe, l'an 1463.

Jean & Olivier de Saint-Germain ſont auſſi nommés dans un autre Arrêt de l'Echiquier de l'an 1474.

Autre Jean, Seigneur de Saint-Germain-Langot, héritier de Meſſire *Robert de la Poterie*, Prêtre en 1484.

Olivier, Ecuyer, Seigneur du Poſt.

Et Guillaume, Ecuyer, & la Demoiſelle ſa femme.

Il y a un autre Arrêt, de l'an 1497, concernant Jean de Saint-Germain, Seigneur dudit lieu; autre Jean, dit *le Jeune*; Mᵉ. Jean, Curé de Saint-Laurent, en Caux; un autre Jean, Ecuyer; Michel, & la Damoiſelle ſa femme; & François, fils aîné d'Olivier.

Et les derniers Arrêts, donnés en 1505 & 1506, contiennent les différends entre les enfans & héritiers de défunt Jean de Saint-Germain, Seigneur de Saint-Germain-Langot; Richard, l'un deſdits freres, Seigneur de Saint-Germain & de Lignon; & Jean de Sainte-Marie, Ecuyer.

Le procès pour la poſſeſſion de la Terre & Seigneurie de Saint-Laurent, en Caux, s'étoit mû entre Jean & Olivier de Saint-Germain, freres & héritiers de Thomas de la Poterie, leur oncle, comme il ſe voit par Sentence donnée par le Bailli de Longueville, le 12 Décembre 1464.

Dans le dénombrement des Fiefs aſſis au Bailliage de Caux, de l'an 1503, il eſt dit que Jean de Saint-Germain, Prêtre, Curé de Saint-Laurent, en Caux, tenoit le Fief de la Motte, & un quart de Fief aſſis à Saint-Laurent.

Et dans le dénombrement des Fiefs nobles du Bailliage d'Alençon, Louis de Saint-Germain, Seigneur de la Nocherie, tenoit un quart de Fief de haubert, à Saint Boſmer.

Outre la preuve de nobleſſe faite par Jean de Saint-Germain, dont nous avons parlé, il y en eut une autre faite depuis, en l'an 1598, par Jacques de Saint-Germain, Seigneur du Poſt, fils d'Olivier, demeurant à Uſſy, & depuis ſon décès, en l'an 1641, Louis de Saint-Germain, Seigneur du Poſt, fils de Jacques, fit pareillement ſa preuve, commençant à

François de Saint-Germain, Seigneur du Poſt, qui épouſa *Hélene de Cordey*, dont il eut pour fils,

Olivier de Saint-Germain, Seigneur du Poſt, qui épouſa *Françoiſe de Breul*, dont ſortit

Jacques de Saint-Germain, Seigneur du Poſt, marié à *Jeanne de Vauville*, par traité fait à Thorigny, le premier Octobre 1624, dont ſortit

Louis de Saint-Germain, Seigneur du Poſt, lequel fit cette preuve.

Jean Pigare, Ecuyer, Seigneur du Freſnay-le-Vieil, épouſa Gabrielle de Saint-Germain, fille du Seigneur du Poſt, préſent Roland de Saint-Germain, Seigneur d'Eſchallon.

Jacqueline de Saint-Germain, ſœur de Henry & Olivier, Seigneurs du Poſt & de la Hortberie, épouſa *Jean de Falaiſe*, Seigneur de Saint-Quentin de-la-Roche, fils de *Guillaume de Falaiſe*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Quentin.

Catherine de Saint-Germain étoit ſœur de Michel, Seigneur de Saint-Germain-Langot. Elle épouſa *Henri Patry*, Seigneur de Villeray, fils de *Gui Patry*, Seigneur de Villeray, & de *Jeanne de Sully*, ſon épouſe.

Michel de Saint-Germain, Seigneur de Saint-Germain Langot, de Saint-Laurent, en Caux, & de Lignon, épouſa *Stenevotte le Veneur*, fille de *Philippe le Veneur*, Baron de Tillieres, Seigneur de Houlme, & de *Marie Bloſſet*, Dame de Carouge, dont ſortirent deux filles :

1. Marie de Saint-Germain, aînée, Dame de Saint-Laurent, en Caux, de Lignon, de la Nocherie & de Freſnay-le-Pureux, qui épouſa, le 17 Juin 1546, Meſſire *Gui de Harcourt*, Baron de Beauffon & de Beuvron, fils de *François de Harcourt*, Baron de Beuvron, & de *Françoiſe de Gaillon*, ſon épouſe.

2. Et Jeanne de Saint-Germain, Dame de Saint-Germain-Langot, du Menil-Hermay & de Longlay, qui épouſa *François d'Olliençon*, Seigneur du Menil-Hermay.

Les armes : *voyez ci-deſſus.*

+ —ARGENNES, Seigneur de Montmirel en Normandie, Diocèſe d'Avranches, Généralité de Caen : Jean d'Argennes, Ecuyer, Sieur du franc fief de Montmirel, épouſa *Marie-Madelene de Breil*, dont il eut

Antoine d'Argennes, ſieur de Montmirel, qui épouſa, le 9 Juillet 1687, *Anne Vivien*, fille de *Roger Vivien*, Ecuyer, Sieur de Chervel, & de *Françoiſe de Saint-Genis*. Il eut de ce mariage pluſieurs enfans, & entr'autres,

Marie-Anne d'Argennes, reçue à Saint-Cyr le 22 Mars 1706, ayant juſtifié, par titres, ſa filiation directe, depuis Pierre d'Argennes, ſon ſeptieme ayeul, Ecuyer ſieur de la Chatiere, au Diocèſe de Séez, avant l'an 1461.

Les armes : *d'azur, à une croix d'or, cantonnée de quatre aigles de même, aux vols étendus.*

relevé * ARGENS. La Terre & Seigneurie d'Argens fut érigée en Marqui-

lat par lettres de Février 1722, régiſtrées le 3 Mars ſuivant, folio 477, en faveur de *Pierre-Jean de Boyer*, Seigneur d'Aiguilles, reçu Conſeiller au Parlement de Provence en 1709, & Procureur-Général en la même Cour en 1717: il eſt mort en 1757, laiſſant, de ſon mariage avec *Angelique l'Enfant*, *Jean-Baptiſte de Boyer*, Marquis d'Argens, Chambellan du Roi de Pruſſe, ſi connu par le nombre & le caractere de ſes ouvrages, quatre autres garçons & deux filles. *Alexandre-Jean-Baptiſte de Boyer*, le troiſieme des fils de *Pierre-Jean* & frere puîné du Marquis d'Argens, ci-devant Chevalier de Malte, & Préſident à Mortier au Parlement de Provence, a épouſé, en 1749, *Catherine de Wannup*, d'une très ancienne Maiſon du Comté de Durham en Angleterre. Ce Préſident eſt Seigneur d'Aiguilles & autres lieux.

relevé * ARGENSON, Terre & Seigneurie en Touraine, portée en mariage par *Jeanne Gueſſault*, à *Jean de Voyer*, III du nom, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, le même qui avoit pour quatriéme ayeul, *Philippe de Voyer* Sire de Paulmy, mort vers l'an 1419. La Seigneurie fut érigée en Marquiſat par Lettres du mois de Janvier 1700, en faveur de *Marc-René de Voyer-d'Argenſon*, créé en Janvier 1718, Garde des Sceaux de France. *Voyez* VOYER.

+ —ARGENT: JEAN D'ARGENT, Capitaine de Cavalerie, Chevalier de Saint-Louis, a eu pour fils CHARLES-ANTOINE D'ARGENT, Chevalier, Seigneur de Deux-Fontaines, au Diocèſe de Reims, ci-devant Mouſquetaire de la Garde du Roi, lequel a juſtifié ſa nobleſſe par titres depuis LOUIS D'ARGENT, ſon triſayeul, Seigneur de Deux-Fontaines, vivant avec *Elizabeth de Serpe*, ſa femme, avant 1566. *Arm. de France*, *tom.* 1, *part.* 1. *p.* 26.

Les armes: *d'azur, à un lion d'argent, & un chef d'or, chargé de trois étoiles de gueules.*

relevé + * ARGENTAL, Châtellenie dans le Forez, qui fut réunie au Domaine en 1523, à cauſe de la félonie de CHARLES III DE BOURBON, & enſuite donnée à *Jean de Juſſac*, Seigneur de Noharet, en 1543. *N.... de Ballioud-de-Saint-Julien*, Receveur-Général du Clergé de France, eſt Seigneur engagiſte, depuis 1762, de la Terre & Seigneurie d'Argental.

relevé * ARGENTAN, en Normandie, devenu Vicomté, & enſuite Châtellenie, Domaine engagé le 17 Mai 1586, en faveur de la Ducheſſe de *Joyeuſe*, eſt poſſédé actuellement par M. le Comte d'Eu, comme héritier de feu M. le Duc du MAINE, ſon pere.

Cette ville n'a jamais porté le titre de Comté; elle n'avoit que celui de Seigneurie, & PHILIPPE-AUGUSTE la donna ſous ce nom à *Henri Clément*, Maréchal de France.

+ —ARGENTON: Cette Maiſon eſt tombée dans celle de *Chabot*; voici ce que nous avons pu en découvrir:

Elle tire ſon origine du Poitou, & le premier de cette famille, dont nous ayons connoiſſance, eſt

Geoffroi de Bleis, Chevalier, Seigneur d'Argenton, qui donna deux Egliſes fondées en ſon Château d'Argenton, à l'Abbaye de Saint-Pierre de Bourgueuil, environ l'an 1080, du conſentement *de Petronille*, ſa femme, de laquelle ſortit

Aimeri, I du nom, Seigneur d'Argenton, Chevalier en 1121. Il épouſa la fille de *Renaud de Coué*, ſœur d'un Chevalier du même nom de *Renaud*, de laquelle il eut pour fils,

Geoffroi, II du nom, Seigneur d'Argenton, Chevalier en 1163. Il y a une Charte dans l'Abbaye de Bourgueuil, témoignant que, durant ſon bas âge, *Renaud de Coué*, ſon oncle, adminiſtra ſes Terres & poſſeſſions. Il donna depuis à la même Abbaye de Bourgueuil une certaine Terre adjacente à l'Egliſe de Beaulieu, avec une portion du vieux Château, pour y conſtruire des cloîtres & maiſons. Son fils fut

Geoffroi, III du nom, Seigneur d'Argenton, qui fit hommage-lige au Roi Saint Louis à Cliſſon, l'an 1230, moyennant deux cent cinquante livres tournois que le Roi lui aſſigna en héritage pour lui & ſes ſucceſſeurs, ſur la Prévôté de Saumur. De lui ſortit un fils,

Gui, I du nom, Seigneur d'Argenton, qui épouſa *Alicie de Tournemine*, fille de *Geoffroi de Tournemine*, Seigneur de la Hunaudaye, & de *Juliane*, ſon épouſe, comme le fait voir un titre de l'an 1250: d'eux naquirent,

1. Aimeri, qui continua la lignée.

2. Et Alicie, femme de *Maurice de la Haye*, Chevalier, Seigneur de Faye-la-Vineuſe.

Aimeri, II du nom, Seigneur d'Argenton, Chevalier, vivoit ès années 1275 & 1280. Il épouſa *Marguerite de Vitré*, fille d'*André*, Seigneur de *Vitré*, & de *Thomaſſe de Mathefélon*, ſa ſeconde femme; duquel mariage ſortirent:

1. Gui, qui ſuit.

2. Et Philippe, qui épouſa *Guillaume de Vernon*, Chevalier en 1303.

Gui, II du du nom, Seigneur d'Argenton, Chevalier, ſe trouve nommé dans un Arrêt du Parlement, de l'an 1309. Il fit alliance avec *Philippe de la Carrie* qui vivoit encore l'an 1336. De ce mariage vinrent:

1. Gui, qui ſuit.

2. Geoffroi, qui continua la lignée, & dont nous parlerons auſſi après ſon frere.

3. Aimeri, Seigneur d'Héricon, auteur d'une branche rapportée ci-après.

4 Et Jeanne, qui eut deux maris: le premier fut *Charles de Jaunay*, Seigneur d'Aiſances & de la Touche, fils puîné de *Pierre de Jaunay-le Vieil*, Chevalier, Seigneur de *Jaunay*, & de *Marguerite la Voyere*. Le deuxieme mari fut *Guillaume de Vouray*, Chevalier, avec lequel elle vivoit ès années 1353 & 1354.

Gui, III du nom, Seigneur d'Argenton, Chevalier en 1341, mourut ſans avoir d'enfans, laiſant pour héritier ſon frere

3. ANTOINETTE, femme de *Jean*, Seigneur de *Montenay* & de Garentieres, fils de *Guillaume*, Seigneur de *Montenay*, & de *Jeanne de Ferrieres*, ſon épouſe.

4. Et LOUISE, qui épouſa *Bertrand de la Haye*, Seigneur de Malle-lievre, fils de *Jean de la Haye*, Seigneur de Paſſavant, & de *Thomine de Dinant*.

ANTOINE, Seigneur d'ARGENTON, des Mottes, de Gourge, de la Rigodeau, de Souvigné, & autres lieux, épouſa *Marguerite de Razillé*, le 3 Février 1455, fit ſon teſtament en Carême, l'an 1460, & l'année d'après il mourut ſans enfans, laiſſant ſes trois ſœurs héritieres de ſes biens.

Branche des Seigneurs D'HÉRICON.

AIMERI, Seigneur d'Héricon, troiſieme fils de GUI, II du nom, Seigneur d'Argenton, & de *Philippe de la Carrie*, ſon épouſe, fut Lieutenant-Général en Anjou & au Maine, ſous Monſieur le Duc d'Anjou, l'an 1362; & s'allia, par mariage, à *Mathurine Cherchemonde*, qui vivoit encore veuve l'an 1387. Il en eut:

1. JEAN, qui ſuit.

2. LOUIS, Chevalier, qui épouſa *Philippe de la Rochefaſon*, & mourut ſans lignée du vivant de ſes pere & mere. Sa veuve ſe remaria avec *Hélie Choſſeigner*, Chevalier, l'an 1411.

3. Et JEANNE, qui épouſa *Amaury de Lineres* ou *Linieres*.

JEAN D'ARGENTON, Chevalier, Seigneur d'Héricon & de Gaſcongnolles, vivoit en 1400, & épouſa *Charlotte du Meſle*, de laquelle il n'eut qu'une fille,

MARIE D'ARGENTON, Dame d'Héricon & de Gaſcongnolles, qui eut trois maris, 1°. *Bertrand de Caſelet*, Chevalier, Seigneur de Beaunlo; 2°. *Jean de Torſay*, Chevalier, Sénéchal de Poitou en 1405, puis Grand-Maître des Arbalêtriers de France; 3°. & *Jean d'Arigon*, Seigneur de l'Eſpinaye, avec lequel elle vivoit ès années 1430 & 1439.

De la même Maiſon étoient GEOFFROI D'ARGENTON, Seigneur de Beaulieu, lequel épouſa *Jeanne Pouſſart*; THIBAUD, ſon frere, & GUILLAUME, fils de PATRICE D'ARGENTON, & de *Jeanne de Chaourſe*, qui vivoient environ l'an 1463. Il avoit auſſi une ſœur, JEANNE D'ARGENTON, femme de *Pierre le Vaſſeur*.

Les armes: *d'or, à trois tourteaux de gueules, accompagnés de ſept croiſettes d'azur.*

+ — ARGENTRÉ: Famille noble, originaire de Bretagne, qui a donné un Evêque de Tulles dans CHARLES DU PLESSIS D'ARGENTRÉ, fils d'ALEXIS DU PLESSIS, Seigneur d'ARGENTRÉ, mort Doyen des Etats de la Nobleſſe de Bretagne, & de *Marguerite de Tanvarn*. CHARLES D'ARGENTRÉ mourut le 27 Octobre 1740. Ce Prélat a beaucoup écrit ſur la Théologie. *Voyez* Moréri.

Les armes: *d'argent, à la croix pattée d'azur.*

relevé * ARGEVILLE : Seigneurie dans la Brie Françoiſe, Diocèſe de Meaux, érigée en Vicomté par Lettres du mois de Mai 1556, enregiſtrées le 6 Septembre 1567, en faveur d'*Etienne*, Seigneur d'*Argeville*, créé Baron d'Héricy. *Voyez* HÉRICY. 6/

+ —ARGIES ou ARGIS : La Maiſon d'ARGIES ou d'ARGIS, (car les titres portent l'un & l'autre), eſt une des plus anciennes de la Province de Picardie.

BAUDOUIN, Seigneur d'ARGIES, & *Jeanne*, ſa femme, ſurnommée *Béatrix*, vivoient enſemble l'an 1194, ils eurent entr'autres enfans, deux fils :

1. SIMON, qui ſuit.
2. Et BAUDOUIN, Chevalier.

SIMON, Seigneur d'ARGIES, épouſa *Elizabeth Mello*, fille de *Renaud*, Seigneur de *Mello*, & en eut trois fils, ſçavoir :

1. RENAUD, qui ſuit.
2. SIMON, Châtelain de Roye, pere d'un autre SIMON D'ARGIES.
3. Et GOBERT, Chevalier.

RENAUD, Seigneur d'ARGIES, & de Catheu, floriſſoit l'an 1265; & d'une femme dont le nom eſt inconnu, il eut deux fils :

1. GOBERT, qui ſuit.
2. Et RENAUD, Seigneur de Boulongne, pere d'un RENAUD & de HUGUES D'ARGIES.

GOBERT, Seigneur d'ARGIES & de Catheu en 1274, eut deux filles :

1. JEANNE, Dame d'ARGIES & de Catheu, laquelle eut trois maris; le premier fut *Hugues*, Comte de *Soiſſons*, fils de *Jean*, IV du nom, Comte de *Soiſſons*, & de *Marguerite de Rumilly* ou de *Rumigny*, ſon épouſe; le ſecond fut *Jean de Clermont*, Baron du Charolois, fils de ROBERT DE FRANCE, Comte de Clermont, & de *Béatrix de Bourgogne*, Dame de Bourbon, ſon épouſe; & le troiſieme fut *Hugues de Châtillon*, Seigneur de Leuſe & de Condé, fils de *Jacques de Châtillon*, Seigneur de Leuſe, & de *Catherine de Carency*, ſon épouſe. Elle mourut en 1334.
2. Et EUSTACHE D ARGIES, femme du Seigneur *de Barbançon*, dont ſortirent *Jean* & *Hugues de Barbançon*, freres.

Suivant un ancien manuſcrit qui nous eſt tombé dans les mains, cette Maiſon eſt éteinte depuis plus de trois cents cinquante ans : cependant nous trouvons CHRISTOPHE D'ARGIS, Ecuyer, Seigneur de la Cour & de Meſure, Paroiſſe de Civray en Touraine, fils de FRANÇOIS D'ARGIS, Ecuyer, Seigneur de Meſure, & de *Marie Louault*; ce qui nous fait croire qu'il y a eu une branche de cette maiſon établie en Touraine; car ils portent les mêmes nom & armes.

Ce CHRISTOPHE d'ARGIS épouſa à Tours le 2 Décembre 1518, *Gabrielle Moreau*, dont il eut LOUIS D'ARGIS, Ecuyer, Seigneur deſdits lieux; marié, par contrat paſſé à Blois le 16 Janvier 1615, à *Jacquette Ragueneau*, dont il eut LOUIS D'ARGIS, II du nom, Ecuyer, Seigneur de la Cour, de Meſure & d'Elbine, mort laiſſant des enfans de *Marguer*

rite Savare, ſa femme, qu'il avoit épouſée par contrat paſſé à Blois le 29 Août 1656.

Les armes : *d'or, à huit merlettes de ſable, miſes en orle.*

— ARGOUD, en Dauphiné : ſuivant une généalogie dreſſée ſur pluſieurs actes en forme, par le Juge-d'Armes de France, & qui nous a été envoyée ;

Aymon Argoud, eſt qualifié *Homme-Lige* du Comte d'*Albon*, environ l'an 1262.

Vionet Argoud, fils de Pierre, fit hommage à *Humbert*, Dauphin de Viennois, Comte d'Albon, le 6 Janvier 1334.

Brémond, Nantelme, Pons, Richard, & François Argoud, ſont tous les cinq inſcrits au nombre des Nobles tenans fief, dans le Mandement de Moreſtel en Graiſivaudan, le 6 Mars 1339, ainſi que

Noble Pierre ou Perronet Argoud, qui donna une procuration, le 14 Janvier 1345, à Jean Argoud, fils de Lantelme, ſon couſin, lequel Jean fit hommage au Roi, Dauphin de Viennois, le 5 Mars 1350, pour les fiefs qu'il poſſédoit.

Jacquemont Argoud, rendit auſſi hommage au Roi, Dauphin de Viennois, le lendemain 6 Mars 1350, à cauſe des fiefs qu'il tenoit de Pierre, ſon pere.

François, auſſi fils de Lantelme, fit pareillement hommage au Roi, Dauphin de Viennois, ledit jour 6 Mars 1350, pour raiſon des fiefs qu'il poſſédoit.

Lantelme Argoud, fut l'un des Conſeillers & Auditeurs de la Chambre des Comptes de Dauphiné, le 2 Septembre 1345.

Noble Louis Argoud, Vice-Châtelain de la Coſte-Saint-André en 1490, dénommé avec les Seigneurs & Nobles du Bailliage de Viennois, paſſa un compromis, le 22 Février 1497, avec le co-Syndic de la Coſte-Saint-André, au ſujet de la Nobleſſe qu'on vouloit lui conteſter.

Et enfin un Antoine Argoud fut nommé, le 12 Septembre 1513, au nombre des Gentilshommes qui devoient fournir un Brigandin du Corps des Hommes-d'Armes & Archers levés dans le Bailliage de Graiſivaudan.

Mais comme les dénommés ci-deſſus ne ſont rapportés que pour prouver l'ancienneté de la famille d'Argoud, on ne commencera les filiations ſuivies qu'à Louis. Il y a eu, en outre, pluſieurs Conſeillers au Parlement de Dauphiné, de ce même nom, & cinq Doyens conſécutifs de l'Egliſe de Vienne, dont il eſt fait mention dans l'état politique du Dauphiné par *Chorier*.

I. Louis d'Argoud, qualifié d'*Ecuyer* dans un Jugement du Bailliage Royal d'Annonay, du 4 Novembre 1664, eut, de *Catherine Androl*, ſa femme :

1. Maurice, qui ſuit.

2. André, Docteur en Théologie, Chanoine & Capriſcol de l'Egliſe Collégiale de Notre-Dame d'Annonay.

3. Joseph-Etienne, Chanoine de la même Egliſe.

4. Et

4. Et Claire-Françoise.

II. Maurice d'Argoud, né le 16 Juillet 1642, Chevalier de Saint-Louis, Chevalier-Commandeur des Ordres de Notre-Dame-du-Mont-Carmel & de Saint-Lazare-de-Jérusalem, Gouverneur de la ville d'Annonay, & Major de la ville de Lille en Flandres, commença de servir en 1660 dans le Régiment d'Auvergne, Infanterie, dont il fut fait Aide-Major le 17 Mars 1676, & Capitaine le 2 Octobre 1680; ayant eu une jambe emportée au service du Roi, il obtint, le 31 Janvier 1681, la Commanderie de Creil en Normandie, de l'Ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, en considération des services qu'il avoit rendus au Roi dans ses troupes & armées, & des blessures qu'il y avoit reçues; il fut nommé Sergent-Major des troupes de Sa Majesté, en Garnison dans la ville de Dinan, le 28 Décembre 1688, & obtint, le 30 Janvier 1689, un ordre du Roi pour, en cette qualité, commander dans la ville de Dinan en l'absence du Commandant & du Lieutenant de Roi. Il fut fait ensuite, le 19 Mars 1690, Sergent-Major de la Citadelle de Tournay, où il épousa, le 27 Octobre suivant, Demoiselle *Albertine-Thérese de Celles*, née Comtesse de Beaufort : il fut créé Chevalier de l'Orde de Saint-Louis en 1693, & obtint une pension de 1000 livres sur cet Ordre. Il eut de son épouse, morte le 21 Février 1743, agée de quatre-vingts ans,

1. Pierre-Maurice, qui suit.

2. Pierre-Joseph; Colonel d'un Régiment de Cuirassiers, puis Général-Major au service de l'Impératrice Reine de Hongrie & de Bohême.

3. Joseph, Capitaine des Grenadiers dans le Régiment de Hainault, au service du Roi des Deux-Siciles.

4. Louis-Joseph, Capitaine de Dragons dans le Régiment de *Guébriant*.

5. Et Pierre-Balthazard, Chanoine Régulier de Saint-Ruffe, & Prieur de Marsane.

III. Pierre-Maurice d'Argoud, successivement Capitaine d'Infanterie en 1706, Chevalier de Saint-Louis en 1730, Commandant de Bataillon dans le Régiment de Piémont, par commission du 1 Octobre 1743, s'est retiré du Service en 1754, avec une pension de 800 livres. Il avoit épousé, par contrat du mois de Mai 1718, Demoiselle Antoinette-Rose d'Argoud, niéce de Guillaume d'Argoud, Prieur de Saint-Siméon de Bressieu, & fille de Jean-François d'Argoud, alors Chanoine de l'Eglise Primatiale de Vienne, & de Demoiselle *Paule de Lasle*, sa femme. De ce mariage sont issus :

1. Maurice-André, Chanoine de l'Église de Vienne, & Prieur de Saint-Siméon.

2. Jean-Baptiste-Gaston, qui suit.

3. Robert, Chevalier de Saint-Louis, Lieutenant de Roi, Major-Général & Inspecteur des Troupes à Saint-Domingue, & Gouverneur de la partie du Sud dans cette Isle, nommé Brigadier des Armées du Roi en 1763? Il est marié, & a postérité.

4. Pierre-Maurice, Capitaine au Régiment de Piémont.

† a Maréchal de Camp le 12 Novembre 1770; et Gouverneur Général des Isles françoises sous le Vent, le 10 Février 1777, par le décès du Comte d'Ennery, qui étoit pourvu de cette place. Gaz. de fr. année 1777. N°13.

5. Marie-Madelene, Religieuse dans l'Abbaye des Hayes, Ordre de Cîteaux.

6. Et Anne-Marie, Religieuse au Couvent de Sainte-Marie à Grenoble.

IV. Jean Baptiste Gaston d'Argoud, Seigneur de Veissilieu, de Panossas & de Moras, est entré dans le Régiment de Piémont en 1733, a été fait Capitaine en 1741, Chevalier de Saint-Louis en 1747, & Commandant de Bataillon en 1756. Il a épousé, par contrat du 28 Septembre 1754, Demoiselle *Jeanne-Marie Cellard*, fille d'*Etienne*, Seigneur de Montaclar, & de Demoiselle *Marie-Madelene de Court*, dont:

1. Etienne-Maurice, né le 23 Novembre 1756.

2. Et Jeanne-Rose.

Les armes: *d'azur, à trois fasces d'or.*

† Seigneur

— ARGOUGES (d'), Seigneur de Grâtot, de Boussigny & de Gandville, en Normandie, Généralité de Caen: ancienne Maison, qui tire son nom de la Terre d'*Argouges*, située près Bayeux, & dont les Seigneurs étoient connus sous le regne de Guillaume *le Conquérant*. *La Roque*, dans son histoire de *Harcourt*, p. 527, parle de Raoul d'Argouges, nommé à l'Échiquier tenu à Falaise en 1209, & d'un autre Raoul d'Argouges, qui fut fait *Chevalier* à Paris en 1313.

Monseigneur Guillaume d'Argouges, Chevalier, comparut à Saint-Sauveur-le-Vicomte, le 1 Juin 1383, avec huit Écuyers de sa compagnie.

Suivant le même *la Roque*, Pierre d'Argouges, assista, comme député, aux Etats tenus à Tours l'an 1483, avec *Philippe de Vassi* & *Jean le Sens*.

Jean d'Argouges étoit Conseiller au Parlement de Rouen en 1499.

I. Guillaume d'Argouges, I du nom, marié à *Jeanne de Grâtot*, eut pour fils,

II. Raoul d'Argouges, I du nom, marié à *Jeanne de Crôville*, pere & mere de

III. Raoul d'Argouges, II du nom marié, à *Emme de Baufou*, dont est sorti

IV. Raoul d'Argouges, III du nom, marié à *Jeanne de Semilly*, dont

V. Raoul d'Argouges, IV du nom, qui s'allia à *Thomasse de Beaumont*, dont

VI. Guillaume d'Argouges, II du nom, qui épousa *Jeanne de Clamargani*, pere & mere de

VII. Philippe d'Argouges, qui eut pour femme, *Marguerite de Champagne*, dont

VIII. Jean d'Argouges, vivant en 1420, qui épousa *Charlotte de Carbonnel-Canisy*, pere & mere de

IX. Pierre d'Argouges, I du nom, qui épousa le 17 Mars 1471, *Marie Aux-Epaules*, sœur de *Georges Aux-Epaules*, Écuyer du Roi Louis XI, marié, suivant l'histoire de *Harcourt*, p. 1525, vers l'an 1457, avec Madelene de Dreux, de la Maison Royale de France, &

fille de *Richard Aux-Epaules*, Capitaine du Pont-Au demer, & de *Jeanne de Surienne*. Il eut de ce Mariage,

X. Pierre d'Argouges, II du nom, vivant en 1508, avec sa femme *Guillemette de Foligny*, mere de

XI. Gilles d'Argouges, vivant en 1540, avec *Louise d'Angeville*, son épouse, pere & mere de

XII. Jacques d'Argouges, Seigneur de Grâtot, qui épousa, en 1550, *Renée du Pont-Bellanger*, Dame de Rannes & d'Asnebec, Terres & Baronnies situées en Normandie, dans le Balliage de Falaise, qu'elle lui apporta en dot. Elle fut mere de

XIII. Charles d'Argouges, Seigneur de Grâtot, Baron de Rannes & d'Asnebec, qui épousa, le 5 Avril 1603, *Marie-Madelene Clausse*, Dame de Fleury, dont il eut :

1. Henri, qui suit.

2. Et Jacques, auteur de la branche des Seigneurs de Fleuri, rapportée ci-après.

XIV. Henri d'Argouges, Baron de Rannes, Gouverneur & Bailli d'Alençon, se maria avec *N..... de Cauvigny*, Dame de Combray, dont

XV. Nicolas d'Argouges, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Colonel-Général des Dragons, en faveur duquel les Baronnies d'*Asnebec* & de *Rannes* furent érigées en *Marquisat*, sous le nom de *Rannes*, par lettres de 1672, enregîtrées au Parlement & en la Chambre des Comptes de Rouen, les 31 Janvier & 21 Novembre 1673. Le Marquis de Rannes fut tué en 1678, & laissa de *Charlote de Bautru*,

XVI. Louis d'Argouges, Marquis de Rannes, Maréchal-de-Camp, mort le 15. Août 1748. Il avoit épousé le 12 Novembre 1708, *Charlote-Catherine d'Ernothon*, Dame de la Baronnie de Pont-l'Abbé en Bretagne, dont il a eu :

1. Charles-Louis, Marquis de Rannes, Maréchal-de-Camp en 1748, marié, 1°. le 29 Mars 1742, à *Marie-Angelique-Claudine-Henriette de Bec-de-Lievre-de-Cany*, morte en 1760; & 2°. le 7 Mai 1761, à *Louise-Melchiore de Carbonnieres*. Du premier lit il a un fils, nommé *le Baron d'Asnebec*, né le 26 Mai 1751.

2. Louis-François, dit *le Comte de Rannes*, Gouverneur d'Alençon, marié en Août 1750, à *N..... d'Autemare-d'Ervillé*. Il est mort le 29 Octobre 1767.

3. Nicolas-Louis, dit *le Chevalier de Rannes*, Chevalier de Saint-Louis, Lieutenant-Colonel dans le Regiment de *Chapt*, Dragons.

4. Charlote, mariée à *Joseph-François-Louis*, Baron de *Gabriac*,

5. Anne-Françoise, mariée à *Jean de Moneins*, Baron de Trois Villes.

6. Marie-Thérese, Abbesse de l'Abbaye Royale de Chaillot-lez-Paris.

7. Et Marie-Anne, Religieuse.

Branche des Seigneurs d'ARGOUGES-FLEURI.

XIV. Jacques d'Argouges, Seigneur de Fleuri, du chef de sa mere, & Baron de Mondreville, second fils de Charles, Seigneur de Grâtot, Baron d'Asnebec & de Rannes, & de *Marie-Madelene Clausse*, Dame de

Fleuri, s'allia avec *Madelene-Genevieve de Montchal*, dont il eut

XV. Jean-Pierre d'Argouges, Seigneur de Fleuri, qui obtint que la Chapelle-la-Reine, Seigneurie unie à la Baronnie d'Acheres, fut érigée en *Marquisat* par lettres du mois d'Avril 1680, enregîtrées le 18 Décembre 1682. Il épousa *Françoise le Pelletier*, dont il eut:

1. Louis-Henri, dit *le Marquis d'Argouges*, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Gouverneur d'Avesnes.

2. Et Jerôme, qui suit.

XVI. Jerôme d'Argouges, ~~Conseiller d'Etat~~, Lieutenant-Civil au Châtelet de Paris, mort en 176..., avoit épousé, le 10 Avril 1700, *Marie-Françoise-Adelaïde de Creil-de-Bournezeau*, dont il a eu:

1. Alexandre-François-Jérôme, ancien Lieutenant-Civil au Châtelet, après son pere, Conseiller d'État en 1766, marié, en 1746, à *Marguerite-Françoise Le Févre-de-la-Falluère.*

2. Michel-Pierre-François, Marquis d'Argouges, Capitaine dans la Gendarmerie, Maréchal-de-Camp, marié, par contrat du 22 Février 1741, avec *N..... de Courtarvel-de-Pezé.*

3 & 4. Marie-Françoise-Adelaïde & Marie-Susanne-Françoise.

Les armes: *écartelé d'or & d'azur, à trois quinte-feuilles de gueules, deux en chef & une en pointe, brochantes sur le tout.*

— ARLATAN: la famille des Barons de *Lauris*, du nom d'*Arlatan*, du même tronc que celle éteinte qui faisoit sa demeure à Arles, dont elle porte les armes, tire son origine d'

I. Antoine d'Arlatan, qui épousa *Anne de Grimaldy*, de laquelle il eut,

II. Pierre, marié à Sallon, 1°. avec *Yolande de Cadonet*, le 2 Novembre 1552, (*Chabot*, Notaire): 2°. avec la Demoiselle *de Londes*, sans enfans, en 1560, (*Pichon d'Alais*, Notaire). Il eut de son premier mariage:

III. Jacques d'Arlatan, marié avec *Jeanne de Loseran*, qui possédoit les Terres de Fesc & de Montaud en 1561, (*Pichon d'Alais*, Notaire): de ce mariage naquit,

IV. Jean d'Arlatan de Montaud, lequel s'établit à Aix, où il épousa, par contrat passé en 1631, devant *Beaufort*, Notaire, *Anne de Salve*, dont il eut,

V. Sextius d'Arlatan, Conseiller au Parlement, pere de

VI. Jean d'Arlatan, pourvu de son Office en 1689, & marié, en 1692, avec *Marie-Anne de Veneroſi de Pisciolini*, des Comtes d'Estredo. Il fit acquisition, en 1718, de la Baronnie de Lauris, des Terres de Puget & de la Roche; & par Lettres-Patentes du mois de Mars 1723, enregîtrées au Parlement & en la Chambre des Comptes, en 1725; cette derniere Terre fut érigée en *Marquisat*, en faveur dudit Jean d'Arlatan, & de toute sa postérité. Il eut pour fils:

1. Sextius, qui suit.

2. Jean-Louis.

3. Et Thérese, mariée en 1731, (*Vagier*, d'Aix, Notaire,) avec

Elzéard de Sabran-Baudinar, des Comtes de Forcalquier & d'Arian.

VII. Sextius d'Arlatan, l'un des Commiſſaires actuels de la Nobleſſe, Baron de Lauris, Marquis de la Roche, a épouſé, en 1724, Marie-Therese-Honorée d'Arlatan, de la Ville d'Arles, (*Brunet*, Notaire à Arles,) fille héritiere de Melchior d'Arlatan, par laquelle la famille, dont il eſt ici queſtion, jouit de tous les biens & priviléges de celle d'Arles. De ce mariage ſont nés,

1. Jean-Louis-Martin.

2. Marie-Françoise-Eulalie, mariée à Nîmes, en 1753; (*Boyer*, Notaire à Aix,) avec Noble *Charles de Paſcal*, Baron de Reyranglade.

3. Et Félicité-Charlotte Gabrielle, mariée auſſi dans la même Ville, (*Guyon*, Notaire,) avec Noble *Jean-Louis de Rouviere*, Seigneur de Dions, Chevalier de l'Ordre Militaire de Saint-Louis, Lieutenant-Général-Criminel du Préſidial de Nîmes.

Les armes : *d'argent, à cinq loſanges en croix, de gueules.*

ARLOS, ou ARLOZ : ancienne Nobleſſe qui a donné ſon nom à la Paroiſſe & au Château d'Arloz, dans le haut Bugey, Terre qu'elle a poſſédée pendant pluſieurs ſiécles. *Guichenon*, dit que le Roi a tenu & tient encore garniſon à Arloz.

Il y a dans les archives des Bénédictins, Ordre de Cluny, à Saint-Rambert, en Bugey, un titre en parchemin de la remiſe faite par le Comte de Savoye au Comte & Seigneur de Milan, du Marquiſat de Saint-Sorlin, en l'an 1100. Le Comte & Seigneur de Milan choiſit, & ne voulut pour caution de ladite remiſe qu'Henri d'Arloz, nommé, dans ledit acte, *Nobilis Miles, potens* Henricus d'Arloz, *ſponſum præſtans, pro Domino Comite Sabaudiæ*, &c... Ce Comte ayant refuſé toute autre caution dudit traité & remiſe, cet acte, avec ce que dit *Guichenon*, dans ſon *Hiſtoire de Breſſe*, ſur la Maiſon d'Arlos, prouve ſon antiquité, & la haute conſidération où elle étoit dès les dixieme & onzieme ſiécles. Son origine ſe perd dans l'obſcurité des tems, & l'Auteur des Préludes veut perſuader, par de ſolides raiſons, qu'elle la tire des anciens Rois de Bourgogne. Elle a poſſédé, pendant pluſieurs ſiécles, la Seigneurie d'Arlos, dans le haut Bugey. Elle a donné un Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem, en 1245.

Une fille de cette Maiſon, Jeanne d'Arloz, fille de Noble Jacques d'Arloz, & de *N... de Balleyſon*, d'une famille ſortie des anciens Ducs de Bretagne, eſt entrée dans celle de *Saint-François de Sales*, par ſon mariage avec *Chriſtophe de Sales*; elle fut biſayeule paternelle du ſaint Evêque.

I. La filiation ſuivie de cette Maiſon ne commence qu'à Jean d'Arlos, Chevalier, qualité qui, dans ces tems-là, étoit la marque de la plus haute Nobleſſe. Il vivoit en 1235; il eut, entr'autres enfans :

II. Gilles d'Arloz, Chevalier en 1264, qui ſuccéda à ſon pere

dans tous ſes biens. Il épouſa *Matheline Laure*, qui étoit d'une ancienne Nobleſſe, ſœur de *Jacques Laure*, Chevalier, ſurnommé le *Buſle*, de la Maiſon de *Laure*, de laquelle étoient iſſus les anciens Seigneurs de *Brotel* & de *Chapeaucornu*, en Dauphiné; il en eut :

III. Gilles d'Arloz, II du nom, Chevalier, Seigneur de la Servette & de Leymen, quivivoit en 1312; il eut, entr'autres enfans :

IV. Gilles d'Arloz, III du nom, Chevalier, Seigneur de la Servette & de Leymen, qui vivoit en l'an 1350, & eut de *Catherine de Conzié*, illuſtre & ancienne Nobleſſe, qui ſubſiſte, *voyez* CONZIÉ,

V. Gilles d'Arloz, IV du nom, Chevalier, Seigneur de la Servette & de Leymen. Celui-ci ſe maria avec *Marguerite de Gletteins*, ancienne Nobleſſe éteinte, qui a fourni des Comtes à Sain-Jean-de-Lyon. Voyez *Gletteins*, dans les Mazures de l'Iſle-Barbe, de M. *le Laboureur*. Elle étoit fille de *Gui*, Chevalier, Seigneur de *Gletteins*, & vivoit encore, avec ſon mari, en 1390, dont elle eut Antoine, qui ſuit, & Guillaume.

VI. Antoine d'Arloz, Chevalier, Seigneur de la Servette & de Leymen, accorda aux Bourgeois & Syndic de Leymen, les franchiſes, immunités & priviléges, ſemblables aux franchiſes, immunités & priviléges des Bourgeois & Habitans de Crémieu, de Saint-Denis, de Choſſon & de Lagnieu, accordés par Jean, Dauphin de Viennois, en l'année 1315. Il y eut Sentence arbitrale entre lui & les Habitans de Leymen, à l'occaſion du guet & garde, & de la fortification du Château de la Servette, par laquelle les Habitans ſont condamnés à faire leſdits guet & garde en tems néceſſaire & de guerre, à fortifier ledit Château, & conſtruire, dans l'enceinte de la Servette, des maiſons pour s'y retirer en tems néceſſaire, & ledit *Nobilis Miles & potens* Antonius d'Arloz à leur donner leſdites franchiſes ci-deſſus, &c. Antoine d'Arloz épouſa *Marguerite de Coſtain-de-Puſignan*, d'une ancienne Maiſon du Dauphiné. Il en eut :

1. Gilles, qui ſuit.
2. Jacques, Seigneur de Gletteins.
3. Gui, Seigneur de la Ville.
4. Et Isabeau.

VII. Gilles d'Arloz, V du nom, Chevalier, Seigneur de la Servette & de Leymen, s'allia avec *Jeanne de Nancuyſe*, fille de Gui *de Nancuyſe*, Chevalier, Seigneur de Boha, & de *Marie de Montagu*. Leurs enfans furent :

1. Galéas, Seigneur de la Servette, nommé Gallois d'Arloz, dans une Lettre du 20 Mars 1454, que lui écrivit le Duc de Savoye, afin qu'il eût à ſe tenir prêt à marcher à ſon ſervice pour le mois d'Avril de la même année; mort en 1491.
2. Pierre, qui ſuit.
3. Et Huguette.

VIII. Pierre d'Arloz, Ecuyer, Seigneur de la Servette & de Leymen, eut de *Marie de Malaval*, ſon épouſe :

1. Jacques, qui ſuit.

de *Daniel*, Chevalier, Seigneur de Longecombe, & de *Françoiſe de Vaurion*, d'une famille dont il y a eu pluſieurs Comtes de Lyon :

1. VICTOR, mort jeune.

2. ANTOINE, qui ſuit.

3. FRANÇOIS, Lieutenant au Régiment étranger d'*Ethoy*, en 1693, mort Prêtre & Religieux de l'Ordre des Grands-Auguſtins.

Et deux filles, Religieuſes au Couvent de Salettes, en Dauphiné, auſſi décédées ; il falloit alors des preuves de Nobleſſe pour y être reçues.

XIV. ANTOINE D'ARLOZ, Chevalier, Seigneur de la Servette & de Leymen, Baron de Saint-Victor, de Saint-Juſt, la Fouilleuſe, & Comte d'Entremont, Capitaine au Régiment d'*Ethoy*, en 1691, eut de *Sibille-Catherine-Laurence du Montet*, ſa femme, fille de *Jean du Montet*, Ecuyer, Baron de la Collonge, & de *Charlotte de Lambertie*,

1. JEAN-JOSEPH, qui a ſervi long-tems, à préſent Invalide.

2. PIERRE-JOSEPH, qui ſuit.

3. HONORÉ-HIACINTHE, rapporté après ſon frere.

4. Et JEANNE-MARIE, morte Religieuſe de la Viſitation, à Saint-Amour, en Franche-Comté ; elle avoit été reçue à Saint-Cyr en 1705, & fit profeſſion chez les Dames de la Viſitation, en 1719. Les autres enfans, au nombre de ſept, ſont décédés.

XV. PIERRE-JOSEPH D'ARLOZ, Seigneur de la Servette, Chevalier, Baron de Saint-Victor, Comte d'Entremont, eut brevet d'Enſeigne de la Compagnie Colonelle, dans le Régiment de *Durfort-Boiſſiere*, n'étant alors âgé que de onze ans & quatre mois. Il a épouſé, le 23 Décembre 1739, *Marie-Claire de Boſredon*, fille de *N... de Boſredon*, Marquis du Puy-Saint-Gulmier, Seigneur, Baron de Sugères, de Gnerines & de Saurier, & Baron de Tour aux Etats-Généraux de la Province de Languedoc, & particulier du Diocèſe de Gévaudan, à cauſe de la Baronnie de Canilhac, & de *Louiſe d'Aubuſſon*, des mêmes nom & armes que les Ducs *de la Feuillade*, morte le 24 Janvier 1755. De ce mariage ſont nés,

1. FRANÇOIS-MAXIMILIEN, décédé à l'âge de huit ans & demi, ayant ſon brevet du Pape pour Malte.

2. Et MARIE-FRANÇOISE-MAXIMILIENNE, vivante, & âgée de 25 ans au mois d'Avril de cette même année.

XVI. HONORÉ-HIACINTHE D'ARLOZ, Chevalier, Seigneur de la Servette & de Leymen, frere puîné de PIERRE-JOSEPH, ci-deſſus mentionné, a ſervi depuis 1715 juſqu'en 1725, en qualité de Volontaire dans le Régiment d'Auvergne, Infanterie. Il s'eſt marié deux fois ; en premieres noces, par contrat du 27 Octobre 1740, avec *Claudine-Catherine de Morgnieu*, fille majeure de *François de Morgnieu*, Ecuyer, Seigneur de Gramont, & de feu Dame *Joſephe du Plaſtre-d'Ambléon* ; en ſecondes noces, avec *Marguerite de Gallien*, fille de *François de Gallien*, Chevalier, Seigneur de la Chaux, ancien Major de Milice, Capitaine

au

au Régiment de *Genſac*, par Commiſſion de 1734, qui a ſervi trente-un ans, & auquel le Roi a accordé, en 1721, une penſion de ſix cents livres, & de *Françoiſe Randan.*

Les enfans du premier lit ſont :

1. CLAUDE-ANTHELME, né en 1748.
2. CLAUDINE-ADRIENNE, née en 1742.

Les enfans du ſecond lit ſont :

3. 4. & 5. FRANÇOIS-HONORÉ. JEAN-PIERRE. Et JEAN-BAPTISTE.

Marguerite de Gallien-de-la-Chaux, mere de ces trois enfans, en a été tutrice.

La famille d'ARLOZ a été maintenue dans ſa nobleſſe le 26 Juin 1669, par M. *Boſchu*, Intendant de Bourgogne, & Commiſſaire député par Sa Majeſté pour la recherche de la Nobleſſe du département de Dijon. Cette Sentence, rendue en faveur de BENOIST D'ARLOZ, a été enregiſtrée au Parlement de Dijon, & au Greffe de l'Election de Montbriſon, le 7 Décembre 1725. Il y a eu auſſi un Arrêt en commandement du Prince Souverain de Dombes, qui caſſe l'Arrêt de ſon Parlement de Dombes, *motu proprio*, en faveur de PIERRE-JOSEPH, & HONORÉ-HIACINTHE D'ARLOZ, freres, du 16 Février 1736, qui les maintient auſſi dans les exemptions & priviléges accordés aux véritables Nobles.

Les alliances de la Maiſon d'ARLOS ou d'ARLOZ, ſont avec les meilleures familles des Provinces de Breſſe, de Franche-Comté, de Bourgogne, de Dauphiné, de Languedoc, &c. Elle porte pour armes, *d'azur, à un lion d'or, armé & lampaſſé de gueules*; cimier, *un taureau* : ſupports, *deux taureaux de même*; deviſe anciennement : *Nobilis miles, potens.*

Guichenon s'eſt trompé aux armes de cette famille, lui ayant donné les armes de celle de *Granet de Saint-Julien*, qui s'étoit miſe en poſſeſſion de la Terre & Château de la Servette, qu'elle poſſédoit encore au tems qu'il écrivoit, par Arrêt du Parlement & du Conſeil. Cette Terre de la Servette & de Leymen eſt revenue enſuite aux d'ARLOZ.

Les armes, (ſelon l'Armorial de France), ſont : *d'azur, à un lion d'or, la langue & les griffes de gueules.*

+ —ARLOT-DE-FRUGIE : LOUIS-ISAAC ARLOT-DE-FRUGIE, Seigneur de la Roque, Exempt des Gardes-du-Corps du Roi, Meſtre-de-Camp de Cavalerie, & Chevalier de Saint-Louis, épouſa, le 22 Mars 1712, *Suzanne-Françoiſe de la Doire*, fille de *Léonard de la Doire*, Ecuyer, Seigneur du Mas & de Bénévent, & de *Marie Choqueux*, dont naquit LÉONARD ARLOT-DE-FRUGIE, Seigneur de la Roque, reçu Page de la Reine, le 20 Mars 1728, qui a prouvé par titres ſa filiation, depuis JACQUES, ſon triſayeul, Seigneur de Frugie, vivant avant l'an 1600.

Il a de plus produit un Arrêt du Conſeil, rendu contradictoirement, le 17 Novembre 1668, par lequel ÉLIE ARLOT, ſon ayeul, Ecuyer, Seigneur de Sainte-Marie, de Cumont & de la Roque, a été maintenu dans la poſſeſſion de ſa nobleſſe, ſur des titres qui y ſont énoncés, &

qui remontent jusqu'à JEAN ARLOT, Ecuyer, Sieur de Frugie, vivant en l'an 1480, qui étoit le sixieme ayeul dudit LÉONARD, Page de la Reine.

Les armes : *d'azur, à trois étoiles d'argent rangées en fasces, & accompagnées en chef d'un croissant de même, & en pointe d'une grappe de raisin, aussi d'argent, tigée & feuillee de sinople.*

Releve. * ARMAGNAC : Province, avec titre de Comté, en Gascogne, qui consiste aujourd'hui dans les Comtés & Seigneuries de Fezensac d'Armagnac, de Biranne & Baran ; les Vicomtés de Loumagne, d'Auvillard, Fezensaguet & de Bruillois ; les Seigneuries de Lectours, d'Ausan, Rivierre-basse, où est le Château de Malbourque, Aure, Magnoac, Barrousse & Nertes. Lorsqu'elle ne comprenoit que le Comté d'Armagnac, elle fut possédée par *Guillaume Garcie*, Comte de Fezensac, qui la donna en partage à son second fils *Bernard* I du nom, Comte d'Armagnac, qui vivoit sous le Roi LOTHAIRE, fils de LOUIS d'*Outremer*. Le dernier des anciens Comtes d'Armagnac, mourut Archevêque d'Avignon en 1585, âgé de 80 ans. Il étoit fils d'un bâtard, & la branche des enfans légitimes étoit éteinte auparavant.

De ces anciens Comtes d'Armagnac, sont sortis les Ducs de Nemours par *Bernard d'Armagnac*, Comte de Pardiac, &c, mort en 1462. Le dernier de ces Ducs fut *Jean d'Armagnac*, Duc de Nemours, mort à la bataille de Cérignolles, le 28 Avril 1503.

Les Vicomtes de Fezensaguet sont aussi sortis des anciens Vicomtes d'Armagnac, par *Gaston d'Armagnac*, Vicomte de Fezensaguet, qui fut institué héritier de ce Vicomté par le testament de son pere. Il mourut en 1320 ; sa postérité a fini à *Jean d'Armagnac*, II du nom, Comte de Pardiac, Vicomte de Fezensaguet, marié à *Marguerite*, Comtesse *de Cominge*, morte en 1403.

L'Armagnac, qui fut démembré du Comté de Fezensac, par le Comte *Guillaume Garcie*, en faveur de *Bernard*, dit *le Louche*, son second fils, qui vivoit en 960, tomba en partage à *Charles*, Duc d'Alençon, du chef de son ayeule *Marie d'Armagnac*.

FRANÇOIS I, à qui ce Comté échut, en fit don à sa sœur MARGUERITE DE VALOIS, mariée en 1526 à HENRI D'ALBRET, Roi de Navarre. HENRI *le Grand* rapporta à la Couronne le Comté d'Armagnac. LOUIS XIV en fit don, le 20 Novembre 1645, à *Henri* de Lorraine, Comte de Harcourt, d'Armagnac & de Brionne, second fils de *Charles* I, Duc d'Elbeuf, qui a fait la branche des Comtes de Harcourt & d'Armagnac, il est mort le 25 Juillet 1666. *Voyez* LORRAINE.

Releve. * ARMAINVILLIERS, Seigneurie en Bretagne, érigée en Comté par Lettres du mois de Juin 1704, enregîtrées en Parlement le 30 Juillet suivant, en faveur de *Jacques-Louis de Beringhen*, premier Ecuyer du Roi, mort en 1769.

R. — ARMAND ou D'ARMAND de Foreſt-de-Blacons, noblesse ancienne, qui tire son origine de la Province d'Auvergne, & qui est éta-

blie, depuis pluſieurs ſiécles, dans celle du Dauphiné. *Louvet*, ſeconde partie de ſes additions à l'*Hiſtoire des Troubles de Provence, p. 107*, parle de la Maiſon d'ARMAND, ainſi que l'Abbé *Robert de Briançon*, Tom. I de l'*Etat de la Provence, p. 303*.

Cette Maiſon, compriſe dans la réviſion des feux du Dauphiné en 1450, eſt iſſuë, diſent les Hiſtoriens ci-deſſus cités, de l'illuſtre Vicomte d'ARMAND, qui vivoit l'an 1000. ALARD, dans ſon Nobiliaire du Dauphiné, dit qu'il s'eſt formé ſix branches de cette Maiſon, dont trois ſont éteintes, & trois ſubſiſtent.

De la branche aînée, il n'y a plus que M. l'Abbé d'ARMAND, Prieur du Bourg-à-Valence, qui a deux niéces, l'une mariée à M. de *Charenſi*, Gentilhomme de Grenoble; [illegible] M. *Garnier*, Conſeiller au Parlement de Dauphiné. + et une fille de la même maison, mais d'une autre branche, femme de

La ſeconde eſt celle d'ARMAND DE BLACONS, dont nous allons parler.

La troiſieme eſt celle établie en Provence.

La Maiſon d'ARMAND s'attacha aux Princes de la Maiſon d'Anjou. Pluſieurs furent à la conquête de Sicile. Un d'eux, au retour de cette expédition, épouſa une fille de la Maiſon de *Porcelet*, Dame en partie de la Seigneurie de l'Aubeſc. En 1341, une fille de cette Maiſon s'allia avec *Raymond d'Agoult*, Baron de Sault; & l'on trouve qu'en 1334, *Boniface de Vintimille*, Seigneur de la Verdiere, nomme, avec *Bertrand* & *Henri de Vintimille*, ſes freres, HUGON D'ARMAND, pour ſes exécuteurs teſtamentaires; ce qui fait conjecturer qu'il y a eu des alliances entre ces deux Maiſons.

Voilà ce que dit *Louvet* : un acte d'acenſement prouve que tous les biens ſitués en Provence, furent vendus ou affermés. Par un acte de 1364, PIERRE D'ARMAND & BERTRAND, acenſent une vigne.

I. PIERRE I eut pluſieurs enfans de ſa femme de la Maiſon d'*Agoult*. BERTRAND & JEAN, les deux cadets, reſterent en Provence. JEAN eſt auteur de la branche rapportée ci-après.

II. PIERRE II l'aîné, vint, avec un de ſes freres, s'établir en Griſale, Paroiſſe de Saint-Paul-en-Trieve, où ſa femme avoit quelques biens; & du produit de ceux qu'il avoit en Provence, il y en acheta d'autres. Le teſtament de PIERRE D'ARMAND, II du nom, de 1443, prouve qu'il étoit fils de PIERRE I, ainſi que ſon frere GUILLAUME, Abbé.

La réviſion des feux, faite à la Baume-des-Arnos, Diocèſe de Gap, & qui eſt entre les mains de M. ARMAND DE BLACONS, prouve que PIERRE II fut nommé Châtelain par CHARLES VII, pour autoriſer les Nobles à s'aſſembler, pour régler les ſubſides qu'ils devoient au Roi. LOUIS XI le continua dans la charge de Châtelain, qui ne ſe donnoit alors qu'aux plus anciens Nobles.

III. Le teſtament d'ANTOINE D'ARMAND prouve qu'il étoit fils de PIERRE II. Il hommagea ſes biens en fief en 1510. Il fut pere de

IV. ISNARD qui paya l'arriere-ban. Il fut député aux États de Dauphiné, charge qui n'étoit donnée qu'aux plus qualifiés Gentilshommes On lui donne pour femme une *de la Tour-Gouvernet*. Par ſon teſtament

de 1529, il fait ſes héritiers JULIEN & BIDAUT, & fait des legs à RAIMOND & à PIERRE, qui ſuit. RAIMOND prit alliance dans la Maiſon *de Flotte*, & mourut ſans enfans, ainſi que JULIEN & BIDAUT.

V. PIERRE III lui ſuccéda dans ſes biens. Il rendit hommage au Roi de pluſieurs de ſes Terres, & des autres aux Evêques de Die & de Valence. Il fut Gentilhomme de la Chambre du Roi, député à la Cour par les Etats de Dauphiné. Il commanda une troupe d'Infanterie ſous le régne de LOUIS XII, & ſe trouva à la bataille de Ravenne, à la conquête du Duché de Milan; commanda un corps de troupes, & ſervit dans les guerres de ſon tems avec la derniere diſtinction. Il teſta & laiſſa d'*Eſperite de Remuſa*, ſa femme, pluſieurs enfans, dont quatre ſont morts au ſervice de HENRI IV. GASPARD & JEAN, ſes deux autres fils, lui ſuccéderent.†

† Charlotte d'Armand, fille de Pierre III, épouſa Louis de Béranger, Baron du Dauphiné, dont elle n'eut qu'une fille mariée à Jean d'Armand, ſon germain, fils du premier lit d'un autre Jean d'Armand.

VI. GASPARD ſe maria avec *Juſtine-Alleman Dupuy-Montbrun*. Il rendit hommage de pluſieurs de ſes Terres au Roi, & des autres à l'Evêque de Valence (droit que cet Evêque tient de l'Empereur). GASPARD mourut ſans enfans, & laiſſa tous ſes biens à JEAN, ſon frere puîné.

VI. JEAN D'ARMAND, Seigneur des Baronnies de Lux, Greſce, Boriere, Rochebrune, Mirabel, &c. fut marié deux fois. Les enfans de ſa premiere femme hériterent de ces Terres, & formerent pluſieurs branches, qui ſont éteintes; JEAN D'ARMAND épouſa en ſecondes nôces, par contrat du mois de ..... 1624, *Iſabeau de Foreſt de Blacons*, fille aînée d'*Alexandre*, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Gouverneur d'Orange, Commandant dans le haut & bas Vivarais, Capitaine de cent hommes d'armes, & de *Marguerite de Gouvernet*, aux conditions de joindre le nom de Foreſt de Blacons au ſien. Les deux ſœurs cadettes d'*Iſabeau de Foreſt de Blacons*, épouſerent, l'une le Marquis de *Pélégrin*, du Languedoc; l'autre M. *Tolons*, d'une ancienne Nobleſſe du Dauphiné. La Maiſon de Foreſt de Blacons étoit une des anciennes du Royaume. Elle poſſédoit, dès l'an 1100, la Comté de la Jonchere en Dauphiné, Saint-Privas en Vivarais, la Baronnie de Blacons, Pontoja, Condillac, Saint-Marcel, &c.

JEAN D'ARMAND leva un Régiment d'Infanterie de dix compagnies en 1628, ſous le nom de *Blacons*; ce qui prouve que le pere de ſa femme lui avoit remis & ſon nom & ſes biens de ſon vivant; car il ne mourut qu'en 1639. En 1632, à la tête de ſon Régiment, & d'un corps conſidérable de troupes, il s'empara de la Ville & du Fort du Ban, avec le Capitaine *du Port*. Le Roi & le Connétable de *Leſdiguieres* furent ſatisfaits de ſon intelligence. Outre les Terres qu'il eut de l'héritage de ſon pere & de ſon frere aîné, il eut du mariage de ſa femme, la Baronnie de Blacons, Pontoja, la Buiſce, Condillac, les Mongis, Mirabel, la Seigneurie de Souſet-Saint-Marcel; les deux dernieres ont été réunies par le Roi au Duché de Valentinois, en faveur du Prince de Monaco. Dans ſon teſtament de 1654, il nomme les enfans du premier & du ſecond lit, qui moururent tous, excepté HECTOR, né de ſa ſeconde femme; qui ſuit.

VII. Hector-d'Armand-de-Forest-de-Blacons n'eut qu'un legs ſur les biens de ſon pere, & hérita des biens de ſa mere, *Iſabeau de Foreſt de Blacons*; ſçavoir, Mirabel, Condillac & Blacons. Il vendit pour le ſervice du Roi la Baronnie de Pontoja, la Buiſce & Blacons, en ſe réſervant le nom de *Blacons*, qu'il porta ſur le fief du *Deves*, qui s'appelle aujourd'hui de *Blacons*. Hector fut compris dans la réviſion des feux de 1663, & reconnu pour être d'une ancienne Nobleſſe, par jugement rendu par M. *Dugué*, Intendant de la Province. Ayant été aſſigné pour payer l'arriere-ban, il en fut exempt à cauſe de ſon ſervice. Il commanda une Compagnie de cent hommes à cheval. Le Roi lui donna mille hommes de troupes, pour enlever un fameux poſte dans le Vivarais, qui étoit occupé par les Rebelles; ce qu'il fit conjointement avec du *Poët*. Le Connétable de *Leſdiguieres* lui en fit ſes remercîmens au nom du Roi. Il ſervit enſuite en Savoye ſous les ordres du même Connétable, ſucceſſivement en qualité de Capitaine de Cavalerie & de Lieutenant-Colonel. Il ſe trouva en 1658 à la bataille des Dunes, ſous le Vicomte de *Turenne*, & à beaucoup d'autres affaires. Il teſta en 1669, & de ſon mariage avec *Olimpe du-Puy-de-Villefranche-Montbrun*, fille du Lieutenant-Général de ce nom, qu'il épouſa par contrat du 30 Août 1656, il laiſſa:

1. Alexandre-René, qui ſuit.

2. *N.* . . . . Chevalier de Mirabel, tué au ſervice étant Capitaine.

3. & 4. Le Chevalier de Forest, & le Chevalier de Condillac, auſſi Capitaines, qui ne ſe retirerent du ſervice, qu'à cauſe de leur grand âge, & de leurs infirmités.

VIII. Alexandre-René d'Armand de Forest, Seigneur de Blacons, émancipé par acte du 22 Avril 1686, fut Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de *Souterneau*. Il fit la campagne de 1673, à la tête de ſa Compagnie, ſous M. le Vicomte de *Turenne*, & celle de 1674, ſous le même Général. Il parvint enſuite à la Lieutenance-~~Générale~~ Colonelle de Cavalerie, du Régiment de *Conflans*. Louis XIV l'honora de la Croix de Saint-Louis; lui permit en 1702 de lever un nouveau Régiment à ſes frais, qui porta ſon nom. Il teſta le 1 Juin 1725. Ses infirmités & ſes bleſſures l'empêchant de continuer le ſervice, il eut l'agrément du Roi, pour remettre, en 1705, ſon Régiment à ſon fils aîné. De ſon mariage, contracté le 16 Décembre 1678, avec *Françoiſe de l'Egliſe*, tante du Cardinal d'*Angervilliers*, d'une ancienne famille de Languedoc, il eut:

1. Charles, qui ſuit.

2. & 3. Le Comte de Forest & le Chevalier Blacons, qui ont ſervi; le premier mort Capitaine de Cavalerie dans *Savine*; le ſecond, Capitaine au Régiment d'Auvergne, fut tué en 1734, au ſiége de Milan.

Et cinq filles, dont quatre Religieuſes, & la cinquieme morte fille.

IX. Charles Armand de Forest de Blacons, Seigneur de Condillac, Mirabel, Eſpenel & Blacons, qu'il hommagea au Roi en 1738, & dont il donna le dénombrement le 12 Mars 1740; Colonel du même

Régiment que ſon pere en 1705 ; & après l'incorporation de ſon Régiment dans celui de Foix, Colonel-Réformé à la ſuite du Régiment d'Auvergne, dans lequel il fit la campagne d'Eſpagne ; fut Chevalier de Saint-Louis, & Brigadier d'Infanterie en 1734. Le Roi obligea les Colonels-Réformés à prendre des Régimens de Milices. CHARLES D'ARMAND eut le troiſieme Bataillon du Dauphiné qui formoit ſon Régiment ; il y ſervit ſous les ordres du Bailli de Givry ; & comme plus ancien Brigadier, il fut placé au Petit-Landeau. Il épouſa, par contrat du 26 Septembre 1713, *Marguerite d'Hieres-de-Thuelin*, fille unique de *Balthaſard d'Hieres*, Marquis de Thueiln, & de *Françoiſe de Collonne-de-Revillac*. L'ancienne Maiſon d'*Hieres-de-Thuelin* eſt éteinte ; elle a donné grand nombre de Chevaliers de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem ; il en eſt parlé dans l'Hiſtoire de Malte. De ce mariage ſont nés :

1. *N.* . . . . D'ARMAND, Major du Régiment d'Auvergne, tué au ſiége de Prague.

2. CHARLES-PHILIPPE, qui ſuit.

3. ANDRÉ-BALTHAZARD, né le 28 Mai 1721, appellé l'*Abbé de Blacons*, Doyen du noble Chapitre de S. Pierre de Vienne, Vicaire Général du Diocèſe de Riez, & Député à l'aſſemblée du Clergé de France en 1765 & 1766, Abbé de l'Abbaye d'Aunay, Diocèſe de Bayeux, Ordre de Bernardins.

4. ~~& 5. Et deux filles non mariées.~~

X. CHARLES-PHILIPPE D'ARMAND, Marquis de Blacons, a fait hommage au Roi en 1756, pour les Terres de Condillac, Mirabel & Blacons & Maiſon-Forte de Thuelin. Il a ſervi pendant dix-ſept ans, en qualité de Capitaine d'Infanterie ; a fait les campagnes d'Allemagne, a paſſé en Corſe, à la ſuite du Régiment d'Auvergne, en qualité de Capitaine-Réformé ; s'eſt trouvé au ſiége de Prague, où ſon frere aîné fut tué, & ſon oncle, frere de ſa mere, qui étoit Capitaine de Grenadiers au Régiment de Royal-Baviere, avec commiſſion de Colonel. Il a épouſé par contrat du 25 Août 1755, *Madelene de Calviere de Boucoiran*, fille du Marquis de ce nom, dont :

1. LUCRETIUS.

2. Et LUCRETIUS-HIPPOLITE, mort au berceau, & trois filles.

Par le mariage de PIERRE D'ARMAND, I du nom, avec Mademoiſelle d'*Agoult*, cette Maiſon eſt alliée à une des meilleures du Dauphiné.

Par celui de PIERRE III avec *Eſperite de Remuſa*, elle eſt alliée avec les *la Tour-du-Pin-Soyan*, &c.

Par celui de JEAN, 1° avec *Marguerite du Gouvernet*, 2° avec Mademoiſelle *de Foreſt*, qui étoit fille d'une *la Tour-du-Pin-Gouvernet*, elle eſt alliée avec les *Duras* ; les *Chabrillan* ; les *Oraiſon* ; les *de Veſc* ; les *Lau* ; les *Alaric* ; les *Pélégrin* ; les *Gadoigne*, les *Tolon* & les *du Poët*, &c.

Celui d'HECTOR, avec *Olimpe de Villefranche-Montbrun*, lui donne les alliances de *la Tour-du-Pin*, la *Chaux*, *Montauban* ; une ſœur d'*Olimpe* épouſa le Comte de *Donna*, & leur mere étoit une Comteſſe de Friſe.

Celui d'ALEXANDRE-RENÉ avec Mademoiſelle de l'*Egliſe*, lui donne l'alliance d'*Argenvilliers* du Languedoc.

4. Charlotte-Gabrielle, abbeſſe de l'abbaye de Sézanne en Brie, ordre de S.t Benoît depuis 1770 S.r de Charlotte, mariée à François-René de la Tour du Pin, Marquis de la Chaux-Montauban.

Celui de CHARLES avec *Françoiſe d'Hieres*, lui donne celles des *Colonnes*, des *Revillac*, des *Revol*, des *Villars*, des *Rivoire*, dont la branche aînée s'eſt éteinte dans celle d'*Hieres*. Celle-ci a auſſi fini ſur la tête de cette *Françoiſe d'Hieres*, qui a eu trois freres utérins de M. *Kuffert* & de Madame *Callone*, ſa mere. Le premier, RENÉ, eſt mort Capitaine dans Alſace; le ſecond a été Doyen & Prébendier de la Cathédrale de Straſbourg, & Conſeiller Intime des Princes d'Empire, & le troiſieme a été tué à Prague, Capitaine des Grenadiers au Régiment de Royal-Baviere.

Celui de CHARLES-PHILIPPE avec *Madelene de Calviere*, allie enfin la Maiſon d'ARMAND avec celle de *Calviere*, dont N.... le Marquis de *Calviere*, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Cordon Rouge, ci-devant Commandant de la Maiſon du Roi.

La Maiſon d'ARMAND DE BLACONS eſt, par le mariage de quelques-unes de ſes filles, entrée dans celle de *la Tour-du-Pin*, & y eſt doublement alliée.

Les armes : *faſcé d'argent & de gueules, de ſix pieces.*

—ARMAND-DE-GARCINIERE. Cette Famille noble, originaire de la Province d'Auvergne, ſuivant un mémoire envoyé, eſt une branche de celle d'ARMAND, dont nous venons de donner la généalogie, & a, comme elle, pour tige le célebre ARMAND qui vivoit en l'an 1000. Ces deux branches ſont, comme on l'a dit, originaires d'Auvergne, & celle-ci a pour auteur JEAN, qui ſuit, premier ou ſecond fils de PIERRE I; car nous ignorons laquelle des deux eſt l'aînée.

II. JEAN D'ARMAND, Seigneur de Reveſt, de Turris, & du Val-d'Ardennes, ſervit les Comtes de Provence dans les guerres de Naples. Ce fut à cette conſidération que LOUIS III lui accorda, par Lettres-Patentes, données à Coſſance, le onze Mars 1431, pluſieurs dons & priviléges, avec une penſion conſidérable, de même qu'à RAIMOND D'ARMAND, ſon frere, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem, qui avoit auſſi beaucoup ſervi dans les guerres que les Comtes de Provence avoient eues. Il épouſa Demoiſelle *Marguerite de Pontevès*, des Seigneurs de Lambect & de Château-Renard, le 16 Janvier 1400. Il lui fut permis, quelques années après, de dépoſer ſon contrat de mariage dans les archives de la Cour des Comptes de Provence, pour y être conſervé, par une prérogative qui n'étoit accordée qu'aux principaux Seigneurs de la Province. Il rendit hommage au Comte de Provence, le 21 Décembre 1437, pour ſes Terres de Turris, du Reveſt & du Val-d'Ardennes. Il teſta le 12 Janvier 1438, & laiſſa de ſon mariage :

1. JEAN, mort ſans poſtérité.
2. GUILLAUME, qui ſuit.
3. & 4. JEAN & RAIMOND, tous deux Chevaliers de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem.

III. GUILLAUME D'ARMAND, Seigneur de Turris, du Reveſt & du Val-d'Ardennes, obtint du Roi RENÉ des Lettres-Patentes, données à

Aix le 26 Février 1473, qui lui confirmerent tous les dons qui avoient été faits à ſon pere, & la même penſion, ainſi qu'à JEAN & à RAIMOND, ſes freres; & ce, en récompenſe des pertes que ſa famille avoit ſoufſertes dans les guerres où ils avoient ſervi. GUILLAUME D'ARMAND fut encore fait Chambellan & Conſeiller du Roi. Il fut auſſi co-Seigneur de la Terre de Pierrefeu, par le mariage qu'il contracta avec *Catherine de Pierrefeu*, dont il eut :

1. ROSOLIN, héritier par le teſtament de ſon pere, du 12 Octobre 1479, qui a fait la branche de *Pierrefeu*, éteinte depuis longtems.

2. NICOLAS, légataire de ſon pere, qui ſuit.

3. HUGON.

4. BÉRENGER, qui fut deſtiné pour être Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem. On ignore s'il l'a été.

5. & 6. CATHERINE & ETIENNETTE.

IV. NICOLAS D'ARMAND vint s'établir à Marſeille, où il épouſa *Madelene d'Armand*, du même nom que lui; on croît même qu'elle étoit de la même famille. Il en eut :

1. ANTOINE, qui ſuit.

2. & 3. MICHEL & HUGON.

4. Et HONORÉ, marié avec *Antoinette de Nantes :* dont il n'eut qu'un fils nommé FRANÇOIS, qui ne laiſſa point de poſtérité, de *Virginie de Caradet*, ſa femme.

V. ANTOINE D'ARMAND, Sieur du Rodier, héritier par le teſtament de NICOLAS ſon pere, du 30 Avril 1523, ſervit le Roi FRANÇOIS I ſur les galeres, & fut Lieutenant de celle nommé *la Lévriere*. Après le ſiége de Marſeille, par CHARLES DE BOURBON, & l'Empereur CHARLES-QUINT, où il reçut quelques bleſſures, il épouſa *Barthélemie de Sicaves*, fille de *François de Sicaves*, d'une famille originaire de la ville de Boniface, & de *Catherine Boëte*. Il eut de ce mariage :

1. FRANÇOIS, qui ſuit.

2. NICOLAS, qui ſervit, tant ſur mer que ſur terre, ſous les régnes de CHARLES IX & de HENRI III. Il eut une Compagnie de cent hommes, lorſqu'on envoya une armée en Portugal, où il perdit la moitié de ſa Compagnie, & fut dangereuſement bleſſé d'une mouſquetade à la jambe gauche. Étant dans le deſſein de rentrer en France, pour ſe faire guérir de ſes bleſſures, il reçut une lettre de la Reine CATHERINE DE MÉDICIS, par laquelle elle le prioit de s'arrêter dans l'Iſle de Treſere, afin de s'oppoſer aux entrepriſes dont on étoit menacé par les Eſpagnols; & où elle lui marquoit qu'il ne pourroit rendre un plus grand ſervice à l'Etat. Il y demeura & commanda les Troupes qui y étoient, juſqu'à la fin de l'année 1583, qu'il les ramena en France. Le Roi, en récompenſe de ſa bonne conduite, & des ſervices qu'il lui avoit rendus, lui fit expédier des Lettres-Patentes du don du Conſulat de Liſbonne & de toute la Côte, pour le faire exercer par qui il voudroit : il fut enſuite Capitaine de Vaiſſeau de Sa Majeſté, en l'année 1587. Il ſervit enſuite en qualité d'Aide-de-

Camp,

Camp, pendant le siége de la Rochelle, & fut employé en diverses importantes occasions, par le Baron *de la Garde*, Général des Galeres de France; ce fut dans les fonctions de cet emploi qu'il fut fait prisonnier, dans une embuscade que dresserent les Rochelois. Bientôt il fut échangé, par ordre de la Reine-Mere, & peu de tems après il fut tué dans un combat naval, où il commandoit une escadre.

3. Et MADELENE, mariée avec *Claude de Boniface*, Sieur de Cabannes.

VI. FRANÇOIS D'ARMAND, héritier de son pere, par son Testament du 22 Juin 1535, acquit le 18 Juillet 1577, la Terre & Seigneurie de Garciniere. Il avoit servi dans toutes les guerres d'Italie sur les Galeres, & pendant les guerres & troubles de Provence. Ce fut en considération de ses services que le Roi HENRI III lui permit, par Lettres-Patentes données à Paris, le 23 Avril 1575, de racheter telle Place & Seigneurie aliénée des Domaines de Sa Majesté, à titre de rachat, pour en jouir en conséquence de sa noblesse, en titre de Baronnie. Par d'autres Lettres-Patentes, du 16 Juillet 1578, il inféoda audit Seigneur de Garciniere, & lui donna, en titre d'emphithéose & bail perpétuel, les Seigneuries de Quinson & la Bastidonne, avec toute haute & moyenne jurisdiction, à la pension de trente livres due à Sa Majesté. Le même Prince lui fit encore expédier d'autres Lettres-Patentes, données le 22 Août de la même année, pour le faire jouir d'un jardin situé proche l'Abbaye Saint-Victor, à Marseille, & le tout en récompense de ses services. Il obtint encore du Roi, le 22 Août de la même année, un brevet d'un des Gentilshommes ordinaires de sa chambre, pour pouvoir dorénavant l'exercer, & jouir de tous les honneurs, priviléges & prérogatives attachés à cette charge. Il épousa, le 2 Février 1580, *Louise d'Albi*, fille d'*André d'Albi*, Seigneur de Crose & de Bus, Conseiller du Roi en la Cour des Comptes, Aides & Finances de France, & de *Madelene de la Riviere*. Il fut député par la Ville de Marseille à la Cour, le 10 Avril 1578, pour des affaires d'une grande importance, qui regardoient la Ville de Marseille, & toute la Provence. Il s'en acquitta avec toute la conduite possible; c'est ce qui paroît par une lettre que les Consuls écrivirent au Roi. Il assista encore, le premier Septembre 1580, à une Assemblée générale, tenue en présence de M. le Grand-Prieur de France, Gouverneur & Lieutenant-Général pour le Roi, en Provence, où on procéda à quelques Réglemens touchant l'élection des Consuls & autres Officiers de la Ville de Marseille. Ledit Seigneur de Garciniere se trouva placé dans cette Assemblée des premiers, & à la tête d'un grand nombre de Gentilshommes des Maisons les plus considérables de la Province; enfin il employa toute sa vie au service du Roi & au bien de sa Patrie. Ce fut pour l'intérêt de l'un & de l'autre qu'il finit ses jours, en 1594, s'étant fortement opposé à la tyrannie de *Charles de Cazault*, & de *Louis d'Aix*; il tâchoit de se fortifier de ses amis contre ces tyrans, qui, connoissant sa fermeté, son mérite & sa valeur, chercherent les occasions de le perdre;

& en effet ils le firent aſſaſſiner dans une de ſes maiſons de campagne, appellé *le Rodier*, proche de Marſeille. Il laiſſa de ſon mariage :

1. JEAN-BAPTISTE, héritier, par teſtament, de ſon pere, du 6 Avril 1591, qui mourut au ſervice du Roi, ſans poſtérité.

2. PIERRE, qui ſuit.

3. MADELENE, mariée avec *Alexandre de Donodée*, Lieutenant-Principal, Civil & Criminel du Siége de Sault.

4. Et ANNE.

VII. PIERRE D'ARMAND, Seigneur de Garciniere, légataire, par le teſtament de ſon pere, aſſiſta aux Aſſemblées de la Nobleſſe, convoquées en 1631 & 1636. Il ſe trouva à l'Arriere-ban que le Maréchal *de Vitry* fit convoquer, pour s'oppoſer aux Eſpagnols, qui vouloient faire une deſcente à Cane. Il épouſa, le 23 Octobre 1616, *Anne de Borelli*, fille de *Louis de Borelli*, & de Dame *Jeanne de Meynard*. Il teſta le 13 Août 1640, & laiſſa de ſon mariage :

1. JOSEPH, qui ſuit.

2. GASPARD, qui, à l'âge de dix-huit ans, fut Lieutenant de la Colonnelle du Régiment de *la Mothe-Houdancourt*. Il ſervit en Catalogne, ſe trouva au ſiége de Roſe, & fut tué à celui d'Orbitelle.

3. ISABEAU, Religieuſe au Monaſtere de Sainte-Urſule, de l'Ordre de Saint-Auguſtin, au Couvent d'Aubagne, en 1646.

4. Et MADELENE.

VIII. JOSEPH D'ARMAND, Seigneur de Garciniere, héritier de PIERRE, ſon pere, fut appellé à l'Arriere-ban que le Comte d'*Alais*, Gouverneur pour le Roi en Provence, fit convoquer, afin de chaſſer les Eſpagnols de nos côtes. Il ſe trouva auſſi à la priſe des Iſles de Sainte-Marguerite ; & il épouſa, le 25 Avril 1646, Demoiſelle *Valentine de Mantillery*, fille de *Jean-François*, & de Dame *Madelene de Mongin*. Il teſta le 9 Février 1661, & eut de ce mariage :

1. JEAN FRANÇOIS, qui ſuit.

2. SCIPION, qui, dans un âge fort jeune, eut une connoiſſance merveilleuſe des ſciences & des mathématiques, dans leſquelles il fit de grands progrès. Après avoir été cinq ans Mouſquetaire, au ſervice de LOUIS XIV, ce Prince lui donna une Compagnie d'Infanterie dans le Régiment de la Reine, en récompenſe des ſciences qu'il poſſédoit. Il commanda un bataillon dans la Vallée de Quairas, où il fit de grandes entrepriſes contre les Huguenots. Il fut tué à la tête de ſa Compagnie, au mois d'Août 1690, à la veille, au retour de la Campagne, d'être reçu Chevalier de Malte.

3. Et FRANÇOISE.

IX. JEAN-FRANÇOIS D'ARMAND, Seigneur de Garciniere, héritier de ſon pere par ſon teſtament, épouſa, le 28 Mai 1691, *Françoiſe de Léon*, fille de *Mathieu de Léon*, Seigneur de Treilles & de Feuillants, en Languedoc, & de Dame *Claire de Boſc*. Il teſta, le 22 Mai 1694, & eut de ſon mariage :

1. JOSEPH, héritier de ſon pere, mort ſans poſtérité.

2. SCIPION, qui ſuit.

3. JEAN-FRANÇOIS-MATHIEU, mort au ſervice du Roi.

4. ALEXANDRE, Capitaine d'Infanterie.

5. & 6. VALENTINE-CLAIRE, & MADELENE, mortes au berceau.

X. SCIPION D'ARMAND, Seigneur de Garciniere, épouſa, 1°. le 24 Août 1714, Demoiſelle *Thereſe-Marquiſe de Cypierre*, fille de *Joſeph*, & de Dame *Catherine d'Oſtager*; 2°. le 23 Novembre 1717, Demoiſelle *Françoiſe-Thereſe le Maître*, fille de *Pierre*, Seigneur de Broſſes & de Beaumont, & de Dame *Catherine de Porrade*; 3°. le 9 Février 1723, Demoiſelle *Marie-Gabrielle de Baſtin*, fille de *Jean-Baptiſte de Baſtin*, & de Dame *Catherine de Brionneau*. SCIPION a fait une quatrieme alliance, dont il n'a point laiſſé de poſtérité.

Du premier lit,

1. JEAN-BAPTISTE, mort au berceau.

Du ſecond lit, il eut :

2. JEAN-FRANÇOIS, qui ſuit.

3. & 4. ANNE & THÉRESE, mortes au berceau.

Et du troiſieme,

5. JEAN-BAPTISTE, rapporté après ſon frere aîné.

6. JEAN-BAPTISTE-SCIPION, mort Garde de l'Etendard-Réal des Galeres.

7. JEAN-ANGE, mort Garde de la Marine.

8. & 9. GABRIELLE-THÉRESE, & THÉRESE-CLAIRE, mortes au berceau.

XI. JEAN-FRANÇOIS D'ARMAND, Seigneur de Garciniere, Ancien Officier des Galeres, fils, du ſecond lit, de SCIPION, & de Demoiſelle *Thereſe le Maître*, a épouſé, le 18 Juin 1748, Demoiſelle *Marie-Thereſe de Gantel-Guitton-de-Mazargues*, fille de *Nicolas de Gantel-Guitton*, Seigneur de Mazargues, & de Dame *Madelene Dumont*. Il a eu de ce mariage,

1. SCIPION, devenu héritier, par le teſtament de ſon grand-pere.

2. & 3. NICOLAS-FRANÇOIS-ANDRÉ, & FRANÇOIS, morts au berceau.

XI. JEAN-BAPTISTE D'ARMAND, fils, aîné du troiſieme lit, de SCIPION, a été Lieutenant dans le Régiment Royal-la-Marine, & quelques années après le Roi lui a donné une Compagnie d'Infanterie dans ſes Troupes de la Marine, aux Iſles de Saint-Domingue, où il s'eſt marié, & il a trois filles :

1. MARIE-ANNE.

2. MADELENE SUSANNE.

3. Et VICTOIRE-CONSTANCE.

~~Cette généalogie a été dreſſée ſur un mémoire envoyé.~~

Les armes ſont : *faſcé d'argent & de gueules, de ſix piéces.*

ARMAND DE CHATEAUVIEUX, Famille noble, qui pourroit bien avoir la même origine que celles d'*Armand de Blacons*, & d'*Armand*

de la Garciniere, dont nous venons de parler ; quoi qu'il en ſoit, celle-ci a formé pluſieurs branches, dont une établie à Geneve ; une autre dans le Comtat-Venaiſſin ; une troiſieme en Bourgogne ; une quatrieme en Dauphiné ; & une cinquieme à Chaumont, en Baſſigny.

I. ARNOLPHE ARMAND, mort en 1525, eut de *Raymonde de Pellafol*, ſon épouſe, d'une noble Famille de Dauphiné,

II. GUILLAUME D'ARMAND, né à Theus, en Dauphiné, en 1509, mort en 1581, qui eut de *Marthe Dutant*, fille de *Sixte*, Seigneur de Cyquians, mariée le 20 Juin 1532,

1. CLAUDE, qui ſuit.

2. MICHEL, Sieur de Laval, dont l'épouſe fut *Louiſe de la Place*, fille de *François*, Capitaine du Château de Chabeuil en Valentinois, en Dauphiné.

3. & 4. Et deux autres garçons, morts ſans poſtérité.

5. 6. & 7. Et trois filles.

III. CLAUDE D'ARMAND, né en 1542, joignit à ſon nom celui de Châteauvieux, qui eſt une Seigneurie près Tallard, & dont ſes deſcendans ont toujours porté le nom ; il épouſa *Jeanne d'Iſſautier*, fille de *Sauvaire*, d'une famille noble de Siſteron, &c. mort en 1602, à Mizon, en Provence, de laquelle il eut :

1. ANDRÉ, qui ſuit.

2. GUILLAUME, II du nom, Capitaine de cent hommes de pied ſous le Connétable de *Leſdiguieres*, qui epouſa, le 22 Janvier 1623, *Marguerite de Bernardi*, fille de *François de Bernardi*, Seigneur de Saint-Barthélemi-de-Tallard, auteur des branches du Comtat-Venaiſſin, de Paris, de Flandres & de Bourgogne.

3. & 4. Et deux filles.

IV. ANDRÉ D'ARMAND, né le 11 Avril 1595, fut marié, le 18 Novembre 1613, à *Antoinette de Bardel*, fille de *Georges de Bardel*, Seigneur de Theus & de Moront, dont il eut :

1. GEORGES, auteur de la branche établie à Geneve.

2. CLAUDE, Lieutenant de Cavalerie, tué dans une rencontre, en 1681.

3. ALEXANDRE, mort ſans poſtérité.

4. ANDRÉ, auteur d'une branche éteinte.

5. Et GASPARD, auteur de la branche établie en Dauphiné, ~~& à Chaumont, en Baſſigny~~, rapporté après ſon frere.

Et quatre filles, qui ont été mariées.

V. GEORGES D'ARMAND, Sieur de Châteauvieux, né le 28 Avril 1620, mort en 1686, épouſa *Marie Chevalier*, fille de *Pierre*, ſurnommé le *Capitaine*, de laquelle il eut :

VI. ANDRÉ D'ARMAND, II du nom, né en 1650, mort en 1727, laiſſant de *Claudine de Calviere*, ſon épouſe, fille de *François*, Seigneur, Baron de Saint-Côme, & de *Perrinette d'Arzillieres*, de la même famille dont eſt le Marquis de *Calviere*, Lieutenant-Général des Armées du Roi.

1. GASPARD, qui ſuit.

2. Et MARIE, mariée à *N... de Latit*, Procureur du Roi, en la Sénéchauſſée de Siſteron.

VII. GASPARD D'ARMAND-DE-CHATEAUVIEUX, né en 1677, Capitaine de Dragons dans les Troupes de la Reine ANNE D'ANGLETERRE, fut fort eſtimé du Duc de *Malboroug*, qui lui confia ſon fils, le Comte *de Riaſton*, lorſqu'il fit le voyage de France : il mourut à Geneve, en 1733, & a laiſſé de *Catherine Deſmons*, ſon épouſe, fille de *Claude* & de *Louiſe de la Condamine*, (mariage célébré le 24 Février 1725),

1. JACQUES, né le premier Avril 1732, marié le 26 Février 1769, à *Madelene*, fille de noble *Léonard de Buiſſon*, ancien Syndic de la République de Geneve, de la même famille que les *de Buiſſon-de-Bauteville*, *Bournazel*, *d'Auſſonne*, établis en Languedoc. *Voy.* BUISSON.

2. FRÉDÉRIQUE-LOUISE, mariée, le 7 Janvier 1751, à Noble *François Grenus*, Capitaine d'une Compagnie au Régiment de *Balthazard*, Suiſſe, au ſervice de France, & Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire du Mérite, fils de noble *Gabriel de Grenus*, vivant, premier Syndic de la République de Geneve, & de Dame *Anne Perrachon*, dont un garçon, né en 1752.

Branche d'armand de Chateauvieux établie en Dauphiné

V. GASPARD D'ARMAND, Sieur de Châteauvieux, cinquieme fils d'ANDRÉ & d'*Antoinette de Bardel*, né le 16 Juin 1636, ſe maria, le premier Septembre 1660, à *Françoiſe Bellon*, de la Ville de Gap, dont, entr'autres enfans,

1. CHARLES, qui ſuit.

2. CLAUDE, mort ſans poſtérité, à l'Iſle Saint-Chriſtophe, en Amérique.

3. JOSEPH, auteur de la branche établie à Chaumont, en Baſſigny, rapportée ci-après.

4. ANDRÉ, né le 8 Juin 1686 tué à ſa premiere campagne, dans le Régiment de *Livry*, Cavalerie.

Et deux filles, qui ont été mariées.

VI. CHARLES D'ARMAND, Sieur de Châteauvieux, né le 2 Mai 1666, Cornette, le 4 Janvier 1689, dans la Compagnie des Chevaux-Légers de *Preſle*; Lieutenant dans la même Compagnie, le 5 Janvier 1690; réformé; puis rentré, le premier Mai 1702, dans le Régiment de *Livry*; mort en 1717; a eu de *Françoiſe de Pinchinat*, ſon épouſe fille de *Jean*,

1. JOSEPH, Seigneur de Châteauvieux, de Jarlet & du Plan, né le 20 Janvier 1707; marié, le 13 Mai 1732, à *Olympe Robin-du-Villars*, de la ville d'Ayguebelle, fille de *François*, Seigneur du Villars & de Notre-Dame-en-Beauchêne, & de *Lucrece de Montauban*, dont il a des enfans.

2. JEAN, d'abord Officier dans le Régiment de la Marche, Infanterie; puis Mouſquetaire dans la ſeconde Compagnie; tué à la bataille d'Ettingen, en 1744.

3. Et MARGUERITE.

Branche établie à Chaumont en Bassigny.

VI. JOSEPH D'ARMAND, Sieur de Châteauvieux, troisieme fils de GASPARD, & de *Françoise Bellon*, né le 25 Février 1674, vint s'établir à Chaumont, en Bassigny, où il épousa *Thérese Guérapin*, fille de *François;* Dame de Belleval, par succession de *Louis-Gui Guérapin-de Vauréal*, ancien Evêque de Rennes, Grand d'Espagne de la premiere Classe, son cousin paternel; morte le 4 Juillet 1769, âgée de quatre-vingt-trois ans. Il servit l'espace de 40 ans; il commença ses premieres campagnes dans les Carabiniers, fut fait Cornette, le 11 Janvier 1703, dans le Régiment de *Livry*, Cavalerie; puis Lieutenant, le 27 Janvier 1706; Chevalier de Saint-Louis, le 29 Juillet 1729; Capitaine, le 26 Novembre 1735. Il reçut plusieurs blessures, se trouva à plusieurs siéges & batailles, & se retira après les campagnes de la guerre de 1743. Il fut maintenu dans sa noblesse par Jugement rendu contre les Maire & Echevins de Chaumont, qui lui disputoient sa qualité de *noble*, le 12 Janvier 1739, par M. *Pelletier-de-Beaupré*, Intendant de la Province, & mourut, le 23 Mai 1749, laissant de son mariage:

† Lieutenant de MM. les Maréchaux de France, commissaire-juge du point d'honneur dans ce département, ou Bailliage de Chaumont en Bassigny

VII. ETIENNE-JOSEPH D'ARMAND, Sieur de Châteauvieux, marié le 25 Août 1749, à *Marie-Anne*, fille de *René de Montangon*, Capitaine d'Infanterie, Seigneur de Long-Champs, & de Milliers; & de *Marie-Anne de la Rüe*, de Marseille, qui a eu de son mariage:

VIII. RENÉ-JOSEPH, né le 21 Mai 1750, éleve dans le Corps-Royal de l'Artillerie, aussi† Lieutenant de MM. les Maréchaux de France par provision du 12 8bre 1774 au même département

3e Branche

IV. De GUILLAUME, II du nom, second fils de CLAUDE D'ARMAND, Sieur de Châteauvieux, & de *Jeanne d'Issautier*, sont nés,

1. ALEXANDRE, qui suit.

2. DOMINIQUE, Maréchal des Logis des Gendarmes de la Garde ordinaire du Roi, en 1667, Chevalier de Saint-Louis, mort sans postérité.

3. JOSEPH, Religieux, Grand-Vicaire de Cluny, & Prieur-Claustral du Pont-Saint-Esprit.

4. FRANÇOISE, femme de *Paul des Seguins*, Capitaine ou Gouverneur de Tulette.

5. Et JEAN-BAPTISTE, Sieur de Châteauvieux, d'abord Lieutenant dans le Régiment du Mestre-de-Camp, Cavalerie, qui se trouva en cette qualité à la bataille de Turkeim, que le Vicomte de *Turenne* gagna sur les Impériaux, le 6 Janvier 1675. Il s'y distingua dans la mêlée par son courage & son adresse, en se débarrassant d'un escadron ennemi, dont il étoit enveloppé, & auquel il emporta l'étendard; cette action lui attira des éloges de M. de *Turenne*, & lui mérita une gratification de la Cour. Il quitta le Régiment Mestre-de-Camp, pour entrer dans les Gendarmes de la Garde ordinaire du Roi, où il parvint au grade de Maréchal-des Logis, qu'il avoit en 1686, avec la Croix de Saint-Louis. M. d'*Hozier* en parle, *tome premier*, *partie premiere*, *page 27 de son Armorial.* Il fut marié, le 23 Juillet 1697, à *Angélique du Mareſt*, Dame de Jouy, près de Dourdan, Diocèse de Chartres; fille de *Martin*, Ecuyer, Sieur de Verville, Maître-d'Hôtel de la Reine ANNE

d'Autriche ; & de Dame *Perrine de Beauvais* ; de ce mariage eſt ſorti,

Guillaume d'Armand, III du nom, Sieur de Châteauvieux, Gendarme de la Garde du Roi, puis Capitaine au Régiment de *Sebbeville*, Infanterie, Seigneur de Ville-Louvel, la Motte & Moret, en l'Iſle de France ; marié, 1°. à *Marie-Anne Ferrand*, fille de *Jean-Baptiſte*, Avocat au Parlement de Paris ; & 2°. à Demoiſelle *Françoiſe-Scolaſtique-Abondance Keinglaert*, fille de *Philippe*, Seigneur de Seravenaghen, Meſſenc, Entrenghen, & Lieutenant du Grand-Bailli de la Noble Cour de Caſſel, en Artois ; mourut laiſſant de ſon premier mariage,

1°. Alexandre-Jean-Baptiste, Capitaine d'Infanterie, qui épouſa, le 26 Août 1740, *Angélique-Génevieve-Marguerite la Bour*, veuve de *Jean-Baptiſte le Brun*, Ecuyer, Seigneur des Portes, & en a eu Marie-Angélique d'Armand, Dame de Châteauvieux, la ſeule qui reſte de la branche aînée, établie à Paris ; mariée, le 8 Juin 1762, à Meſſire *François de Chozon-de-la-Combe*, Préſident en la Cour Souveraine des Aydes & Finances de Montauban, en Quercy : dont il y a des enfans.

2°. Et Pierre d'Armand, Sieur de Châteauvieux, appellé le *Marquis de Châteauvieux*. Il épouſa, le 11 Août 1723, *Catherine-Jeanne ~~Donta~~*, fille de *Jean*, Conſeiller du Roi, premier Médecin de Madame la Ducheſſe de Berry, & de *Catherine Tartier-de-Chantemelle*, de laquelle il a eu,

1. Pierre, II du nom, appellé le *Comte de Châteauvieux*, Seigneur de Fontaine-Madame-Jacques & la Caille, Serain & Bonpain-lez-Capitaine, en Auxerrois, ancien Officier au Régiment de *Sebbeville*, Infanterie, & marié le 7 Novembre 1768, avec Demoiſelle *Anne-Antoinette*, fille de Meſſire *Dieu-donné de Montéorps* Chevalier, Seigneur de Chéry, Coulangeron & le grand Souſſy, & Dame *Françoiſe-Louiſe-Antoinette d'Aſſigny*, ſa mere.

2. Jean-Baptiste, appellé le *Chevalier de Châteauvieux*.

3. Et Marie-Angélique, morte fille, en l'Abbaye-Royale des Chazes, en Auvergne.

Alexandre d'Armand, Sieur de Châteauvieux, Seigneur de la Garde-Perceval, vint s'établir dans le Comtat-Vénaiſſin, où il épouſa *Françoiſe-Mivre de Canetti*, fille & héritiere d'*Antoine*, ancien Capitaine d'Infanterie, & d'*Antoinette de Martin* ; il eut pour enfans, de ce mariage :

1. Joseph, Sieur de Châteauvieux, Chevalier, co-Seigneur de la Garde-Paréol, Gentilhomme de ſon Alteſſe Séréniſſime, le feu Duc d'Orléans, Major au Régiment d'Orléans, Infanterie, & Chevalier de Saint-Louis, maintenu dans ſa qualité de *Noble d'extraction*, par Arrêt contradictoire du 26 Septembre 1721 ; mort à Paris, le 19 Décembre 1736, ſans poſtérité : il fit ſon héritier univerſel *N... de Roſlorand*, ſon neveu, fils de ſa ſœur aînée, à condition de porter le nom & les armes d'*Armand de Châteauvieux*, avec ſubſtitution de tous ſes biens aux

héritiers les plus proches desdits nom & armes de Châteauvieux, à défaut d'enfans mâles sortis en légitime mariage de son neveu.

2. François, Sieur de Châteauvieux, Religieux de Clugny, Sacristain de Tulette, Prieur de Saint-Martin, & de Notre-Dame-du-Rouvre.

3. Alexandre, appellé l'*Abbé de la Garde.*

4. Marguerite, épouse de *Jean-Baptiste de Rostorand*, Gentilhomme de la ville du Pont-Saint-Esprit, morte en 1755; dont le fils, comme on l'a dit, est héritier des biens de son oncle maternel.

5. & 6. Deux filles, mortes Chanoinesses à l'Abbaye-Royale de Chazes, en Auvergne, dont une a été Prieure de la Maison.

Les armes : *de gueules, à la fasce échiquetée de trois traits d'argent & de sable, accompagnée d'un croissant d'or, en chef; & d'un bœuf passant d'or, en pointe.*

Il y a eu à Marseille une autre famille du nom d'*Armand*, Marquis de Mizon, éteinte depuis peu, de laquelle étoit François d'Armand, Seigneur de Mizon, Chevalier de Saint-Louis, Maréchal-de-Camp, fils de Charles, & de *Marguerite de Valbelle*, des Seigneurs de Montfuron. Le dernier de ce nom est Léon d'Armand, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, Capitaine au Régiment aux Gardes, qui a quitté la Croix, & s'est marié, le 28 Avril 1732, par dispense du Pape Benoist XIII, avec Demoiselle d'Armand, sa niéce, fille de François d'Armand, Marquis de Mizon, son frere, & de *Marie-Madelene de Mistrail.* Il est mort depuis quelques années sans postérité : quelque tems après son mariage, le Roi lui donna une pension en récompense de ses services, & le fit Commandeur de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis. Il avoit un autre frere, Louis-Nicolas, mort Chevalier de Malte. Cette Famille portoit pour armes, comme *Armand de Blacons & Armand de la Garciniere : fascé d'argent & de gueules, de six pieces;* & avoit pour supports *deux aigles d'or couronnés.*

+ ARMANTIERES, en Champagne, branche de la Maison de *Conflans.* Voyez CONFLANS.

+ * ARMANTIERES : deux Terres portent ce nom en Flandres, dont l'une appartient à la Maison d'*Egmond.* Voyez EGMOND.

valeré * ARMÉNIE : Les Rois d'Arménie, issus des Rois de Chypre, qui, par les Princes d'Antioche, descendoient, en ligne masculine, des Ducs de Guyenne, ont commencé à Mori de Chypre, quatrieme fils de Hugues III, Roi de Chypre, qui épousa Isabeau d'Arménie, fille aînée de Livon, II du nom, Roi d'Arménie.

Sa postérité a fini à Léon, II du même nom, son arriere-petit-fils, Roi d'Arménie. Les Sarrazins prirent sa femme & ses enfans, les emmenerent captifs & les massacrerent. Pour lui, il passa en Chypre; de-là en Castille; & puis en France, en 1384, où le Roi Charles VI le reçut honorablement, & lui fournit toujours de quoi soutenir sa dignité. Il mourut

mourut à Paris en 1363, & fut enterré dans le Chœur de l'Eglise des Céleſtins.

Les Rois d'Arménie portoient pour armes : *d'or, au lion de gueules, armé, couronné d'or, & lampaſſé d'azur.*

+ * — ARMOISES-D'AUNOY en Lorraine : Les Terres & Seigneuries, d'Aunoy-ſur-Seille, d'Ajoncourt, de Craincourt & dépendances, furent unies & érigées en *Marquiſat*, ſous la dénomination d'*Aunoy*, par Lettres du Duc LÉOPOLD, du 16 Décembre 1726, en faveur de CHARLES, Comte des Armoiſes, Conſeiller d'Etat du Duc LÉOPOLD, & Gouverneur des Princes ſes fils, mort ſans enfans, le 9 Octobre 1728, & ayant ſubſtitué le Marquiſat d'Aunoy à perpétuité aux aînés mâles de ſes nom & armes, & ayant nommé pour premier inſtitué ANTOINE-BERNARD, Comte des Armoiſes, aujourd'hui Marquis d'Aunoy, Officier Général au ſervice de l'Empereur; lequel a épouſé, en 1727, *Anne de Beauvau*, fille de *Louis*, Marquis *de Beauvau*, Maréchal de Lorraine. Il n'en a point d'enfans.

CHARLES, Comte DES ARMOISES, créé Marquis d'Aunoy, avoit pour dixieme ayeul, COLART DES ARMOISES, Chevalier, Seigneur de Fléville, qui fut pere, par *Marie de Chambley*, de ROBERT DES ARMOISES, Maréchal de Barrois, qui, d'*Alix de Fléville*, eut, SIMON DES ARMOISES; celui-ci épouſa *Yolande de Morey*, & en eut COLART, qui ſuit, & RICHARD. Ce dernier forma la Branche de *Jaulny*, dont le Marquis de Spincourt.

COLART DES ARMOISES, l'aîné, fut Grand-Bailli de Saint-Michel, & eut de ſa femme *Catherine de Deſſey*, DIDIER, Grand-Louvetier de Barrois, marié, en 1419, à *Jeanne d'Augi*, mere de GUILLAUME, Grand-Louvetier de Barrois, par le decès de ſon pere. Il eut pour fils,

NICOLAS DES ARMOISES, Seigneur de Neuville-ſur-Orne, mort en 1571, laiſſant de ſa femme *Yolande de Nettancourt*,

ANTOINE DES ARMOISES, tué en 1574, ayant été allié à *Iſabeau de Nancy*. Son fils NICOLAS fut pere, par *Antoinette d'Oriocourt*, Dame de la Forte-Maiſon d'Aunoy, de FRANÇOIS, allié à *Antoinette le Bouteiller-de-Senlis*, fille de *Paul*, Comte de Vigeux, & d'*Antoinette de Haraucourt*. De ce mariage ſortit

PAUL, Comte DES ARMOISES, Maréchal de Lorraine & de Barrois, marié, en 1658, à *Henriette de Rieux-de-Sourdéac*, de laquelle il eut pour fils unique,

CHARLES, Comte DES ARMOISES, créé Comte d'Aunoy, lequel avoit épouſé, en 1684, *Lamberte-Conſtance du Faing*, Comteſſe d'Aſſelt, morte en 1745, ayant été Gouvernante des Princeſſes, filles du Duc LÉOPOLD DE LORRAINE. *Tabl. gén. part.* 8, *p.* 109.

ARMUR en Lorraine. *Voyez* LOUVENT.

+ —ARMUET en Dauphiné. GUILLAUME ARMUET, Seigneur de Bonrepos, vivant l'an 1500, eut deux fils :

1. MARTIN, Seigneur de Bonrepos, de la Garcie, de Breſſon, & d'Eſchirolle, Gentilhomme ſervant de Monſieur le Dauphin, fils du Roi FRANÇOIS I; mort ſans hoirs en 1530.

2. Et JEAN, qui ſuit.

JEAN ARMUET, Seigneur de Bonrepos & de Saint-Martin-d'Heres en 1537, épouſa *Jeanne Flotte*, fille de *N.....* *Flotte*, Seigneur de Jarciages, & de *Catherine de la Villette*, ſon épouſe. Il teſta le 22 Novembre 1563, laiſſant:

1. HUGUES, Seigneur de Bonrepos, mort à la guerre contre les Religionnaires de Dauphiné, l'an 1570.

2. LOUIS, mentionné ci-après.

3. LAURENT, Écuyer, mort ſans hoirs.

4. Et MARGUERITE, femme de *François de Viennois*, Seigneur d'Ambel & de Viſan.

LOUIS ARMUET, Seigneur de Bonrepos & de Saint-Martin-d'Heres, Chevalier de l'Ordre de Saint-Michel, Lieutenant-Général pour le Roi dans les Montagnes du Dauphiné, épouſa, le 9 Novembre 1570, *Françoiſe de Saint-Marcel-d'Avanton*, fille de *Jean de Saint-Marcel*, Seigneur d'Avanton, Ambaſſadeur à Rome, & Surintendant des Finances du Roi HENRI II, & de *Philippine Aleman*, ſon épouſe, dont il eut:

1. GUILLAUME, qui ſuit.

2. FRANÇOIS, Seigneur de Bonrepos, Prieur de Reveſt, & Doyen de l'Egliſe Cathédrale de Grenoble.

3. FRANÇOISE, Dame de Bonrepos, femme de *N..... de Varces*, Seigneur de Briançon.

4. JEANNE, Dame de Bonrepos, femme de *Balthazard de Longecombe*, Seigneur, de Peyſieu, fils de *François-Philibert de Longecombe*, Seigneur de Peyſieu, & de *Françoiſe de Diſimieu*, ſon épouſe.

5. Et MARGUERITE, Dame de Bonrepos, femme de *Nicolas Grolier*, Seigneur du Soleil, fils d'*Imbert Grolier*, Seigneur du Soleil, & de *Lucrece d'Albiſſy*, ſon épouſe.

GUILLAUME ARMUET, Seigneur de Bonrepos, eut pour femme, le 10 Juin 1623, *Anne-Catherine de Loras*, fille d'*Abel de Loras*, Seigneur de Montplaiſant, & de *Marguerite du Pré*, Dame de Chamagnieu & du Saix, ſon épouſe.

Voilà tout ce que nous pouvons rapporter ſur cette famille, dont nous n'avons pas reçu de mémoire.

Les armes: *d'azur, à trois caſques ou heaumes d'argent, poſés 2 & 1.*

† —ARNAUD, Sieur de Sérouville, de Cajeu, &c. famille originaire du Languedoc, établie en Picardie.

HENRI ARNAUD, Écuyer, teſta le 30 Août 1521. *Catherine Milon*, ſa femme, le rendit pere de quatre enfans; entr'autres, de

JEAN ARNAUD, I du nom, allié, le 18 Octobre 1552, avec *Anne Maſmejan*, qui teſta le 31 mars 1571. JACQUES ARNAUD, leur fils unique, Ecuyer, Seigneur de Saint-Bonnet, & de la haute, moyenne & baſſe

Juſtice de Montaren, qu'il acquit le 28 Septembre 1615, teſta le 10 Août 1622. De ſon mariage, accordé le 5 Février 1599, avec *Jeanne Baſtide*, naquirent huit enfans, entr'autres,

1. DANIEL, qui ſuit.

2. Et JEAN, auteur d'une branche, rapportée ci après.

DANIEL ARNAUD, Seigneur de Montaren, eut pour femme *Catherine de Villeneuve*, & teſta le 22 Mai 1668. JEAN-HENRI, ſon fils, épouſa, par contrat du 23 Août 1655, *Eſpérance de Bouet*, & en eut pluſieurs enfans:

1. JEAN-ADAM, d'abord Jéſuite, puis marié avec *Madelene de Laval*, dont eſt né JACQUES-ADHÉMAR D'ARNAUD, Capitaine au Régiment de Forez en 1744.

2 & 3. JEAN-NICOLAS & DANIEL.

4, 5 & 6. CHRÉTIENNE, JEANNE & MARTHE.

SECONDE BRANCHE.

JEAN D'ARNAUD, II du nom, Ecuyer, Seigneur de Saint-Bonnet, quatrieme fils de JACQUES, & de *Jeanne Baſtide*, fut Major du Régiment de Cavalerie d'*Eſquencourt* en 1654, & Lieutenant des Chaſſes du Gouvernement d'Abbeville, par Commiſſion du 14 Février 1678: il fut marié deux fois; 1°. le 29 Novembre 1653, avec *Antoinette de Fléchin*, fille de *Jean de Fléchin*, Seigneur de Wamin; & 2°. le 30 Janvier 1659, avec *Anne Mourette*: de cette ſeconde alliance naquirent ſept enfans, dont trois garçons & quatre filles. Les deux aînés étant morts ſans alliance, CHARLES, le troiſieme fils, qui ſuit, a continué la poſtérité.

CHARLES D'ARNAUD, I du nom, Ecuyer, Seigneur de Sérouville, de Cajeu & de Freterneulle, baptiſé en 1675, épouſa, le 8 Février 1709, *Marie Catherine de Calonne*, fille unique d'*Antoine de Calonne*, Ecuyer, Seigneur des Eſſarts; de ce mariage ſont nés,

1. CHARLES, II du nom, Ecuyer Seigneur de Sérouville, de Cajeu de Freterneulle, & de la Vicomté de Beauvoir, Conſeiller du Roi, Préſident en l'Election d'Abbeville, lequel produiſit les titres de ſa nobleſſe devant M. de *Chauvelin*, Intendant de Picardie, qui, par une Ordonnance du 16 Juin 1734, le déchargea de l'impoſition de l'uſtenſile; & par une autre du 27 Novembre ſuivant, ordonna qu'il ſeroit employé dans le rôle de la Capitation de la Nobleſſe. Il n'a eu que deux filles de ſon mariage avec *Louiſe-Marguerite de la Gorgue*, fille unique de *Jacques de la Gorgue*, ſieur de Rétouval; ſçavoir, CHARLOTTE-MARGUERITE, née le 4 Novembre 1736, & CONSTANCE-JOSEPHETTE D'ARNAUD-DE-BEAUVOIR, née le 20 Avril 1739.

2. JEAN-BAPTISTE, mort jeune.

3. JACQUES-JEAN-BAPTISTE, fait Capitaine au Régiment Royal, Infanterie, en 1745.

4. FRANÇOIS-VITEBRADE.

5. JEAN-BAPTISTE-LIEVIN.

6. WULFFRAN, Religieux.

7. Marie-Catherine, Religieuſe Urſuline.

8. Et Marie-Anne-Marguerite.

Les armes : *de gueules, à un chevron d'argent, chargé de deux palmes de ſinople adoſſées, & accompagné de trois beſans d'or, poſés deux en chef & l'autre en pointe ; écartelé d'argent, à une aigle de ſable, becquée & membrée de gueules, le vol abaiſſé.*

— ARNAUD-DE-ROUSSET, en Provence, ancienne Nobleſſe, qui a pour tige,

I. Almerand d'Arnaud, vivant en 960, qui portoit, ſelon les hiſtoriens de l'Egliſe & de la Ville de Riez, le titre de Seigneur de Mouſtiers, & Prince de la Terre de Riez, *Senior de Moſteriis, & Princeps Terræ Regenſis.* Il laiſſa trois enfans mâles :

1. Wifred, qui ſuit.

2. Girenus, dont la branche ſe termina à Félicité, mariée, par contrat du 3 des Nones de Février 1240, avec Bernard Arnaud, ſon couſin, Seigneur de Mouſtiers & de Paladol.

3. Et Almerad, Evêque de Riez, ſuivant les annales de cette Egliſe.

II. Wifred Arnaud, fut Seigneur de Mouſtiers, fit une donation à l'Egliſe de Saint-Maxime de Riez, & aux Moines de Saint-Benoît, par acte paſſé à Mouſtiers, dans le mois de Décembre 1001 ; par ce même acte, que l'on conſerve aux archives du Chapitre de Riez, il s'engage & fait vœu d'aller à la Terre-Sainte, avec quelques-uns de ſes Vaſſaux & de ſes ſerviteus : *Juro me Hieroſolymam iturum, cum quibuſdam Militibus ac ſervis meis ;* cet acte eſt ſigné par Girenus, ſon frere, par Bernard, ſon fils, par ſa femme *Ermengrade*, dont il eut

III. Bernard Arnaud, II du nom, Seigneur de Mouſtiers & de Paladol. Il ſigna l'acte ci-deſſus, & eſt qualifié, dans le contrat de Mariage de ſon fils, *Potens vir, Senior.* Il laiſſa de ſon mariage avec *Aſtrude*,

IV. Rodolphe Arnaud, Seigneur de Paladol, marié avec *Ingilberte d'Yvrée*, à laquelle il donna, dans ſon contrat de mariage, & aux enfans qu'il auroit d'elle, la Comté de Paladol. L'acte eſt du 7 Mai 1080, ſigné par *Alloët*, Prêtre, & ſe trouve aux archives de l'Abbaye de Saint-Gilles en Languedoc. Il eut de ſon mariage :

1. Guillaume, qui ſuit.

2. Et Pierre, Abbé de Sandras, autrefois du Diocèſe de Nîmes, aujourd'hui d'Alais.

V. Guillaume Arnaud, I du nom, fut Seigneur de Mouſtiers & de Salvaſan, & Comte de Paladol ; il poſſédoit une Terre à Carcaſſonne, & pluſieurs autres Domaines qui lui furent confiſqués, ainſi que la Seigneurie de Salvaſan, par *Bernard Athon*, Vicomte de Beziers, & donnés à *Ferriere de Cabaſſole*, par acte du 4 des Nones de Mars 1124, ſigné par *Jean-Ebrard de Beziers.* Il fit hommage pour ſes Terres à *Raymond Berenguier*, Comte de Provence en 1146, ainſi qu'il appert aux Archives du Roi en Provence, regiſtre *Pargamenorum*, p. 48. Il te-

noit le parti des *Berenguier*, contre la Maiſon des *Baux* en 1140. Il eut pour fils,

VI. BERNARD D'ARNAUD, II du nom, Comte de Paladol & Seigneur de Mouſtiers, qui fut préſent, avec l'Archevêque d'Aix, à la donation que *Raymond*, Comte de Provence, fit de la Terre de Cabaſſe, & de divers droits, aux Dames de *la Celle*; (Archives du Roi en Provence, regiſtre *Salamandra*, p. 239, armoire A.) Il épouſa *Félicie de Riez*, ſa couſine, fille de *Bozon*, par contrat du 3 des Nones de Février 1140, ſigné par *Baudouin*, Prêtre, & divers Seigneurs. On conſerve cet acte aux archives de l'Abbaye de Saint-Gilles en Languedoc; de ce mariage naquit,

VII. BERTRAND ARNAUD, Comte de Mouſtiers & de Paladol, Seigneur d'Aigueperce, près Riom en Auvergne, marié avec *Adalazie de Poſquieres*, fille de *Roſtang de Poſquieres*, Seigneur en partie d'Arles & du Château de Trinquetailles, fut préſent à l'acte d'hommage prêté au Comte de Toulouſe, par *Guillaume*, Comte de Forcalquier, en 1195. Le 6 Août 1200 *Guillaume de Valence*, Seigneur de Toulon, lui fit hommage & paſſa reconnoiſſance des biens qu'il avoit à Ollioules ſous ſa Directe; (acte pris par *Rainaud Chautard*, Notaire, aux archives du Luc en Provence). Il eut quatre fils :

1. GUILLAUME, qui ſuit.

2. BERTRAND, II du nom, qui alla s'établir en Auvergne, où étoient ſitués les biens qui lui étoient échus dans le partage qu'il fit avec ſon frere. Il fut chef d'une branche connue & illuſtrée par les grands hommes qu'elle a produits ſous le nom d'ARNAUD, Seigneurs d'Andilly & de Pompone, & aujourd'hui éteinte dans les enfans de SIMON ARNAUD, Seigneur, Marquis de Pompone en Hurepoix, Miniſtre & Secrétaire d'Etat, Ambaſſadeur extraordinaire en Suéde & en Hollande; qui furent : 1. NICOLAS-SIMON, Marquis de Pompone & autres Terres, qui, de ſon mariage avec *Conſtance Harville*, fille de *François*, Seigneur, Marquis de Traînel, n'a laiſſé qu'une fille, *Catherine-Conſtance-Emilie*, morte le 19 Mars 1745, ayant été mariée le 26 Juin 1715, à *Jean-Joachim Rouault*, Marquis de Gamaches. *Voyez* GAMACHES. 2. HENRI-CHARLES ARNAUD-DE POMPONE, né à la Haye en Hollande, en 1669, nommé l'*Abbé de Pompone*, Abbé Commendataire de Saint-Médard de Soiſſons en 1693, d'abord Aumônier du feu Roi, Ambaſſadeur de France auprès de la République de Veniſe, Conſeiller d'Etat ordinaire le 28 Novembre 1711, pourvu de la Charge de Chancelier-Garde-des-Sceaux, & Sur-Intendant des Ordres, le 15 Septembre 1716, devenu Doyen des Conſeils par la mort de M. l'Abbé *Bignon*, le 14 Mars 1743. Elu la même année honoraire de l'Académie des Inſcriptions, & Docteur d'honneur en la Faculté des Droits en 1745, mort à Paris le 26 Juin 1756, âgé de quatre-vingt-ſept ans moins quatorze jours. 3. Et CATHERINE-FÉLICITÉ, née vers l'an 1679, mariée, le 13 Août 1696, à feu *Jean-Baptiſte Colbert*, appellé *le Marquis de Torcy*, Miniſtre & Secrétaire d'Etat au Département des affaires étrangeres, &c. *Voyez* COLBERT.

3. Pons, Chevalier du Temple de Jérusalem.

4. Et Jean, Abbé de Cîteaux, envoyé en qualité de Légat Apostolique par le Pape Innocent III, à *Raymond*, Comte de Toulouse, en 1203.

VIII. Guillaume Arnaud, hérita des grands biens de son pere, conjointement avec Bertrand, son frere, ainsi qu'il appert par le partage trouvé dans les archives du Chapitre de Riez, aux écritures d'*Honoré Signoret*, le 5 Mars 1220; fut Seigneur de Moustiers, eut plusieurs droits Seigneuriaux dans la ville d'Avignon, où il fut Podestat en 1257; il se maria avec *Jaumette de Barras*, & fut présent, dans le mois de Novembre 1202, à l'accord passé entre le Comte de Provence & celui de Forcalquier; (Archives du Roi en Provence, armoire *Folcalquier*). Il fut député par la Ville d'Avignon pour terminer les différends de cette Province avec les Comtes de Poitou, de Toulouse, & de Provence, ainsi qu'il appert par l'acte de transaction passé à ce sujet entre les Princes & la ville d'Avignon, dans le mois de Mai 1251; (Archives du Roi en Provence, & celles de l'Hôtel-de-Ville d'Avignon). Il passa encore plusieurs autres actes; un, entr'autres, au sujet d'un legs qui avoit été fait par ses ancêtres à la Maison de Saint-Bal, au Montcaveau près de Cavaillon; (acte passé devant *Baudarcy*, Notaire de ce lieu, aux Ides de Septembre 1256). il laissa de son mariage avec *Jaumette de Barras* :

1. Hugues, qui suit.

2. Pierre, d'abord Religieux de l'Ordre de S. Dominique, ensuite Evêque de Sisteron, qui est enterré dans l'Eglise des FF. Prêcheurs d'Aix, derriere le Maître-Autel, où l'on voit encore son Mausolée avec son Epitaphe.

3. Et Berenger, Chevalier du Temple de Jérusalem, qui confirma l'acte de vente de la Seigneurie de Moustiers, faite par Hugues, son frere.

IX. Hugues Arnaud, Seigneur de Moustiers, vendit une portion de cette Seigneurie à *Ribaud de Barras*, son cousin, par acte du 9 Août 1257; (aux écritures de Pons d'*Aquileria*, dans les Archives du Chapitre de Riez en Provence). Il eut pour fils,

X. Guillaume Arnaud, III du nom, Seigneur de Bellegarde, du Brusquet dans la vallée d'Oulx, & de Montpezat, marié avec *Porcelette de Porcelet*, qui lui apporta en dot une partie de la Seigneurie de Lambesc; il prêta hommage au Roi pour ses Terres, le 6 Mai 1320, ainsi qu'il appert aux Archives du Roi en Provence (registre cotté n° 2. des hommages, fol. 61. Arm. *N.*). On trouve encore dans les mêmes Archives un acte de Procuration qu'il fait à ses fils pour prêter un nouvel hommage de ses Terres en son nom. Il est qualifié dans cette Procuration : *Nobilis & potens vir*; (Armoire Z, 17 carré, liasse SSSS, piéce 26. cottée le *Brusquet Valdoulle*). Il eut deux fils & deux filles.

1. Guillaume IV, qui suit.

2. Guillaume V, Seigneur de Châteauneuf-le-Rouge, marié avec

Delphine de Sabran, fille d'*Elzéar de Sabran*, dont la branche finit au quatrieme degré.

3. Amilie, épouſe de *Diomede des Baux*, Seigneur de Cuers & de Pourières.

4. Et Agnés, mariée à *Raimond d'Agoult*, Baron de Sault, & de la Vallée d'Oulx, Grand Sénéchal de Provence; (l'acte reçu par *Guillaume Bayard*, Notaire d'Embrun en 1316.)

XI. Guillaume Arnaud, IV du nom, Seigneur de Montpezat, de Lambeſc & de Bellafaire, vendit la Seigneurie de Lambeſc à *Hugues d'Etienne*. On trouve l'acte de cette vente aux Archives du Roi en Provence, regiſtre *Pargamenorum*, fol. 133. Il épouſa *Béatrix des Baux*, fille d'*Hugues des Baux*, Vicomte de Marſeille, Grand Juſticier du Royaume de Naples, & Comte d'Avelin, frere de *N. . . . . des Baux*, Prince d'Orange, ainſi qu'il conſte par la ratification de la vente de Lambeſc, faite par ladite *Béatrix* à *Hugues des Baux*, ſon pere; (aux mêmes Archives, Regiſtre *Pargamenorum*, fol. 137. Arm. *A.*). Il ſervit le Duc de Calabre, fils de robert, Roi de Sicile & Comte de Provence, dans la guerre qu'il fit contre l'Empereur Louis de Baviere, en Italie, l'an 1328, & laiſſa trois fils.

1. Guillaume V, qui ſuit.

2. Gilbert, Evêque d'Apt en 1364.

3. Et Pierre, Chevalier de S. Jean de Jéruſalem, Commandeur de Trinquetailles en 1349.

XII. Guillaume Arnaud, V du nom, Seigneur de Montpezat & de Bellegarde, eſt nommé parmi les préſens à l'acte de ratification faite par Guillaume IV, ſon oncle, de la vente de Lambeſc; (Archives du Roi en Provence, regiſtre *Pargamenorum*, fol. 138. Arm. *A.*). *Raimond d'Agoult*, ſon couſin, Grand Sénéchal de Provence, lui fit procuration, pour recevoir en ſon nom l'hommage des Nobles de la Vallée d'Oulx. L'acte eſt du 24 Juillet 1340, aux écritures de *Jean Portanery*, Notaire d'Hieres, conſervées aux Archives du Luc en Provence. Il fut employé en 1341, pour ſoumettre les Tendiens à l'autorité de Jeanne, Comteſſe de Provence, & de Louis, Comte du même Pays; & en récompenſe de ce ſervice, ce Prince & cette Princeſſe lui donnerent l'inféodation de tout ce qu'ils avoient au lieu & Château de Cotignac. Il eut pour fils,

XIII. Antoine Arnaud, Grand-Maître Rational, Seigneur en partie de Montpezat & de Riez, ainſi qu'il appert par le teſtament de *Tiburge de Ville*, ſa ſeconde femme, qui le nomme ſon héritier univerſel, & fait un legs à Raimond, que ſon mari avoit eu de *Douce de Blaccas*, ſa premiere femme; (aux écritures de *Pierre Barrali*, Notaire à Riez). *André d'Oraiſon* lui fit hommage le 25 Février 1403; (aux mêmes écritures où ſe trouvent encore d'autres actes qui le concernent). Il reçut conjointement avec *Pierre d'Acigne*, Grand-Sénéchal de Provence, l'hommage fait à Louis II par *Berenger de Simiane*, Seigneur de Châteauneuf & d'Apt. L'acte eſt pris par *Andrinet de Breze*, Sécrétaire du Comte de Provence, en 1400, & le 5 du mois de Février; (aux Archives du Luc en

Provence). Il n'eut point d'enfans de ſon ſecond mariage, & laiſſa de on premier avec *Douce de Blaccas*, fille d'*Albert*, Seigneur de Baudinar & d'Eyguine, qui lui avoit apporté en dot une partie de cette derniere Terre;

1. RAIMOND, qui ſuit.

2. BÉATRIX, mariée avec *Amelias de Gombert*, (ainſi qu'il appert aux Extenſoires B de *Lantelme*, Notaire d'Aix, *fol.* 11. & *fol.* 41.).

XIV. RAIMOND ARNAUD, Co-ſeigneur de Riez & d'Eyguine, & Maître Rational, épouſa *Mabile Bricy*, fille de *Jourdan Bricy*, Grand-Maître Rational, & de *Marguerite Arnaud*; le contrat de ſon mariage eſt du 7 Février 1428. (Notaire *Pierre Barrali* de Riez). Il eut par les droits de ſa femme les Terres de Châteauneuf-le-Rouge, Briançon, Dromon, Antonin, Mazalgues, Saint-Eſtève & Auriac. Il laiſſa pour fils,

XV. PIERRE ARNAUD, Seigneur en partie de Riez, de Tourettes, de Châteauneuf-le-Rouge, marié avec *Béatrix de Faucon*, fille de *Louis de Sauſſé*, Seigneur de Faucon. Il fit ſon teſtament le 6 Juillet 1485, par acte devant *Pierre Urſi*, Notaire de Riez, & eut de ſon mariage,

XVI. HONORÉ ARNAUD, Coſeigneur de Riez & de Châteauneuf-le-Rouge, marié avec *Antoinette Fabri*, fille d'*Etienne Fabri*, Seigneur de Mazan, & Co-ſeigneur de Riez, & d'*Honorade d'Aſtouaud*: il fonda une Meſſe à perpétuité dans l'Egliſe des Cordeliers de Riez, où l'on voit encore ſa Chapelle, & ſes armes dans le Chœur de l'Egliſe. L'acte de cette fondation eſt du 4 Août 1323. (Notaire, *Honoré de Borna*, de Riez). Il fut pere de

XVII. MELCHIOR ARNAUD, Co-ſeigneur de Riez & d'Eyguine, qui épouſa, par contrat paſſé devant *Pierre Ferreri*, Notaire à Riez, le 16 Juillet 1536. *Honorade de Miraillet*, fille d'*André* de *Miraillet*, Seigneur en partie de Riez; & de *Jeanne de Moreton*. Il fit ſon teſtament le 15 Juillet 1586. (Notaire, *Barthelemy Meige*, de Riez). Il laiſſa

1. CLAUDE, qui ſuit.

2. ETIENNE, qui épouſa, par contrat du 4 Février 1582, devant *Albin*, Notaire de Caſtellane, *Claire de Caſtellane*, de laquelle il n'eut qu'une fille, FRANÇOISE, mariée avec *Rolland de Vintimille*, Seigneur de Montpezat.

3. MATHIEU, Co-ſeigneur de Riez, épouſa, par contrat paſſé devant *Albin*, Notaire à Caſtellane, le 28 Février 1588, *Honorade de Caſtellane*, fille de *Balthaſard de Caſtellane*. Il fit ſon teſtament le 20 Janvier 1627, par acte paſſé devant *Gilles*, Notaire à Aix; fit héritier LOUIS, ſon neveu, Conſeiller au Parlement, fils de CEAUDE, & ne laiſſa point de poſtérité.

4. ANDRÉ, Seigneur de Châteauneuf-le-Rouge, de Miravail, du Petit-Gobian, Co-ſeigneur de Saint-Vincent de Mizon, Lieutenant-Général, Civil & Criminel de la Sénéchauſſée de Forcalquier, par proviſion du 23 Janvier 1573, prêta hommage pour ſes Terres, le 18 Juillet 1603, (Archives du Roi en Provence, Regiſtre des Hommages, *fol.* 87): il épouſa, à Forcalquier où il alla s'établir, *Louiſe de Marcelly*. Il fit la branche des Seigneurs de *Châteauneuf*, qui vient d'être éteinte dans la perſonne d'HO-

NORÉ

NORÉ ARNAUD, Prêtre & Prevôt de l'Egliſe Con-Cathédrale de Forcalquier, mort le 4 Octobre 1757.

XVIII. CLAUDE ARNAUD, fils aîné de MELCHIOR & d'*Honorade de Miraillet*, vint s'établir à Aix, fut Conſeiller au Parlement de Provence, & un des Commiſſaires députés pour tenir la Chambre Souveraine à Marſeille, afin de pacifier les troubles de la Ligue; fut commis par Lettres Patentes du Roi pour procéder ſouverainement à la taxe des faux Nobles; épouſa, par contrat du 4 Décembre 1584, paſſé devant *Jacques Duvon*, de Saint-Maximin, *Anne d'Agoult*, fille de *Joſeph d'Agoult*, Baron d'Ollieres, Seigneur de Porcieux, Rouſſet, Mimet & le Caſtelet, & de *Melchionne d'Emenjaud*. Il mourut Doyen de ſa Compagnie, laiſſant,

1. LOUIS, qui ſuit.
2. ESPRIT, qui a formé la branche Cadette rapportée ci-après.

3 & 4. & deux filles, mariées dans les Maiſons de *Foreſta*, de *Cologue*, & de *Suffren*.

BRANCHE AINÉE

Des Seigneurs DE ROUSSET & DE VALLONGUE.

XIX. LOUIS ARNAUD, fils aîné de CLAUDE & d'*Anne d'Agoult-d'Ollieres*, fut reçu Conſeiller au Parlement dans le mois de Juin 1611, prêta hommage au Roi de ſes Terres de Rouſſet & de Vallongue, en 1640 (Archives du Roi en Provence, Regiſtre des Hommages n°. 18. *fol.* 221. Arm. *N.*), obtint du Roi un brevet de dons de leds & rétention des Terres & Baronnies de Gréoux & Aurefrede, le 14 Juillet 1639, enregiſtré aux Archives de la Chambre des Comptes de Provence, les 12 & 14 Juin 1640, ſigné *Louis Bouthilllers*. Il épouſa *Aymare d'Arene*, fille d'*Antoine d'Arene*, Seigneur de Fabregoulles, Commiſſaire Général de la Marine & Fortifications du Levant, & de *Madelene de Muans*. Sa femme lui fit ériger un Mauſolée & une Epitaphe dans l'Egliſe des FF. Prêcheurs d'Aix, à la Chapelle de la Famille. Il eut pour fils,

XX. LOUIS-ALPHONSE ARNAUD, Seigneur de Rouſſet & de Vallongue, Conſeiller au Parlement de Provence, qui épouſa, le 27 Janvier 1655, (Notaire *François Gilles*), Demoiſelle *Marie de Forbin*, fille *d'André-Anne de Forbin*, Seigneur de Sainte-Croix, Conſeiller en la Cour des Comptes, Aides & Finances de Provence, & de *Catherine de Séguiran*; il eut pour enfans:

1. HENRI, qui ſuit.
2. LOUIS-JOSEPH, Chevalier de Malte.
3. THERESE, qui épouſa JEAN-ALPHONSE ARNAUD, ſon couſin.
4. Et ANNE, Religieuſe au Grand Couvent des Dames de Sainte-Urſule d'Aix.

XXI. HENRI ARNAUD, Seigneur de Rouſſet & de Vallongue, prêta hommage pour ſes Terres, en l'année 1673, (aux Archives du Roi en Provence, Regiſtre des Hommages, n°. 21. *fol.* 120. Arm. N.). Il épouſa *Elizabeth du Perrier*, fille de *Scipion du Perrier*, Conſeiller au Parle-

ment, & de *Suſanne de Fabri-Rians*, par contrat paſſé devant *Onde*, Notaire Royal à Aix, le 3. Septembre 1687. Il fit ſon teſtament le 13 Avril 1716 (*Gilles*, Notaire à Aix), & laiſſa de ſon mariage :

1. JEAN-BAPTISSE TOUSSAINT, qui ſuit.

2. Et MADELENE-FÉLICITÉ, mariée en 1708, avec *Jean-Louis-Hyacinthe d'Eſmivy*, Chevalier, Baron de Moiſſac, Conſeiller au Parlement.

E/ XXII. JEAN-BAPTISTE-TOUSSAINT ARNAUD, Seigneur de Rouſſet & de Vallongue, dont il fit hommage au commencement de ce ſiécle, (ainſi qu'il appert aux Archives du Roi en Provence, Regiſtre des Hommages, n°. 24. *fol* 134. Arm. N.). Il épouſa *Madelene de Coriolis*, fille de *Jean-Baptiſte-Joſeph*, Marquis d'Eſpinouze, Baron de Corbieres, Saint-Jeanet, & autres lieux, Conſeiller du Roi en tous ſes Conſeils, & Préſident à Mortier au Parlement d'Aix, & d'*Iſabeau de Grimaldy*, (par acte devant *Guyon*, Notaire à Aix, le 20 Février 1717.). Il a laiſſé :

1. LOUIS-CHARLES-MARIE, qui ſuit.

2. Et CHARLOTTE, Religieuſe Carmélite à Aix.

XXIII. LOUIS-CHARLES-MARIE ARNAUD, Seigneur de Rouſſet & de Vallongue, Conſeiller du Roi en la Cour de Parlement, a épouſé *Louiſe-Gabrielle de Bruny*, fille de *François de Bruny*, Chevalier, Baron de la Tour-d'Aigues & de ſa Vallée, Seigneur de Cabrieres, Lourmarin & autres lieux, & de *Marie-Louiſe Souſſin*, par acte paſſé devant *Bernard*, Notaire de la Tour-d'Aigues. Il a un fils de ce mariage,

JOSEPH-FRANÇOIS ARNAUD.

BRANCHE CADETTE.

XIX. ESPRIT ARNAUD, ſecond fils de CLAUDE, chef de cette branche établie à Aix, fut Conſeiller en la Cour des Comptes, Aydes & Finances de Provence, & épouſa, par contrat du 1 Mars 1620, paſſé devant *Gilles*, Notaire à Aix, *Polixene de Guirand*, fille d'*Honoré de Guirand*, Seigneur de Brillane, Conſeiller en la Cour de Parlement, & de *Polixene de Blancard*, dont il eut :

1. CLAUDE, qui ſuit.

2. Et *N.....* mariée à *Charles de Fauris*, Seigneur de Saint-Vincent.

XX. CLAUDE ARNAUD, ſuccéda à l'office de ſon pere, épouſa *Catherine de Quiqueran*, fille de *N. . . . de Quiqueran*, Seigneur de Beaujeu, & de *Catherine de Foreſta*, le 3 Octobre 1656. (*Jean d'Arbes*, Notaire à Aix). Il fut pere de,

1. JEAN-ALPHONSE.

2. Et d'ANNE, Religieuſe à l'Abbaye de Sainte-Claire à Aix.

XXI. JEAN-ALPHONSE ARNAUD, marié à THERESE ARNAUD, ſa couſine, fille de LOUIS-ALPHONSE ARNAUD, Chevalier, Seigneur de Rouſſet, Vallongue, & autres lieux, Conſeiller du Roi au Parlement de Provence, & de *Marie de Forbin*. Il a laiſſé de ce mariage :

1. JOSEPH-ANTOINE, qui ſuit.

2. ALEXANDRE.

XX. JOSEPH-ANTOINE ARNAUD, a eu de ſon mariage :

1. JOSEPH-AUGUSTIN.

2. Et Marie Anne.

Les armes : *tiercé d'azur, à la fleur-de-lys d'or ; le ſecond, de ſable à la bande d'or ; le troiſieme de gueules, à la roſe d'argent ; à l'écuſſon d'azur en cœur, chargé d'un Lion d'or.*

Généalogie dreſſée ſur le nouvel Armorial de Provence, pag. 60.

—ARNAUD : autre famille Noble de Provence, qui ne remonte qu'à Joseph Arnaud de la ville de Siſteron, qui s'établit à Aix, où il exerça un office de Conſeiller-Sécretaire, Contrôleur à la Chancellerie du Parlement, le 18 Janvier 1685. Il s'allia dans la famille de *Laurens de Vaugreniere*, & eut pour fils,

Joseph Arnaud, Seigneur de Nibles, qui fut reçu Conſeiller au Parlement en 1694 : il épouſa 1°. *N. . . . . de Richery ;* 2°. *Elizabeth de Meyronnet de Saint-Marc.* Il eut du premier lit.

N. . . . . Arnaud, épouſe de *Pierre de Balon*, Seigneur de Saint-Julien, Conſeiller au Parlement.

Et du ſecond lit,

Alphonse-Louis Arnaud, Baron de Vitroles & d'Eſparron, qui exerce l'office de ſon pere depuis le 27 Mars 1727. Il eſt marié avec la fille aînée de *Paul de Suffren*, Marquis de Saint-Canat, de laquelle il a un fils & une fille.

Les armes : *d'azur, au Lion d'or lampaſſé & armé de gueules.*

—ARNAUD : autre famille & différente des deux précédentes. Ignace Arnaud fut pourvû d'un Office de Secrétaire du Roi, près de la Chancellerie d'Aix, le 20 Octobre 1723. Il avoit épouſé, par contrat paſſé dans le mois d'Août 1693, *Anne de Cazeneuve*, fille de *Melchior*, Conſeiller du Roi au Siége Général d'Aix, & de *Catherine de Martel*, dont il a eu :

1. François-Melchior, qui ſuit.

2. *N.* . . . . . Arnaud, mariée avec *François-d'Aymar-de-Puy-Michel*, Tréſorier Général de France.

II. François-Melchior Arnaud a été Conſul d'Aix, Procureur du Pays, en 1740 ; s'eſt marié, dans le mois de Mars 1724, avec *Therèſe Cadet*, don il a :

1 & 2. Gaspard, & Georges-François.

3. François-Jean-Baptiste-Sextius, Garde de la Marine ;

4. Et Therese-Françoise.

Les armes : *de gueules, au cœur d'or, ſoutenu d'un croiſſant d'argent, chef d'azur chargé de trois étoiles d'or.* Extrait du nouvel Armorial de Provence.

+ —ARNAULD, famille d'Auvergne, éteinte en 1756.

Antoine Arnauld fut un des plus célebres Avocats du Parlement de Paris, ſous le régne de Henri IV, il fut pere de

1. Robert Arnauld, Sieur d'Andilly, à qui *Catherine le Fevre de la Boderie* porta en dot la Seigneurie de Pompone. Robert Arnauld

d'Andilly, eſt célébre par les ouvrages de Piété qu'il a donnés au Public.

2. Antoine Arnauld, Docteur de Sorbonne, mort à Bruxelles, le 8 Août 1694, fugitif du Royaume, après en avoir été un des plus précieux ornemens, par ſa profonde érudition & ſes écrits.

3. Et Henri Arnauld, mort Evêque d'Angers, le 8 Janvier 1692.

Robert Arnauld eut de ſon mariage,

Simon Arnauld, Seigneur, Marquis de Pompone, en Hurepoix, nommé Miniſtre & Secrétaire d'Etat au département des Affaires Etrangeres, le 31 Octobre 1671, après avoir été Ambaſſadeur-Extraordinaire en Suéde & en Hollande; fut diſgracié en Novembre 1679; rappellé au Conſeil, en 1691, mais ſeulement comme Miniſtre. Il mourut dans l'exercice de cette fonction, le 26 Septembre 1699, & eut pour enfans,

1. Nicolas-Simon, Seigneur, Marquis de Pompone & autres Terres, frere aîné de l'Abbé de Pompone, rapporté ci-après; marié, le 11 Mars 1694, à *Conſtance Harville*, fille de *François*, Seigneur, Marquis de Traiſnel, en Champagne, & de Palaiſeau, en Hurepoix, Maréchal-de-Camp, Gouverneur des Ville & Citadelle de Charleville, en Champagne, &c. & grande-tante du Marquis de Traiſnel, aujourd'hui Brigadier d'Infanterie, & Colonel d'un Régiment de ſon nom, mort à Paris le 14 Juillet 1756. Le Marquis de Pompone a eu de ce mariage,

Catherine-Constance-Emilie, morte le 19 Mars 1745, ayant été mariée, le 26 Juin 1715, à *Jean-Joachim Rouault*, Seigneur, Marquis de Gamaches en Ponthieu, d'abord nommé *Comte de Cayeux*, mort Maréchal de Camp, le 4 Février 1751, & pere du Marquis de Gammaches d'aujourd'hui, l'un des Colonels du Régiment des Grenadiers de France. *Voyez* GAMACHES. Le Marquis de Pompone eſt mort le 7 Avril 1737, & ſa femme, le 14 Juillet 1756.

2. Henri-Charles Arnauld de Pompone, né à la Haye, en Hollande, en 1669, &c. Il eſt le dernier du nom d'Arnauld de Pompone & d'Andilly, & le ſeul qui reſte de Simon Arnauld.

3. Et Catherine-Félicité, ſœur de l'Abbé, & du feu Marquis de Pompone, née vers 1671.

Les armes : *d'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux palmes adoſſées d'or, & en pointe d'un rocher de ſix monts, auſſi d'or.*

R. — ARNAULT, en Périgord : le mot *Arnaldus*, interprété en françois par celui d'*Arnault*, paroît devoir ſon origine aux manoir & Seigneurie des *Arnault-de-Pauſſat*, poſſédés depuis le quinzieme ſiécle par la Maiſon de *Bourdeille*.

La filiation de Meſſieurs d'Arnault ne remonte pas ſi haut que le nom, parce que, dans différentes révolutions, cette Famille a perdu

la majeure partie de ſes titres. En 1569 le Château de la Borie, principal manoir des Seigneurs dudit lieu, fut brûlé au paſſage de l'Armée de Meſſieurs les Princes; & en 1575 leur maiſon de Périgueux fut ſaccagée par les Religionnaires, qui en firent une fortereſſe, qu'ils occuperent juſqu'en 1581, qu'ils en furent chaſſés par Meſſieurs de *Montardit*, de *Chellaud-des-Fieux*, ſoutenus de pluſieurs Catholiques qui reprirent la Ville de Périgueux, & manquerent de ſurprendre, dans la fortereſſe, M. de *Bellozane*, Gouverneur pour le Roi de Navarre. Le Roi HENRI III accorda, en 1578, au Sieur *de la Borie*, en récompenſe deſdites pertes, quatre mille écus, à prendre ſur ſa recette générale de Guyenne. Le don en fut vérifié à la Chambre des Comptes de Paris, en 1580.

Suivant les preuves de la famille d'ARNAULT, faites ſur les titres de la Borie & de Saraſignac, & des remarques ſur ſes alliances, qui m'ont été communiquées, le premier de ce nom, que je trouve, eſt

I. ÉLIE ARNAULT, Damoiſeau, qui vivoit dans le treizieme ſiécle; il eut trois fils :

1. PIERRE, qui ſuit.

2. Un autre, PIERRE, qualifié *Chevalier* en 1346, qui eut de ſa femme, dont on ignore le nom, un fils nommé JEAN, mort ſans poſtérité.

3. Et JEAN, Chanoine du Puy-Saint-Front. Il fut chargé de procuration, par acte paſſé au Puy-Saint-Front de Périgueux, le 30 Septembre 1366, de PIERRE ARNAULT, Chevalier, ſon frere.

II. PIERRE ARNAULT, I du nom, Damoiſeau de Pauſſat, ſe maria avec *Éléonore de Barriere*, femme d'*Olivier d'Abſac*, Seigneur de la Douze. Il tranſigea, à Périgueux, avec *Amalaric de Barriere*, Chevalier, ſon beau-frere, le 21 Juillet 1365. Il eut de ſon mariage,

III. PIERRE ARNAUD, II du nom, Damoiſeau de Pauſſat, qui s'allia avec *Frontone de Merle*, fille de *Guilhem de Merle*, Lieutenant-Général, Juge-Mage de Périgueux, & d'*Alphede de Lur*. De ce mariage vint,

IV. AGMOND ARNAULT, Damoiſeau, Seigneur de la Fage, la Borie, Oſpice, & Maiſon noble de Tâte-Vache, de Brantôme, &c. Il épouſa *Marguerite Bonald-de-Campahac*, ou *Campane*, fille de *Jean Bonald*, Damoiſeau de Montignac, & ~~mere~~ de *Pierre de Bonald*, Evêque de Sarlat en 1446, & de Rieux en 1460. De ce mariage naquirent,

1. PIERRE, III du nom, qui ſuit.

2. Et GUILLAUME, Seigneur de la Chapelle, Homme-d'Armes du Roi de Navarre.

V. PIERRE ARNAULT, III du nom, Seigneur de la Borie, la Fage, &c. ſe maria avec *Marguerite Dupuy*, de la famille de *Dupuy*, Seigneur de la Jarte, en Périgord. Il en eut :

1. LOUIS, qui ſuit.

2. JEAN, Prieur de Cambres, au Diocèſe de Bordeaux, en 1511,

enſuite Chanoine de l'Egliſe de Saint-Front de Périgueux, qui teſta le 11 Décembre 1545.

3. JEANNE, mariée avec *Joſeph de Vallier*, Conſeiller au Parlement de Bordeaux, qui eut, entr'autres enfans, *Marthe de Vallier*, épouſe d'*Arnault du Ferron*, Conſeiller au Parlement de Bordeaux, homme célebre par ſes écrits. *Voyez* au mot DU FERRON, dans le Dictionnaire de Moreri.

4. FRANÇOISE, épouſe de *Martial de la Vergne*, Seigneur dudit lieu.

5. Et BERTRANDE, mariée à *Michel d'Alix*, Capitaine de Vaiſſeau.

VI. LOUIS ARNAULT, Seigneur de la Borie, la Renaudie, & Maiſon-noble de Tâte-Vache, eut pour femme *Anne Arnault-de-Golce*, fille de *Jean Arnault*, Seigneur de Golce, & d'*Almoiſe de Belcien*. Il eut la Charge de Conſeiller au Parlement de Bordeaux, le 3 Septembre 1547, & mourut la même année; leurs enfans furent :

1. FRANÇOIS, Chanoine des Egliſes de Périgueux, Grand-Archidiacre de Saint-André de Bordeaux, par réſignation de *François de Salignac*, Evêque de Sarlat, & Doyen de Carenat; par celle d'*Aimard de Ferriere-Sauvebœuf*, Abbé de Saint-Amand. FRANÇOIS ARNAULT, dit l'*Archidiacre* de la Borie, fut député des trois Etats de Périgord, en 1589 & 1590; & du Clergé de Poitiers aux Etats de Blois, en 1578, & de celui de Sarlat, en 1576. *Belleforêt*, qui l'avoit connu, en parle avec éloge dans ſa *Coſmographie*, tome I, page 196; & après lui l'Abbé *Langlet*, le Pere *le Long*, & l'Abbé *Goujet*, le mettent au rang des Hiſtoriens de France, pour avoir écrit les Antiquités du Périgord, & autres Ouvrages. Il ſe démit de ſon Archidiaconat de Bordeaux, après le décès du Seigneur de la Borie, ſon frere, pour celui de Périgueux, afin d'être plus à portée de travailler aux établiſſemens de ſes neveux & de ſes niéces. Il mourut à Périgueux, en 1608, âgé de quatre-ving-dix ans.

2. PIERRE, IV du nom, qui ſuit.

3. LOUIS, Seigneur de Golce & la Treille, qui a fait branche, & dont la poſtérité eſt éteinte dans ſon arriere-petite-fille MARGUERITE ARNAULT, ayeule de *Marie-Théreſe de Montozon*, Dame d'Arnault.

4. MARIE, mariée avec *Jean de Mayot*, Seigneur de Saint-Vincent.

5. ALMOISE, qui fut femme d'*Antoine Chillaud*, Seigneur de Pronceau. *Chillaud* eſt une famille noble, qui a donné pluſieurs Lieutenans-Généraux au ſiége de Bergerac, & Conſeillers au Parlement de Bordeaux, d'où ſont iſſus les Seigneurs de *Soumenſat*.

6. Et MARGUERITE, mariée à *Raimond de Chalup*, Seigneur de Farerou, dont eſt iſſu, au ſeptieme degré, †~~Jean~~ *de Chalup*, Page du Roi, de la grande Ecurie en 1756, Sous-Ayde-Major des Carabiniers en 1769.

VII. PIERRE ARNAULT, IV du nom, Seigneur de la Borie & de

Saint-Laurent, avoit été tonſuré par l'Evêque d'Orléans, le 19 Décembre 1540. C'étoit un uſage qu'on avoit alors, pour conſerver les bénéfices dans les familles, en cas d'évenement. Il eut pour femme *Jeanne de Tricard*, fille de *François de Trïcard*, Seigneur de Roignac, Homme-d'Armes du Roi de Navarre, & de *Marguerite de Ferriere-Sauvebœuf*. Il s'eſt rendu très-recommandable auprès des Rois FRANÇOIS II, CHARLES IX & HENRI III, comme on le voit par pluſieurs commiſſions importantes dont ils le chargerent, & les lettres qu'ils lui écrivirent. Il teſta le 12 Septembre 1585, & eut pour enfans,

1. FRANÇOIS, Seigneur de Saint-Laurent, Capitaine de Cavalerie dans *Montpezat*, tué au Perprat, en Quercy, le 4 Octobre 1591, dans un combat que livra aux Religionnaires M. le Marquis de *Montpezat*, Gouverneur & Lieutenant-Général de Périgord, commandant alors les forces dudit Pays, en l'abſence de M. l'Amiral *de Villars*.

2. ALAIN, qui ſuit.

3. JOSEPH, Chanoine & Prieur de Lurcy, fit une donation à l'Hôpital Sainte-Marthe de Périgueux, le 18 Avril 1599, au nom de FRANÇOIS ARNAULT, ſon oncle, Chanoine, Archidiacre de Périgueux, & Archiprêtre de Valeuil. Il teſta le 10 Novembre 1629, & mourut le 5 Avril 1631.

4. MARIE, Demoiſelle de la Borie.

5. GABRIELLE, mariée, par accord du 7 Juillet 1596, à *Jean de Barberin*, Seigneur de Veſſaſſ. Il n'y eut qu'une fille de ce mariage. *Jean de Barberin* paſſa à de ſecondes noces, le 4 Novembre 1601, avec la Marquiſe de *Montardit de-la-Baylie*. Il fut Gentilhomme ordinaire ſervant du Roi. Il étoit le quatrieme ayeul de M. de Raignac, mort Lieutenant-Général des Armées du Roi, & pere des Marquiſes de *Saujon* & de *la Riviere*, en qui a fini la branche des Seigneurs de *Barberin*.

6. TOINETTE, mariée avec *Jean de Leſpinaſſe*, Seigneur de la Roche, le 18 Mars 1602.

7. Et MADELENE, dite Demoiſelle *de Saint-Laurent*.

VIII. ALAIN ARNAULT, Seigneur de la Borie, fut pourvû d'une Compagnie de cent hommes de Gens de pied, dans le Régiment de *Bourdeille*, par commiſſion datée du Camp devant Montauban, le 27 Août 1621. Il avoit épouſé, dès l'an 1603, *Marquiſe de Saint-Aſtier*, d'une des illuſtres & anciennes Maiſons de Guyenne. Elle étoit alliée par *Marguerite de Coſnac*, ſon ayeule paternelle au deuxieme degré, aux Maiſons de *Grammont*, de *Caumont*, de *Montault*, de *Bénac*, & de *Montluc*. Il avoit traité, le 15 Septembre 1606, avec les Maire & Conſuls de la Ville de Périgueux, du dédommagement de ſa maiſon, qui avoit été réduite en fortereſſe, qui avoit été brûlée peu de tems après que les Religionaires en avoient été chaſſés, par quelques ſéditions qui perſuadérent au peuple que le Roi s'en ſerviroit pour les contenir. Il mourut en 1666, âgé de quatre-vingt-quinze ans. Leurs enfans furent :

† nommée Jeanne de Barberin, qui épouſa Pierre Vigier, Sieur de Duffat.

†† Louis de Barberin, Comte de Raignac, mort Maréchal de camp, & pere de Marie-Louiſe de Barberin, unique héritiere mariée 1° à Charles-Grégoire de Comminges, Comte de Saujon, Brigadier de Cavalerie, & 2° à Joſeph-Auguſte, Comte de Laval-Montmorency, en faveur de qui a fini la Branche des Seigneurs de Barberin-Raignac.

1. FRANÇOIS, qui suit.

2. ALAIN, Seigneur de la Forêt, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Piémont. Il servit long-tems, & s'acquit, par divers faits militaires, le réputation d'un des braves de son tems. Il eut un fils naturel, nommé *Louis*, duquel sont sortis trois enfans mâles, qui se sont consacrés à l'Etat Ecclésiastique, & s'y sont distingués par leurs vertus & par leur savoir. Ces trois freres avoient une sœur, nommée *Gabrielle*; & en eux a fini cette postérité. ALAIN ARNAUD testa le 2 Novembre 1664.

3. JOSEPH, Chanoine de deux Eglises de Périgueux, & Archiprêtre de Valeuil. Il reconnut, le 24 Septembre 1662, avoir reçu diverses sommes, tant du Seigneur de la Borie, son pere, que du Seigneur de Bernabé, son frere, lesquelles il veut être imputées sur ses droits légitimaires.

4. FRANÇOISE, dite Demoiselle *de la Borie*.

5. Et GABRIELLE, Religieuse à l'Abbaye du Bugné, Ordre de Saint-Benoît, du 13 du mois d'Août 1628.

IX. FRANÇOIS ARNAULT, Seigneur de la Borie & de Bernabé, se maria avec *Catherine Saunier*, fille de *François Saunier*, Seigneur de Monplaisir, & de *Marthe Dulau-de-la-Coste*, le 13 Août 1629. Il servit pendant tous les troubles de Périgord, auprès de Messieurs les Comtes *de Harcourt*, Marquis de *Sauvebœuf*, & autres commandant les Armées de Sa Majesté dans cette partie; en haîne de quoi M. de *Chanlot*, Gouverneur pour M. le Prince de Condé dans la Ville de Périgueux, exerça toutes sortes de violences & d'exactions sur les maisons & autres biens qui lui appartenoient. Le verbal qui en fut fait par M. de *Ribeyre*, Intendant en la Province & Armée de Guyenne, le premier du mois d'Octobre 1653, apprécie la perte à plus de vingt mille livres, pour les dégradations seules. FRANÇOIS ARNAULT avoit été nommé, dès le 3 Août 1651, par le corps de la Noblesse, pour y faire l'office de Sécretaire.† De son mariage vinrent,

† il reçut acte de la production de ses titres de noblesse le 3 janvier 1667. et fut maintenu par jugement de M. Pellot, intendant en Guienne le 29 août de la même année.

1. FRANÇOIS, Seigneur de Sarasignac, tué le 23 Octobre 1656, âgé de vingt-un ans, dans un combat singulier, où Messieurs *Dulau*, de *Savignac*, *la Coste*, *Saunier*, *Monplaisir*, & *Arnault-de-la-Forêt*, son oncle, lui servirent de seconds.

2. JOSEPH, Seigneur de la Borie, marié avec *Marie de Chabans*, fille de *Claude de Chabans*, Seigneur des *Hommes*, & d'*Isabeau de la Marthonie*. Il mourut sans postérité.

3. ALAIN, Seigneur de Villatte, avoit été mis, dès sa plus tendre jeunesse, dans l'Etat Ecclésiastique; il fut Chanoine de deux Eglises de Périgueux, & résigna ses Bénéfices, en se mariant à *Isabeau de Grimoard*, par accord du 6 Août 1683. Il servit, en 1706, avec le corps de la Noblesse du Périgord. Il eut un fils, mort au berceau, & une fille, nommée MARIE, Dame de la Borie, aînée du nom, qui porta les biens d'ARNAULT, Seigneur de la Borie, dans la Maison *de Losse*, par son mariage du 21 Septembre 1700, avec *Jean de Losse*, Vicomte dudit lieu

lieu. Le Seigneur de Villatte mourut à Périgueux, en 1715, âgé de soixante-quinze ans.

4. François, II du nom, qui suit.

5. Jean, Seigneur de Laudonie, sous-Brigadier des Gardes-du-Corps du Roi, dans la Compagnie du Maréchal *de Duras*. Il donna, le 23 Novembre 1676, procuration à *Jean Dulau*, Chevalier, Seigneur de Savignac, son oncle, pour percevoir & recueillir en son nom la succession à lui avenue de son pere. Il étoit mort à Dijon, le 12 Avril 1685.

6. Marthe, Religieuse à la Visitation de Périgueux, du 11 Octobre 1644.

7. Françoise, mariée le 6 Septembre 1666, avec *Pierre Boussier*, Seigneur de Valette.

8. Gabrielle, dite *Mademoiselle de Villatte*, mariée avec *David Dupuy*, Seigneur de la Forêt-de-Cornille, qui étoit ayeule de *Pierre de Beaupoil-Saint-Aulaire*, mort Evêque de Tarbes. Elle est morte en l'année 1702.

9. Et Marie, dite *Mademoiselle de Laudonie*, mariée, le 9 Novembre 1670, à *Poncet de Robinet*, Seigneur de Mayot & de Plase†

† dont est issu au IV.e degré Antoine de Salignac, Chanoine Comte de Brioude en 1769.

X. François Arnault, II du nom, Seigneur de la Forêt & de Sarasignac, épousa *Toinette de Champagnac*, fille de *Henri*, Seigneur du Mas, & d'*Anne Duchêne*, morte le 24 Mars 1737, âgée de quatre-vingt-un ans. Elle étoit petite-fille de *Jean de Champagnac*, Seigneur du Mas, ci-devant Maître des Requêtes de la Reine Marguerite, & petite-niéce de *Jean de Lambert*, II du nom, Chevalier de l'Ordre du Roi, mort Lieutenant Général des Armées de Sa Majesté. François Arnault avoit servi en qualité de Mousquetaire du Roi, & se trouva à la convocation de la Noblesse du Périgord, assemblée au Mont-de-Marsan, en 1674, sous les ordres de M. le Maréchal d'*Albret*. Il testa, le 26 Novembre 1692, & mourut à Sarasignac, le 15 du mois d'Août 1693, âgé de cinquante-trois ans. Ses enfans furent :

1. François-Henri, qui suit.

2. François, Seigneur de Laudonie, Chevalier de Saint-Louis, Lieutenant-Colonel au Régiment de *Marsan*, tué à la défense d'Ingelsingen, en Baviere, le 17 Mai 1743, âgé de quatre-vingt-huit ans, en ayant servi quarante-un dans les guerres d'Espagne, de Flandres & d'Allemagne. Il testa le 26 Février 1703.

3. Alain, Chanoine-Régulier de Chancelade, qui testa le 12 Mai 1699, à son entrée dans cette Congrégation.

4. Sicaire, Capitaine d'Infanterie dans le Régiment de *Montsoreau*, mort en Languedoc, le 5 Avril 1751, sans avoir eu d'enfans de deux femmes qu'il avoit épousées.

5. Françoise, mariée à *Pierre de Chalup*, le 28 Novembre 1696.

6. Et Gabrielle, Religieuse à Notre-Dame de Périgueux, le 20 Février 1701, morte en 1736.

XI. François-Henri Arnault, Seigneur de Sarasignac, Major au

Régiment d'Infanterie de *Montsoreau*, par brevet du 22 Janvier 1708, avoit épousé, par accord du 20 Mars 1705, sa cousine-germaine *Almoise de Champagnac*, fille de *Jean*, Seigneur de Marniaud, & d'*Anne Beaupoil*. Il en eut :

1. JEAN-FRANÇOIS, qui suit.

2. JOSEPH-MARIE, Seigneur de Sarasignac, né le 24 Mai 1716, entré au service en 1733, Capitaine au Régiment de *Talaru* : il fut fait prisonnier de guerre à la bataille de Raucoux, le 11 Octobre 1746, par M. le Prince d'*Hylburghausen*, avec plusieurs Officiers de son Régiment. Il se trouva, avec sa Compagnie, à la retraite faite après la bataille de Rosbac, en 1757. Le Roi, en considération de ses services, lui donna la même année une pension de deux cents livres sur le Trésor-Royal, & cinq cents livres de gratification, par brevet du 27 Décembre 1758. Sa majesté lui accorda encore 400. livres de pension de retraite sur

3. ELIZABETH, Religieuse à Fontaine, Ordre de Fontevrault, le 12 Mai 1731.

4. Une autre, ELIZABETH, Dame de la Foi & École Chrétienne, dotée le 10 du mois de Novembre 1743.

5. GABRIELLE, Demoiselle de Sarasignac, admise à Saint-Cyr le 10 Mai 1735, mariée le 25. avril 1761. avec Pierre de Montozon-Puycontaud, S.r du

6. Et ELIZABETH, dite *Demoiselle d'Arnault*, mariée, par accord du 27 Août 1747, avec *Etienne de Belcier*, issu au septieme degré de *François de Belcier*, Premier-Président au Parlement de Bordeaux, en 1518. Leurs enfans sont Marguerite-ambroisie de Belcier, Dame de la foy & Ecole

XII. JEAN FRANÇOIS D'ARNAULT, Seigneur de Sarasignac, Lieutenant dans le Régiment de *Pons*, Infanterie, le 28 Août 1724, & ci-devant Enseigne de la Compagnie Colonelle, s'est marié, le 11 Février 1732, avec *Marie-Thérese de Montozon*, fille de *N*..... Seigneur de Léguillac, & de *Marie de Borros*, Dame d'Atur & de Marcancy. Ses enfans furent :

1. DOMINIQUE, Seigneur de Laudonie, né le 22 Août 1733, Capitaine au Régiment de *Mailli*, tué à l'affaire de l'Assiète, en Piémont, le 20 Juillet de l'année 1747.

2. FRANÇOIS HENRI, Seigneur de Sarasignac, qui suit.

3. JEAN-FRANÇOIS, Seigneur d'Arnault, né le 19 Mars 1738, Lieutenant au Régiment de *Mailli*, ~~(ensuite Talaru)~~ par Lettres de 1747; depuis Capitaine au même Régiment, sous le nom de Talaru, (aujourd'hui Guienne) par Commission du ~~premier Janvier~~ 6. juin 1758. (il a épousé en basse Bretagne, par contrat du 6. 8.bre 1759.

4. JOSEPH, dit *le Chevalier d'Arnault*, baptisé le 30 Octobre 1740, Lieutenant au même Régiment, par Lettres du 6 Juin 1758, marié à l'isle S.te Luci

5. Et FRANÇOIS-GABRIEL, né le 3 Juillet 1750.

XIII. FRANÇOIS-HENRI D'ARNAULT, Seigneur de Sarasignac, ~~marié~~, a épousé par accord du 18 Janvier 1758, avec *Marguerite de la Croix*, fille de feu *Joseph de la Croix*, Seigneur de Hautefaye, & de *Marie Ferrand-de-Montaubert*, dont il a : — 1. François-Marie d'Arnault, né le 28. janvier 1764; — 2. Eti

Les armes sont : *d'azur, à la bande d'or, chargée de trois losanges*

+ est mort à Brantome en Périgord le 27. Septembre 1768. âgé de 91. ans moins 33. jours, et a été inhumé à Valeuil dans la Chapelle de sa maison. il

++ Trésor Royal par brevet du 4. Août 1759, pour le récompenser des blessures qu'il avoit reçues.

+++ Chatenet, Lieutenant d'infanterie au régiment d'Enghien.

+0 Chrétienne, en 1771; & françois de Belcier, Page de M. le Comte de Provence, en 1772.

0+0 Marie-jeanne de Portz-moguer, Dame de Kerdaniel, Kermarchar &c. ~~fille de N. de Portz-moguer~~ Capitaine au régiment des Grenadiers Royaux de Rennes en 1771, Major en survivance des villes et Château de Brest par brevet du 2. Mars 1773. De ce mariage sont issus : — 1. françois-henri-armel-Marie d'Arnault, batisé le 6. Septembre 1760; — 2. joseph-marie-françois, né le 2. Décembre 1767; — 3. Gabriel-jean-marie, né le 8. avril 1770; — 4. ambroisie-marie, née le 27. octobre 1761; — 5. Marie-jeanne-Renée, née le 5. X.bre 1768; — 6. & Marie-henriette, née le 10. Mars 1772.

0 en amérique le 3. 7.bre 1768. avec françoise-anne du Bordet, unique héritiere de sa maison, il est enregistré au Conseil de la Martinique pour jouir des prérogatives de la Noblesse par Lettres d'attache du Roi, du mois de juillet 1772.

(27. ~~oct~~ septembre — 3. & joseph, né le 3. 1767.

de gueules, & accompagnée en chef de trois étoiles d'argent, posées en bande; pour supports, *deux aigles.*

R. —ARNAY, & anciennement ARNEX : famille noble, d'abord établie à Orbe, & aujourd'hui à Lausane dans le Canton de Berne. Il paroît qu'elle a tiré son nom de la Terre & du village d'Arnay près d'Orbe, située dans le Bailliage de Romainmoutier, Canton de Berne. Cette Terre appartient aujourd'hui à la famille de *Jenner* de Berne.

Ruchat observe, dans l'Abrégé de son Histoire Ecclésiastique du Pays de Vaud, imprimé à Berne en 1707, *in-12, p. 67*, que les premiers & les plus anciens noms de famille étoient ceux des Gentilshommes, qui prenoient le nom de leurs Terres. De-là sont venus les noms des Maisons de *Gruyex*, de *Blonay*, d'*Estavay*, d'*Aubonne*, d'*Arlay*, d'*Arnay*, & autres semblables. Ils étoient déja en usage dès le onzieme siecle.

Le premier connu du nom d'ARNAY, est VALCHERUS ou VAULTIER D'ARNAY, Damoiseau, fils de défunt Seigneur HUGUES D'ARNAY, Chevalier (*Miles*), dont il est fait mention dans un acte du mois de Décembre 1295, où *Etienne*, Abbé de Bon-Mont, en latin *Abbas Boni Montis*, (Monastère, aujourd'hui sécularisé, du Canton de Berne, à deux lieues au-dessus de Nyon, & Chef-lieu du Bailliage de Bon-Mont), atteste que ce VAULTIER D'ARNAY s'étoit rendu caution pour *Jacques de Carnenis*, en françois *de Cuarnens*, Damoiseau.

Noble JEAN-RODOLPHE D'ARNAY, Citoyen de Lausane, est Auteur de plusieurs Ouvrages, entr'autres du *Traité de la Vie privée des Romains*, imprimé à Lausane en 1757, *in-12*, livre très-estimé des Connoisseurs. Il a deux freres, FRANÇOIS-SIGISMOND & GABRIEL-LOUIS D'ARNAY, domiciliés à Lausane.

De cette ancienne famille de Suisse étoit CLAUDE D'ARNAY, qui rendit des services importans à LOUIS XI, qui l'en récompensa en lui donnant, pour lui & ses hoirs mâles, descendans en loyal mariage, la Terre & Seigneurie de Châtelleine, les rentes & tailles annuelles de Pupillen au Comté de Bourgogne.

Les armes sont : *d'argent, à la croix de sable, l'écu réhaussé d'un casque grillé;* cimier, *plumaches de sable & d'argent; lambrequins de sable & d'argent.*

+ —ARNOLET. JEAN-BAPTISTE ARNOLET-DE-LOCHEFONTAINE, obtint au mois de Juillet 1703, des Lettres, enregistrées le 1 Août suivant, pour l'union de la Terre de la Chapelle au Marquisat de Bussy-le-Château, Seigneurie qui avoit été érigée en Marquisat par Lettres du mois de Janvier 1699, & enregîtrées le 9 Juillet suivant, en faveur du même JEAN-BAPTISTE D'ARNOLET-DE-LOCHEFONTAINE, Marquis de Bussy-d'Amboise, Vicomte de Pény, Président en la Cour des Monnoies de Paris, & auparavant Conseiller au Parlement d'Aix, mort le 2 Décembre 1706 : il a eu, entr'autres filles, d'*Élizabeth de Creil*, son épouse,

MARIE-ANNE-JACQUELINE D'ARNOLET, morte à Paris le 30 Mars 1741, âgée de soixante-neuf ans, ou environ, sans laisser d'enfans d'*André*

de Colombet, Seigneur de Bourg-Baudouin, Vicomte de Pény, Meſtre-de-Camp de Cavalerie, ancien Lieutenant-Colonel du Régiment de Cavalerie de *Béringhen*, Chevalier de Saint-Louis, & Chambellan du feu Duc de Berry; avec lequel elle avoit été mariée le 30 Juin 1707. Elle a laiſſé pour héritiers les enfans de ſes deux ſœurs aînées, dont la mort eſt rapportée dans le *Mercure de France* du mois de Janvier, & dans celui du mois de Juin 1739, *deuxieme Vol. p. 182 & 1462.*

Les deux ſœurs de Madame de *Colombet*, étoient

1. CATHERINE-ELIZABETH D'ARNOLET, morte à Paris le 19 Juin 1739, âgée d'environ ſoixante-dix-neuf ans, & veuve de *Louis-Abraham de Sahuguet*, Seigneur de Termes, dont elle a laiſſé des filles, mariées, & un fils. *Voyez* SAHUGUET.

2. Et ÉLIZABETH-NICOLE URSULE D'ARNOLET, morte à Paris le 5 Janvier 1739, âgée de ſoixante-douze ans & deux mois, & veuve, depuis le 21 Novembre 1707, de *Nicolas-René Berrier*, Seigneur de Ravenoville, &c. qu'elle épouſa le 27 Décembre 1683. Elle a laiſſé trois filles & un fils. *Voyez* BERRIER.

Les armes : *d'azur, à la Croix de Lorraine d'or, & une bordure diaprée en anſe de panier, fleurdelyſée de huit piéces de même.*

\+ —ARNOULT, en Champagne. POMPÉE D'ARNOULT, Ecuyer, Seigneur de Fontenay, a eu d'*Anne-Marie Magaut*, ſon épouſe,

EDOUARTD D'ARNOULT, Ecuyer, Seigneur de Fontenay, Sous-Brigadier de la premiere Compagnie des Mouſquetaires de la Garde du Roi, puis Major des Ville & Gouvernement d'Amiens, marié, le 28 Février 1692, avec *Catherine de Saint-Aubin-de-l'Epinay*, élevée à Saint-Cyr, fille de *Claude de Saint-Aubin*, Seigneur de l'Épinay, & de *Marie de Creuſet*. Il fut maintenu dans la poſſeſſion de ſa nobleſſe par Ordonnance de M. *Bignon*, Conſeiller d'État, & Commiſſaire départi dans la Généralité d'Amiens; & il a de nouveau juſtifié, par titres originaux, ſa filiation juſqu'à JEAN D'ARNOULT, ſon cinquieme ayeul, Ecuyer, Seigneur de Fleury, reconnu Noble dès le 17 Janvier 1485.

Les armes : *d'argent, à un chevron de gueules, accompagné de trois cœurs de même, poſés deux en chef & l'autre en pointe de l'ecu.*

Relevé. * ARPAJON. Cette Maiſon, originaire du Rouergue, eſt fort ancienne, & une des plus illuſtres du Royaume. BERNARD D'ARPAJON, le premier dont il ſoit fait mention, vivoit en 1170. La généalogie de cette Maiſon commence, dans les Grands Officiers de la Couronne, *Tom. V, p. 890*, à HUGUES, I du nom, Sire d'ARPAJON, qui fonda en 1187 l'Abbaye de Notre-Dame d'Arpajon-lez-Milau, Diocèſe de Rhodès, pour des Religieux de l'Ordre de Saint-Benoît. Il portoit *de gueules à la harpe d'or.*

HUGUES, III du nom, Sire d'ARPAJON, épouſa *Jeanne de Severac*, ſœur & héritiere de *Gui de Séverac*. Leurs deſcendans joignirent au nom d'*Arpajon* celui de *Séverac*. La Terre de Séverac eſt poſſedée par les Ducs d'*Ancenis* : ~~voyez SÉVERAC.~~

Les Terres & Seigneuries de Châtres ſous Mont-le-héry, de la Bretonniere & de Saint-Germain, qui ſont toutes trois contiguës l'une à l'autre, furent unies & érigées en Marquiſat ſous le nom d'*Arpajon*, par Lettres du mois de Mai 1720, regiſtrées au Parlement ſéant à Pontoiſe, & à la Chambre des Comptes les 12 & 19 Décembre ſuivant, en faveur de Louis II, Marquis d'Arpajon, Chevalier de la Toiſon d'or, Lieutenant-Général des Armées du Roi, créé Duc d'Arpajon & Pair de France par Lettres du mois de Décembre 1650, qui ne furent point enregiſtrées.

Le Marquis d'Arpajon, le dernier de ſon illuſtre Maiſon, n'a laiſſé de ſa femme, *Charlotte le Bas*, de Montargis, qu'une fille unique Anne-Claude d'Arpajon, mariée, en 1741, à *Philippe*, Comte de *Noailles*, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Grand d'Eſpagne, & Chevalier de la Toiſon d'or, Grand-Croix de Malte, &c. né le 7 Décembre 1715.

Louis, Duc d'Arpajon, Pair de France, biſayeul de la Comteſſe *de Noailles*, ayant ſauvé l'Iſle de Malte de l'invaſion des Turcs, le Grand-Maître, Jean-Paul Lascaris, lui accorda, du conſentement de l'Ordre, le 30 Mai 1645, le privilége ſingulier, pour lui & ſes deſcendans d'aîné en aîné, de porter l'écu de leurs armes ſur une croix de Malte, comme le portent les Chevaliers de cet Ordre, & qu'un de ſes deſcendans, au choix du pere, ſeroit Chevalier en naiſſant, & Grand-Croix à l'âge de 16 ans.

La Comteſſe *de Noailles*, Anne-Claude d'Arpajon, unique héritiere de ſa Maiſon, fut reçue Grand-Croix de l'Ordre de Malte, le 13 Décembre 1745, par une Bulle du 28 Septembre 1741. L'Ordre de Malte a accordé au Comte *de Noailles* ce privilége de la Maiſon d'Arpajon, en conſidération de ſon mariage avec l'unique héritiere de cette Maiſon. *Voyez* NOAILLES.

Les armes de la Maiſon d'Arpajon : *écartelé, au 1 de gueules, à la croix de Toulouſe d'or*, qui eſt de Lautrec ; *au 2 d'argent, à quatre pals de gueules*, qui eſt de Séverac ; *au 3 de gueules, à la harpe d'or*, qui eſt d'Arpajon ; *au 4 de France, au bâton peri en barre*, qui eſt Bourbon-Rouſſillon ; *& ſur le tout de gueules, à la croix d'argent*, qui eſt de Malte.

ARQUEMBOURG, Sieur de Flottemanville, en Normandie, Généralité de Caen. Il eſt parlé dans l'Hiſtoire de Malte, par l'Abbé *de Vertot*, de Jacques d'Arquembourg-de-Tourville, reçu Chevalier de Malte en 1529.

La Roque, dans ſon Traité des Bans & arriere-Bans, dit qu'en la montre de l'an 1470, Vicomté de Montivilliers, pour Thomas d'Arquembourg, homme ancien, ſe préſenta Guillaume d'Arquembourg, ſon fils, armé de brigandine, ſalade, avec lui un Page, portant un vouge, & deux chevaux, pour ~~ſe un~~ vouger. *Voyez*, ſur ces anciennes armures, pour l'explication, *notre Dictionnaire Militaire.*

C'eſt tout ce que nous ſçavons de la famille d'Arquembourg ; dont les armes ſont : ~~*d'argent, au chevron de gueules, accompagné de trois roſes de même, deux en chef & une en pointe.*~~ *D'or, au lion de ſable traverſé d'une cotice de gueules.*

—ARQUIER. Pierre Arquier, Seigneur de Charleval, obtint, dans le mois de Février 1611, des Lettres de Nobleſſe, en récompenſe des ſervices qu'il rendit au Roi, lors des troubles de Provence. Ces Lettres furent enregiſtrées aux Archives de Sa Majeſté à Aix, reg. *Ludovicus*, arm. B, n° 30, *fol.* 24. Les deſcendans de Pierre avoient fait pluſieurs branches établies à Marſeille, à Arles & à Lambeſc. Il ne reſte plus que celles des Seigneurs *de Barbegaud & de Saint-Paul*, dans ces deux dernieres villes. L'une & l'autre s'y ſoutiennent honorablement, & ont fait de bonnes alliances. La derniere femme qui eſt entrée dans la branche de *Saint-Paul*, eſt de la famille de *Montgrand* de Marſeille. Elle eſt mere de Jean-Baptiste d'Arquier, qui ſert ſur les vaiſſeaux du Roi en qualité de Garde de la Marine.

La branche des Sieurs *de Barbegal* ou *Barbegaud*, établie à Arles, eſt actuellement ſoutenue par Joseph d'Arquier, ancien Officier d'Infanterie, premier Conſul d'Arles en 1733, & marié, en 1739, avec *Trophimette Bégou*, de laquelle il a Louis d'Arquier-Barbegal, Seigneur de Ventabren, qui n'eſt pas encore établi; & deux filles, dont l'aînée, Marie-Ursule d'Arquier, eſt mariée avec le ſieur *de Bertrand*, Seigneur de la Bruyere en Languedoc; & la cadette, Religieuſe à l'Abbaye de Saint-Céſaire de la ville d'Arles.

François d'Arquier, frere de Joseph, a été marié deux fois; 1°. avec *Francoiſe de Velin*, ſans poſtérité; 2°. avec la Demoiſelle *de Richard-des Beaumelles*, de laquelle il a des enfans.

Les armes : *d'azur, au pont d'une arche d'argent, ſurmonté d'un lion d'or.* Nouveau Nobiliaire de Provence, *Tom. I, p. 70.*

—ARQUIER : cette deuxieme famille, du nom d'Arquier, eſt originaire de Lambeſc comme la précédente. Etienne d'Arquier, Seigneur de Saint-Eſteve, en eſt la tige. Il fut annobli dans le mois d'Avril de l'an 1655. Ses Lettres furent enregiſtrées aux Archives du Roi le 12 Juin 1657, reg. *Afflictio Provinciæ*, fol. 385. Autres Lettres du mois de Novembre 1698, enregiſtrées le 19 Janvier de l'année ſuivante, par leſquelles le Roi confirme ledit Etienne d'Arquier dans ſa nobleſſe, non-obſtant la révocation de l'annobliſſement, portée par l'Edit de 1664, Reg. *Propheta*, fol. 133.

I. Etienne d'Arquier avoit épouſé, en 1643, *Madelene d'Etienne*, de laquelle il eut :

1. Louis, qui ſuit.

2. Charles, qui entra dans les Mouſquetaires Noirs.

3. Joseph, mort Chevalier de l'Ordre Militaire de Saint-Louis, avec brevet de Capitaine de Vaiſſeau.

4. Et Anne, mariée avec *Joſeph de Blanc-Duveaune.*

II. Louis d'Arquier épouſa, en 1692, *Gabrielle de Spagnet*, des Conſeillers au Parlement de Provence, de laquelle il eut :

1. Marc-Antoine, qui ſuit.

2. Et Louis-Albert, Chanoine de l'Egliſe d'Aix.

III. Marc-Antoine d'Arquier épouſa, en 1720, *Gabrielle de Valcroiſſant*, fille du Commandant pour le Roi de la Citadelle d'Arras. Il avoit ſervi dans la Compagnie des Cadets aux Gardes, & acquit en 1728 la Terre de Sué. Il fut delivré du droit de franc-fief en 1730, & il eſt mort ſans poſtérité. Son frere, qui reſte ſeul de cette famille, a hérité de ſes biens.

Cette famille vivoit honorablement avant ſon annobliſſement. Elle avoit fait alliance avec les Maiſons de *Faudran* & de *Cadenet*, & ſes auteurs prenoient la qualité de *Nobles*. On trouve dans l'Hiſtoire de Provence un Ricard d'Arquier, qualifié *Chevalier*. Il commanda en 1335 une Compagnie de cent hommes au ſiége des Baux ſous le Comte *Robert*.

Les armes : *d'or, au lion de ſable couronné de même, chargé de trois faſces ondées, alaiſées d'argent.*

Nouveau Nobiliaire de Provence, *Tom. I, p. 71.*

+ ——ARQUINVILLÉ en Picardie. Jean d'Arquinvillé, Chevalier, Seigneur de Crapon, épouſa *Iſabelle d'Avion*, Dame de Saint-Rimaud, dont, entr'autres enfans, il eut

Louis d'Arquinvillé, Seigneur de Saint-Rimaud, qui prit pour femme, *Louiſe de Soyecourt*, fille de *Charles de Soyecourt*, Seigneur de Mouy, & d'*Iſabelle de Châtillon*. Leur fils fut

Olivier d'Arquinville, Seigneur de Saint-Rimaud, qui épouſa *Andrée d'Aymeret*, Dame de Châteliers en Poitou, fille de *Guillaume d'Aymeret*, Conſeiller au Parlement de Paris, & d'*Etiennette de Harlay*, ſon épouſe. Il mourut le 21 Septembre 1520, laiſſant

1. Louis, qui ſuit.

2. Et Jean, Chevalier de Malte, mort dans un combat au Levant, le 19 Mai 1557.

Louis d'Arquinvillé, II du nom, Seigneur de Saint-Rimaud, Conſeiller au Parlement de Paris, épouſa *Marthe Alléaume*, fille de *Jean Alléaume*, Seigneur de Panſy & de Chenoiſe, & de *Charlote Pinot*, ſon épouſe. Il en eut

1. Louis, mentionné ci-après.

2. Et Anne, femme de *N.....* Seigneur de *Gouſſencourt*.

Louis d'Arquinvillé, III du nom, Seigneur de Saint-Rimaud, mourut à Paris, âgé de 70 ans, l'an 1590. Il avoit épouſé *Suſanne de Creneſme*, fille de *François de Creneſme*, Seigneur de Luzarche, & de *Suſanne de Mainemares*, ſon épouſe, dont il eut :

1. Susanne, femme de *Jacques-Annibal de Longueval*, Seigneur de Haraucourt, Gouverneur du Caſtelet.

2. Et Claude, Dame de Saint-Rimaud, femme de *Nicolas de Gaudechard*, Seigneur de Bachivillé, dont eſt ſorti *Charles de Gaudechard*, Seigneur de Saint-Rimaud & de Bachivillé, qui épouſa *N.... de Mornay*, de la Maiſon de *Montchevreuil*.

Les armes : *d'hermines, papelonné de gueules.*

+ ARRABLAY, ancienne Maiſon du Périgord, qui a donné un Chancelier de France, & un Cardinal, Evêque de Porto.

Jean, Seigneur d'Arrablay, le premier que l'on connoiſſe, vivoit en 1290.

Jean, Seigneur d'Arrablay, II du nom, Sénéchal du Périgord & du Quercy, fut pere, par ſa femme *Jeanne d'Anlezy*, de Pierre, & de Jean, III du nom.

Pierre d'Arrablay, Archidiacre de Narbonne, enſuite de Bourbonnois en l'Egliſe de Bourges, Chanoine de Saint-Quentin en Vermandois, Chancelier de France en 1316, & enſuite Cardinal, Evêque de Porto, du titre de *Sainte-Suſanne*, fut employé en pluſieurs négociations par le Roi Philippe *le Bel*. Il vivoit encore en 1332, & il étoit mort en 1346.

Jean, III du nom, Seigneur d'Arrablay, ſurnommé *le jeune*, Maître-d'Hôtel du Roi, fut à Avignon avec *Philippe de Mornay* pour obtenir du Pape la diſpenſe du mariage du Roi Charles *le Bel*. Jean d'Arrablay épouſa *Marguerite de Montliard*, dont il eut deux filles Marguerite & Jeanne, toutes deux mariées, la premiere à *Philippe de Courtenay*, Chevalier, Seigneur de la Ferté-Loupiere; & la ſeconde à *Jean d'Andrezel*, ſurnommé *le jeune*, Chevalier & Chambellan de Jean, Duc de Normandie & de Guyenne. Cette Maiſon a fini en 1346.

Les armes : *bandé d'argent & de gueules, de ſix piéces.*

R. ARRAC-DE-VIGNES, Baron de Sault, de Navailles, en Guyenne.

Jean d'Arrac, Ecuyer, Seigneur de Broſtau & de Vignes, autrement de Romefort & de Beiries, homme-d'armes de la Compagnie de M. *de Poyanne*, épouſa, en 1595, *Madelene d'Anglade*, fille & héritiere de *Louis d'Anglade*, Seigneur de la Maiſon Noble de Vignes, juriſdiction de Sault, dont :

1. Blaise, qui ſuit.

2. Et Anne, mariée le 2 Février 1627. (contrat du 19 Février 1623), au Seigneur de Baringue, *Gaſton de Lomagne-Terride*. Voyez la pag. 38 de l'Abregé, imprimé en 1757, de la généalogie des Vicomtes de *Lomagne*, avec privilége du mois de Juin, dédié au Maréchal Duc de *Mirepoix*.

Blaise d'Arrac-de-Vignes, Ecuyer, ſon arriere-petit fils, Baron de Sault, de Navailles, Seigneur de Naſſiet, de Marpaps, &c. épouſa, le 23 Février 1616, *Marie d'Abbadie-d'Arbocave*, fille de *Pierre d'Abbadie*, Baron d'Arbocave, & niéce de *Bernard d'Abbadie*, Evêque de Dax. Il en a eu, entr'autres enfans,

Joseph d'Arrac-de-Vignes, Ecuyer-Baron de Sault, de Navailles, Seigneur de Naſſiet & de Marpaps, né le 24 Décembre 1716, & marié, le 14 Octobre 1735, à *Marie de Laur*, fille de *Charles-Céſar de Laur*, Baron de Leſcur, Lieutenant des Maréchaux de France, & de *Marthe de Faget*. Leurs enfans ſont :

1 & 2. Alexandre & Henri, Seigneurs de Sault, Ecuyers, nés jumeaux le 29 Octobre 1740.

3. Charles-

3. CHARLES-DANIEL, Seigneur de Sault, Ecuyer, né le 24 Janvier 1732.

4. Et LOUISE-JOSEPHE, née le 24 Janvier 1738.,

Les armes : *d'argent, à un ſanglier de ſable paſſant, écartelé d'azur, & une aigle à deux têtes d'or, ayant le vol abaiſſé.*

* ARRAGON : Royaume ſitué entre les Pyrénées du côté de la France, la Navarre & la Catalogne, le Royaume de Valence & la Caſtille ; il ne faiſoit qu'une partie du Royaume de Navarre, juſqu'à la mort de SANCHE, III du nom. La premiere race des Rois d'Arragon a commencé à RAMIR I, fils naturel de SANCHE III, mort en 1063, & a fini à RAMIR II, ſurnommé *le Moine*, mort en 1147.

La ſeconde race a commencé à RAIMOND BÉRENGER, IV du nom, Comte de Barcelonne, qui portoit, *d'or, à quatre pals de gueules :* ſes armes ſont dites depuis lui, *armes d'Arragon*, quoiqu'elles ne ſoient que celles de Barcelonne. Il avoit épouſé PETRONILLE, Reine d'Arragon, fille du précédent. Sa race a fini dans la perſonne de MARTIN, Roi d'Arragon, mort le 31 Mai 1430. Après la mort de ſon fils, les Etats d'Arragon & de Sicile reconnurent pour leur Roi légitime FERDINAND de Caſtille, Duc de *Panafil*, qui donna origine à la troiſieme race des Rois d'Arragon.

Les Royaumes de Caſtille, de Léon, d'Arragon, réunis par le mariage de FERDINAND V, Roi d'Arragon, & d'ISABELLE, Reine de Caſtille, de Léon, &c. ne formerent plus qu'un ſeul Royaume, ſous le nom d'Eſpagne, dont PHILIPPE, Archiduc d'Autriche, pere de l'Empereur CHARLES-QUINT, fut le premier Roi par ſon mariage avec JEANNE, héritiere de toutes les parties de ces vaſtes États, en Europe & en Amérique.

De la ſeconde race des *Rois d'Arragon*, ſont ſortis les *derniers Ducs d'Urgel*, les *Comtes de Prades*, les *Comtes d'Empuries*, les *premiers & derniers Rois de Sicile*, les *Ducs d'Athènes*, les *Rois de Majorque*, les *Seigneurs d'Ixar*, les *Comtes de Provence*, & les *Ducs Segorbe*. Voyez *Moreri* au mot ARRAGON *pour toutes les différentes branches.*

ARRAGON-SAINT-SEVERIN, Maiſon des plus illuſtres & des plus anciennes d'Italie, au Royaume de Naples. Le nom de *Saint-Severin* y eſt trouvé dès le XI ſiécle : la Baronnie de Saint-Severin dans ce Royaume, fut d'abord ſon ſeul patrimoine. Elle prit le nom d'*Arragon*, depuis *Antoine-Marie de Saint-Severin*, I du nom, nommé *Antoine-Marie d'Arragon-Saint-Severin.* ~~Voyez SAINT-SEVERIN D'ARRAGON~~.

—ARRAS : JEAN D'ARRAS, Ecuyer, Seigneur d'Andreci, dont il fit hommage au Seigneur de *Montcornet*, le 12 de Septembre 1514, étoit cinquieme ayeul de *Philippe d'Arras*, Ecuyer, Seigneur de Prouilli & de Montigni-ſur-Veſle, marié le 25 Avril 1718, avec *Claude-Françoiſe Ducheſne*, fille de *Jacques Ducheſne*, Seigneur de Joui, Gouverneur du Château de Bouillon, Chevalier de Saint-Louis, & de *Françoiſe Brice.*

De ce mariage eſt iſſu, entr'autres enfans, MARGUERITE-THERESE-MARIE D'ARRAS-DE-PROUILLI, baptiſée le 20 Février 1720, & reçue dans la Maiſon de l'Enfant-Jeſus à Paris, ſur les preuves de ſa Nobleſſe, qui remontent par titres à JEAN D'ARRAS, ſon ſixieme ayeul.

Les armes ſont : *d'argent, à un chevron d'azur, accompagné en chef de deux oies de ſable, becquées & onglées de gueules, & affrontées.*

— ARREL, ou AREL ſuivant l'Armorial de Bretagne, par *Gui le Borgne*, imprimé à Rennes en 1681.

HENRI ARREL, Seigneur de Kermarquer, vivant l'an 1330, laiſſa pour fils,

ROBERT ARREL, Seigneur de Kermarquer, célébre par le combat des Trente, pour l'honneur de ſa nation, l'an 1350. Il épouſa *Jeanne de Penhoet*, dont ſortit,

OLIVIER ARREL, I du nom, Seigneur de Kermarquer, Chevalier, qui fut du combat des Trente, avec ſon pere. Il eut pour femme *Olive du Chaſtel*, & eut pour fils,

OLIVIER ARREL, II. du nom, Seigneur de Kermarquer, qui épouſa *Catherine de Kerrimel*, fille d'*Alain*, Seigneur de Kerrimel, & en eut,

OLIVIER ARREL, III du nom, Seigneur de Kermarquer. Il fut conjoint avec *Jeanne de Kergorlay*, dont ſortit,

OLIVIER ARREL, IV du nom, Seigneur de Kermarquer. Sa femme fut *Clemence de Guermeur*, fille de *Guillaume*, Seigneur de Guermeur & de Ponthon, dont il eut :

1. JEAN, duquel nous allons parler.
2. HUON, Chevalier, pere de LANCELOT, auſſi Chevalier.
3. Et OLIVE, femme d'*Yvon*, Seigneur de Kerouſy.

JEAN ARREL, Chevalier, Seigneur de Kermarquer, eut pour femme *Jeanne de Ploeuc*, de laquelle il eut :

1. PIERRE, mentionné ci-après.
2. PERRONNELLE, femme de *Pierre de Troplong*, Seigneur de Kerhis.
3. MARIE, femme d'*Olivier de Coetmen*, Seigneur de Boisguzence, fils de *Triſtan de Coetmen*, Seigneur de Boisguzence, & d'*Anne de Robien*, ſon épouſe.
4. Et CATHERINE, femme d'*Olivier*, Seigneur du *Pontglon*, dont ſortit *Beatrix*, dame du *Pontglon*, femme de *Jean de Romillé*, Seigneur de la Cheſnelaye.

PIERRE, Seigneur de Kermarquer, en 1476, épouſa *Jeanne de la Feuillée*, fille de *Jean*, Seigneur de *la Feuillée*, & de *Tiphaine le Vayer*, ſon épouſe, dont il eut :

1. MARGUERITE, qui ſuit.
2. Et JEANNE, femme de *Roland*, Seigneur du Rouvre.

MARGUERITE ARREL, Dame de Kermarquer, fut mariée avec *Jean l'Eveſque*, Chevalier, dont ſortirent un fils & une fille.

1. FRANÇOIS, mentionné ci-après.
2. Et BARBE, femme de *Pierre du Tertre*, Seigneur de Pennern, fils

de *Pierre du Tertre*, Seigneur dudit lieu, & de *Jeanne de l'Eſquildry*, ſon épouſe. voy. au mot du Terthe ou Duterthe.

FRANÇOIS L'EVESQUE, Seigneur de Kermarquer, voyant périr en la perſonne de ſa mere la Maiſon des ARRELS, prit des lettres du Roi pour en porter le nom, & épouſa *Françoiſe de Coëtadres*, devenue veuve & remariée à *François*, Seigneur de Goëſbriant. Il en eut un fils & trois filles.

1. PIERRE, qui ſuit.

2. MARGUERITE, femme de *Guillaume le Moyne*, Seigneur de Rambloulhe.

3. MARIE, femme de *François*, Seigneur de Kerouſy.

4. Et LUCRECE, femme de *Henri*, Seigneur du *Recheau*.

PIERRE ARREL, Seigneur de Kermarquer, épouſa *Louiſe de Goëſbriant*, fille de *François*, Seigneur de *Goësbriant*, & d'une autre femme que *Françoiſe de Coëtadres*. Il en eut les enfans qui ſuivent;

1. FRANÇOIS, mentionné ci-après.

2. JEAN, Seigneur de Coeſquer, auteur d'une branche rapportée ci-après.

3. ROLAND, Seigneur de la Fontaine, qui épouſa *Jeanne de Kergrehe*, fille du Seigneur de Kerlioné, dont il n'eut point d'enfans.

4. FRANÇOISE, femme de *Roland de Pluſquellec*, Seigneur de Boiſriou.

5. Et ANNE, femme de *Pierre le Lay*, Seigneur de Kerdala.

FRANÇOIS ARREL, Seigneur de Kermarquer, fut marié deux fois; 1°. avec *Jeanne de la Lande*, fille d'*Alain de la Lande*, Seigneur de Reſtmeur; & 2°. ſans enfans, avec *Jeanne du Coëſquer*, veuve d'*Yves de Quelen*, Seigneur de Loguenel. Il eut du premier lit:

1. RENÉE, Dame de Kermarquer, & du Reſtmeur, mariée 1°. avec *Jean Guegnen*, Seigneur de la Grandville; 2°. avec *Jean Budes*, Seigneur de la Coube, fils de *Jacques Budes*, Seigneur du Hirel, & de *Béatrix de Romillé*, ſon épouſe; & 3°. avec *Louis du Cambout*, Seigneur de Beſſay, fils de *François du Cambout*, Seigneur du Pontchaſteau, & de *Louiſe du Pleſſis*. Elle mourut ſans enfans en 1642.

2. Et ANNE, Dame de Kermarquer, après ſa ſœur, femme de *Julien Budes*, Seigneur de Blanchelande, fils de *Jacques Budes*, Seigneur du Hirel, & de *Béatrix de Romillé*, ſon épouſe.

Branche des Seigneurs DE COESQUER.

JEAN ARREL, Seigneur de Coeſquer, ſecond fils de PIERRE ARREL, Seigneur de Kermarquer, & de *Louiſe de Goesbriant*, ſon épouſe, prit pour femme *Françoiſe*, Dame de *Kermerchon*, fille de *Pierre*, Seigneur de *Kermerchon*, & de *Lucrece le Chenoir*, ſon épouſe, dont:

PIERRE ARREL, Seigneur de Kermerchon, Capitaine d'une Eſcadre de Vaiſſeaux pour le ſervice du Roi, qui épouſa *Jeanne de Coëtenſcoure*, fille de *René de Coëtenſcoure*, Seigneur de Kernenny, & de *Marie de Kerret*, ſon épouſe, dont ſont ſorties deux filles:

1. MARIE, femme de *Sébaſtien le Bigot*, Seigneur de Kerjegu;

2. Et *N*.....

Voilà ce que nous apprend un mémoire que nous avons sur cette ancienne Nobleſſe; nous ignorons ſi elle ſubſiſte encore.

Les armes ſont : *écartelé, d'argent & d'azur.*

+ * ARREN, en Béarn, Diocèſe de Leſcar, Terre & Seigneurie érigée en Baronnie par lettres de..... en faveur de *N*..... *de Meſplez*. Elle a enſuite paſſé, par les Femmes, à *N*..... *de Cazeau-Major*, qui la poſſede actuellement.

+ * ARRICAN, dans le Diocèſe de Leſcar en Béarn, Terre & Seigneurie érigée en Baronnie en faveur de *N*..... *d'Abadie*; par ſa mort elle eſt échue à *N*..... *d'Artagnan*, ſa niéce, veuve de *N*..... *de Monteſquiou-d'Artagnan*, Seigneur de Beouſté & de Taraſteix.

R. ARROS, en Béarn : c'eſt une des douze premieres Baronnies de cette Province; elle a donné ſon nom à une noble & ancienne Maiſon. Oddo d'Arros, le même qui vivoit en 1097, eſt reconnu par l'Egliſe de Leſcar pour un de ſes bienfaiteurs; de lui deſcendoit probablement Guilain d'Arros, Sieur de Rode, créé *Baron-Juge* de Cour-Majoure en 1220; Cette Cour-Majoure étoit compoſée de douze Principaux Gentilshommes du pays, leſquels prirent pour eux & leur poſtérité, & privativement à tous autres, le titre de *Baron-Juge* de ladite Cour.

Le Seigneur d'Arros fut un de ces douze Barons, il aſſiſta à la tenue de cette Cour en 1262.

Ramond d'Arros, deſcendu de Guilain, fut auſſi préſent à la tenue de la Cour-Majoure en 1337.

Le noble Baron Endenod d'Arros ſuivit, en 1344, Gaston XI, Comte de Béarn & de Foix, contre les Anglois. La Nobleſſe, qui accompagna ce Prince, étoit fort illuſtre. Cet Endenod, Seigneur & Baron d'Arros, & Arrod-Ramonnet, ſon fils, accorderent, le 3 Juillet 1349 pluſieurs priviléges aux habitans du Boſc-d'Arros.

Il y a à remarquer ici, ſur la particule *en*, qu'anciennement la ſeule Nobleſſe pouvoit la prendre. En-Ramonnet ou Ramond, Baron d'Arros, Sénéchal de la Province, étoit fils du précédent & pere d'En-Peyrouton, qui ſuit, dans un contrat de vente de l'Abbaye laïque de Laruns. Ledit Ramond eſt qualifié, dans cet acte, de *haut & redoutable Seigneur.*

En-Peyrouton ou Péez, Seigneur & Baron d'Arros, rendit hommage à ſon Souverain le 15 Juin 1428. En 1446, il fut un des nobles & puiſſans Barons qui ſe rendirent caution de la dot de *Catherine de Coaraſe*, qui épouſoit *Mathieu*, Comte de *Foix* & de *Comminges*. En 1453, il fit un *affievement*, auquel fut témoin ſon couſin En-Jean d'Arros, Abbé Laïc de Beuſte, lequel En-Jean fut pere d'En-Peyrouton d'Arros, auſſi Abbé Laïc, allié à *Peyronne de Bocth*, fille de l'Abbé-Laïc d'*Aſſon*.

En-Péez, Seigneur, Baron d'Arros, s'allia à Noble *Violant*, fille de *Moſſen d'Urriàs*, Chevalier, & de Dame *Conſtançe Cortils*, ſa femme, comme il appert par un acte du 11 Août 1458.

En-Roger, Seigneur & Baron d'Arros, fils de Pérez, fut pere de Jean, & de Peyrouton, qui fut Abbé Laïc de Beuſte. Cette Abbaye Laïque paroît avoir toujours fait le partage des Cadets de la Maiſon d'Arros.

Jean, Baron d'Arros, fut pere de Bernard, Lieutenant-Général des Royaume de Navarre & Souveraineté de Béarn, dont la fille unique Elizabeth, veuve, ſans enans, de Henri d'Arros, de la branche de *Beuſte*, s'allia à *Pierre de Contaud-Biron.* Voyez GONTAUT.

Peyrouton d'Arros, frere de Jean, Baron d'Arros, s'allia à *Jeanne de Beuſte.* Il teſta en 1532, & nomma pour ſon exécuteur teſtamentaire, ledit Jean, Baron d'Arros.

Hélie d'Arros, Abbé de Beuſte, fils de Peyrouton, s'allia à *Jeanne de Neys Coarace*, & fut pere de Bernard, lequel, avec quatre de ſes freres, tous Chefs & Capitains, accompagna Henri-*le-Grand* en toutes les guerres.

Bernard d'Arros, Abbé de Beuſte, fut pere de Jacques, qui ſuit, & de Jean, qui a fait la branche d'Arros, dite d'Argelos, dont eſt le Capitaine de Frégate de nom.

Jacques d'Arros, s'allia à *Anne de Béarn*, & fut pere de Jean, allié à *Catherine de Montaut-Navailles*, tante du Maréchal.

Jean d'Arros obtint l'érection en Baronnie des Terres de Viven, Argelos & Auriac, en conſidération de l'ancienneté de ſa Maiſon & des ſervices de ſes ancêtres, entre leſquels eſt cité Arnaud d'Arros, Ecuyer de Henri II, Roi de Navarre, fait priſonnier avec lui à Pavie, & duquel l'Auteur de l'Hiſtoire de Foix & de Béarn (*Olhagaray*) fait une mention diſtinguée. Jean eut trois fils :

1. Jean, Baron de Viven, fils aîné du précédent, qui n'eut qu'une fille, mariée au Marquis de *Meſplez.*

2. Pierre, dit *le Baron d'Argelos*, Colonel du Régiment de Languedoc, mort ſans enfans de ſon mariage avec *N..... de Lannoy*, fille de *N..... de Lannoy*, Baron de Wolmerange.

3. Et Jean, Seigneur de la Mothe, d'abord Major du Régiment de Boufflers, puis Chevalier d'honneur au Parlement de Metz, allié à *Jeanne de Bachellé*, dont Armand, appellé *le Comte d'Arros*, chef de ſa Maiſon, Lieutenant-Général des Armées du Roi. De ſon mariage avec *Catherine de Pillemen*, ſont nés

1. Charles, allié à *Marie-Catherine*, fille de *Nicolas Champion*, Seigneur d'Ancy, Chevalier de Saint-Louis, ancien Capitaine d'Artillerie, & de *N.... le Goux*, ſon épouſe.

2. Hector, Meſtre-de-Camp, Exempt des Gardes-du-Corps.

3. Dorothée, Chanoineſſe de Poulangis.

4. Marie-Esther, épouſe de *Louis le Goullon-d'Hantioncourt*, Chevalier, Chambellan du feu Roi de Pologne.

5. Marguerite, épouſe de *Michel-Judith de Sagey*, Chevalier, Seigneur de Neizey, Pierrefontaine, reçu à la Confrairie noble de Saint-Georges.

6. Et Barbe Religieuſe à la Viſitation de Nancy.

Les armes : *de ſable, à la bande d'argent, chargée de trois molettes d'éperon de gueules, timbrée d'une tête d'aigle de ſable becquée de gueules.*

Cette généalogie a été dreſſée ſur un mémoire ſigné & envoyé par M. d'Arros, Lieutenant-Colonel de Cavalerie.

— ARROUX, ou AROUX, prend ſon nom d'une Terre en Gaſcogne, comme il paroît par un fragment de titre de l'an 1389, entre Sance d'Arroux & ſon couſin germain, co-Seigneur d'Arroux, de Rupho, Foreſtier de l'Aſterac (*Steraccenſis*). Comme ce dernier y prend la qualité de Chevalier, nous le diſtinguons d'un Jean d'Arroux, Damoiſeau, dont Jean d'Arroux-de-la Serre fit, en 1566, expédier l'hommage de l'an 1389, pour le quart des Terres de Gardonch & Calmont, deux Baronnies en Lauraguais.

L'établiſſement de cette famille dans le Bordelois, & la ſéparation de la tige éteinte depuis long-tems doivent être d'environ ſix ſiécles, ſi l'on en juge par une Charte d'Edouard II, Roi d'Angleterre, en la douzieme année de ſon regne, expédiée à la Tour de Londres, le 10 Avril 1319, laquelle énonce une poſſeſſion immémoriale du fleuve de la Garonne en fief, Près Saint-Macaire, par les prédéceſſeurs de Pétronille, femme de *Pierre-Nicolas de Bazas*, & par ceux de Pierre Arroux, alors défunt. Or comme ces prédéceſſeurs y ſont nommés diſtinctement, il s'enſuit que le fief étoit diviſé au moins depuis deux générations, & pour le plus tard vers l'an 1200 ; ce qui ſert de preuve aux deux premiers degrés de cette généalogie, extraite en partie du Regiſtre IV de *la Nobleſſe de France*, où ſont les preuves, & le nom y eſt écrit différemment, *Ros* ou *Rous*, *Aros*, *Arros*, *d'Aroux*.

N..... iſſu des Seigneurs d'Arroux en Gaſcogne, devoit jouir, vers l'an 1200, de ſa part de la Garonne en fief, près Saint-Macaire en Bordelois, avec les auteurs de Petronille, femme de *Pierre-Nicolas de Bazas*.

N..... dut ſuccéder au précédent dans ledit fief de la Garonne.

Pierre d'Aroux, I du nom, (ainſi écrit) de Saint-Macaire en Bourdelois, ſouffrit des dégâts dans ſon fief de la Garonne, de la part des ennemis (les François) lors de la guerre de Gaſcogne en 1294. Il étoit mort en 1319, que ſes héritiers Pierre & Vital, qui ſuivent, obtinrent la Charte déja citée. L'énoncé de ladite Charte & celui de la ſuivante ſe voient aux pages 54 & 55 des rôles des Gaſcons, *édition de Londres*.

Pierre Rous, (ainſi écrit) II du nom, obtint, le 18 Août de la même année 1319, une ſeconde Charte du même Roi Édouard, pour le même fief de la Garonne, dans lequel il eſt dit qu'il en joniſſoit, (*pro indiviſo infeodo & jure hæreditario*) avec la femme de *Pierre-Nicolas de Bazas*.

Vital d'Aroux, qui n'a point, non plus que Pierre Rous, II du nom, de ſurnom dans la premiere Charte, diſparoît dans la ſeconde. Pierre Rous s'y repréſente en qualité de pere ſans doute.

Robert Rous, fut Maire de Bordeaux en 1373, depuis Chevalier de la Chambre du Roi d'Angleterre, Duc de Guyenne, & ſon envoyé, en 1383, auprès des Comtes d'*Armagnac*, & Sires d'*Albert*, (*Le Breto*) ſuivant le titre.

Pierre d'Aroux, III du nom, mourut avant l'an 1411, que ſes enfans ſe trouverent ſubſtitués à leur oncle Sance d'Aroux qui ſuit. Voyez *le Regiſtre IV. de la Nobleſſe de France.* Rien n'empêche que ce Pierre d'Aroux ne ſoit le même que le Pierre Rous, II du nom, de l'an 1319, dès que l'on ignore l'époque préciſe de ſa mort; mais dans ce dernier cas, Sance d'Aroux, ſon frere, ne peut être que d'un ſecond lit, car il ne peut être né que vers l'an 1340.

On obſervera, dit l'Auteur du mémoire, par ce qui ſuit & ce qui précède, qu'outre la même habitation, le même ſurnom & le rapport des tems, on voit reparoître ſucceſſivement les mêmes noms de baptême. Le haſard ne peut aller juſques-là; l'identité des familles eſt certaine par cela ſeul, & la filiation déterminée par l'uſage plus ſuivi alors qu'aujourd'hui, que les noms des Grands-peres paſſoient aux petits-fils: ce principe, adopté par les ſçavans, eſt dans toute ſa force, quand on l'applique à une famille qui a vu périr ſes titres les plus précieux dans l'incendie du Château de la Serre par les Religionnaires de Montauban en 1562, & c'eſt-là un de ces faits le plus ſûrement & authentiquement prouvés.

Sance d'Aroux, Damoiſeau, Seigneur de la Baſtide-Saint-Pierre, & de Bréſols, marié avec *Perégrine de Blaſin*, vers l'an 1380, (il y a un Abbé de Saint-Sernin de ce nom, mort en l'année 1380) demeuroit à Saint-Macaire en Bordelois, & ſe tranſporta en 1411, avec toute ſa famille, à Montauban. Il ſervoit en 1416, qu'il obtint des Lettres-de-Répit du Roi Charles VI, qui le qualifie de ſon *amé* & *féal Conſeiller*, & d'*Ecuyer*; le Roi donnoit cette qualité à ſes Barons, c'eſt-à-dire, à ſes Vaſſaux immédiats, parce qu'ils étoient Conſeillers en la Cour Féodale, ou comme Roi, ou comme Comte. Sance d'Aroux lui avoit rendu hommage à Paris pour leſdites Terres de la Baſtide & de Bréſols, & les Lettres du Roi regardent le dénombrement. Il eut pour fils Vital, qui ſuit, & pluſieurs filles mariées, dont deux, entr'autres, avec deux Gentilshommes de Bazadois; ſçavoir, *Pierre de Sclaus*, & *Guillaume-Raymond de Tioras.* Elles moururent avant leur pere, puiſqu'elles ne ſont pas compriſes dans ſon teſtament de l'an 1424, par lequel il ordonne que la dot de ſa femme ſoit repriſe ſur ſes biens patrimoniaux de Saint-Macaire.

Vital d'Aroux, II du nom, étoit marié avant l'an 1416, avec *Marguerite d'Orgueilh.* Il obtint du Roi Charles VII, par lettres de 1440, certains priviléges, *en reconnoiſſance de ſa loyauté envers elle* (*Sa Majeſté*), & pour les pertes & dommages qu'il avoit eus & ſoutenus à l'occaſion des guerres. On ne ſçait pas quel rang il tint dans le Militaire; on l'ignore auſſi de ſes deſcendans juſqu'à Jean d'Aroux excluſive-

ment, mais leurs ſervices ſont énoncés dans les titres rapportés au *Regiſtre IV de la Nobleſſe de France*. Il eut pour fils,

RAYMOND D'AROUX, marié à *Jeanne de Buſquet-Verlhac*, proche parente du Cardinal de ce nom. De ce mariage ſortit

ARNAUD D'AROUX, I du nom, Seigneur de quelques fiefs dans la ville de Saint-Macaire, où il avoit une maiſon noble de ſon nom, qui étoit l'ancienne habitation de ſes peres avant l'an 1411, que ſe fit le tranſport de ſa famille à Montauban; & cette maiſon porte encore le nom de la famille, quoiqu'elle ait paſſé depuis près de trois ſiécles, avec les fiefs qui en dépendent, dans des familles étrangeres. Il épouſa, en premies noces, en 1464, *Françoiſe de Grimoard-Villebrumier*; & en ſecondes noces, en 1476, *Dauphine de Sales-Leſcure*, niéce de *Bernard de Sales*, Grand-Prieur de Saint-Gilles. Il eut pour fils :

1. RAYMOND, qui ſuit.
2. Et HÉLIOT, à qui échut l'ancien patrimoine de Saint-Macaire.

RAYMOND D'AROUX, II du nom, Seigneur d'Aroux & de la Serre, épouſa, en premieres noces, en 1501, *Marguerite de Roquemaurel*, parente de l'Evêque de Montauban, Abbé de Moiſſac; & en ſecondes noces, en 1511, *Marguerite de Got* ou *Goût-du-Bouſet*, de l'illuſtre Maiſon de *Goût*. *Voyez* l'hiſtoire généalogique de la Maiſon de *Faudoas*, p. 197. De cinq fils que RAYMOND eut au ſervice du Roi, quatre y moururent, l'un deſquels, PIERRE D'AROUX, Chevalier, Capitaine de deux cents hommes au Régiment du *Lude*, avoit fait priſonnier un frere du fameux Comte de *Montgommery*.

JEAN D'AROUX, Seigneur d'Aroux, eut, comme on l'a déja dit, ſon Château pillé & brûlé par les Religionnaires de Montauban en 1562. Les dommages eſtimés ſur enquête montent à ſeize mille livres. Il obtint à ce ſujet, le 4 Avril 1568, des Lettres du Roi CHARLES IX, qui a auſſi un *ſingulier regard* (ce ſont les termes de cette Lettre) *aux recommandables ſervices que ſon cher & amé* JEHAN DE AROS, *Chevalier, Seigneur de la Serre, &c.* Une Lettre encore, du 2 Mai 1569, du Duc d'Anjou, depuis Roi, adreſſée à M. de *Montluc*, depuis Maréchal de France : *Pour ce que j'ai été averti*, dit ce Prince, *des bons & agréables ſervices que* JEHAN D'AROUS, *Seigneur de la Serre, a fait aux Rois nos très-amez Seigneurs, pere, ayeul, Biſayeul & freres, & qu'il fait encore à préſent, & que pour cette cauſe il eſt odieux, & malvoulu de nos ennemis les rebelles..... leſquels, pour cette ſeule cauſe, lui ont brûlé & ſaccagé, tant ès premiers que ſeconds troubles, que à préſent, toutes ſes maiſons, que pillé & brûlé ce qui lui étoit demeuré & avoit pu ſauver de ſon bien.*

Voici une conſultation que JEAN D'AROUX eut de trois Avocats de Paris :

» Vu par le Conſeil ſouſſigné, le fait & piéces communiquées de la » part de Meſſire JEHAN DE ROUX, Chevalier, Seigneur de la Serre, » par leſquelles il conſte que les rebelles avoient brûlé & ſaccagé le Châ- » teau, maiſon forte, molines, granges, éſtableries dudit lieu de la » Serre....., les papiers-terriers, titres & enſeignemens, des rentes cen-

» ſives

» ſives & directes..... ont été rompus..... Eſt d'avis ledit Conſeil, que » ledit Seigneur de la Serre préſente ſa Requête au Roi pour lui faire » entendre les pertes par lui reçues;..... & là-deſſus ſupplier Sa Majeſté » de lui bailler quelque moyen de vivre, de le mettre en quelque ville de » ſon Royaume pour y commander, de lui faire ſervice au fait des ar- » mes, dont il a fait profeſſion juſqu'ici; car de demander don ni finan- » ces, vu l'état des affaires, ce ſeroit perdre tems. Délibéré à Paris le 17 » Octobre 1570. Signé *F. de la Porte*, ayeul paternel du Maréchal de » la *Meilleraye*; *F. de Serminges*; *F. de Montholon*, qui fut depuis Garde- » des-Sceaux, comme ſon pere.

Jean d'Aroux fut nommé Chevalier de l'Ordre du Roi, ſelon une vieille Généalogie imprimée de la Maiſon des Préſidens de *Caulet*, p. 4. Ce dut être l'effet de la Requête préſentée au Roi. Il épouſa en premieres noces, en 1550, *Jeanne de Gavarret-Saint-Léon*, Maiſon qui a donné un Grand-Prieur de Toulouſe en 1331; & en ſecondes Noces, en 1564, *Françoiſe de la Tour-de-Lieux*, Maiſon du Comminges, qui remonte ſon origine à celle d'*Auvergne*. Il eut pour fils,

Balthazard d'Aroux, Seigneur de la Serre, Meſtre-de-Camp d'un Régiment d'Infanterie, formé de dix Compagnies de cent hommes chacune. Il eut bien à ſouffrir de la part des Religionnaires. Les dommages & ravages, eſtimés ſur enquête, montoient à trente mille livres, à la concurrence de laquelle ſomme le Roi Louis XIII lui accorda, en 1621, des lettres de repréſailles, & conſéquemment le droit de faire la guerre en ſon propre & privé nom. Il fut tué en 1622, & ſa mort occaſionna la ruine de toute la famille, comme il réſulte d'un Mémoire inſtruit, ou *Factum* imprimé en 1651, dont nous donnons un extrait, parce qu'il eſt cité au *Regiſtre IV* de la Nobleſſe de France, & à cauſe des particularités qu'il renferme.

» Advertiſſement pour Noble Antoine d'Aroux, Seigneur dudit » lieu & de la Serre, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, » contre Noble *Iſaac de Guilhelmy*, Sieur de la Mole, & autres..... » après lequel décès ladite Damoiſelle *Catherine de Maignau* ſe ſaiſit » de l'hoirie dudit feu Sieur de la Serre,..... ſans en avoir fait » aucun inventaire, quoiqu'il y eût des facultés mobiliaires très-impor- » tantes, parce que ledit feu Sieur de la Serre décéda dans un emploi » fort conſidérable, pour le ſervice du Roi, & avoit un équipage propor- » tionné à une perſonne de ſa qualité & profeſſion..... & au temps dudit dé- » cès, les guerres de Religion n'étoient pas encore finies, & les princi- » paux biens de l'hoirie dudit feu ſieur de la Serre ſe trouvant ſitués dans » le terroir de Montauban, ladite Damoiſelle *Maignau* ne pouvoit pas » jouir des fruits d'iceux, à cauſe que ledit feu Sieur de la Serre, ſon » mari, elle & leurs enfans étoient Catholiques, & avoient toujours tenu » le parti du Roi; & ledit Sieur de la Mole ſe ſervant de cette occaſion » pour s'approprier leſdits biens qui étoient de ſa bienſéance, comme » originaire & habitant de ladite ville de Montauban, où il avoit beau-

» coup de pouvoir & autorité; il persuada à ladite Damoiselle de *Maignau* » de faire échange de la meilleure partie desdits biens, qui étoient de » notable valeur, avec quelques autres..... ensuite de quoi, le contrat » d'échange fut fait le 27 Avril 1624, & ledit sieur demandeur, né en » l'année 1616, s'est pourvu en 1646, avant qu'avoir accompli l'âge » de trente ans.... Et finalement la Cour fera considération, s'il lui plaît, » que ledit sieur demandeur se trouve entierement dépouillé de tous les » biens qui ont appartenu à son pere, la valeur desquels excédoit plus de » cent mille livres au tems de son décès, maintenant il n'en possede pas » un pouce de terre..... La lésion y est si extraordinaire, qu'elle s'y » rencontre de deux tiers au préjudice dudit Sieur de la Serre..... *Signé* » GASSAUD. M. DE LA ROCHETTE, *Rapporteur* ».

Sur ce on juge les dommages à soixante-dix mille livres, de sorte qu'en rapprochant sur un même point de vue les pertes que cette famille a essuyées durant le cours des guerres civiles, sçavoir, 16000 livres en 1562, 30000 livres en 1621, & 70000 livres en 1624; & en les évaluant dans la proportion intrinseque & extrinseque des espéces, & sur le rapport des temps, on voit que cette famille a sacrifié, pour l'attachement à ses Rois légitimes & à la Religion véritable, trois cent mille livres, valeur actuelle.

BALTHAZARD avoit épousé, en 1595, *Catherine de Maignau-Castillon*, la tante Bretonne de *Jean de Maignau*, Comte de Montegut en Armagnac, Lieutenant-Général de la Province de Guyenne & des Armées du Roi. Il eut sept fils tués au service, dont l'un avoit été Gouverneur de Jamets.

ANTOINE D'AROUX, un de ses fils, Seigneur dudit lieu & de la Serre, Lieutenant-Colonel en 1644, à l'âge de vingt-huit ans, du Régiment d'Espenan, Infanterie, formé de vingt Compagnies de cent hommes chacun, ensuite du Régiment de Montauban, après avoir été Gouverneur de Bretheim & de Graco en Allemagne, fut fait, le 20 Novembre 1650, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, *en considération*, dit ce Prince, *des bons & agréables services qu'il avoit rendus depuis seize ans, au feu Roi, pere de Sa Majesté, & à elle-même, depuis son avenement à la Couronne, en ses Camps & Armées, où il avoit fait perte de la plus grande partie de ses biens, de son pere & de six de ses freres.* Le Roi ajoûte, *qu'en lui accordant cette charge, il a égard aux blessures par lui reçues au siége de Maubeuge en Hainault, & à celui de Salces, aux combats de Roussillon, Catalogne & Allemagne même, ayant soutenu le siége de Bretheim dans le Bas-Palatinat,, contre les Armées de l'Archiduc LÉOPOLD & le Duc de Baviere; ce qui avoit donné lieu à l'Armée des Maréchaux de* Grammont *&* Turenne, *de se retirer sous la Coulevrine de Philisbourg.* Il fut tué en 1652, près Miradoux. Il avoit épousé, en 1644, *Agnès-Germaine de Caval-Boissieres*; il eut pour fils,

JACQUES-FRANÇOIS-XAVIER D'AROUX, Seigneur de la Serre. Il fut fait Capitaine, étant encore au berceau, d'une Compagnie de cent hommes

au Régiment de Montauban, enſuite Garde de la Manche du Roi. Il fut très-dangereuſement bleſſé d'un coup de feu à la tête & au bras gauche, au combat de Kokerberg en 1677. Il épouſa en premieres noces, en 1678, *Marie Lherm*, petite-fille d'un Conſeiller au Parlement de Toulouſe, & tante d'un autre; en ſecondes noces, en 1688, *Marguerite Falguiere*; & en troiſiemes noces, *Marie-Anne Mouilhet*, dont il n'eut point d'enfans.

Il eut du premier lit:

1. François, qui ſuit.

2. Joseph de la Serre, mort Capitaine au Régiment de *Brancas*, Infanterie.

Du ſecond lit:

Deux garçons, l'un Capitaine, & l'autre Lieutenant audit Régiment de *Brancas*, qui ſont morts ſans alliance.

François d'Aroux, Seigneur de la Serre, entra en 1692 dans le Régiment de *Baſſigny*, où il ſervit quelques années en qualité de Volontaire; après quoi il fut nommé Sous-Lieutenant dans le Régiment *Royal-des-Vaiſſeaux*, & enſuite il ſervit dans le Régiment de *Loſtange*, en la même qualité de Sous-Lieutenant, juſqu'à la paix de Ryſwick, qu'il fut remercié. Il a épouſé, en 1722, *Marie Marin*, dont un fils & une fille;

François-Xavier-Jean-Baptiste d'Aroux, veuf de *Catherine-Anaſtaſie Abrial*, fille unique du Procureur du Roi en chef de l'Albigeois; il a pour pour fille, Jeanne-Marie-Françoise.

Les armes: *d'or, à un beſan étartelé d'or, à l'aigle éployée de ſable.*

Généalogie dreſſée ſur un mémoire envoyé.

*—ARSCHOT, Seigneurie en Brabant, poſſédée par les Ducs de Brabant avant 1179: le Duc Jean la donna, en 1284, à ſon frere Godefroy de Brabant, tué le 11 Juin 1302. Alix, ſa deuxieme fille, porta Arſchot dans la Maiſon de *Harcourt*. *Marguerite de Lorraine* épouſa, le 5 Octobre 1432, *Antoine*, Sire de *Croy*, mort en 1474. La Seigneurie d'*Arſchot* fut érigée en Marquiſat, par Lettres du mois de Novembre 1518, avec union de la Baronnie d'Heverlé, & des Seigneuries de Bierbeck & de Retſelaër, en faveur de *Guillaume de Croy*, petit-fils de *Marguerite de Lorraine*, Dame d'Arſchot, & d'*Antoine de Croy*.

Cette *Marguerite de Lorraine*, Dame d'Arſchot, fille aînée d'*Antoine de Lorraine*, Comte de Vaudemont, & de *Marie*, Comteſſe de *Harcourt*, fut la ſeconde femme d'*Antoine*, Sire de *Croy*, mort en 1475. Selon le Pere *Anſelme*, il étoit fils de *Jean I*, Sire de *Croy*, & de *Marguerite de Craon*, Dame de Tours-ſur-Marne.

Philippe II, fils de *Henri de Croy*, ſuccéda à ſon oncle, & fut créé Duc d'*Arſchot*, le premier Avril 1533. Il mourut en 1549.

Charles, ſon fils, auſſi Prince de Chimai, lui ſuccéda dans le Duché d'Arſchot.

Anne de Croy, ſœur & héritiere de *Charles II*, porta en mariage le Duché d'Arſchot à *Charles de Ligne*, fils de *Jean*, créé, en 1576, *Prince d'Aremberg*, mort le 18 Janvier 1616.

Philippe, Grand d'Eſpagne, Duc d'Arſchot, eſt mort le 26 Février 1640; *Charles-Eugène*, le 26 Juin 1681, & *Philippe-Charles-François*, le 25 Avril 1691.

Léopold-Charles-Philippe-Joſeph, né le 4 Octobre 1690, Chevalier de la Toiſon d'Or, Général-Feld-Maréchal des Armées Impériales, marié le 29 Mars 1711, à *Marie-Françoiſe Pignatelli*, fille de *Nicolas*, Duc de Biſache, Comte d'Egmont, mort en 1754, eſt le neuvieme Duc d'Arſchot; ſes enfans ſont :

1. *Charles-Léopold*, né le premier Août 1721, d'abord Colonel du Régiment Wallon, Grand-Bailli de Hainault, aujourd'hui *Prince d'Aremberg*; il a épouſé, le 10 Juin 1748, *Louiſe-Marguerite de la Marck*, fille du Prince *Louis*.

2. *Marie-Victoire*, née le 26 Octobre 1714, Dame de l'Ordre de l'Etoile de la Croix en 1736, mariée, le 7 Décembre 1735, à *Auguſte-Guillaume-George Simpert*, Prince de Bade-Baden.

3. *Joſeph-Anne*, née le 20 Septembre 1719, mariée, le 12 Janvier 1744, à *Joachim Maximin*, Comte de Mérode.

Voyez, pour la Maiſon de *Ligne*, AREMBERG, & la ſuite des Ducs d'*Arſchot*, *dans les grands Officiers de la Couronne*, tome VIII, page 42. & *Voyez* au mot CROY, dans ce Dictionnaire.

+ —ARSONVAL. François d'Arsonval, Ecuyer, Seigneur de Chavignon & des Tournelles, Gentilhomme ſervant du Roi, l'un des Chevaux-Légers de ſa Garde, fut pere de Jean d'Arsonval, Ecuyer, Seigneur des Tournelles, Lieutenant, puis Capitaine dans le Régiment de Piémont, qui donna à *Charles de Bourbon*, Evêque de Soiſſons, ſon dénombrement du Fief des Tournelles, le 14 Août 1680; il épouſa, le 16 Juillet 1669, *Marie-Catherine d'Aumazanche*, fille de *David d'Aumazanche*, Commandant pour le Roi dans la Citadelle de Dourlens, & de *Madelene Bertrand*, dont il a eu, entr'autres enfans,

Agnès-Anne d'Arsonval, reçue à Saint-Cyr, le 5 Avril 1695, ſur les preuves de ſa nobleſſe, remontée par titres à Guillaume d'Arsonval, ſon cinquieme ayeul, Ecuyer, Seigneur des Tournelles, dont il donna ſon dénombrement à l'Evêque de Soiſſons.

Les armes : *tranché d'azur ſur or, & une étoile à huit raies de l'un en l'autre, chargée d'une croiſette de gueules.*

Il y a une famille d'Arsonval ou Assonval, en Sologne, qui porte pour armes : *de gueules, à deux épées à l'antique d'argent, poſées en ſautoir, accompagnées de trois étoiles d'or, deux en flancs & une en chef, & d'un croiſſant montant d'argent en pointe.*

Relevé *ARTAGNAN : Terre & Seigneurie dans le Comté de Bigorre, qui a paſſé dans la Maiſon de *Monteſquiou*, par la donation de *Jacquette d'Eſtaing*, portée dans ſon teſtament, le 25 Octobre 1541, en faveur de ſon mari *Paul de Monteſquiou*. Voyez MONTESQUIOU.

+ —ARTHAUD, en Dauphiné : Humbert d'Arthaud-de-Montau-

BAN, Seigneur de la Roche, épouſa *Marguerite Adhémar*, dont ſortit,

CLAUDE D'ARTHAUD-DE-MONTAUBAN, Seigneur de la Roche, qui prit pour femme *Anne de Chaponay*, fille de *Jean de Chaponay*, Seigneur de Feyſin, & de *Catherine Palmier*, ſon épouſe, dont il eut

FRANÇOIS D'ARTHAUD DE-MONTAUBAN, Seigneur de la Roche & de Baret, qui s'allia avec *Genevieve de Riviere Sainte-Marie*, fille d'*Antoine de Riviere*, Seigneur de Sainte-Marie, & de *Jeanne du Puy-Montbrun*, ſon épouſe, dont,

LAURENT D'ARTHAUD-DE-MONTAUBAN, Seigneur de la Roche, qui épouſa *Angélique du Pont*, fille de *Jean*, Seigneur *du Pont*, & de *Catherine Berenger*, dont il eut

CHRÉTIEN D'ARTHAUD-DE-MONTAUBAN, Chevalier de Malte, mort à la priſe de Sainte-Maure, le 26 Mai 1625.

Cette notice eſt tirée des manuſcrits qui nous ſont venus de *Piganiol-de-la Force*.

Les armes : *d'azur, à trois tonnes d'or, poſées deux & une.*

—ARTIGUES : de cette famille noble étoit BERNARD D'ARTIGUES, Major du bataillon de *Thorigny*, dans le Régiment Royal-Artillerie, aujourd'hui nommé *Corps-Royal*, & Chevalier de Saint-Louis, qui a ſervi pendant plus de trente-trois ans, avec diſtinction, dans le même Régiment, où il entra en 1689, en qualité de Sous-Lieutenant, après avoir ſervi pluſieurs années auparavant dans la Compagnie des Cadets à Briſſac. Il fut fait Lieutenant dans ledit Régiment en 1690, Aide-Major en 1693, & Capitaine en 1696, pendant le cours de la guerre commencée en 1688, & qui finit en 1697 par la paix de Ryſwick. Il ſe trouva aux ſiéges de Veillanne, de Carmagnole, de Cony, de Roze, à la bataille du Ter, aux ſiéges de Palamos, de Gironne, d'Oſtatric & de Barcelonne, en 1697, où il fut dangereuſement bleſſé d'un coup de feu à la jambe. Pendant le cours de la guerre ſuivante, commencée en 1702, & qui finit par le traité de paix d'Utrecht, en 1713, il ſe trouva à la défenſe de Landau, où il fut chargé des fonctions de Major de la place, & depuis au ſiége du fort de Kell, aux deux batailles d'Hochſtet, à celles d'Oudenarde & de Malplaquet, & au combat de Denain, & enſuite aux ſiéges de Douay, de Bouchain, du Queſnoy, de Landau & de Fribourg.

Les armes : *un écu d'argent au chevron d'azur, accompagné en chef de deux étoiles de même, & en pointe d'un lion de gueules ; le caſque de profil.*

—ARTHUYS, ou ARTUYS : famille noble, originaire d'Angleterre, qui vint s'établir en Berry en 1195. PHILIPPE-AUGUSTE avoit alors cédé à RICHARD, Roi d'Angleterre, Iſſoudun & pluſieurs autres villes du Berry.

Les armes, qui ſont *d'argent, au chevron briſé de ſinople, accompagné de trois feuilles de chêne de même, deux en chef & une en pointe*, ſe voient à Iſſoudun, dans pluſieurs Egliſes, notamment au frontiſpice du chœur du Chapi-

tre de Saint-Cyr, bâti en 1300, & au bas duquel eſt écrit le nom de JEHAN-ARTHUYS, premier Lieutenant-Général du Bailliage d'Iſſoudun (*a*).

Il y a eu pluſieurs branches de ce nom dans le Perche, l'Orléanois, le pays Chartrain, dont la plûpart ſont éteintes; & de celles qui exiſtent, on n'a pu juſqu'à préſent recueillir les titres. Il y a encore une famille du même nom en Anjou, qui s'annonce pour avoir la même origine que celle de Berry. Elle dit être pareillement ſortie d'Angleterre, trente ou quarante ans avant le ſchiſme de HENRI VIII. Elle prétend avoir poſſédé la Terre de l'Arthuiſiere, en Anjou, ayant haute, moyenne & baſſe Juſtice.

Mais elle n'a pas les mêmes armes de celle qui ſubſiſte en Berry, & qui a donné ſon nom à pluſieurs Terres,

1°. A la *Grange-Arthuys*, poſſédée en 1735 par M. de *Verthamon-de-Villemon*, Conſeiller au Parlement de Paris.

2°. Au *Franc-aleu de l'Arthuys*, ſis en Berry, Paroiſſes de Reuilly, & Diou.

3°. A l'*Arthuyſe*, au pays Chartrain, vendu par décret ſur les héritiers de GUILLAUME ARTHUYS, auteur de la branche de *Villeſaiſon*.

I. Suivant les mémoires domeſtiques, PERRONET ARTHUYS eſt le premier connu en Berry. Il avoit pour femme *Jehanne Alamaſſée*. On ignore le tems de leur mariage, & celui de leur mort. Ils eurent pour enfans,

1. YVES, qui ſuit.

2. & 3. JEHAN, & GUILLELMINE.

II. YVES ARTHUYS, I du nom, Commandant dans la Tour & Châtel d'Iſſoudun, fit, le 5 Août 1297, avec JEHAN, ſon frere, & GUILLELMINE, ſa ſœur, partage des biens de *Jehanne Alamaſſée*, veuve de PERRONET ARTHUYS, en ſon vivant homme-d'Armes. Le jeudi d'après *Reminiſcere*, 1298, il épouſa, par contrat paſſé devant *Pierre Daudu*, Notaire à Iſſoudun, *Marie d'Augy*, dont,

1. JEHAN, qui ſuit.

2. Et CATHERINE, épouſe de *Jean de Boſco*, qui eſt dit *Burgens de Exolduno*, dans un acte du 27 Janvier 1336, après la Nativité de Notre-Seigneur, paſſé ſous le ſcel de l'Official de Bourges.

III. JEHAN ARTHUYS, I du nom, né l'an 1300, Lieutenant du Sénéchal & Maître des Fiefs & Mortailles au Siége & Bailliage d'Iſſoudun, en 1338, épouſa, le 28 Octobre 1329, *Jacqueline de Freix*. C'eſt lui qui fit bâtir le frontiſpice du chœur de Saint-Cyr, où ſes armes & ſon nom, comme on l'a dit, ſe voient encore. Il mourut le 3 Janvier 1369, & laiſſa:

(*a*) Le Juge-d'armes de France (*M. d'Hozier*), *Tome III de ſon Armorial de France*, ſubſtitue *trois feuilles de houx* aux *trois feuilles de chêne* qui ſont dans les armes de cette famille. Pour nous aider dans notre travail, outre un Mémoire dreſſé ſur titres, qui nous a été envoyé, & qui a l'authenticité des Officiers publics, nous avons eu en communication les titres originaux de cette famille.

IV. Yves Arthuys, II du nom, qui succéda, en 1370, à l'Office de son pere. Il avoit épousé, en 1363, Damoiselle *Charlotte de Durbois*. Il mourut le 9 Mars 1422, & laissa pour enfans,

1. Jehan, qui suit.

2. Simon, homme-d'Armes, marié, le 6 Août 1402, à Damoiselle *Elisabeth Grossetête*. Il mourut en 1436.

3. Et un autre Jehan, qui fut Chevalier de Rhodes, & Capitulaire en la Commanderie de Villefranche, près Romorentin, comme le prouve un acte de cette Commanderie de 1409.

V. Jehan Arthuys, II du nom, Licentié ès Loix, Conseiller, Procureur du Roi, & Garde du scel Royal à Issoudun, épousa, en 1401, Damoiselle *Claude de Rieux*. Il rendit, le 23 Juin 1418, foi & hommage à Charles, Dauphin, Duc de Berry, de Tourraine, Comte de Poitou, de tout ce qu'il tenoit mouvant en Fief, à cause du Châtel d'Issoudun. On ignore le tems de sa mort. Il eut pour enfant,

VI. Noble Etienne Arthuys, homme-d'Armes, qui se maria, en 1431, à Damoiselle *Simonne de Durbois*. Il est le premier qui paroît avoir possédé le *franc-aleu* de l'Arthuys, situé en Berry, Paroisses de Diou & Reuilly. Il fit, le 16 Février 1461, foi & hommage du quart des dixmes de bled & autres grains décimaux, & de la huitieme partie des lainage & charnage de Sainte-Lizaigne & Châtel-Chardon, qui, par le partage du 5 Août 1297, avoient été donnés en préciput & avantage à Yves Arthuis, I du nom. Il mourut le 2 Mai 1466, & fut inhumé en l'Abbaye de Notre-Dame d'Issoudun, Ordre de Saint-Benoît, où sa femme, en 1512, a fondé des Messes & Services, qui se célébrent encore. Ses enfans furent,

1. François, qui suit.

2. Jehan, Chanoine de Saint-Cyr à Issoudun, qui fonda, le 2 Septembre 1524, le *Sancta immaculata Virginitas*, qui se dit les Dimanches & Fêtes, à l'issue de Vêpres, par les Chanoines dudit Chapitre.

3. Et Catherine, mariée, le 12 Juin 1482, à *Jehan de Touzelle*, Licentié ès Loix, Conseiller du Roi, Lieutenant-Général du Sénéchal & Bailli de Berry, au Bailliage d'Issoudun. Elle fit bâtir & fonda, en 1503, la Chapelle de Sainte-Genevieve, dans l'Eglise de Saint-Cyr, où on la voit représentée avec son mari, dans une tapisserie, avec leurs armes au bas. Elle mourut, sans enfans, en 1510.

VII. François Arthuys, I du nom, Ecuyer, Seigneur de l'Arthuys, Commandant en qualité de Lieutenant en la Tour & Châtel d'Issoudun, rendit, le 24 Juin 1519, les mêmes foi & hommage que son pere; dans l'acte il est qualifié *Ecuyer*: il fit de nouvelles fondations à Notre-Dame d'Issoudun, en 1522, & mourut la même année laissant de Damoiselle *Perpétue Robinet*, qu'il avoit épousée le 18 Septembre 1459,

1. Jean, qui suit.

2. Jazon, Ecuyer, Seigneur de Saint-Soing, Echevin d'Issoudun, en 1545, marié 1°. à Damoiselle *Marguerite Poupardin*; 2°. à Damoiselle

Jacquette Boiſrot, qui étoit veuve de lui en 1562. On ignore s'il a eu des enfans de ce ſecond mariage, mais on lui connoît du premier JEANNE ARTHUYS, femme, en 1524, de *Philippe Heurtault*, Sieur de Chaumoy.

3. Autre JEAN, Licentié ès Loix, Avocat au Bailliage d'Iſſoudun, enſuite Prevôt en Garde de la Châtellenie de la même ville, qui épouſa *Catherine Chambelly*. Il eut part, au mois d'Août 1560, à un événement que *Théodoſe de Beze*, ſous le régne de FRANÇOIS II, rapporte fort amplement. On ignore le temps de ſa mort, & s'il a eu des enfans.

4. Et CATHERINE, mariée à noble *François de Touzelle*, Lieutenant-Général au Bailliage d'Iſſoudun, après *Jean de Touzelle*, ſon oncle, en 1517.

VIII. JEAN ARTHUYS, III du nom, Ecuyer, Seigneur de l'Arthuys, de Villeſaiſon & du Figuier, Conſeiller, Procureur du Roi & de Madame la Ducheſſe de *Berry*, Garde de leur ſcel à Iſſoudun, épouſa, le 2 Février 1523, Damoiſelle *Catherine Bigot*, fille de *Nicolas*, Ecuyer, Seigneur des Fontaines, Lieutenant-Général à Bourges, & ſœur de *Nicolas Bigot*, Procureur'Général au Grand-Conſeil. Il rendit, le 6 Septembre 1541, foi & hommage des biens à lui échus par le décès de ſon pere. Il fut un des plus zèlés fauteurs du Calviniſme. En 1536, il aſſiſta à la rédaction & réformation de la Coutume de Berry. *Théodoſe de Beze* en fait une mention honorable, ainſi que le Pere *Berthier*, Jéſuite, dans ſon *Hiſtoire de l'Egliſe Gallicane* (*a*). Il rentra dans le ſein de l'Egliſe Romaine. Il teſta en 1561, & mourut le 8 Mars 1563. Ses enfans furent,

1. FRANÇOIS, qui ſuit.

2. NICOLAS, marié à Damoiſelle *Catherine Joulin*. Il en eut deux filles, *Marie*, qui étoit veuve, en 1582, de noble *Antoine de la Chaſtre*, Seigneur de Lauray; & *Françoiſe*, Dame d'Arnaize, épouſe, en premieres noces, de *Jean Chappus*, Receveur des deniers communs de la Ville d'Iſſoudun; &, en ſecondes noces, de *Jacques Bernard*, Seigneur de Marandé, Echevin d'Iſſoudun, très-zèlé Royaliſte, & qui contribua beaucoup à faire rentrer cette ville ſous l'obéiſſance du Roi, en 1589. *Catherine Joulin*, devenue veuve de NICOLAS ARTHUYS, ſe maria, en ſecondes noces, avec *Nicolas Pain*, Ecuyer, Receveur & Tréſorier de la Ville de Bourges, en 1564; & en troiſiemes, avec *Mathurin Chappus*, Licentié ès Loix, vivant en 1587.

3. CLAUDE, Ecuyer, Seigneur de l'Arthuys, & Décimateur de Sainte-Lizaigne & Châtel-Chardon, épouſa, en 1559, *Jeanne du Brugerat*, morte en 1600. Il eut part à l'action du 14 Juillet 1589, dont parle la *Thaumaſſiere*, dans ſon Hiſtoire du Berry, *page* 363. On ne lui connoît d'enfant que JEAN ARTHUYS, Sieur de Liénay, Conſeiller

(*a*) *Théodoſe de Beze*, page, entr'autres, 66, *de ſon Hiſt. Eccléſiaſt.* Edit. d'Anvers 1580, l'an 1545, parlant d'Iſloudun, ſeconde ville du Berri, dit : *que ceux de la Religion reprindrent lors courage, à ſçavoir, les principaux de la Juſtice, nommément le Procureur du Roi, nommé* ARTHUYS, *homme ancien, de grande réputation, & preudhomme.*

au

au Bailliage d'Iſſoudun, qui tranſigea, le 21 Mars 1630, avec Son Alteſſe Séréniſſime Monſeigneur le Prince de Condé, pour le dédommagement qui lui revenoit de la diſtraction de Châteauroux, du Bailliage d'Iſſoudun. Il mourut ſans poſtérité.

4. GUILLAUME, auteur de la branche d'ARTHUYS & VILLESAISON, rapportée ci-après.

5. CATHERINE, mariée à *Claude-Robert*, Conſeiller, Avocat du Roi au Bailliage d'Iſſoudun.

6. MARIE, femme de *Jacques Lenier*, Conſeiller, Procureur du Roi, en l'Election d'Iſſoudun.

7. Et FRANÇOISE, mariée 1°. à *Claude Pignot*, & en ſecondes noces à *François Guillot*, Avocat au Siége Royal d'Iſſoudun, le 23 Juillet 1586. Elle diſpoſa de ſes biens, par acte paſſé pardevant *Barré*, Notaire.

IX. FRANÇOIS ARTHUYS, II du nom, Seigneur de Figuer, Conſeiller, Procureur du Roi & de Monſeigneur le Duc de Berri, Penſionnaire & Maître des Requêtes dudit Seigneur, frere unique du Roi, favoriſa, ainſi que ſon pere & ſon oncle, pendant quelque tems, les nouvelles opinions : Le Duc de Berri l'honora de ſes bienfaits; &, par Lettres du 18 Mai 1580, d'un droit d'Aubaine. Il contribua, avec CLAUDE, un de ſes freres, à délivrer Iſſoudun, qui étoit ſous la puiſſance des Ligueurs. Les Chefs, de leur propre autorité, l'exilerent à la Chaſtre, d'où il revint, la nuit du 14 Juillet 1589, pour aſſiſter à la réduction d'Iſſoudun, qu'il fit rentrer ſous l'obéiſſance du Roi. *La Thaumaſſiere*, dans ſon Hiſtoire du Berri, *Théodoſe de Beze*, *l'Abbé d'Expilly*, Hiſtoire des Gaules, *la Martiniere*, *Bonnin*, *Bailly de Châteauroux*, &c. parlent de FRANÇOIS ARTHUYS avec éloge. Il épouſa, par contrat de l'an 1558, où il eſt qualifié *Ecuyer*, Damoiſelle *Claude Deſmaretz*. Il fut aſſaſſiné par un parti de la Ligue, dans le tems qu'il étoit à donner des ordres dans un Fauxbourg d'Iſſoudun, pour le ſervice du Roi & la conſervation de cette Ville. Il fut inhumé le 4 Juin 1593, dans l'Abbaye de Notre-Dame d'Iſſoudun, ſépulture de ſes ancêtres. Il avoit pris pour deviſe l'anagramme de ſon nom : *Franc au Roi ſuis*. Il eut de ſon mariage :

1. SIMON, qui ſuit.

2. CATHERINE, Dame de la Billauderie, épouſe de *François Carcat*, Licentié ès Loix, Conſeiller, Procureur du Roi au Bailliage d'Iſſoudun, mort en 1638, dont elle eut des enfans.

3. ANNE, mariée à *Pierre de Valentiennes*, Ecuyer, Seigneur de Prunes & Bournoiſeau.

4. MARIE, femme de *Jacques Baraton*, Sieur de Porchereſſe.

5. MARTHE, mariée, le 9 Février 1587, à *Jean Fineau*, Seigneur Haut-Juſticier de Neuvy-Pailloux, Conſeiller du Roi, Receveur-Général en la Généralité de Languedoc, établi à Bourges.

6. Et N . . . . . épouſe de noble *Etienne Sourdault*.

X. SIMON ARTHUIS, Ecuyer, Seigneur de la Planchonnerie, Con-

ſeiller au Bailliage d'Iſſoudun, épouſa, par contrat du 8 Mai 1607, *Claude le Large*. Il y eſt qualifié fils de FRANÇOIS ARTHUYS, Ecuyer, Procureur du Roi, à Iſſoudun. Il mourut, & fut enterré, en 1634, dans la ſépulture de ſes peres, laiſſant,

1. FRANÇOIS, III du nom, qui ſuit.

2. PIERRE, auteur des Seigneurs de la *Planchonnerie*, rapporté ci-après.

3. CLAUDE, mariée à *Pierre Heurtault*, Sieur des Petites-Granges.

4. Et ANNE, morte ſans alliance, après avoir fondé des Meſſes & Services au Couvent des Religieux Minimes d'Iſſoudun.

XI. FRANÇOIS ARTHUYS, III du nom, Ecuyer, Sieur de Veaux, Conſeiller au Bailliage d'Iſſoudun, à l'âge de 21 ans, après avoir été Subdélégué, & chargé de commiſſions importantes par le Conſeil & les Intendans de Bourges & de Moulins, fut le premier Officier au Bailliage d'Iſſoudun, auquel on accorda des Lettres de Conſeiller-Honoraire, dans leſquelles il eſt fait mention honorable de ſes ſervices & de ceux de ſes ayeuls & biſayeuls. Il s'eſt marié en 1648, avec Damoiſelle *Marie de la Chaſtre*. Il mourut le 3 Juin 1684, & fut enterré en l'Egliſe de Notre-Dame d'Iſſoudun, où il avoit fondé des Meſſes & Services pour le repos de ſon ame & de celle de ſa femme. Il laiſſa de ſon mariage :

1. JACQUES, qui ſuit.

2. GERMAIN, mort ſans poſtérité.

3, 4, 5 & 6. PIERRE, né le 16 Mai 1651 ; FRANÇOIS, né le 30 Janvier 1654 ; PHILIPPE, né le 3 Juin 1656 ; & CATHERINE, née le 16 Janvier 1653, tous morts jeunes.

XII. JACQUES ARTHUYS, né le 9 Juillet 1649, Ecuyer, Sieur de Veaux & de la Gennevraye, Conſeiller au Bailliage d'Iſſoudun, ſe démit, en 1689, de ſon Office. La qualité d'Ecuyer lui ayant été conteſtée, il ſe pourvut, la même année, en Lettres du Grand-Sceau, pour être maintenu & jouir, lui & ſa poſtérité, des priviléges de Nobleſſe, dans laquelle ſes peres, depuis pluſieurs ſiécles, avoient vécu. Il fit vérifier leſdites Lettres contradictoirement avec M. le Procureur-Général de la Cour des Aides, & le Corps des Habitans d'Iſſoudun. L'Arrêt de ladite Cour qui en prononça l'enthérinement, le déclara *Noble & iſſu d'ancienne race* ; & il fut enregiſtré en l'Election Générale d'Iſſoudun. Deux ou trois ans après, ayant été taxé, comme *réhabilité*, à une ſomme de 6000 liv. il en fut déchargé par Arrêt du Conſeil d'État, & compris, lors de l'arriere-ban, dans le rôle des Gentilshommes qui devoient ſervir, ainſi qu'il réſulte du Certificat de M. de *Gaucourt*, pour-lors Lieutenant-Général, & Commandant dans la Province de Berri. Taxé à la taille par les Habitans de la Paroiſſe de Condé, en Bommiers, à cauſe de l'exploitation du domaine de Veaux, il en fut déchargé par Sentence de l'Élection d'Iſſoudun, & le taux auquel il avoit été impoſé, fut réimpoſé ſur ladite Paroiſſe, par Ordonnance de l'Intendant pour lors en place. En 1715, les Traitans pour la recherche des uſurpateurs de la Nobleſſe l'ayant auſſi attaqué, il fut, contradictoirement avec eux, maintenu par l'Ordonnance de l'Intendant de Berri, Commiſſaire en cette partie, qui ordonna

qu'il ſeroit inſcrit dans le Rôle des Gentilshommes de la Province, dreſſé par Arrêt du Conſeil en 1697. Il fut choiſi par la Nobleſſe, réſidente à Iſſoudun, pour leur Syndic, au ſujet de différentes ſommes auxquelles leur Corps avoit été cottiſé.

Il épouſa, en 1673, Damoiſelle *Madelene Penier-de-l'Orme*. Il renou-nouvella les fondations faites par ſes ancêtres à l'Abbaye de Notre-Dame d'Iſſoudun, & en fit de nouvelles pour le repos de ſon ame & de celle de ſa femme. Il mourut en 1720, & fut enterré dans la ſépulture de ſes ancêtres, laiſſant :

1. & 2. JACQUES, né le 20 Novembre 1674, & JEAN-BAPTISTE, né le 9 Août 1675, morts jeunes.

3. PIERRE-JOSEPH, né le 18 Décembre 1682, Profès chez les Peres Jéſuites, célébre dans ſon tems, & mort âgé de 39 ans, après avoir compoſé pluſieurs ouvrages fort eſtimés; entr'autres, la continuation des révolutions d'Eſpagne par le Pere d'*Orléans*.

4, 5, 6 & 7. FRANÇOIS, né le 23 Août 1687; JACQUES, né le 15 Mars 1689; JEAN, né le 18 Mars 1690; & JACQUES, né le 29 Mars 1691; tous les quatre morts ſans alliance.

8. JACQUES-FRANÇOIS-XAVIER, né le 27 Novembre 1692, mort à Orléans le 20 Août 1711, & inhumé dans l'Egliſe de Sainte Catherine de cette Ville.

9. LOUIS, qui ſuit.

10. GILBERT-FRANÇOIS, né le 7 Février 1700, entré au Noviciat des Jéſuites le 2 Octobre 1716, d'où il ſortit, pour maladie, le 15 Septembre 1717, décédé le 22 Février 1718, & inhumé en l'Abbaye de Notre-Dame d'Iſſoudun.

11. JEANNE-URSULE, née le 27 Mai 1677, morte, le 30 Avril 1752, ſans enfans de ſon mariage célébré le 11 Avril 1717, avec Meſſire *Pierre des Gentils*, Chevalier, Seigneur des Roſieres & de Lavau, en Limouſin.

12. CATHERINE, née le 24 Juin 1678, morte jeune.

13. & 14. Autre CATHERINE, née le 24 Décembre 1680, & MARIE-THERESE, née le 26 Novembre 1681, toutes les deux mortes Religieuſes Profeſſes aux Urſulines de Bourges.

15. MARIE, née le 14 Novembre 1685, morte ſans alliance.

16. Et MADELENE, née le 13 Décembre 1698, & morte Religieuſe aux Urſulines de Bourges.

XIII. LOUIS ARTHUYS, né le 4 Mai 1697, Ecuyer, Seigneur de Marandé, Veaux, la Gennevraye, Cloix, & autres lieux, a fait foi & hommage le 28 Mai 1734, au Bureau des Finances de Bourges, du Fief & Seigneurie de Marandé, dont il donna aveu & dénombrement le 23 Août 1738. Il avoit épouſé, par contrat du premier Juillet 1726, Damoiſelle *Madelene de Baraton de Chondai*, dont :

1. PHILIPPE-AMABLE, qui ſuit.

2. MATHIEU, Chanoine Régulier Mathurin, ancien Prieur, & Seigneur de Saint-James en Saintonge, Miniſtre-Prieur de la Maiſon-Dieu à Bar-ſur-Seine, né le 2 Juillet 1728.

3. Philippe-Claude, né le 2 Juillet 1729, mort jeune.

4. Philippe-Cyr, Ecuyer, Seigneur de la Gennevraye & de Lut, né le 30 Mars 1732.

5. Et Marie-Anne, née le 8 Janvier 1731, Religieuſe aux Urſulines d'Iſſoudun.

XIV Philippe-Amable Arthuys, Chevalier, Seigneur de Villement, Préſident, Lieutenant-Général, Civil, Criminel & de Police, au Bailliage de Berry, Siége Royal d'Iſſoudun, a épouſé, par contrat du 26 Mai 1754, Damoiſelle *Anne de Leſtang*, fille de *Pierre-Joſeph*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Florent, Saint-Caprais, les Turlivins, Saint-Sonig, & autres lieux, Lieutenant-Général au Bailliage & Siége Préſidial de Bourges, morte en 1770, dont il a eu :

1. Louis-François-Barthelemi, né le 24 Août 1755, mort le 5 Août 1761.

2. Philippe-Amable, né le 12 Juin 1762.

3. Philippe-Cyr, né le 20 Septembre 1763, décédé le 5 Février 1765.

4. Philippe-Claude, né le 26 Juin 1765.

5. Clément-Médard, né le 15 Avril 1767.

6. Louise-Claude-Elisabeth-Eugenie, née le 28 Décembre 1758.

7. Et Elizabeth-Euphrasie-Catherine-Olive, née le 24 Novembre 1759.

SECONDE BRANCHE.

XI. Pierre Arthuys, Ecuyer, Seigneur de la Planchonnerie, ſecond fils de Simon & de *Claude le Large*, épouſa, le 7 Février 1650, Damoiſelle *Huguette Legier*, dont :

1. Pierre, né le 17 Novembre 1656, mort ſans alliance.

2. François, né le 8 Janvier 1662, mort Prêtre-Prieur de Villecelin, en Berry.

3. Jacques, qui ſuit.

4. Pierre, né le 7 Août 1668, Ecuyer, Sieur des Loges, Garde du Roi, marié en Baſſe-Bretagne. On ignore le nom de la famille de ſa femme, & s'il a eu des enfans.

5. Claude, né le 8 Février 1670, mort jeune.

6. Anne, née le 9 Octobre 1650.

7. Claude, née le 24 Septembre 1652.

8. Jeanne, née le 26 Septembre 1654.

9. Marie-Josephe, née le 31 Août 1660.

10. Et Jacquette, née le 7 Août 1666, toutes mortes jeunes.

XII. Jacques Arthuys, Ecuyer, Seigneur de la Planchonnerie, fut Cadet dans la Compagnie des Gentilshommes établis à Metz, enſuite Lieutenant au Régiment Lyonnois, Infanterie : il épouſa en premieres nôces, le 6 Février 1689, *Marie Chef-de-Ville*, veuve de noble *François-Marie Lombus*; & en ſeconde nôces, le 18 Juin 1724, à Saintes en Saintonge,

Dame *Benigne de Meaux*, veuve de Meſſire *Charles de Beaucorps*, Ecuyer, Seigneur de la Bercherie & Guillonville, fille de Meſſire *Louis de Meaux*, Chevalier, Seigneur de Fouilloux, & de Dame *Madelene Hériſſon*. Il n'a point eu d'enfans du ſecond mariage; & du premier ſont nés :

1. JACQUES, né le 27 Novembre 1692, mort au berceau.
2. Et JACQUES-FRANÇOIS, qui ſuit.

XIII. JACQUES-FRANÇOIS ARTHUYS, Ecuyer, Seigneur de la Planchonnerie, épouſa, en premieres nôces, *Eliſabeth Bremer*, fille de *N*..... *Bremer*, Irlandois de nation, & négociant à la Rochelle; & en ſecondes noces, Damoiſelle *Laurence de Grégoireau*, fille de Meſſire *Laurent de Grégoireau*, Conſeiller en la Cour des Aides de Guyenne, dont il n'a point eu d'enfans. Il eſt mort le 8 Février 1746. Il a eu de ſon premier mariage :

1. JEAN-JACQUES, Seigneur de la Planchonnerie, né le 20 Juillet 1740.
2. CLÉMENT-MÉDARD, appellé *le Chevalier de la Planchonnerie*, Garde du Roi, Compagnie de *Luxembourg*, né le 15 Janvier 1741.
3. Et JEANNE GENEVIEVE, morte en bas âge.

TROISIEME BRANCHE.

IX. GUILLAUME ARTHUYS, quatrieme fils de JEAN, III du nom, & de *Catherine Bigot*, Seigneur d'Arthuys, Terre ſituée dans le pays Chartrain, & de Villeſaiſon, fut Conſeiller & Secrétaire du Roi, ſous CHARLES IX, & Contrôleur Général des Guerres ſous HENRI IV. Il épouſa Damoiſelle *Marie Brébard*, & mourut à Giſors, en Normandie, où il étoit pour le ſervice du Roi. Son corps fut porté à Iſſoudun, & inhumé, le 18 Novembre 1590, dans l'Abbaye de *Notre-Dame*, Ordre de Saint-Benoît, ainſi qu'il réſulte de ſon extrait mortuaire, & de l'inſcription qu'on voit encore ſur ſa tombe. Il eut pour enfans :

1. JEAN, qui ſuit.
2. JACQUES, Ecuyer, vivant en la Châtellenie de Dangeau, l'an 1602.
3. Et DAVID, Ecuyer, Sieur des Cormes, dans la Châtellenie de Corville, qui y vivoit en 1600.

X. JEAN ARTHUYS, Ecuyer, Seigneur dudit lieu & de Villeſaiſon, ſervit honorablement en qualité d'Officier, & épouſa Damoiſelle *Marthe Couronnée*, dont il eut :

1. JACQUES, Ecuyer, Seigneur dudit lieu d'Arthuys, marié en 1660, à Damoiſelle *Elizabeth de Gallot*, demeurante, en ſon vivant, en la Généralité d'Orléans.
2. Et PAUL, Ecuyer, Seigneur de Villeſaiſon, qui épouſa Damoiſelle *Louiſe de Gallot*, ſœur de la femme de ſon frere. Sa Nobleſſe lui ayant été conteſtée, ainſi qu'à ſon frere, il y fut maintenu par Arrêt du Conſeil d'Etat, rendu le 25 Avril 1669, contradictoirement avec les Traitans pour la recherche des uſurpateurs de la Nobleſſe, dans la Généralité d'Orléans. On ne connoît point les deſcendans de cette branche.

Les armes, comme ci-deſſus.

Relevé. * ARTOIS : C'eſt une Province des Pays-Bas, ſituée entre la Flan-

dre, la Picardie, le Boulonnois & le Cambréſis. *Arras* en eſt la Capitale. Le Comté d'Artois fut érigé en Pairie par le Roi PHILIPPE LE BEL, au mois de Septembre 1297, en faveur de ROBERT II, Comte d'Artois. Ce Comté-Pairie fut adjugé, en 1309, à MAHAUD, fils du Comte ROBERT II, par préférence à ROBERT d'Artois, ſon neveu.

JEANNE de Bourgogne, fille unique de MAHAUD, Comteſſe d'Artois, & d'OTHON IV, Comte Palatin de Bourgogne, épouſa le Roi PHILIPPE *le Long*. JEANNE de France, leur fille aînée, femme d'EUDES IV, Duc de Bourgogne, hérita de l'Arrois, & le tranſmit à ſon petit-fils PHILIPPE, Duc de Bourgogne, par ſa mort ſans enfans. MARGUERITE de Flandres, ſa couſine, qui lui étoit fiancée, lui ſuccéda au Comté d'Artois. Elle épouſa PHILIPPE de France, premier Duc de Bourgogne de la ſeconde race. Ses deſcendans jouirent de ce Comté, qui paſſa dans la Maiſon d'Autriche, par le mariage de MARIE de Bourgogne, fille de ſon arriere-petit-fils, avec MAXIMILIEN, Archiduc d'Autriche, depuis Empereur. LOUIS XI ſe ſaiſit d'Arras.

Les Comtes d'Artois ont commencé à ROBERT de France, I du nom, Comte d'Artois, Seigneur de Saint-Omer, &c. ſurnommé le *Bon* & le *Vaillant*, troiſieme fils de LOUIS VIII, Roi de France, & de BLANCHE de Caſtille; tué en 1249, âgé de trente-trois ans, à la bataille de Maſſour.

La branche maſculine des Comtes d'Artois & d'Eu a fini à CHARLES d'Artois, mort en France le 25 Juillet 1472, âgé d'environ ſoixante-dix-huit ans. Cette branche a duré environ deux cents cinquante ans, &, par le défaut de mâles, la Couronne de France reprit ſon droit ſur le Comté d'Artois, qui en étoit ſorti par appanage.

C'eſt ſous PHILIPPE III que l'Artois fut conquis par les François, en 1640, & il leur a été cédé par la paix des Pyrénées, en 1659, & par celle de Nimégue, en 1678. En 1757, le Roi a donné le titre de Comte d'Artois à un de ſes petits-fils, fils de feu Monſeigneur le Dauphin.

Les armes : *ſemé de France, au lambel de quatre pendants de gueules : chaque pendant chargé de trois châteaux d'or.*

+ —ARTUR : CHARLES & PHILIPPE D'ARTUR, demeurants à Pontorſon, en Normandie, Election d'Avranches, furent maintenus dans leur Nobleſſe en 1666. Le dernier, grand Doyen de la Cathédrale d'Avranches, mort depuis quelques années, étoit de cette famille.

Les armes: *de gueules, à une coquille d'or, au chef couſu d'argent.*

— ARVIEUX : famille de Provence, maintenue dans ſa nobleſſe par l'Ordonnance de M. *le Bret*, Intendant de la Province, le 5 & le 11 Août 1710. Elle eſt établie à Marſeille.

I. PIERRE ARVIEUX, qualifié *noble* dans les différens actes qu'il paſſa aux années 1515, 1516, &c. eſt le chef de cette famille.

II. ANTOINE D'ARVIEUX, ſon fils, épouſa *Claudine Léotolde*, & teſta le 7 Novembre 1533. Il eut de ſon mariage,

III. LAURENT D'ARVIEUX, qui épouſa, le 19 Octobre 1539, *Françoiſe Bartin*, dont, entr'autres enfans,

1. LAURENT, qui ſuit.

2. Et BALTHAZARD, rapporté ci-après.

IV. LAURENT D'ARVIEUX ſe maria, le 19 Mars 1585, avec *Marie Motet*, dont LOUIS marié à *Marguerite Lambert*, de laquelle il eut JEAN, dont les fils terminerent la branche à LAURENT, qui fut reçu Chevalier des Ordres de Notre-Dame de Montcarmel, & de Saint-Lazare de Jéruſalem, le 12 Avril 1637. Il fut envoyé par le Roi à la Porte-Ottomane, & auprès de pluſieurs autres Puiſſances pour des affaires importantes, dont il s'acquitta avec ſuccès. Il teſta le 8 Juin 1693, & mourut ſans laiſſer de poſtérité de ſon mariage avec *Marguerite Fabre*. Il a laiſſé des Mémoires très-curieux de ſes Voyages du Levant, & de ſes négociations pour le ſervice du Roi.

IV. BALTHAZARD D'ARVIEUX, fils cadet de LAURENT & de *Françoiſe Bartin*, épouſa *Jeanne Savine*, dont il laiſſa,

1. JEAN-BAPTISTE, qui ſuit.

2. Et FRANÇOIS, qui teſta le 4 Juin 1630.

V. JEAN-BAPTISTE D'ARVIEUX, I du nom, teſta le premier Juin 1662, & eut de ſa femme *Anne de Ravelli*,

VI. FRANÇOIS D'ARVIEUX, marié avec *Françoiſe d'Eſpierre*, qui teſta le 31 Octobre 1692, & laiſſa, entr'autres enfans,

1. JEAN-BAPTISTE, qui ſuit.

2. Et LAURENT, rapporté ci-après : l'un & l'autre maintenus dans leur nobleſſe, comme on l'a dit plus haut, les 5 & 11 Août 1710.

VII. JEAN-BAPTISTE D'ARVIEUX, II du nom, épouſa *Dorothée de Mouſtier*, le 22 Novembre 1706. Il eſt né de ce mariage,

1. JEAN BAPTISTE, qui ſuit.

2. Et JEAN-JOSEPH, tous les deux mariés.

VIII. JEAN-BAPTISTE D'ARVIEUX, III du nom, a pluſieurs enfans du mariage qu'il a contracté, le 11 Janvier 1743, avec *Madelene Turcon*.

VII. LAURENT D'ARVIEUX, fils cadet de FRANÇOIS & de *Françoiſe d'Eſpierre*, épouſa, par contrat du 8 Juillet 1702, *Catherine Vernier*, dont,

Une fille, mariée à *Joſeph Bouguier*, de la Ville de Marſeille.

Les armes : *d'azur, au griffon d'or, couronné de même, à l'antique.*

— ARVILLARS : Les Seigneurs d'Arvillars, qui tiroient leur origine de HUMBERT, bâtard de Savoye, ont ſoutenu avec gloire l'honneur du ſang dont ils étoient ſortis. Ils ont donné des marques de leur courage en pluſieurs occaſions; ce qui leur gagna l'eſtime des Ducs de Savoye, qui, en récompenſe de leurs ſervices, leur donnerent pluſieurs Terres & Fiefs; mais JEAN de Savoye, petit-fils de HUMBERT, de cette Maiſon, étant mort en 1469, ſans ſucceſſeur, cette branche s'éteignit avec lui, après un régne d'environ cent ans.

Les armes : *de* Savoye, *à la Croix chargée de cinq muſles de lion de ſable.*

ARVISENET, François d'Arvisenet, Seigneur d'Auranges, Conſeiller au Parlement de Beſançon, obtint, par Lettres du Roi, du mois de Mars 1726, enregiſtrées à Dole, la confirmation du titre de *Marquis*, qui lui avoit été conféré par le Roi de Sardaigne.

ARZAC, anciennement ARAZAC, famille de Rouergue.

Antoine d'Arazac, Seigneur de la Force, & co-Seigneur de Campnac & de Gilorque, en Rouergue, fut marié, le 9 Mai 1556, avec *Madelene Iſarn*, fille d'*Armand Iſarn*, Seigneur de Fraiſſinet & de Cornac, en Rouergue, Maréchal-des-Logis de la Compagnie du Baron de *Terride*, & de *Gabrielle Hérail du Bréſis*.

Guyon d'Arzac, ſon arriere-petit-fils, Ecuyer, Seigneur du Caila, de la Force & de Sabrazac, épouſa, le 20 Juillet 1697, *Marie de Saint-Chamaran*, fille de *N.... de Piéronenc-de-Saint-Chamaran*, Ecuyer, Seigneur de la Roque, de Murat & de Verriere, & de *Louiſe de Senneterre*.

Louise-Christine d'Arzac, leur fille, née le 10 Novembre 1717, fut reçue à Saint-Cyr, le 13 Octobre 1728, ſur les preuves de ſa nobleſſe juſtifiée par titres.

Les armes : *d'argent, à une bande de gueules, chargée de trois fleurs-de-lys d'or, & accompagnée en chef de trois étoiles de même, rangées en faſce, & un mouton d'argent, paſſant ſur une terraſſe de ſinople, mouvante de la pointe de l'écu.*

* ASFELD, ou HARSEFELD : nom d'un Fief dans le Duché de Brémen, en Allemagne, que la Reine Christine de Suéde donna à *Pierre Bidal*, pere de *Claude-François Bidal*, Marquis d'Asfeld, mort Maréchal de France, le 7 Mars 1743. *Voyez* BIDAL.

—ASNIERES, en Saintonge : c'eſt une des plus anciennes Maiſons de cette Province, qu'on peut remonter, par des époques certaines & juſtifiées, juſqu'à 1235 : elle a formé pluſieurs branches. Nous ne parlerons ici que de la branche aînée.

I. Elle remonte à Ponthieu d'Asnieres, qualifié *Miles*, qui fut pere de Guillaume, qui ſuit.

II. Guillaume d'Asnieres, héritier de Ponthieu dans la Seigneurie de Gibran, Ville de Tonnay-Charente, & Taillebourg, fut auſſi qualifié du nom de *Miles*. Il eut pour enfans.

1. Gombaud, qui ſuit.

2. Et Thibaud, ce qui eſt juſtifié par ſon teſtament de 1285, en faveur de ſes petits-enfans, enfans de *Gombaud*.

Thibaud d'Asnieres fut reconnu *noble*, & *fils de Chevalier*, par Arrêt du Parlement de Paris, de Pentecôte de 1270, qui le déclare exempt d'une taille levée par Saint-Louis, Roi de France, ainſi qu'il eſt rapporté au Chapitre 101 du Traité de la Nobleſſe, par *André de la Roque*, imprimé en 1678, à Paris, chez *Etienne Michallet*, rue Saint-Jacques.

III. Gombaud

III. Gombaud d'Asnieres, frere aîné de Thibaud, auſſi Chevalier, fut Seigneur de la Terre & Seigneurie d'Aſnieres, ce qui eſt juſtifié par la conceſſion à lui faite, par le Seigneur de *Pons*, du Fief des Cermilleres, en 1235, afin de le tenir de lui ſous la même foi & hommage que ladite Terre d'Aſnieres; ce qui s'eſt perpétué, & ſe pratique encore aujourd'hui envers la Sirie de *Pons*. Gombaud eut pour enfans,

1. Gombaud, II du nom, qui ſuit.

2. & 3. Guillaume; & Adélaïde, qui épouſa en 1307, *Guillaume-Audouin Valter*, Seigneur de Chaſſaigne. Il eſt prouvé, par leurs partages de 1320, que Guillaume & Gombaud étoient freres.

IV. Gombaud d'Asnieres épouſa, en 1317, Demoiſelle *Anne de Monmuſſon*, fille du Comte de *Monmuſſon*, Souverain du Blayais; ce qui prouve bien l'ancienneté & la nobleſſe des d'Asnieres, ſans laquelle le Comte de *Monmuſſon* n'auroit pas marié ſa fille à Gombaud d'Asnieres: le contrat de mariage eſt en Anglois. Gombaud teſta en 1327 & en 1360; &, par ſes deux teſtamens, il inſtitua ſon héritier univerſel Hélie, ſon fils unique, qui ſuit, & dota ſa fille Adélaïde de la Terre de Gibran, qui, par cette voie, eſt ſortie de la famille des d'Asnieres; & il nomma *Anne de Monmuſſon*, ſon épouſe, tutrice de leurs enfans.

V. Hélie d'Asnieres, à qui Guillaume, ſon oncle, fit donation de tous ſes biens, par ſon teſtament de 1318, épouſa *Marguerite du Pui*. Il eut de ſon mariage,

VI. Séguin d'Asnieres, qui, en 1447, épouſa *Hélie Fricon*. Il étoit revêtu de la Charge & du Titre de *grand Brigandinier* de Saintonge: ſon mariage eſt confirmé & juſtifié par l'arrangement & réglement des droits, faits, en 1448, entre Séguin d'Asnieres, & *Louis Ponthieu*, oncle maternel de ladite *Fricon*. Le même Séguin fut, en 1460, ſaiſi de la moitié de la Terre de Beſac, en Blayais, par *Renaud de Sainte-Maure*, Seigneur de Yonzac. Il eut avec ladite Damoiſelle *Fricon*.

VII. Jean, Seigneur d'Aſnieres, la Chapelle, le Breuil, de Vilars, la Malteniere, Bongneau, & autres terres, échangea, en 1483, avec *Gui*, Seigneur de *Pons*, les fiefs, rentes & domaines qui lui appartenoient dans les Paroiſſes de Montis, Montignac, Bougneau & autres, dont il jouiſſoit, ainſi que les Seigneurs d'Aſnieres, ſes prédéceſſeurs, en avoient joui. Jean d'Asnieres eut d'un premier mariage Jean, qui ſuit; il ſe remaria, le 27 Décembre 1492, avec Dame *Jouine de Glénais*.

VIII. Jean, ſon fils, ſe maria en même tems avec Demoiſelle *Jeanne Suarde*, fille du premier mariage de ladite *de Glénais*. Il en eut,

IX. Jean d'Asnieres, III du nom, qui épouſa Demoiſelle *Jeanne de la Chaſſagne*, fille du premier Préſident du Parlement de Bordeaux; ce qui eſt juſtifié par acte de remplacement des droits du 4 Août 1540, où ce Jean eſt qualifié fils d'un autre Jean. Par ſon teſtament de 1561, Il eſt juſtifié qu'il eut pour enfans:

1. François, qui suit.

2. Duch, qui eut pour son partage la Terre d'Asnieres. Il fut Gentilhomme du Roi Henri IV. Il eut une fille nommée Jacquette, qui porta la Terre d'Asnieres dans la famille des *de Lage-de-Volude.*

3. & 4. Un autre François, & Jeannot, dont on ignore la postérité.

X. François d'Asnieres, l'aîné, Gentilhomme de la Chambre du Roi, fut marié, 1°. à Demoiselle *Françoise de Maisonnets*, & 2°. avec *Françoise Jounier.* Il eut du premier lit :

1. Jacques-Olivier, qui suit.

2. Et Pierre, Ecuyer; ce qui est justifié par le partage fait entr'eux, du 15 Janvier 1586.

Pierre d'Asnieres est auteur de la branche cadette qui subsiste, dans le Marquis d'Asnieres, Cornette de la premiere Compagnie des Mousquetaires. De la même branche est François, ancien Capitaine au Régiment d'Anjou, retiré du service à cause des blessures qu'il a reçues en Italie.

XI. Jacques Olivier d'Asnieres, épousa, par contrat du 29 Septembre 1650, Demoiselle *Marguerite de la Guyonnie*; de ce mariage est issu,

XII. Léon d'Asnieres, qui se maria, en 1605, avec Demoiselle *Gabrielle de Lezay*, fille de *François de Lezay*, Chevalier des Ordres, & Lieutenant de Roi de la Basse-Marche; de ce mariage sont issus,

1. Robert, qui suit.

2. N... d'Asnieres, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Inspecteur-Général de la Cavalerie, connu sous le nom de *Chevalier de Saint-Palavir.* Il la commanda en Italie, où il fut tué.

3. Et N... qui fut Abbé de Conat, en Saintonge, puis Archevêque de Vienne.

XIII. Robert d'Asnieres justifia de sa noblesse devant Monsieur *Barentin*, Commissaire départi en la Généralité de Poitiers, & il fut déclaré, en 1657, *noble*, & devoir jouir, ainsi que ses successeurs, des priviléges de la noblesse; & défenses furent faites de les y troubler. Il épousa, par contrat du 19 Avril 1657, Demoiselle *Marie de Barbeziere*, fille du Seigneur *de la Sourdiere*, & sœur de Messieurs de *Barbeziere*, Lieutenans-Généraux des Armées du Roi, qui commanderent en Italie en 1700; de son mariage il eut :

XIV. François d'Asnieres, II du nom, Seigneur de Lage-Lisant, qui se maria, par contrat du premier Juin 1675, avec Demoiselle *Françoise Guillon-de-Monlevrier.* Il fut Ingénieur du Roi, & mourut de ses blessures, au service. Ses enfans furent :

1. Paul, Ecuyer, Sieur de la Chapelle, qui n'eut qu'une fille de son mariage, rapportée ci-après.

2. Et Henri-François, qui suit.

XV. Henri-François, Ecuyer, a servi dans le Régiment d'Anjou, en qualité de Capitaine, & s'est retiré après vingt-deux ans de service.

addition à la page 467. du Tome I.

Le Roi a accordé, en avril 1777, au sieur d'Asnieres, chevalier de St. Louis, sous-lieutenant régiment des Gardes-françoises le titre de Marquis. Sa Majesté a bien voulu ériger ses terres de Bas Poitou en Marquisat, sous le nom d'Asnieres-la-Chenaye. Gaz. de fr. N.o 32. 21 avril 1777.

Il s'eſt marié, le 3 Avril 1709, avec Demoiſelle *Henriette Céleſte de Bertineau.* De ce mariage eſt né,

XVI. HENRI-PAUL D'ASNIERES, Ecuyer, Seigneur de la Chapelle, & Saint-Denis, marié, par contrat du 15 Octobre 1743, avec MARIE-ANNE D'ASNIERES, ſa couſine-germaine, fille de PAUL D'ASNIERES, Seigneur de la Chapelle, frere de HENRI-FRANÇOIS. HENRI-PAUL a ſervi dans le Régiment de la Marine, en qualité de Lieutenant, & il eſt aujourd'hui Capitaine-Général de la Garde-Côte de Mortagne, en Saintonge. Il a de ſon mariage,

XVII. LÉON D'ASNIERES, Ecuyer, âgé de dix-ſept ans en 1769, Capitaine de la Compagnie détachée de *Saint-Diſant*, Garde-Côte de Saintonge.

La Maiſon d'ASNIERES s'eſt toujours perpétuée & ſoutenue, ſans altération; & pluſieurs de ce nom ont été décorés de Charges & titres honorables. JEAN D'ASNIERES, marié avec Mademoiſelle *de la Chaſſaigne*, fut Gouverneur de Pons, ſuivant les proviſions à lui données par HENRI III, Roi de Navarre, depuis Roi de France, ſous le nom de HENRI IV, datées de Coutras, du 16 Octobre 1580. Le Roi eut une confiance entiere en ſa valeur, & lui donna la garde de la Ville de Pons, qui étoit alors en bute aux ennemis. JEAN D'ASNIERES commanda la Nobleſſe de Saintonge & d'Angoumois, & fit lever le ſiége du fort de Saint-Baſile, en Guyenne, que le Duc de *Biron* aſſiégeoit; c'eſt ce qui ſe prouve par une Lettre de HENRI IV, par laquelle il le traite de *couſin*, & de ſon *bon ami*, & le remercie de ſes bons ſervices.

Les armes: *d'argent, à trois croiſſans de gueules, deux en chef & un en pointe; deux centaures* pour ſupports.

Par le contrat de mariage de LÉON D'ASNIERES avec Mademoiſelle *Gabrielle de Lezay*, en 1655, il eſt ſtipulé que l'aîné du nom d'Aſnieres, pourra ſeul porter *Merluſine* ſur ſes armes, & *deux centaures* pour ſupports. *Mémoire de famille envoyé.*

Relevé. *ASNOIS: Bourg, avec un ancien Château autrefois fortifié, & le chef-lieu d'une Terre qui étoit anciennement une des plus conſidérables du Nivernois, poſſédée dès le onzieme ſiécle par la Maiſon de *Saint-Vérain.*

Regnaud de Saint Vérain, ſurnommé *Rongefer*, Chevalier, Sire d'Aſnois, affranchit, en 1304, les habitans d'Aſnois & dépendances, de l'état de ſervitude, & en obtint confirmation du Roi PHILIPPE *le Bel*, & de LOUIS DE FLANDRES, Comte de Nevers. *Iſabelle de Saint-Vérain*, ſa petite-fille, porta cette Terre à *Jean de Beaujeu* dit *du Colombier*, Chevalier, Chambellan du Roi, vivant en 1380 & 1396, iſſu des Comtes de Forez.

Pierre de Beaujeu, dit *du Colombier & de Montcoquier*, leur fils, fut pere de *Blénet de Beaujeu-Montcoquier*, qui vendit, le 25 Mai 1469, la Terre d'Aſnois à *Pierre de Digoine*, Seigneur de Thianges, Chevalier, ſous la réſerve du Château & place forte dudit lieu, avec des dépendances que nous nommerons *Aſnois-le-Château*, & dont la propriété & Sei-

gneurie paſſa dans la Maiſon de *Salazart*, par le mariage, en 1497, de *Catherine de Beaujeu-Montcoquier*, ſa petite-fille, avec *Louis de Salazart*, I du nom, dit *de Montaignes*, Chevalier, Seigneur de Montaignes. La Seigneurie d'Aſnois-le-Bourg, & le reſtant de ladite Terre vendus par *Blenet de Beaujeu*, paſſa de *Pierre de Digoine* à ſa petite-fille *Anne de Digoine*, qui la porta en dot à *Jean de Damas*, II du nom, Seigneur de Marcilly, & que *Georges de Damas*, leur fils, vendit, en 1487, à *Jeanne de Corbigny*, veuve d'*Adrien de Perréaul*, Seigneur d'Agrie près Nevers, dont la fille *Léonarde*, Dame d'*Aſnois-le-Bourg*, épouſa, en 1509, *Armand de Cleves*, Seigneur engagiſte de Creſſy en Ponthieu. La poſtérité féminine des Seigneurs d'*Aſnois-le-Château* & d'*Aſnois-le-Bourg* eſt fondue dans le même ſiécle, par mariage, dans la Maiſon *de Blanchefort*, qui réunit la totalité de cette Terre. *Voyez* BLANCHEFORT.

R. * ASSAC, en Béarn, Diocèſe de Leſcar : Terre & Seigneurie érigée en Baronnie par lettres du mois de Février 1652, en faveur de *Jean de Noguès*, II du nom, Seigneur de Saint-Aubin, Aſſac, Caſtaing, Somolon, & Cauna ; créé enſuite Conſeiller d'Etat pour ſervir par ſémeſtre. Sa poſtérité ſubſiſte en ſon arriere-petit-fils *Antoine*, Baron d'Aſſac, Conſeiller au Parlement de Pau, & Marié à *N..... de Sault.*

+ —ASSÉ (D'), famille du Maine. JEAN D'ASSÉ, Ecuyer, Seigneur de l'Epinai, vivoit au commencement du douzieme ſiécle.

JEAN D'ASSÉ, un de ſes deſcendans, Ecuyer, Seigneur de l'Epinai, vivoit avant l'an 1478, avec *Agnès de la Motte*, ſa femme, Dame de Montfaucon, fille de *Robin de la Motte*, & de *Jeanne Bignon.*

FRANÇOIS, leur fils, Sieur de l'Epinai, eut pour frere puîné JEAN D'ASSÉ, Prêtre, Chapelain de la Chapelle de Notre-Dame, fondée au Château de Montfaucon.

GUY, fils aîné de FRANÇOIS & de *Catherine de Mondoulcet*, épouſa, par contrat du 15 Juillet 1501, *Jacquine de Maridor*, dont ſont iſſus RENÉ & LOUISE : celle-ci fut mariée à *Jean de l'Enfernat*, Sieur de Villiers.

RENÉ D'ASSÉ, Ecuyer, Seigneur de Montfaucon, Chevalier de l'Ordre du Roi en 1570, épouſa, le 30 Novembre 1572, *Françoiſe le Clerc-Coullaine*, fille de *Jacques*, & de *Mathurine de Charnieres*, Dame de Coullaine, dont eſt ſorti

RENÉ D'ASSÉ, marié, le 11 Août 1620, à *Renée Thierry-de-la-Prévalaie*, fille de *Julien*, Seigneur de la *Prévalaie*, Chevalier de l'Ordre du Roi, & d'*Eſther du Bouchet-de-Sourches* : dont,

1. CHARLES, qui ſuit.

2. HUBERT, Chevalier, Seigneur de Saint-Victor, & Lieutenant d'une Compagnie des Gardes du Roi.

3. Et NICOLAS, Chevalier, Seigneur de Rennefort.

CHARLES D'ASSÉ, Chevalier, Seigneur de Montfaucon, l'Epinai, Rennefort, Saint-Victor & le Verrier, Capitaine-Lieutenant au Regiment des Gardes de Sa Majeſté, épouſa, par contrat de 1650, *Renée Goddes*,

Addition à la page 168. du Tome 1.

Assas (d') De cette famille étoit Louis Chevalier d'Assas, Capitaine au Régiment d'Auvergne, qui se trouvant en 1760 à l'affaire de Gloster-Camp avec son régiment près d'un bois pendant la nuit, s'y avança seul pour le fouiller, depeur que sa troupe ne fût surprise. il y rencontra des ennemis embusqués qui l'entourerent aussitôt, et qui lui présenterent une douzaine de Bayonnettes sur la poitrine, en le menaçant de le poignarder s'il disoit un mot: alors se tournant du côté de son détachement, il lui cria avec intrépidité: Auvergne, faites feu, ce sont les ennemis; et dans le moment il tomba mort sous plusieurs Coups.

Le Roi Louis XVI voulant transmettre à la postérité la Mémoire de ce trait Patriotique, a créé en 1777 une pension de 1000. livres héréditaire et perpétuelle dans la famille de ce nom, jusqu'à l'extinction des mâles; elle se partage actuellement entre un frere de ce brave officier et deux de ses neveux, dont l'un est sous-Lieutenant au Régiment de Mestre-de-Camp Général Cavalerie, et l'autre ser dans la Marine. Gaz. de fr. année 1777. N°. 88.

fille de *Charles*, Chevalier, Seigneur de la Perriere, & de *Marie d'Agonay*, dont

Charles d'Assé, qui épouſa le 28 Septembre 1695, *Louiſe-Marie Chevalier-de-Sceaux*, niéce de *François Chevalier*, Evêque d'Alais, & fille de *Jacques Chevalier*, Seigneur de Sceaux, & de *Françoiſe Petit-de-la-Guierche*. Ils eurent, entr'autres enfans,

Armand d'Assé, né le 22 Octobre 1696, reçu Page du Roi dans ſa petite Ecurie le 22 Octobre 1710, ſur les preuves de ſa nobleſſe.

Le Marquis d'Assé a épouſé en ſecondes noces *N.....de Parſac*, dont deux filles.

Les armes : *parti, emmanché d'argent & de ſable de huit piéces.*

+ ASSI, en Berri. Hugues d'Assi, Ecuyer, Seigneur de Vierzac & de Rochefolle, a eu de *Jeanne de Murat*, ſon épouſe, veuve alors de *Claude de Chalus*, Ecuyer, Seigneur de la Broſſe, Silvain d'Assi, Ecuyer, Seigneur deſdits lieux, marié avec *Gabrielle d'Areau*, fille de *Silvain d'Areau*, Ecuyer, Seigneur de Puiſdauzon, & d'*Anne de Breuil*, dont eſt iſſu, entr'autres enfans, Anne-Rose d'Assi, reçue à Saint-Cyr le 24 Décembre 1695, ſur les preuves de ſa nobleſſe, juſtifiée par titres juſqu'à François d'Assi, ſon quatrieme ayeul, Ecuyer, Seigneur des Ormeaux & du Lourdet avant l'an 1540.

Les armes : *d'argent à un lion de ſable, armé & lampaſſé de gueules, & un chef de même, chargé de deux croiſſans d'argent adoſſés.*

— ASSIGNIES, Maiſon des plus anciennes de l'Artois. Le Château d'Aſſignies eſt ſitué proche la ville d'Aire.

Martin d'Assignies, qui vivoit au commencement du treizieme ſiécle, épouſa Catherine d'Assignies ſa parente, & fut pere de

Martin II, Sire d'Assignies, marié a *Marie de Renti*, dont le fils Jean I eut de ſa femme *Jeanne de Cambrin*, Jean II, Sire d'Assignies. Celui-ci épouſa *Marie de Tourmignies*, dont naquit

Jean III, Sire d'Assignies, Commandant cinq cents Lances pour le ſervice du Duc de Bourgogne. Il fut pere, par *Jeanne de Barbançon*, de

Léon, Sire d'Assignies, Commandant quinze cents lances pour Maximilien d'Autriche. Il mourut le 12 Février 1517. De ſon mariage avec *Marie de Lannois* ſortirent

Ponthus & Antoine, par leſquels la Maiſon ſe partagea en deux branches principales. La branche d'Antoine, biſayeul du Marquis, créé en Octobre 1672, porte : *vairé or & azur, au franc quartier de ſable, chargé d'une épée d'argent, la garde & la poignée d'or, la pointe en bas.*

Ponthus, Chevalier, Seigneur d'Assignies, épouſa, *Sainete Pinchon*, dont le fils aîné,

Jacques, Sire d'Assignies, teſta le 12 Janvier 1603, & laiſſa de *Catherine de la Wacquerie*,

François, Sire d'Assignies, qui teſta le 2 Septembre 1634, & que ſa femme *Antoinette de Boſquet* rendit pere de

Jean, IV du nom, Seigneur d'Assignies, de la Tourelle, &c. marié à *Marie-Françoiſe le Blanc.* Il en eut,

Alexandre-Charles, Sire d'Assignies, & de Bertoul, Baron de Bailleul, qui de ſa ſeconde femme *Louiſe de la Hamaïde*, laiſſa

Eustache-Eugène, Seigneur d'Assignies, &c. marié le 10 Novembre 1718, à *Marie-Anne-Joſephe de Saluces-Bernenicourt.* De ce mariage ſont ſortis,

1. Joseph-Alexandre, Baron d'Assignies & de Bailleul, Sire de Bertoul, marié en Mars 1753, avec *Anne-Marie-Joſephe-Aldegonde de Vanderburch*, Chanoineſſe à Denain.

2. Marie-Joseph-Ernest-Eugene, Abbé.

3. Antoine-François-Joseph.

4. Et Ernestine-Josphe-Valpurge, Chanoineſſe du Chapitre de Maubeuge.

Antoine d'Assignies, frere puîné de Ponthus, fut Seigneur d'Allouaigne, Avoué de Therouane, & créé Chevalier par Lettres-Patentes de l'Empereur Charles V, du 28 Janvier 1554; il mourut le 2 Novembre 1590, & laiſſa de ſes deux femmes *Jeanne le Chevalier*, & *Jeanne le Fœutre*, deux fils du nom d'Antoine. Du premier ſortent les Marquis d'*Aſſignies*; & du ſecond, les Comtes d'*Oiſi.*

Antoine d'Assignies, II du nom, Seigneur d'Allouaigne, né du premier lit, fut Lieutenant-Général des Hommes-d'Armes ès Pays-Bas, & mourut en 1614: il avoit épouſé *Barbe d'Aufai*, Dame de Lumbres-lez-Douai, Lambrechies & Acquembronne, mere d'Oudard d'Assignies, Seigneur d'Allouaigne, marié à Jeanne d'Assignies, ſa parente. De ce Mariage ſortit

Jean-Baptiste d'Assignies, créé *Marquis de Wendi*, par Lettres du mois d'Octobre 1676, qui épouſa *Jeanne-Cornille de Bauffermez*, fille d'*Adrien*, Baron d'Eſne, Pair héréditaire du Cambréſis. Elle fut mere, entr'autres, de

Octave-Eugène, Marquis d'Assignies, marié en 1685, avec *Marie Florence de Markais*, Dame de Werguin. Il eut pour fils François-Eugene, Marquis d'Assignies, Seigneur de Werguin, marié le 24 Juillet 1714, à *Marie Philippe-Atherique du Châtel*, de laquelle il a eu trois enfans:

1. Charles-François-Florent, Marquis d'Assignies, Avoué de Thérouane, marié, en 1740, avec *Marie-Madelene-Joſephe-Alexandrine de Tramecourt*, dont eſt née Marie-Françoise-Gonstance-Antoinette d'Assignies.

2. Florent-Albert-François, Capitaine d'Infanterie.

3. Et Marie-Philippe Alberique, reçue Chanoineſſe à Denain le 13 Septembre 1743.

Philippe de Tournai, Chevalier, Seigneur d'Oiſi, en faveur duquel Oiſi, Seigneurie en Artois, autrefois du Cambreſis, fut érigé en Comté en 1665, inſtitua, le premier Mai 1678, pour ſon héritier univerſel, ſon couſin Julien-Eustache d'Assignies, le ſubſtituant aux nom & armes de Tournai. Celui-ci étoit fils d'Eustache d'Assignies, Seigneur

addition à la page 471. avant les armes

+ De cette famille étoit Marie-Gabrielle-Bénigne de Tournay d'Assignies d'Oisy, née le 28. octobre 1740, morte à Paris le 29. jan 1776, âgée de 36 ans et veuve en 1767 de Théodore-Joseph de Plotho, Baron du St Emp et d'Ingel-Munster.

d'Hacquedorne, & de *Marie de Watripont*, & petit-fils d'ANTOINE D'ASSIGNIES, dit *le jeune*, Chevalier, Seigneur de Wasnes, Nurlud, &c. lequel avoit épousé *Anne de Tournai*, tante de *Philippe*, & étoit né du second mariage d'ANTOINE-D'ASSIGNIES, Seigneur d'Allouaigne, avec *Jeanne le Fœutre*, ayant pour frere consanguin ANTOINE D'ASSIGNIES, II du nom, Seigneur d'Allouaigne, tige des Marquis d'Assignies & de Wendi.

JULIEN-EUSTACHE D'ASSIGNIES, Comte d'Oisi, qui mourut le 13 Mai 1687, laissa de sa premiere femme, *Françoise Taffin*, JEAN EUSTACHE DE TOURNAI-D'ASSIGNIES, Comte d'Oisi, marié le 26 Juin 1687, à *Marguerite-Claire de Berg-Saint-Winox*. Il mourut à Oisi le 1 Septembre 1716, & eut pour fils,

CHARLES-JOSEPH-EUGENE DE TOURNAI-D'ASSIGNIES, Comte d'Oisi, Colonel d'Infanterie, Commandeur de Saint-Lazare, mort aux eaux d'Aix-la-Chapelle, à soixante-dix-ans, le 19 Juillet 1764, & a laissé de son mariage contracté, le 9 Juillet 1719, avec *Bénigne de Maffuau*:

1. EUSTACHE-JOSEPH, Marquis d'Oisi, Capitaine-Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes d'Orléans, marié le 26 Mars 1753, avec *Marie-Louise-Guilaine le Coq-de-Humbekq*.

2. GABRIEL-JOSEPH, Chevalier de Malte. / mort en 1776

3. Et ~~LIDIE~~-BENIGNE, née le 28 Octobre 1740.

Les armes de TOURNAI-D'ASSIGNIES-D'OISI, sont: *d'or, à trois lions naissans de gueules, armés & lampassés d'argent.*

Il y a deux familles d'ASSIGNIES en Berry, dont les armes sont différentes.

— ASSIGNY, dans l'Auxerrois. Suivant des preuves faites pour l'Ordre de Malte, JEAN D'ASSIGNY, Ecuyer Sieur du Fort & de Moulin, lors de la revue & montre, le 12 Juin 1634, promit par serment de faire le service qu'il devoit au ban & arriere-ban, avec un Archer & deux Chevaux, à cause de ses Seigneuries de Moulin & de Pont. Il épousa Damoiselle *Perette le Chantier.*, fille & héritiere de feu *Guillaume le Chantier*. Il rendit foi & hommage en 1538, pour la moitié des Fiefs, Terres & Seigneuries du Pont-Marquis, du Rond, de Moulin, de la Terre de Guerrins, des Pichons & des Agnons, situés dans la Paroisse de Moulin, ensemble de la totalité de Foreſt, Paroisse de Leuvigny, mouvants de Madame *Françoise d'Anjou*, Comtesse de Dammartin, à cause de sa Baronnie & Grosse-Tour de Toucy, biens que lui avoit apportés *Perette le Chantier*, son épouse, Il en eut

ARTUS D'ASSIGNY, Sieur du Fort, Capitaine, Gouverneur de l'Auxerrois, qui eut, par un brevet du Roi, du 18 Mars 1554, la Charge & conduite de trois cents hommes François pour le Piémont. Le Roi CHARLES IX écrivit à ARTUS D'ASSIGNY, dit *le Capitaine Fort*, pour arrêter le Sieur *de la Borde*, porteur de Commissions pour lever des Soldats, au nom du parti assemblé à Orléans, & même d'employer mainforte pour dissiper l'assemblée. Il eut pour fils.

GUILLAUME D'ASSIGNY, dit *la Motte*, Ecuyer Seigneur du Fort, &

du Pont-Marquis, qui eut une Commiſſion du 13 Septembre 1518, de François, fils de France, Duc d'Anjou & d'Alençon, de mettre ſur pied une Compagnie de cent Arquebuſiers, pour la défenſe de la liberté des Pays-Bas. Il rendit hommage le 25 Juin 1611, pour la Seigneurie du Fort-d'Aſſigny, dit *la Motte*, au Cardinal de *Joyeuſe*, comme tuteur & curateur de Mademoiſelle la Ducheſſe *de Montpenſier*. Il épouſa, par contrat paſſé le 29 Mars 1580, Demoiſelle *Louiſe le Bourgoin*, fille de *Gabriel*, Seigneur de Faulen, Chamleverier, & Graiſſigny, & de *Louiſe du Guilly*. *Louiſe le Bourgoin*, après la mort de ſon mari, obtint, par Sentence de l'Election de Gien, du 1 Juillet 1634, de jouir des priviléges attribués à la Nobleſſe. Les enfans nés de leur mariage ſont,

1. Louis ou Loup, qui ſuit.

2. Et Françoise, femme de *Jean-Baptiſte de Melun*, dont il paroît qu'il y a eu des enfans.

Louis, ou Loup d'Assigny, Ecuyer ſieur du Pont-Marquis, épouſa, par contrat du 12 Octobre 1613, Demoiſelle *Edme de la Grange-d'Arquin*, fille de Meſſire de *la Grange*, Chevalier, Seigneur d'Arquin. De ce mariage naquit

Antoine d'Assigny, Chevalier, Seigneur du Pont-Marquis, de Moulin-Foreſt, Châtres, & autres lieux, Capitaine des Chevaux-Légers, par commiſſion de 1651, rendit foi & hommage en 1654 de ſes Terres & Seigneuries de Châtres au Maréchal de *la Motte-Houdancourt*, comme relevant du Marquiſat de Toucy. Il fut pourvu, le 30 Janvier 1658, de la Charge de l'un des Gentilshommes de la Chambre du Roi, & eut ordre de MM. les Maréchaux de France, le 24 Juin 1671, de terminer les différends ſurvenus entre les Sieurs de *la Grange* & d'*Arquin*, Gentilshommes du Bailliage d'Auxerre. Il épouſa, par contrat du 26 Mars 1656, Damoiſelle *Lucrece d'Ouette*, ſœur de Meſſire *François d'Ouette*, Chevalier, Seigneur de Saint-Valerien de Rieux, &c. Enſeigne aux Gardes du Roi, & de *Louis-Octave-Pierre*, & d'*Anne d'Ouette*, dont

Louis-Achille d'Assigny, Chevalier, Seigneur du Pont-Marquis, de Moulin, &c. Il s'eſt marié, par contrat paſſé, le 19 Septembre 1686, pardevant *Mouffle* & ſon Confrere, Notaires à Paris, avec Damoiſelle *Edmée-Genevieve de Louvier*. Il en a eu

Jean-Baptiste d'Assigny, Chevalier, Seigneur du Pont-Marquis, de Moulin, &c. né le 8 Avril 1707, & baptiſé le 2 Février de l'année ſuivante. Il n'a qu'une fille mariée au Comte de *Campigny*, ſon couſin-germain, Mouſquetaire du Roi de la ſeconde Compagnie.

Les armes : *d'hermines, au chef de gueules, chargé d'une faſce vivrée d'or.*

Eclairés. *— ASTARAC : Pays, avec titre de Comté en Gaſcogne. Le premier de ces Comtes eſt *Arnaud Garcie*, troiſieme fils de *Garcie-Sanchès-le-Courbé*, Duc de Gaſcogne, qui eut en partage le Comté d'*Aſtarac*.

Jean III, vingt-cinquieme Comte d'Astarac, mort en 1503 ou 1504,

(relevé) addition au mot asté ou aster p. 473. imprimé t. XIII.

+ C'étoit anciennement la résidence des Vicomtes de Bigorre, qui relevoient des Comtes de ce nom. Ces Vicomtes possédoient la vallée de Baygneres et celle de Campan où coule la riviere d'Adour. — Sanchès d'Aster étoit Vicomte du Comté de Bigorre vers l'an 1050. — Agnès d'Aster fille et héritiere d'Augerius, quatrieme Vicomte du Comté de Bigorre, épous Sanchès-Garcie d'Aure, fils du Seigneur de la vallée de ce nom. — Jean d'Aure, III du nom, quatorzieme Vicomte du Comté de Bigorre, et Vicomte d'Aster laissa héritie sa fille Anne, qui épousa Sanchès-Garcie d'Aure, le même qui fut tué en 1458. — Antoine d'Aure, I. du nom, dit de Gramont, à cause de sa mere Claire de Gramon héritiere de cette maison, fut le XIXe. Vicomte du Comté de Bigorre & Vicomte d'Aster il mourut en 1576. — Antoine d'Aure, II. du nom, Comte de Gramont, XXIe. Vicomte du Comté de Bigorre et Vicomte d'Aster, petit-fils d'Antoine I, obtint un Brevet de Duc et Pair de France le 13. Décembre 1643. et mourut en août 1644. — Antoine III, son fils et Successeur, fut Maréchal de France en 1641, créé Duc et Pair en 1648, reçu le 15. Décembre 1663. et mourut en 1678. — Louis-Antoine-Armand d'Aure de Gramont, XXVe. Vicomte du Comté de Bigorre, et Vicomte d'Aster, arriere-petit-fils d'Antoi III, mourut le 16. Mai 1741, et Louis, son frere, qui lui succeda la même année fut tué à Fontenoy le 11. Mai 1745. il avoit épousé le 11. Mars 1720. Geneviève de Gontaut, fille du Maréchal Duc de Biron, dont est né le 19. avril 1722. Antoine-Antonin, appellé le Duc de l'Eyparre, du vivant de son pere et actuellement D de Gramont, XXVIIe. Vicomte du Comté de Bigorre et Vicomte d'Aster. Voyez Gramon

1564, ne laiſſa que trois filles, l'aînée, nommée MARTHE ou MATHE, lui ſuccéda au Comté d'Aſtarac qu'elle porta à *Gaſton de Foix*, III du nom, ſon mari. Elle mourut en 1551; on prétend que le Comte *de Foix* vendit le Comté d'Aſtarac à HENRI D'ALBRET, Roi de Navarre, & l'on ajoute qu'en la perſonne de GASTON finirent les Comtes d'ASTARAC. Cette opinion peut être vraie à certains égards, c'eſt-à-dire par rapport à la vente de quelques droits ſeigneuriaux, mais elle ne l'eſt pas en ce qui concerne la ſucceſſion des Comtes d'ASTARAC.

Fréderic de Foix, fils de *Gaſton III*, & de MARTHE d'ASTARAC, fut *Comte d'Aſtarac*, & mourut en 1571. Il eut pour ſucceſſeur ſon fils

Henri de Foix, mort en 1573, dont la fille *Marguerite de Foix*, morte en 1593, porta le Comté d'Aſtarac à ſon mari *Louis de Nogaret*, Duc d'Epernon.

Bernard de Nogaret, Duc d'Epernon, fils de *Louis*, fut Comte d'Aſtarac, & mourut en 1661. Ses biens ayant été ſaiſis réellement, le Comté d'Aſtarac fut adjugé, par décret, à *Gaſton-Jean-Baptiſte*, Duc de *Roquelaure*, mort en 1683.

Antoine-Gaſton-Jean-Baptiſte, Duc de *Roquelaure*, Maréchal de France, mort en 1738, fils de *Gaſton-Jean-Baptiſte*, fut également Comte d'Aſtarac. Il ne laiſſa que deux filles, la Ducheſſe de *Rohan*, & la Princeſſe de *Pons*, qui ont hérité du Comté d'Aſtarac. *Voy.* ROQUELAURE.

* ASTÉ ou ASTER, dans le Comté de Bigorre, ~~Vicomté qui eſt de tems immémorial dans la Maiſon de *Grammont*. *Voyez* GRAMMONT.~~

18.

— ASTIER: Famille de Provence, annoblie par une charge de Tréſorier de France en la Généralité de Provence, dont fut pourvu, le 15 Mars 1741, JEAN ASTIER, marié en 1709, à *Anne Urſule de Meyfredi*, de laquelle il a eu :

1. JEAN-FRANÇOIS, qui ſuit.
2. JEAN-BAPTISTE, Docteur de Sorbonne.
3. ANNE-URSULE, mariée à *Elzéar de Barcillon*, Seigneur de Cuebris & de Courmes.
4. JEANNE, Religieuſe Urſuline au Monaſtere d'Aups.
5. Et MARGUERITE.

JEAN-FRANÇOIS D'ASTIER, a été pourvu de l'Office de ſon pere le 6 Mars 1746. Il s'eſt marié, par contrat du 23 Avril 1752, avec *Madelene-Jeanne-Catherine de Rubuis*, des Seigneurs de Roquefort & de Toren, de laquelle il a poſtérité.

Les armes: *d'argent, à l'arbre de ſinople, iſſant d'une terraſſe de même, au chef d'azur, chargé d'un ſoleil accoſté de deux étoiles, le tout d'or.*

LE. VIII. pl. 494

ASTORG en Auvergne : PIERRE D'ASTORG, Ecuyer, Seigneur de Montifaut, donna, au nom de *Marie de Monteil*, ſa femme, qu'il avoit épouſée avant l'an 1513, ſon aveu & dénombrement du lieu & Domaine de Monteil, Diocèſe de Clermont, à *très-excellent & puiſſant Seigneur François de la Roche*, Seigneur & Baron de Châteauneuf, le 7 Juillet 1539. Il étoit

Voyez LASCOS, où la Généalogie se trouvera imprimée d'après les titres originaux envoyés et communiqués.

le troiſieme ayeul d'AMABLE ASTORG, Ecuyer, Seigneur de la Feuillade, marié avec *Antoinette de Santan*, dont il a eu JEAN D'ASTORG, Ecuyer, Seigneur de Chaludet, lequel fit hommage au Roi, comme Duc d'Auvergne, le 1 Juillet 1669, à cauſe de ſa Seigneurie de Laſcots, qui appartenoit à *Gilberte Anglard*, ſa femme, mere de pluſieurs enfans; ſçavoir, JEANNE, mariée, le 14 Novembre 1698, avec *Joſeph de Sarrazin*, Seigneur de Bonnefont en Auvergne; & MARIE D'ASTORG, reçue à Saint-Cyr, le 22 Janvier 1698, ſur les preuves de ſa nobleſſe.

Les armes : *de ſable, à un Faucon d'argent, longé & grilleté d'or, poſé ſur une main gantée, auſſi d'or, & accompagné en chef de deux fleurs-de-lys d'argent, & en pointe, d'une demi-fleur-de-lys, de même, mouvante de l'extrêmité du flanc droit de l'écu.*

Généal. T. XIV. p. 10.

ASTORG-DE-ROQUÉPINE. LOUIS D'ASTORG, Seigneur d'Aubarede, Barbaſan, & autres Terres en Gaſcogne, a été marié le 13 Février 1754, à *Marie-Louiſe de Boufflers-Remiencourt*, Lieutenant-Général des armées du Roi : il a pris le nom de *Marquis de Roquépine*, comme ſubſtitué, lors de ſon mariage, aux biens de *N..... Bouzet-de-Roquépine*, Abbé Commendataire de Saint-Nicolas d'Angers, mort le 7 Décembre 1752. *Voyez* ROQUÉPINE.

ASTROUIN en Provence. ANDRÉ D'ASTROUIN, natif du lieu de Figanieres, fut annobli par HENRI IV en 1578, en récompenſe des ſervices qu'il avoit rendus dans les armées. Les Lettres d'annobliſſement ſe trouvent dans les archives du Roi en Provence. Les deſcendans d'ANDRÉ ont continué de ſervir le Roi avec diſtinction. Ils ont fait quelques bonnes alliances, & furent maintenus dans leur nobleſſe par les Commiſſaires députés par le Roi pour la vérification des titres de nobleſſe le 9 Juillet 1667. Cette famille, dont on n'a pas eu les Actes juſtificatifs pour faire une filiation ſuivie, porte pour armes :

D'azur, au Lion d'or, élevant le pied dextre, appuyé ſur un tronc d'argent, vers un ſoleil ſortant de l'angle dextre; au chef de gueules, chargé de trois étoiles d'or.

—ASTUARD ou ASTOUAUD : pluſieurs auteurs font deſcendre, ſans aucune preuve, cette famille, d'Ecoſſe, & la confondent avec celle de STUARD, qui a donné des Rois à l'Angleterre. On ne trouve rien de ſemblable dans les actes & dans les titres qui font mention de cette famille. Cela n'empêche cependant pas qu'elle ne ſoit très-ancienne & des plus diſtinguées de la Provence.

I. PONS ou PONCET D'ASTUARD en eſt la tige. Il étoit Chancelier de RAIMOND, du Comte de Toulouſe, à qui il rendit des ſervices ſignalés. Ce Prince l'en récompenſa par le don qu'il lui fit du Château d'Avelleron en 1230, & de celui de Mazan en 1248. PONS acquit encore la Terre de la Fare en 1246. Il mourut en 1270.

II. GUILLAUME-PIERRE D'ASTUARD, ſon fils, prêta hommage en 1290, & laiſſa de *Béatrix*, ſa femme,

addition à la page 474.

La Gazette de France du mois de Mai 1777. N.° 35. fait mention d'un Comte d'Astorg, Capitaine de Cavalerie, ~~[illegible]~~ + l'ordre de Malte, qui a obtenu du grand Maître la permission de porter la croix de religion ~~[illegible]~~. ~~Nous ignorons de quelle maison il était~~. Lorsqu'il se marieroit ~~[illegible]~~

+ Reçu de Minorité dans.

III. Pons II, Seigneur des mêmes Terres qu'avoient poſſédé ſon pere & ſon ayeul, pour leſquelles il prêta hommage aux années 1302 & 1303. Il épouſa *Alazie de Raymond*, de laquelle il eut :

1. Pons, qui ſuit.

2. Et Isoarde, mariée avec *Iſnard de Mourmoiſon*, Chevalier, Seigneur de Modène.

IV. Pons d'Astuard, III du nom, eut de ſa femme, dont on ignore le nom,

V. Astuard d'Astuard, Seigneur d'Avelleron, Mazan & la Fare, dont il prêta hommage en 1355. Il laiſſa

VI. Pons d'Astuard, IV du nom, qui teſta, en 1446. Il avoit épouſé en 1412, *Alix de Riez*, fille & héritiere de *Guillaume de Riez*, Seigneur de Montfuſon & autres Terres. Il eut pluſieurs enfans, parmi leſquels Astuard fit la branche des Seigneurs de *Mazan*, laquelle en fit pluſieurs autres éteintes ; & Pons ou Poncet, qui ſuit, celle de *Murs*.

VII. Pons d'Astuard, V du nom, Seigneur de Murs, épouſa à Arles *Eléonore Textoris*. Il eut de ce mariage

VIII. Jean d'Astuard, I du nom, Seigneur de Murs, marié, en 1499 à *Léone de Pontevès-Bargeme*, dont :

1. François, qui ſuit.

2. Et Catherine, mariée à *François de Thaulignan*, Baron de Barry, & du Puy-Méras.

IX. François d'Astuard, Seigneur de Murs, épouſa *Catherine Grillet-Briſſac*, dont il eut,

1. Aimar, qui ſuit.

2 & 3. Charles & Claude, Chevaliers de Malte.

4. Et autre Claude, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, & Colonel des Vieilles-Bandes Françoiſes, lors des guerre de Piémont. Il épouſa *Françoiſe de Graſſe-de-Calian*, de laquelle il n'eut qu'une fille mariée à *Scipion de Villeneuve*, Baron de Vence.

X. Aimar d'Astuard, Seigneur de Murs, Beſaure & Saint-Lambert, épouſa, en 1569, *Melchione de Baſchi-Saint-Eſteve*, dont :

1. François-Louis, qui ſuit.

2. Louis, chef de la branche éteinte des Seigneurs de Beſaure.

3. Et Isabelle, mariée, en 1604, avec *Marc-Antoine de Garnier*, Seigneur de Rouſſet.

XI. François-Louis d'Astuard, Baron de Murs, épouſa, par contrat du 17 Septembre 1585, *Honorée de Bernus*, fille unique de Noble *François de Bernus*, Seigneur de Lioux, & de *Pierrette d'Autrie-des-Baumettes*. Il teſta en faveur de ſes deux fils :

1. Jean, qui ſuit.

2. Et François, qui fut chef de la branche des Seigneurs de *Lioux* & de *Montclar*, éteinte.

XII. Jean d'Astuard, II du nom, Baron de Murs, s'allia, en 1609, avec *Anne de Sade*, Dame de Romanil, dont

1. Jacques, qui ſuit.

2. Marguerite, mariée à *Paul-Barthelemi de Barroncely*, Baron de Javons.

3. Et Honorée, mariée, en 1631, à *Henri des Rollands*, Seigneur du Cabanex & de Réauville.

XIII. Jacques d'Astuard Baron de Murs, Seigneur de Cederon, & de Romanil, épousa, par contrat du 1 Octobre 1628, *Madelene de Jarente-Sénas*, dont :

1. Jean, qui suit,

2. Balthazard, ~~reçu Chevalier de Malte en 1658~~, rapporté après la

3. Louis, reçu aussi Chevalier de Malte en 1662.

4. Et une fille mariée dans la Maison de *Donis*.

XIV. Jean d'Astuard, III du nom, Baron de Murs, Romanil & Cederon, épousa, en 1666, *Marie de Thézan*, fille de *Paul*, Marquis de Saint-Gervais & de Venasque, & de *Sibile de Fortia-de-Piles*, de laquelle il eut, entr'autres enfans,

1. Jean-Baptiste-François, qui suit.

2. Paul-Aldonce, reçu Chevalier de Malte en 1688.

3. Jean-Louis, aussi reçu Chevalier de Malte en 1698.

4. Et Louise Aldonce, mariée avec *François-Gaspard de Sade*, Comte de Mazan.

XV. Jean-Baptiste-François d'Astuard, Marquis de Murs, Baron de Romanil, Lioux & Cederon, après avoir servi avec distinction, en qualité de Capitaine de Cavalerie, a épousé, en 1713, *Eleonore de Castagnéres*, fille co-héritiere de *Pierre-Antoine*, Marquis de Châteauneuf, Conseiller d'Etat, Ambassadeur de Sa Majesté à la Porte, & de *Françoise de Moues-de la-Courasne*. De ce mariage sont issus :

1. Jean Pierre, établi depuis quelques années.

2. Et Louise, mariée en 1738, à *César de Moreton*, Marquis de Chabrillant, Lieutenant de Roi à Montélimar, & Maréchal des Camps & Armées du Roi

Les armes : *de gueules à l'aigle d'or, becquée onglée d'azur*; devise, *Foi à qui l'a*. On peut consulter, sur cette famille, *Baluze*, Note sur la vie des Papes d'Avignon, *Nostradamus*; *Catel*, Histoire des Comtes de Toulouse; l'Abbé *Robert*; *Pithoncurt*, Histoire générale du Languedoc, &c.

Relevé. * ASTURIES : Province d'Espagne, entre la Galice & la Biscaye, autrefois Royaume, ravagé en 713 par les Maures & les Sarrazins. Pélage, du Sang Royal des Goths, fonda un nouveau Royaume dans les Asturies, en 717. Ordonius, un de ses successeurs, quitta les Asturies, pour transporter le siége du Royaume à Léon en 920. Ils eurent des successeurs, jusqu'à Ferdinand I. en 1039, ils prenoient le titre de Rois de Léon & des Asturies.

Aujourd'hui les fils aînés du Roi d'Espagne sont nommés Princes des *Asturies*, en mémoire de ce que les habitans de cette Province ne reconnurent jamais les Maures. *Voyez* Mariana, *liv.* 7; Mérula, *descrip. Hisp.* &c.

XIV. Balthazar d'Astuard, Chev.er, second fils de Jacques, Baron de Murs, et de Madeleine de Jarente Senas, reçu Chev.er de Malte en 1658, quitta la Croix de Malte et épousa, par Contrat du Louise de Gras, de laquelle il eut Dominique d'Astuard, vivant sans alliance en 1776; L. Ast d'Astuard, mariée avec Auguste de Gaillard-d'Agoult, Conseiller en la Cour des Comptes de Provence de Fils de Gaspard de Gaillard, Président en la même Cour, et de Thérèse d'Agoult-d'Oliéres.

ATTILI : branche cadette de la Maiſon de *Bullion*. *Voyez* BULLION.

† — AVALOS ou D'AVALOS, Maiſon conſidérable de Naples, originaire d'Eſpagne, & qui a été féconde en grands Capitaines. Ce fut INIQUO d'AVALOS, I du nom, qui vint s'établir au Royaume de Naples, dont il fut grand Chambellan. Cette Maiſon ſubſiſte dans la poſtérité de JEAN-ANDRÉ d'AVALOS, Prince de Monteſarchio, qui ſe ſignala par ſa fidélité pour le Roi PHILIPPE V, ayant, non-obſtant ſon grand âge, contribué autant que perſonne à contenir les Napolitains dans les intérêts de ce Prince. Il mourut en Octobre 1712, âgé de plus de 70 ans, ayant a/ eu d'*Anne de Guevara*, ſa femme, fille de *Jean*, Duc de Bovino, trois filles.

1. SUEVE, mariée à *Joſeph de Medicis*, Prince d'Ottaviano;
2. JULIE, alliée à JEAN d'AVALOS, Prince de *Troja*, ſon couſin;
3. Et *N*..... mariée à *Jean de Guevara*, Duc de Bovino. *Voyez* ſur cette Maiſon, l'*Hiſtoire Généalogique d'Italie*, par *Imhoff*.

relevé. * AVANNE : c'étoit un Château ſitué à l'extrémité du territoire de Beſançon, & dont on voit encore les ruines. Il étoit autrefois poſſédé par des Seigneurs de ce nom. Il paroît qu'une héritiére de la branche aînée le porta dans la Maiſon de *Faucogney*, ſur la fin du douzieme ſiécle. *Giſſebert de Faucogney*, Seigneur d'Avanne, donna, vers l'an 1180, à l'Abbaye de Billon, le droit d'uſage dans ſes forêts d'Avanne, & un terrein propre à planter une vigne; ce qui fut confirmé dans la ſuite par *Aimé de Faucogney*. Les Seigneurs d'Eſtrabonne avoient la poſſeſſion de cette Terre dès l'an 1400. Elle paſſa enſuite avec les autres biens de cette Maiſon dans celle d'*Aumont*, qui l'a aliénée au commencement de ce ſiécle.

La Maiſon d'AVANNE ſigna en 1092 la donation faite par *Hugues III*, à l'Egliſe de Sainte Madelene de Beſançon. Sa poſtérité a fini à GUILLAUME d'AVANNE, II du nom, Ecuyer, Seigneur de Fraſnoy, Chargey, Purgerot, Villers, &c. qui eut d'une Dame, dont on ignore le nom, FRANÇOISE d'AVANNE, mariée à *Louis de Gruffi*, dit *de Barreaut*, qui reprit des fiefs en 1532 envers le Comte de Bourgogne, ce qu'il poſſédoit à cauſe de ſon épouſe à Fraſnoy, Purgerot & Villers. Voyez ſur cette famille, l'*Hiſtoire Généalogique des Sires de Salins*, *pag. 911. note 19.*

relevé. * AVAUGOUR, Terre & Seigneurie en Bretagne, qui a donné ſon nom à une Maiſon des plus illuſtres, & qui a été fort connue en France. HENRI FRANÇOIS DE BRETAGNE-D'AVAUGOUR, mort ſans poſtérité, le 27 Septembre 1746, a été le dernier de ſa race, & a eu pour héritier dans les biens paternels, le Prince de *Rohan-Soubiſe*, petit-fils de MARIE DE BRETAGNE-D'AVAUGOUR, femme d'*Hercule de Rohan*, deuxieme Duc de Montbazon; & dans les biens maternels, le Marquis *de la Grange-Fourills*, & ſa ſœur *Renée le Liévre-de-la-Grange*, mariée, le 16 Janvier 1748, à *Louis-Joſeph Joly-de-Fleury*, Procureur-Général du Parlement de Paris depuis 1740.

Les armes de l'ancienne Maiſon d'AVAUGOUR, ſont : *d'argent, au chef de gueules.*

* — AVAUX, en Champagne, Diocèſe de Reims, Terre & Seigneurie érigée en Comté par Lettres du mois de Janvier 1638, regiſtrées le 4 Août 1648, en faveur de *Jacques de Meſmes*, Seigneur de Roiſſi, Conſeiller d'Etat, & de ſon ſecond fils *Claude de Meſmes*, Greffier des Ordres du Roi, Plénipotentiaire à la paix de Munſter, & Sur-Intendant des Finances, mort ſans alliance, le 19 Novembre 1650. Il eut pour héritier ſon frere puîné, *Jean-Antoine de Meſmes*, Préſident du Parlement de Paris, pere de *Jean-Antoine*, Prévôt & Grand-Maître des cérémonies des Ordres du Roi, & premier Préſident du Parlement de Paris, mort le 23 Août 1723, laiſſant de *Marie-Therèſe Feydeau-de-Brou :*

1. *Marie-Anne-Antoinette de Meſmes*, née le 15 Mai 1696, mariée le 14 Décembre 1720, à *Gui de Durfort*, Duc de Lorges. *Voyez* DURFORT.

2. Et *Henriette-Antoinette de Meſmes*, née le 29 Avril 1698, mariée le 7 Août 1715, à *Louis Gélas-de-Lébron*, Marquis de Lautrec. *Voyez* GÉLAS.

relevé. *—AUBAIS, en Languedoc, Diocèſe & Recette de Nîmes, Parlement de Toulouſe, Généralité de Montpellier, Intendance de Languedoc. La Terre & Seigneurie d'Aubais, connue dès l'an 1099, fut vendue en Septembre 1277, avec les lieux de Nages & de Solorgues, par MARIE, veuve de *Guiraud d'Arnoville*, Chevalier, à *Guillaume Buſuli*, Pannetier du Roi, & Châtelain de Nîmes, qui les revendit vers l'an 1285 à *Guiraud de Languſſel*, pere de *Bernard*, ayeul de *Bertrand* I, & biſayeul de *Bertrand* II, Seigneur d'Aubais. Ce dernier, qui fut tué à la bataille de Poitiers, le 19 Septembre 1356, eut pour héritiére, ſa ſœur, *Marie de Languſſel*, mariée, en 1359, à *Raymond Pelet*, qui teſta le 18 Juillet 1374. Leur fille *Jeanne Pelet*, Dame d'Aubais, de Nages & de Solorgues, épouſa, le 19 Janvier 1380, *Antoine Bermond-du-Cayla*, & teſta le 2. Juin 1425, en faveur de ſon deuxieme fils *Antoine Bermond*, mort avant 1453, qui, de *Marguerite de Lauzieres*, laiſſa pour fille unique *Catherine de Bermond*, Dame d'Aubais, mariée le 4 Novembre 1443, à *Jean Bermond*, Baron de Boucairan, avec lequel elle vivoit en 1482. Leur fille unique, *Marguerite de Bermond*, morte vers le 14 Juillet 1480, avoit épouſé *Jean de Bozene*, dont le fils *Jacques* réunit les Baronnies d'Aubais & du Cayla, que ſa petite-fille *Jacqueline de Bozene* porta à ſon mari *Charles Dufour*, pere de *Marguerite*, héritiére de ces deux Terres. Celle-ci épouſa, en 1591, *Balthazard de Baſchi*, triſayeul de *Charles de Baſchi*, en faveur duquel la Baronnie d'Aubais fut érigée en Marquiſat avec union des Seigneuries de Junas, Gaverne, Saint-Nazaire, Muriſſargues, & des Fiefs de Chriſtin, de Corbieres, &c. † *Voyez* BASCHI.

† par lettres de mai 172

+ AUBAUD : PIERRE AUBAUD, Sieur de la Durantage, demeurant dans la Paroiſſe de Roncillé, Evêché de Saint-Malo, comparut, en qualité d'Archer en brigandine, bien monté & armé, & ayant avec lui un page, à la montre des Nobles de cet Evêché, faite les 5 & 6 Juin 1480.

GILLES AUBAUD, un de ſes deſcendans, Ecuyer, Seigneur du Perron, Garde du Corps du Roi, puis Capitaine des Portes, & Aide-Major

de la ville de Douai, enſuite Aide-Major de la Citadelle d'Arras, fut fait Chevalier de Saint-Louis, le 29 Février 1712. Il fut déclaré *Noble* par Sentence des Elus d'Artois, rendue le 8 Janvier 1710, & mourut le 16 Août 1717, laiſſant pluſieurs enfans de *Françoiſe Picart-du-Fagel*, ſa femme, qu'il avoit épouſée le 22 Octobre 1697; ſçavoir:

1. François-Anne-Jules, né le 7 Décembre 1705;
2. Jean-Joseph, né le 9 Janvier 1707;
3. Et Catherine-Françoise, née le 5 Février 1702, & reçue à Saint Cyr, le 13 Mai 1713, ſur les preuves de ſa Nobleſſe.

Les armes : *d'argent, à une aigle de ſable onglée d'or, & les aîles étendues.*

—AUBÉ-DE-BRACQUEMONT, près Roye en Picardie : famille connue ſous le nom de *Bracquemont*, à cauſe de la Terre de Bracquement, dont elle eſt en poſſeſſion depuis long-tems.

I. Quentin Aubé, Ecuyer, Seigneur de Bracquemont & d'Eſtalon, épouſa, en 1440, *Clemence de Lécourt*, fille unique de *Jean de Lécourt*, Ecuyer, Seigneur de Damery & de Verpilliers, mort en 1483, laiſſant de ce mariage Nicolas, qui ſuit, & Benoît-André, ſon puîné.

II. Nicolas Aubé, Ecuyer, Seigneur de Bracquemont & de Verpilliers, épouſa *Marie Gilles*, de laquelle il eut,

III. Florent Aubé, Ecuyer, Seigneur de Bracquemont & de Damery, qui épouſa *Marie Boëleau*, fille d'*Antoine Boëleau*, Ecuyer, Seigneur de Martimont, & fit acquiſition, par contrat du 11 Juin 1516, de *Regnault* & de *Quentin Gilles*, Seigneurs d'Eſtalon, des droits qui pouvoient leur appartenir ſur la Terre de Damery, & autres lieux, à eux échus par la ſucceſſion de Dame Catherine Aubé, leur mere, en ſon vivant, femme de *Nicolas Gilles*, Procureur du Roi à Noyon, & héritiere de feu Pierre Aubé, ſon neveu, Ecuyer, Seigneur de Damery. Il mourut le 5 Novembre 1539; & *Marie Boëleau*, ſa femme, le 24 Août 1525. Ils eurent de leur mariage,

IV. Quentin Aubé, Ecuyer, Seigneur de Bracquemont & de Damery, qui épouſa *Marguerite Pinguet*, Dame d'Hedencourt en partie. Il fit une tranſaction, le 25 Novembre 1553, avec Florent Aubé, Ecuyer, Seigneur de Parviller, ſon frere, pour la ſucceſſion de leur pere. On voit ſur ſon épitaphe, qui eſt dans la Chapelle de S. Nicolas de l'Egliſe de Roye, qu'il mourut le 22 Avril 1567, & qu'il étoit homme-d'armes des Ordonnances du Roi ſous M. de *Mailly*; que *Marguerite Pinguet*, ſa premiere femme, mourut le 16 Octobre 1549; que *Marguerite Couturier*, ſa ſeconde femme, mourut en Février 1559; & que *Charlotte d'Alles* fut ſa troiſieme. Il eſt iſſu du premier lit :

1. Florent, qui ſuit;
2. Pierre, Avocat à Saint-Quentin, marié à *N.*....
3. Marguerite, qui épouſa *Jean de Donquerre*, Ecuyer, Seigneur d'Armancourt;
4. Marie, qui épouſa *Louis Fonchet*, Conſeiller du Roi en l'Election de Perronne;

5. Et Louise, qui épouſa *Gabſiel Gayant*, fils de *Pierre*, Procureur du Roi à Clermont.

V. Florent Aubé, Ecuyer, Seigneur de Bracquemont, de Damery & d'Hedencourt en partie, épouſa, en 1548, en premieres noces, *Anne le Bel*, fille de *Nicolas le Bel*, Ecuyer, Avocar au Bailliage de Senlis, & en ſecondes noces *Jeanne de Saint-Sauſlieu*, le 26 Janvier 1576, laquelle vivoit encore en 1593. Il vendit ſa charge d'Elu à Roye à *N.*..... Aubé, ſon couſin, le 6. Septembre 1586. Il étoit homme-d'armes des Ordonnances du Roi. Il eut de ſon premier mariage :

1. Philippe, qui ſuit ;
2. Jeanne, mariée à *Valery Liaſt*, Ecuyer, demeurant au Maine ;
3. Anne, qui épouſa le Sieur *Hourier* à Senlis ;

Et du ſecond lit,

4. Florent, Ecuyer, Conſeiller au Préſidial de Beauvais, qui épouſa *Marguerite Binet*, le 23 Janvier 1618 ;
5. Louis, Ecuyer, Sieur de Neufmaiſons, mort ſans poſtérité ;
6. Et Suzanne, qui épouſa *Louis de Loüeſt*, Ecuyer, Avocat à Roye.

VI. Philippe Aubé, Ecuyer, Seigneur de Bracquemont, & autres lieux, fut fait Gouverneur de Montdidier, en récompenſe de ſes ſervices. Il épouſa, le 8 Octobre 1592, *Suzanne de Boſquillon*, veuve de *N*.... dont

1. Florent, qui ſuit.
2. François, Ecuyer, Seigneur de Bracquemont, qui épouſa *Madelene de Cambronne*, le 24 Octobre 1643 ;
3. Autre Florent, Sieur de Cameny ;
4. Louis, Ecuyer ;
5. Catherine, qui épouſa *Pierre Bucquet*, Receveur des Tailles de Montdidier ;
6. Suzanne, mariée à *Simon le Clerc*, Préſident en l'Election de Montdidier ;
7. Et Anne, qui épouſa le Sieur *Any*, Avocat à Guiſe, dont trois garçons, Officiers : l'aîné a été Major du Queſnoy.

VII. Florent Aubé, Ecuyer, Seigneur de Bracquemont, Damery, Parviller, &c. Gouverneur de Montdidier, épouſa, le 25 Juin 1628, *Catherine du Toc*, femme de Chambre de la Reine, fille mineure de feu *Etienne du Toc*, vivant, Ecuyer, Contrôleur-Général de *Madame*, ſœur du Roi, & fille de la nourrice de la Reine, mere de Louis XIV. Il eſt iſſu de ce mariage :

1. Louis, qui ſuit.
2. François, Ecuyer, Sieur du Fay-lez-Bonneuil, maintenu par Arrêt du Conſeil du mois de Juillet 1667, qui épouſa *N*..... dont il eut François, Ecuyer, ſieur de Bracquemont, demeurant à Bonneuil, qui a auſſi été maintenu dans ſa Nobleſſe, le 9 Mai 1699 ;
3. Et Catherine, qui épouſa *N*..... *Chauvet*, Baron de Montiot.

VIII. Louis Aubé, Chevalier, Seigneur de Bracquemont, Damery, Parviller, &c. Capitaine d'une Compagnie d'Infanterie au Régiment de

de Navarre, & Capitaine appointé des Chevaux-Legers de la Garde de Sa Majeſté, fut maintenu dans ſa Nobleſſe par Arrêt du Conſeil du 27 Juillet 1667, & enregiſtré le même jour au Conſeil d'Etat du Roi. Il a ſervi en cette qualité dans les Chevaux-Légers juſqu'en 1689, temps où il ſe retira penſionné du Roi. Il épouſa *Louiſe de la Ménéchauſſée*, fille de *Pierre de la Ménéchauſſée*, Chevalier, Seigneur de Moiſac, &c. Gentilhomme ordinaire de ſon Alteſſe Royale *Monſeigneur le Duc d'Orléans*, oncle du Roi, & de Dame *Louiſe du Bocquel*, veuve le 23 Octobre 1659, dont eſt iſſu :

1. Louis-Florent, qui ſuit.

2. Et Catherine, qui épouſa *Louis-Charles de Montguiot*, Ecuyer, Seigneur de Cambronne.

IX. Louis-Florent Aubé, Chevalier, Seigneur de Bracquemont, Damery, Parviller, a ſervi long-tems dans les Mouſquetaires Noirs. Il épouſa, le 12 Janvier 1712, *Catherine Feydeau*, fille de *Pierre Feydeau*, Chevalier, Seigneur de Courcelle, & autres lieux, & de Dame *Marie Philippe*, ſon épouſe, morte en Septembre 1719, de laquelle il a eu

1. Louis, qui ſuit.

2. Jean-François, Capitaine de Vaiſſeau au département de Breſt, marié ſans enfans;

3. Et Philippe-Honoré, dit le *Chevalier de Bracquemont*, Capitaine au Régiment de Limoſin, où il a été tué dans une grand-garde, le 20 Août 1746.

X. Louis Aubé, Chevalier, Seigneur de Bracquemont, Damery, Parviller, &c. eut de ſon mariage avec *N.*....

1. Louis, qui ſuit.

2. Jean-François, dit le *Chevalier de Bracquemont*, Enſeigne de Vaiſſeau, & Lieutenant d'Artillerie;

3. Et Philippe-Honoré, Chevalier, Capitaine au Régiment de Picardie, en 1762.

XI. Louis Aubé, Chevalier, Seigneur de Bracquemont, marié, le 16 Août 1736, avec Demoiſelle *Marie-Françoiſe Dincourt*, fille de *Jean-François Dincourt*, Ecuyer, Seigneur d'Hangard, & de Dame *Marie-Françoiſe de Sachy*, dont eſt iſſu

XII. Louis-Alexandre Aubé, Chevalier, Seigneur de Bracquemont, Damery, Parviller, la Chavatte, Meharicourt & du Saultoy, qui a ſervi le Roi en qualité de Mouſquetaire, dans la ſeconde Compagnie, pendant pluſieurs années. Il a épouſé, le 10 Avril 1764, Demoiſelle *Louiſe-Adelaïde de Fay*, fille d'*Alexandre-Charles-Louis de Fay*, Chevalier, Seigneur de la Chavatte, Meharicourt, du Saultoy, & autres lieux, & de *Marie-Louiſe de la Gouaille*, dont

1. Alexandre-François Florent, Seigneur de Bracquemont, né le 2 Mars 1765.

2. Et Louise-Alexandrine, Dame de Bracquemont, née le 16 Avril 1766. *Généalogie rédigée* ſur un mémoire envoyé.

Les armes.....

* AUBENTON : Ville dans la Tiérache, en Picardie, qui a fait autrefois, & fait peut-être encore partie du Duché de Guise, mais qui plus anciennement a été possédée par des Seigneurs qui étoient célebres il y a sept cents ans. HUGUES I, un de ces Seigneurs, porta le nom de *Grand*, & épousa *Alix*, fille de *Baudouin*, Comte de Hainault, de laquelle il laissa une nombreuse postérité, qui posséda, de mâles en mâles, la Terre d'Aubenton & plusieurs autres, jusqu'à la mort de HUGUES DE RAMIGNY-D'AUBENTON, arrivée vers l'an 1270. Ce dernier ne laissa qu'une fille, nommée ÉLIZABETH, qui épousa *Thibault*, Duc de Lorraine, auquel elle porta les Terre de Ramigny & d'Aubenton, avec ses dépendances. *René II*, Duc de Lorraine donna en partage cette même Terre à *Claude*, son fils puîné. *Voyez* GUISE.

*—AUBEPIN, Terre qui appartient aujourd'hui à M. de *Sainte-Colombe*, appellé le *Marquis de l'Aubepin*, lequel est premier Exempt des Gardes-du-Corps, Compagnie de *Luxembourg*. Il a été fait Brigadier le 20 Février 1761, & il a monté, en 1762, à la premiere Enseigne de la même Compagnie. Il a épousé *Françoise-Marthe Poussard*, Dame de Vigean, fille de feu *Jean-Armand de Poussard*, Marquis de Fors, & de Dame *N.... d'Astier*.

—AUBEPIN : famille de laquelle des Seigneurs du même nom s'établirent en Forez, où ils eurent la Terre de Chisi. Ils finirent avant la fin du seizieme siécle. Le dernier mâle des AUBEPINS fut CLAUDE, Baron de l'Aubepin & de Varei, qui laissa BARBE DE L'AUBEPIN, laquelle porta les biens de sa famille dans celle de *Mouchet-de-Battefort*, Seigneur de Dramelei-d'Ariatoz, Chevalier d'honneur au Parlement de Franche-Comté. *Voyez* MOUCHET-DE-BATTEFORT.

—AUBEPINE : Maison originaire de Beauce, qui a donné de grands Hommes à l'Eglise & à l'État, comme un Garde-des-Sceaux, plusieurs Évêques & plusieurs Ambassadeurs.

I. CLAUDE DE L'AUBEPINE, Seigneur d'Erouville, épousa, le 27 Février 1507, *Marguerite le Berruyer*, Dame de la Corbilliere, fille unique & héritiere de *Pierre*, Seigneur de la Corbilliere & de la Poiriere, & de *Claudine Hilaire*, dont il eut :

1. CLAUDE, qui suit ;

2. SÉBASTIEN, Abbé de Bassefontaine, de Massay & de Saint-Martin de Pontoise, Maître des Requêtes en 1557, l'année suivante, Evêque de Vannes, puis de Limoges, Abbé de Saint-Martial de la même Ville, & de Saint-Eloi de Noyon, Conseiller du Conseil Privé, employé en diverses négociations en Allemagne, Hongrie, Angleterre & Suisse, mort à Limoges, le 2 Août 1582.

3. GILLES, qui a fait la branche des Marquis de *Verderonne*, rapportée ci-après.

4. FRANÇOIS, Seigneur du Bois-le-Vicomte, &c. Président au Grand-Conseil, mort en 1569, ayant eu de *Marie Cotton*, sa femme, pour fille

unique, CLAUDE, Dame de la Corbilliere & du Bois-le-Vicomte, morte ſans poſtérité de *Meri de Barbezieres*, Seigneur de Chemerault, Chevalier des Ordres du Roi.

5. Et MADELENE, alliée, 1°. à *Albert*, Seigneur de *Grantrye*; 2°. à *Nicolas le Hardi*, Seigneur de la Trouſſe, Grand-Prevôt de France.

II. CLAUDE DE L'AUBEPINE, II du nom, Seigneur d'Haute-Rive, Baron de Châteauneuf-ſur-Cher, fut pourvu d'une Charge de Sécrétaire du Roi, le 10 Mars 1537, & de celle de Sécrétaire d'Etat & des Finances, l'an 1543. Il fut député, en 1544, avec le Cardinal *du Bellay*, & le Maréchal *du Riés*, & le Préſident *Rémond*, pour négocier avec ceux d'Angleterre, pour l'accommodement des deux Couronnes; & en 1555 & 1559, pour les traités qui furent conclus entre Ardres & Calais, & à Catau-Cambréſis. Il aſſiſta à la Conférence du Fauxbourg Saint-Marcel, & à celle de la Chapelle, entre Paris & Saint-Denis, avec les Chefs du parti huguenot. Il mourut le 11 Novembre de la même année. Il avoit épouſé, 1°. en Janvier 1542 *Marie Bochetel*, fille de *Guillaume*, Sécrétaire d'Etat, & de *Marie de Morvilliers*; 2°. *Catherine d'Alizon*, fille de *George d'Alizon*.

Il eut de ſon premier mariage:

1. CLAUDE, III du nom, Seigneur de Haute-Rive, Baron de Châteauneuf, Secrétaire d'Etat en ſurvivance de ſon pere, le 26 Mai 1560. Il alla en Ambaſſade en Eſpagne, en 1566, & à ſon retour fut pourvu de la Charge de Secrétaire d'Etat, vacante par la mort de *Jacques Bourdin*, Seigneur de Villaines, ſon beau-frere, arrivée le 6 Juillet 1567. Il mourut âgé de vingt-ſix ans, le 11 Septembre 1570. Il avoit épouſé *Marie Elutin*, fille de *Henri*, Seigneur d'Oiſel, & de Ville-Pariſis, Ambaſſadeur à Rome, & de *Marie de Thouars*; il ne laiſſa point de poſtérité.

2. GUILLAUME, qui ſuit.

3. Et MADELENE, mariée par contrat du 17 Juin 1559, à *Nicolas de Neufville*, Seigneur de Villerai, Secrétaire d'Etat; elle mourut le 17 Mai 1596.

III. GUILLAUME DE L'AUBEPINE, Baron de Châteauneuf, Seigneur d'Haute-Rive, reçu Conſeiller au Parlement, le 19 Mai 1568, Maître des Requêtes, le 13 Août 1572. Il fut envoyé Ambaſſadeur en Angleterre, fait Conſeiller d'Etat, Chancelier de LOUISE DE LORRAINE, Reine de France, & Chancelier des Ordres du Roi, en 1606; né en 1547. Il mourut en 1629, laiſſant de ſon mariage avec *Marie de la Châtre*, fille de *Claude*, Baron de la Maiſon-forte, & d'*Anne Robertel*,

1. GUILLAUME, mort jeune.

2. CLAUDE, IV du nom, Baron de Châteauneuf, qui de *Gaſparde de Miolans*, fille de *Jacques*, Comte *de Miolans*, Seigneur de Saint-Chaumont, Chevalier des Ordres du Roi, eut pour fille unique FRANÇOISE-MARIE DE L'AUBEPINE, Religieuſe de la Viſitation, à Paris.

3. GABRIEL, Evêque d'Orléans, Commandeur des Ordres du Roi;

Prélat illuſtre & Auteur Eccléſiaſtique, très-connu par ſes Ecrits, mort en 1631.

4. CHARLES, Chevalier, Marquis de Châteneuf-ſur-Cher, Commandeur & Chevalier des Ordres du Roi, Conſeiller d'Etat, Abbé de Marſan, de Préaux & de Noirlac, Gouverneur de Touraine, né le 22 Février 1580. Il fut d'abord Conſeiller au Parlement de Paris en 1603, Ambaſſadeur extraordinaire en Hollande en 1609, puis à Bruxelles; il négocia en 1617 le retour des Princes; fut Chancelier des Ordres du Roi, en ſurvivance de ſon pere, en 1620; alla en Ambaſſade extraordinaire à Veniſe, puis en Angleterre en 1629 & en 1630. A ſon retour il reçut, le 14 Novembre de la même année, les Sceaux de la main du Roi, étant à Verſailles, dont il prêta le ſerment le même jour; devenu ſuſpect au Cardinal *de Richelieu*, il rendit les Sceaux à Saint-Germain-en-Laye, le ſoir du 25 Février 1633, & fut arrêté & conduit priſonnier au Château d'Angoulême, où il demeura juſqu'au mois de Janvier 1643. Les Sceaux lui furent rendus une ſeconde fois, le 2 Mars 1650, & il les garda juſqu'au 5 Février qu'il les rendit à M. *Molé*, premier Préſident; il mourut le 17 Septembre 1653.

5. FRANÇOIS, Marquis d'Haute-Rive, qui ſuit.

6. MADELENE, mariée à *Jean Olivier*, Baron de Leuville.

7. GABRIELLE, Abbeſſe de Royaulieu.

8. MARIE, Abbeſſe de Saint-Laurent de Bourges.

9. Et ELIZABETH, mariée à *André de Cochefilet*, Comte de Vaucelas, Chevalier des Ordres du Roi.

IV. FRANÇOIS DE L'AUBEPINE, Marquis d'Haute-Rive, de Châteauneuf, &c. Lieutenant-Général des Armées du Roi, après avoir été Général de l'Infanterie-Françoiſe, en Hollande, & Gouverneur de Breda, mourut le 27 Mars 1670; il avoit épouſé, le 17 Novembre 1631, *Eléonore de Volvire*, Marquiſe de Ruffec, fille & unique héritiere de *Philippe de Volvire*, Marquis de Ruffec, & d'*Aimerie de Rochechouart-Mortemar*, morte le 23 Novembre 1690, agée de quatre-vingt-ſix ans, dont :

1. CHARLES, qui ſuit.

2. PHILIPPE, Comte de Sagonne, mort le 30 Octobre 1686, ſans enfans de *Catherine-Sylvie de Bigni*, qu'il avoit épouſée le 11 Janvier 1681. Elle étoit fille de *Louis-Armand*, Comte d'Ainai, & d'*Iſabeau de Châteaubodeau*.

3. CHARLOTE, mariée le 12 Octobre 1672, à *Claude de Rouvroy*, Duc de Saint-Simon, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi.

4. Et MARIE-ANNE, alliée, en Mai 1671, à *Louis de Harlay*, Marquis de Chanvallon, tué au Combat de Senef, le 11 Août 1674.

V. CHARLES DE L'AUBEPINE, Marquis de Châteauneuf, Seigneur de Boiſgudin, de Beauvoir, &c. mort à Varize, en Beauce, le 27 Août 1716, âgé de 80 ans. Il avoit épouſé *Elizabeth Loiſel*, fille d'*Antoine Loiſel*, Conſeiller au Parlement de Paris, & d'*Antoinette le Boulanger*, morte le 22 Septembre 1700, âgée de cinquante-cinq ans; dont il eut pour fils unique,

VI. Louis-François, Marquis de l'Aubepine, qui a épouſé, le 10 Mai 1710, *Marie-Françoiſe de Beauvilliers*, veuve de *Jean-François*, Marquis *de Marillac*, & fille de *François de Beauvilliers*, Duc de Saint-Aignan, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, & de *Françoiſe Géré-de-Rancé*, ſa ſeconde femme, morte le 18 Novembre 1748, dont :

1. Charles-François, dit le *Comte de l'Aubepine*, né le 27 Septembre 1719, qui a épouſé, en 1743, *Madelene-Henriette-Maximilienne de Béthune*, ſeconde fille du Duc de Sully. Il a de ce mariage N.... de l'Aubepine, né en 1748. 2. N.... morte. 3. N... née le 15 Février 1750, morte.

2. Et Jean-François-Joseph-Honorat, dit le *Chevalier de l'Aubepine*, né le 22 Avril 1722, Mouſquetaire du Roi, mort le 11 Mars 1741, étant reçu Mouſquetaire de la ſeconde Compagnie.

Branche des Marquis DE *Verderonne.*

II. Gilles de l'Aubepine, Seigneur de Verderonne & de la Poiriere, en Beauce, quatrieme fils de Claude, I du nom, & de *Marguerite le Berruyer*, fut Tréſorier des Parties Caſuelles, & eſt qualifié Conſeiller du Roi, Receveur-général des Finances, à Rouen : il épouſa *Marie Gobelin*, fille de *Jacques Gobelin*, & de *Nicole Eroquet*, dont il eut :

1. Claude, Seigneur de Verderonne, qui ſuit.

2. François, Secrétaire des Commandemens de la Reine Louise de Lorraine, & Greffier du Conſeil, mort ſans poſtérité.

3. Jean, reçu Conſeiller au Parlement de Paris le 27 Mai 1579, Abbé de Saint-Martial de Limoges, de Saint-Eloi de Noyon, Evêque de Limoges, puis d'Orléans, mort, âgé de trente-huit ans, le 23 Février 1596.

4. Nicole, alliée à *Nicolas de Verdun*, Intendant des Finances ;

5. Marie, femme de *Claude Pinard*, Vicomte de Cobliſi, Secrétaire d'Etat.

6. Et Madelene, mariée à *René Duval*, Seigneur de Stors, Préſident de la Chambre des Comptes à Rouen.

III. Claude de l'Aubepine, Seigneur de Verderonne, Préſident de la Chambre des Comptes de Paris, & Greffier de l'Ordre de Saint-Michel, puis Greffier & Commandeur de l'Ordre du Saint-Eſprit, en 1579, épouſa, 1°. *Marie Malon*, fille de *Charles*, Seigneur de Bercy, & de *Marie Rouſſelin*, dont il n'eut point d'enfant ; 2°. *Louiſe Pot*, fille de *Guillaume Pot*, Seigneur de Rhodes, Grand-Maître des Cérémonies de France, Prevôt & Maître des Cérémonies des Ordres du Roi, & de *Jacqueline de la Châtre*, dont il eut :

1. Charles, qui ſuit.

2. Claude, Baron de Noiſat, Chambellan de *Monſieur*, Duc d'Orléans.

3. Madelene, mariée à *Balthazard Gobelin*, Seigneur du Queſnoy, Préſident des Comptes, morte le 19 Mars 1659.

4. Et Louise, alliée à *Jean de Montberon*, Comte de Fontaines-Chalandrai, premier Ecuyer de Madame d'Orléans.

IV. Charles de l'Aubepine, Seigneur de Verderonne & de Stors, Maître des Requêtes, Ambaſſadeur en Suiſſe, & Chancelier de Gaston de France, Duc d'Orléans, épouſa *Marie le Bret*, Dame de Villevrard, fille de *Cardin le Bret*, Doyen du Conſeil, & de *Marguerite le Pelletier*, dont il eut :

1. Claude, qui ſuit.

2. & 3. Charles & François, morts jeunes.

4. Madelene, morte jeune.

5. 6. & 7. Louise, Marguerite & Françoise, Religieuſes à Royaulieu.

8. Et Marie, qui épouſa, le 9 Juin 1653, *Nicolas Lambert*, Sei-Seigneur de Thorigny, Préſident des Comptes; morte le 24 Octobre 1677.

V. Claude de l'Aubepine, Marquis de Verderonne, Seigneur de Stors, &c. Capitaine au Régiment des Gardes, mort le 11 Avril 1706, âgé de quatre-vingt-trois ans, avoit épouſé, le 4 Février 1755, *Hélene d'Aligre*, fille d'*Etienne d'Aligre*, III du nom, Chancelier de France, & de *Jeanne Luillier-d'Interville*, morte le 16 Mars 1712, dont il eut :

1. Claude, né le 6 Novembre 1655, mort la même année.

2. Etienne-Claude, qui ſuit.

3. Nicolas, né le 12 Juillet 1659, mort à l'âge de neuf ans.

4. Et Charles, né le 27 Avril 1664, Capitaine au Régiment du Roi, mort d'accident, le 16 Février 1701.

VI. Etienne-Claude de l'Aubepine, Marquis de Verderonne, &c. né le premier Novembre 1656, élevé Page de la Grande Ecurie du Roi en 1671, enſuite Guidon des Gendarmes de la Reine, puis Sous-Lieutenant des Gendarmes de M. le Dauphin, fut tué à la bataille de Fleurus, le premier Juillet 1694. Il avoit épouſé *Marie-Anne de Feſtard*, fille & héritiere de *Charles*, Marquis de Beaucourt, en Picardie, & de *Marie de Pigray*, qu'il épouſa en 1687. Il a eu de ce mariage :

1. Claude-Marie, Marquis de Verderonne, Seigneur de Stors, Cornette de la Compagnie des Chevaux-Légers d'Anjou, en 1707, tué à la bataille de Malplaquet, le 11 Septembre 1709, ſans avoir été marié.

2. Etienne-Louis, qui ſuit.

3. Et Hélene-Rosalie-Angélique, mariée le 31 Juillet 1713, à *Jérôme Phelippeaux*, Comte de Pontchartrain, Secrétaire d'Etat, Commandeur des Ordres du Roi, fils de *Louis Phelippeaux*, Chancelier de France.

VII. Etienne-Louis de l'Aubepine, Marquis de Verderonne & de Beaucourt, ſe qualifia d'abord de ce dernier titre, &, après la mort de ſon frere aîné, prit celui de *Verderonne*, après avoir été Guidon dans la Gendarmerie : il fut fait Sous-Lieutenant des Gendarmes Dauphin,

& enſuite Capitaine-Lieutenant des Gendarmes Anglois, & Gouverneur de Montelimar. Il fut marié le 19 Avril 1718, avec *Françoiſe-Sabine de Grôlée-de-Vireville*, ou *Viriville*, ſeconde fille de feu *François-Joſeph de Grôlée*, Comte de Viriville, Capitaine-Lieutenant des Gendarmes de Berri, mort le 26 Septembre 1705, & de *Marguerite-Sabine de la Tour* / *Gouvernet*, dont il n'a point eu d'enfans; & la Marquiſe de Verderonne, *Françoiſe-Sabine de Grôlée* / *de* / *Viriville*, eſt morte le 20 Avril 1754, âgée de ſoixante-deux ans.

Les armes ſont : *Ecartelé, au 1 & 4 contrécartelé, au 1 & 4 d'azur, au ſautoir alaiſé d'or, accompagné de quatre billettes de même, au 2 & 3 de gueules, à trois fleurs d'Aubepine d'argent; & au 2 & 3 des écartelures, de gueules, à la Croix ancrée de Vair, qui eſt de la Châtre.*

—AUBER ou AUBERT-D'AUBEUF, famille de Normandie, originaire du pays de Caux, où eſt ſituée la Terre d'Aubeuf.

Jean Auber, Ecuyer, Seigneur de la Porte dans la Paroiſſe d'Aubeuf en Caux, fut qualifié du titre de *Noble* & d'*Ecuyer* au mois d'Octobre 1522.

François Auber, un de ſes deſcendans, Seigneur d'Aubeuf & de Vertot, épouſa, le 12 Décembre 1581, *Anne de Pellevé*, niéce du Cardinal *Robert de Pellevé*, Archevêque de Reims, dont il a eu,

Charles Auber, Ecuyer, Seigneur deſdits lieux, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, marié, le 21 Février 1605, avec *Louiſe de Prie*, fille de *René de Prie*, Seigneur de Prie, Baron de Toucy-en-Puiſaye, Chevalier de l'Ordre du Roi. Il en eut,

René Auber, I du nom, Seigneur d'Aubeuf & de Vertot, Chevalier de l'Ordre du Roi, marié, le 24 Mai 1638, avec *Adrienne de Houdetot*, mere de

René Auber, II du nom, Seigneur d'Aubeuf & de Saint-Aubin, Conſeiller au Parlement de Rouen, qui a laiſſé, entr'autres enfans, de *Catherine Boulenc* ou *Boulanc*, ſon épouſe, fille de *Henri Boulenc*, Seigneur de Saint-Remi, Clémence-Désirée Auber-d'Aubeuf, reçue à Saint-Cyr le 3 Juillet 1687, ſur les preuves de ſa nobleſſe.

François Auber, Seigneur de Vertot, reçu Page du Roi dans ſa grande Ecurie en 1667, puis Chambellan du feu Duc d'Orléans, Régent du Royaume de France, & René Auber-de-Vertot, ſon frere, Penſionnaire de l'Académie Royale des Inſcriptions & Belles-Lettres, Auteur de l'Hiſtoire de Malte, étoient couſins-germains de René-Auber, Seigneur d'Aubeuf & de Saint-Aubin, & iſſus, comme lui, dudit Jean Auber, Sieur de la Porte.

Louis-Henri d'Aubeuf, Chevalier de Saint-Louis, & ancien Capitaine de Cavalerie, mourut ſubitement d'une attaque d'apoplexie à Paris le 19 Mars 1736. Voyez *l'Hiſtoire des Grands Officiers & l'Armorial de France.*

Les armes ſont : *d'argent, à trois faſces de ſable, accompagnées de quatre roſes de gueules, poſées deux en chef, une au-deſſus de la ſeconde faſce, & la derniere en pointe.*

—AUBERI, Seigneur du Maurier. On conſerve dans cette famille, dit M. *d'Hozier*, un ancien cahier contenant pluſieurs copies de titres & mémoires qui en remontent l'ancienneté juſqu'à FRÉDÉRIC-PAUL AUBERI, Anglois de nation, lequel vint s'établir en France en 1439, avec PIERRE & JACQUES, ſes enfans, qu'il avoit eus d'*Elizabeth de Harlay*, ſa femme. Et ces mémoires rapportent que ledit PIERRE AUBERI, Seigneur du Maurier, épouſa, en l'année 1522, *Guillemette de Bélin*, fille de *Jean*, Comte *de Bélin*; & que de ce mariage eſt iſſu

JEAN AUBERI, Seigneur du Maurier, pere de

BENJAMIN AUBERI, Seigneur du Maurier & de la Fontaine-d'Augé, lequel fut nommé Ambaſſadeur ordinaire du Roi près les Etats-Généraux des Provinces-Unies des Pays-Bas en 1613, Conſeiller d'Etat par brevet du 3 Septembre 1615, & confirmé dans cette dignité par Lettres du 3 Novembre 1629.

MAXIMILIEN AUBERI, ſon fils, Seigneur du Maurier, Chevalier de l'Ordre du Roi, &c. étoit pere de

LOUIS AUBERI, Ecuyer, Seigneur du Maurier, de la Fontaine-d'Augé & de la Ville-au-Maire, qui de *Françoiſe de Nettancourt*, ſon épouſe, a eu,

ANNE-JACQUES-LOUIS AUBERI, Ecuyer, Seigneur deſdits lieux, marié, le 24 Novembre 1710, avec *Marguerite-Françoiſe Vaillant*, fille de *François Vaillant*, Ecuyer, Seigneur d'Avignon, de Montaigu & de Liniere, & de *Marguerite de la Bouchardiere*. Leurs enfans ſont

1. JEAN-LOUIS-FRANÇOIS, Seigneur du Maurier, né le 25 Octobre 1712.

2. Et HENRI-FRANÇOIS, né le 8 Décembre 1716.

JACQUES AUBERI, Seigneur de Monceau en Anjou, ſecond fils de FRÉDÉRIC-PAUL, mentionné ci-deſſus, fut envoyé en Angleterre par le Roi HENRI II, pour y traiter de la Paix en 1555. Il fut auſſi Lieutenant-Civil au Châtelet de Paris. De ſon mariage avec *Marie Anthonis*, il eut une fille unique, nommée FRANÇOISE AUBERI, mariée, le 25 Juillet 1552, avec *Pierre de Pincé*, Seigneur du Bois-du-Coudray en Anjou, Conſeiller au Parlement, & Commiſſaire aux Requêtes du Palais à Paris.

Les armes ſont : *de gueules, à un croiſſant d'or, accompagné de trois treffles d'argent, poſés deux en chef, & l'autre en pointe de l'écu.*

—AUBERJON-DE-MURINAIS, en Dauphiné. Cette Maiſon figuroit, il y a plus de 400 ans, avec les principaux Vaſſaux des Dauphins de Viennois. Elle eſt connue depuis HUMBERT AUBERJON, vivant à la fin du treizieme ſiecle, lequel épouſa *Iſabeau Alleman*, de l'ancienne & illuſtre Maiſon de ce nom, ſœur d'*Aimar Alleman*, Maréchal de l'Hôtel du Dauphin GUIGUES, & en eut GUILLAUME AUBERJON, Damoiſeau, Co-ſeigneur de Montmeyran, qui fit hommage, en 1334, au Dauphin HUMBERT II, avec les cérémonies uſitées pour les Gentilshommes; il eſt vraiſemblable

vraiſemblable qu'il fut pere de PIERRE, qui ſuit, depuis lequel la filiation eſt clairement prouvée.

PIERRE AUBERJON, Echanſon du Roi CHARLES VI en 1388, épouſa *Alix*, fille de *Florimond de Hauteville*, & en eut, entr'autres enfans,

FRANÇOIS AUBERJON, qui fut compris au nombre des Nobles du Dauphiné, dans une réviſion faite en 1431 des feux de cette Province. Il comparut en équipage de guerre à la revue d'un corps de troupes, deſtiné par le Roi LOUIS XI au ſecours d'YOLANDE, Ducheſſe de Savoye, en 1472, & mourut avant l'année 1480, laiſſant d'*Aliénor Falcos*, fille de *Jean*, Miſtral de Vorcy.

JEAN AUBERJON, I du nom, qui mourut en 1520. Il avoit épouſé *Iſabelle de Chamboran*, & en avoit eu

JEAN AUBERJON, II du nom, Seigneur de la Maiſon-Forte, de Buiſſon-Rond, lequel, par ſon teſtament de l'année 1544, ſubſtitua ſes biens à ſes fils, & à ceux de ſes filles, à la charge de porter ſon nom & ſes armes. Ses enfans furent :

1. AIMARD, qui ſuit.

2. CLAIRE, mariée dans la Maiſon de *Fraſſion*, illuſtrée par divers Chevaliers de Malte, dont un Maréchal de cet Ordre.

3. Et JEANNE, femme d'*Aimar Allemand*, Co-Seigneur de Chaſte.

AIMAR AUBERJON, Seigneur de Buiſſon-Rond & de la Balme, épouſa, en 1550, *Claude Murinais*, iſſue d'une branche de l'ancienne & illuſtre Maiſon *de Puy-Monbrun*, qui avoit été ſubſtituée à celle de *Murinais*. De cette alliance vint

JACQUES AUBERJON, Seigneur de Murinais, de la Balme, &c. mort avant 1641, laiſſant de *Catherine du Motet*, fille de *Charles*, Seigneur de Seichilienne, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, entr'autres enfans,

1. BERTRAND, qui ſuit.

2. Et ANNE, mariée dans la Maiſon d'*Yſerand-du-Mallard*.

BERTRAND AUBERJON, Seigneur de Murinais, Capitaine au Régiment d'*Henrichemont*, ſervit ſous LOUIS XIII, dans la guerre d'Italie. Il eut de *Marguerite Armuet-de-Bonrepos*,

1. ENNEMOND-BERNARD, qui ſuit.

2. Et CHARLES, deſtiné à l'Ordre de Malte en 1664.

ENNEMOND-BERNARD AUBERJON, Seigneur de Murinais, Capitaine au Régiment de *Sault*, vivoit en 1685. Il laiſſa de *Catherine de Lévron*, fille du Comte *Horace de Lévron*, de la ville de Foſſan en Piémont,

PIERRE-JOSEPH AUBERJON, Seigneur de Murinais, reçu en 1700 Page du Roi dans ſa grande Ecurie, puis Capitaine de Cavalerie au Régiment de *Grignan*, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis; lequel épouſa, en 1719, *Louiſe-Geneviéve de Savary-de Breves*, fille de *Camille*, Marquis de Breves, & de *Catherine de Guiſcard*. De cette alliance ſont iſſus,

1. LOUIS-FRANÇOIS, appellé *le Marquis de Murinais*, Sous-Lieutenant des Gendarmes Anglois, tué à la bataille de Todenhauſen-Minden en 1759, laiſſant deux fils de *N..... de la Vieuville-Saint-Chamont*.

2. ANTOINE-VICTOR-AUGUSTIN, Chevalier de Malte, Aide-Major de la Gendarmerie, lequel a fait les deux dernieres guerres.

3. Et HENRIETTE-LOUISE, mariée au Marquis *de Coſta*, en Savoye.

Les armes : *d'or, à une bande d'azur, chargée de trois hauberts ou cottes-d'arme de mailles d'argent, poſés 2 & 1.*

* AUBEROUX ou LE BAROUX, ou ALBAROUX, Fief dans le Comtat-Vénaiſſin, avec haute, moyenne & baſſe Juſtice, qui relevoit de la Chambre Apoſtolique, & qui relève aujourd'hui du Roi. Ce fief a été poſſédé ſucceſſivement par les Maiſons de *Baux*, de *Budes*, de *Payres*, de *Pelletier-Gigondas* & de *Panis*.

AUBERT DE-TOURNY : URBAIN AUBERT, Receveur Général des Finances à Caën, puis Préſident de la Chambre des Comptes à Rouen, mort en Septembre 1726, fit l'acquiſition de la Terre de Tourny, ſituée en Normandie, & qui fut érigée en Marquiſat par Lettres du mois de Février 1686, & enregiſtrées au Parlement de Rouen en faveur de *Dominique de Montfort*. URBAIN AUBERT, Marquis de Tourny, a laiſſé de ſa femme *Marie-Anne le Tellier*, morte le 20 Avril 1736,

1. URBAIN, qui ſuit.

2. N..... veuve, en 1710, d'*Etienne le Camus*, Intendant de Paſ.

3. Et MARIE CATHERINE, veuve, le 20 Août 1728, de *Louis-François Rouſſel-de-Médavi*, Comte de Grandcey, qu'elle avoit épouſé le 13 Août 1720.

URBAIN AUBERT, Marquis de Tourny, Baron de Naly, &c. Maître des Requêtes & Intendant alors à Bordeaux, épouſa, en 1721, *Jeanne-Claude Chérouvrier*, morte à Bordeaux, âgée de 50 ans, le 17 Mars 1746, fille de *Jean Chérouvrier-des-Graſſieres*, Seigneur de Lambroiſe, Secrétaire du Roi, Inſpecteur Général de la Marine en Bretagne, & Receveur Général des domaines de cette Province; & ſœur cadette de *Marie-Anne Chérouvrier-des-Graſſieres*, mariée, le 31 Juillet 1730, à *Galliot Mandat*, Maître des Requêtes du 26 Janvier 1720. De ce mariage ſont nés :

1. N..... AUBERT, Avocat-Général au Grand-Conſeil.

2. Et JEAN-LOUIS, né en Août 1735, appellé *le Chevalier de Tourny*, & aujourd'hui, depuis 1762, *le Maſquis de Tourny*, Capitaine de Cavalerie au Régiment d'Aquitaine, Meſtre-de-Camp, Lieutenant du Régiment de la Reine, Cavalerie, depuis 1756, marié, en Janvier 1755, à N..... *Lantenay*, fille du Préſident du Parlement de Bourgogne. *Voyez* BOUHIER-DE-LANTENAY.

Les armes : *de ſable, à l'aigle d'or, la tête élevée à dextre, regardant une étoile d'or.*

— AUBERT, Sieur du Meſnil, Caudemont, de Gouville, de Champfleury, en Normandie, Généralité d'Alençon; famille maintenue dans ſa Nobleſſe, le 13 Février 1668. *La Roque*, dans ſon Hiſt. de *Harcourt*,

p. 1096, parle de JACQUES AUBERT, Seigneur du Meſnil, Caudemont, qui avoit épouſé *Salomée de Nollant*, fille de *Gilles de Nollant-de-Coullerville.*

Maſſeville, dans ſon Hiſt. de Rouen, parle auſſi de N..... AUBERT-DE-GOUVILLE, qui avoit épouſé *Marthe de Raſſan* : elle étoit veuve en 1609, & fonda les Pénitens de Rouen.

Les armes : *Palé d'argent & de gueules de 6 pièces, au chef d'azur.*

+ —— AUBERT, Seigneur d'Aunai, de Grand-Meſnil, de Hénonville, même Province, Généralité de Caën, famille maintenue dans ſa Nobleſſe, le 12 Août 1668. Il eſt parlé dans l'Hiſt. de Rouen de GUILLAUME AUBERT, Sieur de la Haye, Conſeiller au Parlement de cette ville en 1537.

ANTOINE AUBERT, Baron d'Aunai, marié vers 1650, à *Françoiſe de Villette*, eut pour fille unique, MARIE-FRANÇOISE AUBERT, Baronne d'Aunai, mariée le 10 Juin 1674, à *René de Froulai*, Comte de Teſſé.

Les armes : *de gueules, à 3 tréfles d'or, au chef de ſable chargé d'un croiſſant du ſecond.*

+ AUBERT. CHARLES AUBERT, Ecuyer, Sieur de Bardon en Saintonge, vivoit avant l'an 1577. CHARLES AUBERT, ſon quatrieme petit-fils, Seigneur de Courcenac, Diocèſe de Saintes, Lieutenant de Vaiſſeaux du Roi, Capitaine de Fregate, & Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis, mourut le 30 Juillet 1724, laiſſant, entr'autres enfans, de *Marie-Anne de Longueville*, fille unique de *Paul de Longueville*, Seigneur de la Maiſon-Blanche, de Champmorant & de Crani, Capitaine de Vaiſſeaux du Roi, avec lequel elle avoit été mariée le 26 Juillet 1710, DENIS AUBERT DE COURCENAC, & THERESE-HENRIETTE AUBERT DE COURCENAC, née le 30 Juillet 1721, reçue à S. Cyr le 9 Avril 1729, ſur les preuves de ſa Nobleſſe.

Les armes : *Loſangé de gueules & d'azur, à une bande d'or, brochante ſur le tout.*

* —— AUBERY-DE-VASTAN. VASTAN eſt une petite ville en Berri, qui paſſa par alliance de la maiſon de *Saint-Palais*, dans celle du *Puy*, qui poſſéda cette Seigneurie plus de 200 ans. *Florimond du Puy*, Seigneur de Vaſtan, ayant été exécuté à mort, par Arrêt du 2 Janvier 1612, la confiſcation de ſes biens fut donnée à ſa ſœur *Marie du Puy*, dont la mort ſans enfans fit naître une conteſtation entre *Anne du Puy*, ſa couſine-germaine, veuve de *Jean de Harlai*, Seigneur de Céſi, & *René de Maricourt*, ſon couſin-germain maternel; & par Arrêt du 15 Juin 1640, ſa ſucceſſion fut adjugée à celui-ci, repréſenté par ſa niéce & donataire. *Claude de Pretreval*, fille de ſa ſœur, & femme de ROBERT AUBERY, Préſident en la Chambre des Comptes, en faveur duquel la Seigneurie de *Vaſtan* fut étigée en *Marquiſat*, par Lettres du mois d'Août 1650, enregiſtrées en Parlement, le 7 Septembre ſuivant, & en la Chambre des Comptes, le 11 Janvier 1651, eſt biſayeul de FELIX AUBERY, Marquis de Vaſtan, mort Prévôt des Marchand de Paris, le 20 Juin 1743,

âgé de 62 ans. Il étoit fils aîné de JEAN AUBERY, Marquis de Vaſtan, & de *Madelene-Louiſe de Bailleul.* Il avoit épouſé, 1°. *Théreſe Fontaine*, fille de *Claude Fontaine*, Secrétaire du Roi, & de *Louiſe-Jeanne de Gondrecourt*; il n'en a eu que MARTHE-ANTOINETTE AUBERY-DE-VAſTAN, qui épouſa le 15 Mai 1732, *Jean-Louis Portail*, Préſident à Mortier au Parlement de Paris. *Voyez* PORTAIL.

Le Marquis de *Vaſtan* avoit épouſé 2°. *Marie-Renée le Mairat*, fille de *Jean-Louis*, Maître des Requêtes Honoraire, & de *Renée Ballet.* Il a eu de ce ſecond mariage, le Marquis de *Vaſtan*, Colonel d'un Régiment d'Infanterie de ſon nom, tué à Olpert, le 14 Octobre 1761; le Chevalier de *Vaſtan*, Enſeigne des Mouſquetaire Noir; & MADELENE-LOUISE AUBERY-DE-VAſTAN, mariée le 4 Janvier 1746, à *Joſeph-Palamedes de Forbin*, Marquis de Janſon, pere de la Marquiſe de *Janſon*, & de deux fils, dont l'un eſt Colonel d'Infanterie, & l'autre eſt Chevalier de Malte. *Voyez* FORBIN.

CLAUDE AUBERY DE VAſTAN, Baron de Moucy-le-Châtel, Conſeiller au Parlement de Normandie, mourut le 8 Décembre 1686, laiſſant, entr'autres enfans, de feu *Catherine le Coq-de-Corbeville :*

1. Frere CLAUDE, Grand-Bailli de Lyon, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jeruſalem, & Commandeur de Montchamp, Chef d'Eſcadre des Armées Navales du Roi, du 27 Mars 1728, auparavant Capitaine de Vaiſſeaux en 1703, mort à Toulon le premier Août 1738, dans la ſoixante-quatorzieme année de ſon âge, étant né le 28 Décembre 1664. Il avoit été reçu dans l'Ordre de Malte en 1678, étant alors Page du Grand-Maître.

2. JEAN, Chevalier, Marquis de Vaſtan, Baron de Vieuxpont, Conſeiller d'Etat, Prevôt des Marchands de la ville de Paris, mort en 1740, dans la cinquante-deuxieme année de ſon âge.

3. JEAN-BAPTISTE-LOUIS, Chevalier, non Profès de l'Ordre de Saint-Jean de Jeruſalem, & Capitaine au Régiment des Gardes-Françoiſes.

4. MARIE-CATHERINE-LOUISE, veuve de *Jean-Anne Aubery*, Chevalier, Comte de Saint-Ines.

5. Et MARIE-JEANNE, veuve d'*Armand de Béthune*, Comte d'Orval, du 23 Janvier 1787, morte en ſa quarante-neuvieme année, le 12 Novembre 1752, n'ayant eu que *Maximilien-Antoine-Armand de Béthune*, né le 19 Août 1730, devenu ſeptiéme Duc de Sully, le 9 Avril 1761, titré aujourd'hui *Duc de Béthune*, dont le fils aîné eſt titré *Duc de Sully*. *Voyez* BETHUNE.

Les armes : *d'or, à cinq trangles de gueules.*

+ — AUBERY, Sieur de Bellegarde, en Normandie, Généralité de Rouen, famille maintenue en ſa Nobleſſe, le 8 Mars 1667. Il eſt parlé, dans l'Hiſt. de Rouen, de DANIEL AUBERY, Seigneur de Bellegarde, qui obtint des Lettres de Nobleſſe en 1654.

AUBERT AUBERY, Sieur de Bellegarde, deſcendu de lui, fut Auditeur des Comptes à Rouen en 1729.

Les armes : *d'argent, à une faſce d'azur chargée d'une aigle éployée & à deux têtes d'or, accoſtée de deux écreviſſes d'argent.*

AUBETERRE-D'ESPARBÈS. *Voyez* ESPARBÈS & BOUCHARD.

—AUBETERRE : famille maintenue dans ſa Nobleſſe par Arrêt du Conſeil du 21 Janvier 1673, rendu en faveur de JEAN d'AUBETERRE. Il étoit pere de JACQUES, Ecuyer, Seigneur & Comte de Juilli, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Montpeiroux, lequel, de ſon mariage avec *Gabrielle-Félicité Hennequin*, fille de *Louis-François Hennequin*, Ecuyer, Seigneur de Charmont, Procureur-Général au Grand-Conſeil, & de *Marie-Marguerite l'Hoſte*, eut

JEAN-JACQUES D'AUBETERRE, Comte de Juilli-le-Châtel, né le 19 Janvier 1713.

Les armes : *d'azur, à trois faſces d'or, accompagnées en chef de trois étoiles de même, & en pointe d'une roſe auſſi d'or.* Arm. de France, *Tom. I. Part. I. p. 34.*

*—AUBIGNAN, dans le Comtat-Vénaiſſin, Diocèſe d'Orange, Terre & Seigneurie érigée en Marquiſat par Bulle du Pape ALEXANDRE VII, du 24 Septembre 1667, en faveur de *Claude de Panizze-Pazzi*, Seigneur d'Auriol, Syndic de la Nobleſſe du Comtat-Vénaiſſin. Ce *Claude* étant mort ſans enfans, le Marquiſat d'Aubignan, avec la Seigneurie d'Auriol & de Meiras, échut à ſon neveu *Paul-Dominique des Seguins*, fils de *Gabrielle Panizze-Pazzi*, & d'*Eſprit-François des Seguins*, Seigneur de Beaumette. *Paul-Dominique*, qui prit le nom & les armes de Pazzi, eut, entr'autres enfans, de *Gabrielle de Calviere*, *Louis des Seguins-de-Pazzi*, Marquis d'Aubignan, Baron de Maligac, qui, de *Sibille de Fortia-d'Urbans*, a laiſſé *Paul des Seguins-de-Pazzi*, Marquis d'Aubignan, & quatre filles Religieuſes.

*—AUBIGNÉ. Il n'y a preſque point de Province en France, où l'on ne trouve des Gentils-hommes du nom d'*Aubigné* & d'*Aubigny*, mais ils ont tous des armes différentes; celles des Seigneurs d'Aubigné en Anjou, ont toujours été *de gueules, au lion d'hermines, couronné, armé, & lampaſſé d'or.* Ils tiennent leur nom de la Terre d'Aubigné en Anjou, à une demi-lieue de Martigny-Brient. Le premier de cette Maiſon fut

I. OLIVIER D'AUBIGNÉ, qui vivoit vers l'an 1200, qualifié *Oliverius de Albigneio, Miles*, dans un acte latin du mois d'Août 1255, par lequel il donne & aſſigne, du conſentement d'AYMERY, ſon fils aîné, & principal héritier, à OLIVIER, ſon fils puîné, 20 livres de rente. Il eut de ſa femme, dont on ignore le nom,

1. AYMERY, Seigneur d'AUBIGNÉ, qui ſuit,
2. Et OLIVIER, II du nom.

II. AYMERY, I du nom, Seigneur d'AUBIGNÉ, qui ſuit, qualifié *Chevalier* dans un acte de l'an 1255, avoit épouſé, en 1231, *Jeanne de Beaupréau*, dont il eut :

1. GUILLAUME, Seigneur d'AUBIGNÉ, qui ſuit.
2. HUGUES, qui teſta au mois d'Août 1328.
3. Et AGNÉS, mariée à *Pierre de Pouancé*,

III. GUILLAUME, Seigneur d'AUBIGNÉ, & du Coudray-Macouart, fut un des Chevaliers qui ſervirent ſous CHARLES, Comte de Valois, fils de France, à la conquête de Flandres. Il épouſa, le 13 Avril 1273, *Eléonor de Coeſme*, ſœur de *Robin de Coeſme*, Chevalier; il eut pour enfans:

1. AYMERY, II du nom, qui ſuit,
2. PIERRE, qui a fait la branche des Seigneurs de la *Touche*, rapportée ci-après,
3. GUILLAUME, Seigneur de Marchais en 1331. & 1334.
4, 5 & 6. ARNAUD; GEOFFROI; & BRIAND, qui épouſa *Iſabeau de Bernazai*.

IV. AYMERY ou SAVARY, II du nom, Seigneur d'AUBIGNÉ, & du Coudray-Macouart, Chevalier, vivoit en 1326, & avoit épouſé, l'an 1300, *Honneur de la Haye-Paſſavant*, dont:

1. OLIVIER, II du nom, qui ſuit;
2. GUILLAUME, Seigneur de Villebernier, en 1360;
3. *N.*..... dont JEAN d'AUBIGNÉ, mort ſans enfans.
4. & 5. PIERRE & JEAN.

V. OLIVIER, II du nom, Seigneur d'AUBIGNÉ, & du Coudray-Macouart, ſervit en 1340 avec cinq Ecuyers dans l'Oſt de Bouvines. Il épouſa 1°. *Uteſſe* ou *Euſtachie du Puy*, fille de *Jean* & de *Marguerite Turpin*; 2°. *Honneur*..... Du premier mariage ſortit,

JEAN, qui ſuit;

Il paroît qu'il n'eut point d'enfans de ſa ſeconde femme.

VI. JEAN, Seigneur d'AUBIGNÉ, & du Coudray-Macouart, eſt nommé dans le Traité de Paix, fait à Brétigny, pour la délivrance du Roi JEAN, entre les Chevaliers François, faits priſonniers à la bataille de Poitiers, qui demeurerent en ôtage en Angleterre, lorſque ce Prince revint en France. Le Roi lui donna en 1380, le pouvoir de faire faire guet & garde au Château d'Aubigné, par ſes hommes & ſujets. Il épouſa, vers l'an 1375, *Jeanne de Polé*, dont il eut:

1. FRANÇOIS, qui ſuit,
2. Et HUETTE, mariée à *Pierre de Bernéen*, Seigneur de la Barrye. Ils teſterent le 16 Mars 1399. Elle donna à MARIE, ſa niéce, fille de FRANÇOIS d'AUBIGNÉ, l'Hôtel & les appartenances de Sellines.

VII. FRANÇOIS, I du nom, Seigneur d'AUBIGNÉ & du Coudray-Macouart, Bachelier, épouſa, le 9 Juin 1388, *Marie de la Porte*, fille de *Hardy*, Seigneur de Vezins, & de *Marguerite de la Jaille*, dont:

1. OLIVIER, III du nom, qui ſuit.
2. JEAN, Seigneur de la Perriere, d'où ſont ſortis les Seigneurs de ce nom, rapportés ci-après.
3. MARGUERITE, mariée le 6 Août 1415, à *Jean Barathon*, Chevalier, Seigneur de la Roche & de la Touche.

addition à la page 495 du Tome I.

article Aubigné

Branche des Seigrs de la Perrière, au Degré X. Après 3. Philippe, Prêtre ajoutez — 4. & Perrine d'Aubigné, mariée peu avant 1500, à Thomas de Calvayn, Chevalier, fils aîné de Mathieu du nom, et de Germaine de Créaux.

4. Et MARIE, qui épouſa *Guillaume Pantin*, Seigneur de la Hameliniere, Châtelain de Sillé-le-Guillaume.

VIII. OLIVIER, III du nom, Seigneur d'AUBIGNÉ & du Coudray-Macouart, épouſa 1°. le 5 Juillet 1407, *Perronelle de Faye*, fille de *Jean*, & de *Simonne de Lenay*; 2°. le 20 Août 1449, *Catherine de la Tour-Landry*, veuve auſſi en premieres noces de *Thibault de la Haye*, &c. Du premier mariage ſortirent :

1. FRANÇOIS, II du nom, qui ſuit.

2. Et JEANNE, mariée à *Louis le Roux*, Seigneur de la Trimouillere, & de Chauzay en Touraine.

L'on ne connoît point d'enfans de ſa ſeconde femme.

IX. FRANÇOIS, II du nom, Seigneur d'AUBIGNÉ, & du Coudray-Macouart, épouſa 1°. le 20 Août 1449, *Marie de la Haye*, fille de *Thibault de la Haye*, Chevalier, Seigneur de la Salle & de Bournan, & de *Catherine de la Tour-Landry*. 2°. *N.*... d'AUBIGNÉ. Du premier mariage il eut :

1. PIERRE, Seigneur d'AUBIGNÉ, & du Coudray-Macouart, mort ſans alliance.

2. MARIE-MARGUERITE, mariée à *Jean de Royrand*,

3 & 4. BLANCHE & ANNE.

Il n'y eut point d'enfans du ſecond mariage.

Branche des Seigneurs DE LA PERRIERE.

VIII. JEAN D'AUBIGNÉ, Seigneur de la Perriere, ſecond fils de FRANÇOIS, I du nom, Seigneur d'AUBIGNÉ, & de *Marie de la Porte*, eut de *N*..... ſa femme, dont on ne ſçait pas le nom,

IX. JEAN D'AUBIGNÉ, Seigneur de la Perriere, du Boiſmoſé, & de Randron, qui parut, le 23 Décembre 1470, en qualité d'homme-d'armes à trois chevaux à la montre des gens nobles du reſſort de Saumur. Il épouſa *Yolande du Cloître*, héritiére de Boiſmoſé, dont :

1. FRANÇOIS, qui ſuit.

2. PIERRE, Seigneur de la Perriere;

3. JACQUES, tige des Seigneurs de Montaupin, qui ſuivront.

4. Et FRANÇOISE, mariée le 5 Janvier 1471, à *Jacques de la Bouteille*, Ecuyer, Seigneur de la Mauvoiſiere en Poitou.

X. FRANÇOIS D'AUBIGNÉ, Chevalier, Seigneur du Coudray, puis de Boiſmoſé, épouſa *Jeanne Fretart*, fille d'*Antoine*, Ecuyer, Seigneur de Sauve, & de *Perrette de Billy*, dont :

1. GUY, qui ſuit.

2. FRANÇOIS, Prieur de la Blanchardiere.

3. ~~Et~~ PHILIPPE, Prêtre.

XI. GUY D'AUBIGNÉ, Chevalier, Seigneur de Boiſmoſé, épouſa le 23 Juillet 1514, *Louiſe Goulard*, ſœur de *René Goulard*, Seigneur de Cambrede & de Billé, dont il eut :

1. FRANÇOIS, II du nom, qui ſuit.

2. JEAN, Seigneur du Coudray, dont la poſtérité ſera rapportée ci-près.

3. Gilles, Chanoine & Prieur de Blaiſon.

4. Et Jeanne, mariée, l'an 1560, à *Jean Laurens*, Seigneur de la Nouë.

XII. François d'Aubigné, II du nom, Seigneur de Boiſmoſé, & de Montſabert, épouſa 1°. le 4 Mars 1596, *Catherine Laurens*, fille unique de *Philippe*, Seigneur du Joreau, Chambellan de la Reine Anne, & d'*Anne Savary*, Dame de la Crillouese, 2°. *Renée Taupie/*, morte l'an 1579. Il eut du premier lit :

1. Jean, II du nom, qui ſuit.

2. Simon, Grand-Prieur de Champagne, Hoſpitalier de Malte, Commandeur de la Feuillée, Procureur & Receveur du commun tréſor au Prieuré d'Aquitaine, en 1597.

Et du ſecond lit,

3. Pierre d'Aubigné, Prieur des Coutures, Chanoine de Blaiſon.

4. Ofraise, mariée 1°. à *Philippe de Riou*, Ecuyer, Seigneur de Champrobin; 2°. au Seigneur de *Saint-Offange*.

5. Philippe, mariée à *Louis de Ver*, Ecuyer, Seigneur de Cuméray.

6. Et Perrine, mariée à *Antoine Ribou*, Ecuyer, Seigneur de la Faye.

Jean d'Aubigné, II du nom, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de la Reine, en 1586, qualifié *Lieutenant de cent Hommes-d'Armes des Ordonnances du Roi*, épouſa *Suſanne Clauſſe*, fille de *Jacques*, Seigneur de Mercy, dont il eut :

1. Simon, qui ſe fit Prêtre, puis Capucin.

2. Et Susanne, mariée à *Jean de Montdragon*, Chevalier, Seigneur de Hins.

Branche des Seigneurs du *Coudra/.* /Y.

XII. Jean d'Aubigné, I du nom, Seigneur du Coudray, ſecond fils de Guy d'Aubigné, & de *Louiſe Goulard*, épouſa *Suſanne* ou *Marguerite de Beugnon*, dont :

1. Jean, II du nom de cette branche, Ecuyer, Seigneur du Coudray, marié à *Françoiſe de Bernezay*, dont il n'eut point d'enfans.

2. Et Joseph-François, qui ſuit.

XIII. Joseph-François d'Aubigné, Seigneur du Coudray, épouſa *Marguerite Bignon*, de laquelle il eut :

1. Joseph, qui ſuit.

2. Simon.

3. Charles, qui fut repris par les Galeres du Roi ſur un Vaiſſeau Corſaire Turc. Il épouſa *Marie Marchand*, fille du Seigneur de la Barochere en Poitou.

4. & 5. Louis; & François, qui ſuivra après ſon frere aîné.

6 & ~~7.~~ René; ~~& Perrine, qui étoit mariée, vers 1500, avec *Thomas de Calouyn*, tué en Piémont, fils de *Mathurin*, & de *Germaine de Préaulx*. Elle étoit ayeule de *Mathurin de Calouyn*, Ecuyer, Seigneur de la Calviniere, dénommé dans une Sentence de Curatelle, rendue en~~

faveur

~~faveur des petits fils de FRANÇOIS JOSEPH D'AUBIGNÉ, Seigneur du Coudray, & de *Marguerite de Bignon.*~~

XIV. JOSEPH D'AUBIGNÉ, II du nom, Seigneur de Belligny, épousa *Catherine de Ligny* ou *de Tigny*, dont il n'eut qu'une fille nommée

JEANNE D'AUBIGNÉ, mariée à *Artus-Charles de Saint-Offange*, Seigneur du Châtelier.

XIV. FRANÇOIS D'AUBIGNÉ, Seigneur de Beaulieu, partagea avec ses freres, en 1616, & eut de sa femme, dont on ignore le nom,

XV. GUY D'AUBIGNÉ, Seigneur de Cartéron en 1667, qui épousa, le 3 Mars, 1654, *Marie le Jumeau*, fille de *Jean*, Seigneur des Perriers, & d'*Anne Samson*, dont des enfans.

Branche des Seigneurs DE MONTAUPIN.

X. JACQUES D'AUBIGNÉ, quatrieme fils de JEAN, II du nom, Seigneur de la Perriere, & d'*Yolande du Cloître*, épousa, le 4 Août 1488, *Perrine de la Chevriere*, qui lui apporta en dot la Terre de Montaupin; de laquelle il eut:

1. RENÉ ou JACQUES, Chevalier, Seigneur de Montaupin, qui épousa *Susanne de Cochefilet-de-Vauvineux*; mort sans enfans.

2. JEAN, qui suit.

3. Et MARIE, alliée à *Hélie du Doët*, Ecuyer, Seigneur de la Mairie au Perche.

JACQUES eut deux enfans naturels:

1 & 2. GUYON & CATHERINE.

XI. JEAN D'AUBIGNÉ, Seigneur de Montaupin, épousa *Olive Boussferon*, dont il eut:

1. JACQUELINE, morte sans avoir été mariée.

2. FRANÇOISE, héritiere de sa branche, Dame de Montaupin; qui épousa *Jean le Roy*, Chevalier, Seigneur de la Carriere, dont des enfans.

3. Et GUYONNE, qui ne fut point mariée.

Branche des Seigneurs DE LA TOUCHE.

IV. PIERRE D'AUBIGNÉ, Ecuyer, second fils de GUILLAUME, Seigneur d'AUBIGNÉ, & du Coudray-Macouart, & d'*Eléonor de Coesme*, épousa *Jeanne d'Hommes*, aliàs, *Marie de Rivau*, dont il eut:

1. GUYON, Varlet (Ecuyer), qui suit.

2. BRIENT, qui épousa *Isabeau de Bernezay*.

3. HÉLENE, femme de *Jean de Souvigné*.

4. PHILIPPE, femme de *Guillaume de Betz*, Seigneur du Palais.

5. Et ISABEAU, qui vivoit en 1402.

V. GUYON D'AUBIGNÉ, Ecuyer, épousa *Jeanne de l'Epine*, Dame de la Jousseliniere, qui se remaria, après la mort de son mari, à *Guillaume de Chourses*. Elle eut de son premier mari:

VI. MORLET D'AUBIGNÉ, Ecuyer, Seigneur de la Touche & de la

Jouſſeliniere, qui épouſa, le 3 Juillet 1404, *Marguerite Gaſſelin*, fille de *Guillaume*, Chevalier, Seigneur des *Hayes-Gaſſelin* en Anjou, dont il eut :

1. THIBAUD, qui ſuit.

2. Et MARGUERITE, mariée à *Jean Berart*, Seigneur de la Renoüardiere.

VII. THIBAULT, Seigneur de la Touche & de la Jouſſeliniere, fut reçu Ecuyer de l'Ecurie du Roi le 12 Février 1450, & épouſa, 1°. *Jeanne de la Parniere* ; 2°. le 16 Janvier 1458, *Catherine de Launay*, veuve de *Jean Paumart*, Seigneur de Rillé en Touraine.

Du Premier mariage ſortirent :

1. FRANÇOIS, Seigneur de la Jouſſeliniere & de la Touche, qui ſuit.

2. & 3. ANTOINE, & LOUIS, Prêtre.

4. GEORGES.

5. MARGUERITE, mariée à *Jacques de Pont-de-vie*, Seigneur de la Millonniere en Poitou.

6. Et MARIE, mariée le 21 Mai 1482, à *Gilles Bahourt*, Ecuyer, n / Seigneur de la Rogerie, fils de *Jean*, & de *Catherine Liré*.

THIBAULT, n'eut point d'enfans de ſa ſeconde femme.

VIII. FRANÇOIS D'AUBIGNÉ, Seigneur de la Jouſſeliniere & de la Touche, épouſa *Marie Paumart*, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur de Rillé en Touraine, & de *Catherine de Launay*, il eut pour enfans :

1. HERVÉ, qui ſuit.

2. RENÉ, mort jeune.

3. JOACHIM, mentionné dans le partage du 5 Février 1516.

4. THIBAULT, décédé en bas âge.

5 GUYON, Chevalier de Saint-Jean-de-Jéruſalem, qui vendit à HERVÉ, ſon frere, tout le droit qu'il avoit à la ſucceſſion de leur pere & mere.

6 & 7. GEORGES & FRANÇOIS.

8. ANNE, mariée à *N..... d'Hommes*, Seigneur du Lys.

9. FRANÇOISE, qui épouſa, en 1494, *Olivier Hammon*, Ecuyer, Sieur de la Giſliere.

10, 11 & 12. CATHERINE, ETHORE & MARGUERITE.

13. Et GENEVIEVE, mariée à *Jean Prevoſt*.

IX. HERVÉ D'AUBIGNÉ, Seigneur de la Jouſſeliniere & de la Touche, épouſa, en Octobre 1509, *Catherine de Sainte-Flaive*, veuve de *Jean de Villeneuve*, en Anjou, & fille de *Guy*, Chevalier, Seigneur de *Sainte-Flaive*, & des Baronnies de Cigournay, Châteaunay, le Puy-Belliard & Languillier, & de *Roberte de Conghan*. Il eut pour enfans :

1. RENÉ, qui ſuit.

2. HARDI, Seigneur de la Touche en 1535.

3. ANTOINETTE, femme de *Jean de Rorthais*, Seigneur de la Durbelliere & de la Trape en Poitou, dont une fille.

4. Et RENÉE, morte avant 1554.

X. RENÉ D'AUBIGNÉ, Seigneur de la Jouſſeliniere, de la Touche & de la Roche-Barathon, épouſa *Renée d'Eſcoubleau*, fille de *Jean d'Eſcou-*

bleau, Seigneur de Sourdis en Poitou, & de *Jeanne de Brisse-Serrant* en Anjou, morte avant le 4 Juin 1547. Il eut pour enfans :

1. CLAUDE, I du nom, qui suit.

2. Et JACQUES, Seigneur de la Rochefferriere, tige des Seigneurs de ce nom, rapportés en leur rang.

I. CLAUDE D'AUBIGNÉ, I du nom, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de la Chambre, Capitaine de cinquante Hommes-d'Armes de ses Ordonnances, Seigneur de la Jousseliniere, de la Touche, d'Aubigné, &c. servit en la plûpart des guerres de son tems, & retira du parti des rebelles plusieurs Gentilshommes du Poitou, comme le portent les lettres que le Roi HENRI III lui écrivit les 27 Mai & 24 Juillet 1577, pour le dispenser de servir dans son Armée de Xaintonge, parce qu'il lui étoit utile au lieu où il étoit. Il épousa, par contrat du 6 Janvier 1572, *Jeanne du Bouchet*, fille de *Lancelot*, Seigneur de Sainte-Gemme en Poitou, & de *Jeanne Ratault*, Dame de la Beraudiere, dont il eut :

1. CLAUDE, II du nom, qui suit.

2. JACQUES, Seigneur de la Touche, Baron de Tigny, dont la postérité sera rapportée ci-après.

3. Et DIANE, mariée à *Joachim Rouault*, Seigneur de la Roussseliere.

XII. CLAUDE-D'AUBIGNÉ, II du nom, Seigneur de la Jousseliniere, de Bernezay, & de la Roche-Barathon, Baron de Sainte-Gemme, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, entra fort jeune au service, se signala à l'âge de seize ans, dans une sortie que fit le Maréchal de *Brissac*, qui commandoit dans Poitiers assiégé par les ennemis; accompagna HENRI IV à la réduction de Paris; fut Mestre-de-Camp d'un Régiment d'Infanterie. Il mourut avant l'an 1622, que CHARLES, son fils, eut la commission de Mestre-de-Camp d'un Régiment d'Infanterie de dix Compagnies de cent hommes chacune. Il épousa, le 22 Août 1601, *Lucrece de Bouillé*, fille de *René*, Chevalier des Ordres du Roi, Comte de Créance au Pays du Maine, dont il eut :

1. CHARLES, Baron de Sainte-Gemme, Mestre-de-Camp d'un Régiment d'Infanterie, mort jeune.

2 RENÉ, II du nom, qui suit.

3. Autre RENÉ, Chevalier, Seigneur de Périgny, mort sans alliance.

4. Et un troisieme RENÉ.

5. Et CATHERINE, femme de *René Gabarin*, Seigneur de Touarcé.

XIII. RENÉ D'AUBIGNÉ, II du nom, Seigneur de la Jousseliniere, de la Roche-Barathon, & Baron de Sainte-Gemme, quitta l'Ordre de Malte pour épouser *Edmée de Châteaubriant*, fille aînée de *Gabriel*, Comte de Roches-Baritaut, Lieutenant-Général pour le Roi en Poitou, & de *Charlotte de Sallo*, dont il eut :

1. GABRIEL, Marquis de Sainte-Gemme, mort sans alliance.

2. ANNE-MARIE, morte sans alliance le 10 Octobre 1656.

3 & 4. N. & N. morts jeunes.

Branche des Seigneurs & Marquis DE TIGNY.

XII. JACQUES D'AUBIGNÉ, fils de CLAUDE, I du nom, & de *Jeanne du Bouchet*, épousa *Louise de Clerambault*, sœur de *Jacques*, Seigneur de Chante-Buzin, Baron de Palluau, dont :

1. URBAIN, qui suit.

2. RENÉ, Seigneur de la Salle, qui épousa *Marie de Caumont*, fille unique de *Charles*, Seigneur de Cernay, & de *Prudence Macé*, dont plusieurs enfans

3. Et LOUISE, mariée à *Jean Tabouret*, Seigneur de Saint-Cyr.

XIII. URBAIN D'AUBIGNÉ, Seigneur de la Touche, & Baron de Tigny, épousa, le 20 Août 1645, *Marie Gabriau-de-Riparfont*, fille *de Lucas*, Conseiller au Présidial de Poitiers, & de *Marie Ogeron*, dont il eut :

1. URBAIN, mort sans postérité.

2. LOUIS, Marquis de Tigny, qui suit.

3. CLAUDE-MAUR, Evêque & Comte de Noyon, Pair de France.

4. Et MARIE, morte sans enfans.

XIV. LOUIS D'AUBIGNÉ, Marquis de Tigny, épousa *Elizabeth Petit-de la-Guerche*, fille de *Gilbert*, Seigneur de la Roussiere, & d'*Anne de Rochefort*, dont sont issus :

1. LOUIS-FRANÇOIS, Comte d'Aubigné, qui suit.

2. Et ELIZABETH, reçue à l'Abbaye de Saint-Cyr.

XV. LOUIS-FRANÇOIS D'AUBIGNÉ, Seigneur de la Touche, dit *le Comte d'Aubigné*, Colonel d'un Régiment Royal en 1705, se signala à la tête de ce Régiment à la bataille de Malplaquet, où il chargea deux fois l'armée ennemie ; fut Inspecteur d'Infanterie, nommé Brigadier le 30 Mars 1710, Gouverneur de Saumur & du haut-Anjou, Maréchal-de-Camp à la promotion du 1 Mars 1719, Lieutenant-Général à celle du 1 Mars 1734, depuis Commandant dans la ville de Trèves, pendant les années 1735 & 1736 ; fait, au mois de Novembre de cette derniere année, Directeur Général de l'Infanterie, a servi en qualité de Lieutenant Général dans l'armée du Roi commandée par les Maréchaux de *Belle-Isle* & de *Broglie*, dans les années 1741 & 1742 ; & Commanda long-tems un corps séparé. Il mourut à Paris le 26 Septembre 1745, âgé de soixante ans, & avoit épousé, en 1713, *Henriette-Marguerite le Breton-de-Vilandry*, fille unique de *Balthazard-Léonor le Breton-Goulas*, Marquis de Vilandry, & de *Marie-Claude Bonneau-de-Rubelles*. Elle mourut le 13 Avril 1721, âgée de 32 ans, laissant deux garçons.

LOUIS-HENRI, l'aîné de ces deux garçons, appellé *le Marquis d'Aubigné*, a été Colonel du Régiment de la Marine, Infanterie, au mois de Juillet 1737 ; fait Brigadier des Armées du Roi à la promotion du mois d'Octobre 1745, & Maréchal-de-Camp à celle du 10 Mai 1748 : il avoit épousé, en 1744, *Marie-Louise de Boufflers-de-Remiencourt*, fille puînée de défunt *Charles-François de Boufflers*, Marquis de Remiencourt, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Commandeur de l'Ordre de Saint Louis, & de *Louise-Charlotte de Boufflers*. Le Roi, en

faveur de ce mariage, accorda au Marquis d'Aubigné, la survivance du Gouvernement de Saumur & du Saumurois. Il sortit de ce mariage, le 15 Juin 1750, un fils nommé Louis-Adrien, mort le 4 Décembre 1751; & une fille le 1 Septembre 1746.

Balthazard-Urbain, second fils du Comte d'Aubigné, dit *le Chevalier d'Aubigné*, fait Mestre-de-Camp d'un Régiment de Dragons, ci-devant *Surgeres*, le 1 Décembre 1745, & auparavant Capitaine d'Infanterie au Régiment de la Marine.

Branche des Seigneurs de la Roche-Ferriere.

XI. Jacques d'Aubigné, second fils de René, & de *Renée d'Escoubleau*, fut Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre: il épousa, le 27 Juillet 1565, *Perrine de Billé*, Dame de la Varenne, dont:

1. Claude, qui suit.
2. François, auteur de la branche des Seigneurs de *Bois-Robert*, rapportée ci-après.
3. Bertrande, mariée à *René de Chesnel*, Seigneur de la Petite-Nouë.
4. Lucrece, qui épousa *N..... Martel*, Seigneur du Parc.
5. Et Anne, Religieuse.

XII. Claude d'Aubigné, I du nom, Seigneur de la Roche-Ferriere, épousa, en 1601, *Jeanne Tiraqueau*. De ce Mariage naquirent:

1. Claude, II du Nom, qui suit.
2. Et Isabelle, mariée, le 5 Août 1621, à *Adrien le Jumeau*, Seigneur de Launay-de-Tunes.

XIII. Claude d'Aubigné, II du nom, Seigneur de la Roche-Ferriere, épousa *Jeanne Charette*, dont

XIV. Louis d'Aubigné, II du nom, Seigneur de la Roche-Ferriere, qui épousa, en 1658, *Marie Blanchard*, fille de *Pierre*, Seigneur de Houssay, Capitaine de Cavalerie, & de *N.... Bonfils*, dont:

1. Louis, II du nom, qui suit.
2. Et Marie.

XV. Louis d'Aubigné, II du nom, Seigneur de la Roche-Ferriere, Page de la petite Ecurie du Roi en 1683.

Branche des Seigneurs de Bois-Robert.

XII. François d'Aubigné, second fils de Jacques, ~~I du nom~~, & de *Perrine de Billé*, Seigneur de Bois-Robert, épousa *Jacquette Tiraqueau*, sœur de la femme de Claude d'Aubigné, son frere. De ce mariage sortirent:

1. Claude, qui suit.
2. Et N....., femme de *N.....*, Seigneur de Pluchard.

XIII. Claude d'Aubigné, Seigneur de Bois-Robert, épousa *Marie le Verdier*, dont il eut:

1. Claude, II du nom, Seigneur de Bois-Robert.
2. Françoise, Religieuse aux Couels.
3. Marie, femme de *Louis-César de Pontoise*, Seigneur de Saint-Gomer.
4. Louise, & autres enfans morts jeunes.

Les armes : comme ci-devant, *p. 493*.

*—AUBIGNY-RICHEMONT en Berri : anciennement la Terre d'Aubigny avoit des Seigneurs particuliers. Il existe un titre de l'an 1094, où il est fait mention d'Eudes d'Aubigny, & d'Achard, son frere, qui donnerent cette Terre au Chapitre de Saint-Martin de Tours. *Aubigny* n'étoit alors qu'un Bourg. Sa situation engagea les Chanoines du Chapitre de Saint-Martin à le faire clorre de murailles. Mais ne se sentant pas assez forts pour se maintenir dans la possession de ce Domaine, contre les violences & incursions des autres Seigneurs leurs voisins, ces mêmes Chanoines estimerent qu'il leur convenoit d'associer en pariage avec eux le Roi Louis VII & les Rois de France, successeurs de ce Prince, & ils les associerent en effet.

Quelque tems après cet acte d'association, le Roi Philippe-Auguste, dont le dessein étoit d'augmenter en Berri les revenus de la Couronne, obligea les Chanoines de Saint-Martin de Tours à lui céder leur moitié sur la ville ou Bourg d'*Aubigny ;* mais la dixme & les droits spirituels furent réservés à ces mêmes Chanoines qui en jouissent encore comme Curés primitifs du lieu. Philippe-Auguste leur donna en échange en 1180, un Bourg appellé *Bebrechien*, & en latin, *Arca Bacchi.* Ce Bourg étoit situé dans la Forêt d'Orléans.

La Terre & Seigneurie d'*Aubigny* demeura unie à la Couronne jusqu'en 1298, que Philippe IV, dit *le Bel*, la donna en appanage, avec les Comtés d'Evreux, Etampes, Gien, & autres Terres, à Louis de France, chef de la Maison d'*Évreux*. Peu de tems après, cette Terre revint à la Couronne, & le Roi Jean en disposa en faveur de Jean de France, Duc de Berri, son troisiéme fils. Ce Prince étant mort sans enfans mâles en 1416, *Aubigny* revint encore à la Couronne, & le Roi Charles VII en jouissoit lui-même quand les Anglois entrerent dans la Province de Berri.

Ce Prince voulant reconnoître les services importans que Jean Stuart, Seigneur de Darnley, Connétable des Écossois en France, avoit rendus à la Couronne & à la Nation Françoise, lui donna, le 17 Mars 1423, la Terre d'*Aubigny*. Ce don fut accompagné de la condition, que ladite Terre passeroit de mâles en mâles à tous les descendans dudit Jean Stuart, & qu'elle reviendroit à la Couronne au défaut de ligne masculine provenante de lui.

Le cas arriva en 1672, par la mort du Duc de Richemont. Alors Charles II, Roi d'Angleterre, demanda à Louis XIV qu'il voulût bien faire passer la Terre d'*Aubigny*, qui avoit été pendant tant d'années dans une Maison qui avoit l'honneur de lui appartenir de si près, à une personne qu'il affectionnoit, &, après elle, dans une Maison qui fût encore

unie par le ſang à la ſienne. Louis XIV, déterminé par ces conſidérations & par le plaiſir d'obliger, fit don de ladite Terre d'*Aubigny*, par Lettres-Patentes de 1673, regiſtrées au Parlement de Paris le 14 Avril 1674, & à la Chambre des Comptes le 26 Mars 1683, à *Louiſe-Renée de Pénancoüet-de-Kerouallé*, Ducheſſe de Portſmouth; &, après ſa mort, à celui des enfans naturels de ce Prince Charles II, qu'il lui plairoit nommer pour lui & ſes deſcendans mâles, mais toujours avec la clauſe de reverſion à la Couronne, dans le cas où la lignée maſculine viendroit à manquer.

Charles II, Roi d'Angleterre, nomma depuis Charles de Lénox, Duc de Richemont, ſon fils naturel & de ladite Ducheſſe de Portſmouth, *Louiſe-Renée de Pénancoüet-de-Kerouallé*, pour en jouir, & ſes deſcendans mâles, après la mort de la Ducheſſe de Portſmouth.

Par Lettres du mois de Janvier 1684, qui n'ont point été enregiſtrées, Louis XIV érigea *Aubigny* en Duché-Pairie en faveur de la Ducheſſe de Portſmouth, & de ſon fils Charles de Lénox, Duc de Richemont. La Ducheſſe mourut le 14 Novembre 1734.

Charles de Lénox, I du nom, Duc de Richemont & de Lénox, Pair d'Angleterre, ſubſtitué à la Ducheſſe de Portſmouth, ſa mere, dans la poſſeſſion de la Terre d'Aubigny & le titre de Duc & Pair, mourut le 8 Juin 1723.

Charles de Lénox, II du nom, (fils de Charles I) Duc de Richemont, &c. né le 29 Mai 1701, nommé en 1748, Ambaſſadeur extraordinaire en France, épouſa, le 4 Décembre 1719, *Sara de Cadogan*, née le 18 Septembre 1706, fille aînée de *Guillaume*, Comte de Cadogan, & mourut en 1749.

Charles de Lénox, III du nom, (fils de Charles II) né le 3 Mars 1737, Duc de Richemont, d'Aubigny, &c. en 1749 réſide en Angleterre.

Le Duc de Richemont & d'Aubigny (Charles II) avoit pour ſœur Anne de Lénox, née le 4 Juillet 1703, mariée le 4 Mars 1723, à *Guillaume-Anne Keppel*, Comte d'Albermale, Ambaſſadeur extraordinaire en France, où il eſt mort en 175...

Henriette-Mauricette de Pénancoüet-de-Kerouallé, Ducheſſe de Portſmouth, étant veuve de *Philippe-Herbert*, Comte de *Pembrock* en Angleterre, épouſa en ſecondes noces, le 11 Mai 1685, *Timoléon Gouffier*, Marquis de Thois, mort en 1729, pere, entr'autres enfans, de *Marie-Anne Gouffier*, mariée en 1720, à *Louis de Bourbon*, Comte de Buſſet, & de *François-Louis*, dit *le Marquis de Gouffier*, marié en 1726, à *Armande-Louiſe Gouffier de Caravas*, dont il ne lui reſte qu'un fils & une fille.

* — AUBIJOUX, Terre dans le Diocèſe de Clermont, érigée en Marquiſat, par Lettres du mois d'Août 1565, enregiſtrées le 12 Août 1566, en faveur de *Louis d'Amboiſe*, petit-fils de *Hugues*, frere puîné du Cardinal *Georges d'Amboiſe*, I du nom, lequel avoit eu cette Terre en partage. *François*, fils de *Louis*, fut pere de *François*, Comte d'Aubijoux, mort le dernier de ſon nom, le 9 Novembre 1656. *Louiſe* & *Elizabeth d'Amboiſe*, ſes ſœurs, furent ſes héritieres. L'aînée fut mariée

à *Jacques de Cruſſol*, Marquis de Saint-Sulpice : la cadette eut en partage Aubijoux, Beleſtat, Sauveterre, & les porta à ſon mari *Louis du Caylar-de-Saint-Bonet*, Seigneur de Toiras, & ayeul d'*Elizabeth-Marie-Louiſe-Nicole du Caylar-d'Amboiſe*, Comteſſe d'Aubijoux, mariée à *Alexandre*, Duc de la *Rocheſoucauld*. Voyez ROCHEFOUCAULD.

—AUBONNE, ou AULBONNE, famille noble du Pays de Vaud, Canton de Berne. *Guichenon*, qui a raſſemblé les attributs des Nobles du Pays de Vaud, dit, en parlant de celui d'Aubonne : *Hoſpitalité de d'Aubonne.*

Une branche de cette famille, établie à Morges, obtint la Bourgeoiſie de la Ville de Berne, en conſervant la Châtellenie de Morges. Cette branche, qui deſcendoit de JEAN D'AUBONNE, Châtelain de Morges, dans le ſeizieme ſiécle, s'éteignit en 1742, dans un autre JEAN D'AUBONNE.

Les Nobles d'AUBONNE ont poſſédé un tems le Château & la petite Ville de ce nom, en latin *Albonna*, à trois quarts de lieues du Lac de Géneve, entre Morges & Rolle, dans le Canton de Berne. Aubonne portoit le titre de Baronnie. Les Bernois l'ont achetée, le 5 Février 1701, pour ſoixante-dix-mille écus, *de Henri*, Marquis *du Queſne*, & ils en ont fait un Bailliage.

Cette Baronnie appartenoit, en 1158, à *Humbert*, Baron d'Aubonne. Il eut avec *Amedée*, Evêque de Lauſanne, une conteſtation ſi forte au ſujet de l'Egliſe de Saint-Livre, que ce Prélat, non content de l'excommunier, refuſa de l'abſoudre avant ſa mort, & le cita même devant le Tribunal du *Très-Haut.*

I. NICOLAS D'AUBONNE, Seigneur de Luzen, épouſa, le 5 Novembre 1664, *Françoiſe d'Antioche*, fille de *François d'Antioche*, autrement *Saint-Geoire*, Seigneur, Baron d'Hermance, d'Yvoire, & de Saint-Gerren, dont il eut :

1. DAVID, qui ſuit.

2. Et BERNARD, dont la poſtérité ſera rapportée après celle de ſon aîné.

II. DAVID D'AUBONNE eut pour fils,

III. N... D'AUBONNE, pere de

IV. JACQUES-NICOLAS D'AUBONNE, qui, de ſon mariage avec MARIE D'AUBONNE, eut PAUL D'AUBONNE, Major au ſervice du Roi de Sardaigne, vivant en 1769, non marié.

SECONDE BRANCHE.

II. BERNARD D'AUBONNE, ſecond fils de NICOLAS, Seigneur de Luzen, & de *Françoiſe d'Antioche*, fut pere de

III. N... D'AUBONNE, qui eut pour fils,

IV. PAUL-BERNARD D'AUBONNE, Colonel d'un Régiment au ſervice de la République & Canton de Berne. Il épouſa *Louiſe de Tavel*, fille de

de *Jean-Rodolphe de Tavel*, Gouverneur du Comté de Lenzbourg, & de *Marie de Chandieu*, dont il eut :

1. PAUL, qui ſuit.

2. DAVID, Capitaine au Régiment des Gardes du Prince d'Orange, *Stathouder* d'Hollande ; avec brevet de Colonel, & l'un des Aides-de-Camp de ce Prince.

3. Et MARIE.

V. PAUL D'AUBONNE, Brigadier des Armées du Roi-très-Chrétien, depuis le 11 Août 1766, Chevalier de l'Ordre-Militaire du Mérite, & Lieutenant-Colonel du Régiment Suiſſe, *Erlach*, en France depuis 1759, a été eſtropié d'un bras au ſervice du Roi.

Les armes de la Baronnie d'Aubonne ſont : *d'argent, parti de gueules*, ou ſelon Herrliberger, *de gueules, parti d'or.*

Celles des Nobles d'Aulbonne, ou d'Aubonne, ſont : *d'or, au chevron briſé en trois d'azur ;* d'autres diſent : *d'azur, au bâton d'argent alaiſé, poſé en bande, accompagné de deux bâtons de même alaiſés, mis en pal : caſque de Chevalier, ſurmonté d'une couronne de Marquis ;* cimier, *un porte-maſſe ;* ſupports : *deux Anges vêtus en femme.*

—AUBOURG, famille noble du Vexin François. ROBERT D'AUBOUG, Ecuyer, Seigneur de Villambray, la Neuvillette & Lanlu, mentionné entre les Nobles dans le Procès-verbal des Coutûmes de Senlis & de Clermont, en 1539, fils de ROSEQUIM D'AUBOURG, Ecuyer, & de *Jacqueline de Flin-Barteleu*, & arriere-petit-fils de PHILIPPE D'AUBOURG, Ecuyer, & de *N... de Malherbe*, eut de *Marie de Riquebourg*, ſa femme, NICOLAS & CHARLES.

Celui-ci, qualifié de *Chevalier*, Seigneur de Porcheux, encore vivant en 1593, avoit épouſé, dès l'an 1562, *Anne de Cléry*, de laquelle il n'eut que des filles, dont deux ont été ſucceſſivement Abbeſſes de Voiſins. ANNE D'AUBOURG, leur aînée, eſt morte le 8 Avril 1608, femme d'*Antoine de Loménie*, Seigneur de la Ville-aux-Clercs, Secrétaire d'Etat, morte le 17 Janvier 1638 ; & RENÉE D'AUBOURG. La troiſieme fut femme de *Gaſpard de Dampont*, Chevalier, Seigneur de Garencieres.

NICOLAS D'AUBOURG, Ecuyer, Seigneur de Villambray & de Lanlu, fut à l'arriere-Ban avec la Nobleſſe de Beauvoiſis, en 1597, & mourut en 1607. Il laiſſa de ſa femme *Marie Pillon*, de la Maiſon *d'Ableuſe*, en Vexin, FRANÇOIS-GUY D'AUBOURG, Ecuyer, Seigneur de Villambray, mort en 1632, mari de *Madelene de Kerkinſinem*, dont il a eu pluſieurs enfans.

JEAN-ALEXANDRE D'AUBOURG, ſon troiſieme petit-fils, Ecuyer, Seigneur de Wambez ou de Wambis, Diocèſe de Beauvais, a eu, entr'autres enfans, d'*Angélique de la Rue*, qu'il avoit épouſée le 21 Juin 1707, fille de *Pierre de la Rue*, Lieutenant-Général à Gerberoy, & de *Françoiſe de la Rue*, ANGÉLIQUE D'AUBOURG, reçue à Saint-Cyr le premier Juin 1722.

Les armes : *d'or*, à *trois faſces d'azur*. M. de Nantigny, *dans ſes Tablettes Généalogiques, tome VI.* les blaſonne *d'azur, à trois faſces d'or.*

+ — AUBOURG, Sieur de Chavançon, en Normandie, Généralité de Rouen, eſt une branche de la même famille qui a été maintenue dans ſa nobleſſe, le 14 Décembre 1669. Le P. *Anſelme*, dans l'Hiſtoire des Grands Officiers de la Couronne, fait mention de NICOLAS D'AUBOURG, Seigneur de Chavançon, qui épouſa, vers l'an 1612, *Louiſe de l'Iſle*, fille de *Claude de l'Iſle*, Seigneur de Landrecy, grand Louvetier de France.

Cet Auteur lui donne pour fils JÉRÔME-ALEXANDRE D'AUBOURG, marié à *Angélique de la Rue*, & nous trouvons que c'eſt JEAN ALEXANDRE D'AUBOURG, troiſieme petit-fils de ce NICOLAS, qui a épouſé cette *Angélique de la Rue*, fille du Lieutenant-Général de Gerberoy, d'où eſt ſortie cette ANGÉLIQUE D'AUBOURG, reçue à Saint-Cyr, le premier Juin 1722; quoi qu'il en ſoit, ce que nous ne pouvons décider faute de Mémoire. Les armes ſont les mêmes.

+ AUBOUST. JEAN-CLAUDE AUBOUST, Seigneur de Vergnes, de Saint-Maurice & de Baqueville, demeurant dans la Paroiſſe de Saint-Maurice, Diocèſe de Limoges, épouſa, le 18 Avril 1692, *Françoiſe du Pouget*, fille de *François du Pouget*, Ecuyer, Seigneur de Nadaillac, de la Villeneuve & de Saint-Perdoux. Il fut maintenu dans ſa nobleſſe, en qualité d'*Ecuyer*, par Ordonnance de M. *Turmeny-de-Nointel*, Maître des Requêtes, & Commiſſaire départi dans la Généralité de Moulins, rendue le 9 Novembre 1700.

CLAUDE-RENÉ AUBOUST-DE-VERGNES, ſon fils, né le 22 Avril 1697, fut reçu Page du Roi, dans ſa grande Ecurie, le 30 Janvier 1712, ſur les preuves de ſa nobleſſe.

Les armes : *d'argent, à un chevron de gueules, accompagné en chef de deux hiboux de ſable, affrontés, & en pointe d'un arbre de ſinople, planté ſur une terraſſe de même; & un chef d'azur, chargé de trois étoiles d'or.*

+ * AUBRAC, en Rouergue, Diocèſe de Rhodès. C'eſt une Domerie ou Abbaye d'hommes, de l'Ordre de Saint-Auguſtin, & de la Réforme de Chancellade, que l'Abbé de *Clermont d'Amboiſe*, poſſédoit depuis 1746, & qui vient d'être réunie à l'Ecole-Royale-Militaire établie à Paris.

+ * AUBRES, ou ARBRES, dans le Comtat-Vénaiſſin. Terre qui eſt un Fief avec haute, moyenne & baſſe-Juſtice, poſſédée dès le quatrieme ſiécle par la famille de *Budes*; & depuis elle a appartenu aux Maiſons de *Gérard* & de *Fortia*, des Seigneurs des *Piles*.

AUBRI DE CASTELNAU, en Berri. LÉONOR AUBRI fut ſucceſſivement Conſeiller au Bailliage & Siége-Préſidial de Tours, Lieutenant Criminel au même Siége, Secrétaire du Roi, reçu le 11 Mars 1677, puis Maître ordinaire en la Chambre des Comptes de Paris, où il fut reçu le 3 Août 1688. Il mourut le 26 Janvier 1706, âgé de ſoi-

article refait au mot Castelnau, Tome IV. p. 13. et suiv.

xante-quinze ans, laiſſant de *Marie Bigot*, ſon épouſe, CHARLES-LÉONOR AUBRI, ſon fils, Marquis de Caſtelnau, & Seigneur de Lazenay, en Berri, Conſeiller au Parlement de Paris, & Commiſſaire aux Requêtes du Palais, Doyen de la premiere Chambre, & reçu en cette charge, le 26 Juillet 1690. Il eſt mort le 20 Avril 1735, âgé de ſoixante-huit ans, laiſſant de *Catherine Couſtard*, fille de *Gabriel Couſtard*, Contrôleur-Général de la Grande Chancellerie de France, & de *Marie-Anne Regnaud*, qu'il avoit épouſée le 18 Janvier 1693, morte en ſa Terre de Caſtelnau, au mois d'Octobre 1728, âgée d'environ cinquante-cinq ans,

1. LÉONOR AUBRI, Marquis & Seigneur deſdits lieux, d'abord reçu Conſeiller au Châtelet, en Mai 1717, puis au Parlement de Paris, le 5 Janvier 1720.

2. Et GABRIEL AUBRI, né le 4 Août 1711, & reçu Conſeiller au même Parlement, le premier Septembre de l'année 1731.

Les armes : *d'argent, à une hure de ſanglier de ſable, les yeux & les défenſes d'argent; au chef d'azur, dentelé par le bas, chargé de trois roſes d'or.*

— AUBUISSON (d') Maiſon originaire d'Eſpagne, établie à Ramonville-Saint-Aigne, près Toulouſe, en Languedoc, vers le milieu du ſeizieme ſiécle.

I. Dom PEDRO D'AUBUISSON, iſſu d'une ancienne Maiſon de ce nom, en Eſpagne, étoit un Officier de diſtinction dans les Troupes d'Eſpagne, où il parvint au grade de Colonel. Il fut tué en combattant pour la défenſe de ſa Patrie contre les Maures; & laiſſa de Dona *Clara-Eugenie de Velaſquo*, d'une ancienne & illuſtre Maiſon du Royaume de Caſtille,

II. Noble JEAN D'AUBUISSON, Ecuyer, qui, voyant le déſordre affreux qui régnoit en Eſpagne, ſe détermina à changer de Patrie, & vint en France s'établir a Toulouſe. Il épouſa, par contrat paſſé devant *Gueyne*, Notaire de Nailhoux, en Lauragais, Diocèſe de Toulouſe, le 5 Octobre 1589, Demoiſelle *Guillemette-Honorée Delzert*, fille de Noble *Pierre-Germain Delzert*, Ecuyer, Conſeiller & Secrétaire du Roi, Maiſon & Couronne de France; & fit ſon teſtament le 6 Novembre 1614, par lequel il rendit deux de ſes fils *héritiers égaux*, avec ſubſtitution de l'un à l'autre. Sa veuve acquit, le 1 Octobre 1633, pour ſes enfans, qui étoient en Eſpagne, de *Jean-Paul Caſſe*, Bourgeois d'Hauterive, pluſieurs Terres dans la Juriſdiction de Sainte-Gabelle, dans le Lauraguais. De ce mariage vinrent, entr'autres enfans :

1. JEAN-GERMAIN, qui retourna dans la Patrie de ſes ancêtres, en Eſpagne, où il entra dans l'Ordre de Saint-Dominique. Il fut Grand-Inquiſiteur & Evêque de Barcelonne; fit préſent de ſon portrait à ſon frere GERMAIN, qui ſe voit encore aujourd'hui au Château de Ramonville, & mourut en Eſpagne.

2. GERMAIN, qui ſuit.

3. Autre, JEAN, dont on ignore le sort.

4. Et RAIMONDE, mariée à noble *François de Porquier*, Ecuyer, Seigneur de la Garigue; il demeure à Nailhoux.

III. Noble GERMAIN D'AUBUISSON, Ecuyer, se fit concéder, en 1636, par les Curé & Marguilliers de l'Eglise Paroissiale de Nailhoux, une Chapelle dans cette Eglise, & le droit de sépulture en icelle. Il épousa, par contrat du 7 Novembre 1641, Demoiselle *Madelene de Siviès*, fille de *N... de Siviès*, Ecuyer, & de *Marguerite de Bonal*; il fut élu deux fois *Capitoul* de Toulouse, ès années 1663 & 1670, dans des tems où les Capitouls étoient Gentils Hommes; & fit son testament, par acte passé par-devant *Limoges*, Notaire à Toulouse, le 25 Août 1673, par lequel il fait un legs à sa fille, & institue *héritiers égaux* ses deux fils, avec substitution de l'un à l'autre. Ses enfans furent :

1. GÉRAUD, qui suit.

2. JEAN-GERMAIN, Lieutenant au Régiment de Normandie, tué à l'armée.

3. Et GUILLAUMETTE, mariée à *François de Vabres*, Marquis de Castelnau, & Baron des Etats du Languedoc.

IV. Noble GÉRAUD D'AUBUISSON, Ecuyer, né & habitant de Toulouse, épousa, par contrat passé devant *Gillet*, Notaire à Montgeard, le 22 Mars 1679, noble Demoiselle *Marie de Fargues*, fille de noble *Arnaud de Fargues*, Ecuyer, & de Dame *Catherine du Cup-de-Ricaud*, & mourut *ab-instat*. Sa veuve fit son testament en 1726, par lequel, pour se conformer aux intentions de feu son mari, elle fait un legs à sa fille, & institue *héritiers égaux* ses deux fils, qu'elle substitue l'un à l'autre, & à l'aîné desquels elle fait un legs par préciput & avantage. Ses enfans furent :

1. ARNAUD, Ecuyer, Seigneur direct de Ramonville-Saint-Aigne, qui mourut sans postérité de Demoiselle *Marguerite de Coulomiers*, sa femme, après avoir fait son testament, le 20 Mai 1752, par lequel il institua son héritier universel noble JEAN-GERMAIN-MARIE D'AUBUISSON, son petit-neveu.

2. JEAN-GERMAIN, qui suit.

3. Et GUILLAUMETTE, mariée à noble *Joseph de Ferrand*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Jean.

V. Noble JEAN-GERMAIN D'AUBUISSON, Ecuyer, Seigneur de Duffort, d'abord Mousquetaire de la Garde Ordinaire du Roi, & depuis Lieutenant au Régiment de Boulonois, par Lettres du 20 Février 1704, datées de Versailles & adressées à M. le Marquis de *Croy*, Colonel du même Régiment, épousa, par contrat de la même année 1704, noble Demoiselle *Germaine Dufaur-d'Ancuns*, fille de noble *Gabriel Dufaur*, Chevalier, Seigneur d'Ancuns, & de noble Dame *Claire de Gardia*. Il fit son testament, par acte passé devant *l'Épine*, Notaire à Toulouse, le 12 Juillet 1756, par lequel il institue son fils aîné son héritier universel, &

donne à ſes autres enfans la légitime de droit. Il mourut peu de tems après, laiſſant de ſon mariage :

1. ARNAUD-GERMAIN, qui ſuit.

2. PIERRE, Ecuyer, Capitaine au Régiment de la Couronne, & Chevalier de Saint-Louis, qui a ſervi dans ce Régiment l'eſpace de vingt-deux années, pendant leſquelles il s'eſt trouvé à la bataille de Fontenoy, le 11 Mai 1745, au ſiége de Tournay, le 19 Juin ſuivant, & enſuite à celui de Dendermonde, la même année, où il attaqua la redoute nommée l'*Enfer*, à la tête des Grenadiers, ſe rendit maître des batteries, qui étoient gardées par trente Grenadiers, & y eut trois doigts de la main gauche emportés d'un coup de feu. Il fut gratifié du Roi pour cette action, s'eſt trouvé depuis à la bataille de Rocoux, le 11 Octobre, où il fut ſi dangéreuſement bleſſé que le Roi lui accorda ſa retraite avec une penſion de 400 livres. Il vit ſans alliance.

3. MARIE, femme de noble *Jean-Baptiſte d'Hébrail*, Chevalier, Seigneur de Canaſt.

4. CLAIRE, mariée à noble *Joſeph de Saint-Aigne*, Ecuyer.

5. GUILLAUMETTE, femme de *N.... de Bonhaure*, Ecuyer, Seigneur du Cordier.

6. Et BARTHÉLEMIE, Religieuſe Urſuline à Toulouſe.

VI. Noble ARNAUD-GERMAIN D'AUBUISSON, Ecuyer, Seigneur de Duffort, a épouſé, par contrat paſſé devant *Lafage*, Notaire à Sainte-Gabelle, le 31 Octobre 1737, noble Dame *Jeanne-Germaine Durand-de-Nogarede*, fille de noble *Arnaud Durand*, Ecuyer, Seigneur de Nogarede, & de *Marguerite de Gavaret-de-Saint-Léon*, & petite-niéce de M. *de Marſal*, premier Commandant de la ſeconde Compagnie des Mouſquetaires, & Gouverneur du Château de Vincennes. De ce mariage ſont nés :

1. JEAN-GERMAIN-MARIE, qui ſuit.

2. CHARLES, Ecuyer, Seigneur de Duffort, né le 7 Novembre 1739.

3. PIERRE, Ecuyer, né le 8 Juin 1741, & entré au mois d'Août 1765 dans les Gendarmes de la Garde ordinaire du Roi.

4. GUILLAUMETTE-HONORÉE, née le 12 Août 1742.

5. JEANNE-FRANÇOISE-THÉCLE, née le 23 Septembre 1743.

6. CLAIRE-LOUISE, née le 29 Juillet 1745.

7. Et ROSE, née le 28 Mars 1747.

VII. JEAN GERMAIN-MARIE D'AUBUISSON, Ecuyer, né le 13 Octobre 1738, eſt, depuis 1756, dans la premiere Compagnie des Mouſquetaires à Cheval de la Garde ordinaire du Roi, & Seigneur direct de Ramonville-Saint-Aigne, au moyen de la donation que lui en fit, par ſon teſtament du 20 Mai 1752, ARNAUD D'AUBUISSON, ſon grand-oncle, qui en diſpoſa en ſa faveur, ainſi que de ſes autres biens. Il n'eſt pas encore marié.

Les armes : *au 1 & 4 d'or, à l'aigle de ſable fondant en bas vers le bas de l'écu en pointe, ſur un buiſſon iſſant de ſinople ; au 2 & 3 d'or, équipollés de vair, à la bordure componée de Caſtille & de Léon*, qui eſt de Vélaſco, en Eſpagne.

—AUBUSSON. La Maiſon des Vicomtes d'Aubusson eſt l'une de celles de France dont on prouve le mieux l'antiquité, puiſque par des titres elle paroît déja illuſtre ſur la fin du neuvieme ſiecle & dans le commencement du dixieme. C'eſt la ville d'Aubuſſon, ſeconde ville de la Marche, qui a donné le nom à cette Maiſon.

I. N..... d'Aubusson, vivant dans le neuvieme ſiecle, n'eſt connu que par ſes enfans, qui furent

1. Ranulphe, I du nom, qui ſuit
2. Turpion, Evêque de Limoges.
3. Aymon, Abbé de Saint Martial de Limoges.
4. Et Martin, Abbé de Saint-Cyprien de Poitiers.

II. Ranulphe d'Aubusson, I du nom, épouſa *Godolinde*, dont

1. Robert, mort ſans enfans.
2. Rainaud, qui ſuit.
3. Et Boson, Abbé Laïc des Monaſtères de Roſeilles en la Marche, & d'Évau en Combrailles.

III. Rainaud, I du nom, Vicomte d'Aubusson, épouſa *Alſinde*, dont il eut,

IV. Ranulphe, II du nom, Vicomte d'Aubusson, ſurnommé *Cabridel*, c'eſt-à-dire, *tête-de-chevreau*, qui épouſa *Ainarde de Turenne*, fille de *Bernard*, Vicomte *de Tuſenne*, & de *Dode*, ſa femme, dont

1. Rainaud, II du nom, mort ſans poſtérité.
2. Ranulphe, qui ſuit.
3. Et Farelde, mariée à *Aimar de la Roche*.

V. Ranulphe, III du nom, Vicomte d'Aubusson, épouſa *N.....*, dont il eut :

1. Rainaud, qui ſuit.
2. Et Agnès, mariée à *Gulfier*, Seigneur de la Tour.

VI. Rainaud, III du nom, Vicomte d'Aubusson, épouſa *Adélaïs d'Ulriec*, fille d'*Humbaud d'Ulriec* en Berri, dont il eut :

1. Ranulphe, IV du nom, mort ſans poſtérité.
2. Et Guillaume, qui ſuit.

VII. Guillaume, I du nom, Vicomte d'Aubusson, épouſa *Agnès*, qui, étant veuve, ſe fit Religieuſe à Fontevrault, & fut la premiere Prieure de Tuſſon. Leur fils fut

VIII. Rainaud, IV du nom, Vicomte d'Aubusson, qui épouſa *Hélis*, fille d'*Archambaud III*, Vicomte de Comborn, ſurnommé *le Barbu*, dont il eut :

1. Rainaud, qui ſuit.
2, 3 & 4. Guillaume, Gui & Ranulphe.
5. Ahel, mariée à *Pierre Ebrard*.
6. Rohilde, mariée à *Guillaume de Saint-Marc*.

IX. Rainaud, V du nom, Vicomte d'Aubusson, ſurnommé *le Lépreux*, épouſa *Matabrune de Ventadour*, fille d'*Elbe*, III du nom, Vicomte de Ventadour, & de *Marguerite de Turenne*, dont il eut :

1. Gui, qui ſuit.

2 & 3. RANULPHE, & GUILLAUME, nommé *Guillaume Abbé.*

4. Et AGNÈS, qui épouſa, à ce que l'on croit, *Bernard de la Roche-Aimon.*

L'on croit que JEAN D'AUBUSSON, Moine dans l'Abbaye de Notre-Dame-du-Palais, Ordre de Cîteaux, pourroit bien avoir été fils du Vicomte RAINAUD V. La Généalogie de cette Maiſon ne commence, dans *Moréri*, qu'à GUI, Vicomte d'AUBUSSON, dont nous allons parler.

X. GUI, I du nom, Vicomte d'AUBUSSON, qui vivoit en 1177 & 1194, fit le voyage de la Terre-Sainte, & épouſa *Aſſalide de Comborn*, fille d'*Archambaud IV*, Vicomte de Comborn, & de *Jourdaine de Périgord*, dont il eut,

XI. RENAUD, Vicomte d'AUBUSSON, qui ſe croiſa contre les Albigeois, fit hommage de ſa Vicomté, par ordre du Roi, au Comte de la Marche en 1226, & mourut en 1249. Il épouſa *Abel* ou *Elis-Marguerite*, dont on ignore le ſurnom, de laquelle il eut pour enfans:

1. GUILLAUME, mort en 1260.

2. GUI, qui ſuit.

3. RANULPHE, qui a fait la branche des Seigneurs *de la Borne*, rapportée ci-après.

4. AGNÈS, mariée, avant l'an 1244, à *Aymon*, Seigneur de la Roche-Aymon, morte après l'an 1263.

5. Et ASSALIDE, Religieuſe au Prieuré de Bleſſac.

XII. GUI, II du nom, Vicomte d'AUBUSSON, vivoit en 1260, & de *N.....* ſa femme, dont le nom eſt ignoré,

ALENGARDE D'AUBUSSON, Dame de Maſſignac, mariée, 1°. l'an 1262, à *Eric de Beaujeu*, Seigneur d'Hermane, qualifié, par quelques Auteurs, Maréchal de France, mais ſans preuves; 2°. à *Guillaume*, Seigneur de *Rochedagoux*, avec lequel elle vivoit l'an 1290.

Branche des Seigneurs DE LA BORNE.

XII. RANULPHE D'AUBUSSON, fils puîné de RENAUD VI, Vicomte d'AUBUSSON, fut Seigneur de la Borne, il vivoit en l'an 1277, & laiſſa,

1. RAIMOND ou RAINAUD, Seigneur de la Borne, que l'on dit avoir vendu la Vicomté d'Aubuſſon à *Hugues*, Comte de la Marche, & qui mourut ſans poſtérité de *Dauphine de la Tour*, ſa femme, qui ſe remaria avec *Aimeri*, Seigneur de Monteil-de-la-Rochefoucauld.

2. Et GUILLAUME, qui ſuit.

XIII. GUILLAUME D'AUBUSSON, Seigneur de la Borne, étoit mort en l'an 1317, ayant eu de *Guillemette*, ſa femme

1. RENAUD, qui ſuit.

2. GÉRARD, vivant en 1342, mort ſans poſtérité.

3 & 4. ROBERT, & GUILLAUME, que l'on prétend avoir fait la branche des Seigneurs de *Banſon.*

XIV. RENAUD D'AUBUSSON, Seigneur de la Borne, de Monteil-au-Vicomte, de la Feuillade, &c. étoit mort en l'an 1353. Il épouſa *Marguerite*, dont il eut:

1. Gui, qui ſuit.

2. Et N..... mariée à *Pierre*, Seigneur de *Maumont*.

XV. Gui d'Aubusson, Seigneur de la Borne, &c. mourut priſonnier de guerre des Anglois avant l'an 1364. Il épouſa, l'an 1332, *Marguerite de Ventadour*, fille de *Géraud*, Seigneur de Douzenac, dont il eut :

1. Gui, II du nom, Seigneur de la Borne, mort ſans enfans après l'an 1371.

2. Louis, mort ſans poſtérité de *Guérine de Dienne*.

3. Jean, qui ſuit:

4. Guillemette, mariée à *Pierre Viguier*, Seigneur de Saint-Severin, le neveu duquel la fit noyer l'an 1390.

5. Jeanne, alliée le 24 Mars 1354, à *Joubert*, Seigneur de *Dienne*.

6. Et Alix, mariée à *Dauphin*, Seigneur de *Maſeval*.

XVI. Jean d'Aubusson, Seigneur de la Borne après ſon frere Gui, mourut en l'an 1420. Il épouſa *Guyonne de Montéruc*, fille d'*Etienne*, neveu par ſa mere du Pape Innocent VI, dont il eut :

1. Jean, II du nom, qui ſuit.

2. Renaud, qui a fait la branche des Seigneurs du Monteil-au-Vicomte, rapportée ci-après.

3. Guillaume, duquel deſcendent les Seigneurs & Ducs *de la Feuillade*, mentionnés ci-après.

4. Gui, qui a fait la tige des Seigneurs de *Villac*, auſſi rapportée ci-après.

5. Louis, Chevalier de Rhodes, Commandeur de Charroux en 1468.

6. Jacques, Prieur de Bleſſac.

7. Gilles, Religieux dans l'Abbaye de Tulles en l'an 1428 & 1445.

8. Antoine, Evêque de Bethléem en 1468.

9. Jeanne, mariée, avant l'an 1416, à *Bertrand*, Seigneur de *Saint-Avit*.

10. Catherine, alliée à *Nicolas*, Seigneur de *Maumont*.

11. Marguerite, femme de *N*..... Seigneur de *Touzelles*.

12. Marie, Prieure de Bleſſac.

13. Et Philippe, mariée, l'an 1451, à *Jean de Gontaut*, Baron de Saint-Geniez & de Badefol.

XVII. Jean d'Aubusson, II du nom, Seigneur de la Borne, &c. vivoit encore le 18 Mai 1445, & mourut avant le mois de Février ſuivant. Il avoit épouſé, par contrat du 27 Octobre 1394, *Marguerite Chauvéron*, Dame du Dognon, fille d'*Audouin Chauvéron*, Prevôt de Paris, & de *Guillelmine Vigier*; dont il eut :

1. Jean, III du nom, qui ſuit.

2. Audouin, Abbé de Sainte-Marie du Palais en 1463.

3. Antoine, qui a fait la branche des Seigneurs *de la Villeſneſve*.

4. Guyot, vivant en 1471.

5. Guillaume, Religieux Bénédictin.

6. Olivier, Religieux de l'Ordre de Saint-Antoine de Viénois.

7. Souveraine,

7. Souveraine, mariée, en 1425, à *Guillaume-Daniel*, Seigneur de *Murault*.

8. Louise, alliée à *Louis de Pierrebuffiere*, Seigneur de Châteauneuf.

9. Dauphine, Religieuse en l'Abbaye de la Regle.

10. Et Marguerite, femme d'*Antoine de la Feuillée*.

XVIII. Jean d'Aubusson, III du nom, Seigneur de la Borne, du Dognon, &c. Chambellan du Roi, vivoit encore en l'an 1463, & étoit mort en 1471. Il épousa, par contrat du 22 Juin 1432, *Agnès*, fille d'*Olivier*, Seigneur de *Saint-Georges*, & de *Catherine de Rochechouart*, dont il eut :

1. Jacques, qui suit.

2. Pierre, Prieur de Boubiac.

3. Gui, Prieur de Blessac & de la Villedieu.

4. Marguerite, alliée, le 16 Juin 1465, à *André Foucault*, Seigneur de Saint-Germain-Beaupré.

5. Dauphine, mariée à *François de Chamboran*, Ecuyer d'Écurie.

6. Et Isabelle, mariée 1°. à *Guillaume de Rochefort*, Seigneur de Châteauvert; & 2°. à *Amauri de Fontenay*, Baron de Fontenay en Berri.

XIX. Jacques d'Aubusson, Seigneur de la Borne, &c. Sénéchal de la Marche, épousa, 1°. *Jeanne de Vivonne*; 2°. *Domiane Dupuy*, fille de *Pierre*, Seigneur de Vatan, & de *Madelene de Gaucourt*. Du premier lit vint

1. Jean, mort peu après son pere, ayant été accordé, avant le 15 Février 1499, à *Jeanne de Vouhet*, alors âgée de sept à huit ans. /b/

Du second lit vinrent

2. Charles, qui suit.

3. Jean, Prieur de Blessac en 1540, Protonotaire Apostolique, qui eut des enfans naturels, dont l'état fut contesté.

4. Marguerite, alliée, le 9 Avril 1522, à *Déodat de Saint-Julien*, Seigneur de Saint-Marc.

5. Jeanne, mariée à *Bos de Pierrebuffiere*, Seigneur de la Faye.

6. Et Catherine, femme de *Gui Brachet*, Seigneur de Péruse, duquel elle étoit veuve en 1553.

XX. Charles d'Aubusson, Seigneur de la Borne, &c. eut la tête tranchée à Paris, le 23 Février de l'an 1533, pour plusieurs violences qu'il avoit faites à quelques Monastères de son voisinage. Il avoit épousé, le 21 Août 1525, *Jeanne de Montal*, fille d'*Aimeri*, Seigneur *de Montal*, & de *Jeanne de Balsac*; dont il eut, /e/

Jeanne d'Aubusson, Dame de la Borne, qui fut promise en mariage à *Raoul de Couci*, Seigneur de Vervins, qui avoit obtenu la confiscation des biens du Seigneur de la Borne; mais, étant majeure, elle épousa *René Brachet*, Seigneur de Montagu, & mourut sans enfans l'an 1569. /a/

Charles d'Aubusson eut plusieurs enfans naturels.

Branche des Seigneurs DE LA VILLENEUVE, *ſortis des Seigneurs* DE LA BORNE.

XVIII. ANTOINE D'AUBUSSON, troiſieme fils de JEAN II, Seigneur de la Borne, & de *Marguerite de Chauvſron*, fut Seigneur de Villeneuve, Conſeiller-Chambellan du Roi. Il eſt marqué dans un regiſtre du Parlement de l'an 1459, qu'il épouſa MARGUERITE D'AUBUSSON : mais on n'a pu découvrir de quelle branche elle étoit. Il en eut LOUIS, qui ſuit.

ANTOINE D'AUBUSSON eut encore un fils naturel, nommé *Antoine*.

XIX. LOUIS D'AUBUSSON, Seigneur de la Villeneuve, épouſa, 1°. le 10 Mars 1486, *Catherine de Gaucourt*, ſeconde fille de *Charles*, I du nom, Seigneur de *Gaucourt*, Vicomte d'Acy, Lieutenant-Général de Paris & de l'Iſle-de-France, & d'*Agnès de Vaux*; 2°. *Anne de Villequier*, veuve de *Joachim Brachet*, Seigneur de Montagu.

Du premier lit il eut :

1. PIERRE, qui ſuit.

2. ANTOINE, Chanoine du Moutier-Roſeilles, Doyen de la Chapelle de Taillefer, Prieur en 1530 de Roſeilles, qui étoit autrefois une Abbaye, mort en 1533.

3. Et MARGUERITE, mariée, en 1500, à *Jean Chevrier*, Seigneur de Paudy, Pannetier de JEANNE DE FRANCE, Ducheſſe de Berri, & Gentilhomme de la Fauconnerie du Roi.

XX. PIERRE D'AUBUSSON, Seigneur de la Villeneuve, mourut en 1550, & laiſſa d'*Anne de la Goſce*, ſœur de *Geoffroi de la Gorce*, Seigneur de Gourdon, ſon épouſe, qui ſe remaria, en 1552, à *Antoine du Pouget*, Seigneur de Nadaillac,

1. ROSE, mariée, le 9 Mai 1568, à *François-Jacques du Pouget*, Seigneur de Nadaillac, fils du premier lit de ſon beau-pere.

2 & 3. JEANNE & GILBERTE, mineures en 1562.

4. Et FRANÇOISE, qui vivoit en 1598, femme de *Jean-Martin*, Seigneur de la Goutte-Bernard.

Branche des Seigneurs DU MONTEIL-AU-VICOMTE, *iſſus des Seigneurs* DE LA BORNE.

XVII. RENAUD D'AUBUSSON, ſecond fils de JEAN, I du nom, & de *Guyonne de Montéruc*, eut en partage les Seigneuries de Monteil-au-Vicomte, de Pelletanges & de Pontarion, & mourut avant l'an 1433. Il avoit épouſé, le 4 Septembre 1412, *Marguerite de Comborn*, fille de *Guichard*, Vicomte de Comborn & de Traignac, & de *Louiſe d'Anduſe*, dont il eut :

1. ANTOINE, qui ſuit.

2. HUGUES, Evêque de Tulles, mort en Septembre 1454.

3. LOUIS, Evêque de Tulles après ſon frere, mort au mois de Septembre 1471.

4. GUICHARD, Conſeiller au Parlement de Paris, ſucceſſivement Evêque de Couſerans, de Cahors & de Carcaſſonne, mort en 1489.

5. PIERRE, Grand-Maître de l'Ordre de Rhodes, & Cardinal, qui fut un des plus grands hommes de ſon ſiecle. Il fit ſes premiers exploits d'armes en Hongrie contre les Turcs, où il ſe ſignala dans l'Armée de l'Empereur SIGISMOND; ſe trouva à la priſe de Montereau-Faut-Yonne, & y marqua tant de courage, que le Roi CHARLES VII le prit en affection. *Voyez* ſon Eloge dans *Moréri*.

6. SOUVERAINE, mariée, l'an 1446, à *Gui de Blanchefort*, Seigneur de Boiſlamy, &c. Sénéchal de Lyon.

7. Et MARGUERITE, ſeconde femme de *Mathelin Brachet*, Seigneur de Montagu, Bailli de Troyes, & Sénéchal du Limoſin.

XVIII. ANTOINE D'AUBUSSON, I du nom, Seigneur de Monteil-au-Vicomte, &c. Bailli d'Anjou, de Touraine & du Pays de Caux, ſervit le Roi contre les Anglois & les Bourguignons; alla, en 1480, au ſecours du Grand-Maître de Rhodes, ſon frere, qui le fit Général de ſes troupes, où il donna des marques de ſa valeur, & mourut, à ſon retour, à ſa maiſon de Monteil. Il épouſa, 1°. *Marguerite de Villequier*, fille de *Robert*, Seigneur de Villequier, & de *Marie de Gamaches*; 2°. *Louiſe de Peyre*, fille d'*Aſtorge*, Seigneur de Peyre, & de *Louiſe de Saignes*.

Du premier lit vinrent:

1. MARIE, Dame de Monteil, mariée à *Gui d'Arpajon*, Seigneur de Calmont, Vicomte de Lautrec.

2. LOUISE, alliée, l'an 1473, à *Jacques de Rochechouart*, Seigneur du Bourdet & de Charroux.

3. CATHERINE, femme d'*Antoine*, Seigneur de *Saint-Georges*.

4. FRANÇOISE, mariée à *Guillaume d'Eſtaing*, Seigneur de Savréſac.

5. LOUISE, Prieure de Nouils.

Et du ſecond lit,

6. ANTOINE, Seigneur de Monteil, mort ſans alliance après l'an 1500.

7. Et JEANNE, mariée à *Foucaud*, Seigneur de *Pierrebuffiere*.

Branche des Seigneurs, Comtes & Ducs DE LA FEUILLADE.

XVII. GUILLAUME D'AUBUSSON, troiſieme fils de JEAN, I du nom, Seigneur de la Borne, &c. & de *Guyonne de Montéruc*, eut en partage la Seigneurie de la Feuillade, & épouſa, en l'an 1420, *Marguerite Hélie*, fille de *Gulſier*, Seigneur de Villac en Périgord; & de *Jeanne de Roffignac*, dont il eut:

1. LOUIS, qui ſuit.

2. JACQUES, Abbé de Château-Landon, mort en 1519.

3. GILLES, Religieux, & Receveur d'hôtes en l'Abbaye d'Aurillac l'an 1473.

4. GUICHARD, vivant en 1473.

5. JEAN, Religieux en l'Abbaye d'Ahun.

6. Et Louise, mariée, le 25 Janvier 1463, à *Guillaume de la Roche-Aimon*, Seigneur de Saint-Maixent.

XVIII. Louis d'Aubusson, Seigneur de la Feuillade, né en 1440, fut Gouverneur de Guise en 1483 pour *Jean d'Armagnac*, Duc de Nemours, Comte de Guise. Il épousa, en 1483, *Catherine de Rochechouart*, fille de *Geoffroi*, Seigneur du Bourdet, & d'*Isabeau Brachet*, dont il eut :

1. Jean, qui suit.

2. Autre Jean, surnommé *de Menou*, Abbé de la Colombe en 1528.

3. Jeanne, mariée, le 6 Novembre 1498, à *Hugues de Malleret*, Seigneur de la Roche-Guillebaut.

4. Et Anne, alliée, le 20 Janvier 1501, à *Jean d'Ussel*, Seigneur de la Garde.

XIX. Jean d'Aubusson, I du nom, Seigneur de la Feuillade, acquit la Terre de Pellefanges l'an 1521, & mourut l'an 1551. Il épousa, en l'an 1506, *Jeanne*, Dame de *Vouhet* en Poitou, fille unique de *Jean*, Seigneur de Vouhet, & de *Jeanne de Ville*, dont il eut :

1. Gui, mort sans postérité de *Renée de Graçsi*, fille de *Jacques*, Seigneur de Champeroux, & de *Madelene Baraton*.

2. Jean, qui suit.

3. Jeanne, mariée, le 20 Mai 1544, à *François*, Seigneur de *Diene*.

4. Anne, alliée, le 12 Juillet 1545, à *Pierre Estourneau*, Seigneur de Tersannes.

5. Et Madelene, mariée à *Claude de la Tremoille*, Seigneur de Font-Morant.

XX. Jean d'Aubusson, II du nom, Seigneur de la Feuillade, mourut avant son pere. Il avoit épousé, le 11 Août 1538, *Jacqueline de Diene*, fille de *Jean*, Seigneur de Diene, & d'*Hélene de Chabanes*, morte depuis le 30 Mars 1567, dont il eut :

1. François, qui suit.

2. Jeanne, alliée à *René*, Seigneur de Beaufort & de Chaume.

3. Gabrielle, mariée, l'an 1555, à *Jean de Saint-Julien*, Seigneur de Saint-Marc.

4. Et Anne, qui épousa, le 31 Mars 1561, *Honoré de l'Age*, Seigneur de Puylaurens.

XXI. François d'Aubusson, Seigneur de la Feuillade, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, Chambellan du Duc d'Anjou, mourut le 21 Mai 1611. Il avoit épousé, le 30 Juillet 1654, *Louise Pot*, fille de *Jean*, Seigneur de Rhodes, Maître des Cérémonies de France, & de *Georgette de Balsac*, vivante encore en l'an 1613. Il eut de ce mariage :

1. Georges, qui suit.

2. Guillaume, qui a fait la branche des Seigneurs de *Chassingrimont*, rapportée ci-après.

3. Hardouin, Chevalier de Malte, Commandeur de Sainte-Anne en la Marche.

4. François, Prevôt de Saint-Benoît de Sault, puis Religieux Récollet.

5. Robert, Abbé du Palais, & Prevôt de Saint-Benoît après son frere.

6. Anne, mariée, 1°. à *François Faucon*, Seigneur de Saint-Pardoux; 2°. le 12 Novembre 1580, à *Rigault de Scorailles*, Seigneur de Roussille, vivant en 1631.

7. Madelene, mariée à *Gabriel*, Seigneur de *Soudeilles*.

8. Honorée, mariée, 1°. le dernier Février 1588, à *François de Lezai*, Seigneur de Beauregard; 2°. le 9 Novembre 1593, à *Louis d'Oiron*, Seigneur d'Agin.

9. Jacqueline, qui épousa, le 29 Juin 1590, *Bonaventure de Razes*, Seigneur de Monimes.

10. Et Jeanne, mariée, 1°. le 17 Octobre 1605, à *Guy Brachet*, Seigneur de Pérusse; 2°. par contrat du 6 Juin 1614, à *Gabriel de Pierrebuffiere-Châteauneuf*, , Seigneur de Villeneuve.

Suzanne d'Aubusson, qui, de Religieuse de l'Abbaye de Bonne-Saigne, Ordre de Saint-Benoît, au Diocèse de Limoges, devint Abbesse de Bugue, même Ordre, au Diocèse de Périgueux, qu'elle rétablit en 1603, & Françoise d'Aubusson de-la-Feuillade, sa Coadjutrice, qui fut Abbesse en 1608, étoient peut-être, dit le P. *Anselme*, filles de François d'Aubusson, Seigneur de la Feuillade, d'autant plus qu'*Honorée d'Oiron*, Abbesse du même Monastere, après Françoise d'Aubusson, est qualifiée sa parente dans le *Gallia Christiana*, *Tome II*, *pag. 1501.*

XXII. Georges d'Aubusson, Comte de la Feuillade &c. Sénéchal de la haute & basse Marche, Lieutenant des Chevaux-Légers de la Garde de la Reine Marie de Médicis, mourut en l'an 1628. Il épousa, 1°. le 21 Mai 1595, *Jacqueline de Lignieres*, fille d'*Antoine*, Seigneur de *Lignieres*, en Combrailles, & de *Françoise de Courtenai*, Dame de la Grange-Bléneau; 2°. le 7 Novembre 1615, *Olympe Grain-de-Saint-Marsault*, Vicomtesse de Rochemaux, veuve de *Jean*, Comte *d'Escars*, & fille de *Jean*, Seigneur de Parcouf, & de *Françoise de Saint-Maure.*

Du premier mariage vinrent:

1. François, II du nom, qui suit.

2. Louis, Abbé de la Sousteraine.

3. Louise, mariée à *Louis Chauvéron*, Seigneur de la Mothe-sur-Indre en Touraine, Sénéchal de la Marche.

4. Jacqueline, alliée, le 27 Octobre 1612, à *Louis Ajasson*, Seigneur de Vot & de Villebussiere.

5. Et Marie, Religieuse Carmelite à Ypres en Flandres.

Du second Mariage sortirent:

6. Jean-Marie Grain de-Saint-Marsault-d'Aubusson, substitué aux biens de Saint-Marsault, à condition d'en porter les nom & les armes, mort jeune.

7. Jacqueline, mariée, 1°. le 28 Septembre 1644, à *Philibert de*

la Roche-Aimon, Marquis de Saint-Maixent; 2°. le 20 Août 1650, à *François de Beaupoil-de-Saint-Aulaire*, Marquis de Lanmarie; morte en Janvier 1704, âgée de quatre-vingt-trois ans.

8. Et MARIE.

On croit que JEAN DE LA FEUILLADE, Gendarme du Roi & Ayde-de-Camp sous le Comte de *Harcourt*, pouvoit être bâtard de GEORGES, Comte de la Feuillade.

XXIII. FRANÇOIS D'AUBUSSON, II du nom, Comte de la Feuillade, &c. fut élevé Enfant-d'honneur du Roi LOUIS XIII, fut premier Chambellan de *Monsieur*, Duc d'Orléans; Maréchal-de-Camp des Armées du Roi. Il mourut jeune au combat de Castelnaudari, le 1 Octobre 1632, suivant le parti du Duc d'Orléans. Il avoit épousé, le 24 Septembre 1611, *Isabeau Brachet*, fille unique de *Guy*, Seigneur de Péruse & de Montagu, & de *Diane de Maillé-de-la-Tour-Landri*, dont il eut:

1. LÉON, Comte de la Feuillade, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & Lieutenant au Gouvernement d'Auvergne, tué à la bataille de Lens en 1647, sans alliance.

2. GEORGES, Evêque de Metz, Commandeur de l'Ordre du Saint-Esprit, qui fut Ambassadeur pour le Roi à Venise & en Espagne. *Voyez* son Éloge dans *Moréri*.

3. GABRIEL, Marquis de Montagu, premier Chambellan de *Monsieur*, Duc d'Orléans, mort à l'attaque du Fort de Wal, pendant le siége de Saint-Omer, l'an 1638, sans avoir été marié.

4. PAUL, Chevalier de Malte, tué au siége de Mardick en 1646.

5. FRANÇOIS, qui suit.

6. ELIZABETH, Abbesse de la Regle à Limoges, morte le 12 Mars 1704.

7, 8, 9 & 10. MARIE, THÉRESE, ISABELLE & ANNE, Religieuses.

XXIV. FRANÇOIS D'AUBUSSON, Duc de la Feuillade, Pair & Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur du Dauphiné. C'est lui qui a fait ériger la Statue de LOUIS *le Grand* dans la Place des Victoires. Il mourut la nuit du 18 au 19 Septembre 1691. Il avoit épousé, le 9 Avril 1667, *Charlotte Gouffier*, fille de *Henri*, Marquis de Boisy & d'*Anne Hennequin*; elle lui apporta le Duché de Roannés, par la démission volontaire que lui en fit *Artus Gouffier*, Duc de Roannés, son frere, & mourut le 14 Février 1683. De ce mariage sont issus:

1. LOUIS-JOSEPH-GEORGES, Comte de la Feuillade, mort le 27 Août 1680.

2. LOUIS, qui suit.

3. FRANÇOIS, mort jeune.

4. Et MARIE-THÉRESE, née le 24 Août 1671, morte le 28 Février 1692.

XXV. LOUIS, Vicomte d'AUBUSSON, Duc de la Feuillade & de Roannés, Pair & Maréchal de France, Gouverneur de la Province de Dauphiné, né le 30 Mai 1673, nommé, en 1716, Ambassadeur à la Cour de Rome, mourut sans postérité le 29 Janvier 1725; il avoit épousé, 1°. le 8 Mai 1692, *Charlotte-Thérese Phelippeaux*, fille de *Balthazard Phe-*

lippeaux, Marquis de Châteauneuf, Secrétaire d'Etat, &c. & de *Marguerite de Fourcy*, morte ſans poſtérité le 5 Septembre 1697, à l'âge de vingt-deux ans; 2°. le 24 Novembre 1701, *Marie-Théreſe Chamillart*, fille de *Michel Chamillart*, ci-devant Miniſtre & Secrétaire d'Etat, Contrôleur Général des Finances, &c, & d'*Elizabeth Théreſe le Rebours*, morte ſans enfans le 3 Septembre 1716, âgée de trente-trois ans.

Branche des Seigneurs DE CHASSINGRIMONT *en Berri, ſortis des Seigneurs* DE LA FEUILLADE.

XXII. GUILLAUME D'AUBUSSON, ~~troiſieme~~ fils de FRANÇOIS, I du nom, Seigneur de la Feuillade, & de *Louiſe Pot*, fut Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur de Chaſſingrimont & de Chazelus, par ſa femme, eut par partage fait le 19 Novembre 1613, avec ſon frere GEORGES D'AUBUSSON, Comte de la Feuillade, la Seigneurie de Souliers dans la Baſſe Marche. Il épouſa, 1° *Louiſe de la Tremoille*, Dame de Chaſſingrimont & de Monimes, fille de *François*, Seigneur de Font-Morand, & de *Marguerite Pot*; 2°. *Jeanne de Bridieu*, veuve de *Léon de Brachet*, Seigneur de Montagnac, & fille de *Gaſpard de Bridieu*, & de *Charlotte de la Faye*, dont il n'eut point d'enfans. Ceux qu'il eut de ſa premiere femme furent :

1. FRANÇOIS, Seigneur de Chaſſingrimont, tué au ſiége de Valence en 1635, ſans laiſſer de poſtérité de *Marguerite Pot*, fille de *François*, Seigneur de Rhodes, & de *Marguerite d'Aubrai*, qu'il avoit épouſée le 15 Novembre 1625.

2. BONAVENTURE, Prieur de la Villedieu, tué en duel.

3. CHARLES, qui ſuit.

4 & 5. GUILLAUME & ROBERT, Chevaliers de Malte.

6. FRANÇOIS, mort en Allemagne.

7. ANNE, Religieuſe aux Annonciades de Bourges.

8. Et JACQUELINE, Religieuſe à Sainte-Claire de Bourges.

XXIII. CHARLES D'AUBUSSON, Seigneur de Chaſſingrimont, après FRANÇOIS, ſon frere, quitta la Croix de Malte pour ſe marier, & mourut le 16 Juillet 1664. Il avoit épouſé, le 11 Juin 1641, *Anne de Déolx*, fille de *Pierre*, Seigneur de Chambon, & d'*Iſabelle de Bonneval*, dont il eut :

1. ROBERT-FIDÉLE, Seigneur de Chaſſingrimont, tué en Portugal en Juin 1667.

2. LOUIS, Seigneur de Chaſſingrimont après ſon frere, tué au paſſage du Rhin en 1672.

3. JEAN-CHARLES, Chevalier de Malte, tué en duel en 1675.

4. GASTON-GEORGES, mort Eccléſiaſtique en Décembre 1669.

5. THÉRESE-GABRIELLE, mariée à *François de Souillac-de-Reilhac*, Marquis de Montmege, morte le 15 Février 1704.

6. Et CATHERINE-HYACINTHE, mariée, 1°. à *Henri-Guillaume de Razes*, Seigneur de Monimes; 2°. à *François de Verthamon*, Seigneur de Ville & de la Ville-au-Clerc, Conſeiller au Parlement de Paris, morte le 18 Janvier 1713.

Branche des Seigneurs DE *VILLAC, Marquis de Miremont.*

XVII. GUI D'AUBUSSON, quatriéme fils de JEAN, Seigneur de la Borne, I du nom, & de *Guyonne de Montéruc*, fut Seigneur de Villac en Périgord, qu'il eut en échange du Seigneur de la Feuillade, ſon frere, & vivoit en 1470. Il avoit épouſé, en 1420, *Arſene-Louiſe Hélie*, fille puînée de *Gulfier*, Seigneur de Villac, & de *Jeanne de Roffignac*, vivante en 1481, dont il eut :

1. GULFIER.
2. BERARD, Prieur d'Outroire, qui fit ſon teſtament en 1508.
3. Et GILLES, qui ſuit.

XVIII. GILLES D'AUBUSSON, Seigneur de Villac, fit ſon teſtament le 10 Août 1515; il épouſa, 1°. du vivant de ſon pere, le 5 Mars 1466, *Jeanne Reynel*, dont il n'eut point d'enfans; 2°. *Françoiſe de Beaupoil-de-la-Force*, Dame de Caſtel-Nouvel, vivante en 1522, dont il eut :

1. JEAN, qui ſuit.
2. FRANÇOIS, qui a fait la Branche de *Beauregard*, mentionnée ci-après.
3. Et MARGUERITE, mariée, en 1495, à *Jean Ricard*, Seigneur de Gourdon, de Genouillac, & de Vaillac.

XIX. JEAN D'AUBUSSON, Seigneur de Villac, Caſtel-Nouvel, &c. acquit en 1497, la Terre de Saint-Léger, & teſta le 5 Mars 1545. Il épouſa, 1°. en 1494, *Iſabelle Ebrard*, fille de *Raymond*, Seigneur de Saint-Sulpice, & d'*Anne d'Eſtaing*; 2°. le 16 Février 1522, *Marquiſe*, Dame *de Peliſſes*.

Du premier lit vinrent :

1. FRANÇOISE, mariée avant l'an 1545, à *Annet Joubert*, Seigneur de Congnac.
2. SOUVERAINE, alliée à *François*, Seigneur *de la Faye*
3. Autre FRANÇOISE, Prieure de Bleſſac.
4. CLAUDE, Prieure de Gardegoudan.
5. GABRIELLE, mariée à *Jean de la Fillolie*, Seigneur de Burée en Périgord.

Du ſecond lit ſortirent :

6. ANNET, qui ſuit.
7. CATHERINE, mariée à *N....*, Seigneur d'*Alcenault*.
8. Et une troiſieme FRANÇOISE, vivante, fille en l'an 1545.

XX. ANNET D'AUBUSSON, Seigneur de Villac, Perignac, &c. teſta le 14 Février 1580. Il épouſa, 1°. l'an 1545, *Catherine Brun*, fille de *Jean*, Seigneur de la Valade; 2°. *Léone de Montardi*, vivante veuve en 1583, & 1602.

Du premier lit ſortit

1. JEAN, qui ſuit.

Du ſecond lit vint

2. Et autre JEAN, qui continua la poſtérité rapportée après celle de ſon frere aîné.

XXI. JEAN

XXI. Jean d'Aubusson, Seigneur de Villac en partie, épousa, le 1 Mars, 1575, *Marguerite de la Tour*, fille de *Gilles*, Seigneur de Limeuil, & de *Marguerite de la Cropte*, dont il eut pour fille unique,

Jeanne, Dame de Villac, mariée, le 11 Décembre 1592, à *Michel de Beynac*, Seigneur de la Valade en Périgord.

XXI. Jean d'Aubusson, fils d'Annet d'Aubusson, Seigneur de Villac, & de *Léone de Montardi*, sa seconde femme, fut Seigneur de Villac en partie, de Pérignac, Saint-Léger, &c. & fit son testament le 23 Août 1637. Il épousa, le 5 Août 1602, *Anne de Losse*, fille de *Jean*, Seigneur de *Losse*, Gouverneur de la Ville & Citadelle de Verdun, & d'*Isabeau-Jeanne de Roquefeuil*, dont il eut:

1. Jacques, qui suit.

2. Jean-Georges, auteur de la branche des Seigneurs de *Savignac*, rapportée ci-après.

3. Jean, Seigneur de Montamard & de Beauregard, âgé de cinquante-cinq ans, lorsqu'il produisit ses preuves de noblesse pour lui & ses trois fils, le 21 Avril 1667, devant M. de *Montozon*, Subdélégué de M. *Pellot*, Intendant en Guyenne. Il avoit épousé, par contrat du 27 Juin 1643, *Jeanne de Loudat*, veuve de Charles d'Aubusson, Seigneur de Beauregard, dont il eut sept enfans, trois garçons & quatre filles; sçavoir, Jacques, Capitaine des Grenadiers aux Gardes, tué au combat de Steinkerque le 3 Août 1692, sans laisser d'enfans de *Marguerite Ducheſne*, son épouse, fille de *François*, Lieutenant-Général & Juge-Mage du Périgord; Jean-Georges, Chanoine de Périgueux, puis Archidiacre de Bergerac & Abbé de Châtres, Ordre de Saint-Augustin, mort à Périgueux peu de temps après l'année 1713. François, mort Mousquetaire du Roi; Marie-Jeanne, morte fille; Charlotte, mariée en 1683, à *François de Souillac-d'Asserac*, Seigneur de Verneuil en Périgord, dont des enfans; Catherine, femme, en 1685, de *François Ducheſne*, Vicomte de Montréal, Lieutenant-Général à Périgueux, & Juge-Mage du Périgord; Et Henriette, mariée à *N..... de Taillefer-de-Barrieres*, Seigneur de Mauriac en Périgord.

4. François, Prêtre, Prieur de Villac.

5. Charlotte, mariée à *N..... de la Faye*, Seigneur du Puy.

6. Jeanne, Religieuse à Bugnes, Ordre de Saint-Benoît, au Diocèse de Périgueux.

7 & 8. Et deux autres filles Religieuses à Bruce.

XXII. Jacques d'Aubusson, I du nom, Seigneur de Villac, Miremont & Fumel, partagea avec ses freres, le 24 Avril 1643, & avoit soixante ans, lorsqu'il produisit ses titres de noblesse pour lui & ses trois fils, le 21 Avril 1667, devant M. de *Montozon*, Subdélégué de M. *Pellot*, Intendant en Guyenne. Il avoit épousé, par contrat du 2 Février 1631, *Diane de la Royere*, fille de *Philippe*, Seigneur de Lons, & de *Marguerite de Badefol*, dont

1. Jean, qui suit.

2. Philibert, Baron de Fumel, successivement Capitaine dans le Ré-

giment du Roi, Lieutenant dans le Régiment des Gardes en 1671, Lieutenant de la Compagnie Colonelle ſous le Duc de la Feuillade, ſon parent, puis Capitaine au même Régiment en 1674. Ses incommodités, cauſées par ſes bleſſures, l'obligerent de quitter le ſervice.

3. François, Abbé de Châtres en Périgord, mort le 15 Août 1669.

4. Et Jeanne, mariée, 1°. à *N..... de Calvimont*, Seigneur de Chatans; 2°. à *François de Salagnac*, Seigneur de Poncie, fils de *Barthelemi de Salagnac*, & de *Marguerite Hamelin de Rochemorin.*

XXIII. Jean d'Aubusson, Seigneur de Miremont près de Périgueux, fut appellé, le 28 Juin, 1687, avec ſon fils & tous les autres, iſſus, comme lui, de Gui d'Aubusson, Seigneur de Villac, qui vivoit en l'an 1420, par le Maréchal Duc de la Feuillade, ſon parent, à la ſubſtitution de ſes biens ſitués au pays de la Marche, au cas que la poſtérité maſculine vînt à finir par le défaut de mâles. Il avoit épouſé, par contrat du 25 Janvier 1654, Louise d'Aubusson, ſa couſine, au cinquéme degré, fille d'Hector d'Aubusson, Seigneur de Caſtelnouvel, & de *Madelene de Raimond*, dont :

1. Jacques, qui ſuit.

2. Jeanne, femme de *N..... de Beaumont*, Seigneur du Repaire en Sarladois, Enſeigne des Chevaux-Légers de *Monſieur*, frere unique de Louis XIV. Il mourut ſans enfans en Juillet 1692.

3. Et Béatrix, femme de *Jean Mallet*, Seigneur de la Jaurie en Périgord, morte ſans enfans.

XXIV. Jacques d'Aubusson, II du nom, Baron de Miremont, Capitaine d'Infanterie, devenu chef des nom & armes de ſa Maiſon par la mort du dernier Maréchal Duc de la Feuillade, mort le 29 Janvier 1725, dont il étoit parent, au huitieme degré, Comte de la Feuillade, Vicomte d'Aubuſſon, Baron de la Borne & de Peruſſe, Seigneur de Felletins, d'Ahun, Chenerailles, Jarnage & Drouilles, épouſa, par contrat du 19 Janvier 1697, *Françoiſe de Chapt*, fille d'*André-Jacques de Chapt-de-Raſtignac*, Seigneur de Firbeix, de Goubiac & de la Gloudie en Périgord, & d'*Anne du Bari :* elle eſt morte au Château de Miremont en Périgord, âgée de quatre-vingt-quatre ans, le 31 Juillet 1750, & il en a eu :

1, 2 & 3. Geoffroi, Louis-Jean & Nicolas, morts jeunes.

4. Hubert-François, Comte de la Feuillade, qui ſuit.

5. Catherine, mariée, le 1 Février 1720, à *Jean de Serval-de-la-Vergne*, Seigneur de Berzé en Sarladois.

6. Anne, alliée, le 4 Février 1720, à *Pierre de la Tour*, Seigneur du Roc en Sarladois.

7. Louise, morte jeune.

8. Une autre Anne, mariée en 1724, à *N..... Deſchamps*, Seigneur de Preſſat.

9. Et Elizabeth, Religieuſe Bénédictine dans l'Abbaye de Bugnes.

XXV. Hubert-François d'Aubusson, né le 22 Août 1707, Page

du Roi dans sa grande Ecurie le 8 Mai 1723, institué légataire universel par Louis d'Aubusson, Duc de Rouannès, Pair & Maréchal de France, & ainsi Seigneur des Terres qui composent ce Duché, & de celles qui n'étoient pas substituées à son pere, titré *Comte de la Feuillade*, Mestre-de-Camp au Régiment de Piémont, Cavalerie, en Avril 1725, est mort, le 10 Juin 1735, à Cavallara près Guastalla en Italie, âgé de vingt-huit ans. Il avoit épousé, par contrat du 23, & célébration du 28 Avril 1727, *Catherine-Scholastique Bazin-de-Bezons*, dont:

1. Jean-François-Marie, né le 30 Janvier 1728, mort le même mois.

2. Hubert-Louis-Gabriel, né le 3 Août 1729, dit *le Vicomte de la Feuillade*, , mort de la petite verole à Paris dans le mois de Janvier 1742.

3. Louis-Charles-Armand, né posthume à Carcassonne le 27 Août 1735, Mousquetaire du Roi de la premiere Compagnie, dit *le Comte de la Feuillade*. Il eut l'honneur, en qualité d'aîné de la Maison d'Aubusson, d'offrir, le 13 Septembre 1750, à Sa Majesté dans son Cabinet, une médaille d'or, représentant d'un côté le groupe de la Place des Victoires, que le Maréchal Duc de la Feuillade fit élever en 1686, en l'honneur du feu Roi Louis XIV; on lit au tour: *Patri Exercituum et Ductori semper felici.* Et dans l'exergue: *Franc. vic. com. d'*Aubusson *posuit in aread publicâ Lutetiarum, anno 1686*; au revers est la tête de Louis XIV. Cette médaille est un hommage que les aînés de la Maison d'Aubusson, rendent au Roi, & qui se renouvelle tous les cinq ans. Ce jeune Seigneur, le dernier de sa branche, mourut à Paris le 27 Janvier 1752, des suites de la petite verole, âgé de dix-sept ans, sans avoir pris d'alliance.

4. Catherine-Françoise-Scholastique, née à Miremont en Périgord, le 2 Août 1733, tenue sur les fonts de Baptême, par *Ar-Armand Bazin-de-Bezons*, Evêque de Carcassonne, & par *Louise-Madelene le Blanc*, veuve *d'Esprit-Juvenal de Harville-des-Ursins*, Marquis de Traisnel. Elle fut mariée le 13 Juin 1752, par l'Evêque de Carcassonne, son oncle, à *Henri de Harcourt*, Comte de Lillebonne, Mestre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie de son nom, & Brigadier des Armées du Roi, né en 1726, fils aîné d'*Anne-Pierre* Duc de *Harcourt*, Pair de France, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & *de Férie-Thérese-Eulalie Beaupoil-de-Saint-Aulaire.*

Branche des Seigneurs DE SAVIGNAC, *sortis des Seigneurs* DE VILLAC.

XXII. Jean-Georges d'Aubusson, second fils de Jean, Seigneur de Villac, & d'*Anne de Losse*, Seigneur de Savignac, Capitaine de Cavalerie, fut maintenu dans sa noblesse par Jugement de M. *Pellot*, Intendant en Guyenne, du 15 Mars 1668. Il étoit âgé alors d'environ cinquante-deux ans, & avoit épousé, le 22 Novembre 1635, *Catherine de Saint-Chamans*, fille d'*Edme de Saint-Chamans*, Seigneur du Peschier, & de *Marie de Badefol*, dont:

1. Jean-Jacques, qui ſuit.

2. Jacques, Conſeiller & Aumônier du Roi, nommé, en 1684, Abbé de Menat, Ordre de Saint-Benoît, au Diocèſe de Clermont, mort avant le 1 Novembre 1709.

3. Et François, mort ſans alliance.

XXIII. Jean-Jacques d'Aubusson, Seigneur de Savignac, Ayde-Major dans le Régiment Royal, par Commiſſion du 2 Juillet 1664, puis Capitaine dans le Régiment du Roi, Infanterie, le 16 Octobre 1665, épouſa, en 1670, *Marie de Montboiſſier*, fille de *Jacques de Montboiſſier*, Marquis de Canillac, & de *Catherine Metel*, dont:

1. Georges, qui ſuit.

2. Charles, deſtiné à l'Egliſe.

3. Marie-Anne, mariée, en 1686, à *Philibert de Saint-Julien-le-Château*, Seigneur de Beauregard, iſſu des anciens Seigneurs de Chambon, Capitale du Pays de Combrailles. En 1121 les Seigneurs de *Saint-Julien* fonderent l'Abbaye de Bonlieu, Ordre de Cîteaux, dans le Diocèſe de Limoge. Elle eſt morte au Château de la Rochette, dans la haute-Marche, le 15 Septembre 1740, dans un âge fort avancé.

4. N... Prieure de Coyrons, en Limouſin.

5. Marie-Claire, mariée à *N... Grain de Saint-Marſault*, Seigneur de Gademoulins.

6. Et Louise, femme de *N... Boredon*, Baron du Puy-Saint-Guymier, en Auvergne.

XXIV. Georges d'Aubusson, Seigneur de Peraud, épouſa *N.... de Montboiſſier*, Marquis de Canillac, & de *N.*... laquelle fit caſſer ſon mariage, à cauſe d'impuiſſance; ſe méſallia enſuite, & eut des enfans.

Branche des Seigneurs de *Beauregard*, *ſortis des Seigneurs* de *Villac*.

XIX. François d'Aubusson, I du nom, ſecond fils de Gilles, Seigneur de Villac, & de *Françoiſe de Beaupoil*, ſa ſeconde femme, eut en partage la Seigneurie de Beauregard & de la Rue, toutes deux en Périgord, & de Caſtel-Nouvel, en Limouſin, dont il fit hommage au Roi de Navarre, le 28 Septembre 1541. Il teſta le 30 Décembre 1535, & eut de *Jeanne d'Abzac*, fille de *Hugues d'Abzac*, des Seigneurs de la Douze, & de *Marguerite d'Aix*, qu'il avoit épouſée le 15 Juillet 1515:

1. Jean, qui ſuit.

2. Gabriel, vivant en 1566.

3. Et Isabeau, mariée, le 27 Janvier 1532, à *Charles de Gaing*, Seigneur de Linars, Sénéchal du Périgord.

XX. Jean d'Aubusson, Seigneur de Bauregard, de la Rue, de Caſtel-Nouvel, &c. teſta, le 29 Juillet 1564. Il avoit épouſé *Antoinette de Lomaignes-Terrides*, fille de *Georges de Lomaignes*, Seigneur de Terrides, Vicomte de Gimois, & de *Claude* de *Cardaillac*; elle teſta le 4 Février 1558. De ce mariage vinrent:

1. Foucault, qui ſuit.

2. Jean, Chevalier de Malte, qui teſta le 12 Mai 1572.

3. Marguerite, mariée, 1°. par contrat du 15 Décembre 1562, à *Francois de Sainte-Fortunade*, Seigneur de Chadrac; 2°. à *Francois*, Baron *de Lentillac*, en Quercy.

4. Blanche, alliée, par contrat du 20 Mars 1571, à *Francois de Royere*, Seigneur de Lons, ou du Long.

5. Et Isabeau, vivante en 1590.

XXI. Foucault d'Aubusson, Seigneur de Beauregard & de la Rue, de Caſtel-nouvel, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de cinquante Hommes-d'Armes de ſes Ordonnances. Il fit hommage au Roi de Navarre, le 2 Janvier 1580, de la Terre de Montaut, en Périgord, qu'il avoit achetée d'*Hélene de Clermont*, Dame de Nucidan; il le fit encore au même Prince, pour la Seigneurie de Caſtel-Nouvel, le 2 Juin 1583; & teſta le 10 Juin 1600. Il épouſa, 1°. le 28 Mai 1561, *Françoiſe de Pompadour*, fille de *Geoffroi*, Seigneur de Pompadour, & de *Suzanne d'Eſcars-de-la-Vauguyon*; 2°. le 14 Janvier 1588, *Anne d'Abzac*, veuve de *Jean de Calvimont*, & fille de *Gabriel d'Abzac*, Seigneur de la Douze, Chevalier des Ordres du Roi, & d'*Antoinette Bernard*, Dame de la Vieville & de Peiramont; elle teſta le 19 Novembre 1632.

Les enfans du premier lit ſont :

1. Antoine, mort ſans alliance.

2. François, qui ſuit.

3 Hugues, vivant en 1600.

4. & 5. Jean & Georges, morts jeunes.

6. Isabeau, femme, en 1588, de *N....* Seigneur *de Labatut*.

7. Susanne, qui, le 18 Janvier 1600, fit donation de tous ſes biens à ſon frere François d'Aubusson, Seigneur de Beauregard, révoquant celle qu'elle avoit faite au fils aîné du ſecond mariage de ſon pere.

8. Anne, mariée, par contrat, du 24 Août 1593, à *Mercure de Corn*, Seigneur de Caiſſac ou Queiſſac, &c.

Du ſecond lit :

9. Autre François, mort ſans alliance, après 1618.

10. Et un troiſieme François, dit *le jeune*, vivant en 1618.

11. Et Hector, qui a fait la tige des Seigneurs de *Caſtel-Nouvel*, rapportée ci-après.

XXII. François d'Aubusson, II du nom, Seigneur de Beauregard, de la Rue & de Caſtel-Nouvel, épouſa, par contrat du 28 Septembre 1606, *Marie de Hautefort*, fille de *François*, Seigneur de Hautefort, & de *Louiſe d'Eſcars*. Elle étoit tutrice de ſes enfans, en 1618; qui ſont :

1. Charles, Seigneur de Beauregard, mort ſans enfans de *Jeanne de Loudat*, laquelle ſe remaria à Jean d'Aubusson, Seigneur de Montamard, le 29 Juin 1644.

2. François, mort ſans alliance, après l'an 1618.

3. Et FRANÇOISE, femme, en 1644, de *Godefroi de la Roche-Aymon*, Baron de la Farge, Marquis de Vit : elle en étoit veuve en 1661.

Branche des Seigneurs DE *CASTEL-NOUVEL, ſortis des Seigneurs* DE *VILLAC, la ſeule qui ſubſiſte aujourd'hui.*

XXII. HECTOR D'AUBUSSON, fils du ſecond lit de FOUCAULT, & d'*Anne d'Abzac-de-la-Douze*, fut Seigneur de Caſtel-Nouvel, puis de Beauregard, de Saint-Quentin, de Saint-Paul & de Montaut, Maréchal-de-Camp des Armées du Roi, par brevet du 19 Novembre 1651, teſta le 4 Janvier 1666. Il avoit épouſé, le 16 Avril 1633, *Madelene de Raimond*, fille de *Gabriel de Raimond*, Seigneur de Vignoles, de Saint-Paul, de Salegourde & de Chaſſac, & de *Marguerite de Macanan*. Elle vivoit veuve, le 18 Février 1667. De ce mariage ſont nés :

1. GODEFROI, qui ſuit.

2. LOUISE, mariée, par contrat le 27 Janvier 1654, à JEAN D'AUBUSSON, IV du nom, Marquis de Miremont, ſon couſin au cinquieme degré, fils de JACQUES, Seigneur de Villac, & de *Diane de la Royere*.

3. MARGUERITE-URSULINE, née à Brives, lors du teſtament de ſon pere.

4. BÉATRIX, mariée, par contrat du 18 Février 1667, à *Joſeph-Pierre de Griffors*, Seigneur de Lentillac.

5. Et CATHERINE, Religieuſe à Argental, en Limouſin.

XXIII. GODEFROI D'AUBUSSON, Seigneur de Caſtel-Nouvel, dit *le Marquis de Saint-Paul*, eut acte de la repréſentation de ſes titres devant M. *de Montozon*, Subdélégué de M. *Pellot*, Intendant en Guyenne, le 4 Février 1667, & étoit mort en 1693. Il avoit épouſé, le 26 Janvier 1661, *Anne de Chauveron*, fille d'*Annet de Chauveron*, Seigneur de Duſſac, &c. & de *Jeanne de Laſcoupte*, dont :

1. ANDRÉ-JOSEPH, qui ſuit.

2. ANNET, Chevalier de Malte, Page du Grand-Maître en 1693.

3. JACQUES, Souſ-diacre, Prevôt de Saint-Viance, en Limouſin, député de la Province de Bourges à l'Aſſemblée du Clergé, en 1710.

4. MADELENE, Carmelite au grand Couvent de Bordeaux.

5. JEANNE, Religieuſe à l'Abbaye de Notre-Dame de Bordeaux.

6. & 7. URSULE & JEANNE-AGNÈS, reçues à Saint-Cyr ; la premiere, en Novembre 1694 ; la ſeconde, en Décembre 1696.

XXIV. ANDRÉ-JOSEPH D'AUBUSSON, Seigneur de Caſtel-Nouvel, Marquis de Saint-Paul, dit *le Marquis d'Aubuſſon*, Page du Roi en ſa grande Ecurie, le premier Janvier 1693, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment *de la Feuillade*, dont il devint Meſtre-de-Camp en 1702, Brigadier des Armées du Roi, le 30 Janvier 1709, Maréchal-de-Camp le premier Février 1719, Lieutenant-Général des Armées, à la promotion du 1 Mars 1734, mort à ſon Château de Jaure, en Périgord, le premier Août 1741, âgé de ſoixante-dix ans. Il avoit épouſé, en Juin 1708, *Jeanne-Baptiſte-Elizabeth-Charlotte de Vernon*, héritiere

de *Melziars*, fille de *Jean-Baptiſte-Gaſton de Vernon*, Seigneur de *Melziars*, & d'*Elizabeth de Sainte-Maure-Jouzat*, dont :

1. Louis-Charles, dit *le Marquis d'Aubuſſon*, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment Royal-Piémont, en 1741.

2. Pierre-Arnaud, qui ſuit.

3. N.... d'Aubusson, mariée avec *Louis-Charles de Cruſſol*, Marquis de Montauſier.

XXV. Pierre-Arnaud d'Aubusson, dit le *Chevalier d'Aubuſſon*, Mouſquetaire du Roi dans ſa ſeconde Compagnie, en 1741, depuis Capitaine au Régiment de *Bezons*, Cavalerie, nommé tuteur de ſon frere aîné, a épouſé, par contrat du 14 Mai 1754, ſigné par Sa Majeſté & la famille Royale, le 10 Avril précédent, *Jeanne-Marie d'Hautefort*, fille de *Jean-Louis d'Hautefort*, Comte de Vaude, Marquis de Bruſſac & de Boutteville, Baron de Marqueſſac, & d'*Anne de la Baume-Forſac*; la célébration de ce mariage s'eſt faite par l'Abbé de *Bourdeilles*, en la Chapelle du Château de Vaude, en Périgord.

Les armes : *d'or, à la Croix ancrée de gueules.*

Sur les Seigneurs de Banſon, qui portent : *écartelé, au 1 & 4*, d'Aubuſſon, *au 2 & 3 de gueules, au bois de cerf d'or*, les *andouillers*, ou *Cornichons de même*, qui eſt de Banſon, on peut conſulter le Pere *Anſelme*, tom. V. pag. 362.

AUCOIH : Jean d'Aucoih, Seigneur de Fay-aux-Loges, dont il rendit aveu au Roi, à cauſe de ſon Château de Montargis, en 1481, étoit fils d'Hugues & de *Jeanne Lallier*, & petit-fils de Robert d'Aucoih, Ecuyer, Seigneur du Bruel, & de *Marie de Menou*, Dame de Fay-aux-Loges, dans la forêt d'Orléans, & fut le ſecond mari de *Marie d'Allonville*, veuve de *Pierre de Prunelé*, Maître-d'Hôtel ordinaire du Roi, fille de *Charles*, Chevalier, Seigneur d'Allonville & d'Oiſonville, Maître-d'Hôtel du Roi Louis XI, & de *Bertranne de Richebourg*. Leur poſtérité a fini en la perſonne de François d'Aucoih, Ecuyer, Seigneur de Cours & de Bricy, en 1608.

Les armes : *d'argent, à la faſce de gueules.*

AUDIBERT-DE-LUSSAN : Jean d'Audibert, Comte de Luſſan, Baron de Valroſe, Chevalier des Ordres du Roi, de la promotion du 31 Décembre 1688, & premier Gentilhomme de la Chambre du Prince de Condé, mourut au mois de Février 1712, laiſſant pour fille unique, de *Marie-Françoiſe Raimonde*, ſon épouſe, Dame de Brignon, de Senillac & de Rozieres, décédée le 8 Octobre 1716,

Marie-Gabrielle d'Audibert-de-Lussan, Ducheſſe de Melfort, morte au Château de Saint-Germain-en-Laye, le 15 Mai 1741, âgée d'environ ſoixante-ſix ans. Elle avoit été mariée en premieres noces, le 20 Juillet 1700, avec *Henri Fitz-James*, Duc d'Albermale, Pair de la Grande-Bretagne, Chevalier de l'Ordre de la Jarretiere, Lieutenant-Général des Armées navales de France, mort à l'âge de trente ans, le 27 Décembre 1702; lequel étoit fils naturel de Jacques II, Roi

† De cette Maison étoit Alexandre-Louis d'Audibert de Lussan-Massilian, Chev.r de l'ordre de S.t Jean de Jérusalem, Commandeur de Durbans, au Prieuré de S.t Gilles, mort à Paris en janvier 1774 dans sa 69.e année. Gaz. de Fr. N.o 7.

de la Grande-Bretagne; & en dernier lieu avec *Jean Drummond*, Duc de Melfort, auſſi Pair de la Grande-Bretagne. Elle avoit eu du Duc d'Albermale une fille, qui a été Religieuſe. *Mercure de France, du mois de Juin 1741.*, pag. 1258. *Voyez Lussan, Tome IX. de ce Dictionnaire.*

† Les armes : *d'or, au lion de gueules.*

—AUDIBERT-DE-RAMATUELLE, en Provence : famille maintenue dans ſa nobleſſe, par jugement de M. *le Bret*, Intendant en Provence, le 25 Mars 1705.

I. RAIMOND D'AUDIBERT eſt qualifié *Noble & Ecuyer*, dans le teſtament qu'il fit devant *Claude Gautier*, Notaire à Aix, le 20 Avril 1529.

II. CHARLES D'AUDIBERT, ſon fils, Ecuyer, ſe maria avec *Claire de Monier*, par contrat du 20 Juillet 1550, paſſé devant *Pierre Latillis*, Notaire à Aix.

III. NICOLAS D'AUDIBERT, iſſu de ce mariage, épouſa Demoiſelle de *Châteauneuf*, fille de *Jean*, Ecuyer, & de *Jeanne de Puget*, par contrat que reçut *Raimond Chavignot*, Notaire à Aix, le 27 Septembre 1585. Ils eurent de cette alliance :

1. JEAN-BAPTISTE, marié, le 10 Mars 1613, (*Jean de Citrane*, Notaire) à *Anne Perier*, dont il n'eut point d'enfans.

2. GASPARD, qui, de ſon mariage, contracté le 10 Octobre 1615, (*Louis Gauchon*, Notaire à Toulon,) avec *Marguerite de Saint-Thomas-d'Orves*, ne laiſſa qu'une fille, MARIE AUDIBERT.

3. Et FRANÇOIS, qui ſuit.

IV. FRANÇOIS D'AUDIBERT, Ecuyer, s'allia avec *Catherine de Badier*, fille de *Gilbert*, Conſeiller du Roi, & Tréſorier-Général de ſes finances, & de *Catherine de Fabre*, par contrat du 2 Septembre 1618 (*Gazel*, Notaire à Aix.)

V. FRANÇOIS-FÉLIX D'AUDIBERT, ſon fils, ſe maria avec MARIE /E/ AUDIBERT, ſa couſine-germaine, fille de GASPARD, & de *Marguerite Saint-Thomas-d'Orves*, le 13 Novembre 1647, (*Gazel*, Notaire à Aix). De ce mariage naquit,

VI. HENRI D'AUDIBERT, Ecuyer, marié, par contrat paſſé devant *Corſeuil*, Notaire à Marſeille, le 6 Novembre 1681, avec *Marie-Anne de Félix*, fille de *Louis de Félix*, Chevalier, & de *Marguerite d'Agoult-d'Ollieres*. Il a acquis la Terre de Ramatuelle, en 1689, & laiſſa de ſon mariage,

VII. FRANÇOIS D'AUDIBERT, Seigneur de Ramatuelle, lequel épouſa, par contrat paſſé devant *Guyon*, Notaire, le 3 Juin 1703, *Anne-Roſe Perrin*, fille de noble *Louis*, Conſeiller, Secrétaire du Roi, & de *Marguerite Bonaud*, niéce-germaine de M. *Perrin*, Chevalier de Saint-Louis, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Commandant en Provence. Il naquit de ce mariage,

VIII. JOSEPH-JACQUES D'AUDIBERT, Seigneur de Ramatuelle, marié, en 1741, avec *Madelene-Théreſe-Roſe de Moricaud*, fille d'*Antoine*,

Toe L. 1898

d'*Antoine*, Seigneur de Soleillas, de laquelle il a pluſieurs enfans.

Les armes : *d'argent, au chêne de ſinople entrelacé, glanté de ſinople ; à la bordure dentelée de gueules ; au chef de même, chargé d'un cœur d'or, accoſté de deux étoiles de même.*

—AUDIFFRET : Jean-Baptiste d'Audiffret, Gentilhomme Provençal, de la Ville de Marſeille, ci-devant Envoyé extraordinaire du Roi auprès de ſon Alteſſe Royale Monſeigneur le Duc de Lorraine, Auteur de la Géographie ancienne, moderne & Hiſtorique, mourut à Nanci, le 9 Juillet 1753, âgé d'environ ſoixante-ſeize ans.

Il fut nommé par le Roi, le 20 du mois de Février 1698, ſon Envoyé extraordinaire auprès des Ducs de Mantoue, de Parme & de Modene, & ayant été rappellé d'Italie, il fut choiſi, au mois de Juillet 1703, pour aller réſider, avec le même caractere d'Envoyé extraordinaire, à la Cour de Lorraine.

Il étoit couſin-germain de M. d'Audiffret, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Gouverneur du Château d'If, & Iſles de Marſeille.

Il étoit auſſi couſin de Jerôme d'Audiffret, Ecuyer, Conſeiller du Roi, Lieutenant-Général, Civil & Criminel au ſiége de l'Amirauté, à Marſeille, lequel a eu de *Marguerite de Foreſta*, ſon épouſe, Jean-Paul d'Audiffret, né le 11 Février 1683, reçu Page du Roi dans ſa grande Ecurie, le 10 Décembre 1697, ſur les preuves de ſa nobleſſe juſtifiée par titres, depuis noble Marcellin d'Audiffret, ſon ſixieme ayeul, de la Ville de Barcelonne, auquel le Pape Nicolas V, par un bref du premier Mars 1455, permit, ainſi qu'à Noble *Sibylle de Meyronis*, ſon épouſe, & à Honoré & Pierre, leurs enfans, de ſe faire abſoudre de toutes ſortes de cas, leur donnant indulgence pléniere à l'article de la mort, en conſidération de ce que, par leurs aumônes, ils avoient accompli la teneur de la Bulle, par laquelle ſa Sainteté avoit accordé de pareilles graces à tous ceux qui, dans l'eſpace de trois ans, à commencer du premier Mai 1452, auroient contribué à la défenſe de la Religion Catholique & du Royaume de Chypre. *Voyez* le nouvel Armorial de Provence, *Tom. 1. pag.* 79.

Les armes : *d'or ; à un chevron d'azur, chargé de cinq étoiles d'or, & accompagné en pointe d'un faucon de ſable, poſé ſur un rocher de même, ayant la patte droite levée, & la tête contournée ; à la bordure crénelée de ſable.*

— AUDOUIN : Seigneur d'Epinay, en Normandie, Généralité de Rouen, famille maintenue dans ſa nobleſſe, le premier Juillet 1670. Suivant le Pere *Anſelme*, Georges Audouin, Sieur d'Epinay & de la Candelle, épouſa, vers 1624, *Roberte de Saint-Simon*, fille de *Florent de Saint-Simon*, Seigneur de Grumênil.

C'eſt tout ce que nous ſçavons ſur cette famille, qui porte : *d'argent, à l'aigle éployée à deux têtes de ſable.*

Relevé Généalogie Tome XIV. p. 27.

*—AVÉJAN, Seigneurie qui fut unie à la Baronnie de Ferreyroles & érigée en Baronnie, sous le nom d'Avéjan, avec le droit d'entrée & de séance aux États de Languedoc, distrait de la Terre d'Arques, du consentement de *Marie-Joseph de Rébé-de-Montclar*, veuve de *Léonor du Main*, Marquis du Bourg, par Lettres du mois d'Octobre 1732, enregistrées à Montpellier, le 8 Avril 1736; &, par d'autres du mois d'Avril 1737, cette Baronnie fut érigée en Marquisat en faveur & considération des services & de la naissance de LOUIS DE BANNES-D'AVÉJAN, Maréchal-de-Camp, Capitaine-Lieutenant de la Garde de la premiere Compagnie des Mousquetaires du Roi, mort le 23 Mai 1758. Il avoit épousé, en 1709, *Marie-Angélique du Four-de-Nogent*, dont :

JACQUES DE BANNES, Marquis d'AVÉJAN, mort Enseigne de la premiere Compagnie des Mousquetaires en 1741, âgé de ving-deux ans, & sans alliance; & CATHERINE-AUGUSTE DE BANNES-D'AVÉJAN, restée seule & unique héritiere de sa branche.

Il y a encore une branche de cette Maison : CHARLES DE BANNES, Seigneur de Montgros, de Biquemaille, chef de cette branche, né le 13 Septembre 1679, épousa 1°. le 5 Janvier 1705, *Marie le Fils*, & 2°. le 23 Février 1707, *Marie-Anne de Fraissine*.

Du premier lit est né :

1. PIERRE DE BANNES, Capitaine de Cavalerie en 1739.

Du second lit :

2. JEAN, dit *le Comte de Bannes*, Aide-Major de la premiere Compagnie des Mousquetaires, où il entra le premier Août 1722. Il y fut fait Maréchal-de-Logis, & Aide-Major, avec brevet de Mestre-de-Camp de Cavalerie, le 27 Février 1735; Chevalier de Saint Louis, le 3 Juin 1740; Brigadier de Cavalerie, le premier Mai 1745, & Maréchal-de-Camp, le 10 Mai 1748. Il a quitté les Mousquetaires en Janvier 1759, avec 30000 livres d'argent comptant, & 7000 livres de pension. Il a épousé, le 11 Juin de la même année 1759, au Château de Chaumontel, près Luzarches, *Marie-Génevieve-Silvie de Thourou-d'Arcilly*, âgée de quatorze ans & demi, fille de *Jules-Charles de Thourou-d'Arcilly*, Seigneur de Chaumontel, & de *Génevieve Besnier*.

3. LOUIS, Chanoine de l'Eglise Cathédrale d'Alais.

4. GABRIELLE, Religieuse à Alais.

5. & 6. CATHERINE, & MARIE-PIERRE.

7. & 8. MARGUERITE, & MARIE-ANNE, reçues à Saint-Cyr, la premiere en 1730, & la seconde le 4 Décembre 1733.

Les armes : *d'azur, à la demi-ramure de cerf d'or, posée en bande.*

Voyez *L'Armorial de France*, Registre 2, part. I, pag. 33.

+ De cette Maison étoit Anne-Elisabeth de Bannes-d'Avéjan, Abbesse d'Alais, sœur du feu Comte de Bannes-d'Avéjan, Capit.e Lieut. de la p.re Compie des Mousquet.res et de feu Charles de Bannes-d'Avéjan, Évêque d'Alais, morte le 11. 9.bre 1774. dans la 95.e année de son âge. Gaz. de fr. du 28. 9.bre 1774. N.o 95.

AVÉIRO, en Portugal. *Voyez* ALENCASTRO.

*AVELIN : Terre & Seigneurie, dans la Flandre-Wallonne, Diocèse de Tournai, érigée en *Baronnie*, par Lettres du Roi d'Espagne, en faveur de *Michel Hangouart*, Seigneur de Ploich, Pietre & de Pommevaux. *Voyez* HANGOUART.

—AVENEL, Sieur de Cordouzieres, des Fontaines, la Touche, en Normandie, Généralité de Caen : *André du Cheſne*, dans ſon Catalogue des Seigneurs Normands qui furent à la Conquête de Jéruſalem, tiré de l'Hiſtoire de Normandie, par *Gabriel du Moulin*, fait mention de GUILLAUME AVENEL-DE-BUYARDS, & de FRALLIN AVENEL ; le même, dans un autre Catalogue des Seigneurs Normands qui ont vécu depuis 1012 juſqu'au regne de PHILIPPE-AUGUSTE, fait auſſi mention d'un GUILLAUME AVENEL. Le Pere *Anſelme*, parle de LANDOLF D'AVENEL, marié avec *Alix*, fille de *N*.... & d'*Adele de Brionne*, morte en 1142.

La Roque cite auſſi un ROLAND AVENEL, Chevalier-Banneret, vivant ſous PHILIPPE-AUGUSTE, en 1210, lequel portoit : *d'argent, à 3 aiglettes de gueules, poſées 2 & 1.* Le même, en ſon Hiſtoire de *Harcourt*, pag. 388, dit que COLIN AVENEL fut un de ceux à qui le Roi JEAN pardonna, pour avoir pris le parti de CHARLES D'ÉVREUX, Roi de Navarre, le 12 Décembre 1360.

On trouve LOUISE AVENEL, Dame de Barenton, mariée, vers 1600, avec *Louis de Gouvetz*, Baron de Clinchamp.

JEAN AVENEL avoit épouſé *Catherine de Brehen.* Leur fille JUDITH AVENEL fut mariée auſſi, vers 1600, à *Jean de Houdetot*, Seigneur d'Alvinbuſe.

C'eſt tout ce que nous ſçavons ſur cette famille, dont les armes ſont : *de gueules, à une aigle d'or éployée.*

—AVERHOULT en Champagne : cette ancienne Nobleſſe, originaire d'Artois, a fait ſes preuves au mois de Mai 1670, devant M. de *Caumartin*, Intendant de la Province ; en voici la Généalogie, ſuivant un mémoire qui nous a été envoyé.

I. CHARLES DE BRETAGNE, dit *le Grand*, Duc de Bretagne, épouſa *N*..... fille de *Helduin*, Comte de Rouci, en 1192, dont il eut :

1. JEAN, Duc de Bretagne, marié à *Marguerite de Cliſſon.*
2. GUILLAUME DE BRETAGNE, marié à *Gabione de Schamelguy.*
3. Et Autre JEAN DE BRETAGNE, qui ſuit.

II. JEAN, dit *de Bretagne*, Sire d'Averhoult, ~~prit~~ les armes d'*Averhoult*, & épouſa une fille du Seigneur de *Réthel*, dont il eut JEAN, qui ſuit, & deux filles.

III. JEAN, II du nom, Seigneur d'AVERHOULT, vivoit l'an 1276, avec *Marie*, fille de *Charles Chevalier*, & laiſſa de ſon mariage :

IV. DAVID, Seigneur d'AVERHOULT, & d'Helfaut, à cauſe de ſa femme *Iſabeau de Saint-Omer*, dont il eut,

V. GUILLAUME, Seigneur d'AVERHOULT & d'Helfaut, allié à *Marguerite de Creſeques*, mere d'ISABEAU D'AVERHOULT, femme de *Jean Blondel*, Seigneur de Longuillers, & de GUILLAUME qui ſuit.

VI. GUILLAUME, II du nom, Seigneur d'AVERHOULT, & d'Helfaut, fut tué à la bataille d'Azincourt, en 1415, & laiſſa de *Catherine*, fille de *Jean de Nevelin*, & de *Jeanne de Wiſſocq*,

VII. David, II du nom, Seigneur d'Averhoult & d'Helfaut, qui épouſa *Anne de Croy*, dont :

1. Jacques, qui ſuit.

2. Et Jeanne, femme de *Jean*, Seigneur de *la Fontaine*.

VIII. Jacques, Seigneur d'Averhoult & d'Helfaut, ſe maria avec *Jeanne*, fille d'*Antoine Croy*, Seigneur du Roëux, & de *Marie de Glimes*. De ce mariage naquirent :

~~1. Guillaume, qui ſuit.~~

2. Antoine, auteur d'une branche éteinte rapportée ci-après. †

3. Et Anne, Abbeſſe de Meſſines, en Flandres.

IX. Guillaume d'Averhoult, III du nom, Seigneur de Cormettes, épouſa *Iſabeau de Berghe*, veuve d'*Antoine*, Seigneur du Biez, duquel mariage naquirent,

1. Aléaume, qui ſuit.

2. Jean, Prieur de Charny, & de Sainte-Croix, l'an 1520.

3. François, dont il ſera parlé ci-après.

~~4. Et Antoine, reçu Chevalier de Malte, en 1506.~~

X. Aléaume d'Averhoult, Seigneur de la Lobbe, & de Tourteron en Champagne, prit alliance avec *Bonne de Launoy*, Dame de Liry, fille de *Barthelemi*, Seigneur de Launoy & de Gendun, & de *Françoiſe de Noirfontaine*. Elle ſe remaria à *Nicolas*, Seigneur de Villemeront en Brie. Elle eut de ſon premier mari:

1. Christophe, qui ſuit.

2. Guillaume, dont la poſtérité ſera rapportée après celle de ſon frere aîné. — 3. *Antoine, reçu Chevalier de Malte en 1506*

4. Et Jacqueline, mariée en premieres nôces avec *Aléaume de Rouvroy*, Seigneur d'Autry, & en ſecondes à *Jacques Deſchamps*, Seigneur de Vaux, Capitaine de Reims, & Bailli du Réthelois.

XI. Christophe d'Averhoult, Seigneur de Guillancourt, en Picardie, épouſa *Marie*, fille de *Jean*, Seigneur de Haucourt & de Bazoches, & de *Perrine de Saint-Vaaſt*, Dame d'Aniſy, qui ſe remaria, en 1520, à *Sébaſtien de la Neuville*, Seigneur de Chaillevel. Elle eut de ſon premier mariage, *Robert*, qui ſuit.

XII. Robert d'Averhoult, Seigneur de Tourteron, Lieutenant de la Compagnie d'Ordonnance de *Robert de la Marck*, Duc de Bouillon, fut marié avec *Iſabelle de Joyeuſe*, fille de *Robert de Joyeuſe*, Comte de Grandpré, & de *Marguerite de Barbançon*. Il n'en eut point d'enfans, & *Iſabelle de Joyeuſe*, en 1565, fut encore veuve de ſon ſecond mari, *Claude d'Anglure*, Seigneur de Jours, Chevalier de l'Ordre du Roi, & Colonel des Légionaires de Bourgogne, de Champagne & de Brie.

XI. Guillaume d'Averhoult, IV du nom, Seigneur de la Lobbe, & ſecond fils d'*Aléaume*, & de *Bonne de Launoy*, eut pour épouſe, *Blanche de Barbançon*, fille de *François*, Seigneur de la Ferté, & de *Françoiſe de Villeroy*; elle ſe remaria en 1543. † Les enfans de ſon premier mari furent.

1. JEAN, qui suit.

2. ANTOINE, Seigneur de la Lobbe, & Comte de Possesse, en 1588, Chevalier de l'Ordre du Roi, Enseigne de la Compagnie d'hommes-d'armes d'*Henri-Robert de la Marck*, Duc de Bouillon, en 1567; qui eut de *Jeanne de Roussy*, son épouse, fille de *Jean*, Seigneur de Possesse, & de N.... *des Armoises*, CLAUDE D'AVERHOULT, Seigneur de la Lobbe, & Comte de Possesse, qui a eu d'*Anne de Marcossey*, fille de *Gaspard*, Seigneur de Gouyn, Grand-Ecuyer de Lorraine, Bailli & Gouverneur de Clermont, & de *Claude d'Haussonville*, RENÉ D'AVERHOULT, Comte de Possesse, mort après l'an 1633, sans alliance; ELISÉE D'AVERHOULT, Seigneur de la Lobbe, Chambellan de *Henri*, Duc de Lorraine, & décédé de même que son frere sans postérité; & LOUISE D'AVERHOULT, mariée le 16 Avril 1624, à *Nicolas de Verrieres*, Seigneur de Vauconvilliers, pere d'*Anne de Verrieres*, Dame de Vauconvilliers & de Possesse, qu'elle a porté en mariage à *Cleriadus de Choiseul*, son mari, Marquis de Lancques, & Baron de la Ferté-sur-Amance, & Fontvent.

3. JEANNE, morte en 1572, femme de *Jean*, Seigneur de *Sailly*;

4. Et GUILLEMETTE, veuve en 1571, de *Valeran d'Anglure*, Seigneur d'Autricourt, Guidon de la Compagnie d'Ordonnance de HENRI, Duc d'Orléans, & Gentilhomme de sa Chambre.

XII. JEAN D'AVERHOULT, Seigneur de Guyencourt, Chevalier de l'Ordre du Roi, & Lieutenant de cent hommes-d'armes de la Compagnie de *Robert de la Marck*, Duc de Bouillon, épousa 1°. *Françoise de Verrieres*, Dame de Brienne, fille de *Louis de Verrieres*, Seigneur d'Alisy, & d'*Adrienne de ~~Hezzanne~~*; 2°. le 12 Octobre 1561, *Marie de Karmoise*; & 3°. en 1596, *Claude ~~Deschamps~~*, fille de *Jacques*, Seigneur de Varcilly, & de *Claude de Salazar*.

Il eut du premier lit:

1. RENÉ, Seigneur de Brienne, qui eut pour femme *Madelene de Boutillac*, fille de *Jean de Boutillac*, Seigneur d'Arson, & d'*Hélene l'Estendart*, de laquelle il eut CLAUDE D'AVERHOULT, Dame d'Alisy, femme de *Benjamin de Montmorency*, Baron d'Esquencourt; FRANÇOISE D'AVERHOULT, femme de *Titus*, Seigneur de *Saint-Simon*; CLAUDE D'AVERHOULT, Seigneur de Brienne, qui vivoit en 1596, avec *Jeanne de Suzanne*, fille de *Jean*, Seigneur de Cerny, de laquelle vinrent FRANÇOISE D'AVERHOULT, premiere femme de *Louis*, Seigneur de *Nettencourt*, ci-devant Mestre-de-Camp d'Infanterie, Maréchal de Camp, & Lieutenant Général des Armées du Roi; & JEAN D'AVERHOULT, Seigneur de Brienne, l'an 1620, qui de *Philippe de Ligny*, fille de *Charles de Ligny*, Seigneur du Plessis-Heuleu, & de *Catherine de Fleurigny*, remariée le 15 Octobre 1638, à *François d'Aguerre*, Vicomte de Villette, n'a laissé qu'une fille alliée au Seigneur d'Hanoncelle, de la Maison des *Armoises*.

2. Et du second mariage, ROBERT D'AVERHOULT, Seigneur de Lombuz,

Et du troiſieme lit,

3. JACQUES, qui ſuit.

4. JEAN, Seigneur de Liry, marié le 29 Juillet 1607, à *Marie de Bariſy*, fille de *Renaud*, Seigneur de Bariſy, & de *Françoiſe de Miremont*, veuve en premieres noces de *Bon de Roucy*, Seigneur de Maure; & en ſecondes, d'*Onofrien de Sons*, Seigneur de Montfauxel.

5. ANNE, mariée le 21 Octobre 1596, à *Jean de Schuldeberg*, Seigneur de Montdejeu, pere de *Jean de Schuldeberg*, Comte de Montdejeu, Gouverneur de Berri, Chevalier des Ordres du Roi, & Maréchal de France.

6 & 7. MARIE & JEANNE.

XIII. JACQUES D'AVERHOULT, Seigneur de Montois, & Capitaine au Régiment de Turenne, a laiſſé de *Rachel de Sons*, Dame de Vandieres, fille d'*Onofrien de Sons*, Seigneur de Savy, & de *Marie de Bariſy*,

1. JEAN, qui ſuit.

2. Et MARIE, mariée, le 3 Avril 1656, veuve de *Charles Chélandre*, Seigneur de Tourteron, à *Charles-Louis de Pavan*, Seigneur de la Croix, Commandant le Régiment Royal de Rouſſillon.

XIV. JEAN D'AVERHOULT, Seigneur de Guincourt, III du nom, Capitaine de Cavalerie, au Régiment de Montdejeu, fit ſes preuves devant M. *le Févre-de-Caumartin*, nommé par Sa Majeſté à cette commiſſion, pour la Province de Champagne. Il eut pour épouſe, *Madelene de Boham*, fille de feu *François de Boham*, Seigneur de Chéry, & de *Madelene de Proiſy*, ſa veuve, lors remariée à *Jacques d'Haudanger*, Seigneur de Soreyé, ci-devant Colonel d'un Régiment Suiſſe, Maréchal-de-Camp, & enſuite Lieutenant-Général des Armées du Roi. De ce mariage ſont nés :

1. JEAN, qui ſuit.

2. Autre JEAN, nommé *le Jeune*, Seigneur de Liry, mort ſans alliance.

3. RACHEL, mariée à *Daniel le Cordelier*, Seigneur de Verneuil.

4. MARIE-ANNE, mariée à *Jean-Antoine de Boham*, Seigneur d'Aruſte.

5. CLAUDE, mariée à *Henri de Boham*, Seigneur de Sorge.

6. Et GABRIELLE, mariée à *Jean-Henri d'Haudanger-de-Guy*, Seigneur de Soreyé & de Bottemont.

XV. JEAN D'AVERHOULT, IV du nom, Seigneur de Guincourt, Sommery, Chéry, &c. eut pour épouſe, *Anne Didier*, fille de *Paul*, Seigneur de Boncourt, Toully & Seuricourt, & de *Marthe de Cormier*, laquelle, après le décès de ſon mari, paſſa en Hollande en 1691, avec ſes quatre enfans en bas âge, (dont nous parlerons ci-après) pour les faire élever dans la Religion Calviniſte, qu'elle profeſſoit; ce qui lui fit abandonner tous les biens de ſes enfans; & *Jean d'Averhoult*, le jeune, leur oncle paternel, en obtint, en ſa faveur, la confiſcation du Roi, Louis XIV, & il prit poſſeſſion de tous les biens de ſes neveux & niéces, en 1692.

Cette confiscation a été dans la suite renouvellée en faveur des plus proches parens collatéraux de ce *Jean d'Averhoult*, le jeune, par le Roi Louis XV, aujourd'hui régnant. Les enfans que cette *Anne Didier* eut de *Jean d'Averhoult*, IV du nom, sont :

1. Jean, tué à la bataille de Ramillies, au service de Hollande.
2. Jean-Antoine, qui suit.
3. Madelene, mariée à N..... *Largentier*, dit *du Chesnoy*, Colonel-propriétaire d'un Régiment de Cavalerie au service du Roi de Prusse.
4. Et Claude, morte sans alliance.

XVI. Jean-Antoine d'Averhoult, I du nom, d'abord Capitaine au service de Hollande, fut ensuite Drossart de la Ville & Baronnie de Bréda, pour S. A. S. le Prince d'Orange & de Nassau, Stathouder des Provinces-Unies. Il épousa *Anne-Jacqueline Hoeufft*, fille de *Didier Hoeufft*, Seigneur de Fontaine-Péreuse, & d'*Isabelle Deutz*, dont :

1. Didier-Jacob, mort jeune.
2. Bredanus-Bohan, aussi mort jeune.
3. Jean, qui suit.
4. Anne-Madelene, vivante, non mariée, à Utrecht, en 1770.
5. Isabelle-Agnès.
6. Jossine-Benjamine.
7. Marie-Catherine, mariée à *Josse Taëtz-d'Amerongen.*
8. Et Charlotte-Suzanne.

XVII. Jean d'Averhoult, V du nom, Lieutenant-Colonel d'Infanterie, en 1770, au service de Hollande, est marié avec *Gérardine de Valcken*, fille de *Josse de Valcken*, Seigneur de Garmerwolden, & d'*Anne-Sophie Gruys*, dont il a jusqu'à présent :

1. Jean-Antoine, II du nom.
2. Josse.
3. Pompée.

Et trois autres enfans, morts en bas âge.

SECONDE BRANCHE.

X. François d'Averhoult, Seigneur de Cormettes, troisieme fils de Guillaume, III du nom, & d'*Isabeau de Berghe*, fut premier Ecuyer, & Echanson de l'Empereur Charles V, puis Capitaine de cent Chevaux-Legers, & de cinq cents hommes de pied, pour le service du Roi. Il épousa *Marguerite de Mailly*, veuve de *Jean de Basset*, Seigneur de Normanville, Lieutenant pour le Roi en Normandie, & fille de *Jean de Mailly*, Seigneur d'Ancy, Colonel de mille hommes de pied, en 1534, & d'*Antoinette de Moy*, dont il eut,

XI. François d'Averhoult, II du nom, Seigneur de Cormettes, Marié avec *Anne de Mailly*, veuve de *Georges le Picard*, Seigneur de Radeval, & fille de *Jean de Mailly*, Seigneur de Rumesnil, Gouverneur d'Orléans, & de *Jeanne de Caseneuve :* leurs enfans furent :

1. PHILIPPE, mort sans postérité.
2. Et FRANÇOIS, qui suit.

XII. FRANÇOIS D'AVERHOULT, III du nom, Seigneur de Cormettes, épousa *Olive de Longuejoue*, qui fut mere de CLAUDE, qui suit.

XIII. CLAUDE D'AVERHOULT, Seigneur de Mont-Aymé, s'allia avec *Elizabeth de Campulley*, fille de *René*, & de *Marthe de Croismare*. De ce mariage naquirent,

† d'où il pourroit suivre que cette branche a été maintenue en sa noblesse en Picardie.

NICOLAS & LOUIS D'AVERHOULT, Seigneurs de Mont-Aymé, dont la postérité est ignorée. † ~~Il y a une branche de cette famille établie en Normandie, Généralité de Rouen, connue sous le nom des Seigneurs de *Montalne* & de *Croménil*, qui fut maintenue en sa noblesse, le 6 Août 1668.~~

TROISIEME BRANCHE, ÉTEINTE.

IX. ANTOINE D'AVERHOULT, Seigneur d'Averhoult & d'Helfaut, Vicomte de Saint-Donaërt, ~~second fils~~ fils aîné de JACQUES, & de *Jeanne de Croy*, fut Conseiller & Chambellan de CHARLES *le Hardy*, Duc de Bourgogne, & de l'Empereur MAXIMILIEN. Il s'allia avec *Françoise*, fille de *Jean de Winneselle*, & d'*Isabeau de Grispere*; ses enfans furent :

1. ANTOINE, qui suit.
2. Et ANNE, femme de *Lionnel*, dit *Hutin*, Seigneur de Mottinghein.

X. ANTOINE, II du nom, Seigneur d'AVERHOULT, d'Helfaut, & de Winneselle, épousa *Jeanne*, fille d'*Odard*, Seigneur *du Biez*, Maréchal de France, Gouverneur de Picardie, & de *Jeanne de Senlis*, de laquelle vinrent :

1. FRANÇOIS, Abbé de Saint-Pierre à Gand.
2. ANTOINE, qui suit.
3. AGNÈS, femme d'*Antoine de Calonne*, Chevalier.
4. Et ISABEAU, femme de *Henri*, Seigneur de la Boure.

XI. ANTOINE, III du nom, Seigneur d'AVERHOULT & d'Helfaut, fut Maître d'Hôtel de MARIE D'AUTRICHE, Reine de Hongrie, & Gouverneur de Saint-Omer & de Hesdin. Il eut pour femme *Jeanne de Renti*, fille de *Louis*, Seigneur d'Embry, & d'*Adrienne de Gronches*, Dame de Vaucelles. De ce mariage vinrent :

1. ROBERT, mort Ambassadeur en Allemagne.
2. ANTOINE, qui suit.
3. MARIE, femme d'*Antoine de Rubempré*, Seigneur de Vertaing, Maître d'Hôtel de la Maison du Roi Catholique, & ~~Gouverneur du~~ de Brabant.
4. Et ANTOINETTE, femme de *Nicolas du Châtel*, Seigneur de la Houarderie.

XII. ANTOINE, IV du nom, Seigneur d'AVERHOULT & d'Helfaut, mort en 1606, avoit épousé *Marie de Lens*, morte en 1591. Il en eut :

1, 2. ROBERT & GILLES, morts sans alliance.
3. ANTOINE, qui suit.
4, 5. MARIE & JEANNE.

6. ANNE,

6. ANNE, Chanoineſſe à Mons, puis femme de *François*, Seigneur *de la Cornhuze*.

7. Et ANTOINETTE, auſſi Chanoineſſe à Mons, & depuis femme de *Philippe d'Ideghem*, Seigneur de Watines.

XIII. ANTOINE, V du nom, Seigneur d'AVERHOULT & d'Helfaut, Vicomte de Saint-Donaërt, ne laiſſa de *Jeanne du Châtel-Hautbourdin*, ſon épouſe, que

1. MARIE-CHARLOTTE, Baronne de la Watines, & Dame de Marchenelles.

2. Et MARIE, Dame d'AVERHOULT, d'Helfaut & de Winneſelle, & Vicomteſſe de Saint-Donaërt, qu'elle porta à *Philippe-Charles de Rubempré*, ſon mari, Comte de Vertaing, Baron d'Everbergh, & Grand-Veneur de Brabant; deſquels ſont iſſus,

Philippe-Antoine-François-Dominique de Rubempré, Comte de Vertaing, Grand-Veneur de Brabant;

Antoine-Ignace de Rubempré, Seigneur d'Averhoult & d'Helfaut, Vicomte de Saint-Donaërt :

François-Charles-Philippe de Rubempré, Seigneur de Cormettes, Baron d'Aubigny, & Chevalier de l'Ordre de Calatrava;

Marie-Jeanne, & *Sabine-Claire de Rubempré*, Chanoineſſes à Mons;

Marie-Iſabelle-Thereſe de Rubempré, morte ſans alliance;

Et *Marie-Madelene de Rubempré*.

Cette Généalogie a été dreſſée ſur la maintenue de Nobleſſe de M. *de Caumartin*, Intendant de Champagne, certifiée véritable par Meſſieurs *de Caumartin*, Intendant de Flandres & d'Artois, le 22 Mars 1769, & M. d'*Hozier*, Juge-d'armes de la Nobleſſe de France, le 10 Avril de la même année, & légaliſée par les Prevôt des Marchands & Echevins de Paris, & par M. l'Ambaſſadeur de Hollande, les 13 & 14 Avril 1769.

~~Il y a encore une branche de cette Maiſon qui ſubſiſte en Champagne, & ſur laquelle nous n'avons point reçu de mémoire.~~

~~Les armes de ces différentes branches ſont : d'or, à 3 faſces de ſable, au franc-quartier d'hermines.~~

Les armes de cette maiſon ſont : faſcé d'or et de ſable de ſix pièces, au franc quartier d'hermine en chef. Supports, deux lions d'or.

* AVERNAS : Terre & Seigneurie en Brabant, érigée en Baronnie par Lettres du Roi d'Eſpagne, du 3 Janvier 1676, en faveur d'*Antoine Lopès Suaſo*. Mais Avernas, non plus que le Brabant, ne ſont pas ſous la domination du Roi.

AVESGO, Sieur de Saint-Jacques, Généralité d'Alençon, famille maintenue dans ſa nobleſſe, le 25 Décembre 1666.

JEAN AVESGO avoit épouſé *Michelotte Droullin-de-Meſnilglaiſe*, dont elle étoit veuve le 8 Mars 1522.

MAURICE D'AVESGO, Sieur de Valheureux, épouſa, le 15 Juin 1654, *Eliſabeth Droullin-de-Meſnilglaiſe* :

Leur fille, MARIE-ELISABETH D'AVESGO, épouſa, le 11 Août 1674, *Cyr de Jambon*, Seigneur de Saint-Cyr.

CHRISTOPHE-PIERRE D'AVESGO, Ecuyer, Sieur de Coulonges,

épouſa, le 6 Août 1710, *Jeanne-Françoiſe Broſſier*, dont il eut, entr'autres enfans, PIERRE-LOUIS D'AVESGO-DE-COULONGES, reçu Page du Roi en ſa grande Ecurie, le 23 Mai 1732, ſur les preuves de ſa nobleſſe, leſquelles remontent par titres juſqu'à ANDRÉ D'AVESGO, ſon ſeptieme ayeul, qualifié du titre *de Noble* au mois de Novembre 1482.

La Roque, en ſon Hiſtoire de *Harcourt*, pag. 849, dit qu'en 1484 il fut préſenté un appointement fait & paſſé devant PHILIPOT AVESGO, Tabellion d'Eſcouché, dans l'Echiquier du terme de la Saint-Michel.

Et dans M. *le Laboureur*, on trouve qu'HÉLENE D'AVESGO fut mariée vers 1450, avec *Gilles*, Seigneur *de Mathan*.

Les armes : *d'azur, à un tronc ou écot d'arbre d'or, poſé en faſce, & accompagné de trois gerbes de même, deux en chef & une en pointe; à la bordure de gueules chargée de huit beſans d'or.*

—AVESNES : le Château d'Aveſnes, ſitué dans le Hainault, a donné l'origine à cette Maiſon, qui eſt une des plus grandes & des plus illuſtres de l'Europe.

I. WEDRIC, Seigneur d'AVESNES, eſt le premier de ce nom dont on ait connoiſſance : ce fut lui qui commença le bâtiment du Château d'Aveſnes, & il fut pere de deux fils & d'une fille.

1. THIERRI, dont nous allons parler.

2. GERARD, qui finit ſes jours en la Terre-Sainte, ſans laiſſer de lignée.

3. Et ADE, dont nous parlerons après ſon frere.

II. THIERRI, Seigneur d'AVESNES & de Leuſe, I du nom, épouſa *Ade de Roucy*, fille de *Hilduin*, II du nom, Comte de *Roucy*, & d'*Adele de Reims*, ſa femme, avec laquelle il fonda le Monaſtere de Lieſſy, & acheva de bâtir le Château d'Aveſnes : d'eux ne ſortirent aucuns enfans. THIERRI ayant été tué par *Iſaac de Berlaimont*, en chaſſant dans la forêt de Mormal, il fut enterré audit Lieſſy, laiſſant pour héritiere ſa ſœur,

II. ADE ou YDE D'AVESNES fut mariée à *Faſtre d'Oiſy*, Avoué de Tournay, qui vivoit l'an 1098; de ceux-ci ſortirent deux fils, ſçavoir :

1. GOSSUIN, dont nous allons parler.

2. Et FASTRE, dont nous parlerons auſſi.

III. GOSSUIN D'OISY, Pair de Mons, ſuccéda à THIERRI D'AVESNES, ſon oncle maternel, aux Terres d'Aveſnes, de Leuſe & autres; fit bâtir la groſſe Tour d'Aveſnes, & l'Egliſe de Saint-Jean de Lieſſy, où il élut ſa ſépulture, & ne laiſſa aucuns enfans d'*Agnès de Ribemont*, ſa femme, ayant pour ſucceſſeur ſon frere,

III. FASTRE D'OISY, II du nom, Avoué de Tournai, qui eut de *Richilde*, ſon épouſe :

IV. GAUTHIER, ſurnommé *le Beau*, I du nom, Avoué de Tournay, Seigneur d'Aveſnes & de Leuſe, qui prit le nom & les armes d'*Aveſnes*, & épouſa *Yde de Mortaigne*, fille unique d'*Evrard*, Seigneur de Mortaigne ſur l'Eſcaut, Châtelain de Tournay; dont il eut :

1. THIERRI, dont nous allons parler.
2. NICOLAS, qui continua la poſtérité.
3. FASTRE, III du nom, Avoué de Tournay.
4. Et EVRARD, Archidiacre de Tournay & de Cambray, & Evêque de Tournay l'an 1172.

V. THIERRI D'AVESNES, II du nom, fut allié avec la ſœur de *Baudouin III*, Comte de Haynault, & en eut :

VI. EVRARD, ſurnommé *Radoul* ou *Kadoul*, Seigneur de Mortaigne, Châtelain de Tournay, qui fonda un Collége de Chanoines à la Mallemaiſon, près de Mortaigne, & mourut l'an 1180. Il n'eut aucune part aux Terres de la Maiſon d'Aveſnes, parce que BAUDOUIN, Comte de Mons, en deshérita ſon pere.

V. NICOLAS D'AVESNES, deuxieme fils de GAUTHIER, ſurnommé *le Beau*, Seigneur d'Aveſnes, & de *Yde de Mortaigne*, fut Seigneur d'Aveſnes, de Leuſe & autres Seigneuries, par l'exhérédation de THIERRI, ſon frere aîné. Il épouſa *Mahaud de la Roche*, fille de *Henri de Namur*, Comte de la Roche, dont il eut :

1. JACQUES, duquel nous allons parler.
2. YDE, femme de *Guillaume*, Châtelain de Saint-Omer.
3. Et N.... mere de *Gauthier*, *Mathieu* & *Gilles de Popinelles*.

VI. JACQUES, Seigneur d'AVESNES, de Leuſe, de Landrecies, de Condé & de Trelon, fut conjoint, par mariage, avec *Ameline*, Dame de Guiſe, fille de *Bouchard*, Seigneur de Guiſe, en 1155, & d'*Alix*, ſon épouſe. Ils vivoient enſemble l'an 1180, & de leur mariage ſortirent trois fils & une fille :

1. GAUTHIER, qui ſuit.
2. BOUCHARD, auteur d'une branche rapportée ci-après.
3. GUY, Chevalier, tué l'an 1219, par la faction de *Jeanne*, Comteſſe de Flandres.
4. Et MAHAUD, femme de *Nicolas*, II du nom, Seigneur de Rumigny.

VII. GAUTHIER D'AVESNES, II du nom, Seigneur d'Aveſnes, de Guiſe, de Leuſe, de Condé, de Landrecies & de Trelon, épouſa *Marguerite*, Comteſſe de Blois, veuve de deux maris : 1°. de *Hugues*, Seigneur d'*Oiſy*, Châtelain de Cambray, & 2°. d'*Othe*, Comte Palatin de Bourgogne. Elle étoit fille de *Thibaut*, ſurnommé *le Bon*, Comte de Chartres & de Blois, grand Sénéchal de France ; & d'*Alix*, fille du Roi LOUIS *le Jeune*. De ce mariage ſortit une fille unique :

MARIE, Dame de toutes les Terres de ſes pere & mere, qu'elle porta en mariage à *Hugues de Châtillon*, I du nom, Comte de Saint-Paul, Seigneur de Châtillon, Bouteiller de Champagne.

Branche des Seigneurs DE HAINAULT.

VII. BOUCHARD D'AVESNES, ſecond fils de JACQUES, Seigneur d'Aveſnes, & d'*Ameline*, Dame de *Guiſe*, ſon épouſe, ayant quitté l'Etat Eccléſiaſtique, auquel il avoit été deſtiné, ſe maria ſecrétement

avec *Marguerite de Flandres*, Comteſſe de Haynault, & depuis auſſi de Flandres, par le décès de *Jeanne*, Comteſſe de Flandres, ſa ſœur : de ce mariage ſortirent, entr'autres, deux fils, ſçavoir :

1. Jean, duquel nous allons parler.

2. Et Baudouin, Seigneur de Beaumont, auteur d'une branche rapportée ci-après.

VIII. Jean d'Avesnes, I du nom, Comte de Haynault, épouſa *Alix de Hollande*, ſœur de *Guillaume*, Comte de *Hollande*, élu Roi des Romains, dont il eut :

1. Jean, mentionné ci-après.

2. Bouchard, Evêque de Metz.

3. Jean, Evêque de Cambray.

4. Guy, Tréſorier de Liége, & depuis Evêque d'Utrecht.

5. Et Florent, tige d'une branche, rapportée ci-après.

IX. Jean d'Avesnes, II du nom, Comte de Haynault, fut auſſi, par ſa mere, Comte de Hollande & de Zélande, Seigneur de Friſe. Il s'allia, par mariage, avec *Philippe de Luxembourg*, fille de *Henri*, Comte de *Luxembourg*, & de *Marguerite de Bar*, & mourut, l'an 1304, pere de pluſieurs enfans, ſçavoir :

1. Jean, Comte de Haynault & d'Oſtrevant, marié l'an 1296, à Blanche de France, fille du Roi Philippe III, & de *Marie de Brabant*, ſa ſeconde femme, dont il n'eut point d'enfant.

2. Guillaume, dont nous allons parler.

3. Jean, Seigneur de Beaumont, qui fit une branche rapportée ci-après.

4. Henri, Chanoine de Cambray.

5. Marguerite, femme de *Robert* II, Comte d'Artois.

6. Isabeau, femme de *Raoul de Clermont*, Seigneur de Neſle, Connétable de France.

7. Alix, femme de *Guillaume Mareſchal*, Comte de Pembrock, en Angleterre.

8. Et Marie, femme de *Louis*, Comte de *Clermont*, premier Duc de Bourbon, Pair & Grand-Chambrier de France.

X. Guillaume d'Avesnes, I du nom, Comte de Haynault & de Hollande, ſurnommé *le Bon*, fut conjoint, par mariage, l'an 1305, à Jeanne de Valois, ſœur de Philippe de Valois, Roi de France, dont il eut trois fils & quatre filles.

1. Jean, mort jeune.

2. Guillaume, qui ſuit.

3. Louis, mort en bas-âge.

4. Marguerite, héritiere de ſes freres, femme de Louis, Duc de Baviere, Empereur des Romains.

5. Jeanne, femme du Comte de *Juilliers*.

6. Philippe, femme d'Edouard, III du nom, Roi d'Angleterre.

7. Et Elizabeth, morte fille.

XI. Guillaume d'Avesnes, II du nom, Comte de Haynault & de

Hollande, fut tué par les Friſons, en 1345, ſans laiſſer d'enfans de *Jeanne de Brabant*, ſon épouſe; ſa ſucceſſion alla à Louis, Duc de Baviere, Empereur des Romains, mari de ſa ſœur, dont la poſtérité tint depuis les Comtés de Haynault, de Hollande & de Zélande.

Branche des Seigneurs de BEAUMONT.

X. JEAN DE HAYNAULT, Seigneur de Beaumont, Valenciennes, la Goude & de Thol, troiſieme fils de JEAN D'AVESNES, II du nom, Comte de Haynault, & de *Philippe de Luxembourg*, ſa femme, épouſa *Marguerite*, Comteſſe de Soiſſons, Dame de Chemay & de Dargies, fille unique de *Hugues*, Comte de *Soiſſons*, & de *Jeanne*, Dame de Dargies, ſon épouſe, dont il eut JEANNE DE HAYNAUT, Comteſſe de Soiſſons, & de toutes les autres Terres de ſa Maiſon, mariée 1°. avec *Louis de Châtillon*, I du nom, Comte de Blois; & 2°. avec *Guillaume de Flandres*, I du nom, Comte de Namur, en 1348.

Branche des Seigneurs D'ACHAYE.

FLORENT DE HAYNAULT, cinquieme fils de JEAN D'AVESNES, I du nom, Comte de Haynault, & d'*Alix de Hollande*, ſa femme, épouſa *Iſabeau de Villehardouin*, fille de *Guillaume de Villehardouin*, Prince d'Achaye & de la Morée, & d'*Anne Comnene*, dont il eut une fille unique :

MAHAUD DE HAYNAULT, Princeſſe d'Achaye & de la Morée, femme de LOUIS DE BOURGOGNE, fils de ROBERT, Duc de Bourgogne, & d'AGNÈS DE FRANCE, ſon épouſe.

Seconde branche des Seigneurs DE BEAUMONT.

VIII. BAUDOUIN D'AVESNES, Seigneur de Beaumont, ſecond fils de BOUCHARD, & de *Marguerite de Flandres*, Comteſſe de Haynault, ſon épouſe, s'allia avec *Félicité de Couci*, fille de *Thomas de Couci*, I du nom, Seigneur de Vervins, & de *Mahaud de Réthel*, dont il eut :

1. JEAN, duquel nous allons parler.

2. Et BÉATRIX, femme de *Henri*, Comte de Luxembourg & de la Roche, dont vint HENRI, Comte de Luxembourg, & depuis Empereur, ſous le nom de HENRI VII.

JEAN D'AVESNES, Seigneur de Beaumont, épouſa *Agnès de Valence*, fille de *Guillaume de Lezignem*, dit de *Valence*. On ignore, faute de Mémoires, s'il a eu lignée.

Les armes : *bandé d'or & de gueules de ſix pieces.*

AVESSENS (D'). DURAND D'AVESSENS, Seigneur de Saint-Rome, & co-Seigneur de Monteſquieu, vivoit l'an 1554. MARC-ANTOINE D'AVESSENS, ſon fils, Seigneur de Saint-Rome, fut choiſi, le premier Septembre 1614, pour aſſiſter, au nom de la Nobleſſe de Lauraguais, aux Etats-Généraux du Royaume; &, le 12 Mai 1615, il obtint du Roi

Louis XIII, qui le qualifie *Baron de Saint-Rome*, & Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, une Commission de Capitaine d'une Compagnie de trente Lanciers, du titre de cinquante hommes-d'armes des Ordonnances, en considération des services qu'il avoit rendus, pendant vingt-cinq ans, en qualité d'Enseigne de la Compagnie des Gardes du Duc de *Montmorenci*. Ce dernier étoit ayeul de JEAN-JACQUES D'AVESSENS, Seigneur de Saint-Rome, marié avec *Marie de Rozel*, dont il a eu

JOSEPH D'AVESSENS, Seigneur de Saint-Rome, né le 9 Décembre 1687, reçu Page du Roi dans sa grande écurie, le 11 Avril 1705, sur les preuves de sa noblesse.

Les armes : *d'argent, à une bande d'azur bordée d'or, potencée & contrepotencée de même, de cinq pièces, & accompagnée en chef d'une rose de gueules, & en pointe d'une aigle de sable posée en barre, le vol abaissé.*

Relevé

*—AUFFAY, Bourg dans le Pays de Caux, avec Titre de Baronnie. Cette Terre a premierement appartenu à des Seigneurs qui en portoient le nom, puis à JAMET DE TILLAY, qui, le premier Juillet 1451, étoit Conseiller du Roi, Bailli de Vermandois, & commis par le Roi à recevoir les montres & revues des Gens-d'armes ordonnées au pays de Normandie. Il fut pere d'ANTOINE, & d'ANETTE, qui épousa *Michel de Beauvilliers*, le 18 Mars 1451.

ANTOINE DE TILLAY n'eut qu'une fille nommée FRANÇOISE, qui épousa, en 1480, *Jean de Chambray*, IV du nom, & lui porta, entre autres biens, la Baronnie d'Auffay, qui a été possédée par les Seigneurs de *Chambray*, ses descendans, jusqu'au 26 Juillet 1600, que *Gabriel de Chambray*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, Capitaine de cinquante hommes-d'armes des Ordonnances, & *Jeanne d'Angennes*, sa femme, & *Tannegui de Chambray*, leur fils, aussi Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur de Machenainville, en Beauce, la vendirent à *Nicolas d'Angennes*, Seigneur de Rambouillet, Chevalier des Ordres du Roi, Capitaine de cent Gentilshommes de sa Maison, & à *Louis d'Angennes*, aussi Chevalier des Ordres du Roi, Capitaine de cinquante hommes-d'armes, Conseiller du Roi en ses Conseils d'Etat & Privé, Seigneur de Mellay & de Maintenon.

JAMET DE TILLAY, ancien possesseur de la Baronnie d'Auffay, & ses descendans, portoient pour armes : *de gueules, à la bande d'or, chargée de cinq losanges de gueules, dans le sens de la bande.*

Généalogie Nouvelle, plus détaillée et exacte d'après les titres recouvrés depuis l'impr. de celle-ci contre

Statistique

—AUGA, en Béarn : c'est, suivant un Mémoire domestique envoyé, une des plus nobles familles, & des plus anciennes de cette Province : cependant on n'en peut donner de preuve fort éloignée, à cause que tous les titres & papiers de cette Maison furent consumés dans un incendie du Château d'Auga, qui arriva en 1560. Il étoit un des plus magnifiques ; ses débris en font encore foi.

Cette Maison possédoit anciennement plusieurs Seigneuries considérables ; il ne lui reste aujourd'hui que les deux Terres d'Auga & de

Mouſté ; elle a donné des perſonnages diſtingués dans l'État & dans l'épée. Le premier dont on ait connoiſſance, eſt

DOMINGO D'AUGA, qui vivoit dans les treizieme & quatorzieme ſiécles : il prêta ſerment de fidélité, pour Dame *Catherine de Gouze*, ſa belle-fille, devant *Eléonore de Comminges*, tutrice de *Mathieu Gaſton*, ſon fils, le lundi devant l'Épiphanie, en 1345.

BERTRAND, Seigneur d'AUGA, prêta le ſien, en 1390, devant *Mathieu*, Comte de Foix ; & BERTRANET D'AUGA le prêta en 1422.

GRACIA, Seigneur d'AUGA, & BERTRAND, ſon fils aîné, mettent, dans un acte paſſé au Château d'Auga, en 1441, la particule ~~d'Eu ou d'Au~~ à la tête de leur nom ; ce qui n'étoit permis qu'à la plus haute Nobleſſe de Guyenne ; & les Vicomtes de Béarn, dans ces tems-là, ne prenoient pas d'autre diſtinction.

Ceux du nom d'AUGA, ſuivant Meſſieurs de *Marca* & de *Marolles*, marchoient immédiatement après le Souverain.

I. GRACIA D'AUGA, Seigneur d'Auga & d'autres Terres, qui vivoit environ l'an 1390, s'allia avec *Bernèze de Mioſſens*, d'une Maiſon fondue dans celle d'Albret. Ses enfans furent,

1. BERTRAND, qui ſuit.

2. Et JOHANETTE, femme de *Bertrand de Navailles*, d'une famille très-diſtinguée dans le Béarn.

II. BERTRAND D'AUGA fut pere de GUILHEM ARNAUD, qui ſuit, & de CATHERINE, femme de noble *Arnaud Guilhem*, Seigneur de Séby, ſuivant un acte de l'an 1527.

III. GUILHEM-ARNAUD, fut pere de

IV. JEAN D'AUGA, qualifié de *Haut & Puiſſant Seigneur*, qui fut pendant l'eſpace de dix ans abſent de la Province pour le ſervice du Roi, ſon maître ; ce qui paroît par un acte de reconnoiſſance paſſé à Auga, le 3 Janvier 1509. Il épouſa, en 1424, *Catherine de Montault*, fille d'*Arnaud de Montault*, & de *Jeanne de Lavédan*, dont il eut,

V. MATHIEU D'AUGA, Seigneur d'Auga, qui s'allia avec *Jeanne de* ~~Peſſan. Il en eut~~ Pugo. Il en eut :

1. PIERRE, qui ſuit.

2. JEAN, Capitaine, Seigneur de Salmion.

3. NICOLAS, Evêque de Mende, Chancelier de Navarre, qui, en ladite qualité, aſſiſta au ſerment de fidélité du Roi ANTOINE & de la Reine JEANNE, ſon épouſe, comme on le voit dans les Réglemens de la Province de Béarn, en 1515.

4. Et JEANNE, femme de noble *Jean de Barſun*, Seigneur de Barſun.

VI. PIERRE D'AUGA, Seigneur dudit lieu, ignoroit, en 1536, l'origine de ſa famille, comme on l'apprend d'une Sentence rendue au Conſeil de Pau, en 1538. Il fit paſſer ſon dénombrement pour neuf Seigneuries qu'il poſſédoit en 1551. Il aſſiſta, comme un des premiers & principaux Gentilshommes, à l'Aſſemblée générale des États tenus dans la Ville de Pau, & convoquée par HENRI D'ALBRET, ſuivant une lettre

que ce Prince lui écrivit, dans laquelle il se disoit *son ami*. Il commandoit en 1569 à Orthez pour la Reine JEANNE de Navarre, ainsi que le rapporte *Olhogaray*, dans la vie d'ANTOINE DE BOURBON, où l'on voit que le Comte *Camesan-Tarride*, qui ravageoit alors le Béarn, s'étoit proposé de faire le siége de cette Ville. Le Baron d'*Arros*, Lieutenant-Général de la Reine, manda à PIERRE D'AUGA d'abandonner la place, & de se retirer à Navarrens; ce qu'il refusa de faire, jusqu'à ce qu'il eût vu l'ennemi; mais le Comte *Tarride* s'étant présenté avec toutes ses troupes, & l'ayant sommé de rendre la place, il y consentit, aux instances réitérées des Assiégés, & la remit entre les mains du Seigneur d'*Audaux*, à condition que ceux de la Religion ne seroient point inquiétés ni dans leurs personnes, ni dans leurs biens, & que rien n'y seroit innové. Il paroît par des actes que PIERRE D'AUGA avoit un frere Capitaine, vraisemblablement dans le Régiment de Navarre, ~~Il eut de CATHERINE de Navarre~~, son épouse,

1. FRANÇOIS, qui suit.

2. Et JACOB, Syndic de la noblesse du Béarn, en 1619. Un Auteur nommé *la Mouche*, en fait l'éloge.

VII. FRANÇOIS D'AUGA, Seigneur d'Auga, fut marié avec *Guirauhne de Pulpupu*. Il eut de cette alliance :

1. TRISTAN, qui suit.

2. Et FORTIS, Officier dans le Régiment de Navarre, mort d'un coup de feu au service du Roi, en Flandres. Il testa, le 6 Août 1638, dans la basse ville de Boulogne.

VIII. TRISTAN D'AUGA, Seigneur d'Auga, fit alliance avec *Anne de Prevôt*. Il en eut, entr'autres enfans :

1. PIERRE, qui suit.

2. Et LOUIS, qui servit long-tems dans les Gardes-du-Corps du Roi, & fut ensuite fait Commandant des Invalides, à Montebourg, dans un âge très-avancé.

IX. PIERRE D'AUGA, Seigneur d'Auga, reconnu l'*Ancien des Etats*, à cause de l'ancienneté de sa Maison, s'allia avec *Anne de Lafiteau*, dont :

X. THIBAUT D'AUGA, mort en odeur de Sainteté. Il fut marié avec *Jeanne d'Arrion*, dont il eut :

1. GABRIEL, tué à Vezoul en 1704, servant dans la Gendarmerie.

2. BERTRAND, qui suit.

Et plusieurs autres enfans, qui prirent le parti de l'Église & du Cloître.

VI. BERNARD D'AUGA, Seigneur d'Auga, se maria avec *Marie Poymiro*; ses enfans furent :

1. JEAN, qui suit.

2. MARTIN, Prêtre, Chanoine de l'Escars, Bachelier en Sorbonne, mort à Saint-Sulpice de Paris, comme il finissoit sa Licence.

3. Un autre JEAN, Prêtre Barnabite.

4. JOSEPH, Prêtre Bénédictin.

5. GABRIEL,

Loit marié avec Catherine de Naÿs, fille et héritière de Fortanar de Naÿs, d'Isabelle Derbyti, d'a femme, et filleule de la Reine Catherine de Navarre, ten de son alliance, un fils, mort sans alliance, et une fille nommée Catherine d'Auga, mariée dans la maison de Doat.

Pierre d'Auga, fils de Bernuche Despèi, dame et héritière de Despèi en Basque, son Epouse,

† — Buard, Prêtre-Bénéficier de la Ville de Grenade, curé de Saint-Médard puis du Port-d'Arros

5. GABRIEL, Prêtre Bénéficier de la Ville de Grenade.

6. BUANES, Prêtre & Curé de Saint-Médard.

7. MADELENE, morte dans la Maison Royale de Saint-Cyr, où le Roi lui avoit accordé une place en 1733, après qu'elle eut fait ses preuves de noblesse devant le Juge-d'Armes de France.

8. Et JEANNE, femme de *Lafforcade*, Juge de la Comté de Louvigny.

XII. JEAN D'AUGA, Seigneur d'Auga & de Mousté, & Abbé Lay desdits lieux, après avoir servi quelques années dans la Compagnie des Cadets Gentilshommes à Strasbourg & à Metz, se retira en 1734, à la sollicitation de ses parens, pour prendre soin de l'éducation & établissement de ses freres & sœurs; il s'est marié, en 1757, avec *Marie-Henriette de Cantos*, fille légitime de noble *Jean de Cantos*, de la ville de Bruges, en Béarn, & de *Marie de Fortis*, dont :

1 JEAN-GABRIEL; né le 8 Mars 1758.
2. JEAN-HENRI, né le 11 Juin 1759.
3. JOSEPH, né le premier mars 1762.
4. PIERRE-BARTHELEMI, né le 28 Juin 1765.
5. Et JEANNE-JOSEPH, née le 5 Février 1767.

Les armes de la famille d'Auga sont : *écartelé au 1 & 4 de gueules, à trois fasces d'argent; au 2 & 3 d'azur, au levrier courant & contourné d'argent, la queue retroussée.* L'écu retroussé d'*une couronne de Comte*, & soutenu par *deux lions affrontés, la tête contournée, armés & lampassés.*

—AUGÉARD, JACQUES AUGÉARD, Seigneur de Petit-Mont, près de Montfort-l'Amauri, Election de Dourdan, Maître-d'Hôtel ordinaire de Monseigneur le Duc d'Orléans, porte pour armes : *d'azur, à trois jars d'argent, posés 2 & 1 :* il a laissé de son épouse *Marie-Genevieve de Vougny*,

Un fils, nommé JACQUES-MATHIEU, marié à *Anne de Serres-de-Saint-Roman*, de famille noble de Languedoc, dont un fils, né le 9 Juillet 1769, nommé AUGUSTE-MATHIEU;

Le frere de JACQUES, nommé MATHIEU, qui a laissé une fille mariée à M. le Marquis *le Camus*, Capitaine aux Gardes, & dont il est parlé dans *Moréri*, & dans l'*Armorial de France*, étant qualifié de *Secrétaire du Roi*, a donné lieu par-là au procès intenté par les habitans de Montfort-l'Amaury, concernant la noblesse de cette famille.

Cette affaire portée à la Cour des Aides de Paris, M. le Procureur-Général prenant fait & cause pour les Habitans, est intervenu Arrêt contradictoire, le 27 Juin 1766, qui, en confirmant la noblesse de JACQUES AUGÉARD, a condamné les Habitans en tous les dépens.

Cette famille est originaire de Montreuil-Bellay, sur les frontiéres du Poitou.

Une branche fut s'établir vers 1618, à Saint-Jean d'Angéli; l'un, qui fut Lieutenant-Général de cette Sénéchaussée, eut un fils, nommé JACQUES AUGÉARD, pourvu aussi dudit office de Lieutenant-Général de

la Sénéchauſſée, reçu enſuite, le 20 Mars 1632, en un office de Conſeiller au Parlement, & à la Chambre de l'Edit de Guyenne, & depuis, le 17 Juillet 1654, reçu Préſident au Parlement, & à ladite Chambre, & ſon fils CHARLES lui ſuccéda à ſon office de Préſident, au mois de Juillet 1659.

AUGET : PAUL AUGET, Ecuyer, Seigneur du Sauſſoy, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, a eu de *Marie le Camus*, ſon épouſe,

JEAN AUGET, Chevalier, Seigneur de Boiſſy, Baron de Monthion, &c. Préſident au Bureau des Finances de Paris, marié avec *Louiſe-Geneviève Couſinet*, ſon épouſe, dont il a eu,

JEAN BAPTISTE-ROBERT AUGET, Chevalier, Seigneur & Baron de Monthion, Joſſigny, Minerval, &c. Conſeiller du Roi en ſes Conſeils, Maître ordinaire en ſa Chambre des Comptes de Paris, reçu le 13 Février 1718; lequel a épouſé en premieres noces, le 18 Mars 1727, *Catherine-Marie-Françoiſe Surirci*, fille de *N. . . . Surirci*, Seigneur de Saint-Remy, Petit-Val, &c. Tréſorier des Ponts & Chauſſées de France, & de *Marie Vachereau*; & en ſecondes noces, le 7 Juillet 1732; *Marie-Anne Pajot*, fille de *Henri Pajot*, Seigneur du Bouchet, Conſeiller-Secrétaire du Roi, Maiſon, Couronne de France & de ſes Finances, & d'*Anne Geoffroi de Goeffi*. Il a des enfans de ces deux mariages : ſçavoir, du premier lit :

1. MARIE-LOUISE AUGET, née le 27 Mars 1728, mariée le 16 Décembre 1740, à *Michel Bouvard-de-Fourqueux*, reçu Conſeiller à la quatrieme des Enquêtes du Parlement de Paris, le 22 Août 1738, fils de *Michel Bouvard*, Seigneur de Fourqueux, né Procureur-Général en la Chambre des Comptes de Paris, & de *Claudine-Marguerite Hallé*. Elle eſt morte le 27 Septembre 1735, âgée de 34 ans.

Du ſecond lit :

2. ANTOINE-JEAN-BAPTISTE-ROBERT AUGET, né le 26 Décembre 1733.

3. Et JACQUES-CHRISTOPHE-LOUIS AUGET, né le 14 Février 1735.

Les armes : *d'argent, à une faſce de gueules, accompagnée de trois têtes d'aigle de ſable, arrachées & languées de gueules, poſées 2 en chef, & l'autre à la pointe de l'écu.* Tabl. Généalog. Part. VII. pp. 348.

—AUGUSTINE : famille originaire de Corſe, & établie en Provence.

I. JEANNETIN D'AUGUSTINE eſt le premier de cette famille, dont on ait connoiſſance. Il commandoit en 1538 une Compagnie de Cavalerie de cent cinquante hommes pour la République de Gènes.

II. ANTOINE-FRANÇOIS D'AUGUSTINE, ſon fils, épouſa *Madelene Ferriole*, en 1539. Il teſta le 22 Août 1591, en faveur de noble

III. AMBROISE D'AUGUSTINE, ſon fils, qui ſe retira à Marſeille, où il épouſa, en 1590, *Marguerite de Greſtiau*. Il fut élû ſecond Conſul de cette Ville en 1617; teſta le 7 Avril 1627, & laiſſa de ſon mariage : 16

1. MARC-ANTOINE, qui ſuit.

2. & 3. Et deux filles, mariées dans les Maiſons de *Cypriani* & *d'Arene*.

IV. Marc-Antoine d'Augustine, Seigneur de Septême, fut fait premier Conſul & Gouverneur de Marſeille en 1644, & Maréchal de bataille dans les Armées du Roi, l'an 1646 : il teſta en 1652. Il avoit épouſé en premieres noces, par contrat du 15 Septembre 1624, *Claire de Beauſſet*; & en ſecondes, le 4 Mai 1631, *Françoiſe de Vento.*

Du premier lit naquit :

1. Ambroise II, qui ſuit.

2. Marie d'Augustine, mariée, le 12 Juin 1641, à *Jacque de Clapier*, Seigneur de Colongue.

Du ſecond lit :

3. François.

4. Et Marguerite, mariée 1°. avec *Bruno de Villages*, Seigneur de la grande Baſtide; & 2°. *Jacques de Galifet*, Seigneur de Tholonet, Préſident aux Enquêtes du Parlement de Provence.

V. Ambroise II, Seigneur de Septême, s'allia, par contrat du 25 Juin 1653, avec *Léone de Jarente*, des Seigneurs de *Venelle* & de *Carri.*

Leurs deſcendans ſont établis à Marſeille, où ils ſoutiennent honorablement leur nobleſſe.

Les armes : *d'or, à l'arbre arraché, ſurmonté d'une aigle de ſable.*

AUNEUIL. *Voyez* CHARLEVAL.

— AVICE, Sieur de Hotot, en Normandie, Généralité de Caën : Gilles Avice, Sieur de Hotot, fut, ſuivant *Maſſeville*, en ſon Hiſtoire de Normandie, un des fondateurs des Capucins qui s'établirent à Valognes, en 1630.

Voilà tout ce que nous ſçavons de cette famille qui porte : *d'azur, à une épée d'argent garnie d'or, poſée en pal, la pointe en haut, & accompagnée de 3 pommes de Pin d'or, 2 en chef & une en pointe.*

— AVIGNON, à Arles en Provence. François Avignon, Docteur ès Droits de l'Univerſité de Paris, obtint des Lettres de Nobleſſe au mois d'Août 1587, par Lettres enregiſtrées dans les Archives du Roi en Provence, le 22 Octobre 1668. Il teſta le 27 Août 1617, & laiſſa de *Marguerite d'Amphoux*, ſa femme :

1. François, qui ſuit.

2. Et Guillaume, dont la poſtérité ſera rapportée après celle de ſon frere.

II. François d'Avignon, II du nom, épouſa *Jeanne de Bœuf*, par contrat du 2 Septembre 1624. Il teſta le 30 Octobre 1661, & laiſſa de ſon mariage,

III. François d'Avignon, III du nom, marié avec *Jeanne Antonelles*, dont,

IV. Antoine d'Avignon, qui a laiſſé de ſon mariage avec *Jeanne d'Arlatan :*

1. Joseph-François, qui ſuit.

2. Jacques, mort jeune au ſervice du Roi.

3. Et JACQUES-AMBROISE, rapporté après ſon aîné.

IV. JACQUES-FRANÇOIS D'AVIGNON, hérita de ſon oncle maternel, *Trophime d'Arlatan*, ancien Lieutenant de Roi de la ville de Berg-Saint-Vinox, qui s'étoit retiré du ſervice, de la Terre & Seigneurie de Malijai. Il épouſa, en 1750, *Marie-Salomé de Broglie*, ſœur de *Joſeph-Amédée de Broglie*, Evêque d'Angoulême.

V. JACQUES-AMBROISE, ſon frere, ancien Capitaine dans le Régiment Royal Infanterie, Chevalier de Saint-Louis, Sénéchal de Provence au département d'Arles, & Lieutenant de MM. les Maréchaux de France, a épouſé, en 1756, *Marie-Fleurie de Saxi*, Marquiſe d'Anduze, héritiere de cette famille.

SECONDE BRANCHE.

II. GUILLAUME D'AVIGNON, fils cadet de FRANÇOIS, I du nom, & de *Marguerite d'Amphouſſ*, épouſa *Melchione de Varadier*, Dame de Gaubert, dont

III. GUILLAUME, II de nom, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Gouverneur des Villes de Salins & du Pont-de-Larche, Major des Gardes du Corps du Roi, & Cordon rouge, mort ſans alliance.

III. *N.*.... mort Lieutenant du Roi de la ville de Givay, où il a épouſé *N.*... dont on ignore le nom. Il en a eu un fils actuellement au ſervice.

Les armes : *d'azur, à 3 aiglettes d'or, 2 & 1.*

+ AVIS : on trouve dans *Moréri* que cet Ordre commença à ſe former en 1162, ſous le régne d'ALPHONSE I, par quelques Gentilshommes qui s'étoient ligués, pour repouſſer les Infidèles. Les nouveaux Chevaliers embraſſerent l'Ordre de Cîteaux, dont ils portoient auſſi l'habit. SANCHE I leur donna, en 1181, quelques terres. Le Pape INNOCENT III, les confirma dans leur Ordre en 1204. Cet Ordre s'affermit toujours de plus en plus, juſqu'en 1550, que la grande maîtriſe fut unie à la couronne de Portugal, & les Rois en diſpoſent à leur gré.

LOUIS DE PORTUGAL-D'ALENCASTRO, III du nom, fils de GEORGES, bâtard de Portugal, & de *Béatrix de Mello*, fut Grand-Commandeur de l'Ordre d'*Avis*, dignité qu'il tranſmit à ſa poſtérité juſqu'à la cinquieme génération, que cette branche s'eſt éteinte.

Les Grands-Commandeurs de cet Ordre portoient les armes *d'or, à la croix fleurdeliſée de ſinople, accompagnée en pointe de deux oiſeaux affrontés de ſable.*

— AULE (DE L'), ancienne famille de Salins, éteinte dans le XV ſiécle, & qui s'eſt fondue dans celle d'*Eternoz*, par le mariage de GUILLEMETTE DE L'AULE, avec *Jean d'Eternoz*, qui vivoit en 1465.

+ AULEDE : PIERRE D'AULEDE, Ecuyer, Seigneur du Cros & Caſtelmoron, co-Seigneur de Podenſac, épouſa, le 22 Novembre 1534, *Jeanne de*

Milhac, & fit ſon teſtament au lieu de Caſtelmoron, le 14 Août 1545.

Louis-Bertrand d'Aulede, un de ſes deſcendans, Ecuyer, Seigneur de la Maiſon noble de *Pardaillan*, Diocèſe d'Auch, épouſa, le 15 Juillet 1706, *Jeanne Blondel-de-Joigny de-Bellebrune*, fille de *Claude-Charles Blondel-de-Joigny-de-Bellebrune*, Ecuyer, Seigneur de Belluc en Caſaguais, & de *Marie Ferrand*. De ce mariage naquit, le 14 Juin 1716, Louis-Julie-Delphin d'Aulede, reçu Page du Roi dans ſa grande Ecurie, le 21 Décembre 1731, ſur les preuves de ſa nobleſſe.

Les armes : *d'argent, à un lion de ſable, langué, onglé & couronné de gueules, & une bordure de ſable chargée de onze beſans d'or.*

* Aultry, Prévôté & Châtellenie érigée en Baronnie, par Lettres du mois de Février 1613, enregiſtrées en Parlement & en la Chambre des Comptes, les 5 & 27 Janvier 1624, en faveur de *Jean* de *Genicourt*, Vicomte de Levignem & de Berz, Seigneur de Condé, Grand-Ham, Oncheri, Conſeiller d'État, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, avec la permiſſion de porter le nom d'*Aultri*, dont il prit les armes. Il étoit fils de *Jean Vincent*, Ecuyer, Seigneur de Genicourt, d'Aultri, de Doncourt, &c. Auditeur des Comptes, Préſident de Barois, & d'*Alix* de *l'Eſcamouſter*. Le Baron d'Aultri épouſa en premiere noces *Claudine-Merlin*, ſœur de *Louiſe*, mariée à *François d'Anglure*, Seigneur de Guignonville, & d'*Antoinette*, femme de *René de Stainville*, Seigneur de Sorci; en ſecondes nôces, le 10 Avril 1627, *Françoiſe de Malin-de-Lux*, fille d'*Edme*, Chevalier des Ordres du Roi; ſon fils aîné Pompone, Baron d'Aultri, né du premier lit, mourut au camp devant la Rochelle, & eut pour héritier ſon frere conſanguin Charles d'Aultri, marié le 26 Juin 1667, avec *Louiſe-Marie de Savigny-d'Anglure*, Dame de Rone. De ce mariage naquit Marc-Antoine d'Aultri-de-Rone, Page du Roi en 1687.

Voir l'article pag. 581. de ce Tome.

Les armes.....

*—AUMALE. Terre & Seigneurie dans la haute Normandie, Diocèſe de Rouen, qui étoit poſſédée avec le titre de Comté, vers l'an 1090, par *Eudes* de Champagne, fils de *Henri*, ſurnommé *Etienne*, Comte de Troyes & de Meaux. Philippe-Auguste donna le Comté d'Aumale à *Renaud* de *Dammartin*, Comte de Ponthieu, par ſa femme *Marie-Jeanne de Dammartin*. Leur fille & héritiere, morte le 16 Mars 1278, épouſa Ferdinand III, dit *le Saint*, Roi de Caſtille, auteur de la troiſieme race des Comtes d'Aumale. Blanche de Caſtille, fille aînée de Jean II, arriere-petit fils de Ferdinand III, porta le Comté d'Aumale à ſon mari *Jean*, Comte *de Harcourt*. *Marie de Harcourt*, héritiere de *Jean de Harcourt*, VIII du nom, treizieme Comte d'Aumale, laiſſa d'*Antoine de Lorraine*, Comte de Vaudemont, *René II*, Duc de Lorraine, qui fut Comte d'Aumale. *Claude de Lorraine*, I du nom, Duc de Guiſe, ſon fils puîné, eut en partage le Comté d'Aumale. *Claude de Lorraine*, II du nom, troiſieme fils de *Claude I*, fut créé Duc d'Aumale en 1547. *Anne de Lorraine*, ſa ſœur & ſon héritiere, porta le Duché d'Aumale à ſon mari *Henri de*

Savoye, Duc de Nemours. *Marie-Jeanne-Baptiſte de Savoye-Nemours*, veuve de *Charles Emmanuel II*, Duc de Savoye, vendit le Duché d'Aumale à LOUIS-AUGUSTE DE BOURBON, Duc du Maine, légitimé de France, en faveur duquel la Duché-Pairie d'Aumale fut établie par Lettres du mois de Juin 1695. Ce Prince eſt mort le 14 Mai 1736.

R. — AUMALE, ancienne Maiſon de Picardie, qui a formé pluſieurs branches; ſçavoir les Seigneurs de *Queſnoy*, les Vicomtes du *Mont-Notre-Dame*, les Seigneurs de *Moreuil*, de *Balaſtre*, de *Bugny*, d'*Ivrencheux*, de *Haucourt*, de *la Horgne*, de *Gondreville*, & de *Nampſel*.

On trouve JEAN D'AUMALE, Seigneur d'Herſelines, près de Gamaches, qui ſe rendit, en 1339, avec *Aleaume de Rouvrel*, ſon Ecuyer, de la Terre d'Herſelines à Lille en Flandres, pour ſervir le Roi, ſous *Raoul de Brienne*, Comte d'Eu & de Guines, Connétable de France, & fut un des principaux Seigneurs qui ſe jetterent dans la ville de Tournay pour la défendre contre les Anglois.

MERI ou EMERI D'AUMALE, Seigneur d'Herſelines, d'Hondrechies, d'Hocquincourt & de Balincourt, depuis lequel on a une filiation ſuivie fut marié avec *Jeanne d'Epagny*, Dame d'Epagny, de la Blanchemaiſon, de Riencourt, du Queſnoy, de Chavigny-le-Sourd & de Bezard-lès-Soiſſons, fille & héritiere de *Baudouin*, Seigneur d'Epagny. Il mourut l'an 1425, laiſſant pour fils unique

JEAN D'AUMALE, I du nom, Chevalier, Seigneur d'Epagny, du Queſnoy, d'Hondrechies, d'Herſelines, de Chavigny & de Bouillencourt, qui épouſa *Jeanne de Moreuil*, de la Maiſon de *Moreuil-Soiſſons*, Vicomteſſe du Mont-Notre-Dame près la Fère en Tardenois, & Dame de Wiencourt, de Haucourt, de Romicourt, de Fontaine-Notre-Dame, de Leſdain & de Montorcham, fille de *Bernard de Moreuil*, Vicomte du Mont-Notre-Dame, &c. Il mourut le 21 Novembre 1469, laiſſant cinq enfans de *Jeanne de Moreuil*, qui ſe remaria à *N.... de Hennin-de-Boſſut*, Chevalier, Seigneur d'Autreches. Les enfans furent, entr'autres :

1. JEAN, II du nom, qui ſuit.

2. Et GUILLAUME, Seigneur de Fontaine-Notre-Dame, auteur de la branche des Seigneurs de *Nampſel*. Il étoit biſayeul de CATHERIN D'AUMALE, Seigneur de Nampſel, Capitaine-Lieutenant des Cent-Suiſſes de la Garde du Roi, & Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, pere, par ſa femme *Louiſe Hotman-de-Mortefontaine*, de cinq enfans; ſçavoir, deux garçons & trois filles. L'aîné fut tué devant Romigni; on ignore la poſtérité du ſecond, nommé JEAN.

JEAN D'AUMALE, II du nom, Vicomte du Mont-Notre-Dame, Seigneur du Queſnoy, de Branges, de Leſdain, &c. mourut le 24 Juillet 1528. Il avoit été marié, par contrat du 15 Février 1491, avec *Jeanne de Raſſe*, fille de *Jean de Raſſe*, Seigneur de Rieu-ſur-Oiſe, & de *Claudine Mauchevalier*, Dame de Haucourt, près Saint-Quentin, & de Chignoles en Santerre. De ce mariage ſont ſortis, quatre enfans, entr'autres :

1. PHILIPPE, qui ſuit.

2. Et CHARLES, qui a formé la branche des Seigneurs de *Haucourt*, rapportée ci-après.

PHILIPPE D'AUMALE, I du nom, Vicomte du Mont-Notre-Dame, &c. eut pour femme *Madelene de Villiers-l'Iſle-Adam*, niéce de *Philippe de Villiers*, Grand-Maître de Rhodes. Elle le rendit pere de :

1. LOUIS, qui ſuit.

2. Et FRANÇOIS, auteur de la branche des Seigneurs du Queſnoy, rapportée ci-après.

LOUIS D'AUMALE, Vicomte du Mont-Notre-Dame, Seigneur de Châtillon-ſur-Marne, de Vallengoujart, &c. fut, ſucceſſivement, Pannetier ordinaire de CHARLES, Duc d'Orléans, en 1541, Ecuyer d'Ecurie du Roi HENRI II, ſon Pannetier ordinaire par Lettres du 6 Août 1547, conſeiller & Chambellan de ce Prince, Ecuyer-Tranchant du Duc d'Orléans, puis Capitaine de cent Hommes-d'Armes, Lieutenant d'une Compagnie de cinquante Lanciers des Ordonnances du Roi, & Chevalier de l'Ordre de Saint-Michel. Il vendit, le 20 Septembre 1550, au Connétable *Anne de Momtmorenci*, la moitié de la Terre & Seigneurie de Vallengoujart, mouvante de la Seigneurie de l'Iſle-Adam.

Il n'eut qu'un fils unique d'*Antoinette d'Anglebermer*, ſa femme, nommé

JACQUES D'AUMALE, mort ſans enfans de ſon mariage accordé, en 1584, avec *Marie de Boſſut*.

Branche des Seigneurs DU QUESNOY.

FRANÇOIS-D'AUMALE, I du nom, ſecond fils de PHILIPPE, & de *Madelene de Villiers-de-l'Iſle-Adam*, Seigneur du Queſnoy, de Boiſraut, de Boubers, de Linieres & du Sauchot, fit hommage, en 1547, de la Seigneurie du Queſnoy à *Jean de Melun*, Vicomte de Gand. Il épouſa, en 1548, *Michelle de Bayencourt*, veuve de *Gabriel de Montmorenci*, Seigneur de Bours, & fille d'*Antoine de Bayencourt*, Seigneur de Bouchavanne, Gouverneur de Dourlens, & de *Jeanne de Câlonne-de-Courtebonne*. De ce mariage naquirent :

1. FRANÇOIS, qui ſuit.

2. Et GABRIEL, auteur de la branche des Seigneurs de *Balaſtre*, Vicomtes du Mont-Notre-Dame, rapportée ci-après.

FRANÇOIS D'AUMALE, II du nom, Seigneur du Queſnoy, de Boubers, de Boiſraut, &c. fut marié, par contrat du 27 Octobre 1563, à *Michelle de Gadimez*, dont il eut douze enfans, entr'autres,

JEAN D'AUMALE, III du nom, Seigneur de Queſnoy, de Boiſraut, & Vicomte du Mont-Notre-Dame, allié, par contrat du 29 Février 1620, à *Louiſe de Cajac*, fille de *Jean de Cajac*, Seigneur de Camin, Lieutenant au Gouvernement de la Ville de Calais, mere de douze enfans ; ſçavoir, ſix garçons & ſix filles, dont cinq Religieuſes : les garçons furent, entr'autres,

1. CHARLES, Seigneur du Queſnoy, de Vaudricourt, du Verger,

de Bellengliſe, de Cantigni, de Boiſraut & de Rieu, marié, en 1672, avec *Eléonore-Henriette de Saint-Juſt*, Dame & Chanoineſſe de Remiremont, dont il n'a eu que deux filles.

2. Et JACQUES, qui ſuit, chef & auteur de la branche des Seigneurs de *Moreuil* & de *Martin*, dont on va parler.

Branche des Seigneurs DE MOREUIL & DE MARTIN.

JACQUES D'AUMALE, Seigneur de Moreuil, &c. quatrieme fils de JEAN, III du nom, & de *Louiſe de Cajac*, fut maintenu dans ſon ancienne nobleſſe, par ordonnance de M. l'Intendant de la Généralité d'Amiens, du 31 Janvier 1699. Il mourut en 1708, laiſſant ſept enfans de ſon mariage accordé avec *Suſanne de Courcelles*, entr'autres,

1. JACQUES-ANTOINE, qui ſuit.

2. & CHARLES qui a fait la Branche des Seigneurs de *Moreuil*, de *Lieven* & du *Charmel*, rapportée ci-après.

JACQUES-ANTOINE D'AUMALE, Seigneur de Martin en Champagne, de Ham, & du Petit-Bois, né le 16 Juillet 1685, fut ſucceſſivement Lieutenant d'Infanterie dans le Régiment de Berry, le 3 Janvier 1703; Capitaine dans le même Régiment, le 2 Mai 1706; Sous-Lieutenant aux Gardes Françoiſes, Chevalier de Saint-Louis en 1718, & Colonel réformé dans le Régiment de Poitou, le 27 Juillet 1720. De ſon mariage, accordé, le 23 Janvier de cette derniere année, avec *Henriette-Françoiſe de Polaſtron-de-la-Hilliere*, fille de *Louis-Jacques de Polaſtron-de-la-Hilliere*, Brigadier des Armées du Roi, & de *Françoiſe de Chaſtenet-de-Puyſégur*, ſœur du Maréchal de France, de ce nom, ſont iſſus douze enfans, dont quatre ſont morts en bas âge; ceux qui vivent ſont,

1. JACQUES-LOUIS, né le 5 Septembre 1726.

2. JEANNE-HENRIETTE, née le 15 Décembre 1720.

3. LOUISE-VICTOIRE, née le 22 Octobre 1720 reçue à Saint-Cyr le 11 Septembre 1736.

4. ANNE-FERDINANDE, née le 21 Avril 1730.

5. FRANÇOISE-FÉLICITÉ, née le 29 Septembre 1731, reçue à Saint-Cyr le 26 Février 1739.

6. MARIE-HENRIETTE-EDOUARDE-ROSALIE, née le 2 Mars 1733, reçue à Saint-Cyr le 30 Décembre 1740.

7. MARIE-ANGELIQUE-AUGUSTINE-ARMANDE, née le 23 Mai 1735.

8. Et CHARLOTTE-DENISE-LOUISE-PAULINE, née le 3 Juin 1738.

Branche des Seigneurs DE MOREUIL, DE LIEVEN, & DU CHARMEL.

CHARLES D'AUMALE, Seigneur de Moreuil, de Lieven en Artois, & du Charmel en Soiſſonnois, fils puîné de JACQUES, Seigneur de Moreuil, & de *Suſanne de Courcelles*, naquit le 28 Octobre 1688. Il fut reçu, au mois de Décembre 1706, Chevalier des Ordres de Notre-Dame-du-Mont-Carmel & de Saint-Lazare-de-Jéruſalem, Commandeur de Daudeville, près de Dieppe en 1710. Il a été ſucceſſivement Capitaine

taine dans le Régiment de Navarre, Ingénieur en chef à Hesdin, Chevalier de Saint-Louis, étoit en 1752, Directeur des fortifications des Places de Lorraine & de la Sarre, & des Trois-Evêchés. Il a commandé tous les Ingénieurs dans l'armée de Baviere en 1742, & dans celle d'Alsace en 1743. De son mariage, accordé le 20 Juillet 1717, avec *Marie-Marguerite-Josephe de Blocquet-de-Croix*, fille de *René-Antoine de Blocquet-de-Croix*, Seigneur de Wismes, de Lieven, de Naves, &c. & d'*Antoinette-Gabrielle Bouquet*, Dame de la Serre; il fut fait Brigadier le 2 Mai 1744, Maréchal-de-Camp le 2 Mai 1745, Lieutenant-Général le 1 Janvier 1748. Il est mort Commandeur de Saint-Louis & Gouverneur d'Arras, en Juillet 1750, & sa femme est morte dans la même ville le 3 Mars 1762.

1. Adrien-Alexandre-Gabriel, né en 1719, mort en Bohême en 1742, dans l'Armée commandée par M. le Maréchal de *Broglie*.
2. Charles-François-Marie, Comte d'Aumale, né le 19 Juillet 1723, nommé Ingénieur ordinaire du Roi le 1 Janvier 1740, Colonel dans le Corps Royal de l'Artillerie, marié, le 13 Août 1756, avec *Genevieve de Colincourt*, veuve de *Benoît de la Verde-des-Valons*, Colonel d'Infanterie, Directeur des fortifications du Cambrésis.
3. Amable-Joseph, né le 21 Mars 1730.
4. Louis-Stanislas, né le 6 Septembre 1734.
5. Amable-François, mort en bas âge.
6. Marie-Marguerite-Charlotte, morte à Saint-Cyr en 1735.
7. Marie-Sophie, morte jeune.
8. Isabelle-Marie-Maximilienne, morte en 1729.
9. Scholastique-Florence, née le 29 Mars 1722, reçue à Saint-Cyr, le 28 Août 1732.
10. Marie-Félicité, née le 6 Mai 1726.
11. Et Sophie-Gabrielle, née le 22 Septembre 1736.

Branche des Seigneurs DE *BALASTRE, Vicomtes du Mont-Notre-Dame.*

Gabriel d'Aumale, Seigneur de Chaussoy, de Montcler, de Glagelois & de Ripot, second fils de François, I du nom, Seigneur du Quesnoy, & de *Michelle de Bayencourt*, partagea avec François d'Aumale, son frere aîné, les biens de leurs pere & mere, le 31 Janvier 1577. Il épousa, le 27 Février 1581, *Catherine de Paillart*, Dame de Balastre & de Bugny, dont naquirent, entr'autres enfans,

1. Philippe, qui suit.
2. Et Antoine, auteur de la branche des Seigneurs de *Bugny* & d'*Ivrencheux*, mentionné ci-après.

Philippe d'Aumale, II du nom, Seigneur de Balastre, mourut le 7 Avril 1632, laissant plusieurs enfans de son mariage, accordé en 1620, avec *Marie de la Fons*; entr'autres,

Louis d'Aumale, I du nom, Seigneur de Balastre, & Vicomte du Mont-Notre-Dame, marié, le 9 Octobre 1655, avec *Madelene du Clozel*, fille de *Louis du Clozel*, Seigneur de Voisins près de Noyon, de Hodancourt, de Feuquerais, &c. & mere, entr'autres, de

Louis d'Aumale, II du nom, Seigneur de Balaſtre, de Saint-Mandé, & de Voiſins, Vicomte du Mont-Notre-Dame, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de *Furſtemberg* en 1689, qui fut marié deux fois, 1°. le 16 Novembre 1673, avec *Michelle-Elizabeth d'Harzillemont*, fille unique de *François d'Harzillemont*, Seigneur de Brange, de Loupeigne, &c.; 2°. le 21 Décembre 1689, avec *Marie-Charlotte Doucet*, veuve de *Chriſtophe d'Harzillemont*, Seigneur de Loupeigne, & fille de *Henri Doucet*, Seigneur de Bourg-Comin, Brigadier des Armées du Roi.

Du premier lit, ſont iſſus neuf enfans; entr'autres,

1. Michel, qui ſuit.
2. Pierre, né le 7 Août 1675.
3. Marie-Louise, née le 10 Février 1683, mariée en 1700, avec *Françoiſe de Boubers*, Seigneur de Vaugenlieu.

Et du ſecond lit :

4. Louis-Charles.
5. Un autre Louis-Charles.
6. Jean-Baptiste.
7. Marie-Charlotte.
8. Marie-Louise.
9. Et Françoise, née le 24 Février 1703, reçue à Saint-Cyr en 1714.

Michel d'Aumale, Seigneur de Brange, de Ban-Saint-Georges, de Leſcouettes, & des Boulaux, Vicomte du Mont-Notre-Dame, né le 24 Décembre 1676, épouſa, par contrat du 3 Juin 1718, *Marie-Anne Oudan*, fille de *Nicolas Oudan*, Seigneur de Montmarſon, & de Gribonval, & de *Marguerite-Théreſe Fagnier-de-Vienne*. Leurs enfans ſont :

1. Louis-Michel-François, Vicomte du Mont-Notre-Dame, né le 4 Mars 1722. D'abord Garde de la Marine au département de Rochefort, puis Lieutenant dans le Régiment de Vermandois.
2. Louise-Thérese, née le 17 Avril 1720, reçue à Saint-Cyr le 24 Avril 1729.
3. Marie-Charlotte, baptiſée le 12 Mars 1721, Religieuſe à l'Abbaye de Gomer-Fontaine.
4, 5 & 6. Trois autres filles.

Branche des Seigneurs DE BUGNY & D'IVRENCHEUX.

Antoine d'Aumale, Ecuyer, Seigneur de Bugny & de la Folie, ſecond fils de Gabriel, Seigneur de Chauſſoy, & de *Catherine de Paillart*, fut maintenu dans ſa nobleſſe par Sentence des Elus de Crépy, du 5 Septembre 1634. Il eut une commiſſion de Capitaine de cent hommes de pied, le 28 Février 1638.

Claude d'Aumale, ſon fils, Seigneur d'Ivrencheux & du fief de Bugny, fut marié, par contrat du 12 Avril 1652, avec *Jeanne Blondel* dont ſortit, entr'autres enfans,

André d'Aumale, Seigneur d'Ivrencheux & de Bugny, Capitaine dans le Régiment de *Vaucelles*, par Commiſſion du 20 Septembre 1710, qui épouſa, par contrat du 30 Août 1692, *Marguerite Hè-*

mart, fille de *Jean-Baptiſte Hémart*, Ecuyer, Seigneur de Brevillers, de Nauroy & de Boismidi, Gentilhomme de la Chambre de feu M. le Duc d'Orléans. De ce mariage ſont iſſus, entr'autres enfans,

1. JEAN-BAPTISTE-ANDRÉ, qui ſuit.
2. CLAUDE-ALEXANDRE, né le 21 Mars 1702.
3. Et MARC-ANTOINE, né le 11 Juin 1703.

JEAN-BAPTISTE-ANDRÉ D'AUMALE, Seigneur d'Ivrencheux & de Bugny, né le 17 Juillet 1694, fut Capitaine de Milices dans le Régiment d'*Arreſt* en 1710. Il épouſa, le 26 Octobre 1727, *Louiſe-Claire Fournel*, fille de *Louis-Alexandre Fournel*, Seigneur de Courcelles, Commiſſaire Provincial de l'Artillerie de France, dont ſont iſſus,

1. CHARLES-LOUIS-ANDRÉ D'IVRENCHEUX, né le 2 Septembre 1728.
2. ALEXANDRE-FRANÇOIS, né le 21 Mars 1730.
3. CHARLES-JOSEPH, né le 11 Juillet 1732.
4. Et LOUISE-CLAIRE, née le 2 Juin 1735.

Branche des Seigneurs DE *HAUCOURT.*

CHARLES D'AUMALE, troiſieme fils de JEAN, II du nom, Vicomte du Mont-Notre-Dame, & de *Jeanne/Raſſe*, fut Seigneur de Haucourt, /de/ de Rieu & de Chignoles, & Homme-d'armes de la Compagnie du Comte de *Dammartin*. De ſon mariage accordé avec *Antoinette de Pardieu*, Dame des Marais, naquit

PHILIPPE D'AUMALE, Seigneur de Haucourt, de Rieu & de Chignoles, tué au Siége de Boulogne en 1528, à l'âge de vingt-deux ans. *Antoinette de Hangeſt*, ſa femme, le rendit pere de

NICOLAS D'AUMALE, Ecuyer, Seigneur de Haucourt, de Marcella-Cave, de Courtemanche, de Rieu, de Terrigny & de Chignoles, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Lieutenant de la Compagnie /t/ de Gendarmes du Prince de Condé, & ſon premier Chambellan; lequel comparut au rang des Nobles à la rédaction de la coutume du Gouvernement de Peronne, Montdidier & Roye, le 15 Septembre 1567. De ſon mariage, accordé en 1570, avec *Charlotte Gaillard*, fille de *Michel Gaillard*, Seigneur de Longjumeau, de Chilli & du Faget, Pannetier ordinaire du Roi, Gentilhomme de ſa Chambre, ſont iſſus huit enfans, entr'autres,

1. DANIEL, qui ſuit.
2. BENJAMIN, qui a fait la branche des Seigneurs de *la Horgne*.
3. Et PAUL, auteur des Seigneurs de la branche de *Gondreville*, éteinte dans LOUIS D'AUMALE ſon fils, Seigneur de Gondreville, qui n'a eu qu'une fille *de Jeanne du Pas-de-Feuquieres*, ſa femme, fille du Lieutenant-Général des Armées du Roi, de ce nom, & Gouverneur des Ville & Citadelle de Verdun.

DANIEL D'AUMALE, Seigneur de Haucourt, premier Chambellan de HENRI de BOURBON, Prince de Condé, épouſa, en 1607, *Françoiſe de Saint-Paul*, fille de *Claude de Saint-Paul*, Seigneur de Vaillieres,

de Villiers-Outreau, de Gennes, &c. dont il eut ſept enfans, entr'autres ;

1. Philippe-Nicolas, qui ſuit.

2. Et Susanne, mariée avec *Fréderic de Schomberg*, Comte de Schomberg & de l'Empire, Grand de Portugal & Maréchal de France.

Philippe-Nicolas d'Aumale, *appellé le Marquis de Haucourt*, Seigneur de Gennes, de Villiers-Outreau & de Montdétour, ſe retira en Hollande, à cauſe de la Religion prétendue réformée ; où il épouſa *Anne de Cuick-Mierop*, fille de l'Intendant de Hollande, dont il a eu ſept enfans, qui ſont :

1. Jacques, qui ſuit.

2 & 3. Joachim-Daniel & Charles-Louis.

4 & 5. Charles-Jacob & Cornelie-Charles.

6. Sophie-Charlotte, femme de *Fréderic de Noyelles*, Comte de Noyelles, Brigadier d'Infanterie au ſervice des Etats-Généraux.

7. Et Amarante-Cornelie.

Jacques d'Aumale, appellé, comme ſon pere, *le Marquis de Haucourt*, ſe maria avec *Civile-Suzanne*, Baronne de *Tour-ſur-Marne*. De ce Mariage ſon nés,

1. Jacob de Haucourt.

2 & 3. Charles & Philippe.

4 & 5. Fréderic & Charles.

Les armes : *d'argent, à une bande de gueules, chargée de trois beſans d'or.*

R. —AUMONT : l'origine de cette illuſtre Maiſon ſe perd dans l'obſcurité des tems. Une vieille Chronique du Haynault, les Antiquités de la Ville de Mons, & d'autres Villes de Flandres ; l'Hiſtoire de Cambrai, les Archives de l'Abbaye d'Anchain, près Douay en Flandres, apprennent que Malgaire, Sire ou Seigneur d'Aumont, épouſa *Waudrude*, Comteſſe de Haynault, & que dans ſa Terre d'Aumont, au Pays de Haynault, il fonda une Abbaye de ſon nom même ; qu'en 1076, parmi les Chevaliers qui furent admis aux Tournois d'Anchain, honneurs qui ne s'accordoient alors qu'à ceux qui prouvoient des deux côtés les ſeize quartiers de nobleſſe, il eſt parlé honorablement de Philippe d'Aumont.

L'Abbaye de Reſſuns, ou Reſſons, Ordre de Prémontrés, dans le Diocèſe de Rouen, reconnoît les Seigneurs d'Aumont pour ſes principaux fondateurs. On y voit leurs tombeaux. Jean, Abbé de Reſſuns, vivoit en 1150 ; ce qui prouve que cette Abbaye eſt des plus anciennes. La ſuite la plus sûre des Seigneurs d'Aumont, ſe prend depuis,

I. Jean, I du nom, Sire d'Aumont, qui vivoit en 1248, & laiſſa de *Mabille*, ſa femme,

II. Jean, II du nom, Sire d'Aumont, qui étoit mort en 1300, & laiſſa, entr'autres enfans, d'*Iſabelle* ſa femme,

III. Jean, III du nom, Sire d'Aumont, Ecuyer, Sergent-d'Armes du Roi, qui ſe trouva à la bataille de Caſſel, en 1328 ; en l'Oſt de

Tournai, en 1339; en ceux de Vironfoſſe & de Bouvines en 1340, où il fut fait Chevalier : il étoit mort en 1358, ayant eu, entr'autres enfans, d'*Agnès*, dite *Jeanne Baillif*,

IV. PIERRE, I du nom, Sire d'AUMONT, de Bertecourt, &c. Conſeiller & Chambellan des Rois JEAN, & CHARLES V, qui mourut le 10 Avril 1381, laiſſant, entr'autres enfans, de *Jeanne du Delouge*, qui fut Gouvernante du Roi CHARLES VI;

V. PIERRE, II du nom, dit *Hutin*, Sire d'AUMONT, porte-Oriflamme de France, mort le 13 Mars 1413, après avoir porté les armes plus de quarante ans; qui épouſa :

1°. *Marguerite de Beauvais*, Dame de Rémaugis, fille de *Colart*, Châtelain de Beauvais, & de *Marguerite de Roye*, dont il n'eut point d'enfans.

2°. *Jacqueline de Châtillon*, Dame de Cramoiſi, fille de *Jean de Châtillon*, Seigneur de Gandelus, Souverain, Maître-d'Hôtel du Roi, & de *Jeanne de Sancerre*, ſa troiſieme femme.

3°. *Jeanne de Mello*, Dame de Cléri, Chappes, Poliſi, &c. fille de *Guy de Mello*, Seigneur de Givri, &c. & d'*Agnès*, Dame de Cléri.

Il eut de ſa ſeconde femme :

1. PIERRE D'AUMONT, Seigneur de Cramoiſi, qui, de *Claude de Grancei*, fille de *Robert*, Seigneur de Courcelles, n'eut qu'une fille, nommée MARGUERITE, mariée à *N*.... Seigneur d'*Aigremont*.

2. JEAN D'AUMONT, Chambellan du Roi, mort à la bataille de Nicopolis, en Hongrie, en 1396.

De ſa troiſieme femme ſortirent :

3. JEAN, IV. du nom, Sire d'AUMONT, qui ſuit.

4. JEANNE D'AUMONT, femme de *Louis de Mello*, Seigneur de Saint-Priſe, &c.

5. MARIE, alliée à *Arnoul de Grave*, Seigneur d'Eſcornais, morte en 1463.

6. BLANCHE, mariée, 1°. à *Jacques le Brun*, Seigneur de Paloiſeau. 2°. à *Gilles de Gamaches*, Chambellan du Roi. 3°. à *Pierre du Fay*, Seigneur de Montchevreuil.

7. CATHERINE, mariée à *Jacques de Soyecourt*, Seigneur de Sains, dont elle n'eut point d'enfans.

8. Et N... Dame de Séans & de Montreuil.

VI. JEAN, IV du nom, dit *Hutin*, Sire d'AUMONT, de Chars, de Chappes, Échanſon du Roi, mourut à la journée d'Azincourt, en 1415. il avoit épouſé, en 1405, *Yolande de Château-Villain*, ſeconde fille & héritiere de *Jean de Château-Villain*, IV du nom, Seigneur du Thil & de Marigni, & de *Jeanne de Grancei*, dont il eut, entr'autres enfans :

VII. JACQUES, Sire d'AUMONT, de Méru, de Chappes, &c. Conſeiller, Chambellan de PHILIPPE-*le-Bon*, Duc de Bourgogne, vivant en 1456, qui épouſa *Catherine*, Dame d'Eſtrabonne & de Nolai, fille aînée de

Guillaume, Seigneur d'Eſtrabonne, & de Nolai, & de *Marguerite de Rougemont*, dont il eut :

1. JEAN, V du nom, qui ſuit.

2. FERRI, Seigneur d'AUMONT, &c. mort en 1526, laiſſant de *Françoiſe de Ferrieres*, fille de *Guillaume*, Seigneur de *Ferrieres*, de Thuri & de Dangu, & de *Jacqueline de Fayet*, Vicomteſſe de *Breteuil*, ANNE, Dame d'AUMONT, Méru, Thuri, &c. mariée en 1522, à *Claude, de Montmorenci*, Baron de Foſſeux, &c.

3. BLANCHE, mariée, en 1477, à *François de Rochechouart*, Seigneur de Chandenier, Sénéchal de Toulouſe, &c.

4. MARGUERITE Dame de Maiſieres, alliée à *Robert de Bautot.*

5. LOUISE, Dame de Chars, mariée 1°. à *François*, Seigneur de *Bouville*; 2°. à *Jacques d'Archiac*, Seigneur d'Availles.

6. Et JEANNE, mariée 1°. à *Gaſpard de Vienne*, Seigneur de Liſtenois; 2°. à *Philibert*, Seigneur de *Saſſenages*, dont elle n'eut point d'enfans.

VIII. JEAN, V du nom, Sire d'AUMONT, Baron de Couches, d'Eſtrabonne, de Nolai, de Chappes, &c. Lieutenant-Général au Gouvernement de Bourgogne, épouſa, en 1480, *Françoiſe de Maillet*, Dame en partie de Châteauroux, fille aînée d'*Hardouin de Maillet*, dit *de la Tour-Landri*, & d'*Antoinette de Chauvigni*, Dame de Châteauroux, dont il eut :

1. & 2. PIERRE & FÉLIX, morts ſans poſtérité. Le premier avoit épouſé, en 1526, *Anne de la Baume*, Dame de la Cour-d'Arrenai, fille de *Marc de la Baume*, Comte de Montrevel, & d'*Anne de Châteauvillain.*

3. Et PIERRE, dit *le Jeune*, qui ſuit.

IX. PIERRE D'AUMONT, III du nom, dit *le Jeune*, Seigneur d'Eſtrabonne, de Cors, Nolai, &c. Chevalier des Ordres du Roi, & Gentilhomme de la Chambre du Roi HENRI II, épouſa, 1°. en 1527 *Françoiſe de Sulli*, fille de *Guyon*, Seigneur de Cors, Romefort, &c. & de *Jeanne Carbonnel*, 2°. *Antoine de Miolans.* Il n'eut point d'enfans de cette derniere femme; il laiſſa de ſa premiere :

1. JEAN, IV du nom, qui ſuit.

2. Et JACQUELINE, mariée, en 1551, à *Yves*, Seigneur d'*Alegre*, &c.

X. JEAN, VI du nom, Sire d'AUMONT, Comte de Châteauroux, &c. Maréchal de France, l'un des plus grands Capitaines de ſon tems, ſervit le Roi dès ſa premiere jeuneſſe, ſuivit le Maréchal de *Briſſac*, en Italie; fut bleſſé en 1557, à la journée de Saint-Quentin, & y reſta Priſonnier; rendit de grands ſervices au Roi dans le Bourbonnois, contre le Duc de *Nemours*, aſſiéga le Château de Comper, à quatre lieues de Rennes, où il mourut des bleſſures qu'il reçut aux deux bras. Il avoit épouſé, 1°. *Antoinette Chabot*, fille de *Philippe*, Comte de Charni & de Buſançois, Amiral de France; 2°. *Françoiſe Robertet*, fille de *Florimond*, Baron d'Alluye, Secrétaire-d'État, & veuve de *Jean Babou*, Seigneur de la Bourdaiſiere, Grand-Maître de l'Artillerie de France, dont il n'eut point d'enfans.

Ceux qu'il eut de sa premiere femme furent :

1. René d'Aumont, Gentilhomme de la Chambre du Roi, mort sans alliance, en 1586, à l'âge de dix-huit ans.

2. Antoine, Marquis de Nolai, Baron d'Estrabonne, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de Boulogne-sur-Mer, & du Bourbonnois, mort en 1635, âgé de soixante-treize ans, sans laisser de postérité de *Catherine Hurault-de-Chiverni*, veuve de *Virginal d'Escoubleau*, Marquis d'Alluye, Comte de la Chapelle, & fille de *Philippe*, Comte de *Chiverni*, Chancelier de France, morte le 13 Avril 1615, ni de *Louise-Isabelle d'Angennes-Rambouillet*, ses deux femmes.

3. Jacques, qui suit.

4. Françoise, mariée, en 1592, à *René de Rochebaron*, Comte de Berzé.

5. Marie, morte sans alliance.

6. Et Marguerite, alliée à *François de Chesenlon*, Vicomte de Rochebaron.

XI. Jacques d'Aumont, Baron de Chappes, Gentilhomme de la Chambre du Roi, Prévôt de Paris, mourut le 14 Juillet 1614, laissant de *Charlotte-Catherine de Villequier*, fille unique de *René de Villequier*, Baron de Clervaux, Chevalier des Ordres du Roi, premier Gentilhomme de sa Chambre, & Gouverneur de Paris, & de *Françoise de la Marck*, sa premiere femme :

1. César, qui suit.

2. Antoine, Duc d'Aumont, rapporté après son frere aîné.

3. Roger, Evêque d'Avranches, mort en 1652.

4. Charles, Marquis d'Aumont, Lieutenant-Général des Armées du Roi, mort à Spire, d'une blessure qu'il reçut au siége de Landau, en Octobre 1644, à l'âge de trente-huit ans, sans enfans de *Marguerite Hurault-de-Chiverni*, veuve d'*Erasme de Daillon*, Comte de Briançon, & fille de *Henri*, Comte de *Chiverni*, Gouverneur du Pays Chartrain, & de *Marie Gaillard*, sa seconde femme.

5. Jacques-Emmanuel, Seigneur d'Aubigni & de Faye, mort en 1643, laissant de *Susanne de Saint-Aubin*, Dame d'Aubigni & de Faye, fille unique de *Daniel de Saint-Aubin*, Seigneur des mêmes lieux, & de *Louise d'Héricourt*, qu'il avoit épousée en 1632, pour fille unique, Anne-Elisabeth d'Aumont, seconde femme d'*Erard du Châtelet*, Marquis de Thons, Maréchal de Lorraine, morte le 9 Juin 1665.

6. Et Anne, mariée 1°. à *Antoine Poitier*, Seigneur de Sceaux, Secrétaire d'État ; 2°. à *Charles*, Comte de *Lannoy*, Chevalier des Ordres du Roi.

XII. Cesar d'Aumont, Marquis de Clervaux, Vicomte de la Guerche, &c. Gouverneur de Touraine, dit *le Marquis d'Aumont*, mourut le 20 Avril 1661 ; il avoit épousé 1°. *Renée aux-Espaules*, dite *de Laval*, fille de *René aux-Espaules*, dit *de Laval*, Marquis de Nesles, dont il n'eut point d'enfans ; 2°. *Marie Amelot*, fille de *Jacques*, Seigneur de Carnetin, Président ès Requêtes du Palais, morte en Octobre 1675, dont il eut, outre plusieurs enfans morts jeunes,

1. Anne, mariée à *Gilles Fouquet*, ci-devant premier Ecuyer de la grande Ecurie du Roi.

2. Et Charlotte, morte ſans alliance, le 7 Octobre 1723, âgée de ſoixante-huit ans.

Branche des Ducs d'Aumont.

XII. Antoine d'Aumont de Rochebaron, Duc d'Aumont, Pair & Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roi, Capitaine des Gardes-du-Corps, Gouverneur de Boulogne, & du Pays Boulonnois; ſervit au ſiége de Montauban, en 1621; fut bleſſé au Combat de l'Iſle de Rhé, en 1627; ſe trouva, l'an 1628, au ſiége de la Rochelle, &, en 1629, à l'attaque du Pas-de-Suze, à la priſe de Courtrai, de Mardick, de Dunkerque, de Lens & de Condé; commanda l'aîle droite à la bataille de Rhéthel; ſuivit le Roi en Flandres en 1667, & à ſon retour mourut d'apoplexie. Il avoit épouſé *Catherine Scaron-de-Vaures*, morte le 20 Novembre 1691, dont il eut:

1. Louis-Marie-Victor, Duc d'Aumont, qui ſuit.

2. Charles, Abbé d'Uſerches, Longuilliers, &c. mort en 1695.

3. Anne-Elizabeth, mariée, en 1661, à *Charles*, Comte de *Broglie*, Gouverneur d'Aveſnes, Lieutenant-Général des Armées du Roi, morte le 27 Février 1717, en ſa ſoixante-dix-huitieme année.

4. Et Cattherine-Marie, Abbeſſe du Pré, au Mans, morte en 1708.

XIII. Louis-Marie-Victor d'Aumont, & de Rochebaron, Duc d'Aumont, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, premier Gentilhomme de ſa Chambre, Gouverneur de Boulogne & du Pays Boulonnois, né le 9 Décembre 1632, mourut ſubitement à Paris, le 19 Mars 1704, en ſa ſoixante-douzieme année; il avoit épouſé 1°. le 21 Novembre 1660, *Madelene-Fare le Tellier*, fille de *Michel le Tellier*, Chancelier de France, Commandeur des Ordres du Roi, morte le 22 Juin 1668, à l'âge de vingt-deux ans; 2°. le 28 Novembre 1669, *Françoiſe-Angélique de la Mothe-Houdancourt*, fille aînée de *Philippe de la Mothe-Houdancourt*, Duc de Cardonne, Maréchal de France, & de *Louiſe de Prie*, Gouvernante des enfans de France, morte le 5 Avril 1711, à l'âge de ſoixante-un ans.

Du premier lit ſont ſortis:

1. N.... d'Aumont, Marquis de Villequier, né en 1666, mort en 1667.

2. Louis, Duc d'Aumont, qui ſuit.

3. N.... mort jeune, en 1669.

4. Marie-Madelene-Elizabeth-Fare, mariée en 1677, à *Jacques-Louis*, Marquis de *Beringhen*, premier Ecuyer du Roi, Chevalier de ſes Ordres, veuve, le premier Mai 1723, morte le 20 Novembre 1728, âgée de ſoixante-ſix ans, & inhumée aux Feuillans de la rue Saint-Honoré.

5. Anne-Charlotte, alliée, le 4 Février 1683, à *François-Joſeph*, Marquis de *Créqui*, Lieutenant-Général des Armées du Roi.

Du

Du second lit est issu

6. Louis-François d'Aumont, Marquis de Chaples, Duc d'Humieres, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Gouverneur de Compiégne & du Boulonnois, né le 30 Mars 1671, qui s'est démit du Gouvernement de Compiégne en faveur du Duc d'Aumont, & est mort, à Paris, le 6 Novembre 1751, âgé de quatre-vingt-un ans; il est enterré dans l'Eglise de Saint-Gervais. Il avoit épousé, le 15 Mai 1690, *Anne-Louise-Julie de Crevant*, fille de *Louis de Crevant*, Duc d'Humieres, Maréchal & Grand-Maître de l'Artillerie de France, &c. & de *Louise-Antoinette-Thérese de la Châtre*, à la charge de prendre le nom & les armes d'Humieres; dont il a eu Louis d'Aumont-de-Crevant-d'Humieres, mort en Octobre 1708, âgé de quatre ans, & Louise-Françoise, mariée en Mars 1710, à *Louis-Antoine-Armand de Gramont*, Duc de Gramont, Pair de France. Elle est morte le 9 Septembre 1742, âgée de cinquante-un ans.

XIV. Louis, Duc d'Aumont, Pair de France, Marquis de Villequier, Chevalier des Ordres du Roi, premier Gentilhomme de sa Chambre, Ambassadeur Extraordinaire en Angleterre, Gouverneur & Lieutenant-Général du Pays Boulonnois, Gouverneur de Boulogne & Tour-d'Or, Monthulin & Estapes, né le 19 Juillet 1667, mourut le 6 Avril 1723, en sa cinquante-sixieme année. Il avoit épousé, le 17 Décembre 1690, *Olimpe de Brouilli*, fille aînée & héritiere d'*Antoine*, Marquis de Piennes, Chevalier des Ordres du Roi, mort le 23 Octobre 1723, en sa soixante-deuxieme année, dont il eut:

1. Louis-Marie, qui suit.

2. Et N.... né sans avoir été nommé, le 9 Décembre 1692, & mort le 5 Octobre 1702.

XV. Louis-Marie, Duc d'Aumont, Pair de France, premier Gentilhomme de la Chambre du Roi, Gouverneur de la Ville & Citadelle de Boulogne, &c. né le 26 Septembre 1691, mourut le 5 Novembre 1723, âgé de trente-deux ans. Il avoit épousé, le 3 Juillet 1708, *Catherine de Guiscard*, fille unique de *Louis*, Comte de la Bourlie, Chevalier des Ordres du Roi, &c. & d'*Angélique-Elizabeth de Langlée*, morte le 9 Juillet 1723, en sa trente-cinquiéme année; dont il eut:

1. Louis-Marie-Augustin, qui suit.

2. Marie-Louis-Hippolite, Marquis de Chaples, né le 17 Août 1711, mort le 2 Août 1720, en sa neuvieme année

3. Et Nicolas-Olimpe, Chevalier non Profès de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, mort le 28 Novembre 1724, dans la dixieme année de son âge.

XVI. Louis-Marie-Augustin, Duc d'Aumont, Pair de France, premier Gentilhomme de la Chambre, Chevalier des Ordres, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Gouverneur du Boulonnois, ci-devant Gouverneur de Compiégne & de Montreuil, né le 8 Aout 1709, veuf,

du premier Octobre 1753, de *Victoire-Félicité de Durfort-Duras*, qu'il avoit épousée le 29 Avril 1727, dont :

1. Louis-Marie-Guy, Maréchal-de-Camp, né le 5 Août 1732, Duc de Mazarin, par son mariage du 2 Décembre 1757, avec *Louise de Durfort-Duras*, née le premier Septembre 1735, dont une fille.

2. Louis-Alexandre-Céleste, titré *Duc de Villequier*, né le 14 Août 1736, Gentilhomme de la Chambre (serment prêté le 12 Avril 1762) & Gouverneur, en survivance de son pere, du Boulonnois, en Août 1770, marié le 25 Janvier 1759, contrat signé le 21, & veuf le 14 Juin 1768, avec un garçon & une fille, de *Félicité-Louise le Tellier*, fille du Marquis de Courtanvau, Dame d'Honneur de Mesdames.

† il s'est remarié, célébration le 19 août 1771 avec N... De Mazade.

3. Et Jeanne-Louise-Constance, mariée au Duc de Villeroy.

Les armes : *d'argent, au chevron de gueules, accompagné de sept merlettes de même, 4 en chef & 3 en pointe, une & deux.*

Louis, légitimé d'Aumont, connu sous le nom de *Sieur de Joncy*, annobli en Décembre 1739, Chevalier de l'Ordre de Saint-Louis, Ancien Capitaine de Cavalerie, Gouverneur des Pages de la petite Ecurie du Roi, est mort le 9 Mai 1747, âgé de soixante douze ans ou environ, étant en exercice de sa charge ; il a laissé de son mariage un fils & une fille, sçavoir Louis d'Aumont de-Joncy, né en 1716, Lieutenant d'Infanterie au Régiment de Bretagne en 1740, qui a fait les Campagnes de 1741 & 1742, en Baviere, & s'y est distingué par des actions de valeur ; il a continué de servir, & étoit Aide-Major de son Régiment, en 1745, & Capitaine en 1746. Il est mort sans alliance, en 1748. La fille, nommée Clotilde d'Aumont de Joncy, a été mariée en 1729 à *François Henrion*, Trésorier de France, au Bureau des Finances de Dijon, Gouverneur des Pages de la Chambre du Roi, dans les années d'exercice du Duc d'Aumont, par la démission de son beau-pere ; dont plusieurs enfans.

+ AUNAI, en Champagne : Edmond d'Aunai, Ecuyer, vivant l'an 1510, étoit, dit M. d'*Hozier* (ainsi qu'il a été prouvé par titres) le quatrieme ayeul de Charles d'Aunai, Ecuyer, Seigneur de Fligni, en partie, lequel épousa, le 6 Février 1701, *Marguerite de Lenharé*, fille de *Nicolas de Lenharé*, Seigneur de Conentrai & du Fresne, & d'*Anne de Hénault*. De ce mariage il eut,

Charles-René, & Georges Etienne d'Aunai, freres jumeaux, nés le 26 Août 1702.

Et Marie-Nicole d'Aunai, née le 31 Mars 1704, reçue à Saint-Cyr le 18 Janvier 1712.

Les armes : *d'azur, à un coq d'or, crêté, becqué & barbé de sable.*

AUNEUX, branche cadette de la Maison d'*Hurault*. *Voy.* HURAULT.

+ AUNHCA : Les Seigneurs d'Aunhca, en Guyenne, sont une branche de la Maison de *Lautrec* ; ils ont commencé à *Bernard de Lautrec*, Sei-

gneur d'*Aunhca*, qui vivoit en 1556. Sa postérité a fini à *Jean-Baptiſte de Lautrec*, Seigneur d'*Aunhca*, qui fut maintenu dans ſa nobleſſe par l'Intendant de Guyenne, en l'an 1667. *Voyez* au mot GALAS.

R. *—AUNOU, ou AUNOUF : La Terre d'Aunouf, ou d'Aunou eſt ſituée dans le Bailliage d'Alençon, ſur la riviere d'Orne, entre les Villes de Séez & d'Argentan ; cette famille, qui en tire ſon nom, eſt des plus anciennes de la Province de Normandie. a.

Il y a ſi long-tems qu'elle eſt éteinte que la plûpart des Mémoires en ſont perdus, ce qui nous empêche d'en pouvoir parler en ce lieu auſſi amplement que nous l'aurions bien deſiré. Le ſieur d'AUNOU eſt nommé dans le Catalogue des Seigneurs Normands qui paſſerent la mer avec leur Duc GUILLAUME *le bâtard*, pour la conquête du Royaume d'Angleterre, l'an 1066.

FOUQUES D'AUNOU, Chevalier, (qui pourroit bien être le même) eſt nommé témoin à la fondation de l'Abbaye de la Sainte-Trinité de Caën, faite par le même Duc GUILLAUME, à ſon retour de la Conquête d'Angleterre, l'an 1082.

Enſuite, dans le dénombrement qui fut fait des Chevaliers portans Bannieres en Normandie, par le Roi PHILIPPE-AUGUSTE, l'an 1208, FOUQUES D'AUNOU y eſt mis au premier rang.

Le même FOUQUES D'AUNOU, ou ſon fils, fut un de ceux qui tinrent l'Echiquier à Caën, l'an 1224.

Dans l'Armorial de la Province, dreſſé par le commandement du Roi CHARLES V, l'an 1368, eſt nommé le Sire d'AUNOU.

Les armes de l'ancienne Maiſon d'AUNOU, ou AUNOUF, étoient : *d'argent, à une faſce de gueules, accompagnée de trois aigles de même, deux en chef & une en pointe.*

Il y a la Baronnie d'*Aunou*, de la Subdélégation de Séez, qui appartient au Prévôt de la Cathédrale de Séez, à titre d'acquiſition, faite en l'année 1360, par le Chapitre.

Il y a auſſi la Baronnie d'*Aunou-le-Faucon*, ſubdélégation d'Argentan, qui eſt un Domaine engagé en 1584, à faculté de rachat perpétuel, à *François d'O*, Sur-Intendant des Finances, & poſſédé préſentement par *Staniſlas Brulé-des-Gouy*, Ecuyer, Sieur de Blaru, par acquêt de *Marie-Joſeph-François-Claude de Montagu*, Marquis d'O.

R. * AUNOY, en Lorraine, Dioceſe de Metz. Les Terres & Seigneuries d'Auroy ſur Seilles, d'Ajoncourt, Craincourt & dépendances, furent unies & érigées en Marquiſat, ſous la dénomination d'*Aunoy*, par Lettres du Duc de Lorraine, LÉOPOLD, en faveur de *Charles*, Comte des *Armoiſes*, Conſeiller d'Etat du même Duc LÉOPOLD, & Gouverneur des Princes, ſes enfans, mort ſans poſtérité, le 9 Octobre 1728. *Voyez* ci-devant ARMOISES. b.

—AUNOY. C'eſt une Maiſon des plus anciennes de la Picardie. Il y a long-tems qu'elle eſt éteinte.

COLARD D'AUNOY, Chevalier, vivoit en 1306, & signa en ce tems au contrat de mariage de *Gaucher de Châtillon* avec *Jeanne de Guines*, dite de *Coucy*. Son fils fut,

GAUTHIER D'AUNOY, Chevalier très-renommé sous le régne de PHILIPPE *le Bel*, en 1310; qui eut pour fils,

PHILIPPE D'AUNOY, I du nom, Seigneur de Grand-Moulin, qui eut pour femme, en 1332, *Agnès de Montmorenci*, fille d'*Erard de Montmorenci*, Seigneur de Conflans, Conseiller & Echanson du Roi, & de *Jeanne de Longueval*, sa premiere femme. De ce mariage sortit,

PHILIPPE D'AUNOY, II du nom, Chevalier, Seigneur de Grand-Moulin & de Villeron, Maître d'Hôtel du Roi CHARLES V, & Gouverneur de la ville de Meaux. Ce fut lui qui ajouta l'écusson de *Montmorenci* sur le chef de ses armes, & épousa, l'an 1361, *Agnès de Villiers*, dont il eut:

1. ROBERT, dont nous allons parler.

2. Et MARGUERITE, femme du Seigneur de *Villiers-le-Bel*.

ROBERT D'AUNOY, dit *le Gallois*, Chevalier, Conseiller & Chambellan du Roi CHARLES V, acheta la Seigneurie d'Orville, & fut marié deux fois: 1°. avec *Jeanne Lathiaise*, dont il n'eut point d'enfans: 2°. en 1380, avec *Mahaud de Saimpy*, dont il eut un fils,

CHARLES D'AUNOY, dit *le Gallois*, Chevalier, Seigneur d'Orville, de Louvre en Parisis, & de Villeron, qui prit pour femme *Jacqueline de Paillard*, fille de *Philibert de Paillard*, Président au Parlement de Paris, & de *Jeanne de Dormans*, son épouse. De ce mariage sortirent:

1. JEAN, qui continua la postérité.

2. Et CATHERINE, femme du Seigneur de *Hubescourt*, en Picardie.

JEAN D'AUNOY, dit *le Gallois*, Chevalier, Seigneur d'Orville, Goussainville, Louvre en Parisis & Villeron, épousa *Isabeau de Rouvroy*, fille de *Gauthier de Rouvroy*, Seigneur de Saint-Simon, & de *Marie de Sarrebruche*, son épouse, dont il eut:

1. PHILIPPE, mentionné ci-après.

2. Et ARTUS, Chanoine en la Sainte-Chapelle à Paris.

PHILIPPE D'AUNOY, III du nom, Seigneur d'Orville, Goussainville, Chevré, Louvre en Parisis, Villeron & Chenevery, se maria avec *Catherine de Montmorenci*, fille de *Charles de Montmorenci*, Seigneur de Goussainville & de Tresmes, & de *Jeanne Rataut*. Ce mariage se fit en l'an 1468, & il en eut:

1. CHARLES, Seigneur de Villeron, mort sans avoir été marié.

2. ARTHUS, Protonotaire du S. Siége Apostolique, Seigneur d'Orville & de Louvre en Parisis.

3. ANTOINE, Seigneur de Goussainville, Chanoine des Eglises de Beauvais & de Laon.

4. *Jeanne*, fille aînée & héritiere de la plus grande partie des biens de cette maison: elle épousa *Thibaut Baillet*, Seigneur de Sceaux, Président au Parlement de Paris, fils de *Jean Baillet*, Conseiller au même Parlement, & de *Colette de Fresne*.

5. JACQUELINE, femme de *Jean de Maricourt*, Baron de Mouci-le-Châtel.

6. ANNE, femme de *Pierre le Maire*, Seigneur de Parisi-Fontaine, fils de *Jean le Maire*, Seigneur dudit lieu.

7. PERRETTE, femme de *Jean le Bouteiller*, Seigneur de Mouci le-Neuf.

8. MARIE, femme d'*Antoine d'Estrées*, Chevalier, Seigneur de Berne.

9. LOUISE, Religieuse en l'Abbaye de Poissi.

10. Et GERMAINE, morte fille.

Dans l'Histoire de Constantinople, écrite par *Geoffroi de Villehardouin*, Maréchal de Champagne, il est fait mention de GUILLAUME D'AUNOY, en 1203;

De GILLES D'AUNOY, Chevalier, qui fut tué au secours d'Andrinople, l'an 1204;

De VILLAIN D'AUNOY, qui fut fait Maréchal de l'Empire, sous BAUDOUIN, Empereur de Constantinople, en 1243;

De JEAN D'AUNOY, Lieutenant du grand Justicier du Royaume de Sicile, en 1273.

Quoique ceux-ci soient beaucoup plus anciens que ceux dont on a parlé ci-devant, néanmoins, comme on n'a pas d'autres preuves, on les cite ici, & même nous conjecturons que ces Seigneurs du nom d'*Aunoy* étoient d'une branche cadette, qui passa en Orient avec les Empereurs François, quand ils allerent s'y établir, où sans doute leur génération s'est éteinte. Il y a eu PERRETTE D'AUNOY, femme de *Jean le Bouteiller*, Seigneur de Mouci, & une autre mariée dans cette Maison, nommée JEANNE D'AUNOY, Dame de Mouci-le-Neuf, qui épousa, vers l'an 1249, *Jean le Bouteiller*, Seigneur de Chantilly.

Les armes : *d'or, au chef de gueules*, chargé d'un écusson de *Montmorenci*, depuis leurs alliances avec cette Maison.

— AUPOIX, Sieur du Parc, de Geville, en Normandie, Généralités de Caën & d'Alençon, famille maintenue dans sa Noblesse, le 1 Août 1667.

La Roque, en son Histoire de *Harcourt*, p. 983, dit que JEAN AUPOIX, Ecuyer, plaidoit en l'Echiquier de l'an 1480.

GUILLAUME AUPOIX, Seigneur des Pins, fut témoin, suivant le même Historien, au mariage de *Françoise de Harcourt*, avec *Antoine Suhart*, Seigneur de Rupalley, le 11 Septembre 1582.

JACQUES AUPOIX, Seigneur de Mervilly, épousa, le 7 Janvier 1725, *Françoise-Louise de Merle-Blanchuisson*.

Les armes : *d'azur, à 3 croix recroisettées au pied fiché d'argent, posées 2 & 1.*

— AURAY : lieu fameux en Bretagne par la bataille donnée entre *Charles de Blois* & *Jean de Montfort*, pour la succession de ce Duché, lequel a donné son nom à une famille noble de cette Province.

JEAN, Seigneur d'AURAY, épouſa *Jeanne de Meulan*, Baronne de Saint-Paer, fille de *Thomas de Meulan*, Baron de Saint-Paer, & de *Béatrix d'Ivoy*, ſa premiere femme. Ils vivoient l'an 1449, ſuivant qu'il paroît par l'acte de foi & hommage, qu'ils rendirent à la Chambre des Comptes, pour leur Terre & Seigneurie de Lion, Vicomté de Caën, le 5 Janvier de cette même année; ils eurent pour fils,

JEAN D'AURAY, II du nom, Baron de Saint-Paer, lequel épouſa *Béatrix de Vauloger*, dont ſortit,

JACQUES D'AURAY, Baron de Saint-Paer, qui prit pour femme *Marguerite d'Achey*, fille de *Jean*, VII du nom, Seigneur d'Achey, & de *Marie-Amée*, Dame de *Sougé-le-Bruant*, ſon épouſe : leur fils fut,

BEUVES D'AURAY, Baron de Saint-Paer, qui épouſa *Jeanne du Meſnildot*, dont ſortit,

GEORGES D'AURAY, Baron de Saint-Paer, allié à *Madelene de la Luzerne*, dont il eut, entr'autres enfans, deux fils :

1. PIERRE, dont nous allons parler.
2. Et JEAN, Seigneur du Meſnildot.

PIERRE D'AURAY, Baron de Saint-Paer, épouſa *Jeanne de Villette*; dont ſortit,

ANTOINE D'AURAY, Baron de Saint-Paer.

JACQUES D'AURAY, quatrieme des enfans de BEUVES, & de *Jeanne du Meſnildot*, épouſa *N.....* Dame de *Mallet*.

Les armes : *loſangé d'or & d'azur.*

— AURE : Maiſon ancienne d'où ſont ſortis les Ducs de *Grammont*. Elle eſt iſſue des premiers Comtes de *Comminges*. Il y a eu de cette Maiſon un Capitoul de Toulouſe en 1349. Cette ancienne Maiſon a formé pluſieurs branches; ſçavoir, celle des Vicomtes de *Larbouſt*, tombée, par fille, dans celle d'*Aſtorg-Montbarthier*; & une autre des Vicomtes d'*Aſter*, dont étoit MENAUD D'AURE, Vicomte d'Aſter, qui, dans le ſeizieme ſiecle, épouſa *Claire*, héritiere de l'ancienne Maiſon de *Grammont*, en Navarre, dont il prit le nom & les armes Suivant les Chroniques Eccléſiaſtiques du Diocèſe d'Auch, & les preuves inſérées audit ouvrage, fait par Dom *Louis-Clement de Brugelles*, Camérier, & Doyen du Chapitre Abbatial de Simorre, avec Approbation & Privilége du Roi, les Comtes d'AURE deſcendent de *Eudes le Grand*, Duc d'Aquitaine & de Gaſcogne, qui étoit du Sang Royal de France. *Arnaud*, ſecond fils de *Fortunius*, Comte d'Arragon, eut, pour ſon patrimoine, la ville d'*Aure*, qui faiſoit alors partie du Comté d'Arragon. En 1130, *Bertrande d'Aure*, héritiere de *Sanche de Garcie*, Vicomte d'Aure, épouſa *Guy*, puîné de *Bernard II*, Comte de *Comminges*, qui prit le ſurnom d'AURE; ce que firent auſſi tous leurs enfans. *Bertrand*, leur aîné, eut la Baronnie de Larbouſt, depuis érigée en Vicomté, ſes deſcendans ont poſſédé cette Seigneurie juſqu'en 1576, & même juſqu'en 1602. *Sanche-Garcie*, le ſecond fils, épouſa *Agnès*, fille

& héritiere de *Guillaume*, Vicomte d'*Asté*, en Bigorre, qui a donné origine aux Ducs de *Gramont*; il y eut encore une fille de *Guy* & de *Bertrande*, qui épousa *Sanche*, Vicomte de *la Barthe*, qui eut en dot la Terre d'*Aure*. † Voyez GRAMMONT.

Auriol (d') en Languedoc. Généalogie tome V. pag. 509. et suiv.

* — AVROLLE, Terre & Châtellenie, située dans le Sénonois en Champagne, relevante du Roi, à cause de son Château de Chaumont en Bassigny, primitivement possédée par MM. de *Piédefer*; puis elle a passée successivement, par alliance, à MM. de *Saint-Phalle*, de *Lenharé*, & de *Trotras*.

Anne de Trotras, mariée le 25 Avril 1627, à *Claude de Moreau*, Ecuyer, Seigneur de Cheü, & de Jaulge en partie, lui porta la Terre d'Avrolle, & ses descendans la possédent encore à présent. *Voyez* MOREAU-D'AVROLLE.

* AUSSONNE. C'est une petite Ville ou gros Bourg aux environs de Toulouse, qui appartient à la Maison de *Buisson*, & sous le nom de laquelle une de ses branches puînée est connue. Elle fut érigée en Marquisât en Août 1676, en faveur de *Jacques de Buisson*, III du nom. *Voyez* BUISSON.

— AUSSY, en Gâtinois: noble & ancienne Maison qui tire son nom de la Terre d'Aussy, en Gâtinois, qui fait aujourd'hui partie du Comté de Beaumont, appartenant à *Charles-François de Montmorenci*, Prince de Tingry.

I. HUGUES, Sire d'AUSSY, Ecuyer, Seigneur de Mons, vivoit en 1300, & avoit pour femme *Isabeau de Marigny*, dont sont issus deux garçons; sçavoir,

1. ENGUERRAND. *aliàs* GUERARD ou GERARD, qui suit.
2. Et JEAN, Seigneur de Mons, dont on ignore l'alliance.

II. ENGUERRAND, *aliàs* GUERARD ou GERARD D'AUSSY, Ecuyer, servoit avec un autre Ecuyer & deux Archers sous LOUIS DE FRANCE, Duc d'Orléans: il se trouva à une Montre faite au Mans le 3 Août 1392, & est employé dans un compte de *Jean de Chanteprime*, Trésorier des Guerres, du 1 Mai 1392 jusqu'au 31 Janvier 1393: il épousa *Isabeau de Gouillons*.

Ces deux premiers degrés sont mal à-propos attribués, dans le Dictionnaire de *Moréri*, à la Maison d'*Auxy*, aujourd'hui éteinte, différente des d'AUSSY. Ce HUGUES, qualifié dans *Moréri*, III du nom, & Seigneur de Dampierre, a été ajouté par erreur & équivoque de nom. On lui donne pour femme, *Isabelle*, fille d'*Enguerrand de Marigny*, III du nom, comte de Longueville, Seigneur de Marigny, Mainville, Esconis, Gaillefontaine, Vardès, Chambellan de France, & Intendant des Finances de PHILIPPE *le Bel*, connu dans l'histoire, & de *Jeanne de Saint-Martin*, sa premiere femme,

ENGUERRAND D'AUSSY eut, de sa femme *Isabeau de Gouillons*, trois enfans: sçavoir,

1. MATHIEU, I du nom, qui ſuit.

2. & 3. THOMAS, dont on va parler, & PHILIPPE, dont on ignore l'alliance.

THOMAS D'AUSSY, Ecuyer, dont l'alliance eſt inconnue, fut pere de quatre garçons & d'une fille, qui ſont :

1. JEAN, Docteur & Profeſſeur en Théologie, nommé Aumônier du Roi, CHARLES VII en 1446, Tréſorier de la Sainte-Chapelle du Palais à Paris, dont il prit poſſeſſion le 4 Septembre 1449, Evêque & Duc de Langres, & en cette qualité, Pair de France en 1446. Ce JEAN eſt du nom d'AUSSY, conformément aux Tablettes Chronologiques & au *Moreri*, dans leur catalogue des Grands-Aumôniers de France, qui n'ont commencé à prendre la qualité de *Grand*, qu'en 1486, ſous *Geoffroi de Pompadour*, Evêque d'Angoulême.

2. MATHIEU, II du nom, Ecuyer, fut héritier de JEAN, Evêque de Langres, ſon frere. Il épouſa *Marie de Béthiſy*, veuve de *Thomas le Venier*, & obtint avec elle une Sentence du Châtelet de Paris, le 23 Mars 1462, contre *Jean le Sénéchal-du-Bon-Bras*, pour raiſon des 15 ſols Pariſis de rente qu'ils avoient droit de prendre ſur pluſieurs Maiſons aſſiſes rue de Grenelle à Paris. Ladite *Marie de Béthiſy* étoit veuve de lui avant le 23 Mai 1467.

3. HENRI, Ecuyer, nommé avec JEAN D'AUSSY, ſon frere ci-après, en qualité d'héritiers de JEAN, Evêque de Langres, leur frere, dans une Sentence du Châtelet de Paris, du 23 Mai 1467, rendue entr'eux & *Marie de Béthiſy*, veuve de MATHEU D'AUSSY, leur frere.

4. JEAN D'AUSSY *le jeune*, Chanoine de l'Egliſe Cathédrale de Beauvais, & Doyen de Pontoiſe, nommé dans la même Sentence avec ſon frere, du 23 Mai 1467, mort avant 1473.

5. Et ROBINE, qui fut mariée avec *Jean le Fevre*, Ecuyer, dont eſt iſſu

Robert le Fevre, qui réunit en lui les ſucceſſions de JEAN, Evêque de Langres, de MATHIEU, HENRI, & JEAN, Chanoine de Beauvais, ſes oncles, ſuivant la Sentence du 29 Septembre 1473.

III. MATHIEU D'AUSSY, I du nom, Ecuyer, Seigneur de Villiers-le-Sec, épouſa *Marie de Nacelles*, Dame des Coutures, fille de *Berthier de Nacelles*, Ecuyer, Seigneur des Coutures; ledit *Berthier*, fils de *Pierre de Nacelles*, Ecuyer, Seigneur des Coutures, pour laquelle terre ledit *Pierre de Nacelles* donna un dénombrement au Roi à cauſe de ſon Château de Grez en Gâtinois, le 22 Avril 1378. Ledit MATHIEU D'AUSSY fut pere de deux enfans, qui ſont :

1. GEORGES, Seigneur de Villiers-le-Sec, Maître-d'Hôtel ordinaire de LOUIS XII.

2. Et JEAN, qui ſuit.

Dans ce tems-là vivoit ANTOINE, bâtard d'AUSSY, Homme-d'Armes ſous M. de *Rohan*; nommé dans une revue faite à Dijon le 5 Juin 1484: il fut légitimé en 1499, & mourut ſans alliance.

IV. JEAN

IV. JEAN D'AUSSY, I du nom, Ecuyer, Seigneur des Coutures, reconnut, par acte du 2 Décembre 1486, tenir en fief des Abbé & Religieux de Ferrieres, deux piéces de terre, séantes près la Maison des Coutures, contenant soixante-sept arpens. Il épousa, vers 1480, *Jeanne du Mesnil*, dont sont issus.

1. JEAN, II du nom, qui suit.
2. GUILLAUME, Seigneur en partie des Coutures.
3. JACQUES, Ecuyer.
4. PONCETTE, femme de *Hugues de la Taille*, Ecuyer, Seigneur des Essarts, dont la postérité est rapportée dans *Moréri*, édition de 1759.

5 & 6. MARIE & MARGUERITE, dont on ignore les alliances.

V. JEAN D'AUSSY, II du nom, Ecuyer, Seigneur des Coutures, dont il fit la foi au Roi Louis XII, comme Duc de Nemours, à cause de son Château de Grez, entre les mains du Chancelier, ainsi qu'il est justifié par lettres patentes données à Blois le 7 Février 1505, épousa *Jeanne de Buteux*, avec laquelle il fit bâtir la Chapelle de leur maison, à côté du chœur de l'Eglise Paroissiale de Saint-Amand-de-la-Neuville. Il étoit mort avant le 22 Avril 1507, que leurs successions furent partagées entre leurs trois enfans.

1. JEAN, III du nom, qui suit.
2. BERTRANDE, femme, par contrat du 20 Octobre 1501, de *Second du Carrou*, Ecuyer, Seigneur de Boutonvilliers & de Moigneville, l'un & l'autre présens audit partage du 22 Avril 1507, & encore à de subséquens partages faits pardevant *Boreau*, Notaire, le 24 Février audit an, entre *Adam de Laleu*, Ecuyer, & PERRETTE D'AUSSY, sa femme, dont il a postérité.
3. Et PERRETTE, femme de *Adam de Laleu*, Ecuyer, avec lequel elle est nommée audit partage du 24 Février 1507, & encore dans un échange d'héritages, fait avec ledit *du Carrou* & sa femme, le 15 Décembre 1521.

VI. JEAN D'AUSSY, III du nom, Chevalier, Seigneur des Coutures, dont il fit la foi, portant aveu à Sa Majesté devant *le Charron*, Notaire à Yevre-le-Châtel, le 9 Mars 1507, & réitéra ledit Acte de foi devant le Tabellion de Moret, le 31 Mai 1509, & encore le 27 Décembre 1529, à PHILIPPE DE SAVOYE, Duc de Nemours, à cause de son Château de Grez, auquel il fournit son aveu le lendemain devant le même Notaire, qui fut reçu par Sentence du Bailliage de Nemours le 27 Avril 1530, fut Capitaine d'une Compagnie de Lansquenets, & étoit mort avant le 30 Avril 1554. Il avoit épousé, par contrat passé devant *Guillaume Chenard*, Notaire commis à Oisonville le 1 Juillet 1512, *Louise de Moillar/*, Dame de Congerville, du Prez, de Neufvisy & de la Salle, fille de *François de Moillar/*, Ecuyer, Seigneur desdits Lieux, & de *Jeanne des Champs* fille de *Renaud des Champs*, Seigneur de Beaurepaire, de la Salle, de la Ferté-d'Olisy, & de *Jeanne de Melun*. Ladite *Louise /Moillar/* fut présente au partage de la Terre des Coutures, fait entre ses enfans, présent *Sébastien Pochon*, Notaire à Puiseaux, le 30 Avril 1554. Elle révoqua,

/t/ /t/ /t/ /u/

par un acte passé devant *Michel Chartier*, Notaire à Cisonville, le 10 Mai 1567, la donation faite à CLAUDE & à ROLLAND D'AUSSY, ses enfans puînés; & les enfans dont elle rendit pere ledit JEAN D'AUSSY, sont :

1. JEAN, IV du nom, Seigneur des Coutures, qui suit.

2. CLAUDE, Seigneur de Congerville, dont la postérité sera rapportée ci-après.

3. ROLLAND, Ecuyer, Seigneur de Neufvisy, Capitaine d'un Compagnie de Cavalerie, tué à la bataille de Saint-Denis, en 1567, sans enfans de *N..... Baignaux*, sa femme.

4. JEANNE, femme, par contrat, présent *Jean Fouet*, Notaire à Yevre-le-Châtel, le 1 Avril 1551, de *François Eschalard*, Ecuyer, Seigneur de la Boulaye, en Poitou, fils d'*Antoine Eschalard*, Seigneur dudit lieu, & de *Guyonne d'Appelvoisin*, Dame de Chaligné.

5. Et MARGUERITE, qui épousa, par contrat du 27 Janvier 1745, *François de Languedoue*, Ecuyer, Seigneur de Villeneuve-Languedoue, de Quémonville & de Moustiers en Beauce, fils de *Louis de Languedoue*, Seigneur desdits lieux, & de *Catherine du Monceau*, dont elle n'eut point d'enfans.

VII. JEAN D'AUSSY, IV du nom, Chevalier, Seigneur des Coutures, dont il fit la foi & hommage le 22 Mars 1547, avant Pâques, à CHARLOTTE D'ORLÉANS, Duchesse de Nemours & de Grez, partagea le 30 Avril 1554, avec ses freres CLAUDE & ROLLAND, & transigea avec eux par acte, présent *Catherin Jardeau*, Notaire à Paris, le 3 Février 1565. Il fut Capitaine de cent Reitres dans le Régiment du Comte *Othon de Salm*, par Commission donnée à Caen; & mourut avant le 20 Juillet 1565, auquel jour CLAUDE D'AUSSY, son frere & Curateur de ses biens vacans, paya neuf écus d'or à *Etienne de Blaire*, Ecuyer, Seigneur d'Oinville : comme il paroît par une quittance passée devant *Jean Fouet*, Notaire à Yevre-le-Châtel, lesdits jour & an. JEAN avoit épousé, par contrat passé, présent *Rousseau*, Notaire au Châtelet d'Orléans, le 12 Septembre 1543, *Charlotte de Saumery*, fille de Pierre, Seigneur de *Saumery* & de Saint-Pere-Avy-la-Calombe, & de *Christine de Mervilliers*, fille de *Guillaume*, Seigneur de Memulon, & de *Genevieve Cochenard*, & petite-fille de *Jean de Mervilliers*, & de *Perrette de Rivaude*, duquel mariage sont issus :

1. ACHILLE, Seigneur des Coutures, qui fut tué, portant la Cornette de *François de Coligny*, Seigneur d'Andelot, à la bataille d'Ivry, le 14 Mars 1590.

2. FRANÇOIS, qui suit.

3. MARIE, femme de *Laurent de Commargon*, Ecuyer, Seigneur de Beauvilliers en Vermandois, duquel elle n'eut point d'enfans.

4. LUCRECE, morte sans enfans de *Jean Eudes*, Seigneur de Maresme.

5. Et LOUISE, morte sans alliance.

VIII. FRANÇOIS D'AUSSY, Chevalier, Seigneur des Barrieres & de Saumery, Capitaine des Gardes-du-Corps de CATHERINE DE BOURBON, Duchesse de Bar & d'Albret, fit hommage au Roi de sa Terre des Cou-

tures, le 7 Août 1576, obtint des Lettres Patentes le 16 Janvier 1588, qui le rétablirent dans ſes biens qui avoient été confiſqués, parce qu'il faiſoit profeſſion de la Religion prétendue réformée; à la charge d'embraſſer la Religion Catholique à Rome. Il fit de nouveau la foi & hommage de ſa Terre des Coutures le 26 Juillet 1598, à ANNE D'EST, Ducheſſe de Genevois, de Nemours & de Chartres, Dame de Grez, Douairiere de Guiſe. Elle lui remit, par brevet du 11 Octobre 1601, les droits de relief qu'il lui devoit à cauſe du décès de MARIE-LUCRECE & LOUISE D'AUSSY, ſes ſœurs. Il comparut le 18 Août 1614, en qualité de député de la Nobleſſe de la Châtellenie d'Yevre-le-Châtel, à l'aſſemblée convoquée en la Ville d'Orléans, pour nommer des députés pour aſſiſter aux Etats-Généraux du Royaume, qui devoient s'aſſembler dans la ville de Sens le 10 Septembre ſuivant. Il mourut avant le 1 Septembre 1618. Il avoit été pourvu d'une Compagnie de cent Hommes-d'Armes, par commiſſion du Roi HENRI III, donnée à Corbeil le 20 Août 1583, & avoit épouſé, 1°. par contrat paſſé devant *Jean Chenard*, Notaire à Pithiviers, le 9 Mai 1576, *Marie de la Taille*, fille de *Bertrand*, Seigneur des Eſſarts, & de *Louiſe le Vaurier*; 2°. *Hélene d'Ayelle*, dont il n'eut point d'enfans, laquelle fit ſaiſir réellement, le 3 Mai 1605, la Terre des Coutures ſur ledit FRANÇOIS D'AUSSY, ſon mari; lequel étant mort, JACQUES D'AUSSY, Seigneur de Blancheface, ſon beau-fils, obtint contr'elle un Arrêt du Parlement, du 1 Septembre 1618, portant diſtraction à ſon profit de la moitié de la Terre des Coutures, & ſe rendit adjudicataire de l'autre moitié, par Sentence d'Yevre-le-Châtel, du 12 Mai 1620. Ledit FRANÇOIS eut, de ſon premier mariage, quatre garçons & deux filles, ſçavoir:

1. JEAN, mort jeune,

2. JACQUES, Ecuyer, Seigneur des Coutures & de Blancheface, Gentilhomme ordinaire de la Chambre de HENRI DE BOURBON, II du nom, Prince de Condé, & Commandant pour le même Prince dans la Ville de Saint-Jean-de-Laune. Il épouſa, par contrat paſſé, préſent *Richer*, Notaire Royal à Dourdan, le Dimanche 28 Avril 1602, *Elizabeth de Hemery*, fille d'*Emmanuel*, Ecuyer, Seigneur de Blancheface, & d'*Elizabeth de Chartres*, fille de *François de Chartres*, Seigneur de Cherville, & d'*Anne le Prince-de-la-Bretonniere*, Dame de la Briche, dont ſont iſſus cinq enfans: 1. JACQUES D'AUSSY, II du nom, Chevalier, Seigneur des Coutures, Capitaine de cent Hommes-de-pied, par commiſſion donnée à Paris le 15 Janvier 1629, mort ſans alliance; 2. PAUL, mort jeune; 3. JEAN, qui eut une Commiſſion datée du Camp devant la Rochelle le 27 Janvier 1618, pour lever cent hommes-de-pied dans le Pays de Baſſigny, mort ſans alliance; 4. ANNE, Dame des Coutures, mariée, par contrat paſſé devant *Imbault*, Notaire à Dourdan, le 12 Juin 1629, à *Philippe de Coſne*, Seigneur de Chalumelle, mort au mois de Novembre ſuivant, fils de *Philippe de Coſne*, Ecuyer, Seigneur de Chalumelle, Montmirault & de la Varenne, & de *Marie de Saint-Memin*, laiſſant ladite ANNE D'AUSSY enceinte. Il mourut, ſans laiſſer d'enfans vivans, au mois d'Août 1631; 5. Et LOUISE,

Dame des Coutures & de Blancheface, qui épouſa, 1°. le 20 Février 1637, JEAN D'AUSSY, VI du nom, Seigneur de Paſſavant, ſon couſin-germain, mentionné ci-après; 2°. le 21. Avril 1646, par contrat paſſé devant *Beaufort* & *Beauvais*, Notaires à Paris, *Joſeph de Vivant*, Chevalier, Seigneur de Caſtelnau en Périgord.

3. JEAN, V du nom, Seigneur de Paſſavant, qui ſuit.

4. CHARLES, Ecuyer, Seigneur des Coutures, marié, par contrat paſſé devant *Trouard*, Notaire au Comté de Salm, le 19 Avril 1613, *Eſther de Hanus*, fille de *Jean de Hanus*, & d'*Anne Martin*, dont il eut: 1. JEAN, dont on ignore l'alliance; 2. ANNE-MARIE, mariée, le 30 Octobre 1664, à *Jean Pierre Durant*, Seigneur de Lironcourt & de Campredon, dont il a poſtérité; 3. & ANNE.

5. MARIE, morte ſans alliance.

6. Et ANGELIQUE, femme, d'*Hector d'Iquebœuf*, Seigneur de Greſves-Iquebœuf.

IX. JEAN D'AUSSY, V du nom, Seigneur de Paſſavant & de Chamoi, Ecuyer de la grande Ecurie du Roi, par brevet donné à Paris le 16 Décembre 1619, en prêta ſerment le lendemain entre les mains de M. de *Bellegarde*, Grand-Ecuyer de France; fut Ayde-de-Camp des Armées du Roi, par brevet donné à Saint-Germain-en-Laye le 18. Août 1624; Lieutenant d'Artillerie dans les Evêchés de Metz, Toul & Verdun, par Lettres du dernier Octobre 1628; Envoyé du Roi vers les Princes de *Salm*, Marquis de *Bade-Dourlack*, Comte de *Naſſau-Sarbruck* & autres Princes d'Allemagne, pour les détacher du parti de l'Empereur, ſuivant ſes Lettres de créance, datées de Fontainebleau le 8 Octobre 1629; Gouverneur de Montreuil-ſur-Saône, par Lettres du 28 Février 1635; Sergent de Bataille des Camps & Armées du Roi, par brevet donné à Saint Germain-en-Laye le 15 Avril de la même année; & Colonel d'un Régiment de mille Chevaux-Légers étrangers, formant dix Compagnies pour le ſervice du Roi, par brevet du 1 Janvier 1637. Il épouſa, par contrat paſſé devant *Claude*, Tabellion au Comté de Salm, le 17 Mai 1601, *Anne Jacob*, dite de *Bruneau*, morte le 3 Août 1641, fille de *Nicolas Jacob*, Châtelain & haut Officier du Comté de Salm, & Conſeiller du Duc de Lorraine pour ſes affaires d'Allemagne, & d'*Aliſon de Bermont*; dont ſont iſſus cinq enfans nés en Allemagne, pour leſquels leur pere obtint du Roi des Lettres de naturalité au mois d'Avril 1633 & d'autres de ſurannation le 28 Juin 1634, regiſtrées en la Chambre des Comptes de Paris le 24 Janvier 1635; ſçavoir:

1. JEAN, IV du nom, Seigneur des Coutures, qui ſuit.

2. CHARLES, dont on ignore l'alliance, nommé, avec JEAN ſon frere & ſes ſœurs dans les Lettres de naturalité du mois d'Avril 1633.

3. MARGUERITE, mariée, 1°. par contrat du 1 Février 1634, à *Jean de Bey*, Seigneur de Bathily, Colonel de mille Chevaux-Légers étrangers pour le ſervice du Roi, ſans enfans; 2°. à *Guillaume de Toloſany*, Chevalier, Seigneur de la Caſſaigne, Ecuyer de la grande Ecurie du Roi & Gouverneur des Ville & Château de Montereau. Elle eut du premier

fit, pour fille unique, *Marguerite de Bey*, Dame de Bathily, morte ſans alliance.

4. MARIE, mariée, 1°. à *Jean Guérilbade*, Seigneur de Boisgarnier, dont, pour fille unique, *Marguerite Guérilbade*, Dame de Boiſgarnier, qui fut mariée, 1°. à *Jean de Goſſelin*, Seigneur de Martigny; 2°. par contrat du 23 Février 1636, préſens *Grandjean & Rouſſelet*, Notaires à Metz, à *N.... de Vivant*, Chevalier, Seigneur de Noillac, dont des enfans.

5. Et ANNE, morte le 22 Juillet 1690 à ſoixante-ſept ans, inhumée le lendemain à Saint-Sulpice à Paris. Elle avoit épouſé *Jacques de Guéribalde*, Seigneur de Bondaroy, près Pithiviers, dont, pour fille unique, *Anne de Guéribalde*, femme de *Jean Dufaur*, dont des enfans.

X. JEAN D'AUSSY, VI du nom, Chevalier, Seigneur de Paſſavant, & à cauſe de ſa femme, Seigneur des Coutures, Capitaine d'une Compagnie de cent Chevaux-Légers étrangers, dans le Régiment du Sieur de *Bathily*, ſon beau-frere, par Commiſſion donnée à Compiegne le 28 Avril 1635, & enſuite Colonel du même Régiment, après la mort du Sieur *de Bathily*, par brevet daté de Paris le 1 Janvier 1637, épouſa, par contrat paſſé devant *Boucher*, Notaire Royal à Dourdan, le 28 Février 1637, LOUISE D'AUSSY-DES-COUTURES, ſa couſine-germaine, fille de JACQUES D'AUSSY, Chevalier, Seigneur des Coutures, & d'*Elizabeth de Hemery*, Dame de Blancheface, dont eſt iſſu un fils unique qui ſuit.

XI. JEAN D'AUSSY, VII du nom, Chevalier Seigneur des Coutures, de Paſſavant, de Blancheface, & en partie de Neufville, Capitaine au Régiment de la Fere, par Commiſſion donnée à Saint-Germain-en-Laye le 20 Juillet 1671, fit hommage au Roi de ſa Terre des Coutures, relevante du Château de Grez, le 20 Décembre 1668: il fut Commandant du ſecond Bataillon du Régiment, & enſuite du Château de Béfort, par Commiſſion du Comte de *Leſcouet*, donnée à Briſſac le 24 Octobre 1670, & mourut le 22 Janvier 1710, âgé de ſoixante-douze ans. Il avoit épouſé, par contrat paſſé devant *Chaubert*, Notaire à Yevre-le-Châtel, le 25 Octobre 1677, la célébration le 4 Novembre ſuivant, *Madelene de Chabot*, Dame de Freſnay-Laubry, & des fiefs Chartrains de Perinet, d'Yſy & de Bains, fille de *Pierre de Chabot*, Seigneur dudit Freſnay-Laubry, & deſdits fiefs, & de *Madelene de la Taille*, Dame de Baſoche-lès-Gallerandes, fille de *Jacques*, Seigneur de Moigneville, & *de Madelene de Loynes*, fille d'*Antoine*, Conſeiller au Parlement de Paris, & de *Catherine de Charezay*, fille de *Pierre*, Baron de Thury, & de *Nicole Boileve*. Ladite *Madelene de Chabot* épouſa, en ſecondes noces, *N.... de Morainville*, dont elle n'eut point d'enfans, & mourut à Pithiviers le ..... laiſſant de ſon premier mari /8/

1. JEAN-CHARLES, I du nom, qui ſuit.

2. MADELENE, née au mois d'Avril 1686, Religieuſe à la Congrégation d'Eſtampes, où elle a fait profeſſion le 9 Décembre 1709, & y eſt morte le....

3. LOUISE, née en Septembre 1692, morte l'année ſuivante.

4. Et SUZANNE, née en Août 1703, Demoiſelle des Coutures, non mariée en 1762.

XII. JEAN-CHARLES D'AUSSY, I du nom, Chevalier, Seigneur des Coutures, de la Neufville, Freſnay-Laubry, & en partie de Baſoche-lès-Gallerandes, ancien Capitaine au Régiment de *Saint-Sulpice*, né le 8 Octobre 1689, épouſa, dans l'Egliſe de Baune en Gatinois, le 4 Juin 1715, en conſéquence du contrat de mariage paſſé devant *Langlois* & ſon Confrere, Notaires à Paris, le 14 Mai précédent, *Elizabeth Blanchart*, fille de *Guillaume Blanchart*, Avocat au Parlement, & de *Marie-Anne Pezard*, dont ſont iſſus huit enfans :

1. JEAN, né le 29 Mai 1722, mort jeune.
2. JEAN-CHARLES, II du nom, qui ſuit.
3. JEAN *le jeune*, né en Novembre 1727, mort en bas âge.
4. MARIE, née le 25 Mars 1716.
5. ELIZABETH, née le 15 Avril 1717.
6. N....., née à Paris le 19 Mars 1719.
7. N....., née le 1 Septembre 1723.
8. Et N....., née le 30 Décembre 1724, tous morts jeunes.

XIII. JEAN-CHARLES, dit *le Baron d'*AUSSY, II du nom, né le 30 Décembre 1725, eſt entré Page de la Reine le 1 Janvier 1742, & premier Page de Madame la Dauphine à la création de la Maiſon de cette Princeſſe, le 1 Janvier 1745, & en 1748, Cornette du Régiment d'*Eſcars*, par brevet du 1 Avril audit an; Lieutenant au même Régiment, par Lettres du 1 Avril 1749 : a épouſé, dans l'Egliſe de Saint Sulpice à Paris, le 1 Mars 1756, en conſéquence du contrat paſſé devant *Sauveige* & ſon confrere, Notaires à Paris, le 28 Février précédent, *Jeanne-Louiſe Poiſſon*, Dame de Bardy près Pithiviers, née le 13 Février 1730, fille de *Pierre-Nicolas*, Ecuyer, Seigneur de Bardy près Pithiviers, Senive, Bonjouville en Beauce, l'Orme, Mezeret, Fougeu & Orvilliers, Conſeiller, Secrétaire du Roi, Maiſon, Couronne de France & de ſes Finances, Greffier en Chef des Requêtes de l'Hôtel, & de *Louiſe-Marguerite Chalmel*, dont, juſqu'à préſent, ſont iſſus,

1. JEAN-LOUIS, né le 11 Juillet 1757.
2. Et JEAN-ANTOINE, né le 3 Décembre 1759.

Branche des Seigneurs DE CONGERVILLE & DE MOIGNY.

VII. CLAUDE D'AUSSY, I du nom, fils puîné de JEAN III, Chevalier, Seigneur des Coutures, & de *Louiſe de Moillart*, Dame de Congerville & de Prez en Beauce, Gouverneur de la Citadelle d'Orléans, épouſa, 1°. par contrat du 4 Février 1555, *Marie Lejau*, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur de Vertaut, Moigny & Chambergeot, & de *Catherine de Tournebœuf*; 2°. *Jeanne de Chartres*, veuve de *Charles de Blaire*, Chevalier, Seigneur de Macheron; & 3°. *Anne de Vauſalmon*. Il n'eut point d'enfans de ſes deux dernieres femmes, & eut de ſa premiere :

1. LOUIS, qui ſuit.

2. Et MARGUERITE, femme d'*Antoine de Morainville*, Chevalier, Seigneur de Guillerville.

VIII. LOUIS D'AUSSY, Chevalier, Seigneur de Congerville & de Moigny, épousa, par contrat du 8 Janvier 1589, *Louise Acarie*, fille de *Claude*, Ecuyer, Seigneur de Beaujardin, & de *Marguerite de Plumé*, dont

IX CLAUDE D'AUSSY, II du nom, Chevalier, Seigneur de Moigny, Gentilhomme ordinaire de la Maison du Roi, mort le 1 Septembre 1653, avoit épousé, par contrat du 18 Juillet 1628, *Genevieve Plumet*, fille de *Michel Plumet*, Bourgeois d'Estampes, & de *Marie Lambert*. Ils furent tous deux inhumés dans l'Eglise des Cordeliers à Estampes, laissant de leur mariage,

1. CLAUDE, III du nom, Seigneur de Moigny, Avocat au Parlement & ès Conseils du Roi, qui fut maintenu dans le droit de se qualifier *Noble*, & jouir des priviléges de la Noblesse, par Arrêt du Conseil d'Etat du Roi, du 14 Avril 1667, & est nommé dans un partage du 29 Octobre audit an; mort le 18 Novembre 1679, & inhumé avec ses pere & mere dans l'Eglise des Cordeliers à Estampes.

2. HENRI, qui suit.

3. MARGUERITE, mariée, par contrat passé devant *le Mercier*, Notaire à Châlon-la-Reine, le 22 Juillet 1649, à *François de Féra*, Chevalier, Seigneur de Fontaine près Estampes.

4. Et ELIZABETH, femme d'*Augustin Dulac*, Chevalier, Seigneur de Montereau, paroisse de Mereville en Beauce.

X. HENRI D'AUSSY, Chevalier, Seigneur de Moigny & du Tremblay, nommé dans un acte de tutelle, du 26 Septembre 1653, & dans le partage du 29 Octobre 1667, fut maintenu dans sa noblesse avec CLAUDE D'AUSSY, son frere, & ELIZABETH sa sœur, par ledit Arrêt du Conseil du 14 Avril 1667. Il épousa, par contrat passé devant..... le....., *Nicole Noisel*, fille de *N.*....., dont sont issus,

1. HENRI, II du nom, qui suit.

2. Et FRANÇOIS, Chevalier, Seigneur du Tremblay, Lieutenant au Régiment de *Beaujeu*, en 1714; mort au Château de Moigny, sans alliance, en 1750 ou 1751.

XI. HENRI D'AUSSY, II du nom, ci-devant Capitaine au Régiment de *Beaujeu*, épousa, par contrat du....., *N.*....., dont une fille unique, N..... D'AUSSY, dite *Demoiselle de Moigny*, née le....., 17..... non mariée en 1761.

Les armes : *d'argent, au chevron de gueules, accompagné de trois coquilles de sable, posés 2 en chef & 1 en pointe.*

André Duchesne, Historiographe de France, dans son livre intitulé *Historiæ Normanorum scriptores antiqui*, fait mention d'un D'AUSSY, qui accompagna en 1066, GUILLAUME, Duc de Normandie, à la conquête d'Angleterre.

Dans le dénombrement des Vassaux, dressé sous PHILIPPE-AUGUSTE, on trouve quatre Chevaliers Bannerets du nom D'AUSSY, dans le Bail-

liage de Château-Landon, & deux Ecuyers du même nom dans celui de Grez en Gâtinois. *Mémoire Domeſtique envoyé.*

*—AUSTRASIE, ancien Royaume qui comprenoit toute la France au-delà du Rhin, & tout ce qui étoit entre le Rhin & la Meuſe, & le cours du Rhin, depuis Bâle, juſqu'à Cologne. *Clovis*, qui en fit un Royaume en faveur de *Thierry*, ſon fils naturel, y joignit, pour récompenſer ſa valeur, une partie de l'Aquitaine, l'Albigeois, le Querci, le Rouergue & l'Auvergne.

Metz fut la capitale de ce Royaume. *Thierry*, mort en 534, régna 23 ans : *Théodebert*, qui lui ſuccéda, 14 ans : *Théodebald*, ſon fils, mort ſans poſtérité, âgé de 20 ans, n'en régna que 7.

Clotaire, Roi de Soiſſons, après la mort de ce jeune Prince, s'en empara, & laiſſa en mourant l'Auſtraſie, avec la Thuringe à *Sigebert*, ſon troiſieme fils ; *Sigebert* fut maſſacré dans ſon camp de Vitri, l'an 575. *Childebert*, ſon fils, âgé de 6 ans, dut la Couronne à *Gombaut*, Général de l'armée Auſtraſienne, qui le fit reconnoître Roi à Metz. Étant mort en 596, âgé de 25 ans, *Théodebert*, ſon fils aîné, fut Roi d'Auſtraſie ; & *Théoderic* ou *Thierri*, ſon ſecond fils, Roi de Bourgogne. Celui-ci uſurpa le Royaume d'Auſtraſie ſur ſon frere, qu'il défit à la bataille de Tolbiac. *Théodebert* fut maſſacré peu de tems après. *Théoderic*, mort en 612, n'eut que quatre fils naturels. *Sigebert II*, l'aîné, eut le Royaume d'Auſtraſie, que *Clotaire*, légitime héritier de cette Couronne, lui fit perdre avec la vie. Ce Prince le céda, de ſon vivant, à *Dagobert I*, ſon fils aîné.

Le Royame d'Auſtraſie comprenoit alors la Champagne preſque entiere, juſqu'à l'Oiſe & la Marne ; Laon, Cambrai, les Pays-Bas, la baſſe Auſtraſie, qui étoit autrefois la premiere Belgique ; c'eſt-à-dire, la Lorraine, les Archevêchés de Treves & de Cologne ; la premiere & ſeconde Germanique, dont les capitales étoient, Mayence & Cologne, au-delà du Rhin ; la partie de la Germanie qui comprend une partie du Palatinat, la Thuringe, la Franconie, la Baviere, le Pays des Suiſſes, & leurs Alliés, & de plus l'Auvergne, l'Albigeois, le Rouergue, le Querci, les Cevenes, & le Comté de Marſeille, étoient ſous la domination du Roi d'Auſtraſie.

Sigebert, fils de *Dagobert I*, & frere de *Clovis II*, mort en odeur de ſainteté, en 656, laiſſa pour ſucceſſeur *Dagobert II*, que *Grimoald* fit diſparoître, pour mettre en ſa place *Childebert*, ſon fils ; *Childeric II*, fils de *Clovis II*, le chaſſa du trône, & *Dagobert* y remonta, en cédant une partie de l'Auſtraſie à *Childeric* ; il vécut auſſi ſaintement que ſon pere. Après ſa mort, *Thierri*, Roi de Neuſtrie, s'empara d'une partie du Royaume : le plus grand nombre des Auſtraſiens qui ne le voulurent pas reconnoître, ſe donnerent des Gouverneurs. Dans la ſuite *Charles Martel* diſpoſa de l'Auſtraſie, comme de ſon patrimoine, en faveur de ſes fils ; & le ſecond, monté ſur le trône des Mérovingiens, réunit l'Auſtraſie

traſie à la Monarchie Françoiſe; laquelle, après Louis *le Débonnaire*, perdit inſenſiblement ſon nom : la partie qui eſt entre la Meuſe & le Rhin, devint le partage de *Lothaire*, & prit, de ſon nom, celui de *Lotharingia*, en François Lorraine. *Voyez* ce mot.

* AUTEUIL, dans le Mantois, Diocèſe de Chartres, Terre & Seigneurie érigée en Comté, avec union des Seigneuries de Millemont & d'Antouillet ou Aurouillet, par Lettres du mois de Septembre 1660, regiſtrées le 18 Mars 1662, en faveur de *François Briçonnet*, Préſident de la troiſieme Chambre des Enquêtes. *Voyez* BRIÇONNET.

* AUTREY-LE-VAY, en Franche-Comté, Terre & Baronnie érigée en Comté par Lettres du mois de Février 1692, regiſtrées à Beſançon & à Dôle, en faveur de *Louis de Fabris de Moncaut.*

— AUTRIE en Provence, ancienne Nobleſſe établie à Apt, où elle a toujours vécu avec diſtinction.

Raimond d'Autrie, vivoit dans cette Ville en 1239. Il eſt qualifié Chevalier dans pluſieurs Actes. Dans un accord qui ſe fit en 1246, entre *Bertrand Rambaud de Simiane*, & l'*Evêque d'Apt*, Raimond d'Autrie ſervit de caution pour *Bertrand.*

Elzéar d'Autrie, un de ſes deſcendans, rendit de grands ſervices à *Raimond d'Agoult*, Seigneur de Sault. Pour l'en récompenſer, Raimond lui fit don en 1392, de la Terre de Baumettes, ſituée dans la Viguerie d'Apt. Il fut ayeul de

I. Sebastien d'Autrie, Seigneur de Beaumette, duquel naquit.

II. Colin d'Autrie, pere de

III. Guillaume d'Autrie, marié le 28 Mai 1499, avec *Françoiſe de Suporta*, fille de *Louis*, premier Médecin de Charles VIII, de laquelle il eut,

IV. Elzéar d'Autrie, II du nom, Seigneur de Beaumettes. Il épouſa, par contrat du 27 Février 1542, *Louiſe de Vintimille*, héritiere de *Marc de Vintimille*, Seigneur de Bouduen, de Ramatuelle & de Sainte-Croix. Il eut commiſſion de M. le Comte de Tende, Gouverneur de Provence, de faire une levée d'hommes pour le ſervice de Sa Majeſté, en 1548.

V. Gaspard d'Autrie, ſon fils, Seigneur de Beaumettes, Bouduen, Ramatuelle & de Sainte-Croix, Chevalier de l'Ordre du Roi, & Gentilhomme de ſa Chambre, fut élu premier Conſul d'Aix, Procureur du Pays, en 1601, & Viguier Royal de Marſeille en 1606. Il épouſa par contrat paſſé en 1570, *Françoiſe de Simiane-la-Coſte*, de laquelle il laiſſa :

1. Claude d'Autrie-de-Vintimille, Seigneur de Beaumettes, qui fut chef d'une branche, laquelle finit en la perſonne de Guillaume d'Autrie, Conſeiller au Parlement de Provence en 1651, marié avec *Chrétienne d'Arbaud de Rognac*, de laquelle il n'eut point de poſtérité.

2. François, qui ſuit.

3. & 4. Et deux filles mariées dans les Maisons d'*Agoult* & de *Vincent de Lauzau*.

VI. François d'Autrie, fils cadet de Gaspard d'Autrie, & de *Françoise de Simiane-la-Coste*, fut marié le 6 Novembre 1630, à *Françoise de Castellanne*, dont il eut trois enfans :

1. Joseph, qui suit.

2. François, reçu Chevalier de Malte, & mort Commandeur.

3. Charlotte d'Autrie, mariée avec le Baron de Saint-Michel, du nom de *Marin*.

VII. Joseph d'Autrie-de-Vintimille, Seigneur de Beaumettes & Sainte-Croix, épousa à Aix, l'an 1667, *Susanne de Clapier*, fille de *Henri*, Seigneur de Vauvenargues, & de *Therèse de Galifet*.

VIII. *N.*..... d'Autrie, son fils, Seigneur de Beaumettes, s'allia avec *Anne de Fougasse*, fille de noble *Joseph de Fougasse*, & d'*Anne de Pelletier-de-Gigondas*. Il naquit de ce mariage,

IX. Louis d'Autrie, Seigneur de Beaumettes, Lilleville, Haramon, & autres lieux, marié avec *Therèse de Crozet*, de la ville d'Avignon, de laquelle il a laissé :

X. 1. Louis d'Autrie;

2. Juste de Beaumettes;

3. Augustin de Lilleville;

4. Et une fille encore jeune en 1757.

Les armes : *de gueules, à cinq éperviers d'or, 2. 2. 1.*

Nouvel Armorial de Provence, *Tom. 1. pag.* 85.

— AUTRICHE. Plusieurs Écrivains ont poussé la flatterie jusqu'à chercher l'origine de cette Auguste Maison dans la fable; mais elle n'a pas plus besoin du secours de l'invention, que celle de France; elle est illustre par elle-même. Charles-Quint, persuadé de cette vérité, ne daigna pas écouter le généalogiste qui faisoit descendre sa Maison de la premiere race des Rois de France. Ferdinand V, son frere & son successeur à l'Empire, disoit qu'il craignoit que les sçavans, en faisant remonter son origine si haut, ne le fissent descendre d'ayeux peu recommandables.

Gontran *le Riche*, Comte d'*Alsace* & de *Brisgaw*, est la souche incontestable de la Maison d'Autriche d'aujourd'hui. Il descendoit d'Ettichon, Comte d'*Alsace*, mort à la fin du VII siécle. Les ténébres qui enveloppent l'Histoire de ces tems, nous ayant dérobé le nom de quelques Princes de cette Maison, qui se trouvent entre Ettichon & Gontran *le Riche*, nous commencerons cette Généalogie par le dernier.

I. Gontran *le Riche*, Comte d'*Alsace* & de *Brisgaw*, vivoit vers l'an 930.

II. Lenzelin ou Lanzelin, son fils, Comte d'Altembourg, vivant vers l'an 990, laissa quatre fils :

1. Radeboton, qui suit.

2. RODOLPHE ;
3. LANZELIN ;
4. Et WERNER, Evêque de Straſbourg, & fondateur de l'Abbaye de Muri en Suiſſe.

III. RADEBOTON, Comte d'Altembourg, & premier Comte d'Habſbourg en Suiſſe, mort en 1027, eut trois fils :
1. OTHON ;
2. ALBERT ;
3. Et WERNER, qui ſuit.

IV. WERNER ou WERNHERE, Comte d'Habſbourg, I du nom, ſurnommé *le Pieux*, mourut en 1096, laiſſant :
1. OTHON, qui ſuit.
2. Et ALBERT.

V. OTHON *le Docte*, Comte d'Habſbourg, mort en 1111, fut protecteur & bienfaiteur de l'Abbaye de Muri. Son fils,

VI. WERNHERE, II du nom, mourut en 1143. Il fut pere de
1. WERNHERE, Comte d'Habſbourg, mort ſans alliance en 1163.
2. Et ADELBERT ou ALBERT, qui ſuit.

VII. ADELBERT ou ALBERT *le Riche*, Comte d'Habſbourg, mourut en 1199.

VIII. RODOLPHE I, ſon fils, Comte d'Habſbourg, mort en 1232, eut trois fils, entr'autres,

ALBERT, qui ſuit.

IX. ALBERT, II du nom, dit *le Sage*, mort en 1240, eut auſſi trois fils ;
1. RODOLPHE, II du nom, qui ſuit.
2. ALBERT, Chanoine de Straſbourg ;
3. Et ERMAND.

X. RODOLPHE, II du nom, Comte d'Habſbourg, fut élu Empereur en 1273, & mourut l'an 1291. Depuis ce Prince, la Généalogie de cette Auguſte Maiſon eſt très-éclaircie ; & on la trouve dans *Moréri* ; mais depuis le commencement du XV ſiécle, elle ſe diviſe en deux branches principales.

Celle de l'Empereur CHARLES-QUINT, qui a formé la branche d'Eſpagne ; celle de FERDINAND, ſon frere, chef de la branche de la Maiſon d'AUTRICHE en Allemagne, qui eſt la cadette.

La premiere a fini en 1700 par la mort de CHARLES II, fils du Roi PHILIPPE IV, qui mourut en 1665.

Ce dernier eut pour pere PHILIPPE III, mort en 1624 ; il étoit fils de PHILIPPE II, qui commença ſon régne à l'abdication de CHARLES-QUINT, ſon pere, en 1555, & mourut en 1598, CHARLES-QUINT mourut en 1557, deux ans après avoir abdiqué.

La branche Allemande, après avoir jetté pluſieurs rameaux, s'eſt pareillement éteinte en 1740, par la mort du vertueux Empereur CHARLES VI.

Outre les Empereurs d'Allemagne qu'a donné cette Maiſon, elle a

possédé plusieurs domaines qui ont passé en d'autres mains. La dignité Impériale ayant été long-tems possédée par la Maison d'Habsbourg, ces Princes se sont décorés de titres utiles & honorables. RODOLPHE d'HABSBOURG commença par l'Autriche, qu'il donna à son fils ALBERT, & depuis cette Maison a pris le nom de cette Principauté, que FREDERIC III orna, sur la fin du XV siécle, du titre d'*Archiduc*; c'est-à-dire, supérieur à tous les Ducs.

Il ne reste plus de la Maison d'Autriche que MARIE-THERÈSE-WALPURGE-AMÉLIE-CHRISTINE, Impératrice-Douairiere, Reine de Hongrie & de Bohême, née le 13 Mai 1717, fille aînée de l'Empereur CHARLES VI, & d'ELIZABEH-CHRISTINE DE BRUNSWICH-WOLFEMEUTEL, mariée au mois de Février 1736, & veuve le 18 Août 1765, de FRANÇOIS-ETIENNE DE LORRAINE, Empereur d'Allemagne. *Voyez* LORRAINE.

Le Pape a donné le 25 Août 1758, par un Bref, à l'Impératrice-Reine, & à ses successeurs au trône de Hongrie, le titre d'APOSTOLIQUE, accordé autrefois à S. ETIENNE, Roi de Hongrie. L'Impératrice-Reine a pour enfans vivans :

1. JOSEPH II, Empereur d'Allemagne, Archiduc d'Autriche, né le 13 Mars 1741, élu le 27 Mars 1764, Roi des Romains, marié le 6 Octobre 1760, veuf, le 27 Novembre 1763, de l'Infante ISABELLE DE PARME, née le 1 Décembre 1741, dont l'Archiducheſſe THERÈSE-ELIZABETH, née le 20 Mars 1762, morte le 23 Janvier 1770, dans la huitieme année de son âge : remarié à la Princeſſe JOSEPHE-WALPURGE de BAVIERE, née le 30 Mars 1739, sœur de l'Electeur de BAVIERE, régnant en 1770, célébration le 30 Janvier 1765, & veuf pour la seconde fois du 28 Mai 1767. Il a succédé à la Couronne Impériale, comme Roi des Romains, le 18 Août 1767.

2. ~~Et~~ PIERRE-LÉOPOLD, Archiduc d'Autriche, né le 5 Mai 1747, proclamé Grand-Duc de TOSCANE, le 23 Avril 1765, marié le 16 Février 1764, à *Dona* MARIE-LOUISE, *Infante d'Espagne*, dont,

I. FRANÇOIS-JOSEPH-CHARLES-JEAN, Archiduc d'Autriche, Grand-Prince de Toscane, né le 12 Février 1768.

II. FERDINAND-JOSEPH-JEAN, Archiduc d'Autriche, Grand-Prince de Toscane, né le 6 Mai 1769.

~~III.~~ MARIE-THERÈSE-JOSEPHE-CHARLOTTE, ~~Archiducheſſe d'Autriche~~, Grande-Princeſſe de Toscane, née le 14 Janvier 1767.

~~III~~ 3. FERDINAND-CHARLES, ~~Archiduc d'Autriche, né le 15 Juin 1754.~~

4. MAXIMILIEN-FRANÇOIS, Archiduc d'Autriche, né le 8 Décembre 1756, élu, en Novembre 1769, Grand-Maître-Coadjuteur de l'Ordre Teutonique.

5. MARIE-ANNE, Archiducheſſe d'Autriche, née le 6 Octobre 1738, Abbeſſe de Prague en 1755.

6. MARIE-CHRISTINE-JOSEPHE, Archiducheſſe d'Autriche, née le 13 Mai 1742, mariée, en Juillet 1766, avec le Prince ALBERT de SAXE, Duc de Saxe-Teſchen, Feld-Maréchal des troupes Impériales, & Ca-

III. Charles-Louis, Grand Prince de Toscane né le 5. 7bre 1771. ~~au comm du Prince des asturies~~

IV. ~~Léopold~~ Alexandre-Léopold, Grand Prince de Toscane, né le 14. août 1772;

~~III~~ V. Marie-Thérèse-Josephe-Charlotte-Jeanne

~~III~~ VI. & Marie-Anne-Ferdinande-Joseph-Charlotte-Jeanne, Princesse de Toscane, née le 21. avril 1770.

~~III~~ L'archiduc Albert, né sur la fin de 8bre 1773, mort le 22. juillet 1774. âgé de 7. mois.

Voyez Lorraine

44 - Antoine - joseph - jean - stanislas, Archiduc d'Autriche, né le 1. juin 1754, Duc de Milan, Gouverneur de milan, marié le 15. octobre 1771. avec Marie - Béatrix d'Est, fille du Prince héréditaire de Modène, née le 6. ou 7 avril 1750, dont: - Marie - Thérèse - jeanne - joseph, née le 1. novembre 1773, tenue sur les fonts de baptême par le Duc de Modène et la Princesse héréditaire. Gaz. de france 1773. N.o 99.

pitaine Général du Royaume de Hongrie, dont une Princeſſe née le 16 Mai 1767, & morte en naiſſant.

7. MARIE-ELIZABETH, Archiducheſſe d'Autriche, née le 13 Août 1743.

8. MARIE-AMÉLIE, Archiducheſſe d'Autriche, née le 26 Février 1746, mariée en 1769, à *Don* FERDINAND-MARIE PHILIPPE-LOUIS, *Infant d'Eſpagne*, Duc de Parme, de Plaiſance & de Guaſtalla, depuis 1765; né le 20 Janvier 1751.

9. LOUISE-CHARLOTTE, Archiducheſſe d'Autriche, née le 13 Août 1751, mariée le 7 Avril 1768, à FERDINAND, IV du nom, *Infant d'Eſpagne*, né le 12 Janvier 1751, Roi de Naples & des Deux-Siciles le 5 Octobre 1759.

10. Et MARIE-ANTOINETTE-JOSEPHE-JEANNE, Archiducheſſe d'Autriche, née le 2 Novembre 1755: ſon mariage arrêté, en 1769, par l'Impératrice-Reine & le Roi de France, avec LOUIS-AUGUSTE DE FRANCE, Dauphin, né à Verſailles le 23 Février 1754; célébration du mariage à Verſailles, le 16 Mai 1770.

Les Archiducs & Archiducheſſes d'Autriche portent depuis 1755 le titre d'ALTESSE ROYALE.

Les armes d'Autriche ſont: *de gueules, à une faſce d'argent.*

Le Comte de *Zurlauben*, Maréchal des Camps & Armées du Roi, & Capitaine au Régiment des Gardes Suiſſes au ſervice de France, de l'Académie des Inſcriptions & Belles-Lettres de Paris, vient de donner, au mois de Mai 1770, *des Tables Généalogiques* des Auguſtes Maiſons d'*Autriche* & de *Lorraine*, & leurs alliances avec l'Auguſte Maiſon de *France*, précédées d'un mémoire ſur les Comtes de HABSBOURG, tige de la Maiſon d'AUTRICHE. Ce curieux & intéreſſant ouvrage, dont les bornes que nous nous ſommes preſcrites, ne nous ont pas permis de faire uſage, ſe trouve chez *Deſaint*, Libraire, rue S. Jacques, à Paris; & nous y renvoyons.

* AUTRY. Terre & Baronnie, en Champagne, Dioceſe de Reims, érigée en Comté, en 1695, en faveur de la Maiſon de *Thuiſy*.

*—AUTRY-LA-VILLE, en Berri, Dioceſe de Bourges, ou AULTRY: Terre, Prévôté, Châtellenie, érigée en Baronnie par Lettres du mois de Février 1613, regiſtrées au Parlement & en la Chambre des Comptes, les 5 & 27 Janvier 1624, en faveur de *Jean de Genicourt*, Vicomte de Levignem, & de Betz, Seigneur de Condé, Grand-Ham, Oncheri, Conſeiller d'Etat, & Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, avec la permiſſion de prendre le nom d'*Aultry*, & les armes.

Il étoit fils de *Jean-Vincent*, Ecuyer, Seigneur de Genicourt, d'Aultry, de Doncourt, &c. Auditeur des Comptes, Préſident de Barois, & d'*Alix de l'Eſcamouſier*.

Le Baron d'*Aultry* épouſa, 1°. *Claudine Merlin*, ſœur de *Louiſe*, mariée à *François d'Anglure*, Seigneur de Guignouville, & d'*Antoinette*,

Cet article est le même que celui imprimé pp. 549. de ce Volume.

femme de *René de Stainville*, Seigneur de Sorci ; 2°. le 10 Avril 1627, *Françoiſe de Malin-de-Lux*, fille d'*Edme*, Chevalier de l'Ordre du Roi. Son fils aîné *Pompone*, Baron d'Aultry, né du premier lit, mourut au Camp devant la Rochelle, & il eut pour héritier ſon frere conſanguin, *Charles d'Aultry*, qui épouſa, le 26 Juin 1667, *Louiſe-Marie de Savigny-d'Anglure*, Dame de Rone. De ce mariage naquit :

Marc-Antoine d'Aultry-de-Rone, Page du Roi en 1687.

Les armes : *de gueules, au ſautoir d'or.*

— AUTRY, ou AUTRI-DE-LA-MIVOYE. GEORGES D'AUTRY, Ecuyer, Seigneur de la Mivoye, épouſa, le 4 Février 1556, *Marie David*, fille de *Jean David*, Ecuyer, Seigneur de Pertuis, & de *Jeanne de Pampelune.*

GEORGES D'AUTRY, Ecuyer, ſon arriere-petit-fils, fut Lieutenant de la Compagnie des Chevaux-Légers du Duc de Savoye, & de *Béatrix Groſſo-de-Bauzoles*, ſa femme, qu'il avoit épouſée dans la Ville de Turin, le 17 Septembre 1641. Il a eu,

FRANÇOIS-GASTON D'AUTRY, Ecuyer, Seigneur de la Mivoye, de Varennes & de Tremblay, premier Capitaine du Régiment de ſon Alteſſe Royale Monſeigneur le Duc de Savoye, marié avec *Elizabeth de Menou-Champliveau.*

JOSEPH-ADALBERT D'AUTRY, ſon fils, Ecuyer, Seigneur de la Mivoye, épouſa, le 13 Juillet 1720, *Elizabeth de Menou*, fille de *Charles de Menou*, Chevalier, Seigneur de Cuiſſi, Brigadier des Armées du Roi, & Gouverneur de la Citadelle d'Arras, & de *Jacqueline de Cremeur.* De ce mariage eſt iſſu, entr'autres enfans,

ELIZABETH-FRANÇOISE D'AUTRY-DE-LA-MIVOYE, née le 13 Septembre 1721, & reçue à Saint-Cyr, le 16 Janvier 1733, ſur les preuves de ſa nobleſſe.

Les armes : *d'azur, à une faſce d'argent, accompagnée en chef de trois merlettes d'or, & en pointe d'une molette d'éperon de même.*

*AUVERGNE : on a une Chronologie ſuivie des Comtes Bénéficiaires de la Province d'Auvergne, ſous les Rois de France, depuis 778 juſqu'après l'an 928. Parmi ces Comtes, on trouve des Comtes de Toulouſe, des Marquis de Gothie, des Ducs d'Aquitaine, & en dernier lieu des Comtes de Carcaſſonne.

ALPHONSE de France étant mort ſans enfans, en 1271, la grande portion du Comté d'Auvergne fut de nouveau réunie à la Couronne, par réverſion, & n'en fut point ſéparée juſqu'en 1360, qu'elle fut érigée en Duché-Pairie, & donnée en appanage, par le Roi JEAN, à JEAN de France, Duc de Berri, ſon troiſieme fils. Ce ne fut qu'après la mort de LOUISE de Savoye, mere de FRANÇOIS I, arrivée en 1531, que le Duché d'Auvergne fut expreſſément réuni à la Couronne.

Quant à la petite portion de l'ancien Comté d'Auvergne, elle fut poſſédée par les deſcendans de GUILLAUME X, à qui elle avoit été cédée, en 1229, à titre d'hérédité, ſous le nom de *Comté d'Auvergne.*

En 1651, Louis XIV donna ce Comté d'Auvergne, qui venoit de la succession de Guillaume X, & de la donation de Marguerite de Valois, au Duc de *Bouillon*, en échange de Sédan & de Raucouſ, & lui céda en même-tems la faculté de retirer la Baronnie de la Tour, &c. engagée au feu Marquis de *Chandenier*, aux droits duquel étoit en dernier lieu M. le Comte de *Broglie*, mort Maréchal de France. Au *Comté d'Auvergne* Sa Majeſté joignit & céda encore au Duc de *Bouillon* le Duché d'Albret, en Guyenne, le Duché de Château-Thierri, en Champagne, & le Comté d'Evreux, en Normandie.

— AUVERGNE, Sieur de Frondval, la Motterie, en Normandie, Cénéralité de Rouen, famille maintenue dans ſa nobleſſe, le 18 Mars 1669, dont étoit Marguerite d'Auvergne, alliée, vers l'an 1550, à *Hugues d'Ailly*, Seigneur d'Annery.

Les armes : *d'argent, à une faſce de gueules, chargée de trois coquilles du champ, & accompagnée de ſix merlettes, trois rangées en chef & trois en pointe.*

— AUVERGNE-DE-GAGNI, famille de l'Iſle-de-France, qui porte : *d'argent, à la faſce de gueules, chargée de trois coquilles d'argent, & accompagnée de ſix merlettes de ſable, trois en chef, & trois en pointe, poſées deux & une.* Ursule, née en 1661; Agnès née en 1663; Madelene, née en 1664; & Marie-Therese, née en 1670, étoient de cette famille, & furent reçues à Saint-Cyr, au mois de Mars 1686. Elles prouverent que Jean d'Auvergne, Seigneur de Gagni, & *Marie de Sailly*, qui furent mariés au mois de Février 1520, étoient leurs triſayeul & triſayeule.

Généalogie imprimée Tome XIII. pp. 156.

*AUVILLARS : Vicomté au pays de Lomagne, en Gaſcogne, qui a été unie au Comté d'*Armagnac*. Voyez ce mot.

— AUVRAY : il y a cinq familles de ce nom en Normandie, trois dans la Généralité d'Alençon, & deux dans celle de Caën.

La premiere eſt Auvray, Sieur de la Gondonniere, maintenue dans ſa nobleſſe, le 20 Mai 1666, dont étoit Charles Auvray, Seigneur de la Gondonniere, marié, vers l'an 1620, à *Anne de Morchêne*. Leur fille, Marguerite Auvray, épouſa, le 15 Janvier 1647, *François de Drouſſlin-de-Meſnilglaiſe*.

Les armes : *de gueules, à une faſce d'or, accompagnée en chef de deux roſes, & en pointe de deux lions léopardés & affrontés, le tout de même.*

La ſeconde, dont *la Roque* parle dans ſon Traité de la Nobleſſe, pag. 267, eſt Auvray, Sieur des Monts, de Mainteville, maintenue dans ſa nobleſſe, le 31 Décembre 1686. Nicolas Auvray, Sieur des Monts, de la Vicomté d'Argentan, fut *annobli* par Lettres données au Camp de Pas, en Artois, au mois de Septembre 1597, regiſtrées en la Chambre des Comptes, le 27 Février 1599, & en la Cour des Aydes en Décembre 1625.

Les armes : *d'argent, au chevron d'azur, chargé de trois fleurs-de-lys d'or, & accompagné de trois pommes de pin de ſable, deux en chef & une en pointe.*

La troiſieme famille, de la Généralité d'Alençon, eſt AUVRAY, Sieur d'Imanville & de Meurville, maintenue dans ſa nobleſſe, le 3 Décembre 1666. Elle porte pour armes : *de gueules, au chevron d'or, accompagné de trois croiſettes de même, deux en chef & une en pointe.*

De la premiere famille d'AUVRAY, de la Généralité de Caën, dont parle *la Roque*, dans ſon Traité de la Nobleſſe, étoit CYPRIEN AUVRAY, Sieur de Leſcarde, Echevin à Caën, qui fut *annobli* par Lettres du mois d'Octobre 1599, vérifiées en la Chambre des Comptes la même année, & en la Cour des Aydes, le 13 Décembre 1610.

Les armes : *d'azur, à trois coquilles d'argent, poſées 2 & 1.*

La derniere famille du nom d'AUVRAY, eſt AUVRAY, Sieur du Rocq, dont les armes ſont : *pallé d'azur & d'or, de ſix piéces, au chef de gueules, chargé d'un lion léopardé & paſſant d'or, lampaſſé de même.*

* | —AUVRECHER : La Terre d'Auvrecher, que ceux du Pays nomment, par corruption *Orcher*, eſt ſituée dans le Bailliage de Caux, ſur le bord de la riviere de Seine, à une lieue de la Ville de Harfleur.

Cette Maiſon eſt connue indifféremment ſous les noms d'*Avrecher*, & d'*Angerville*, ce dernier ayant été pris par les puînés, qui quelquefois ont porté tous les deux enſemble.

Les Regiſtres de la Chambre des Comptes font mention de Monſieur GUILLAUME, Seigneur d'Auvrecher & d'Angerville, Maréchal & Sénéchal de Normandie, ſous le Roi PHILIPPE-AUGUSTE, l'an 1205.

Et en effet, la Charge de Maréchal héréditaire de la Province a été d'ancienneté attachée à cette Maiſon : mais il y a ſi long-tems qu'elle eſt éteinte, qu'on n'en peut donner qu'une notice.

Il y a des Lettres du Roi PHILIPPE DE VALOIS, expédiées à Poiſſi, au mois de Mars 1345, par leſquelles il octroye une charretée de bois ſec, chaque ſemaine, en ſa forêt de Brotanne, aux Religieux du Prieuré de Notre-Dame-du-Bois-d'Auvrecher, fondé ſur la Terre de GUILLAUME, Sire d'AUVRECHER, près de Harfleur, dans la Paroiſſe de Gonfreville-l'Auvrecher, par Frere *Pierre le Marchand*, du Tiers-Ordre de Saint-François, en récompenſe des bons ſervices que ce Frere *Pierre* avoit fait à Sa Majeſté en ſes guerres de la mer, en la Compagnie de feu *Nicolas Beuchet*, ſon Chevalier, Conſeiller & Amiral.

Ce GUILLAUME, Sire d'AUVRECHER, eut pour fils & ſucceſſeur,

ROBERT, Sire d'AUVRECHER, Maréchal de Normandie en 1363 ; qui épouſa *Jeanne de Préaux*, dont il eut :

1. JEAN, qui ſuit.

2. JEANNE, Dame de Turgoville, femme de *Colard d'Eſtouteville*, Seigneur d'Auſboſe.

3. Et

~~d'~~ ou d'Auvrechier, Chevalier, seigneur d'auvrechier

il vendit par contrat passé devant les Tabellions de Rouen le vendredi 1. Ma
1386, présence et du consentement de sa femme un ~~fief~~ noble ou portion
de ~~fief~~ tenu du Roi, appellé le ~~fief~~ d'Auvrechier à Noble et Puissant
seigneur Messire Philippe de Harcourt, Chevalier, seigneur de Bonnetabl
pour la somme de 1400. florins d'or, au coin du Roi. Ce fief d'Auvrechier,
appellé aujourd'hui Auvrecy, est situé dans la paroisse de Tilly en Bessin
c'est en vertu de ce fief que le seigneur de Tilly présente à la Cure. il est
incorporé à la Châtellenie de Tilly érigée en Marquisat en 1766. en fav
de M. d'Orceau, Baron de Fontette, intendant de Caën. (Notice envoyée pa
M. l'abbé de Brezier, Chanoine du S.t Sépulcre à Caën). Jean d'Auvrecher
de son mariage — 1. Jacquer &c.

3. Et JACQUELINE, femme de *Guillaume Creſpin*, qui, à cauſe d'elle, s'intitula Maréchal de Normandie.

JEAN, ~~Sire~~ d'AUVRECHER, Maréchal de Normandie, épouſa, l'an 1390, *Marie de Bréauté*, fille de *Roger*, IV du nom, Seigneur de Bréauté, & de *Marguerite d'Eſtoutteville*, ſon épouſe, ~~dont il eut~~:

1. JACQUES, Maréchal de Normandie, mort ſans enfans.

2. Et JEANNE, morte auſſi ſans enfans.

Meſſire JACQUES, Sire d'AUVRECHER & de Planes, Maréchal de Normandie, fils de *Monſeigneur* JEAN, Sire d'AUVRECHER, & de Noble Dame *Marie de Bréauté*, décéda le 21 Octobre 1428, & avec lui gît *Noble Homme* Meſſire JEAN, Seigneur d'AUVRECHER & de Planes, Maréchal héréditaire de Normandie.

ROBERT D'AUVRECHER, Chevalier, eſt mentionné dans un contrat du 28 Février 1374, avec *Jeanne de Planes*, ſon épouſe, & JEAN, Seigneur d'AUVRECHER, leur fils; ce qui fait croire ou qu'il avoit eu deux femmes, ou que *Jeanne de Préaux* étoit Dame de Planes, ce qui eſt plus vraiſemblable.

Les Echiquiers des années 1390 & 1397 parlent de Meſſire JEAN D'AUVRECHER, Chevalier, Maréchal de Normandie, héritier de *Jeanne de Préaux*, ſa mere, plaidant contre Meſſire GUILLAUME D'AUVRECHER, Vicomte de Bloſſeville; ce qui montre qu'il y avoit encore d'autres branches de cette Maiſon.

En d'autres Arrêts de la même Cour, ès années 1448, 1463, & 1497, il eſt parlé de Madame *Jeanne d'Aunou*, veuve de Meſſire JACQUES D'AUVRECHER, Chevalier; d'*Aubry Doullé*, Ecuyer, chargé du fait de *Jean d'Angerville*, de *Robert d'Angerville*, Ecuyer, de la Demoiſelle ſa femme, de Meſſire JEAN D'AUVRECHER, Chevalier, tous héritiers de la Dame *Jeanne d'Auvrecher*.

Il y a un accord fait entre JEAN, Sire d'AUVRECHER & de Planes, Maréchal de Normandie, & *Marguerite de Harcourt*, Dame de Ferrieres, l'an 1402.

Raoul Morel de Brione, puîné de la Maiſon de *Harcourt*, en 1416, épouſa PERRETTE D'AUVRECHER.

Cette Terre d'Auvrecher eſt maintenant poſſédée par la branche de *Potier-de-Novion*, dont le Préſident au Parlement de Paris eſt mort en 1769.

Monſeigneur JEAN D'AUVRECHER eſt compris dans le Rôle des grands Seigneurs de Normandie, ſous le régne de CHARLES VI.

Quant à la branche D'ANGERVILLE, puînée de la Maiſon d'AUVRECHER, JEAN D'ANGERVILLE ſervoit l'Etat, l'an 1338.

PIERRE D'ANGERVILLE rendit aveu d'un Fief dans la Paroiſſe de Donville, l'an 1391.

ROBERT D'ANGERVILLE, Seigneur de Grainville, rendit auſſi aveu, l'an 1392. Il épouſa *Marguerite de Tourneville*, dont il eut quatre fils: ROBERT, RICHARD, COLIN & GAUTHIER, vivans en 1396.

ROBERT D'ANGERVILLE, II du nom, Seigneur de Grainville, rendit aveu l'an 1440, & fut pere de

CHARLES D'ANGERVILLE, plaidant en l'Echiquier, l'an 1481, qui épouſa *Marie Louvel.*

Il y a des partages faits entre FRANÇOIS D'ANGERVILLE, fils de JEAN, ROBERT & LOUIS D'ANGERVILLE, ſes oncles, fils de CHARLES, & JEAN D'ANGERVILLE, Vicomte de Coutances, fils de CHARLES.

LOUIS D'ANGERVILLE, Curé de Petiville en 1508, préſenté par JEAN D'ANGERVILLE, Seigneur de Petiville.

JEAN D'ANGERVILLE, préſenté à la même Cure, l'an 1535, & JACQUES D'ANGERVILLE, auſſi préſenté l'an 1550, par LOUIS D'ANGERVILLE, Seigneur de Petiville.

Traité de mariage de ROBERT D'ANGERVILLE, frere de RENÉ, Seigneur de Gonneville, avec *Iſabeau de Boiſrenoult*, l'an 1608.

Accord, l'an 1640, entre FRANÇOIS & ANTOINE D'ANGERVILLE, leurs enfans.

Charte pour le Prieuré de Saint-Gilles du Pont-Audemer, de 1272, où ſigne ROBERT D'ANGERVILLE.

Dans les Mémoires de M. *Bigot de [illegible]*, ſont mentionnés GUILLAUME D'ANGERVILLE, Seigneur de Cléville, & GUILLAUME D'ANGERVILLE, Seigneur d'Auvrecher.

Gilles d'Argouges, Seigneur de Graſtot, épouſa, l'an 1443, LOUISE D'ANGERVILLE.

GUILLAUME D'ANGERVILLE, épouſa *Simonne d'Ainſſy*, fille de *Raoul d'Ainſſy*, en 1041.

Jacques de Poiſſy, Seigneur de Gouy, fils de *Jean de Poiſſy*, Seigneur de Gouy, & de *Catherine*, Dame de Grainville-ſur-Fleury, épouſa JEANNE D'AUVRECHER.

Guillaume de Rupierre, Seigneur de Sarcelles, épouſa, l'an 1440, JEANNE D'ANGERVILLE, fille de ROBERT, Seigneur de Grainville.

Il y a un Arrêt des francs-Fiefs, de l'an 1563, qui contient que CATHERINE D'ANGERVILLE, fille de JEAN, Seigneur de Grainville, avoit épouſé *Guillaume de Bouquetot*, Seigneur de Rabu, fils de *Jean de Bouquetot*, Seigneur du Breuil, & de *Louiſe l'Eſcot*, Dame de Rabu.

Remontant plus haut, il y a un rôle de la Chambre des Comptes, de l'an 1351, où ſont nommés PIERRE D'ANGERVILLE, Chevalier, ROBERT, RAOUL, & ROGER D'ANGERVILLE.

Les armes : *d'or, à deux quintefeuilles de ſable, poſées une au canton ſeneſtre, & l'autre en pointe de l'écu, à un lionceau de même au premier canton.*

Voyez ANGERVILLE.

— AUX, ou d'AUX, au Diocèſe de Condom, Province de Guyenne. Ce nom ſe trouve, avec la qualité de *Noble*, dans pluſieurs actes des Archives du Chapitre de Saint-Pierre de Larromieu, au Diocèſe de Condom, datés du onzieme ſiécle. Cette ancienne Nobleſſe a eu, dans le lieu de Larromieu, différens corps de bâtimens, qui tous annoncent

La terre et paroisse d'Aux, située sur la petite Rivière d'houez de Bouez, à trois quarts de lieu de Miélan, en Astarac

ſon antiquité ; le plus ancien exiſtoit avant la conſtruction de la Ville de Larromieu. Il étoit ſitué à deux cents pas au-deſſus : on l'appelloit *Montpellier* (*Mons Peſſulanus*) ; il en reſte encore quelques veſtiges ; & la Chapelle, qui fait partie de la maiſon du Fermier.

Lorſqu'on bâtit l'Egliſe Paroiſſiale de Larromieu, la Maiſon d'Aux fit conſtruire une maiſon y attenante, où l'on voit ſes armes ; & cette maiſon eſt aujourd'hui la demeure du Doyen du Chapitre de Larromieu.

Dans le douzieme ſiécle, la Ville fut entourée de murailles, & la Maiſon d'Aux fit conſtruire un édifice ſuperbe pour ces tems-là : il eſt déſigné dans l'acte de fondation du Chapitre, ſous le nom de *Palatium* ; ce n'eſt plus aujourd'hui qu'une maiſon honnête : il y en a une troiſieme, dont la porte cochere ne marque pas moins ſon antiquité que le rang diſtingué de ceux qui l'habitoient. Vers le milieu du treizieme ſiécle, Meſſire Pierre d'Aux, Chevalier, deſcendant de cette Maiſon, eut deux enfans, Arnaud & Guillaume, dont nous rapporterons ci-après la filiation.

Arnaud embraſſa l'Etat Eccléſiaſtique, & après avoir été Vicaire-Général de l'Archevêque de Bordeaux, nommé du *Gout* ou *Got*, ſon parent, depuis Pape, ſous le nom de Clément V, fut fait Evêque de Poitiers par ce Pontife, qui lui donna enſuite l'Evêché d'Albane, le fit Cardinal, & l'envoya ſon Légat en Angleterre, pour reconcilier les eſprits, dit *Thomas Walſingamus*.

En 1318, ce Cardinal fonda le Chapitre de Saint-Pierre de Larromieu, auquel il donna le Prieuré dudit lieu, avec ſes dépendances, qu'il acquit des Bénédictins de Saint-Victor de Marſeille. Et comme le revenu de ce Prieuré n'étoit pas ſuffiſant pour doter ce Chapitre, il y ajoûta non-ſeulement ſes biens patrimoniaux, mais il fit auſſi contribuer ſes parens : (*Tam in bonis noſtris, quam proximorum noſtrorum conceſſorum.*) Ce ſont les termes de la fondation, qui marquent qu'ils conſiſtent en terres, rentes, fiefs, dixmes, moulins, Seigneuries, le tout ſitué en diverſes Paroiſſes du Dioceſe de Condom.

Le Cardinal Arnaud d'Aux ne laiſſa à ſa famille qu'un petit Domaine, ſon Palais, & le droit de Patronage, ſucceſſivement attaché, & à perpétuité, à ſes plus proches. Cette fondation prohibe le droit de Patronage aux filles, & aſſure la ſucceſſion graduelle aux mâles, &, à leur défaut, la nomination des bénéfices eſt réverſible au Chapitre. Cette clauſe garantit la Maiſon d'Aux de toute idée d'extinction, & elle nomme à ces bénéfices depuis 450 ans.

La fondation de ce Chapitre, les guerres civiles, & peut-être la mauvaiſe adminiſtration, ont beaucoup diminué la fortune de la Maiſon d'Aux ; ce qui a ſans doute empêché que ceux de ce nom ne ſoient parvenus aux premieres Charges de l'Etat ; mais du moins ont-ils fait de très-belles alliances.

Suivant le Jugement de M. *Pelot*, Commiſſaire député par Arrêt du Conſeil, du 22 Mars 1666, pour la recherche de la Nobleſſe,

Guillaume d'Aux, frere du Cardinal, eut pour enfans quatre fils, sçavoir :

1. Geraud, qui suit.
2. Fort, ou Fortius, Évêque de Poitiers.
3. Pierre-Raymond, Abbé de Sainte-Marie-Majeure de Poitiers.
4. Et Guillaume, Chantre-Dignitaire de la même Eglise de Poitiers, Employé à la Cour de Rome.

Geraud, le premier Patron du Chapitre de Larromieu, eut de sa femme, dont on ignore le nom :

Jean d'Aux, I du nom, second Patron de Larromieu, qui laissa

Guillaume d'Aux, II du nom, & troisieme Patron du Chapitre de Larromieu, qui eut, pour fils,

Bernard d'Aux, quatrieme Patron du Chapitre de Larromieu, qui épousa Demoiselle *Anne de Lescout*, héritiere & la derniere de sa Maison, qui lui apporta en dot la Terre de Lescout; & depuis ce mariage les Patrons suivans ont ajoûté à leur nom le titre de *Seigneur de Lescout*. De ce mariage naquit,

Guillaume d'Aux, III du nom, cinquieme Patron du Chapitre de Larromieu, & Seigneur de Lescout, qui laissa

Arnaud d'Aux, Seigneur de Lescout, sixieme Patron de Larromieu, qui eut, pour fils,

Jean d'Aux, II du nom, Seigneur de Lescout, septieme Patron du Chapitre de Larromieu, qui épousa, en 1493, Noble Demoiselle de *Balarin*, dont,

Jean d'Aux, III du nom, Seigneur de Lescout, huitieme Patron du Chapitre de Larromieu, qui épousa, le 20 Janvier 1519, Demoiselle de *Beauville*, dont,

1. Jean, qui suit.
2. Et Mathurin, appellé le *Chevalier de Romegas*, Grand-Bailli de l'Ordre de Malte.

Jean d'Aux, IV du nom, Seigneur de Lescout, neuvieme Patron du Chapitre de Larromieu, épousa, le 15 Novembre 1552, Noble Demoiselle de *Bus*. De ce mariage vint,

Jean d'Aux, V du nom, Seigneur de Lescout, dixieme Patron du Chapitre de Larromieu, qui épousa, le 20 Mai 1593, Noble Demoiselle *Anne du Bouzet-de-Roquépine*, dont :

1. Blaise, qui suit.
2. Et Bernard, dont la postérité sera rapportée après celle de son aîné.

Blaise d'Aux, onzieme Patron du Chapitre de Larromieu, épousa, en 1615, Demoiselle *Catherine de Jolivet*. Il en eut

Jean-Jacques d'Aux, douzieme Patron du Chapitre de Larromieu, qui épousa, le 24 Août 1666, Noble Demoiselle *Anne de Monens*, dont :

1. Simon, qui suit.

Les preuves faites à Malte en 1566 et 1609 donnent pour armoiries
Parti, au 1 d'or, à 3 roses d'heaqules de gueules, et d'or, à 3 fasces de gueules.

††— Bernard d'Aux de Lescout, seigr de Romegas, marié 1° avec Françoise de Cobriac co-seigneuse de fille de Morigon de Cobriac, et de Jeanne de Las des Salars, en Agenois (Chevalier de Malte
Bazordan de Mathieu d'Aux de Lescout) 2° avec Anne de Bazordan, fille de Jean de Bazordan,
r, à 2 coeurs l'un seigneur de Cuq, et d'Antoinette de Béarn de Lamont, [illegible] furent :
l'autre d'azur. du premier lit

1° Jean, qui suit
2° Mathurin d'Aux de Lescout, reçu chevalier de l'ordre de St Jean de Jerusalem, au prieuré
de Toulouse en 1567, depuis grand bailli et general en Galère dudit ordre
prieur de Toulouse et d'Irlande
3° Bernard d'Aux de Lescout de Romegas, reçu Chevalier dudit ordre en 1574
ce fut un grand homme de guerre qui en 1565 à la fameuse bataille de Lepante, eut trois chevaux tués sous lui
se conduisit si vaillamment qu'il étoit emparé d'un grand vaisseau où étoient les femmes, de Sélim, fils
et plusieurs prises considerables sur les turcs, et se distingua en 1571 à la fameuse bataille de
Lepante, où les infidèles perdirent 32,000 hommes. Précédemment il s'étoit emparé d'un
un combat opiniatre d'un grand vaisseau où étoient les femmes du serail de Selim II, a qui fit
pendant longtemps beaucoup de tort à Constantinople (Charleroi t. II p. 34 fait de Malte par Vertot t. V p. 1 117 à 128 et t. VII p. 54)

+ 2° N.... d'Aux, sr de la Forgue, Meurs, vers l'an 1525 avec Barbe de la Barthe, fille de Jean
seigneur de Montaverni, sénéchal d'Auch, et de Brunette d'Esparbès de Clermont.

3° François d'Aux, abbé de Ste Croix de Bordeaux en 1517, mort le 16 août 1533

2° Louis de Beauville de Mardan

♀ 2e Anne de Bazordan, fille de Jean de Bazordan, seigneur de Cuq, et d'Antoinette de Béarn-Lamont

Ses enfants furent : du premier lit

1° Jean V, dont l'article suit ;
du second lit
2° Bernard de Lescout de Romegas, reçu chevalier de Malte en 1574
2° Hercule d'Aux de Lescout, reçu Chevalier de Malte en 1609
3° Bernard d'Aux de Lescout, seigneur de Romegas, époux d'Anne de Bazordan, fille
de Jean de Bazordan, seigneur de Cuq, et d'Antoinette de Béarn-Lamont, et père de :
A. Hercule d'Aux de Lescout de Romegas, reçu Chevalier de Malte en 1609
B Octobran d'Aux de Lescout, seigneur de Romegas

moins
ancle, à la croix
ent

Mathurin fut clu gd. des Galères en 1575. Il fut fait lieutenant de magistrat lors
de la déposition tumultueuse du grand maître Jean l'Evesque de la Cassiere, en 1581
et mourut la même année

de Labat

Parti, au 1 de gueules, à la face d'argent, accompagnée de 2 roses d'argent; au 2 palé d'or et d'azur, au de sur le tout, chargé de trois besants d'argent

De Sini

De gueules à 3 pommes de pin d'or.

2. Et François, auteur de la troisieme branche, rapportée ci-après.

Simon d'Aux, treizieme Patron du Chapitre de Larromieu, épousa 1°. Noble Demoiselle *Françoise de l'Abat*; 2°. le 20 Septembre 1714, Noble Demoiselle *Marguerite de Pins.*

Du premier lit sont nés :

1. Jean-Jacques, XIVe Patron, & successeur de son pere, Lieutenant-Colonel du Régiment de *Salus*, Cavalerie, Chevalier de Saint-Louis, mort sans enfans de son mariage avec noble Demoiselle de *Château-Renard.*

2. N.... mariée au feu Marquis de *Lussan d'Esparbès.*

Du second lit, sont issus :

3 François, qui suit.

4. Un autre François, marié à noble Demoiselle *Anne de la Richardiere*, le premier Septembre 1752; il sert actuellement dans les Chevaux-Légers de la Garde, & il réside à Pondensac, en Médoc.

5. Henri, marié, en 1748, à noble Demoiselle *Genevieve de la Richardiere.* Il a servi dans les Chevaux-Légers de la Garde. Il n'a point d'enfant, & il réside aussi à Pondensaç, en Médoc.

6. & 7. Et deux filles.

François d'Aux, Seigneur de Périguès, du Barial, de Bégadau, de la Beinede, de Meillan, de Candisson, de Vensac, &c. quinzieme Patron du Chapitre de Larromieu, réside dans ses Terres à Médoc, & a épousé, le 26 Août 1749, noble Demoiselle d'Aux, sa cousine germaine, dont trois garçons.

SECONDE BRANCHE.

Bernard d'Aux-de-Lescout, Seigneur de Sourdet, second fils de Jean, V du nom, & d'*Anne du Bouzet-de-Roquepine*, épousa, le 24 Août 1642, noble Demoiselle *Dominique de Maruque.* Bernard s'établit à Larromieu, où réside sa postérité. Il servit en qualité de Capitaine dans le Régiment de Normandie, & fut fait Ayde-de-Camp des Armées de Sa Majesté, par brevet du 2 Février 1646. Il eut, de son mariage,

Pierre d'Aux, qui servit aussi en qualité de Capitaine dans le Régiment de *Castaing*, Infanterie. Il épousa, le 8 Juillet 1685, Demoiselle *Anne de Castaing*, dont est issu

Pierre d'Aux de Lescout, II du nom, qui fut Officier de Cavalerie dans le Régiment de *Marcillac*, & épousa, le 13 Octobre 1725, *Marie-Madelene de Gondour*, dont,

1. Pierre, qui suit.

2. Et Louis, Capitaine au Corps-Royal d'Artillerie.

Pierre d'Aux-de-Lescout, III du nom, a épousé, le 5 Avril 1752, noble Demoiselle *Jeanne-Rose de Boc*, dont un fils.

TROISIEME BRANCHE.

François d'Aux-de-Lescout, fils de Jean-Jacques, & d'*Anne de Monsns*, s'est établi à Franceseas, en Condomois, & s'est marié, le 5 Novembre 1720, avec noble Demoiselle *Marie-Anne de Rostaing*, dont,

HENRI d'AUX-de-LESCOUT, co-Seigneur de Saint-Médard, qui a été Officier de Dragons, dans le Régiment de *Bertillac*. Il a épousé, le 24 Janvier 1758, noble Demoiselle *Marie de Soubiran-du-Déhès*, dont deux garçons.

Les Patrons du Chapitre de Larromieu jouissent du droit de nomination à tous les bénéfices, ont la premiere place au Chœur, droit de Banc dans le sanctuaire, pour tous ceux de leur Maison.

Les armes : ~~*d'argent, à trois chevrons brisés, d'or & de gueules, & accompagné de trois marteaux de même, 2 en chef & 1 en pointe.*~~

—AUX-ÉPAULES, Sieur de Sainte-Marie-du-Mont, en Normandie, Généralité de Caën : suivant *la Roque*, Histoire de *Harcourt*, pag. 116. & l'Histoire de *Normandie*, par *Masseville*, ~~GUILLAUME AUX-ÉPAULES, Chevalier-Banneret,~~ est compris dans un Rôle de la Chambre des Comptes entre les 300 Chevaliers, Écuyers & autres, auxquels le Roi JEAN pardonna, pour avoir suivi CHARLES II, dit *le Mauvais*, Roi de Navarre & Comte d'Evreux, tout ce qui s'étoit passé jusqu'au 12 Décembre 1360. Il comparut à Pont-Audemer pour la revue de sa Compagnie, l'an 1378. Il avoit épousé *Jeanne des Moustiers*; ~~il étoit fils de RICHARD AUX-ÉPAULES, Seigneur de Sainte-Marie-du-Mont, qui avoit épousé Luce du Hommet,~~ *fille de jean des Monstiers, seigneur de la Roquelle*.

~~Ce GUILLAUME fut pere de GUILLAUME AUX-ÉPAULES, II du nom, Seigneur de Sainte-Marie-du-Mont, qui épousa Jeanne de Tilloy, pere & mere de~~

~~GUILLAUME AUX-ÉPAULES, III du nom, Seigneur de Sainte-Marie-du-Mont, marié avec Raullette Tesson, pere & mere de~~

~~1. JEAN AUX-ÉPAULES, Seigneur de Sainte-Marie-du-Mont, marié avec Jeanne de Tilly.~~

~~2. Et RICHARD AUX-ÉPAULES, Capitaine de Pont-Audemer, qui épousa Jeanne de Surienne,~~ dont :

1. GEORGES AUX-ÉPAULES, qui épousa MADELENE DE DREUX, de la Maison de France, vers l'an 1457, suivant l'Histoire de *Harcourt*, page 1525. Il étoit Ecuyer d'Ecurie du Roi LOUIS XI.

2. MARIE AUX-ÉPAULES, mariée, le 17 Mars 1471, à *Pierre d'Argouges*, Seigneur de Grâtot, fils de *Jean*, vivant en 1420, & de *Charlotte de Carbonnel-Canisy*.

JACQUELINE AUX-ÉPAULES, mariée à *Jacques d'Orglandes*, étoit veuve le 18 Octobre 1530.

HENRI-ROBERT AUX-ÉPAULES, Seigneur de Sainte-Marie-du-Mont, Capitaine de cinquante hommes-d'armes, Chevalier de l'Ordre du Roi, Bailli de Rouen, Gentilhomme ordinaire de Sa Majesté, Gouverneur de Carentan & de Vallognes, en 1602, avoit épousé *Jeanne de Bours*, dont une fille, JUDITH AUX-ÉPAULES, mariée le 29 Octobre 1607, à *Jacques du Fay-Maubourg*, Comte de Maulevrier.

SUZANNE AUX-ÉPAULES étoit veuve, en 1645, du Maréchal de *Saint-Geran*.

Cette Maison ~~de Sainte-Marie du Mont, dont le Surnom est aux Epaules~~, a toujours fait sa princip
ure dans le Bailliage du Côtentin où la terre de Sainte-Marie du Mont est située.
il aux-Epaules, Chef d'une Colonie Danoise, et Compagnon de Rolon, Premier Duc de Normandie, aborda
Dunes de Varville ou de Ste Marie-Madelene, en 912. où ayant été batisé il y fit bâtir le fort aux-
ules près de Grandcamp. il eut de Baldour de Côtentin, son épouse,
lbin aux-Epaules, Seigneur de Sainte-Marie du Mont, vivant en 940, lequel eut pour femme
aille de la Riviere, dont sortit
oger aux-Epaules, Seigneur de Sainte-Marie du Mont, vivant en 975, marié à Letice Crépin. il
et
lphe aux-Epaules, Seigneur de Sainte-Marie du Mont, vivant en 1015, qui se maria avec Béa
lletot, de laquelle vint
ichel aux-Epaules, Seigneur de Sainte-Marie du Mont, qui fut un des Seigneurs qui accom-
nerent le Duc Guillaume à la Conquête du Royaume d'angleterre en 1066. il épousa Marguerite
anecqueville, fille de Raoul, Seigneur de Manecqueville et mourut vers l'an 1105 laissant — 1. Guillaume,
it; — 2. & Richard, Chevalier. ~~vivant en 1236.~~
Guillaume Aux-Epaules, I. du nom, Seigneur de Sainte-Marie du Mont, marié en 1183. avec jacquette de Vassy, eut
fils — 1. Richard, Seigneur de Sainte-Marie du Mont, mort sans hoirs l'an 1250; — 2. & alain, qui suit.
ain aux-Epaules, Chevalier, vivant en 1238, épousa Denise de la haye, de laquelle sortirent — 1.
ard, qui suit; — 2. Pierre, Curé de Brucheville, vivant en 1260; — 3. jean, Chevalier, qui vivoit en 1290;
Guillaume, Chanoine de Coutances, vivant en 1293.
Richard Aux-Epaules, I. du nom, Seigneur de Sainte-Marie du Mont après son oncle mort sans
, vivoit en 1253 avec Luce du hommet son épouse, fille de jourdain du hommet, Connétable
Normandie, et de Luce de Mortemer. De ce mariage ~~vinrent~~ — 1. Guillaume, qui suit; — 2.
re Guillaume, abbé de Troarn en 1330, ~~et~~ mort en 1349; — 3. & Richard, Chevalier.
Guillaume Aux-Epaules II. du nom, Seigneur de Sainte-Marie du Mont, fut Chevalier-Banneret.
Suivant la Roque (&c. voyez ci-à côté à la IIe ligne)
Guillaume Aux-Epaules, III. du nom, Seigneur de Sainte-Marie du Mont, Chevalier, Capitaine de
lineaux et de Nehou, fut fait Chevalier à la bataille de Rosebecque l'an 1340 et fit ensuite montre
sa Compagnie ès années 1355 et 1371. il épousa jeanne de Tilly, Dame du hommet, fille de jean
Tilly, Seigneur de Baron, et de jeanne de Silly. il mourut ~~l'an~~ en 1379 ayant eu de sa femme
Guillaume, qui suit; — 2. jean, Chevalier, mort en 1399; — 3. Philippe, aussi Chevalier; — 4. Guille-
tte, mariée à jean de Carbonnel, Seigneur des marais; — 5. & jeanne, femme en 1390 de Guillaume de
ntcocq, Chevalier, vivant en 1390.
Guillaume Aux-Epaules, IV. du nom, Chevr Seigneur de Sainte-Marie du Mont, du hommet et de
rquebus, ~~épousa l'an 1360 Raullette Tesson, fille de Raoul Tesson et de N... de Saint-~~
~~les est~~ nommé dans les Registres de la Chambre des Comptes ès années 1383 et 1391, mourut en
1395. il avoit épousé l'an 1360. Raullette Tesson, fille de Raoul Tesson et de N... de Saint-
les, dont il eut — 1. jean, Seigneur de Ste-Marie du Mont, mort à la bataille d'azincourt
1415. sans ~~enfans~~ hoirs de jeanne de Tilly, son épouse; — 2. Richard, qui suit; — 3. Guillaume, Chevr,
et à la défense du Mont St Michel l'an 1417; — 4. & jacqueline, mariée en 1434. à jean de
milly, Baron d'aunay.
I. Richard Aux-Epaules, II. du nom, Chevr Seigneur de Ste Marie du Mont, après son frere aîné
et sans lignée, fut Chambellan du Roi Charles VII. et Capitaine du Pont-d'ouvre, ou Pont
udemer. il assista à la bataille de Castillon en 1439 et fut Lieutenant de Pierre de Brezé,
nte de Maulevrier, Grand Sénéchal de Normandie. il épousa l'an 1454 jeanne de Surienne,
ne de Pisy et de Longny, veuve de Pierre de Rye et fille de françois de Surienne, dit
rragonnois, Chevalier de l'ordre de la jartiere, Seigneur de Pisy et de Longny, et d'Etiennette de
Lande. il mourut l'an 1463 laissant — 1. George, qui suit; — 2. & Marie, femme le 17. ~~juin~~ mars ou juin 1471.
Pierre d'argouges, Seigneur de Grâtot, fils de jean, vivant en 1420, et de Charlotte de Carbonnel-
Panisy.
III. George Aux-Epaules, Chevr Seigneur de Sainte-Marie du Mont et de Pisy, Ecuyer du Roi Louis XI.
(Tournez)

fut à la bataille de Mont-Lhéri et mourut à Rouen l'an 1524. Il avoit épousé en 1478 M
de Dreux, de la Maison de France, fille de Robert de Dreux, seigneur d'Esneval, et de Guillem
segrie. L'histoire de Harcourt la Maison de Harcourt, page 1525, dit vers l'an 1457. De ce
alliance vinrent — 1. Charles, qui suit; — 2. François, Protonotaire du St. Siége-Apostolique; — 3. Jo
auteur de la Branche de Sisy et de Neste, rapportée ci-après; — 4. Geoffroy, Chevalier, mor
bataille de Pavie; — 5. Jacqueline, femme en 1498 de Jacques d'Orglander, seigneur de Buetot et
Saint-Martin. Elle étoit veuve le 18. octobre 1530; — 6. Jeanne, mariée à Jacques d'Auberville,
de Verbosc, fils de Jacques d'Auberville, dit le Forestier ou de Flechelles, seigneur de Verbo
Charlotte Bouchin, Dame de Canteleu; — 7. & Ausberte, morte fille.

XIV. Charles Aux-Epaules, Chevr. seigneur de Sainte-Marie-du-Mont, servit le Roi Louis XII. dans c
il est nommé dans une Enquête de l'an 1532, et épousa Anne Gosset, Veuve de Gilles de Heudre
seigneur de Ferrières et fille de Nicolas Gosset, seigneur de Livurrey, Il eut de son mariag
— 1. Nicolas, qui suit; — 2. Louis, mort sans hoirs; — 3. Madelene, femme en 1533 de George de Crouss
seigneur de Beaulieu, fils de Jean de Crosseauville, seigneur dudit lieu; — 4. & Avoye, m
en 1544. à Jean Jolivet, seigneur d'Andonville.

XV. Nicolas Aux-Epaules, Chevr. seigneur de Ste. Marie du Mont, épousa en 1559 Françoise de Monch
de François de Severel, seigneur de Monteraulier, et fille de Jean de Monchy, seigneur de Fen
et de Claude de Longueval, dont — 1. Henri-Robert, qui suit; — 2. Judith, femme d'Artur de M
Baron de la Haye du Puy, fils de Gédéon de Magneville, Baron dudit lieu; — 3. & Sara, ma
1586 à Jean de Tiemer, seigneur de Briqueville, fils de Simon de Tiemer, et de Jeanne
Dame de Briqueville.

XVI. Henri-Robert Aux-Epaules, seigneur de Ste. Marie du Mont, ~~Lieutenant pour le Roi en~~
~~-mandie~~, Capitaine de 50. hommes d'armes, Chevalier de l'ordre du Roi, son Lieutenant en No
Bailli et Capitaine de Rouen, Gentilhomme ordinaire de sa Majesté, Gouverneur de C
et de Valogne en 1602, avoit épousé en 1585. Jeanne de Bourg, Dame de Gemer, Veuve de Clau
St. Paul, seigneur de St. Valiere, et fille de Jean, seigneur de Bourg, et de Françoise
Chepoy. De ce mariage vinrent — 1. Suzanne, Dame de Sainte-Marie du Mont, mari
Jean de Longaunay, seigneur d'Amigny et de Dampierre, fils de Hervieu de Longa
seigneur des dîmes vertes, et de Catherine Juveau, Dame du Bois-Herout; et 2°. avec Jean
de la Guiche, seigneur de St. Geran, Chevalier des ordres du Roi, Maréchal de France, fils
de la Guiche, seigr. de St. Geran, et d'Aimée des Serpens. Elle en étoit veuve en 1645; — 2. Jean
de l'Isle, femme de Bernardin Gigault, seigneur de Bellefonds, Gouverneur de Caen; —
Judith, Dame de Gié et de Livurrey, mariée le 29. octobre 1607, à Jacques du Fay-Maubourg,
de Taillis, Comte de Maulevrier, fils de Jean du Fay-Maubourg, seigneur de Taillis, et de M
Jubert.

Branche de Sisy et de Neste.

XIV. Jacques Aux-Epaules, seigneur de Sisy, troisieme fils de George, seigneur de
— Marie du Mont, et de Madelene de Dreux épousa 1°. en 1524 Marie de Chastelus, fil
Philippe, Vicomte d'Avalo, et de Barbe de Hokberg, dont il eut une fille morte jeu
2°. Christine de Ferrieres, fille de Jean, seigneur de Presles, et de Marthe Raoullin
laquelle ~~il eut~~ vinrent — 1. François, qui suit; — 2. Jeanne, femme de Jean, seigneur d
Giresme; — 3. et 4. Et deux filles Religieuses à Presles et de Ferrieres.

XV. François Aux-Epaules, Chevr. seigneur de Sisy, épousa Gabrielle de Laval, ~~Dame~~ Comtesse de Neste,
prit le nom et les armes: brisées d'une fleur de lys d'or en cœur, fille de Gilles de Laval
de Loué, et de Louise de Sainte-Maure, Dame de Neste. Il en eut — 1. René, qui suit;
femme de Gilles Brulart, Seigr. de Genlis; — ~~3. Françoise~~ 3, 4 et 5. Françoise, Hippolite et
Epaules.

XVI. René de Laval, dit Aux-Epaules, Marquis de Neste, Mal de Camp, Gouverneur de la Fere, reçu le 14. Mai 16
~~de la Fere~~, Chevalier des ordres du Roi, ~~en 1633~~
mort le 29. Mai 1650, âgé de 76. ans, avoit épousé Marguerite de Montluc, fille aîn
Montluc, Seigneur de Balagny, Maréchal de France, dont il eut ~~1. René~~ Marguerite de Laval, dite
Epaules, femme de César d'Aumont, Marquis de Nolley, fils de Jacques d'Aumont, Baron
Prévôt de Paris, et de Charlotte-Catherine de Villequier, duquel elle n'eut point d'enfans; — & Ma
de Lav

François Aux-Épaules, Seigneur de Sainte-Marie-du-Mont, avoit épousé *Gabrielle de Laval*, dont il avoit pris le nom & les armes : *brisées d'une fleur de lys d'or en cœur.* Leur fils René Aux-Épaules, Chevalier du Saint-Esprit en 1633, mort le 29 Mai 1690, âgé de soixante-dix ans, portoit : *de Montmorenci-Laval*, qui eſt *d'or, à la croix de gueules, cantonnée de ſeize alérions d'azur, & chargée de cinq coquilles d'argent, & en cœur une fleur-de-lys d'or*, qui eſt Aux Épaules, *au lieu de la cinquieme coquille.*

Ce René Aux-Épaules eut, de *Marguerite de Montluc*, ſon épouſe, Marguerite Aux-Épaules, mariée à *Cézar d'Aumont*, Marquis de Nolley.

Les armes ſimples de cette Famille ſont : *de gueules, à une fleur-de-lys d'or.*

+ — AUXAIS, famille de Normandie, qui porte : *de ſable, à trois beſans d'argent*, & de laquelle étoient Marie d'Auxais, née le 3 Juillet 1675, Charlotte-Jacqueline d'Auxais, née le 29 Novembre 1677, l'une & l'autre filles de Philippe d'Auxais, Ecuyer, Seigneur & Patron du Meſnil-Véneron, & de *Marie-Julienne Guérin*, & reçues à Saint-Cyr, au mois de Mai de l'an 1687.

R. * Auxerrois : Comté que Charles VII, par le traité d'Arras, de 1434, céda, avec ceux de Mâcon & Bar-ſur-Seine, à Philippe-*le-Bon*, Duc de Bourgogne, pour le tenir en Pairie. Après la mort de Charles-*le-Téméraire*, dernier Duc de Bourgogne, arrivée en 1477, le Roi Louis XI incorpora de nouveau l'Auxerrois à la Couronne. Il n'en a pas /r/ été démembré depuis ; mais Louis XIV, en 1669, réunit le Comté d'Auxerre au Duché de Bourgogne.

R. * AUXONNOIS : petit Pays avec titre de Comté, en Bourgogne, qui a eu ſes Comtes particuliers, & fut réuni au Duché de Bourgogne dès l'an 1267.

* — AUXY-LE-CHATEAU, Bourg en Picardie, ſur la riviere d'Authie, ancienne Baronnie qui a donné ſon nom à une des plus grandes Maiſons du Royaume. Le premier fut,

I. Hugues, Sire & Baron d'Auxy, nommé, avec ſa femme, ſes enfans & petits-enfans, dans un titre de l'Abbaye de Cercamp, de l'an 1197. Il donna, l'an 1152, les dixmes & le droit de Patronage d'Auxy au Prieuré de Saint-Pierre d'Abbeville. Il épouſa *Marie de Rubempré*, qui fut mere de,

II. Hugues, II du nom, Sire & Baron d'Auxy, dont il eſt parlé, ainſi que de ſa femme, dans un titre de l'an 1224. Il y eſt dit fils de Hugues, Sire & Ber d'Auxy, & pere d'un grand nombre d'enfans, fils & filles. Il épouſa *Marguerite d'Aubigny*, & en eut, entr'autre enfans,

III. Hugues, III du nom, Sire & Ber d'Auxy, qui fit quelques

donations au Chapitre de l'Eglise d'Amiens, vers l'an 1200. De son mariage avec *Eléonore de Vermandois*, naquirent :

1. EUSTACHE D'AUXY, qui cautionna *Simon de Dammartin*, Comte de Ponthieu, envers le Roi SAINT-LOUIS, l'an 1230.

2. Et HUGUES, IV du nom, qui suit.

IV. HUGUES, IV du nom, Sire & Ber d'AUXY, vivoit en 1225. Il ratifia la donation que son pere avoit faite au Chapitre d'Amiens, & y fit aussi quelques biens en 1236, du consentement de *Simon de Dammartin*. Il fut pere de,

1. JEAN, Evêque de Troyes en 1314.

2. Et de PHILIPPE, qui suit.

V. PHILIPPE, Sire & Ber d'AUXY, Pair de Ponthieu, fit le voyage d'Afrique, l'an 1267, avec le Roi SAINT-LOUIS, qui le fit Chevalier. Il fut enterré à Auxy. Il eut pour fils, de *Catherine de Pecquigny*, fille de *Jean*, Vidame d'Amiens, & d'*Isabeau de Brienne*, son épouse,

VI. JEAN, Sire & Ber d'AUXY, I du nom, Chevalier, Seigneur de Fontaines & de Hangest-sur-Somme, mort à la bataille de Courtray, en 1302. Il fut marié à *Isabeau de Craon*, dont il eut :

1. JEAN, II du nom, dont la postérité sera rapportée ci-après.

2. HUGUES, Seigneur de Dompierre, qui fit hommage au Roi, en 1316. Il étoit en la Compagnie de *Jean de Marigny*, Evêque de Beauvais, en la guerre de Gascogne, sous le Connétable d'*Eu*, en 1337. Il peut être le même que HUES D'AUXY, Sire de Mucident, qui épousa *Isabelle de Marigny*, veuve de *Guillaume*, Seigneur de Tancarville, & fille d'*Enguerrand de Marigny*, III du nom, Comte de Longueville, & de *Jeanne de Saint-Martin*, sa premiere femme ; il en a eu deux fils, sçavoir : PIERRE, qui fut établi à la garde du Château de Saint-Martin par le Comte d'*Eu*, & y fut assassiné en 1364, sur le refus de la remettre entre les mains du Seigneur de *Braquemont* : il peut être le même que PIERRE D'AUXY, Chevalier ; & ENGUERRAND, Seigneur de Dompierre, qui épousa *Isabelle de Goulons*, fille & héritiere de *Regnault de Goulons*.

3. PHILIPPE, Seigneur de Dompierre, d'Escouys, de Bosc-Roger, de Manneville & autres terres de Marigny, qui lui furent adjugées par Arrêt du 26 Avril 1393. Il fut Sénéchal de Ponthieu, & Capitaine d'Abbeville, le 24 Mars 1402 ; servit en Picardie sous les Comtes de *Ligny* & de *Saint-Pol*, avec quinze Ecuyers, & mourut à la bataille d'Azincourt, en 1415, sans enfans de *Jeanne d'Estoutteville*, fille de *Colart d'Estoutteville*, Seigneur de Torcy, & de *Jeanne de Mauquenchy*, sa premiere femme.

4. JEAN, mort avec son frere, à la journée d'Azincourt, en 1415.

5. Et CATHERINE, qui épousa *David*, Sire de *Rambures*, Maître des Arbalestriers de France, fils d'*André*, Sire de *Rambures*, & de *Jeanne de Bregny*.

VII. JEAN, II du nom, Sire & Ber d'AUXY, Chevalier & Sénéchal de Ponthieu, fils aîné de JEAN, I du nom, & d'*Isabeau de Craon*, sa premiere femme, fit hommage au Roi de sa Terre d'Auxy, en 1316.

Il

Il comparut à Saint-Riquier, le 11 Septembre 1337, devant les Commiſſaires députés du Roi pour aſſembler la Nobleſſe, & ſe trouva à la journée de Crécy, en 1346, où il mourut. Il laiſſa de ſon mariage avec *Marie d'Encre*, Dame de Lully, de Bulles & de Monceaux, morte en 1349 :

1. JEAN, III du nom, Sire & Ber d'AUXY, qui ſuit.

2. PIERRE, Seigneur de Lully & de Monceaux, duquel on fait deſcendre les Seigneurs de ce nom, rapportés ci-après.

3. MARIE, alliée à *Arnoul de Créquy*, Seigneur de Raimboral, fils de *Baudouin*, & de *Jeanne*, Dame de Bavinkore & d'Ecke.

4. ALIPS, mariée, 1°. à *Jean de Lully*, 2°. à *Robert Guy*, Chevalier, mort en 1371.

5. BLANCHE, dont l'alliance eſt ignorée.

6. Et N.... d'AUXY.

VIII. JEAN, III du nom, Sire & Ber d'AUXY, Seigneur de Fontaines, de Bulles, &c. mort en 1364. Il avoit épouſé *Catherine de Melun*, Dame de Saint-Maurice-ſur-Laveron, fille de *Jean de Melun*, Seigneur de Saint-Maurice, & de *Marguerite*, Dame de *Brimeu*, qui fut mere de,

1. LOUIS, Seigneur & Ber d'AUXY, qui ſervit en Picardie, en 1379, ſous le Sire de *Sempy*, avec huit Ecuyers, & mourut ſans avoir été marié.

2. PIERRE, Evêque de Tournay, en 1379, mort en 1387.

3. COLART, Sire & Ber d'AUXY, qui ſervit en Picardie, ſous le Sire de *Couci*, en 1380, avec neuf Ecuyers; & ſous le Sire de *Sempy*, avec deux Chevaliers & ſept Ecuyers, & mourut ſans poſtérité de *Jeanne d'Enghien*, ſa femme. Il eut un bâtard nommé *Jean*.

4. DAVID, Sire & Ber d'AUXY, qui ſuit.

5. MARIE, mariée deux fois, 1°. à *Robert d'Ailly*, Seigneur de Boubers-ſur-Canche, 2°. & à *Jean de Longvilliers*, Seigneur d'Engoudeſſen.

6. Et YOLANDE, femme de *Guillaume de Hardentun*, Seigneur de Maiſons.

IX. DAVID, Sire & Ber d'AUXY, &c. ſuivit le Roi au ſecond voyage qu'il fit pour le ſecours du Comte de Flandres, en 1383. Il accompagna le Duc de Bourgogne, lorſqu'il alla contre ceux de Liége pour y rétablir l'Evêque, & fut tué à la bataille d'Azincourt, en 1415, où il avoit été fait Chevalier, par le Roi CHARLES VI. Il eut de ſon mariage avec *Marguerite de la Trémoille*, fille de *Guillaume de la Trémoille*, Seigneur d'Huſſon, & de *Marie de Mello*, les enfans ci-après :

1. PHILIPPE, Sire & Ber d'AUXY, Seigneur de Dompierre & d'Eſtouyes, & qualifié *Chevalier & Chambellan* du Roi. Il étoit avec le Duc de Bourgogne en 1417, lorſqu'il alla à Tours pour y ſurprendre la Reine, & ſuivit ce Prince à la levée du ſiége de Senlis, & mourut à Paris en 1418.

2. JACQUES, Sire & Ber d'AUXY, ſuivit, comme ſon frere, le

parti du Duc de Bourgogne, & étoit en sa Compagnie en 1421, à la rencontre, pres Mons, en Vimeu, contre les gens du Dauphin. Il mourut en 1422, sans enfans d'*Isabelle de Chaumont*, qu'il avoit épousée, le 16 Janvier 1414, fille de *Lyonnel de Chaumont*, Seigneur de Quitry, & de *Robine de Montagu*.

3. JEAN, IV du nom, qui suit.

4. HUGUES, Seigneur de Gennes, mort en 1466, qui avoit épousé *Marguerite de Regneauville*, le 24 Août 1441. veuve de *Guichard de Fieffes*, & fille aînée de *Colart*, Seigneur de Regneauville & d'Estrées, qui fut mere de CATHERINE D'AUXY, alliée à *Louis*, dit *Perceval de Dreux*, Seigneur de Pierrecourt, de la Maison de France.

5. Et CATHERINE, seconde femme de *Gilles de Mailli*, Seigneur d'Autheville & d'Andinfer, fils de *Gilles de Mailli*, Seigneur des mêmes Terres, & de *Jeanne de Rely*.

DAVID eut un fils naturel nommé *Jean*, dit *Hector*, vivant en 1400.

X. JEAN, Sire & Ber d'AUXY, IV du nom, Seigneur de Fontaines-sur-Somme, de Fumechon, &c. fut toute sa vie en grande autorité auprès du Comte de CHAROLOIS, & de PHILIPPE, Duc de Bourgogne, qui le fit Chevalier de son Ordre & de la Toison d'Or, en 1445. Le Roi LOUIS XI le pourvut de l'Office de Maître des Arbalestriers de France. Il vivoit encore en 1420. Il eut de *Jeanne*, Dame de Flavy, de Basentin & d'Averdoing, fille & héritiere de *Jean*, Seigneur de *Flavy*, Conseiller & Chambellan du Duc de Bourgogne, & de *Jeanne d'Anthoing*, Dame de Maiserolles, qu'il épousa le 17 Septembre 1447,

1. ISABEAU, Dame d'AUXY, alliée à *Philippe de Crevecœur*, Seigneur de Querdes, Maréchal & grand Chambellan de France, fils de *Jacques*, Seigneur de Crevecœur, & de *Marguerite de la Trémoille*, sa seconde femme, & qui mourut sans enfans.

2. Et MARIE, mariée à *Jean de Bruges*, Seigneur de la Gruthuse, Gouverneur de Picardie, Prince de Steinhuisen, & Maréchal de France.

JEAN, Sire & Ber d'AUXY, IV du nom, eut pour fils naturels, de *Félice de Marchand*, qu'une Généalogie manuscrite dit avoir été sa seconde femme :

1. JEAN, Seigneur de Vareilles & de Boussois, ~~dont la postérité a formé quatre degrés.~~ *qui suit* :

2. ANTOINE, Seigneur de la Tour, Capitaine des Archers du Corps de l'Empereur MAXIMILIEN, dont la postérité s'est ~~aussi~~ éteinte après trois générations.

3. GEORGES, Maître-d'Hôtel du Roi LOUIS XII, mort sans alliance.

4. Et MARGUERITE, que son pere maria, le 7 Janvier 1462, à *Charles Bonneteau*, Seigneur de Festus, près Houdaing, auquel il promit de se démettre en sa faveur de l'Office de Capitaine & Prevôt de la Boissiere, près Béthune.

XI. *Jean d'Auxi*, V du nom, Seigneur de Vareilles et de Boussois, fut marié deux fois, 1° avec *Rabeau de* ~~Craisigs~~ *Craisignies*, —

laquelle il n'eut point d'Enfans ; et 2° avec Jzabeau de la moëre, de laquelle eut,

1, Jean, VI du nom, qui Suit :
2, et Philippe, II du nom, rapporté après son frere.

I. Jean d'Auxi, VI du nom, Seigneur de Warelles, épousa Catherine de Heuse, de laquelle ut trois filles, Savoir :

1, marie, dame de Warelles, mariée à Yves Prevôt, de mons en hainaut.
2, Catherine, femme de Guillaume de Siclers, Seigneur de Gratie,
3, et anne, Epouse de Jolle d'Ylinghen, chevalier, Seigneur de Borgnival.

I. Philippe d'Auxi, II du nom, Second fils de Jean, V, et d'Jzabeau de le Moëre, da seconde femme, t Seigneur de Launoy, et marié 2 fois. Il épousa 1°. Petronille de Lathem, dont il t point d'Enfans : et 2°. marie de Barbari, de laquelle il eut,

1, Guillaume, qui Suit :
2, Jean, qui fut Religieux.
3, adolf, mort en 1584, Sans posterité, de Guillemette de Crâne, Son Epouse.
4, anne, femme 1°. de Guillaume de croëser ; et 2°. de charles de Prosins.
5, Jacqueline, mariée à adolph de hamstede, chev^er, Bailli de Duvelant.
6, et Françoise, Epouse d'Arnoud de hamstede, chev^er, frere d'adolph.

I. Guillaume d'Auxi, Seigneur de Launoy, Epousa adrienne Vanden-Bergh, le de Jean Vanden-Bergh, Grand-Bailli d'ostende, de laquelle il eut,

1, Philippe, II du nom, qui Suit :
2, Libert, mort jeune.
3, adrien, qui ne laissa de son mariage avec anne d'Odrimont, da femme, qu'un 4, nommé Antoine d'Auxi, mort, Sans hoirs, de marié de Caudenbergh, da femme, une fille, nommée anne d'Auxi, Epouse de Jacques de Glimes.
4, et Louise, Epouse de charles de Gerard, Ecuyer.

I. Philippe d'Auxi, II du nom, Seigneur de Launoy, Capitaine au Service de Sa Majesté, Epousa 1°, Jeanne Colins, dont il n'eut point d'Enfans : et 2°. marié de Malanoy, fille de Louis de Malanoy, de laquelle vinrent.

1, Edouard, I du nom, qui Suit :
2, Jean, VI du nom, mort, Sans ~~posterité d'icelle~~ enfans de ses deux femmes, la premiere it marie de Vanderhaghen ; et la Seconde Jzabeau de le Hie.
3, Françoise, femme 1°. d'Englebert Colins ; et 2°. d'antoine Ferari.
4, Jacqueline, Epouse 1°. de N. . . . . d'Antoing ; et 2°. du Seigneur de Sourdeau.
5, Et Louise, femme de Pierre-adrien de Torty, capitaine-Jtalien.

V. Edouard d'Auxi, I du nom, Seigneur de Launoy, colonel d'un Regiment ut-allemand, aux Pays-Bas, Epousa Prudence Vander-Dussen, fille de Philippe

T. S. V. P.

Vander-Dussen, Seigneur de Borgnival, et de Jeanne d'Hoston. Il eut de ce mariage

1, Eugène, qui suit:

2, Françoise, morte à marier le 9 octobre 1650.

3, Louise, Epouse de Dom Pédro-Martinez de Laxiva.

4, et Guillemette, femme de Louis de Blansée, Gentilhomme du Duc Charles de Lorre

XVI. Eugène d'Auxi, Seigneur de Launoy et de Noeufville, Lieutenant-colonel, le Service du Roi aux Pays-Bas, Epousa Renelle Rebz, dont il eut

1, Adrien-Eugène, mort à marier.

2, Claude, mort jeune.

3, Edouard, II du nom, qui suit.

4, Albert-Augustin, mort jeune.

5, Marie-Caroline, Carmélite à mons.

6, Jeanne-Louise, femme de Jean de Ydeghem, Seigneur de Foulen, ~~dont postérité~~ dont postérité,

7, et Prudence-Izabelle, morte à marier.

XVII. Edoüard d'Auxi, II du nom, Seigneur de Launoy et de Noeufville, ~~Gentilhom~~ ~~de la Clef d'or~~ Député de la noblesse du Hainaut, et chevalier d'honneur du conseil-Souverain de cette Province, Epousa Marie de Goubille, fille de Nicolas de Goubi Seigneur d'Acquignies et Liternaut, dont il eut

1, Pierre-Louis-Joseph, qui suit:

2, Et Edoüard-Baudoüin-Joseph, mort, sans ~~enfans~~ postérité, de N... de St Genois, sa f

XVIII. Pierre-Louis-Joseph d'Auxi, Seigneur de Launoy et Noeufville, Gentilhom de la Clef d'or de l'Electeur de Bavière, Epousa Catherine de Ydeghem, dame de Foulen, sa cousine-Germaine-paternelle, dont il eut

1, Charles-Edoüard, qui suit;

2, et N....., femme du Baron de Fraypont, (N... de Romrée), frère de la fem dud. Charles-Edouard d'Auxi.

XIX. Charles-Edoüard d'Auxi, Seigneur de Launoy, Noeufville, et Foulen devenu Comte de Waton, par la mort de Charles-Philippe-Joseph d'Ydeghem, comte dud. Waton, et dernier-mâle de sa maison, ~~mort en~~ arrivée en 1769, a épo Angélique-Agnès de Romrée, fille de Jean de Romrée, Baron de Fraypont, e d'Anne-Cécile-Jacqueline, Baronne d'Illebrandes-de Haërsens, sa femme, ses père e mère. Il a de son mariage,

1, Charles

2, Philippe, III du nom, Chevalier.

3, Edoüard, III du nom, chevalier.

4, et Marie-Anne, Demoiselle.

Branche des Seigneurs DE *MONCEAUX & D'HANVOILLE.*

VIII. De PIERRE D'AUXY, second fils de JEAN D'AUXY, II du nom, & de *Marie d'Encre*, qui fut Seigneur de Monceaux, dont il prit le nom de *Lully*, du chef de sa mere, premier Chambellan du Duc de Bourgogne, & Capitaine de Douay, marié à *Françoise de Mailli*, on fait descendre :

1. JEAN, Confesseur du Roi CHARLES VII, Grand Aumônier de France, Evêque, Duc de Langres, & Pair de France, vivant en 1452.

2. Et MATHIEU, qui suit.

IX. MATHIEU D'AUXY, dit de MONCEAUX, Chambellan du Duc de Bourgogne, & Capitaine de Valenciennes, épousa *Jeanne de Bailleul*, dont,

X. JEAN D'AUXY-MONCEAUX, I du nom, Gouverneur de Béthune & Sénéchal de Ponthieu, marié à *Catherine de Brimeu*, fille de *Charles de Brimeu*, Gouverneur du Haynault, & de *Marie de Montmorenci*, qui en eut,

XI. JEAN D'AUXY-MONCEAUX, II du nom, Seigneur de Houdem, Hanvoille & Martincourt, Maître-d'Hôtel du Roi LOUIS XI, Gouverneur d'Arques, & Trésorier-Général de Picardie, qui épousa, en 1478, *Jeanne de Villiers-l'Isle-Adam*, fille d'*Antoine*, Seigneur de la Villacoublay, & d'*Isabeau de Candillon*, dont,

XII. JEAN D'AUXY-MONCEAUX, III du nom, Seigneur de Houdem, Hanvoille & Blacourt, Capitaine de cinquante hommes-d'Armes, & Gentilhomme de la Chambre du Roi, marié à *Genevieve Dauvet*, Dame de Saint-Sanson & de la Bruyere, dont :

1. GUY, qui suit.

2. FRANÇOIS, tige des Seigneurs d'*Hanvoille*, rapportée ci-après.

3. Et JEAN, Seigneur de la Villacoublay & de la Houssaye, pere, par *Jeanne de la Haye*, de deux fils, sçavoir : CLAUDE, Seigneur de la Villacoublay, & FRANÇOIS-JEAN, Seigneur d'Ursines, qui ont eu postérité.

XIII. GUY D'AUXY, Seigneur de Monceaux, Gentilhomme de la Chambre du Roi HENRI II, Capitaine de deux cents hommes-de-pied, Maître-d'Hôtel des Rois FRANÇOIS II, & CHARLES IX, épousa *Jeanne de la Châtre*, Baronne de Landon & de Réfigny, dont :

1. GASPARD, Seigneur de Monceaux, allié, en 1589, à *Jacqueline d'O*, fille de *Charles*, Seigneur de Franconville, & de *Madelene de l'Hôpital*, dont il n'eut que deux filles, sçavoir : 1. CHARLOTTE, mariée à *Geoffroi de Tiercelin*, Marquis de Brosse, Seigneur de Saveuse, 2. Et SUZANNE, alliée, 1°. à *Adrien-Pierre de Bréauté*, Marquis de Haultes, 2°. à *François Duval*, Marquis de Fontenay-Mareuil, Ambassadeur en Angleterre.

2. Et FRANÇOIS, qui suit.

XIV. FRANÇOIS D'AUXY, Seigneur de Monceaux, Baron de Landon & de la Houssaye, en Brie, Capitaine de Chevaux-Légers, & Gouverneur de Beauvais, sous HENRI IV, & ensuite des Ville & Cita-

delle de Dieppe, Conseiller d'Etat d'Epée, & Chevalier de l'Ordre du Roi, eut de son épouse *Jourdaine de Pellevé :*

1. JEAN-LOUIS, Seigneur de Monceaux.

2. & 3. MARIE, & autre MARIE.

Branche des Seigneurs D'HANVOILE.

XIII. FRANÇOIS D'AUXY, I du nom de sa branche, Seigneur de Monceaux, d'Hanvoille & de Saint-Sanson, second fils de JEAN D'AUXY, & de *Genevieve Dauvet*, épousa *Marié Raguier*, fille de *Jacques*, Baron de Pousse, & *de Charlotte de Longuejoue.* Il en eut,

XIV. GUY D'AUXY, Seigneur de Monceaux, d'Hanvoille & de Saint-Sanson, Capitaine de cinquante hommes-d'Armes, & Gentilhomme de la Chambre du Roi, qui épousa, en 1587, *Suzanne de Soyecourt*, fille de *François*, Seigneur de Soyecourt, & de *Charlotte de Mailli*, dont,

XV. FRANÇOIS D'AUXY, I du nom, Seigneur de Monceaux, d'Hanvoille & de Saint-Sanson, qui épousa *Marthe-Jeanne de Boufflers*, fille d'*Adrien*, Seigneur de Boufflers, Grand-Bailli de Beauvais, & de *Françoise de Gouffier.* De ce mariage naquit ADRIEN, qui suit.

XVI. ADRIEN D'AUXY-MONCEAUX, dit le *Marquis d'Hanvoille*, allié en 1646 à *Elizabeth le Grand*, fille de *Henri le Grand*, Seigneur de Saint-Jean de Troux, Conseiller d'Etat, & Intendant de Languedoc, & d'*Anne Danès.* Il fut pere de,

1. FRANÇOIS, III du nom, dit le *Comte de Monceaux*, Marquis d'Auxy, dont il obtint l'érection en Marquisat, par Lettres du mois de Septembre 1687. Il épousa *Madelene de Jubert-du-Thil*, & en eut MARIE-ANNE D'AUXY-DE-MONCEAUX, veuve, sans enfans, d'*Angélique-Léon-Antoine de Maulde*, Marquis de Buissiere, Capitaine des Carabiniers, qu'elle avoit épousé en 1717.

2. JACQUES, dit le *Marquis d'Auxy*, Seigneur d'Hanvoille, Saint-Sanson, & Martincourt, Capitaine au Régiment des Gardes-Françoises, & ensuite Colonel du Régiment Royal-Comtois, Chevalier de Saint-Louis, mort le 2 Mai 1745, dans son Château d'Hanvoille, âgé de soixante-douze ans. Il avoit épousé, le 20 Août 1714, *Marie-Madelene de la Grange-Trianon*, fille de *Louis-Armand*, Baron du Plessis-aux-Tournelles, & de *Marguerite-Madelene Joly-Doudeuil*, morte en son Château de Deuil, près Saint Denis, le 28 Juillet 1753, âgée de soixante-six ans, dont est venue une fille unique, ANNE-MADELENE-FRANÇOISE DE MONCEAUX D'AUXY, mariée, le 16 Juin 1736, à *André-Hercules de Rosset*, Duc de Fleury, Pair de France, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Chevalier de ses Ordres, & premier Gentilhomme de la Chambre de Sa Majesté. Elle a été Dame du Palais de la Reine, & a plusieurs enfans mâles & femelles.

3. HENRI, dit le *Comte d'Hanvoille*, Colonel d'un Régiment de Dragons, qui avoit épousé *Marie-Anne-Madelene de Créqui*, fille de

Addition à la page 597. du Tome I.

Art. Auxy. ligne 7. de la page 597. veuve dite Mademoiselle d'Hamville, ajoutez
a obtenu du Roi le 23. août 1779 le titre de Duma sous le nom de Marquise d'Auxy

Louis, Seigneur d'Offen & de Friancourt, & d'*Antoinette de Caulier*, de laquelle il a eu deux filles; la premiere nommée JACQUELINE-LOUISE-CHARLOTTE D'AUXY, mariée, le 5 Avril 1721, à *Claude*, Marquis de *Saint-Blimont*, Colonel d'un Régiment de Cavalerie : elle eſt morte le premier Janvier 1739, & ſon mari, le 10 Mars 1743; la ſeconde, FRANÇOISE-ELIZABETH-HENRIETTE-MARIE D'AUXY, dite *Mademoiſelle d'Hanvoille.*†

4. JACQUES, Seigneur de la Bruyere & de la Freſnoy, Capitaine de Cavalerie, fit alliance avec *Madelene le Févre*, dont il a eu pour fille unique ANNE-MADELENE-FRANÇOISE D'AUXY, Dame d'honneur de DIANE D'ORLÉANS, Princeſſe de Conti. Elle a épouſé, le 9 Mars 1720, *Jacques-Charles*, Marquis de *Créqui*, Seigneur de Souverain-Moulin, Chambellan du Duc d'Orléans, en 1732; Lieutenant-Général des Armées du Roi, Grand-Croix de l'Ordre de Saint-Louis, & chef de la Maiſon de Créqui; dont deux filles, *Marie de Créqui*, née le 27 Juin 1732, & *Madelene-Françoiſe de Créqui*, née le 24 Février 1737.

5. Et MARTHE, alliée à *Georges du Fay*, Comte de Maulevrier, Seigneur du Tailly.

Cette Généalogie eſt extraite du tome VIII des *Grands Officiers de la Couronne*, pag. 104 & ſuiv. Mais la branche des MONCEAUX eſt une addition qui y a été faite par le feu Préſident *du Rey-de-Noinville*, Académicien Honoraire des Inſcriptions & Belles-Lettres.

Les armes ſont : *échiqueté d'or & de gueules.*

Les Auteurs du Marquis d'AUXY, Cordon-Bleu, pere de la Ducheſſe *de Fleury*, de la branche des Seigneurs de MONCEAUX, portoient : *Un écuſſon en abîme d'azur, chargé d'un autre écuſſon d'argent*; & la Ducheſſe de Fleury, ainſi que ſon pere, ſeulement d'AUXY, portoit : *échiqueté de 25 traits, or & gueules.*

AYCELIN-MONTAGU : ancienne Maiſon d'Auvergne, qui a donné, dans la perſonne de GILLES AYCELIN, un Garde des Sceaux de France & un Archevêque de Rouen. PIERRE AYCELIN, Seigneur de Breſſolie en 1261 & 1280, épouſa *N.... Flotte*, dont il eut :

GUILLAUME & GILLES-AYCELIN : celui-ci fut Prevôt de l'Egliſe de Clermont en 1285, Archevêque de Narbonne en 1290, & de Rouen en 1311; Garde-des-Sceaux le 26 Février 1309; Député, en 1299, avec les Ducs de Bourgogne & de Bretagne, & les Evêques d'Amiens & d'Auxerre, pour négocier un Traité de paix ou de tréve avec le Roi d'Angleterre. Il fonda le Collége de Montagu, à Paris, en 1314, & mourut le 23 Juin 1318. Voyez l'*Hiſtoire des Chanceliers*, par Duchêne, pag. 265. *Gal. Chriſt.* édition de 1656, tom. 1. pag. 386 & 592.

Cette Maiſon, qui n'a fourni que ſix degrés, s'eſt éteinte dans la perſonne de LOUIS AYCELIN, Seigneur de Montagu, de Liſtenois, & de Chaſtel-Odon, Gouverneur du Nivernois en 1421, mort en 1427, laiſſant de *Marguerite de Beaujeu*, une fille appellée JEANNE AYCELIN, mariée en ſecondes noces à *Charles de Mello*, Seigneur de Saint-Bris.

Voyez l'*Hiſtoire des Grands Officiers de la Couronne*, tom. VI. pag. 67.

Les armes : *de ſable, à trois têtes de lion, arrachées d'or, & lampaſſées de gueules, 2 & 1.*

— AYDIE ou AIDIE en Périgord : cette ancienne Nobleſſe a formé pluſieurs branches : celle d'Aydie en Béarn qui eſt la ſouche ; celle d'Aydie d'Agnoas en Marſan, éteinte ; celle d'Aydie en Perigord, qui ſubſiſte ; celle d'Aydie-Betoulin, qui ſubſiſte ; celle d'Aydie-de-Mendoſe, éteinte ; celle d'Aydie-de-la-Pouche, auſſi éteinte : ces deux dernieres ſorties de celle d'Aydie-de-Betoulin. Voici ce que nous apprend, ſur une partie des branches de cette Maiſon, un Mémoire imprimé qui nous a été adreſſé le 3 Septembre 1766, par M. l'Abbé d'Aydie, de la branche d'Aydie-Betoulin.

I. Arnaud d'Aydie, Seigneur d'Agnoas, Artès & Ayres, I du nom, dont il ſoit fait mention, étoit frere, autant qu'on le peut conjecturer, d'un autre noble Arnaud, Seigneur d'Aydie, ſur la frontiere d'Armagnac, dont la poſtérité ſera rapportée ci-après, ſous le nom d'*Aydie-Riberac*. Il eut pour femme *Miramonde d'Agnoas*, dont naquirent :

1. Bernard, qui ſuit.

2. Jean, qui ſervoit en 1399. Il en eſt fait mention dans une charte du Roi pour le Château de Lourde en Bigorre, de 1407 ; & dans un extrait de la Chambre des Comptes de Bourgogne, de 1426.

3. Et Marguerite, qui vivoit en 1447.

II. Bernard ou Berdolle d'Aydie, Chevalier, Seigneur, Baron d'Agnoas, Artès & Ayres, reçut donation pour lui & pour les ſiens, en conſidération de ſes agréables ſervices, de *Gaſton*, Prince de *Foix*, Vicomte de Béarn & de Marſan, qui le qualifie de ſon *Cavalier* ou *Ecuyer*, des droits qu'il pouvoit prétendre par maniere de commiſe ou autrement ſur la Terre & Baronnie d'Agnoas, appartenances & dépendances. Il en obtint Lettres Patentes dudit Prince, datées de Pau, le 30 Novembre 1367 ; & autres datées auſſi de Pau, les 16 & 18 Mai 1371, & 15 Décembre 1377, en conſéquence deſquelles il fut mis en poſſeſſion des droits que ledit Prince de *Foix* lui avoit donnés. Il eſt auſſi qualifié de *Donzel* dans un acte du 16 Mai 1371, paſſé au Château-Major du Mont-de-Marſan. On croit qu'il avoit épouſé une Demoiſelle de la Maiſon *de Foix*, attendu que l'on trouve ſur la porte du Château d'Agnoas un écuſſon très-ancien, écartelé au *1, d'or, à trois pals de gueules*, qui ſont les armes de la Maiſon *de Foix* ; ce qui eſt d'autant plus vraiſemblable, que ledit Bernard d'Aydie étoit Ecuyer ou Chevalier du Comte de Foix, Vicomte de Béarn & de Marſan, & Souverain du Pays. Il eut pour enfant, Pées, qui ſuit.

III. Pées d'Aydie, Chevalier, Seigneur & Baron d'Agnoas, Artès & Ayres, qualifié *noble & puiſſant Seigneur* en 1399, ſervoit en 1444 & 1447. Il paroît par un Acte du 12 Décembre 1399, qu'il paya aux héritiers de *Miramonde*, Dame d'*Agnoas*, ſa grand'-mere, le reſtant du prix de certains biens, fiefs & rentes, ſitués en Artès-Gaſton, dits la Foſſe,

que BERNARD AYDIE, ſon frere, avoit achetés pour vingt-quatre francs Bordelois, & dont il leur devoit partie; & ils l'en mirent en poſſeſſion avec les ſolemnités requiſes & accoutumées. On ignore le nom de ſa femme; mais ſes enfans furent:

1. BERTRAND, Chevalier, Seigneur d'Agnoas, Artès & Ayres, Capitaine de cinquante hommes d'armes; il ſervoit en 1454, 1459 & 1461; ſon pere teſta en ſa faveur, & lui-même fit donation à LUBAT, ſon neveu, fils aîné de PEY-ARNAUD, ſon frere qui ſuit, de tous ſes droits ſur la Terre & Baronnie d'Agnoas, appartenances & dépendances, pour la ſomme de 500 florins d'or, ſous réſerve de retour en cas de ſurvie. Cet acte fut paſſé au lieu de Cazeres, en préſence de noble & puiſſant Seigneur *Jean de Béarn*, Seigneur de Ponteaux; de noble BERTRAND, Seigneur d'Aydie, frere d'ODET, Comte de *Comminges*, de la branche d'*Aydie-de-Riberac*, mentionnée ci-après; de noble *Archambault-de-Lamenſans*, Seigneur de Caſtandet; de noble Seigneur de *Bahus*, & autres Seigneurs de marque, le 29 Mars 1454.

2. PEY-ARNAUD, qui ſuit.

3. JEAN-FONTANER, Ecuyer, Seigneur de Poilabrin en Chaloſſe;

4. FONTANER, Ecuyer, Seigneur de Biat en Marſan;

5. Et pour ſœur, NAVARRE, mariée en 1447, avec noble *François de Bahus*, en Chaloſſe.

IV. PEY-ARNAUD D'AYDIE, Chevalier, Seigneur d'Agnoas, Artès & Ayres, ſervoit en 1454. On n'a pu découvrir quelle alliance il avoit faite; il laiſſa pour enfans:

1. LUBAT, qui ſuit.

2. JEAN, II du nom, Ecuyer, Conſeiller du Roi, qui obtint, en conſidération de ſes bons & agréables ſervices à la guerre, un Office de Maître-d'Hôtel du Roi. Il épouſa *Iſabelle de Pellagrue*, fille de *Guillaume de Pellagrue*,, Chevalier, Seigneur d'Aymet, avant 1523.

3. PIERRE, dit *le Capitaine Agnoas*, chef de gens de guerre à l'armée de Naples, en 1496, ſous M. le Duc de *Montpenſier*, qui la laiſſa au Château neuf avec deux mille hommes de garniſon, lorſqu'il ſe retira en France.

4. ARNAUD-GUILLAUME, Evêque d'Aire en Chaloſſe. Il fit beaucoup de réparations à la maiſon de S. Grions, Collégiale de ſon Diocèſe, où il reſtoit, ne pouvant habiter à Aire, à cauſe des troubles des guerres. *Aymard*, en ſa *notice* (*utriuſque Vaſconiæ*) dit qu'il fut nommé en 1516, & qu'il occupa ce ſiége environ douze ans.

V. LUBAT D'AYDIE, Chevalier, Seigneur d'Agnoas, baron dudit lieu, d'Artès Gaſton & Ayres, fils aîné & héritier de PEY-ARNAUD, rendit hommage pour la Terre d'Agnoas, appartenances & dépendances, le 25 Août 1472, à MADELENE DE FRANCE, Princeſſe de Vianne, fille & ſœur de Rois de France, en qualité de tutrice de ſon fils, *François-Phœbus*, Comte de Foix, Prince de Vianne. &c. Il obtint de cette Princeſſe le droit & faculté de bâtir & rebâtir un pont ſur la riviere du Midour, &

d'en lever le droit de pontage par Lettres-Patentes datées d'Orthès, du 15 Juin 1484, écrites en Gascon. Il fut aussi Bailli de Labour, Gouverneur de la Ville, Château, Tour & Pont Saint-Esprit de Bayonne, sous les ordres d'Odet d'Aydie, Comte de Comminges. Il fonda une Chapellenie dite de *Biat*, dans sa Terre d'Agnoas, sous l'invocation de *Sainte Léocarde*, patronne dudit lieu, pour le repos de son ame & de celle de ses ayeux; pour l'entretien de laquelle Chapellenie, il affecta certaines rentes, dîmes & fiefs, sous la réserve de nomination du Chapelain, pour lui & les siens, & les enfans de sa famille & du nom d'Aydie, tant qu'il y en auroit. Cette fondation fut approuvée par l'Evêque d'Aire & ses grands Vicaires, qui agréerent la présentation qu'il leur fit d'Alidus d'Aydie, fils de Bertrand, son oncle, pour Chapelain de ladite Chapellenie. Cet acte est du 17 Décembre 1486. Il rendit hommage le 15 Juillet 1488, pour les Seigneuries d'Agnoas, Artès-Gaston & Ayres, à la Princesse de Vianne, entre les mains de *Pées de Béarn*, Grand-Suidé & Conseiller de ladite Princesse, Grand-Sénéchal de Nébousan & de Gavardan, & son Commissaire avec les autres Gentilshommes du pays de Marsan. Il fut appellé *le quatrieme Gentilhomme de la Sénéchaussée*, à cause de sa Baronnie d'Agnoas, Artès-Gaston & Ayres. Il épousa, le 12 Novembre 1474, Bertrande d'Aydie, fille de Bertrand, Seigneur d'Aydie en Béarn, dont :

1. Pierre qui suit.

2. Jean, Ecuyer, Seigneur d'Agnoas, Artès & Ayres, qui avoit racheté certains fiefs à la Fosse, & vivoit en 1504 & 1512; il étoit mort avant 1514.

3. Et Miramonde, mariée avec noble *Bernard de Borghèse*, de l'illustre famille qui a donné un Pape.

VI. Pierre d'Aydie, Chevalier, Seigneur d'Agnoas, Artès & Ayres, transigea, en qualité d'héritier de défunt noble Lubat d'Aydie, son pere, Seigneur d'Agnoas, avec noble *Guilhem-Arnaud de la Borde*, Seigneur de Tampouy, au sujet du Moulin de Pleguebern, qui lui fut adjugé & à ses héritiers, à condition qu'il quitteroit audit Seigneur de Tampouy un franc-fief qu'il prétendoit sur ses biens, & qu'il lui payeroit vingt écus au soleil, sous promesses & obligations contenues au compromis passé entre parties. Cet acte passé en présence d'arbitres, élus par les parties, est du 13 Janvier 1514. Il servit à l'armée de Naples avec le Comte de *Lautrec* en 1514, & années suivantes, & se retira après la campagne sur ses terres, où il mourut en 1535. Il avoit contracté alliance avec Demoiselle *Bourguette de Saint-Aubin*, fille de Messire *Jean de Saint-Aubin*, Seigneur dudit lieu en Armagnac, dont il eut :

1. Pierre, qui suit.

2. Jean, Seigneur d'Agnoas, mort avant son frere.

3. Et Arnaud, Religieux de S. Benoît, Prieur de Roquefort en Marsan, qui transigea avec son neveu au sujet de quelqu'argent qu'il avoit prêté à son frere Pierre d'Aydie, Seigneur d'Agnoas.

VII. Pierre d'Aydie, II du nom, Chevalier, Seigneur, Baron d'Agnoas,

d'Agnoas, Artès & Ayres, paya, en 1535, des dettes de feu ſon pere, en qualité de ſon fils & de ſon héritier univerſel. Il fournit ſon dénombrement en la Ville du Mont-de-Marſan entre les mains de M. *Dominges de Meſmes*, Conſeiller ordinaire du Seigneur Vicomte de Marſan, pour ſa Terre & Seigneurie d'Agnoas, appartenances & dépendances, ſous l'hommage d'un levrier blanc, le 25 Février 1538. Il retira beaucoup de fiefs engagés par ſon pere & certains particuliers, & s'arrangea avec noble *François de Montemer*, Seigneur d'Ozellac, ſon créancier. Il avoit épouſé, en 1535, Demoiſelle *Louiſe de Villieres*, fille pupille de noble *Odet de Villieres*, Chevalier, Seigneur de Lagraulas, Mons & Moiſſanes, petite niéce du *Cardinal de Villieres*, un des grands hommes de ſon tems, dont le frere aîné *Jean de Villieres*, Seigneur de Lagraulas avoit épouſé *Bourguine de Pardaillan-Gondrin*; & le cadet, *Jean de Villieres*, Seigneur de Camicas, Chambellan du Roi, & Maître des Eaux & Forêts de France, Brie & Champagne, Demoiſelle *Jeanne d'Armagnac*, Dame de Termes; & la ſœur, *Anne de Villieres*, Meſſire *Gouy de Faudoas*, Seigneur d'Avenſac. PIERRE, II du nom, eut de ſon épouſe:

1. ARNAUD, Seigneur d'Artès, qui, au nom de BERNARD, ſon frere, qui ſuit, & de Dame *Louiſe de Villieres*, ſa mere, exerça, en 1560, le rachat de certains fiefs engagés par feu ſon pere. Il fut auſſi préſent à la vente que fit, le 30 Novembre 1571, Meſſire *Augier de Pardaillan*, Seigneur & Baron dudit lieu, Vicomte de Juliac, Seigneur de Panjas, de Caſtelnau & autres lieux, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, mari de FRANÇOISE-d'AYDIE Vicomte de Riberac, Meſtre-de-Camp d'un Régiment de ſon nom, à noble *Barthelemi de Lavardac*, Ecuyer, Sieur de Bétoulin, & de certains biens ſitués en Eauſe; il étoit mort avant 1580.

2. BERNARD, qui ſuit.

3. Et Un autre BERNARD, cité dans de certains actes.

VIII. BERNARD d'AYDIE, II du nom, Chevalier, Seigneur, Baron d'Agnoas, Artès & Ayres, racheta certains fiefs engagés par feu ſon grand-pere conjointement avec *Louiſe de Villieres* ſa mere. Il reçut une commiſſion du Maréchal de *Montluc*, Capitaine de cinquante hommes-d'armes, Chevalier de l'Ordre du Roi, & ſon Lieutenant-Général dans la Province de Guyenne, pour faire déſarmer les Religionnaires dans ſon pays, & leur faire obſerver les Edits du Roi ce concernant; elle eſt datée de 1568. Il fit alliance avec *N.... de Carles-de-d'Aubeze*, fille de *Charles-Louis de Carles-de-Roquette*, Seigneur de Carles & d'Aubeze, de laquelle il eut:

1. FRANÇOIS, qui ſuit.

2. GUILLAUME, Eccléſiaſtique. Il ſe pourvut en Cour de Rome le 4 des Nones de Mars 1601, & obtint la Chapellenie de *Sainte-Léocarde* d'Agnoas, fondée par LUBAT d'AYDIE, ſon biſayeul, à laquelle, ſans doute, on avoit négligé de le nommer. Il en fut mis en poſſeſſion en vertu du titre qu'il en avoit obtenu en Cour de Rome.

3. GASPARD, auteur de la branche de *Bétoulin*, rapportée ci-après.

4. JEANNE, mariée, en 1615, avec *Charles de Pardaillan de-Gondrin*, Seigneur, Marquis de la Motte & de Bretagne;

5. Et MARIE, morte avant 1612.

IX. FRANÇOIS D'AYDIE, Chevalier, Seigneur, Baron d'Agnoas, Artès & Ayres, conserva, par l'accord qu'il fit avec GASPARD D'AYDIE, son frere, la Terre & Baronnie d'Agnoas, Artés & Ayres. Il eut de sa femme, dont on n'a pu trouver le nom :

1. GUILLAUME, qui suit.

2. SUSANNE, mariée avec *François de Carles-d'Aubeze*, de la Ville de Libourne, le 27 Juin 1621.

3. MARGUERITE, qui se retira chez Madame de *Carles*, sa grand'-tante.

4. Et MERCURE, dit *le Chevalier d'Agnoas*. Il ne se maria pas.

X. GUILLAUME D'AYDIE, Chevalier, Seigneur, Baron d'Agnoas, Artés & Ayres, fils aîné de FRANÇOIS D'AYDIE, eut de son mariage avec *Marie de Montlezun*, fille de *Louis-Odet de Montlezun*, Seigneur, Baron de Campagne, Projan, & autres lieux en Armagnac, qu'il avoit épousée le 27 Septembre 1622,

LÉOCADE, mariée, en 1661, avec Messire *Jean de Fumel*, Ecuyer, Seigneur, Baron de Tarr'de, morte sans postérité.

GUILLAUME, son pere, se remaria avec Demoiselle *Jeanne de Bartheau-de-Sala*, d'une Maison noble au pays de Marsan, de laquelle il ne laissa point d'enfans, & la branche d'Aydie d'Agnoas fut éteinte en sa personne.

Branche des Seigneurs D'AYDIE-DE-BÉTOULIN.

IX. GASPARD D'AYDIE, Chevalier, Seigneur d'Ayres & de Bétoulin, transigea avec FRANÇOIS D'AYDIE, son frere aîné, au sujet des droits & prétentions qu'il avoit sur la succession de ses pere & mere, & reconnut avoir reçu de lui la somme de deux mille cent soixante-six écus d'or, tant à compte des droits à lui légués par son pere, que pour toute légitime & supplément d'icelle qui pouvoient lui appartenir. Il épousa, par contrat du 22 Juin 1592, *Jeanne de Lavardac*, fille de noble *Barthelemi de Lavardac*, & de Dame *Hilaire de Lavardac*. Elle le laissa pere de cinq enfans, sçavoir,

1. JEAN, qui suit.

2. Un autre JEAN, Capitaine & Sergent-Major dans un Régiment, mort sans alliance.

3. BARBE, nommée dans un acte de 1621.

4. ISABEAU, nommée au même acte.

5. Et ANNE, mariée avec *Joseph de Pardaillan-de-Gondrin*.

X. JEAN D'AYDIE, Chevalier, Seigneur de Lias, &c. dit *le Capitaine Bétoulin*, fut Capitaine & Sergent-Major au Régiment de Riberac. Il fit alliance, par acte passé le 20 Octobre 1615, avec Mademoiselle *Catherine de Savere*, qui lui porta en dot les Terres de Las-Planta-

des & de Gaudous. Il teſta le 12 Septembre 1635, avant de partir pour la Hollande, & mourut en 1683. Ses enfans furent :

1. PHILIPPE, qui ſuit.

2. JEANNE, mariée avec *Jean de Mendoſſe*, d'une illuſtre famille d'Eſpagne.

3. MARTHE, nommée au teſtament de ſon pere.

4. Et CÉCILE, morte jeune.

XI. PHILIPPE D'AYDIE, Chevalier, Seigneur de Lias & de Bétoulin, Seigneur de Gaudous & de Las-Plantades, tranſigea, le 14 Juillet 1652, avec *Jean de Mendoſſe*, ſon beau-frere, mari de ſa ſœur JEANNE D'AYDIE. Il fut maintenu dans ſa nobleſſe par jugement de M. *Pellot*, Intendant de Guyenne, daté de Montauban, le 1 Mars 1667. Il s'allia, le 15 Juillet 1652, avec *Louiſe de Luppé-du-Caſtillon*, d'une famille noble des plus anciennes de la Province, & illuſtre par ſes alliances, & fille de Meſſire *Renaud de Luppé*, Chevalier, Seigneur du Caſtillon-Sainte-Criſtie, & de *Madelene de Pardaillan-Gondrin*. Suivant ſon teſtament du 10 Septembre 1688, elle eut ſept enfans qui ſont :

1. GASTON, Seigneur de Gaudous, qui tranſigea avec ſa mere en 1676.

2. CHARLES, qui ſuit.

3. MADELENE, mariée à noble *Paul de Lartigue*, d'une très-ancienne & très-noble Maiſon du Condomois, qui teſta le 7 Mars 1696.

4. JACQUES, Sieur de Pouy, qui avoit ſervi.

5. MARIE, qui vivoit en 1689.

6. MARION, qui tranſigea avec ſon frere en 1693.

7. Et REYNAUD, Seigneur de Las Plantades, marié avec *Marie de Mendoſſe*, Dame du Viau, ſa couſine-germaine, de laquelle il eut 1. REYNAUD, mort ſans hoirs, après avoir ſervi long-tems ; 2. LOUIS-ALEXANDRE, Seigneur de Viau, qui ſervit, & fut marié avec l'héritiere *de la Touche*, dont il eut des enfans, morts ſans lignée ; 3. Et ANTOINE, qui avoit auſſi ſervi avec ſes freres.

XII. CHARLES D'AYDIE, Chevalier, Seigneur de la Beze & de Bétoulin, Seigneur de Las-Plantades & de Gaudous, épouſa, le 4 Mai 1669, par contrat paſſé au Château de Bétoulin, Demoiſelle *Marie de la Barthe-d'Eſcagnan*, fille de feu noble *Pierre de la Barthe*, Seigneur d'Eſcagnan, & de Demoiſelle *Fleurette de l'Egliſe*. Elle teſta le 11 Mai 1685, nomma pour ſon héritier *François d'Aydie*, rapporté ci-après, & légua à chacune de ſes filles 1100 livres. CHARLES D'AYDIE épouſa en ſecondes noces Demoiſelle *Thamar Ducos*. Les enfans du premier lit furent :

1. FRANÇOIS D'AYDIE, héritier de ſa mere, qui mourut jeune.

2. ANNE, devenue héritiere, par la mort de ſon frere, de la moitié des biens de ſes pere & mere. Elle épouſa à Eauſe *Jean-François Ducos*, Sieur de Lartigue, Avocat en Parlement.

3. Et JEANNE, qui étoit au Couvent de Gondrin avec ſa ſœur.

CHARLES D'AYDIE, qui fut aſſigné pardevant M. d'*Herbigny*, Inten-

dant de Montauban, pour faire preuve de ſa nobleſſe, & qui obtint ſa décharge le 25 Février 1694, eut de ſon ſecond mariage :

4. CHARLES, mort jeune.

5. FRANÇOIS, qui vivoit en 1718.

6. JACQUES, qui ſuit.

7. MARGUERITE, Religieuſe Urſuline à Gondrin.

8. Et JEANNETON, mentionnée au teſtament de ſon pere, qui teſta en 1694, & rappella ſes enfans du ſecond lit, à qui il laiſſa, ainſi qu'à ANNE, ſa fille du premier lit, une légitime telle que de droit, & légua à *Thamar Ducos*, ſa ſeconde femme, une ſomme de 3000 liv. à prendre ſur les donations que lui avoient fait Dame *Louiſe de Luppé*, ſa mere, & Demoiſelle MARION D'AYDIE, ſa ſœur. Il finit par inſtituer Noble CHARLES D'AYDIE, ſon fils aîné, ſon héritier général & univerſel, comme il conſte audit acte. Ce CHARLES, comme on l'a dit plus haut, mourut jeune ; & JACQUES, ſon cadet, dont il va être fait mention, lui ſuccéda.

XIII. JACQUES D'AYDIE, Sieur de Lias & de Bétoulin, Seigneur de Gaudous, fournit ſes preuves de nobleſſe pardevant M. *de Sanſon*, Chevalier, Conſeiller du Roi, Intendant de la Généralité de Montauban, qui conclut, le 22 Juin 1699, au relaxe. Il ſervit d'abord en qualité de volontaire au Régiment d'*Artagnan*, Compagnie de *Sariac*, ſon allié, & ſucceſſivement en qualité d'Enſeigne, par Lettres du 8 Avril 1713 ; & d'Aide-Major. Il quitta, quelque tems après, le ſervice pour ſe marier, & vaquer à ſes affaires domeſtiques. Il épouſa à Gondrin, le 8 Janvier 1718, *Marie-Madelene de Melignan*, fille de *Jacques*, & de *Marie Filliot*. Il teſta au Château de Bétoulin, le 10 Février 1727 ; & ſon épouſe le 28 Mars 1730. Elle s'étoit remariée avec noble *Louis de l'Art-de-la-Barthe-de-Caſeaux*, à qui elle laiſſa la conduite de ſes enfans en mourant. Elle déclara dans ſon teſtament avoir de ſon premier mariage avec JACQUES D'AYDIE, Sieur de Bétoulin, un garçon & une fille, nommés :

LOUIS-ALEXANDRE-CÉSAR, qui ſuit.

Et JEANNE, Religieuſe Profeſſe depuis 1746, au Couvent de Sainte-Claire de la ville de Caſtelnau-de-Magnorac.

Elle légua à cette JEANNE, ainſi qu'à ſes deux autres enfans du ſecond lit, une ſomme de 1500 liv. à chacun, & laiſſa la jouiſſance de ſes biens au Sieur de l'*Art-de-Caſeaux*, ſon mari, juſqu'à la majorité de LOUIS-ALEXANDRE-CÉSAR D'AYDIE-DE-BÉTOULIN, qu'elle fait, inſtitue, & nomme ſon héritier.

XIV. LOUIS-ALEXANDRE-CÉSAR D'AYDIE, Chevalier, Sieur de Lias & de Bétoulin, inſtitué héritier univerſel par le teſtament de ſon pere & celui de ſa mere, épouſa, le 12 Octobre 1745, Demoiſelle *Marie Boyer*, fille aînée de feu *Pierre Boyer*, & de *Marguerite de Fechens*. Elle teſta le 16 Octobre 1762, & fut mere de douze enfans, dont ſept morts en bas âge :

1. JEAN BAPTISTE, dit l'*Abbé d'Aydie*, Clerc tonſuré du Diocèſe d'Auch.

2. N.... mort jeune.

3. Jean-Marie François, dit *le Chevalier d'Aydie*, né en 1755.

4, 5, 6 & 7. N..... N.... N.... & N.... morts jeunes.

8. Anne, dite *Mademoiſelle d'Aydie*, au Couvent de Sainte-Urſule à Condom, née en 1747.

9 & 10. N..... & N..... mortes jeunes.

11. Marie-Anne, née le 17 Avril 1759.

12. Et Elizabeth, dite *Mademoiſelle de Lias*, née le 2 Octobre 1760.

Les armes : *de gueules, aux quatre lapins courants, d'argent, l'un ſur l'autre. L'écu eſt ſurmonté de ſon timbre, orné d'un heaume d'argent grillé d'or, accompagné de ſes lambrequins de gueules & d'argent.*

Branche des Seigneurs d'Aydie-Riberac.

I. Arnaud d'Aydie, Seigneur d'Aydie ſur la frontiere d'Armagnac, probablement frere aîné de l'autre Arnaud d'Aydie, Seigneur d'Agnoas, dont nous venons de donner la filiation, rendit hommage au Comte de Foix l'an 1345.

II. Odet d'Aydie, Comte de Comminges, Amiral de Guyenne, épouſa, en 1457, *Marie de Leſcun*, qui lui apporta la Seigneurie de Leſcun, dont il prit le ſurnom. Il s'eſt rendu célébre ſous les régnes de Charles XII & de Louis XI. Il mourut âgé de plus de ſoixante-dix ans, avant le 25 Août 1498. Il ne laiſſa que des filles.

II. Odet d'Aydie, dit *le Jeune*, ſon frere puîné, qui ſe qualifie iſſu du ſang d'*Armagnac* & des Comtes de *Comminges*, épouſa, le 14 Février 1488, *Anne de Pons*, Vicomteſſe de Riberac, dont les deſcendans ont pris le nom. Il eut de ſon mariage :

1. François, qui ſuit.

2. Pierre, tué devant Pavie en 1524.

3. Geoffroy, auteur de la branche d'*Aydie Guitinieres.*

4. Et N..... mort Evêque de Sarlat en 1529.

III. François d'Aydie-de-Riberac, Chevalier, fils aîné d'Odet, Vicomte de Riberac, étoit dans Metz, lorſque Charles-Quint vint en faire le ſiége. Il eut de ſon épouſe, dont on ignore le nom :

1. Guy, qui ſervit à la bataille de Saint-Quentin, à la tête de deux Compagnies de pied. Il n'eut qu'un fils, bleſſé dans le fameux duel des Mignons de Henri III, le 27 Avril 1578, qui mourut le lendemain.

2. Et Charles, qui ſuit.

IV. Charles d'Aydie, Vicomte de Riberac, eut, entr'autres enfans :

1. Armand, qui ſuit.

2. Et Guy, auteur des Seigneurs des *Bernardieres*, rapportés ci-après.

V. Armand d'Aydie, créé Comte de Riberac en 1595, Maréchal-de-Camp des Armées du Roi, Meſtre-de-Camp d'un Régiment d'Infanterie en 1619, député de la Nobleſſe du Périgord aux Etats-Généraux

tenus à Paris en 1614, mourut en 1628, au siége de la Rochelle. Il eut quatre fils de *Marguerite de Foix*, son épouse :

1. Frederic, tué dans la tranchée au siége de Montauban.
2. Jacques-Louis, Vicomte de Riberac, tué à la défense de Casal.
3. François, qui suit.
4. Et Antoine, Vicomte de Riberac, qui fut blessé à Montauban en commandant un parti. Il vivoit encore le 28 Avril 1684. Il n'eut point d'enfans d'*Antoinette-Renée de Gruel*, des Seigneurs de la Fretta, sa femme.

VI. François d'Aydie, Comte de Riberac, servit à l'âge de quatorze ans dans le Régiment de son pere, au siége de la Rochelle, en qualité de Capitaine. Il commanda le Régiment dans Casal, après son frere aîné. Il fut un des ôtages donnés aux Espagnols, lors du Traité de Casal. Il servit en Flandres, en Italie & en Guyenne. Il produisit ses titres de Noblesse en 1666, devant le Subdélégué de l'Intendant de Guyenne. Il vivoit en 1684 : il eut d'*Anne Raymond*, son épouse,

VII. Joseph-Henri-Odet d'Aydie, dit *le Marquis de Riberac*, âgé de trente-trois ans en 1683, & Capitaine au Régiment du Roi, ayant été blessé à la bataille de Senef. Il se retira dans ses Terres, où il vivoit encore à la fin de l'année 1717. Il avoit une sœur nommée François *d'Aydie*, morte en l'Abbaye de Saintes.

Branche des Seigneurs DES BERNARDIERES.

V. Guy d'Aydie, second fils de Charles d'Aydie, Comte de Riberac, épousa *Marguerite Audier*, Dame de Moncheuil, dont Armand, qui suit.

VI. Arnaud d'Aydie eut pour seconde femme, *Jeanne de Clermont-Vertillac ;* dont,

VII. Amé-Blaise d'Aydie, appellé *Comte de Riberac*, Comte de Benauge, Baron de Rions, mort le 27 Juin 1719, qui avoit épousé *Therèse-Diane de Beautru-de-Nogent ;* dont,

VIII. Charles-Antoine-Armand-Odet d'Aydie, Comte de Riberac, marié, le 10 Janvier 1714, à *Judith-Elisabeth de Bar*. Il est mort le 1 Novembre 1754, à sa Terre de la Ville-aux-Clercs, âgé de 70 ans. Il avoit été Colonel d'un Régiment d'Infanterie : sa veuve est morte à Montauban, le 27 Novembre 1759, âgée de quatre-vingt-trois ans. Il a laissé,

IX. Blaise d'Aydie, Comte de Bénauge, Seigneur des Bernardieres & de Moncheuil, Baron de Rions, mort le 27 Juin 1710, laissant, pour second fils, de *Marguerite-Louise-Therèse-Diane de Beautru-de-Nogent*, morte le 6 Février 1732,

X. Sicaire-Antonin-Armand-Auguste-Nicolas d'Aydie, Comte de Rions, né le 22 Septembre 1692, qui a été Lieutenant des Gardes-du-Corps de Madame la Duchesse de Berri, puis son premier Ecuyer, Colonel d'un Régiment de Dragons en 1728. Et se démit du Gouvernement de Coignac.

Branche des Seigneurs DE GUITINIERES.

III. GEOFFROI D'AYDIE, troiſieme fils d'ODET D'AYDIE, dit *le Jeune*, frere de l'Amiral de Guienne, & d'ANNE DE PONS, Dame de Riberac, a fait la branche des Seigneurs de Guitinieres. De lui deſcend ANTOINE D'AYDIE, Vicomte de Guitinieres & de Caſtillon. Il épouſa *Jeanne de Montagne*, fille de N.... *de Montagne*, Conſeiller au Parlement de Bordeaux, morte en 1614.

Les armes de la branche d'AYDIE-DE-RIBERAC ſont : *de gueules, à quatre lapins courants d'argent, l'un ſur l'autre, ſur un écartelé de* Comminges *& d'*Armagnac.

—AYELLE ou AYALA (D'). Suivant *un Mémoire envoyé*, cette Maiſon eſt une des plus illuſtres, tant par les alliances avec les Rois de Naples, de Caſtille, d'Arragon, & d'Eſpagne, que par les premiers emplois qu'elle a poſſédés, dans le Royaume de Sicile. Elle y a exercé les charges de Connétable, de Grand Maître, de Chambellan, & de Maréchal. Elle n'a pas moins été puiſſante par les Châteaux & Forteresſes conſidérables dont elle a joui, comme Attavilla, Montachel, Montmoriſque, la Roque-Gilbert près la riviere de Piſtaria, le Château de la Pétine, &c. Ces Places & Châteaux ont été la récompenſe des ſervices ſignalés qu'elle a rendus.

En 1390, PIERRE-LOPEZ D'AYELLE, Chevalier notable & de grande érudition, eſt appellé entre les Grands d'Eſpagne, pour rechercher le teſtament de JEAN, pere de HENRI III, Roi de Caſtille, auquel il avoit ſigné au ſiége de Silloriquo, le 21 Juillet 1385. Il fut auſſi Grand-Chancelier de Caſtille.

PERO-LOPEZ D'AYELLE, Comte de Fuenſaldaigne, Gouverneur de la Province de Guipuſcoa & de Tolede, introduiſit dans cette ville l'Infant HENRI D'ARRAGON Sa femme Dona *Maria-Silva* étoit de la Maiſon des Comtes de *Cifuentez*, fondue dans *Spinola Saint-Pierre*. AGNÈS D'AYELLE, épouſa ALPHONSE HENRIQUEZ, Prince du Sang, & Grand-Amiral de Caſtille.

En 1460. ANTOINE D'AYELLE, ayant ſuivi le parti de FERDINAND D'ARRAGON au Royaume de Sicile, perdit ſes Terres, qui furent confiſquées au profit de FRANÇOIS D'AYELLE, qui ſuivoit le parti de RENÉ, fils aîné du Roi de Sicile.

En 1476, FERDINAND D'AYELLE, fils du Maréchal Dom GARCIA D'AYELLE, accompagna le Roi FERDINAND D'ARRAGON dans ſon voyage de Biſcaye.

Sous le Cardinal *Ximénès*, grand Miniſtre d'Etat, & Gouverneur d'Eſpagne, GUILLAUME D'AYELLE fut fait Comte de Goméra, une des Iſles fortunées ou Canaries; &, du régne de CHARLES D'AUTRICHE, DIEGO LOPEZ D'AYELLE étoit en Flandres en 1429.

Sous JEAN, Roi de Caſtille, PERO LOPEZ D'AYELLE, Maréchal du Royaume, fut Ambaſſadeur en Navarre & Arragon.

En 1476, Dom PEDRO D'AYELLE, Commandeur de l'Ordre de Saint-

Jacques, défendit Madrid, ſous le régne de FERDINAND & d'ISABELLE, Roi & Reine d'Eſpagne; & dans le même-tems, DIEGO-LOPEZ D'AYELLE eſt nommé entre les grands Capitaines de ſon tems.

RICHARD D'AYELLE, Maréchal du Royaume de Sicile, & Grand-Maître de la Maiſon du Roi LADISLAS, fut pere de LOUIS D'AYELLE, Grand-Chambellan de Sicile, qui de *Marguerite de Giſvalde*, ſa femme, eut

FRANÇOIS D'AYELLE, auquel JEAN, fils de RENÉ, Roi de Naples, donna, en 1460, la moitié de la Ville de Pétine, avec ſa fortereſſe, en conſidération des ſervices qu'il avoit rendus au recouvrement des Royaumes de Naples & de Sicile.

RICHARD D'AYELLE, ſon frere, Gouverneur des Salines de Salerne, fut pere d'un autre FRANÇOIS D'AYELLE, & ayeul de FRANCISQUE D'AYELLE, Comte Napolitain, Gentilhomme de la Chambre du Duc d'Anjou, depuis HENRI III, Roi de France & de Pologne, qui, s'étant trouvé engagé dans le parti de JEAN CARRACIOLI, Prince de Melphes & de Salerne, par ſa femme *Eléonore de Saint-Severin*, ſe réfugia en France ſous FRANÇOIS I. CHARLES-QUINT donna la confiſcation de ſes biens au Duc d'*Albe*, deſquels il fut totalement exclus par la paix de Cambray, en 1559, ainſi que *Ferrando Pagan* ou *Pagana*. Ledit FRANCISQUE D'AYELLE avoit épouſé *Portia Pagana*, Demoiſelle Napolitaine, de la Ville de Salerne, dont eſt née,

VICTOIRE D'AYELLE, une des filles-d'honneur de la Reine CATHERINE DE MÉDICIS; & ſon mariage fut accordé, du conſentement de la Reine, qui lui promit vingt mille livres, le 12 Février 1580, avec *Camille de Fera*, Chevalier, Baron de Rouville, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, & ſon Ambaſſadeur en Turquie. *Voyez* FERA-DE-ROUVILLE.

La Maiſon d'AYELLE porte : *d'argent, à deux loups paſſans l'un ſur l'autre, de ſinople, à la bordure de gueules, chargée de huit ſautoirs d'or.* Pluſieurs branches ont, *les loups paſſans au naturel.*

Voyez l'Hiſtoire Générale d'Eſpagne, par *Louis de Mayerne-Turquet*, imprimée en l'an 1587, & les preuves de Malte, de *Victor de Fera-de-Rouville*, reçues au Temple en 1692. Tous les brevets des charges dont on a parlé ſont en original au Château de Rouville, en Beauce, & relatés dans les preuves du Commandeur de *Fera-de-Rouville.*

*—AYEN : Terre, Seigneurie & Châtellenie acquiſe, en 1581, par *François de Noailles*, Evêque de Dax, de HENRI IV, alors Roi de Navarre. Par Lettres de Mars 1593, regiſtrées le 13 Novembre 1598, en la Chambre des Comptes, cette Terre & Seigneurie fut érigée en Comté en faveur de *Henri*, Seigneur de *Noailles*, Lieutenant-Général & Gouverneur de Rouergue. Par Lettres de Décembre 1663, le Comté d'Ayen fut érigé en Duché-Pairie, ſous le nom de *Noailles*, en faveur d'*Anne de Noailles*, premier Capitaine des Gardes-du-Corps du Roi, mort le 15 Février 1678; & en 1737 les Baronnies & Vicomtés de

Noailles

Noailles, Noillac, Salaignac & Carlus, furent érigées en titre de Duché héréditaire non-Pairie, ſous le nom d'*Ayen*, en faveur de *Louis de Noailles*, aujourd'hui Duc de *Noailles*, fils aîné du feu Maréchal. *Voyez* NOAILLES.

— AYMER-DE-LA-CHEVALLERIE, en Poitou : par les titres & contrats de mariage qui exiſtent de cette famille, ſuivant *un Mémoire* qui nous a été communiqué, l'origine de ſa nobleſſe paroît remonter plus loin que l'an 1350.

I. PASCAUT AYMER, Ecuyer, Seigneur de Saint-Rhüe, né à Saint-Maixent en Poitou, laiſſa, en 1350, à JEAN AYMER, ſon fils aîné, la Terre de Saint-Rhüe. On a une tranſaction en parchemin, du 29 Novembre 1410, entre JEAN AYMER, & PASCAUT AYMER, où ils ſont qualifiés du titre de *Varlets*. On voit à la page 6 de l'Arrêt rendu par la Chambre Souveraine des Comptes de Dôle, en Franche Comté, en date du 20 Octobre 1741, où tous les titres de nobleſſe des AYMER DE-LA-CHEVALLERIE ont été produits, vérifiés & enrégiſtrés, que PASCAUT AYMER n'étoit pas le premier noble de ſon nom, puiſque JACQUES AYMER étoit Chevalier de Saint-Jean de Jéruſalem, & devint Grand-Prieur de Champagne.

Il ne paroît pas que MARTELLIN AYMER, ſecond fils de PASCAUT, ait été marié.

II. JEAN AYMER, I du nom, ſon fils aîné, épouſa Demoiſelle *Iſabeau de Lallier*. Ils eurent de leur mariage,

1. JEAN, qui ſuit.

2. Et JACQUES, Chevalier de Malte, devenu Grand-Prieur de Champagne.

III. JEAN AYMER, II du nom, épouſa *Vivonne de Barnomé*, dont,

1. LOUIS, qui ſuit.

2. Et JEANNE, mariée, par contrat du 1 Janvier 1507, à noble *Elie Liſimont*.

IV. LOUIS AYMER, I du nom, s'allia, par contrat du 13 Décembre 1511, à Demoiſelle *Antoinette de Mouchy*, dont :

1. FRANÇOIS, qui ſuit.

2. & 3. RENÉE, & MARGUERITE.

V. FRANÇOIS AYMER épouſa Demoiſelle *Jeanne de Saint-Denis*. De ce mariage naquirent :

1. LOUIS, qui ſuit,

2. N... Chevalier de Malte, qui eut la Commanderie de Quimper, en 1589.

3. RENÉ, Lieutenant-Général d'Artillerie, qui fut fait Gouverneur de la Baſtille.

4. Et LOUISE, mariée, par contrat du 24 Mai 1482, à *Antoine de Regner-Champaux*, en Poitou.

VI. LOUIS AYMER, II du nom, Seigneur de la Chevallerie, épouſa, par contrat du 23 Août 1604, *Renée du Bois-de-la-Chevallerie*. Par une

Sentence rendue par les Etats de Niort le 9 Novembre 1635, il fut déchargé du ban & arriere-ban. De ſon mariage vint,

VII. René Aymer-de-la-Chevallerie, II du nom, Ecuyer, Seigneur de Cornion & de Germont, qui épouſa à la Rochelle, le 5 Février 1629, Demoiſelle *Julie d'Anglier*. Il en eut pluſieurs enfans, entr'autres :

1. René, III du nom, qui ſe maria avec *Marguerite de Saint-Quentin-de-Blet*, dont il eut trois filles. L'aînée épouſa un des fils de Louis Aymer, dont on va parler ci-après. La ſeconde épouſa N... *le Cocq*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Léger : devenue veuve, elle s'eſt mariée en ſecondes noces à *Xavier de Brémond*. La troiſieme a épouſé Meſſire *du Brevilliacq*, Ecuyer, Seigneur de Preſſigny. De ce mariage ſont nés deux garçons & deux filles : l'aîné des garçons s'eſt marié avec Demoiſelle *de la Faſte*; le cadet eſt Lieutenant-Colonel du Régiment de *Beaufremont*, Dragons. L'aînée des filles a épouſé *N.... de Parçay*; la ſeconde s'eſt mariée avec *N.... de Ligniere*. Ils ont tous des enfans.

2. Louis, qui épouſa la ſœur de ſon frere aîné. Il en eut pluſieurs garçons.

L'aîné épouſa la fille aînée de René, ſa couſine germaine. Un autre fut tué Capitaine des Grenadiers au Régiment du Roi.

Un autre, Commandant de Bataillon au même Régiment du Roi, fut honoré de la place de Lieutenant de Roi au Pont Saint-Eſprit, où il ſe maria. Il eut un garçon & deux filles, le garçon fut tué Officier au Régiment des Gardes-Françoiſes, à l'affaire d'Ettingen; l'une de ſes filles épouſa le Baron de *Gorce*, & la ſeconde le Comte de *Jouſſeaux*.

3. Charles, qui ſuit.

4. N.... mariée à Meſſire de *Culand*, Seigneur de Saint-Memès. Ils eurent un garçon, qui a ſervi trente ans en Angleterre, & eſt parvenu au grade de Lieutenant Colonel; il eſt rentré en France avec une forte penſion, s'eſt marié & a eu des enfans.

5. N.... mariée à Meſſire *Pigniot*, Ecuyer, Seigneur de Pichelin. Ils ont eu trois filles de leur mariage. L'aînée a épouſé *Guichard d'Orfeuille*.

6. Et N... mariée à Meſſire *du Chaigné*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Léger de Malaguet, dont poſtérité.

VIII. Charles Aymer-de-la-Chevallerie, troiſieme fils de René, II du nom, & de *Julie d'Anglier*, a ſervi trente ans dans le Régiment de *Langallerie*, Cavalerie. Il épouſa, le 5 Avril 1682, *Marguerite de Blin-de-la-Boutaudiere*. De ce mariage ſont nés dix-huit enfans, dont neuf garçons, qui ont ſervi.

1. L'aîné, Louis, qui ſuit.

2. Charles, tué au ſiége de Philiſbourg, Capitaine au Régiment de *Pont*.

3. N.... tué au ſiége de Fontarabie, Capitaine au Régiment de Normandie.

4. Et N.... tué au ſiége de Bellegarde, où il étoit par permiſſion du Roi.

Trois autres fils de CHARLES, Officiers au Régiment du Roi, sont morts au service ; & un d'eux, Capitaine de Grenadiers, fut tué à la bataille de Guastalla. Le Corps des Officiers du Régiment du Roi, pour honorer la mémoire des AYMER-DE-LA-CHEVALLERIE, écrivit à la famille, (ces lettres existent encore) par lesquelles il demandoit que les deux autres LA CHEVALLERIE, qui servoient pour lors dans le Régiment de *Saint-Aignan*, Cavalerie, passassent au Régiment du Roi. Leur lettre de passe fut expédiée : mais le Colonel du Régiment de *Saint-Aignan* les retint, & leur persuada que, eu égard à leur médiocre fortune, ils feroient mieux de rester avec lui. Il donna à l'un la Compagnie Colonelle, & à l'autre une Aide-Majorité, en 1735. La Cour leur accorda une pension de 600 livres, pour les services rendus par la famille, & pour les aider à continuer les leurs. Le Capitaine s'est marié à Dôle, en Franche-Comté, avec Dame *Catherine Maillard-de-la-Chassagne*.

IX. LOUIS AYMER-DE-LA-CHEVALLERIE, IV du nom, fils aîné de CHARLES AYMER, & de Demoiselle *Marguerite de Blin-de-la-Boutaudiere*, a épousé, en 1721, Demoiselle *Susanne-Florence de Girardon*, de laquelle il a eu une nombreuse postérité. Il a servi dix-huit ans, & fut blessé à Malplaquet. Il se retira du service, obligé d'aller vaquer à ses affaires domestiques, & à l'éducation de ses enfans, qui sont, entr'autres :

1. RENÉ, qui suit.

2. HENRI, appellé *le Chevalier-de-la-Chevallerie* ; Capitaine, Aide-Major au Régiment de Piémont. Il fit les fonctions de Major à la bataille de Rosback, où il eut son cheval tué sous lui, & reçut trois coups de sabre ; il y fut fait prisonnier, & mourut sans avoir joui des gratifications, & de la Croix de Saint-Louis, qui lui étoient accordées.

3. & 4. LOUIS-CHARLES-PHILIPPE, & HENRI, tous deux Ecclésiastiques ; le premier, Abbé-Prieur de Ligny, en Limousin, & le second, Prieur & Curé de Saint-Paul-les-Bois, en Anjou.

5. & 6. FRANÇOIS-DOMINIQUE AYMER-DE-MARALLY, & CHARLES AYMER-DE-DUVIGNIAUX. Ils servent tous les deux au Régiment de Piémont, Infanterie ; le premier en qualité de Capitaine, & le second en qualité de Major.

7. & 8. CATHERINE-MONIQUE, & ANNE-MODESTE DE DUVIGNIAUX. La premiere est entrée fort jeune dans la Maison Royale de Saint-Cyr, & en est sortie, en 1753.

9. & 10. FLORENCE, & LOUISE. La seconde a épousé Messire *Claude Louvot-de-Ligny*, Ecuyer, Seigneur de la Régle, près Saint-Maixent.

X. RENÉ-LOUIS AYMER-DE-LA-CHEVALLERIE, V du nom, Chevalier de Saint-Louis, a servi vingt-sept ans au Régiment de Piémont, & s'est retiré à la Chevallerie, en Poitou ; au mois de Mai 1768, la Cour lui a accordé une pension de 600 livres. Il a épousé, en 1753, Demoiselle *Louise Pigniot-de-Vezencé*, dont :

1. LOUIS AYMER-DE-LA-CHEVALLERIE, née à Saint-Maixent, en Poitou, en 1762.

2. Et une fille.

Les armes : *d'argent, à la faſce componée de ſable.*

* —AYMET : Terre noble érigée en Baronnie de tems immémorial, poſſédée par l'illuſtre & ancienne Maiſon de *Pélagrue*, dont ceux de ce nom ont été qualifiés *Hauts & Puiſſans Seigneurs, Vicomtes & Barons*, & en rendirent hommage dans le treizieme ſiécle.

ALPHONSE, Duc de Guyenne, érigea, en 1270, cette Baronnie en Ville, & accorda aux habitans d'Aymet, à perpétuité, les mêmes exemptions, franchiſes & priviléges dont jouiſſoient les habitans de Bordeaux, Périgueux & Bergerac; ils en jouirent paiſiblement juſqu'à-ce que la Guyenne fut réduite ſous la domination des Anglois; mais le Roi CHARLES VII les leur accorda de nouveau, en conſidération des ſervices que les Seigneurs Barons d'*Aymet*, de l'illuſtre Maiſon de *Pélagrue*, avoient rendus à Sa Majeſté par leur zèle & fidélité, & les gens qu'ils avoient levés dans leurs terres. Depuis CHARLES VII, ces mêmes priviléges ont été confirmés aux habitans d'Aymet, ſucceſſivement, par tous les Rois, & toujours en conſidération deſdits Seigneurs.

Cette Baronnie eſt reſtée dans la Maiſon de *Pélagrue* juſques vers l'an 1555, que *Louiſe de Pélagrue-d'Aymet*, fille de *Guillaume de Pélagrue*, Sire & Baron d'Aymet, Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *Jeanne de Caumont-la-Force*, la porta par ſon mariage à *Gaſton de Foix*, à la charge par lui de prendre le nom & les armes de la Maiſon de *Pélagrue.*

Jean-Baptiſte-Gaſton de Foix, Seigneur du Fleix & de Curſon, un de leurs deſcendans, obtint des Lettres de confirmation des priviléges accordés à la Ville d'Aymet; les ſervices des Barons de *Pélagrue* y ſont rapportés.

La Terre & Baronnie d'Aymet a paſſé dans la Maiſon de *Biron*, par ſon alliance avec celle *de Foix.*

Voyez la Généalogie de la Maiſon de *Pélagrue*, qui a formé différentes branches diſtinguées par leurs alliances, les Terres nobles qu'elles ont poſſédées, les Charges & les Commiſſions dont elles ont été revêtues. Cette Maiſon a donné un Cardinal & Légat, en 1305, mort en 1335 à Avignon. Il étoit neveu du Pape CLÉMENT V. Elle a produit pluſieurs Chevaliers de l'Ordre du Roi, des Chevaliers de Malte, des Maîtres-d'Hôtel & des Gentilshommes de la Chambre de la Reine de Navarre.

De toutes ſes branches il n'exiſte plus que celle de *Pélagrue-de-Montagudet*, repréſentée par quatre freres, dont un Prieur de Montagudet; & les trois autres ſont Chevaliers de Saint-Louis. L'aîné a un fils, Capitaine de Dragons dans la Légion-Corſe; le ſecond, Capitaine des Grenadiers au Régiment d'*Eu*; & le troiſieme, premier Factionnaire au même Régiment, & Chevalier de Saint-Louis. *Voyez* PÉLAGRUE.

Ceci eſt extrait des Lettres-Patentes, portant confirmation des Priviléges accordés à la Ville d'Aymet, en Périgord.

AYMINI. *Voyez* AIMINI.

A. * AZAY ſur Cher : Terre & Seigneurie en Touraine, érigée en Vicomté par Lettres du mois de Juin 1586, regiſtrées le 20 Juin 1588, en faveur d'*Amblard-de-Chandion*, Gentilhomme de la Chambre du Roi, & Capitaine des Gardes-du-Corps de la Reine.

—AZÉMAR, en Languedoc. Nous en avons déja donné la Généalogie dans le *Tome IV* de la premiere édition de cet ouvrage, *pag. 132 & ſuivant.* & voici ce que nous apprend un *nouveau Mémoire* qui nous a été envoyé, certifié conforme à toutes les preuves qui y ſont énoncées.

Cette Maiſon doit ſon origine à une branche cadette des anciens Vicomtes de Toulouſe, du nom d'ADÉMAR, nom patronymique de ces Seigneurs, qui, étant pluſieurs freres, poſſéderent, dès l'an 1050, la Vicomté de cette Ville par indivis, avec les Vicomtés de Bruniquel & de Montclar, ainſi que les Châteaux de Bioule & de Suirac, en Querci.

Les cadets de leur maiſon eurent en partage pluſieurs Terres conſidérables tant dans le pays Toulouſain que dans le bas-Languedoc, l'Albigeois & le Rouergue, ſçavoir : le Château de Caſtelnau ; celui de la Liviniere, dans le Minervois ; la moitié de ceux de Julien, de Roquebrune & de Couffoulens, dans le Diocèſe de Béziers ; celui de Boisbeſſon, celui de l'Eſcure, avec le Village de Roſieres, en Albigeois ; & le Château de Vinaſſan, dans le Diocèſe de Narbonne ; les Vicomtés de Bruſques & d'Eyſſenne, en Rouergue ; le Village de Piſan, la Ville & Château de Marcillan, avec leurs forces & dépendances, dans le Diocèſe d'Agde ; le droit de ſauvage ou de ſauveté ſur les débris & marchandiſes des vaiſſeaux qui faiſoient naufrage ſur les côtes de la Méditerranée ſituées dans leurs territoires. Voyez *l'Hiſtoire du Languedoc*, tom. II. pag. 230.

Cette Maiſon, l'une des plus anciennes de la Province de Languedoc, tire ſon origine des *Trencavels*, Vicomtes de Carcaſſonne & de Béziers, qui, après les Comtes de Toulouſe, tenoient le premier rang dans la Province, & tranchoient de Souverains. Voyez *l'Hiſtoire du Languedoc*, tom. II. pag. 611.

Elle a l'honneur d'être alliée, tant du côté paternel que du côté maternel, aux Maiſons de *Foix*, *Châteauneuf-du-Tournel*, *Grammont*, *Lavagnac*, *Auriac*, *d'Hugues*, *Mandagot*, *Barjac-de-Rochegude*, *Trencavel*, *du Terrail*, *Roquefeuil*, *Choiſeul*, *Narbonne-Pelet*, *Montmorenci*, *Clermont-Lodève*, *la Tour-d'Auvergne*, *la Rochefoucaudt*, *Simiane*, *Carcaſſonne*, *d'Urre*, & *Beauvau*.

Les noms d'ADÉMAR, d'AZÉMAR & d'ADHÉMAR ſont parfaitement ſynonymes, comme nous allons le prouver par la Généalogie ſuivante.

ADÉMAR, I du nom, Vicomte de Toulouſe, fut fait exécuteur du teſtament de RAIMOND, Comte de Rouergue, Marquis de Gothie, l'an 961, à qui ce Prince légua quatre alleux, avec leurs Egliſes, l'un

desquelles étoit Saint-Audard, qui eſt aujourd'hui la Cathédrale de Montauban. Voyez *ibid.* tom. II. pag. 94.

Adémar, II du nom, Vicomte de Toulouſe & de Bruniquel, mourut en 1050, & eut pour enfans :

1. & 2. Artman, & Adémar, III du nom, qui ſuit.

3. & 4. Pons, & Raimond.

Adémar III du nom, Vicomte de Toulouſe & de Bruniquel, fit, de concert avec ſes freres, & Guillaume, ſon fils, une donation, en 1074, à l'Abbaye de Moiſſac, de l'Egliſe de Saint-Saturnin de Suirac, en Querci. Artman & Adémar poſſéderent leur Domaine par indivis, & fonderent conjointement en 1083, un Prieuré auprès de leur Château de Bruniquel, ſous la dépendance de l'Abbaye de Moiſſac, & permirent en même tems à leurs vaſſaux de diſpoſer de leurs fiefs en faveur de ce Prieuré. Le Vicomte Adémar, & ſon fils aîné Guillaume, ſont qualifiés *Princes de la Province de Cahors*, dans la fondation qu'ils firent en 1090, par le conſeil de Guillaume, Comte de Toulouſe, du Prieuré de Saint-Gilles de Négrépeliſſe, en Querci, uni aujourd'hui à l'Abbaye de Saint-Marcel, fondée par les deſcendans de ce Vicomte. Il eut pluſieurs enfans de *Guillemette de Trencavel*, ſa femme, laquelle vivoit encore en 1093, lorſqu'il s'accorda avec *Anſquetil*, Abbé de Moiſſac, au ſujet de la même Egliſe de Suirac. Voyez *ibid*, tome II, pages 94, 229 & 230. Ses enfans furent :

1. Guillaume, I du nom, ſon fils aîné, qui lui ſuccéda dans la Vicomté de Toulouſe & dans celle de Montclar, Château ſitué ſur les frontieres du Querci, à deux lieues de celui de Bruniquel, & eut pour fils Guillaume, II du nom, qui eut en partage la Vicomté de Montclar, & prit le ſurnom de *Toulouſe*. Il fut pere de Pons-de-Toulouse, ſur lequel Raimond V, Comte de Toulouſe, confiſqua, en 1177, la Vicomté de Montclar, qu'il donna en fief, avec pluſieurs autres Châteaux, à *Armand de Montpezat*, beau-frere dudit Pons, à condition qu'il n'auroit aucun commerce avec ce dernier, qui quitta le ſurnom de *Toulouſe*, & prit celui d'Adémar. Pons d'Adémar, de concert avec Guillaume, II du nom, ſon pere, accorda en 1163, à l'Abbaye de Grandſelve, au Diocèſe de Toulouſe, une exemption de péage ſur ſes Terres. Il fut compris dans un nouvel accord entre Bérenger, Comte de Provence, & Guillaume VI, Seigneur de Montpellier, touchant le Comté de Melgueil. Voyez *ibid*, tome II, pages 230, 478 & 610.

2. Aton, Archevêque d'Arles en 1115.

3. Pierre d'Adémar, I du nom, qui ſuit.

4. Bernard d'Azémar (*Bernardi Azedmari*), qui, l'an 1067, fut préſent à un accord fait entre le Comte de *Barcelonne*, le Vicomte d'*Alby*, & *Ermengarde de Carcaſſonne*, ſa femme. Voyez *ibid.* tom. II, pr. pag 260.

5. Et Frotard, Vicomte de Bruſques & d'Eyſſenne, en Rouergue, qui fit hommage, en 1134, à Hugues, Comte de Rodès, en préſence

d'Adémar, Evêque de cette Ville. Il donna conjointement avec Pierre, ſon frere, en 1106, l'Egliſe de Cambon, en Albigeois, à l'Abbaye de Vabre, en Rouergue. Voyez *ibid.* tome II, pages 610 & 611.

Pierre d'Adémar, I du nom, Vicomte de Bruſques, en Rouergue, & de Vinaſſan, au Diocèſe de Narbonne, donna, conjointement avec Frotard, ſon frere, en 1106, l'Egliſe de Cambon, en Albigeois, à l'Abbaye de Vabre, en Rouergue; reçut, en 1126, l'hommage pour le Château de Vinaſſan, au Diocèſe de Narbonne, & avoit épouſé *N.... de Foix*, dont entr'autres enfans :

1. Guillaume Pons d'Adémar, qui ſuit.

2 & 3. Armand & Adémar, qui eurent en partage la Vicomté de Bruniquel, & le Château de Vinaſſan, dans le Pays Narbonnois, qu'ils vendirent en 1156 à *Raimond de Trencavel*, Vicomte de Béziers, leur couſin, ainſi que tous les autres Domaines de *Guillemette de Trencavel*, leur ayeule. Ils firent la même année un bail à fief de la Baſtie de Blango. Le même Adémar fonda, vers l'an 1163, l'Abbaye de Saint-Marcel, en Querci, ſituée au voiſinage de ſes terres. Voyez *ibid.* tome II, pag. 479, 610 & 611.

Guillaume-Pons d'Adémar eut en partage la Ville de Marcillan avec ſon Château, le Village de Piſan, & pluſieurs autres Domaines dans les Diocèſes d'Agde & de Maguelonne. Il vendit, conjointement avec Guillaume & Raimond, ſes fils, en 1138, la Ville de Marcillan & le Village de Piſan, avec toutes leurs dépendances, à *Raimond de Trencavel*, leur couſin, par contrat écrit en latin, dont une partie de la teneur ſuit : *Ego Guillelmus-Poncius, & nos qui ſumus ei filii, Roimdus Adémar, & Guillelmus Adémarus, vendimus tibi* R. Trencavello, *totum quod nos habemus in toto Caſtro de Marcelliano, &c. hoc eſt homines & fœminas cum toto ſeignorivo quod ibi habemus, &c. Et totam leddam, totamque navem quæ habemus de temetipſo* Trencavello, *in ſtagno, & in ſalinis de Marcelliano, &c. Hæc enim omnia prædicta vendimus & tradimus liberè pro alodio franco, cum omnibus ad ſe pertinentibus, & quæ pertinere debent, &c. Similiter vendimus & tradimus vobis totam vineam quam habemus ſuper villam de Piſan pro aloco franco. Similiter vendimus, &c. Propter hanc venditionem.... Tu*, R. Trencavel, *Vicecomes, dediſti nobis duo mille.... ſol. Melgorienſes pro emptione.* Voyez *ibid.* tome II, pr. p. 486. Il eut, entr'autres enfans :

1. Guillaume d'Adémar, qui, avec Raimond, ſon frere, ſigna, en 1135, au contrat de vente des biens de ſon pere, à *Raimond de Trencavel*, leur couſin. Il ſigna encore avec pluſieurs autres Seigneurs, en 1165, une controverſe, entre *Jean*, Evêque de Maguelonne, & *Pierre du Tirol*; & eſt mentionné dans les Nécrologes du Prieuré de Caſſan lez Béziers, où il eſt dit : *Guillelmus Aſémariæ Domicellus, obiit VIII. cal. Julii, 1167.* Voyez *ibid.* tome II, pr. p. 15 & 599.

2. Et Raimond, qui ſuit.

Raimond d'Adémar, I du nom, ſuſcita pluſieurs querelles aux Comtes de Barcelonne, pour certains droits qu'il prétendoit avoir ſur

le Comté de Carcaſſonne. Il eſt cité dans la ſoumiſſion des Nobles dudit Comté, rébelles au Vicomte BERNARD-ATON, l'an 1124. Il ſigna, en 1135, avec GUILLAUME ſon frere, au contrat de vente des biens de ſon pere à *Raimond de Trencavel*, leur couſin. Voyez *ibid.* tome II, pr. p. 427. Ses enfans furent :

1. BERNARD D'ADÉMAR, qui fut préſent avec pluſieurs Evêques, un Cardinal, & pluſieurs autres Seigneurs, à une promeſſe faire entre RAIMOND, Comte de Toulouſe, & BERNARD-ATON, Vicomte de Niſmes, l'an 1174. Voyez *ibid.* tome III, pr. p. 135.

2. GUIRAUD D'AZÉMAR, (*Guiraldi Azemari*, &c.) qui fut du nombre des Chevaliers & Seigneurs qui ſignerent la donation du Comté de Melgueil, par la Comteſſe BÉATRIX, au Comte de Toulouſe, en 1172. Il eſt auſſi cité dans un accord entre ledit Comte & l'Evêque de Viviers, en 1210, où il a ſigné *Geraldo Ademari ;* il eſt encore fait mention de lui dans l'Hiſtoire de la guerre des Albigeois, écrite en vieux langage du Pays, où il eſt dit que GUIRAUD D'AZÉMAR fut du nombre des amis & des alliés de RAIMOND, Comte de Toulouſe, qui furent le joindre à Avignon en 1216, pour lui donner aide & ſecours, ainſi qu'au jeune Comte, ſon fils. Voyez *ibid.* tome III, pr. p. 65, 130, & 227.

3. GUILLAUME D'ADÉMAR fut un des principaux Seigneurs qui dicterent les Coutumes de Mirepoix, données par les Chevaliers & Seigneurs de ce Château, en 1207. Il eſt également cité, ainſi que GUILLAUME D'ADÉMAR, ſon fils, dans diverſes procédures touchant le meurtre des Inquiſiteurs d'Avignon, faites en 1244. Les Vicomtés de Bruniquel & de Montclar paſſerent en 1224 dans la Maiſon des Comtes de Toulouſe. Voyez *ibid.* tome III, pr. p. 207, 438, & 610.

4. Et PONS, qui ſuit.

PONS D'AZÉMAR ſe rendit garant d'une ligue offenſive & défenſive, faite entre les Comtes de Toulouſe & de Foix, contre l'Egliſe, le Roi de France & leurs alliés, en 1226 ; il eſt cité dans la confeſſion du Comte *de Foix*, devant les Inquiſiteurs, en 1240, ſous le nom de *Poncio Ademari ;* il eſt encore queſtion de lui dans un acte touchant ROGER IV, Comte *de Foix*, au bas duquel il eſt dit : *Teſtes hujus rei ſunt*, R. de Luros, *Miles ;* & G. d'Agremont, *Miles ;* & Bernardus Caparacii ; & A. de Gaja, & PONCIUS AZEMARII, *Milites*, en 1243. Voyez *ibid.* tome III, pr. p. 361 & 392. Il eut, entr'autres enfans :

1. BERNARD D'AZÉMAR, (*Bernardi Azemari*) qui ſigna, comme parent, une tranſaction faite en 1246, entre *Raimonde de Roquefeuil*, & *Iſabelle*, ſa ſœur, Comteſſe de Rodès. Il fut la tige des ADÉMAR, Seigneurs de l'Eſcure & de Roſieres, en Albigeois, pour leſquelles Terres GAILLARD D'ADÉMAR, ſon fils, rendit hommage au Comte de Toulouſe, en 1250. Voyez *ibid.* tome III, pr. p. 457 & 471.

2. Et PIERRE, II du nom, qui ſuit, auquel nous allons commencer la Généalogie, ſuivie des différentes branches de cette Maiſon.

I. PIERRE

1. Pierre d'Azémar, II du nom, fut très attaché au ſervice & aux intérêts de Pierre II, Roi d'Aragon, ſurnommé *le Catholique*, dont il étoit le favori. Ce Prince fut tué au ſiége de Muret, près Toulouſe, en 1213, où Pierre d'Azémar combattit avec la plus grande valeur, & y fut griévement bleſſé. Quand Jacques I, ſucceſſeur de Pierre II fut devenu majeur, Pierre d'Azémar l'aida de ſes conſeils, & le ſervit avantageuſement contre ſes ennemis; quelque tems après il ſe retira ſur ſes terres de Languedoc. L'on prétend que Marie de Montpellier, Reine d'Aragon, lui avoit donné, du conſentement du Roi, ſon époux, une partie du Château & de la Baronnie de Montarnaud. Il fut du nombre des Barons & Chevaliers qui, en 1249, prêterent ſerment de fidélité au Comte Alphonse, & à Jeanne, ſa femme. Il eſt nommé dans cet acte *Petrus Ademarus*, &c. *Voyez* Ibid, tom. III, pag. 475. Il avoit épouſé, vers l'an 1234, *Marie-Elizabeth de Mandagot*, dont il eut, entr'autres enfans :

1. Pierre, qui ſuivit, en 1270, avec Raimond, ſon frere, le Roi Saint-Louis, au ſiége de Tunis, où ils donnerent des preuves de leur valeur. Après la mort de ce Prince, arrivée le 25 Août de la même année, Pierre, & Raimond, ſon frere, revinrent en France au commencement de 1271. Pierre s'allia, dans l'Andalouſie, avec *Ermirarde de Carpio*, fille de *Gaſton*, Marquis de Carpio, & fut la tige des Comtes d'Azémar, ou d'Azumar, répandus par la ſuite, tant en Eſpagne qu'en Portugal.

2. Et Raimond, qui ſuit.

II. Raimond d'Azémar, II du nom, Damoiſeau, co-Seigneur de Montarnaud, Seigneur de Londres, & de pluſieurs autres Terres acquiſes par ſon pere en 1269, en rendit hommage, ainſi que de la Juriſdiction de Montarnaud, à Jacques, Roi de Majorque, en 1312 : il rendit également hommage, la même année, au Seigneur de Montpellier, de la portion qu'il avoit au Château dudit Montarnaud. (*Cet hommage ſe trouve dans les Archives du Bureau des Finances de Montpellier, dont l'inventaire fut fait en 1679.*) Il avoit ſuivi, en 1270, avec Pierre, ſon frere, le Roi Saint-Louis, au ſiége de Tunis, où ils donnerent des preuves de leur valeur; après la mort de ce Prince, arrivée le 25 Août de la même année, il revint en France. Il s'allia, en Languedoc, en 1287, avec *Antoinette de Trencavel*, fille de *Raimond de Trencavel*, Comte & Souverain de Carcaſſonne, dont il eut, entr'autres enfans :

1. Jean, qui ſuit.

2. Guillaume, Prevôt de l'Egliſe de Maguelonne.

3. Et Bernard, Damoiſeau, co-Seigneur de Montarnaud, & Seigneur de Saint-Georges, qui fut pere d'Ermirarde d'Azémar, laquelle, l'an 1300, fit une vente aux habitans de Saint-Georges. (*Voyez* les mêmes Archives de Montpellier.) & d'Isabeau d'Azémar, mariée, en 1360, à Gaston d'Azémar, ſon couſin-germain.

III. Jean d'Azémar, I du nom, Damoiſeau, Seigneur de Saint-

Martin de Londres, co-Seigneur de Montarnaud & de Brignac, fit ceſſion, l'an 1330, au Roi de Majorque, de la quatrieme partie d'une directe achetée de GUILLAUME D'AZÉMAR, ſon oncle. (*Voyez* Ibid.) Il vendit auſſi un jardin en 1371, habitant alors ſon Château de Londres; & le 23 Avril 1395, il rendit hommage à l'Evêque de Montpellier pour pluſieurs biens ſcis dans la Vicomté dudit Londres. (*Voyez* Ibid.) Il avoit épouſé, en 1320, *Brigite du Tarrail*, d'une ancienne Maiſon du Dauphiné. Il en eut cinq garçons, dont quatre morts ſans poſtérité, & GASTON, qui ſuit.

IV. GASTON D'AZÉMAR, Damoiſeau, Seigneur de Saint-Martin de Londres, co-Seigneur de Montarnaud & de Brignac, eut pour femme, en 1360, ISABEAU D'AZEMAR, ſa couſine-germaine, dont il eut, entr'autres enfans,

V. JEAN D'AZÉMAR, II du nom, Damoiſeau, Seigneur de Saint-Martin de Londres, co-Seigneur de Montarnaud, & de Brignac, qui fut marié, en 1403, avec *Diane-Delphine de Barjac*, fille de Sire de *Barjac*, Baron de Rochegude, au Diocèſe d'Uzès. Il eut de ce mariage, entr'autres enfans,

VI. JEAN D'AZÉMAR, III du nom, Damoiſeau, Seigneur de Saint-Martin de Londres, & de Saint-Martin de Vignogue, co-Seigneur de Montarnaud & de Brignac, qui épouſa *Mingette*, Dame de Cornonterrail. Il fit une quittance de lods à un habitant de Cornonterrail, comme mari & maître des biens dotaux de ſa femme, ſuivant l'expédié en parchemin de *Guillaume Riolis*, Notaire audit lieu, de l'an 1446. Elle fit par ſon teſtament, reçu par *Blanchi*, Notaire à Cornonterrail, en 1464, une fondation à l'Egliſe dudit lieu, & inſtitua ſon héritier univerſel, PIERRE D'ADHÉMAR, III du nom, leur fils, qui ſuit.

VII. PIERRE D'ADHÉMAR, III du nom, Damoiſeau, Seigneur de Cornonterrail, de Saint-Martin de Londres, de Saint-Martin de Vignogue, co-Seigneur de Montarnaud & de Brignac, donna quittance de lods, comme Procureur de la Dame *Mingette*, ſa mere, à un habitant de Cornonterrail, par acte paſſé devant *Jean Blanchi*, Notaire audit lieu en 1446, & fit l'inféodation d'une maiſon à un habitant dudit lieu, par acte paſſé devant le même Notaire, le 25 Décembre 1480, dans lequel il dit : *Ego PETRUS ADHÉMARIUS, Domicellus, Dominus Sancti-Martini de Vignalogo*, &c. Il avoit été inſtitué héritier univerſel de ſa mere, par ſon teſtament paſſé devant le même Notaire, en 1464, & avoit épouſé, en 1476, *Gabrielle d'Auriac*, de l'ancienne & illuſtre Maiſon d'*Auriac*, en Dauphiné. Il eut, entr'autres enfans :

1. BERTRAND, qui ſuit.

2. ANGLES D'AZÉMAR, Damoiſeau, Auteur de la branche des AZEMAR établie aux lieux de Saint-Maurice, de Caſevieille, & d'Euzet, au Diocèſe d'Uzès; dont GUÉRIN D'AZÉMAR, iſſu d'ANGLES, au cinquieme degré, qui épouſa, le 2 Novembre 1658, *Marguerite de Faucon*, & fut maintenu en ſa Nobleſſe par Jugement de M. *de Bezons*, Intendant en

Languedoc, du 11 Janvier 1669. (Voyez *les Jugemens de la Nobleſſe de Languedoc, tom. 1. n°. 34.*)

3. Et Hector d'Azémar, Prieur de Riviès & du Bouſquet. Il eſt dénommé, eſdites qualités, dans une procédure faite à ſa requête, en vertu d'Ordonnance du Sénéchal de Beaucaire, donnée à Uzès le 4 Janvier 1534, ſignée *Cruſſol*; ladite Requête reçue par *Chriſtophe Blanchi*, Notaire de Cornonterrail, & expédiée par *Rudavol*, Notaire de Montpellier.

VIII. Bertrand d'Azémar, Damoiſeau, Seigneur de Saint-Martin de Vignogue, de Saint-Martin de Londres, de Cornonterrail, co-Seigneur de Montarnaud, de Brignac, & d'Aps en Vivarais, ſe diſtingua ſous Louis XII, aux Batailles d'Aignadel & des Éperons, & fut dangereuſement bleſſé à celle de Marignane. Il s'allia 1°. à *Catherine de Lavagnac*, fille de *N. . . . . de Lavagnac*, Chevalier, Seigneur de Mirman, Baron de Florac, Conſeiller du Roi, Préſident-Tréſorier général de France, & Intendant des Gabelles de la Province de Languedoc; & 2°. à *Mathive de Barjac-de-Rochegude*, fille de *Louis de Barjac*, Chevalier, Baron de Rochegude au Diocèſe d'Uzès, par contrat paſſé devant *Chriſtophe Blanchi*, Notaire de Cornonterrail, le 15 Mars 1511, écrit en Latin, & commençant ainſi qu'il ſuit : *Nobilis* Bertrandus Adhemarius, *filius Nobilis* Petri Adhemarii, *Dominus Sancti-Martini de Vignalogo, & Nobilis* Gabriellæ de Auriaco, *&c.* en préſence de ſon pere, qui y eſt dénommé *Nobilis vir* Petrus Adhemarii, *Dominus Sancti-Martini de Vignalogo, &c. habitator Cornonterralis, &c.* & expédié par *Rudavol*, Notaire à Montpellier. Il eſt dénommé eſdites qualités dans un acte de foi & hommage rendu par noble *Jacques de Montolieu*, au Prevôt de l'Egliſe de Montpellier, pour la Terre de Fabregues près Londres, & reçu par *Dedet*, Notaire à Monpellier, le 20 Janvier 1529, dans lequel il eſt dit, que *cette Terre de Fabregues confronte avec la Honneur* de noble Bertrand d'Azémar. Il teſta le 20 Mars 1530, & fit un codicile le 21 Juillet 1534. Il n'eut point d'enfans de ſa premiere femme, & de la ſeconde ſont nés, entr'autres :

1. Antoine, I du nom, qui ſuit.

2. Tristan, Damoiſeau, co-Seigneur de Saint-Martin de Vignogue & de Londres, & autres Terres. Il fut Gendarme dans la Compagnie de M. le Comte *de Saumerives*; enſuite Capitaine d'une Compagnie de 50 hommes-d'armes, qu'il leva à ſes dépens, à la tête de laquelle il ſervit avec la plus grande valeur, ſous les ordres de *François*, Duc de *Guiſe*, contre les Eſpagnols, au ſiege de Metz, où ce Seigneur avoit raſſemblé l'élite de la Nobleſſe du Pays. Il avoit épouſé, par contrat paſſé devant *Pontier*, Notaire à Montpellier, le 26 Novembre 1543, *Françoiſe de Pelet*, fille du Seigneur d'Alais & de la Verrune, & grand'-tante de l'héritiere de Verrune. Il teſta en 1548, & fit ſon codicile en 1549, par actes paſſés devant le même Notaire, dans leſquels il eſt dit que Tristan d'Azémar, s'en allant à l'armée, fait tutrice de ſes enfans *Françoiſe de Pelet*, ſa femme; Hector d'Azémar, ſon oncle, héritier; ſubſtitue Guillaume, ſon frere, s'il eſt du monde; s'il eſt d'Egliſe, ſubſtitue An-

TOINE, ſon autre frere. En 1567, il fit la vente de pluſieurs biens ſitués dans la Juriſdiction de Fabregues, par acte paſſé devant *Pierre de Gange*, Notaire à Montpellier. Il eut, entr'autres enfans,

BLAISE D'AZÉMAR, Seigneur de Montlaur, auteur d'une branche dont nous ignorons la poſtérité.

3. GUILLAUME, co-Seigneur de Saint-Martin de Vignogue & de Londres, & autres Terres, qui teſta en faveur d'ANTOINE & de TRISTAN, ſes freres, le 12 Février 1573. Au mois de Juillet ſuivant, les Religionnaires ayant ſurpris la Ville de Lodève, GUILLAUME D'AZÉMAR, avec ſes Domeſtiques, & quelques Catholiques, qui, à la hâte, s'étoient réfugiés auprès de lui, furent, dans un inſtant, accablés par le nombre, & maſſacrés dans ſa maiſon, à laquelle les Huguenots mirent le feu, après en avoir emporté tous les effets.

4. Et DIANE.

IX. ANTOINE D'AZÉMAR, I du nom, Damoiſeau, Seigneur de Saint-Martin de Vignogue, co-Seigneur de Londres, Seigneur de la Baume, Saint-Geniès, &c. épouſa MARIE D'AZÉMAR, ſa couſine, de laquelle il fait mention dans ſon teſtament expédié par *Recevant*, Notaire, en 1582. Il eut de ce mariage :

1. RAIMOND, III du nom, qui ſuit.

2. ROLLAND, Auteur de la branche des Seigneurs de *Gourgues*, *Planols*, *Privat*, *Montréal*, *&c.* établie à Lodève, rapportée ci-après.

3. Et MARIE.

X. RAIMOND D'AZÉMAR, III du nom, Damoiſeau, Seigneur de Saint-Martin de Vignogue, co-Seigneur de Londres, Seigneur de la Baume, Saint-Geniès, &c. épouſa l'an 1600, *Suzanne de Barthelemy*, Dame de Gramont, fille de *N*..... *de Barthelemy*, Chevalier, Seigneur de Gramont, Baron de Lenta, Agent-Général de la Province de Languedoc, & Conſeiller au Parlement de Toulouſe. Les Catholiques de la Ville de Gignac, & des lieux circonvoiſins, le choiſirent pour leur chef; mais les Religionnaires s'étant emparés de cette Place le jour de Pâques de l'an 1621, en chaſſerent quatre cents familles, pillerent & ſaccagerent les Egliſes & les maiſons, notamment celle du Seigneur D'AZÉMAR, dont ils emporterent tous les effets, titres & papiers. Ses enfans furent :

1. RAIMOND, IV du nom, qui ſuit :

2. ANTOINE, Damoiſeau, co-Seigneur de Saint-Martin de Londres, &c. qui fut nommé par le Roi, le 3 Janvier 1644, pour aller viſiter les fortifications d'Angoulême. Sa Majeſté le fit enſuite, le 5 Janvier 1653, ſon Maître-d'Hôtel; puis Gouverneur d'Aſpect en Guyenne, en 1658; & ſucceſſivement Conſeiller du Roi en la Cour des Comptes, Aides & Finances de Montpellier; puis, le premier Septembre 1659, Conſeiller en la même Cour, mort ſans alliance.

3. Et GUILLAUME, Damoiſeau, co-Seigneur de Cornonterrail, de Brignac, &c. qui fut Tréſorier-Général des mortes-payes de la Province de Languedoc, & épouſa, le 19 Avril 1635, *Antoinette d'Hugues*, fille de *Louis*, Baron d'Hugues, Colonel d'un Régiment d'Infanterie de ſon

nom, & niece du célebre *Guillaume d'Hugues*, Archevêque d'Embrun. Il fut nommé par le Roi, le 23 Avril 1656, pour conduire certaines troupes dans l'armée d'Italie; & testa, par acte passé devant *Bellot*, Notaire à Gignac, le 5 Juin 1680. Sa femme testa devant le même Notaire, le 15 Juin de l'année suivante 1681. Leurs enfans furent:

1. Jean, Damoiseau, Capitaine au Régiment du Roi, Infanterie, par commission du 7 Septembre 1694, mort sans postérité.

2. Louis, Damoiseau, Prieur de Sainte-Croix, Chanoine & Grand-Archidiacre d'Embrun, qui fut tué, en 1692, de plusieurs coups de carabines qu'il reçut à la tête, lors du siége de cette Ville, où il avoit pris les armes contre le Duc de Savoye, pour encourager & montrer l'exemple aux assiégés.

3. Joseph, Damoiseau, qui épousa, le 7 Septembre 1673, par contrat passé devant *Bellaud*, Notaire à Gignac, *Marie de Bonnefoux*, fille unique de feu Noble *Henri de Bonnefoux*, Seigneur de Fabregues. Il fut Capitaine-Viguier, pour le Roi, de la Ville de Gignac, par Lettres du 13 Décembre 1685, puis Capitaine au Régiment de Royal-Infanterie, par Commission du 20 Août 1688. Il fit hommage à l'Évêque de Montpellier, pour sa Terre de Fabregues, & pour plusieurs autres biens situés dans la Juriſdiction de S. Martin de Londres, par acte passé devant *Fages*, Notaire à Montpellier, le 22 Janvier 1683. Il fut pere de 6 filles, & de Guillaume, Prêtre, appellé *l'Abbé de la Baume*, mort âgé de 80 ans.

4. Marie, mariée en 1660, à *Etienne de Cotte*, Ecuyer, Sieur de la Tour.

5. Et Brigite.

XI. Raimond d'Azémar, IV du nom, Damoiseau, Seigneur de Saint-Martin de Vignogue, de la Baume, de Saint-Geniès, &c. fut fait Contrôleur Provincial des Garnisons en Béarn, en 1630, Charge qu'il conserva jusqu'en 1650; servit en 1632, en qualité de Capitaine, sous le nom de *Saint-Martin*, dans le Régiment du Baron de *Sueilles*, son cousin, & fut blessé au siége de Leucate, contre les Espagnols, en 1637; se joignit, en 1640, à la Noblesse de la Province, pour aller combattre en Roussillon, sous les ordres du Maréchal Duc de *Schomberg*, & se distingua par ses exploits pendant le siége de la Ville d'Ille; s'attacha ensuite au Grand Condé, qui l'employa en différentes occasions, & particulierement au siege de la Ville d'Elne en Roussillon; fut fait, en 1647, Gendarme de la Reine Anne d'Autriche; combattit à la bataille de Lens, contre les Espagnols, en 1648, avec une valeur héroïque, & eut un cheval tué sous lui: sa bravoure fut admirée du Grand Condé, qui l'honora de son estime & de sa protection auprès de la Reine-Mere; il fut reçu Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, le 30 Janvier 1649; la même année, fut fait Capitaine au Régiment de *Montpeiroux*, Infanterie, à la tête duquel il servit avec distinction; exerça la Charge de Commissaire-Général des Guerres depuis 1650, jusques & compris 1653; obtint, en 1654, une Compagnie dans le Régiment de *Thoiras*,

Cavalerie, à la tête de laquelle il donna de nouvelles preuves de sa valeur, pendant les guerres des Pyrénées; le 30 Novembre 1665, eut commission du Roi, pour la conduite des Troupes qui avoient hiverné en Bresse; après la paix il quitta le service, & fit, en 1670, l'acquisition de la Terre de Gignac. Il avoit épousé, 1°. le 29 Septembre 1654, *Delphine de Lamaussuns*, & 2°. le 24 Octobre 1668, *Anne de Grasset*, petite-fille du Président à la Cour Souveraine de Montpellier. Il n'eut point d'enfans de sa premiere femme : de la seconde sont nés :

1. Antoine, II du nom, qui suit :

2. Antoine-Pierre, Chevalier, qui fut pourvu de la Charge de Conseiller du Roi en sa Cour des Comptes, Aides & Finances de Montpellier, qu'avoit Antoine, son oncle; il mourut sans alliance.

3. Raimond, Chevalier, pourvu après son frere de la même charge, & mort aussi sans alliance.

4. Et Elizabeth.

XII. Antoine d'Azémar, II du nom, Chevalier, Seigneur de Gignac, de Saint-Martin de Vignogue, de la Baume, de Saint Geniès, & autres Terres, épousa, le 3 Novembre 1706, Françoise d'Azemar, sa cousine, de laquelle il eut, entr'autres enfans,

XIII. Guillaume d'Azémar, Chevalier, Seigneur de Gignac, de Saint-Martin de Vignogue, de la Baume, de Saint-Genies, & autres Terres, qui succéda à Raimond d'Azemar, son oncle, dans la Charge de Conseiller du Roi en sa Cour des Comptes, Aides & Finances de Montpellier, & mourut le 27 Avril 1757. Il avoit épousé, le 28 Octobre 1744, *Jeanne de Viols*, fille de *Guillaume de Viols*, de laquelle sont nés,

1. Antoine-Guillaume, qui suit.

2. Raimond, Chevalier, Seigneur de Saint-Geniès, âgé de 22 ans.

3. Guillaume, Chevalier, Seigneur de la Baume, âgé de 16 ans.

4. François, Chevalier, Seigneur de Saint-Martin, âgé de 15 ans.

5. Jacques-Gabriel, Chevalier, Seigneur de la Coste, mort âgé de 5 ans en 1760.

6. Et Jeanne, âgée d'environ 19 ans.

XIV. Antoine-Guillaume d'Azémar, Chevalier, Seigneur de la Ville de Gignac, de Saint-Martin de Vignogue, de la Baume, de Saint-Geniès, & autres Terres, est né en 1745.

Branche des Seigneurs de Gourgues, de Planols, Prévat, Montréal, Mézerac, &c.

X. Rolland d'Azémar, Damoiseau, co-Seigneur de Saint-Martin de Londres, & autres Terres, fils puîné d'Antoine, I du nom, Seigneur de Saint-Martin de Vignogue, & co-Seigneur de Londres, &c. & de Marie d'Azémar, vint s'établir au Diocèse de Lodève, où il épousa *Marguerite de Garrigue*, sœur de *Jean de Garrigue*, Chanoine-Théologal du Chapitre de Lodève, & Fondateur de la Chapelle de Saint-Joseph de Lodève, dont il eut :

1. JACQUES, Chanoine de la Cathédrale de Vâbres.

2. Et MICHEL, qui ſuit.

XI. MICHEL D'AZÉMAR, Damoiſeau, co-Seigneur de Saint-Martin de Londres, & de Gourgues, Seigneur de Montréal, de Privat, & autres lieux, ſuivant un acte paſſé devant *Cros*, Notaire à Lodève, le 5 Juillet 1649, fut Donataire de pluſieurs biens que ſon pere poſſédoit dans les Sénéchauſſées de Béziers, Niſmes & Beaucaire; il fut Docteur ès-Loix, & Principal Juge de la Ville de Lodève. Il épouſa 1°, par Contrat du 21 Août 1649, préſence de ſon pere, *Jeanne de Veyrier*, lors veuve de *Charles de Touraine*, & ſœur de *Jean de Veyrier*, lequel, en faveur de ce mariage, lui fit don de tous ſes biens. Il fut ſubſtitué en 1666, au droit de Patronage de la Chapelle de *Saint-Joſeph de Lodève*, par *Jean de Garigue*, ſon oncle maternel, Chanoine-Théologal du Chapitre de Lodève, Seigneur-Fondateur & Patron de ladite Chapelle; & 2°. *Françoiſe Dicher*, fille du Seigneur de la Baſtide, de Fonds & autres Terres au Diocèſe de Vâbres.

Il eut du premier lit,

1 FULCRAND, qui ſuit.

Et du ſecond lit,

2. JÉRÔME, Chevalier, co-Seigneur de Privat, du chef de ſa mere, qui épouſa *Marie de Jouvente*, par contrat paſſé devant *Védel*, Notaire de Serignan, le 15 Août 1701, en préſence de FULCRAND D'AZÉMAR, ſon frere; de JEANNE, leur ſœur; de *Pierre de Roquefeuil*, Chevalier, Seigneur de Saint-Étienne, leur coûſin-germain; & d'*Henri de Roquefeuil*, Chevalier, Seigneur de la Roque, auſſi leur parent. Il n'eut qu'une fille, nommée CLAIRE, mariée à *Jacques de Flotard*, Lieutenant au Régiment de *Vendôme*.

3. JEANNE, qui ſigna au contrat de mariage de JÉRÔME, ſon frere, le 15 Août 1701.

4, 5 & 6. Et pluſieurs autres filles.

XII. FULCRAND D'AZÉMAR, Chevalier, Seigneur de Montréal, Docteur ès-Loix, & principal Juge de Lodève, épouſa, par contrat du 19 Février 1689, *Françoiſe de Carcaſſonne*, fille d'*Anne*, Comte de Carcaſſonne, Vicomte de Parlargue, Baron de Lugans, Seigneur de Soubès, co-Seigneur de Lodève & de Montbrun, & de *Françoiſe de Peyrottes*, ſa femme, couſine-germaine uterine de feu le Cardinal *de Fleury*. De ce mariage ſont nés:

1. ROGER, Chevalier, co-Seigneur de Soubès, qui eſt qualifié, ainſi que ſes freres ci-après, *Damoiſeau*, dans les Regiſtres de l'Egliſe de Saint-Cyprien & de Saint-Corneille de Soubès; il fut d'abord Lieutenant au Régiment de Champagne; enſuite Lieutenant du Grand-Prevôt de la Maréchauſſée au département de Tournon en Vivarais; reçu à l'Hôtel Royal des Invalides le 17 Octobre 1748; fait Major de la Ville d'Aiguemortes en Bas-Languedoc, la même année; il mourut à Cornus au Diocèſe de Vâbres, le 3 Septembre 1751, où il avoit épouſé *Suzanne de Goutez-du-Cauſſanel*, dont il a laiſſé N. . . . . dotée par le

Baron de *Lugans*, ſon oncle maternel, & mariée à NOEL-MARIE D'AZÉMAR, Chevalier, Baron de Popian, Seigneur de Saint-Bauzile de la Silve, & co-Seigneur de Soubès, par ſa femme : SUZANNE, mariée à *Creyſſels* : & CATHERINE, penſionnée par Sa Majeſté, à cauſe des ſervices de ſon pere, morte au Couvent de Sainte-Afrique en Rouergue, en 1763.

2. GUILLAUME, Chevalier, Seigneur de Montalegre, &c. marié, par contrat paſſé devant *Henri*, Notaire à Vervins en Picardie, le 1 Août 1731, à *Marie-Claude de Béguin*; il eſt mort ſans poſtérité en 1743. Sa veuve s'eſt remariée en ſecondes noces au Comte *de Saint-Aſtier*, Brigadier des Armées du Roi.

3. RAIMOND, Chevalier, Seigneur de la Prade, mort au Service ſans poſtérité.

4. Et HIACYNTHE, qui ſuit.

XIII. HIACYNTHE D'AZÉMAR, Chevalier, Seigneur de Montréal, & autres Terres, Lieutenant au Régiment *de Rochepierre*, Dragons, mort en 1738, avoit épouſé, en 1721, *Françoiſe d'Urre*, fille & unique héritiere de *Louis*, Comte d'Urre, Seigneur de Mézerac, l'Iſſirou, la Garigue, & Eyſſenne en Rouergue. (La Terre de Mézerac eſt une des plus fortes Seigneuries de Rouergue : elle a, outre une infinité de Droits Seigneuriaux, la haute, moyenne, & baſſe Juſtice.) Il eut de ce mariage,

1. JEAN-LOUIS, qui ſuit.

2. JEAN-JOSEPH, dit *le Chevalier de Mézerac*, né en 1723, Major des Troupes nationales du quartier de la Grande-Riviere, dans l'Iſle de Saint-Domingue en Amérique.

3. CATHERINE-FRANÇOISE, dite *Mademoiſelle de Mézerac.*

4. MARIE-ROSE, dite *Mademoiſelle d'Azémar.*

5. MARIE, dite *Mademoiſelle de la Garrigue.*

6. MARIE-JEANNE, dite *Mademoiſelle de l'Iſſirou.*

7. Et MARIE-MARTHE, dite *Mademoiſelle de Montréal*, honorée par Sa Majeſté, le 25 Août 1754, du Brevet de Régale, pour être reçue Chanoineſſe-Réguliere de l'Abbaye-Royale du Saint-Eſprit à Béziers en Languedoc, où elle a été admiſe en ſes vœux par l'Évêque de cette Ville, en 1759.

XIV. JEAN-LOUIS D'AZÉMAR, Chevalier, Seigneur de Montréal, de Mézerac, de l'Iſſirou, de la Garrigue, & autres Terres en Rouergue, né le 23 Juin 1722, & chef de ſa branche, a épouſé, par contrat du 1 Août 1765, *Anne-Adélaïde Roger*, fille de *Philippe-Vincent Roger*, Ecuyer, Seigneur de Pleſſis-Glain, & de la Terre de la Mouchetiere en Bretagne, Lieutenant-Général de l'Amirauté au département du Comté Nantois; & d'*Anne de Laurencin*, dont un garçon nommé LOUIS-PHILIPPE-MARIE D'AZÉMAR, Chevalier, né le 11 Juillet 1767, & mort le 14 Avril 1868.

Nota. Il y a encore pluſieurs branches de la Maiſon d'AZÉMAR, qui ont exiſté en 1503 & 1539, dont on n'a pu trouver la jonction. Telles ſont celles 1°. des Barons de *Sueilles*, qui s'éteignir vers le milieu du XVIe ſiecle

ſiecle, dans la perſonne de JEANNE D'AZÉMAR, qui porta cette Baronnie à *François de la Croix-Caſtries*, Seigneur de Saint-Brès & de Figaret; 2°. d'*Aimargues*, 3°. des Seigneurs *de Pompignan*; 4°. d'*Alzet*; 5°. des co-Seigneurs *de Duras*; 6°. d'*Uſſel*; 7°. de la *Baulace-Thoman*, 8°. d'*Arras*; 9°. des Seigneurs de *Saint-Juſt*; 10°. des Seigneurs de *Montaut*; & 11°. des Seigneurs de *Montlaur*.

Les Armes : *d'azur, à une bande d'argent, chargée de 3 croiſſans de ſable, & ſurmontée d'un lion d'or grimpant, armé & lampaſſé de gueules.*

Les Seigneurs de *Montréal*, de *Mézerac*, portent : *écartelé*; au 1, *d'argent, à la bande de gueules, chargée de 3 étoiles d'or, qui eſt* d'Urre; au 2, *d'azur, à 3 fleurs-de-lys d'or, poſées 2 & 1, à un bâton péri en barre de gueules, qui eſt* de Bourbon-Rouſſillon; au 3, *d'azur, ſemé de fleurs-de-lys d'or, à la tour d'argent, brochante ſur le tout, qui eſt* de la Tour-d'Auvergne; & au 4, *d'or, à quatre pals de gueules, qui eſt* de Carcaſſonne; & ſur le tout de la Maiſon d'AZÉMAR.

— AZÉMAR, autre famille de l'Iſle de France, originaire de Montbazens, qui porte, *d'or, à trois faſces de gueules.*

MARGUERITE-CATHERINE D'AZÉMAR, née le 6 d'Octobre de l'an 1682, du mariage de BALTHAZARD D'AZÉMAR-DE-LA-GARINIE, Ecuyer, Seigneur de Montfalcon, Brigadier des Gardes-du-Corps du Roi, & de *Jeanne d'Agneaus*, fut reçue à Saint-Cyr au mois d'Avril 1693, après avoir juſtifié qu'elle deſcendoit au ſeptieme degré de GUILLAUME D'AZÉMAR, Seigneur de la Garinie, qui, en 1480, épouſa *Souveraine de Selgues*.

Consultez la Généalogie d'Azémar pp. 47. à 50.

— AZINCOURT, en Picardie, dans le Boulonnois.

RENAUD, Seigneur d'AZINCOURT, Chevalier, vivant l'an 1378, eut pour femme *Perronelle de Graville*, veuve de *Jacques*, Seigneur de *Conty*, & fille de *Jean Mallet*, III du nom, Sire de Graville, & de *Léonor de Châtillon*, ſon épouſe. Il fut tué à la bataille d'Azincourt en 1415, & laiſſa :

1. GILLES, duquel nous allons parler;
2. Et VALERAN, Chevalier.

GILLES D'AZINCOURT, dit *l'Aigle*, Seigneur du Rutel & de Fontenay-en-France, Ecuyer d'Ecurie du Roi, épouſa *Marie de Châtillon*, veuve de *Jean*, Seigneur d'Iſque, & fille de *Charles de Châtillon*, Seigneur de Sourvillers, & de *Marie des Eſſars*, dont il eut, entr'autres enfans,

GUILLAUME D'AZINCOURT, Seigneur de Rutel & de Fontenay, Chevalier, dont l'alliance n'eſt pas connue; mais il eut un fils & une fille, ſçavoir :

1. PERCEVAL, Chevalier;
2. Et CHENUE, femme de *Jean de Liencourt*, Seigneur du Boſquet, dont vint une fille, *Marie du Boſquet*, femme de *Charles d'Ivry*.

De la même famille étoit FRANÇOISE-CATHERINE D'AZINCOURT, fille de ROBERT D'AZINCOURT, Seigneur d'Hardicourt, & de *Suzanne de Paſtour*, née le 15 Mai 1682, reçue à Saint-Cyr au mois de Mars 1693,

après avoir prouvé que JEAN d'AZINCOURT, & *Jeanne de Wargnies*, ſa femme, qu'il avoit épouſée en 1450, étoient ſes ſixieme ayeul & ayeule.

C'eſt ce que nous ſçavons ſur cette famille.

Les armes ſont : *d'argent, à une aigle à deux têtes, éployée de ſable.*

ADDITION A LA LETTRE A.

ABBÉ, Seigneur des Autieux en Normandie, Généralité d'Alençon, & Election d'Argentan, famille maintenue dans ſa Nobleſſe le 27 Juillet 1667;

GUILLAUME l'ABBÉ, qualifié du titre de *Noble*, l'an 1525, avoit été annobli en 1523. Il eut de ſon mariage avec *Nicole Droulin*, laquelle étoit morte l'an 1522,

RICHARD l'ABBÉ, Sieur des Autieux, qui avoit épouſé, le 18 Novembre 1536, *Marguerite Godurot*, dont

PHILIPPE l'ABBÉ, Sieur de la Barre, allié à *Barbe de Nocey*, qu'il épouſa le 8 Février 1604, dont

GASPARD l'ABBÉ, Seigneur des Autieux, marié, le 20 Août 1640, avec *Anne le Ceſne*, dont

CHARLES l'ABBÉ, Seigneur des Autieux, qui épouſa *Françoiſe Dufour*, dont il eut deux fils; & ſix filles, deſquelles

MADELENE-CHARLOTTE l'ABBÉ fut reçue à Saint-Cyr le 20 Mars 1705.

C'eſt ce que nous ſçavons de cette famille qui porte pour armes : *d'or, au chevron d'azur, accompagné en chef de deux étoiles de ſable, & en pointe d'une roſe de gueules.*

AGNICOURT. Les Seigneurs d'AGNICOURT ſont ſortis de la Maiſon de *Boufflers*, par la branche des Seigneurs des *Harly*.

ALEAUME DE BOUFFLERS, ſecond fils de PIERRE DE BOUFFLERS, & de *Marie de Prouville*, vivoit en 1475. Il eut de *Marie de Fraſſin*, ſa premiere femme, NICOLAS, & MICHEL, Seigneur de Louverval; & de *Catherine Gaillard*, ſa ſeconde femme, CLAUDINE, ANTOINETTE, MARGUERITE & JEANNE, qui toutes firent des mariages ſuivant leur rang.

NICOLAS DE BOUFFLERS, l'aîné des enfans d'ALLEAUME, Lieutenant-Général de Bapaume, eut de *Catherine Henne*, ſa femme :

1. JEAN, qui ſuit.
2. JEAN NICOLAS, homme-d'armes, mort à Bar-le-Duc.
3. JEAN, Religieux de Saint-Vaaſt.
4. ADRIEN, Seigneur de Tilloy.

5, 6 & 7. CATHERINE, mariée trois fois; MARGUERITE & JEANNE auſſi mariées; & deux autres filles Religieuſes.

JEAN DE BOUFFLERS, Ecuyer, Seigneur d'AGNICOURT, mourut en 1551, ſans enfans de *Françoiſe de Habare*, ſa femme, qui ſe maria en ſecondes noces, à *Jacques de Moncheaux*; ainſi finit la branche des Seigneurs d'AGNICOURT, qui portoient les mêmes armes que la Maiſon de

Addition à la page 626. du Tome 1.

ne 3. ajoutés ce qui suit.

ledit Robert d'Azincourt (outre françoise-Catherine, morte à St. Cyr) a encore eu son mariage avec Susanne de Pastour. — 1. Messire Paul-Aimé d'Azincourt, Ecuyer, igneur d'Hardicourt, cru mort garçon; — 2. Louis-Charles, marié à Elisabeth du ezac, lequel a laissé postérité; — 3. Marc-Antoine, qui suit; — 4 et 5. Susanne-arlotte & Susanne.

Messire Marc-Antoine d'Azincourt a épousé Marie-Elisabeth Traché, et en eu: — 1. Marc-Antoine d'Azincourt, qui a été Lieutenant d'infanterie, maintenant mônier pour le Roi du fort françois de Bergues; — 2. Jean-Batiste-Joseph-Bernard — pitaine de Cavalerie, Chevalier de St. Louis, non marié; — 3. Antoine-Louis, qui a été rnette au Régiment Dauphin, Cavalerie, et Lieutenant d'infanterie, vivant sans lliance; — 4. N... d'Azincourt, morte en bas âge; — 5, 6 et 7. Marie-Anne-Julie-Cas-anne, Catherine-Delphine & Marie-Etienne d'Azincourt, mortes filles.

Boufflers. Cependant le dernier Seigneur d'AGNICOURT portoit trois écuſſons : *écartelé, aux & 4*, de Boufflers ; *au 2 & 3, de ſinople, à la croix engrêlée d'argent*. Voyez BOUFFLERS.

*—AMPLEMAN-DE-LA-CRESSONNIERE (d'). Cette famille, auſſi diſtinguée par ſes ſervices que par ſes alliances avec pluſieurs Maiſons illuſtres du Royaume, & entr'autres, avec celles de *Choiſeul*, de *Béthune*, de *Gontaut-Biron*, de la *Rochefoucauld*, d'*Eſtrade*, de *Coſtentin-de-Tourville*, &c. poſſéde encore depuis un tems immémorial, la Terre & Seigneurie d'*Ampleman*, ſituée en Picardie, à une lieue de la ville de Tournéam, en Artois, avec haute, moyenne & baſſe juſtice, qui releve immédiatement du Roi, à cauſe de ſon Domaine & Château de Tournéam, & de laquelle relevent pluſieurs fiefs nobles. Les Seigneurs de ce nom, qui tirent leur origine de cette Terre, à laquelle on ignore s'ils ont donné le nom, où ſi elle le leur a donné, poſſedent encore la Vicomté de Wolphus, & les Terres & Seigneuries de la Creſſonniere, Noirberne, la Cuve, la Miente, Bournoville, Ripehaye, les Coupes, la Chapelette, Cluzegat, & autres.

Le Pere *Anſelme*, Tom. IV, p. 435, E; & Tom. VII, p. 631, E: *Moréri*, Tom. V, p. 605, & Tom. VI, p. 585 : & l'Abbé d'*Eſtrées*, année 1753, p. 56, font mention de pluſieurs de cette famille.

I. JACQUES D'AMPLEMAN, Ecuyer, Seigneur d'Ampleman, le premier dont on ait connoiſſance certaine, & duquel les titres de famille font mention, vivoit en 1370 ſous le régne de CHARLES V, dit *le Sage & l'Eloquent*, & fut pere, entr'autres enfans, par ſa femme, dont on ignore le nom, de

II. JEAN D'AMPLEMAN, Ecuyer, Seigneur d'Ampleman & d'Héricourt, qui vivoit encore fort âgé en 1513, avec *Catherine du Caſtel*, ſa femme, ſous le régne de CHARLES VII, ſuivant qu'il paroît par leur teſtament mutuel du 12 Janvier de cette même année, par lequel ils firent don à PIERRE D'AMPLEMAN, leur fils, du fief d'Héricourt, qu'il avoit acquis de *Pierre du Caſtel*. Il laiſſa entr'autres enfans de ladite *Catherine du Caſtel*, veuve en premieres noces du Seigneur de *Neuville* :

1. PIERRE, qui ſuit.

2. JEANNE, morte en 1513, laiſſant de ſon mariage avec *N*..... trois filles :

3. MARIE, morte auſſi avant 1513, mere de trois enfans;

4. Et GILLETTE, mariée 1°. à *Guillaume de Meſcaple*, dont elle eut deux fils; & 2°. ſans enfans, à *Jean d'Hocquiere*.

III. PIERRE D'AMPLEMAN, I du nom, Ecuyer, Seigneur d'Ampleman, & d'Héricourt, mourut avant le 3 Août 1553, & avoit épouſé 1°. ſans enfans, par contrat du 20 Mars 1490, *Marie Couvoir*, fille & unique héritiere de Dame *Coline de Bournoville*, par laquelle il devint Seigneur de Bournoville & de Ripehaye, & de toutes ſes autres Terres qu'elle lui légua par ſon teſtament; & 2°. *Anne de Langaine*, dont il eut, entr'autres enfans, ANTOINE, qui ſuit;

IV. Antoine d'Ampleman, I du nom, Ecuyer, Seigneur d'Ampleman, d'Héricourt, de Bournoville, de Ripehaye, & de la Creſſonniere, né en 1540 au Château d'Héricourt, fut Capitaine au Régiment de *Perdinon*, & épouſa, par contrat paſſé devant le Tabellion du Village d'Audenfort, le 3 Août 1563, *Marguerite d'Audenfort*, née en 1547, fille unique de *Jean*, Ecuyer, Seigneur de Granvilliers, couſine-germaine de *Françoiſe de la Creſſonniere*, fille unique de *Jacques* Ecuyer, Seigneur de la Creſſonniere, & Gouverneur de Gravelines; de laquelle ils héritérent, en 1589, de ladite Terre & Seigneurie de la Creſſonniere. Antoine d'Ampleman fit avec ladite *Marguerite d'Audenfort*, ſa femme, le 2 Janvier 1623, un teſtament mutuel, par lequel ils firent donation à Pierre, leur fils aîné, de tous les fiefs qu'ils poſſédoient; & il mourut à la Creſſonniere, le 12 Décembre 1625, âgé d'environ quatre-vingt-cinq ans. Il fut inhumé en la Chapelle de Notre-Dame du Roſaire, de l'Egliſe dudit lieu de la Creſſonniere, devant l'Autel, auprès de ſa femme, morte âgée de de ſoixante-dix-huit ans, le 22 Février précédent, dont il avoit eu :

1. Pierre, qui ſuit.
2. Inglebert, dont la poſtérité ſera rapportée ci-après.
3. Léonore, mariée 1°. à *N.... de Baſqueville*, dont un fils & quatre filles; & 2°. avec Meſſire *Thomas le Févre*, avec lequel elle vivoit encore le 14 Mars 1626.
4. Et Françoise, qui fut auſſi mariée deux fois; 1°. avec *N.... de Rolland*, dont un fils; & 2°. avec *Mathieu de Scaps*, dont trois fils. Elle étoit morte avant le 2 Janvier 1623.

V. Pierre d'Ampleman, II du nom, Ecuyer, Seigneur d'Ampleman, d'Héricourt, de Bournoville, de Ripehaye, de la Creſſonniere; puis, par acquiſition, de la Mothe, de la Miente, des Coupes, du Blanquart, du Colombier, de Berthen, de Leſtade, de la Cuve, de Lianne, de Duphus, de Saint-Milphor, de Bournoville, de la Chapelette, du Chézegat, & de la Terre & Vicomté de Wolphus, Capitaine au Régiment de *Lannoi-Piennes*, puis Major de la ville de Gravelines, épouſa, 1°. par contrat du 16 Juin 1609, *Jeanne Lamiraut*, qui mourut à Ardres en Picardie, le 30 Juillet 1635, & fut inhumée en la Chapelle de Notre-Dame, à la gauche de l'Autel, ſous la tombe de MM. de *Roubion*, fille unique de *Jacques Lamiraut*, Ecuyer, & de *Perrone Quenal :* elle avoit fait un teſtament le 21 du même mois, par lequel elle voulut que les Terres & Seigneuries acquiſes pendant la communauté des biens d'entre elle & ſon mari, fuſſent partagés également entre ſes ſix enfans, ſans avoir égard au droit d'aîneſſe; ce qui occaſionna, entre ces derniers, un procès conſidérable, qu'ils terminerent par acte d'accommodement du 31 Mars 1649; & 2°. par contrat du 7 Juillet 1646, *Jeanne de la Haye*, fille de *Jean*, Ecuyer, Maire de la ville de Gravelines, & d'*Adrienne de Quienneville*. Il teſta le 29 Novembre 1657, & mourut à la Creſſonniere, le 10 Janvier de l'année ſuivante : & ſa femme à Guines, le 23 Juillet 1679, après avoir fait un teſtament, par lequel, en-

tr'autres diſpoſitions, elle voulut que ſon corps fût tranſporté & inhumé dans la Chapelle de Notre-Dame dudit lieu de la Creſſonniere, à côté de celui de ſon mari; ce qui fut exécuté.

Du premier lit vinrent :

1. PHILIPPE, qui ſuit.

2. ANTOINE, Ecuyer, Seigneur du Blanquart, de Duphus, de Saint-Milphor, de Bournoville & de Ripehaye, né à la Creſſonniere, le 30 Décembre 1615, qui fut Capitaine au Régiment de Picardie : il partagea avec Madame de *Roubion*, ſa ſœur, le 13 Janvier 1650, & mourut à Gravelines, le 9 Juin 1682, ſans enfans de ſon mariage contracté à Bourbourg avec Demoiſelle *Anne de Waſther*. Sa ſucceſſion fut partagée entre ſes héritiers, qui vendirent, par acte du 28 Juillet 1699, le fief de Saint-Milphor, à *Jacques Lécafette*, Seigneur de Vîmes, Maire perpétuel de la ville d'Ardres.

3. PIERRE, Ecuyer, Seigneur d'Héricourt, de la Cuve & des Coupes, né à la Creſſonniere en 1625, Capitaine au Régiment de *Vaubecourt*, qui fut tué à l'armée d'Allemagne, peu de tems avant le 26 Novembre 1655. il mourut ſans alliance.

4. CLAUDE, Ecuyer, Seigneur de Berthen, né à la Creſſonniere le 17 Mars 1628, qui embraſſa l'Etat Eccléſiaſtique. Il fut tonſuré le 10 Mai 1640, reçu aux Ordres Mineurs le 24 Septembre 1650, fait Sous-Diacre le 23 Septembre 1651, Diacre le 24 Février 1655; Curé de Saint-Jacques ſur-Dernetal, près Rouen, le 16 Avril ſuivant, & Prêtre, le 21 Septembre de la même année. Il tranſigea avec ſes freres & ſœurs, le 8 Mai 1658, contre leſquels il avoit plaidé, n'ayant point été compris dans le teſtament de ſon pere; reſta le 5 Mars 1707, & mourut dans ſa Cure, le 26 Mars 1709, âgé de quatre-vingt-un ans. Sa ſucceſſion fut partagée entre ſes héritiers, le 3 Janvier 1710.

5. MARGUERITE, née à la Creſſonniere le 20 Janvier 1619, qui fut Dame de Lianne & de Leſtade, par le partage des biens de la ſucceſſion de ſa mere, & mariée, par contrat du 3 Décembre 1648, avec *Pierre de Cavelier*, Ecuyer, Seigneur de la Garenne & de Saint-Jacques, Major du Régiment de *Piennes*, & Lieutenant de Roi de Brouage & de l'Iſle de Rhé; morte peu de tems avant le 3 Mai 1701, mere de trois fils & de deux filles.

6. Et LÉONORE, née à la Creſſonniere, le 17 Avril 1623, qui fut mariée, par contrat paſſé devant le Tabellion dudit lieu, le 5 Décembre 1639, avec *Joachim de Roubion*, Ecuyer, Seigneur du Vord & de la Haye, premier Capitaine au Régiment de *Rouville*, & Exempt-des-Gardes-du Corps du Roi, fils unique de CLAUDE, Ecuyer, auſſi Exempt des Gardes-du-Corps du Roi, & de *Madelene Laurin*. Elle teſta le 29 Juin 1655, mourut peu de tems avant le 26 Novembre ſuivant, laiſſant un fils, & quatre filles, qui toutes furent mariées : elle fut inhumée auprès de ſa mere.

Et du ſecond lit :

7. JEANNE-CATHERINE, Dame de Colombier, née à Gravelines le 27 Décembre 1648, qui fut mariée deux fois : 1°. par contrat paſſé à la

Creſſonniere, le 5 Septembre 1672, avec *Antoine-François de Bernes*, Ecuyer, Seigneur de Mécourt, Capitaine au Régiment de la *Vieille-Marine*, dont elle étoit veuve, en 1675, avec une fille nommée *Marie-Jeanne de Bernes*, qui mourut ſans alliance; & 2°. avec *Pierre de Vins*, Chevalier, Seigneur de Manégre, Commandant de Bataillon au Régiment de *la Vieille-Marine*, qui fut tué à l'armée, dont elle eut un fils auſſi tué à l'armée, âgé de dix-huit ans, & une fille qui fut Dame du Colombier, & mariée à N..... *de Tatazac*, Chevalier, Baron de Bahus. Elle mourut à Ardres, le 12 Avril 1735, âgée de quatre-vingt-ſept ans, & fut inhumée dans la Chapelle de Notre-Dame, à côté de LÉONORE D'AMPLEMAN, ſa ſœur conſanguine.

8. Et autre LÉONORE, née à Gravelines, le 20 Juillet 1650, appellée *Mademoiſelle de Wolphus*, qui mourut, ſans alliance, en 1679, ſuivant qu'il paroît par le partage qui fut fait des biens de ſa ſucceſſion, par acte du 2 Mai de cette même année.

VI. PHILIPPE D'AMPLEMAN, Ecuyer, né à la Creſſonniere, le 31 Juillet 1611, Vicomte de Wolphus, Seigneur d'Ampleman, de la Creſſonniere, de la Miente, de Noirberne, de la Chapelette, de Chézegat, &c. Capitaine de Cavalerie au Régiment du Duc d'*Elbeuf*, épouſa, par contrat du 23 Janvier 1637, & acte de célébration à Calais, du 16 Février ſuivant, *Jeanne de Rozel*, Dame de Noirberne, fille de *Georges*, Ecuyer, Seigneur de Noirberne, & de *Marguerite Grezi*; il mourut à la Creſſonniere au mois d'Août 1643, âgé de trente-deux ans, où il fut inhumé en la Chapelle de Notre-Dame du Roſaire, auprès de ſon ayeul. Sa veuve ſe remaria en ſecondes noces, au mois d'Avril 1647, à *Jean de Fontaine*, Ecuyer, Seigneur du Recq, Capitaine au Régiment de *Moulx*, & laiſſa du premier lit:

1. PIERRE, qui ſuit.

2. ANTOINE, Ecuyer, dont la poſtérité ſera rapportée ci-après.

3. LÉONORE, appellée *Mademoiſelle de Wolphus*, née à Calais le 29 Juin 1640, morte ſans alliance, âgée d'environ vingt-deux à vingt-trois ans.

4. Et JEANNE, née à Calais en 1641, morte en bas-âge.

VII. PIERRE D'AMPLEMAN, III du nom, Ecuyer, Vicomte de Wolphus, Seigneur d'Ampleman, la Creſſonniere, Noirberne, la Cuve, la Miente, Bournoville, Ripehaye, les Coupes, la Chapelette, Chézegat, &c. né à Calais, le 1 Mars 1638, commença à ſervir en 1658, au Régiment de *Rouville*, & étoit, le 27 Mai de cette année, Enſeigne-Colonel de ce Régiment, dont il devint Capitaine. Il épouſa par contrat du 21 Février 1666, célébration à Montreuil ſur-Mer le lendemain, *Antoinette de Ray*, fille d'*Antoine*, Ecuyer, Seigneur d'Auxi, & d'*Antoinette Herman*: il partagea avec ſon frere, par actes des 13 Janvier 1670, & 8 Octobre 1671; teſta le 24 Octobre 1689, & mourut quelque tems après, âgé de cinquante-un ans, à Montreuil-ſur-Mer, où il fut inhumé en l'Egliſe des Carmes, ſous la grande arcade qui ſépare le

Chœur, de la Nef, du côté de la Chapelle Saint-Joſeph. Il eut entr'autres enfans, de ſa femme, morte avant lui, le 1 Juillet 1682, après avoir également teſté, le 24 Mars précédent, & inhumée à côté de lui, en ladite Egliſe :

1. ANTOINE, qui ſuit.

2. CLAUDE, Ecuyer, né le 14 Janvier 1668, mort âgé de douze ans, le 20 Septembre 1680.

3. ANTOINETTE, née à la Creſſonniere, le 3 Mars 1669, morte en bas-âge.

4. Et LÉONORE, née le 18 Octobre 1670, auſſi morte en bas âge.

VIII. ANTOINE D'AMPLEMAN, II du nom, Ecuyer, Vicomte de Wolphus, Seigneur d'Ampleman, de la Creſſonniere, Noirberne, la Cuve, la Miente, Bournoville, Ripehaye, les Coupes, la Chapelette, Chézegat, &c. né à Ardres, le dernier Février 1667 ; Capitaine au Régiment de Provence, le 15 Mai 1696 ; fut reçu le 16 Juillet 1698, Chevalier des Ordres Royaux, Militaires & Hoſpitaliers de Notre-Dame de Mont-Carmel & de Saint-Lazare de Jéruſalem, & épouſa 1°. par contrat du 22 Février de l'année ſuivante, célébré le lendemain, *Jeanne-Elizabeth le Porc-d'Imbretun*, née en Septembre 1677, fille de *Philippe*, Ecuyer, Seigneur d'Auſque, d'Imbretun, & d'Herlen, Maire de la Ville de Boulogne-ſur-Mer, & de *Jeanne le-Dieu :* elle mourut en cette Ville, lieu de ſa naiſſance, le 14 Octobre 1702, d'une ſuite de couches, & fut inhumée dans la cave de MM. *le Porc-d'Imbretun*, ſciſe en l'Egliſe de ladite Ville, auprès de ſon ſecond fils. ANTOINE D'AMPLEMAN fut maintenu dans ſon ancienne nobleſſe, par Jugement rendu par M. *Bignon*, Intendant d'Amiens, le 22 Avril 1705, & épouſa 2°. le 12 Janvier 1718, âgé de cinquante-un ans, *Marie-Elizabeth Guilbert*, fille d'honorable homme *Bernard*, ancien Vice-Mayeur & Juge-Conſul de Calais, & de Dame *Françoiſe le Hacq-de-Marand :* il mourut en cette Ville, le 21 Octobre 1726. Il avoit fait un Accord avec CATHERINE D'AMPLEMAN, ſa grande tante, le 10 Février 1680, & une Tranſaction, le 3 Décembre 1709. Sa veuve ſe remaria à *Dominique de Flotte*, Chevalier, un des douze Barons du Dauphiné, Capitaine au Régiment d'Agenois, & Chevalier de l'Ordre Militaire de Saint-Louis.

Il eut du premier lit,

1. MARC-ANTOINE, qui ſuit.

2. Et PHILIPPE-CLAUDE-ANTOINE, né à Boulogne-ſur-mer le 19 Octobre 1701, mort en la même Ville le 24 Avril 1702, & inhumé à côté de ſa mere.

Et du ſecond,

3. CHARLES-BERNARD-ANTOINE, né à Calais le 7 Septembre 1724, mort le 24 des mêmes mois & an.

4. MARIE-ÉLIZABETH-FRANÇOISE, née à Calais le 25 Février 1719, morte âgée d'un an.

5. Et FRANÇOISE-ANDRÉ, née à Calais le 3 Décembre 1720, morte

en la même Ville, de la petite vérole, le 17 Décembre 1723, âgée de 3 ans.

IX. Marc-Antoine d'Ampleman, Écuyer, Vicomte de Wolphus, Seigneur d'Ampleman, de la Creſſonniere, Noirberne, la Cuve, la Miente, Bournoville, Ripehaye, les Coupes, la Chapelette, Chézegat, &c. né à Boulogne-ſur-Mer le 19 Novembre 1699, ſervit quelques années dans les Compagnies de Cadets; mourut au Château de Fiennes en Boulonois, après avoir teſté, le 25 Mars 1761. Il avoit été marié 2 fois; 1°. ſans enfans, par contrat du 5 Novembre 1729, avec *Marie-Françoiſe-Joſephe d'Erigſon*, fille d'*Antoine*, ancien Maire de la ville de Calais, & de *Perronne-Hypolite le Meunier*; & 2°. par contrat du 23 Juin 1732, avec *Marie-Françoiſe Huguet*, née le 15 Avril 1706, fille de *Pierre*, Écuyer, Seigneur du Hallier, de la Mothe, Bruoſbois, du Puys, &c. Conſeiller du Roi, Grand-Bailli des Ville & Châtellenie de Tournéam, & de *Françoiſe Guilbert*, ſœur de ſa belle-mere, dont nous avons ci-deſſus parlé, Degré VIII. Elle teſta le 13 Mars 1759, & mourut à Calais le 31 des mêmes mois & an, mere de 11 enfans, dont ſept moururent en bas âge; & les 4 autres ſont,

1. Pierre-Marc-Antoine-François, qui ſuit.

2. Jean-Baptiste-Joseph, Écuyer, dit *le Chevalier de la Creſſonniere*, d'abord Sous-Lieutenant au Régiment de la Marine, dont il devint Lieutenant; puis Cornette dans celui de *Poli*, Cavalerie, aujourd'hui Royal-Normandie, par Brevet du Roi du 21 Janvier 1760; qui fut bleſſé en 1762, à ſa ſeptieme Campagne, à la tête d'un Détachement de Cavalerie, d'un coup de feu au bras, & eut ſon cheval tué ſous lui; réformé en 1763; & remplacé dans le Régiment Provincial de Tours. Il a partagé le 10 Septembre 1763, avec ſes freres & ſœur, la ſucceſſion de leurs pere & mere; & hérité conjointement avec eux, le 18 Janvier 1758, de Demoiſelle *Charlotte-Roſalie de Choiſeul-Beaupré*, ſa couſine, fille unique de *François-Martial*, Comte de *Choiſeul-Beaupré*, Menin de feu M. le Dauphin.

3. Marc-Antoine, Ecuyer, dit *le Chevalier de Noirberne*, né à Calais le 12 Avril 1749.

4. Et Marie-Anne-Genevieve, dite *Mademoiſelle de la Creſſonniere*, née à Calais le 28 Juillet 1743, morte ſans alliance, à Boulogne-ſur-Mer le 12 Juin 1768, âgée d'environ 25 ans.

X. Pierre-Marc-Antoine-François d'Ampleman, Écuyer, Vicomte de Wolphus, Seigneur d'Ampleman, de la Creſſonniere, Noirberne, la Cuve, la Miente, Bournoville, Ripehaye, les Coupes, la Chapelette, Chézegat, &c. a ſervi, d'abord en qualité d'Officier, dans les Troupes Boulonoiſes, (compoſées de toute la meilleure Nobleſſe du Pays) ſous M. le Duc d'*Aumont*, Colonel; puis en qualité d'Enſeigne, le 22 Octobre 1753, dans le Régiment de Bourbonnois, dont il fut fait Lieutenant le 21 Janvier 1756; fut bleſſé à l'affaire de Varbourg, le 31 Juillet 1760, reçut du Roi une gratification de 600 liv. & eſt entré au Régiment des Gardes-Françoiſes, en qualité d'Enſeigne-Colonel, le

Addition à la page 633. du Tome 1.

+ Le Vicomte d'Amplemann de la Cressonnière, officier aux Gardes-françoises, a
contrat signé le 12. Sept. 1779 par Leurs Majestés et la famille Royale, Mlle Gui
Gaz. de fr. No 75.

le 30 Mai 1762, dont il eſt aujourd'hui Enſeigne à Pique, depuis le mois de Mai 1766. Il a hérité, conjointement avec ſes freres & ſœur, comme nous l'avons dit ci-deſſus, le 18 Janvier 1768, de *Mademoiſelle de Choiſeul*, ſa couſine; & partagé avec eux, le 10 Septembre 1763, la ſucceſſion de leurs pere & mere.

SECONDE BRANCHE.

VII. Antoine d'Ampleman, Écuyer, ſecond fils de Philippe, Écuyer, Vicomte de Wolphus, Seigneur d'Ampleman, de la Creſſonniere, &c. & de *Jeanne de Rozel*, né à la Creſſonniere, le 22 Juillet 1642, hérita de Pierre d'Ampleman, Capitaine au Régiment de *Vaubecourt*, & de Claude d'Ampleman, Curé de S. Jacques-ſur-Dernetal, ſes oncles, des Terres & Seigneuries d'Héricourt & de Berthen; ſervit d'abord en qualité d'Officier, puis de Sous-Lieutenant, & de Lieutenant au Régiment de Picardie, & enſuite en celle de Capitaine au Régiment d'Anjou, par Commiſſion du 15 Février 1672; & fut marié deux fois: 1°. par contrat paſſé à Valenciennes, où il étoit en garniſon en 1682, avec *Marie-Joſephe le Meſureur*, née en 1652, & morte au Château d'Héricourt, d'une ſuite de couche, le 28 Janvier 1693; & 2°. par contrat paſſé à Calais, le 25 Octobre 1694, avec *Marie-Françoiſe le Cocq de-Petiville*, fille de *Jean*, Écuyer, Seigneur de Petiville, & de *Françoiſe le Grand*, & ſœur du Major de Thionville; il n'en eut point d'enfans. Il teſta le 15 Janvier 1697, & mourut dans ſon Château d'Héricourt, Paroiſſe de Louches, qui eſt au midi de la Terre de la Creſſonniere, le 6 Février ſuivant, âgé de 55 ans, laiſſant de ſon premier mariage:

1. Jacques, Ecuyer, dit *le Chevalier de la Creſſonniere*, né au Château d'Héricourt, Paroiſſe de Louches, le 22 Octobre 1684, qui fut nommé, vers 1704, l'un des 200 Chevaux-Légers de la Garde ordinaire du Roi, & fut tué à l'Armée, en 1705, âgé de 21 ans, à la premiere Campagne qu'il fit, dans un Détachement.

2. Marie-Madelene-Joſephe, appellée *la Mere Saint-Bernard*, née au Château d'Héricourt le 25 Avril 1686, qui fit profeſſion, aux Dames Religieuſes Bénédictines d'Ardres, âgée de 19 ans, le 8 Août 1705, où elle mourut âgée de 67 ans, le 1 Août 1753.

3. Et Marie-Thérese, née au Château d'Héricourt le 6 Juillet 1689, Dame d'Héricourt & de Berthen, qui fut mariée, par contrat du 28 Octobre 1703, avec *Louis-Joſeph de Rogh*, Écuyer, Seigneur de Combremont, à qui elle porta leſdites Terres & Seigneuries, & les autres biens de ſa branche. Elle eſt morte le 22 Janvier 1731, âgée de 42 ans.

TROISIEME BRANCHE.

V. Inglebert d'Ampleman, Écuyer, ſecond fils d'Antoine, I du nom, & de *Marguerite d'Audenfort*, ne vivoit plus lors du teſtament de ſon pere, du 2 Janvier 1623. Il eut, entr'autres enfans, de ſa femme, dont on ignore le nom, Antoine, qui ſuit:

VI. ANTOINE D'AMPLEMAN, I du nom de sa branche, Écuyer, vivoit lors du testament d'ANTOINE, I du nom, son ayeul, du 2 Janvier 162.., par lequel ce dernier lui legue plusieurs parties de terres situées au Village d'Audenfort; il mourut au commencement de l'année 1672, peu de temps avant la naissance de ses deux dernieres filles jumelles. Il eut de son mariage, avec *Marie le Clerc*, pour enfans :

1. ANTOINE, II du nom, Ecuyer, né à la Cressonniere, le 2 Octobre 1657, dit *le Chevalier de la Cressonniere*, qui fut nommé Capitaine au Régiment de Provence, par commission du 28 Juin 1681, & tué en 1690, à l'Armée d'Allemagne, dans un Détachement. Il mourut sans alliance.

2. ANTOINE-LAURENT, Écuyer, né à la Cressonniere le 10 Août 1661, mort en 1680, âgé de 19 ans.

3. MARIE, née à la Cressonniere le 17 Juillet 1652, morte avant 1683.

4. ISABELLE, née au même lieu, le 24 Juin 1654, vivante en 1683.

5. ANTOINETTE, née au même lieu le 10 Février 1659, vivante en 1683.

6. LÉONORE, née audit lieu de la Cressonniere, le 9 Septembre 1665, qui vivoit encore sans alliance en 1683.

7. MARGUERITE, née au même lieu le 21 Août 1668, morte avant 1683.

8. PERRONNE, née au même lieu le 12 Décembre 1669, morte en 1683.

9 & 10. Une autre MARIE, & une autre ANTOINETTE, nées jumelles au Château de la Cressonniere, le 27 Août 1670, & mortes avant 1683.

Les armes : *d'argent, à 3 aigles éployées de sable, posées 2 & 1.* Mémoire envoyé depuis l'impression d'un extrait généalogique de cette Famille, contenue p. 240 de ce *Dictionnaire.*

BAB BAB

BABOU, famille éteinte, originaire de Bourges, qui a donné un grand-Maître de l'Artillerie, un Cardinal, & deux Evêques d'Angoulême.

LAURENT BABOU, Seigneur de Givray & du Solier, natif de Bourges, où il poſſédoit de grands biens, étoit dans les Finances en 1498. Son fils, PHILIBERT BABOU, Tréſorier de France & de l'Epargne en 1523, fut pourvu de la Surintendance des Finances, en 1524, par LOUISE de Savoye, mere de FRANÇOIS I, Régente du Royaume. Il mourut Maître-d'Hôtel du Roi, en 1557, & laiſſa, de *Marie Gordin*, Dame de la Bourdaiſiere, ſon épouſe :

1. JEAN BABOU, Maître général de l'Artillerie de France, Chevalier de l'Ordre du Roi, Conſeiller d'Etat, mort en Octobre 1569.

2. JACQUES BABOU, Evêque d'Angoulême, mort le 26 Novembre 1532.

3. Et PHILIBERT BABOU, dit le *Cardinal de la Bourdaiſiere*, d'abord Evêque d'Angoulême, à l'âge de vingt ans, après la mort de ſon frere, Doyen de Saint-Martin de Tours en 1538; Tréſorier de la Sainte-Chapelle de Paris, & Maître des Requêtes en 1557. Il fut créé Cardinal par le Pape PIE IV, le 4 Mars 1561, Evêque d'Auxerre le 18 Juin 1563, & mourut à Rome Ambaſſadeur ordinaire du Roi, le 25 Janvier 1570, âgé de cinquante ſept ans.

Cette Maiſon a fini à GEORGES BABOU, II du nom, petit-fils du Maître-Général de l'Artillerie de France, qui fut tué en duel, l'an 1615, à Bordeaux, par le Comte *Barrault*, lors du mariage de LOUIS XIII.

Les armes : *écartelé au 1 & 4 d'argent, au bras de gueules ſortant d'une nuée d'azur, tenant une poignée de veſce en rameau de trois piéces de ſinople; au 2 & 3 de ſinople au pal d'argent; parti de gueules auſſi au pal d'argent.*

BABUTE : famille originaire de Nivernois; GASPARD DE BABUTE, Seigneur de Bredefont, épouſa, le 31 Juillet 1541, *Philiberte de Fontenay*, qui lui porta en mariage la Terre & Baronnie de Saint-Pierre-du-Mont : il en eut FRANÇOIS BABUTE, Baron de Saint-Pierre-du-Mont & de Germini, &c. Ce dernier vendit la Baronnie de Saint-Pierre du Mont, en 1635, à *François Achard-de-Joumard*, Baron de Suferte, en Angoumois. *Voyez* ACHARD DE JOUMARD.

BACHELIER-DES-VIGNERIES, Diocèse de Coutances.

JEAN-BAPTISTE LE BACHELIER, Sieur des Vigneries, a servi plus de vingt ans, étant Gendarme de la Garde de Sa Majesté. En cette qualité, il s'est trouvé à plusieurs siéges, batailles & combats, où il s'est toujours signalé, comme à la bataille de Ramillies, en 1706, où il fut blessé, & aux batailles d'Oudenarde & de Malplaquet, en 1708 & 1709, au combat de Denain; ensuite aux siéges de Marchiennes, de Saint-Amand, de Douay, du Quesnoy & de Bouchain, en 1712; & enfin, en 1713, aux siéges de Landau & de Fribourg, sur les Alliés. En considération de ses services & de ceux de ses ancêtres, Sa Majesté l'a rétabli dans la possession de sa noblesse, par Lettres du mois d'Avril 1721, dont les titres avoient été perdus. Il épousa, le 15 Mai 1708, *Marie-Anne du Bois*, fille de *Charles du Bois*, Ecuyer, dont il a eu,

ANTOINE LE BACHELIER-DES-VIGNERIES, Ecuyer, né le 3 Mai 1709, mort après avoir été marié.

Les armes : *d'azur, à un cygne d'argent, & un chef de même, chargé de trois coquilles de gueules.*

Il y a plusieurs autres familles du nom de BACHELIER, dont nous n'avons que les noms & les armes. *Voyez* ci-après l'Armorial de la lettre B.

On trouve aussi, dans l'*Armorial de France*, Reg. 1, part. 1, pag. 44, une famille de BACHELIER, dont une fille, MARIE DE BACHELIER, fille de HENRI; né à Paris le 28 Août 1672, marié à Londres le 12 Juillet 1698, avec *Jeanne Dufour* : il obtint, ainsi que sa mere, des lettres de naturalité, données à Fontainebleau, le 23 Septembre 1713, & enregistrées à la Chambre des Comptes de Paris, le 8 Novembre suivant; & en conséquence de ces lettres, MARIE DE BACHELIER fut reçue à Saint-Cyr, sur les preuves de sa noblesse, établie par titres depuis JACQUES DE BACHELIER, son quatrieme ayeul, dont le fils MERY DE BACHELIER, dit *des Faux*, Chevalier, Seigneur du Mesnillet & du Boissel, épousa, le 27 Novembre 1569, *Marie de la Haulle. La Roque*, dans son Traité des Ban & arriere-Ban, parle d'un GUILLAUME BACHELIER, Gouverneur de la place de Fécamp, en 1470, qui avoit pour Lieutenant *Raoul Viennens.*

Les armes : *d'argent à la fasce de gueules, chargée de trois sautoirs d'or.*

Il y a eu encore deux familles du nom de BACHELIER à Paris : l'une a donné plusieurs premiers Valets de Chambre du Roi : de l'autre étoit FRANÇOIS BACHELIER, mort Doyen des Conseillers du Châtelet, qui, de *Genevieve-Marguerite Marin*, a laissé, entr'autres enfans, LOUIS BACHELIER, Conseiller à la Cour des Aydes de Paris, du 6 Décembre 1700, mort âgé de soixante dix ans, le 13 Novembre 1743. Il avoit épousé, le 21 Mai 1703, *Marie-Madelene-Angélique le Roux*, morte le 4 Décembre 1743, trois semaines après son mari, fille de *François le Roux*, Contrôleur de la Maison du Roi; dont il n'a laissé que MARIE-FRANÇOISE, mariée, le 17 Février 1734, à *Daniel-Raoul-Charles Loir*, Seigneur du Lude, en Normandie, Conseiller de la Cour des Aydes de Paris, le 4 Juillet 1733. *Voyez* LOIR-DU-LUDE.

—BACHOD, en Franche-Comté : En 1542 l'Empereur CHARLES-QUINT créa FRANÇOIS DE BACHOD, Comte Palatin de l'Empire. Depuis étant entré dans l'Etat Eccléſiaſtique, il fut grand Dataire du Saint-Siége, Abbé d'Aubrenay & de Saint-Rambert, Evêque & Prince de Genêve, & Nonce de deux Papes auprès du Duc de Savoye.

CLAUDE DE BACHOD, ſon frere, épouſa *Fauſtine de Capponi*, d'une illuſtre Maiſon de Florence. Il en eut

LOUIS DE BACHOD, marié à *Charlotte de Chaſſaincourt*, Dame d'Honneur de MARGUERITE de France, Ducheſſe de Savoye; mere de

CHARLES-EMMANUEL DE BACHOD, Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers, puis Colonel d'un Régiment d'Infanterie pour le Roi d'Eſpagne.

Et d'un autre CHARLES-EMMANUEL DE BACHOD, qui fut Seigneur de la Verdatiere.

CATHERINE-LIVIE DE BACHOD, leur ſœur, Dame d'Honneur de l'Archiducheſſe d'Autriche, Gouvernante des Pays-Bas, épouſa *Charles*, Comte de *Furſtemberg* & du Saint-Empire, premier Baron de Bohême, dont vint *Albert*, Comte de Furſtemberg, Meſtre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie pour l'Empereur, mort en 1640.

Voyez *Guichenon*, pour les différentes branches de BACHOD, en Savoye & en Bugey.

Les armes : *d'azur, à un rocher de trois pointes d'or, ſurmonté d'une étoile de même en chef, accoſtée de deux croiſettes d'argent.*

*— BACON : la Terre de Molley-Bacon, ſituée dans le Bailliage de Caën, proche de Bayeux, a d'abord donné ſon nom à cette famille, qui depuis a porté celui de *Bacon*; elle étoit des plus anciennes de la Province.

Cette Maiſon eſt éteinte il y a ſi long-tems, qu'il eſt difficile d'en avoir toutes les connoiſſances que nous aurions déſirées. Nous mettons ici ce que nous en avons pu découvrir.

ANCHETIL BACON, Chevalier, vivoit l'an 1003, qu'il aumôna une Seigneurie qui portoit ſon nom, dès le premier établiſſement de Sainte-Barbe, en Auge : il eut un fils,

RICHARD BACON, I du nom, Seigneur du Molley & de Surville, en 1058, qui confirma la donation faite par ſon pere au Prieuré de Sainte-Barbe, l'an 1069, & laiſſa auſſi un fils, ſçavoir :

ROGER BACON, I du nom, Seigneur du Molley, qui aſſiſta à la confirmation des dons faits à Saint-Nicolas de Bayeux, l'an 1154. Il fut auſſi un de ceux qui firent hommage au Roi PHILIPPE II. Il eut pour fils.

GUILLAUME BACON, I du nom, Seigneur du Molley, Chevalier, lequel donna à l'Abbaye d'Ardenne l'Egliſe Paroiſſiale de Saint-Pierre de Blando, l'an 1163. Il donna auſſi le patronage, la Chapelle & les dixmes de la Paroiſſe de Couvrans aux Religieux de l'Abbaye de Saint-Vigor de Ceriſy, l'an 1207; & eſt mentionné enſuite dans le nombre des Cheva-

liers portant bannieres, l'an 1210. Il laiſſa deux fils & une fille :

1. Guillaume, qui ſuit.

2. Simon, Chevalier.

3. Et Eustache, femme de *Pierre de Meulan*, Sire de Beaumont & de Briône.

Guillaume Bacon, II du nom, Seigneur du Molley, confirma, avec Simon Bacon, ſon frere, les donations faites par Guillaume Bacon, leur pere, l'an 1213. Il laiſſa un fils & une fille :

1. Richard, qui ſuit.

2. Et Georgette, Abbeſſe de la Trinité de Caën, en 1241.

Richard Bacon, II du nom, Seigneur du Molley, de Surville & de Bavein, en 1243, prit pour femme *Jeanne de Boiſdelle*, dont il eut un fils & une fille.

1. Guillaume, mentionné ci-après.

2. Et Marie, femme de *Jean*, Sire de *Creuilly*.

Guillaume Bacon, III du nom, Seigneur du Molley, en 1328, étant entré dans le parti de *Geoffroy de Harcourt*, pour Édouard, Roi d'Angleterre, fut pris & exécuté à mort, à Paris, avec *Richard de Percy*, & le Seigneur de la *Roche-Teſſon*, l'an 1338, laiſſant deux fils :

1. Roger, dont nous allons parler.

2. Et Pierre, Seigneur de Fourmigny, Auteur d'une branche dont nous parlerons ci-après.

Roger Bacon, II du nom, Seigneur du Molley, dès le vivant de ſon pere, l'an 1336, tint l'Echiquier à Rouen, la Fête de Saint-Michel; ſe maria avec *Jeanne de Villiers*, fille de *Richard de Villiers*, II du nom, Baron du Hommet, Connétable de Normandie, & de *Jeanne de la Haye*, ſon épouſe; & mourut vers l'an 1350, laiſſant une fille unique,

Jeanne, Dame du Molley, laquelle fut mariée deux fois, 1°. avec *Guillaume Bertrand*, Vicomte de Roncheville, fils de *Robert Bertrand*, Seigneur de Briquebec, Maréchal de France; 2°. en 1373, avec *Jean de Luxembourg*, Châtelain de Liſle, Seigneur de Rouſſy, fils de *Valeran de Luxembourg*, Seigneur de Ligny, & de *Guyotte*, Châtelaine de Liſle; & veuf d'*Alix de Flandres*, ſa premiere femme. Cette Jeanne Bacon fonda, du vivant de ſon ſecond mari, un très-riche Hôpital en ſa Terre de Villiers en Bôcage, où elle donna pluſieurs biens.

Branche des Seigneurs de *Fourmigny.*

Pierre Bacon, I du nom, Seigneur de Fourmigny, ſecond fils de Guillaume Bacon, III du nom, Seigneur du Molley, épouſa *Jeanne de Hotot*, dont il eut :

1. Gilbert, dont nous allons parler.

2. Et Robert, Chevalier en 1356.

Gilbert Bacon, Seigneur de Fourmigny, Chevalier, comparut aux deux montres qui ſe firent à Carentan ès années 1382 & 1383, & laiſſa,

Pierre Bacon, II du nom, Seigneur de Fourmigny, Chevalier, qui fut un des cent dix-neuf Gentilshommes qui défendirent le Mont Saint-Michel, l'an 1423. Nous n'avons pas une plus ample connoissance de sa postérité.

De la même Maison étoit Jeanne Bacon, femme de *Jean Malherbe*, Seigneur de Saint-Aignan.

Roger Bacon, nommé dans l'Histoire de *Mathieu Paris*, en l'an 1233.

Frere Robert Bacon, Docteur en Théologie, de l'Ordre des Jacobins, mort l'an 1248.

Cette Maison est aussi connue en Angleterre; car il y a une Charte de Richard Bacon, comme il fait la fondation de l'Eglise de Roncestre pour des Chanoines de l'Ordre de Saint-Augustin, en présence de Guillaume & Robert Bacon.

Une autre Charte de *Raoul*, Comte de Cestre, confirme les donations faites par Richard Bacon.

Et il y a une autre Charte dudit *Raoul*, Comte de Cestre, pour l'Eglise de Frentham, dans laquelle est soussigné Guillaume Bacon.

Les armes : *de gueules, à six quintefeuilles*, ou, selon les anciens Armoriaux, *à six roses d'argent, 3, 2 & 1*. Quelques-uns mettent sur le tout *un bâton d'azur*.

*—BACQUEVILLE, en Normandie, Election d'Andeli : Terre & Seigneurie érigée en Comté par Lettres du mois de Septembre 1660, en faveur de *Jean-Louis-François de Ris*, Premier Président du Parlement de Normandie. Ce Comté a été possédé par feu *Jean-François Boyvin-de-Bonnetot*, qui a laissé un fils.

—BADE-BADEN : cette Maison vient des anciens Comtes de *Vindonissa*, ou *d'Attembourg*, qui ont si long-tems primé dans la Suisse, d'où sont sortis, au dixieme siécle, les Ducs de *Zeringuen-de-Teck*, & les Comtes d'*Habsbourg*.

C'est donc des Ducs de *Zeringuen* que descendent les Marquis de Bade.

Ce fut vers le commencement du onzieme siécle, que Berthold I, de Hochberg, partagea ses deux fils; à l'aîné, Berthold II, il donna une grande partie de ses biens, avec le titre de Duc de *Zeringuen*; & Herman, son cadet, fut qualifié du titre de *Marquis*; & il lui donna une autre partie de ses biens. Ce dernier épousa *Judith*, héritiere de Bade; & comme l'usage étoit alors de prendre, pour surnom, celui de la Terre que l'on possédoit, Herman, leur fils, prit le surnom de Bade.

Mais ces deux branches, d'Hochberg & de *Bade*, se reconnoissoient toujours pour parens, à cause de la tige commune dont elles sortoient. Elles se réunirent cependant en la seule branche de Bade, dans les premieres années du seizieme siécle; mais en 1515 il se fit un autre partage de la Maison de Bade, dont celle de Dourlach est la cadette, & toutes deux

subsistent avec distinction dans l'Empire. Elles n'ont pas fait néanmoins une aussi grande fortune que leur ancienneté semble le demander.

Branche des Marquis DE BADE-BADEN.

Cette branche subsiste dans le Margrave AUGUSTE-GUILLAUME-GEORGE, Général de l'Empire, né le 14 Janvier 1706, marié le 17 Décembre 1735 à MARIE-VICTOIRE, fille du Duc LÉOPOLD-PHILIPPE D'AREMBERG, née le 16 Octobre 1714.

Margrave Douairiere, MARIE-JOSEPHE, fille de l'Empereur CHARLES VII, née le 7 Août 1734.

Fille du feu Margrave, & de sa premiere femme, MARIE-ANNE, Princesse de Schwartzemberg.

La Princesse ELIZABETH-AUGUSTE-FRANÇOISE, née le 16 Mars 1726.

Branche des Marquis DE BADE-DOURLACH.

Le Margrave CHARLES-FRÉDÉRIC, né le 12 Novembre 1728, marié, le 22 Janvier 1751, à LOUISE-CAROLINE, fille de LOUIS VIII, Landgrave de Hesse-Darmstat, née le 11 Juillet 1732, dont :

1. CHARLES-LOUIS, † ~~né le 4 Février 1755.~~
2. FRÉDÉRIC, né le 29 Août 1756.
3. Et LOUIS-GUILLAUME-AUGUSTE, né le 9 Février 1763.

Frere du Margrave, le Prince GUILLAUME, Lieutenant-Général en Hollande, Gouverneur d'Arnheim, né le 14 Janvier 1732.

Mere du Margrave, ANNE CHARLOTTE-LOUISE, Douairiere de FRÉDÉRIC, Prince héréditaire de Bade-Dourlach, & fille de JEAN-GUILLAUME FRISO, Prince de Nassau-Dietz, née le 23 Octobre 1710.

Oncles du Margrave, à la mode de Bretagne.

1. Le Prince CHARLES-AUGUSTE, Général, Feld-Maréchal, Lieutenant de l'Empire, né le 14 Novembre 1712.
2. Le Prince CHARLES-GUILLAUME, Général-Major au service du Roi de Sardaigne, né le 13 Novembre 1713.
3. Et Le Prince CHRISTOPHE, Major Général dans les Troupes Impériales, né le 5 Juin 1717.

Le Calendrier de Nuremberg, pour l'année 1743, donne pour armes à la branche de BADE-BADEN : *tiercé*, au premier, *échiqueté de gueules & d'argent de quatre traits :* au second *coupé d'argent à une rose de gueules & d'or au sanglier de sable passant sur une terrrasse de sinople :* au troisieme *d'argent au lion de gueules armé & lampassé d'or, couronné d'une couronne ducale de même :* au quatrieme *de gueules à un pal d'or, chargé de trois chevrons de sable :* au cinquieme *d'or, à la bande de gueules*, qui est de BADE : au sixieme *de gueules, à un demi-vol d'argent chargé d'un cercle d'or :* au septieme, *coupé d'or & d'azur, le chef chargé d'un lion issant de gueules, armé & lampassé de même, accollé d'un collier d'argent, & la pointe de deux fasces d'argent :* au huitieme *d'or à une fasce de gueules ; parti d'or, au lion de sable couronné d'argent ; &* au neuvieme *échiqueté d'azur & d'or*

de

† Charles-Louis, le Prince héréditaire de Bade, né le 14. février 1755, mariage déclaré le 28. janvier 1774, jour anniversaire de la naissance de la Margrave, avec la Princesse Amélie de Hesse-Darmstadt, née le 20. juin 1754.
La Princesse héréditaire de Bade en accouchés de deux Princesses baptisées le 14. juillet 1776 sous les noms de Catherine-amélie-Christine-Louise, et de Frédérique-Guillelmine-Caroline.

de quatre traits ; leſdites armes ſurmontées de dix caſques de différens émaux & couleurs ; &, pour cimier, au-deſſus de chaque caſque, différentes figures portant les parties de l'écu.

Le même Calendrier donne pour armes à la branche de BADE-DOURLACH : *tiercé* au premier *d'argent, au lion de gueules armé & lampaſſé de même, couronné d'or :* au ſecond *de gueules au vol d'argent :* au troiſieme *échiqueté de gueules & d'argent de quatre traits :* au quatrieme *d'or, chargé d'un ſanglier de ſable ſur une terraſſe de ſinople :* au cinquieme *d'or à la bande de gueules :* au ſixieme *coupé d'or ſur azur, à deux faſces d'argent, chargées d'un lion de gueules, armé & lampaſſé de même :* au ſeptieme *de gueules à la faſce d'or, chargée de trois chevrons de ſable :* au huitieme *d'argent, à la Roſe de gueules :* au neuvieme *d'or, à la faſce de gueules :* au dixieme *d'or, au lion de ſable armé & langué de même, couronné d'argent ; l'écu ſurmonté de trois caſques ;* le premier *d'or, couronné d'une couronne ducale ; pour cimier un lion de gueules armé & lampaſſé de même ;* le ſecond *d'or à cinq grilles, ſurmontées d'une couronne de Duc, & pour cimier deux demi-palmes, la premiere à droite de gueules, la ſeconde à gauche d'or :* & le troiſieme *caſqués d'or ſurmonté d'un buſte, portant en faſce un demi-vol d'argent ; & l'écu accolé de ſept caſques, trois à droite & quatre à gauche.*

* —BADEFOL, Terre ſituée en Périgord, que poſſédoit, en l'an 1232, *Gaſton de Gontaud*, II du nom, Seigneur de Biron, & qui fut poſſédée, en 1239, par *Pierre de Gontaud*, probablement frere de *Gaſton*, qui fut le quatrieme ayeul d'*Elie de Gontaut*, à qui *Marthe de Bron* porta la Terre de Hautefort & autres, dont la poſtérité a conſervé le nom & les armes de Hautefort. *Voyez* HAUTEFORT.

— BADIER, famille noble, originaire de la Province d'Auvergne, aujourd'hui établie en Provence.

GILBERT DE BADIER, ſe maria dans la Ville de Riz, le 12 Juillet 1551, avec *Antoinette de Chervier*, de laquelle il eut :

1. ANTOINE, qui ſuit.
2. Et GILBERT, rapporté après ſon frere.

ANTOINE DE BADIER a fait la branche des Seigneurs de *Verſeilles* & de *Sérézat*, en Bourbonnois, dont, par pluſieurs degrés de poſtérité, ſont deſcendus PIERRE-JACQUES, & EUGENE-FÉLICIEN-HIPPOLITE DE BADIER, fils de JACQUES DE BADIER, Lieutenant-Général des Armées du Roi & Commandeur de l'Ordre Militaire de Saint-Louis. PIERRE-JACQUES DE BADIER, a été Major de Cavalerie dans le Régiment de *Humet*, & EUGÈNE-FÉLICIEN-HIPPOLITE DE BADIER, Capitaine d'Infanterie dans le Régiment de *Belzunce*.

GILBERT DE BADIER, ſecond fils de GILBERT I, & d'*Antoinette de Chervier*, auteur de la branche des Seigneurs de Roquebrune, vint s'établir en Provence, & épouſa, le 3 Juillet 1590, à Marſeilles, *Catherine de Fabre*, fille de *Monet de Fabre*. Il paroît par une lettre du Roi HENRI IV, écrite de Marli, en date du 9 Juillet 1591, adreſſée à M. *de la Valette*,

Gouverneur de Provence, que Sa Majesté donna aux Seigneurs de *Sainte-Croix*, de Badier, & d'*Olgny*, la confiscation des biens d'*Honoré-Julien de Toulon*. Gilbert de Badier acquit, dans le mois d'Août 1605, une portion de la Seigneurie de Roquebrune, & fut Tréforier-Général de France le 12 Mars 1607. Il eut de son mariage,

Henri de Badier, marié par contrat du 7 Septembre 1631, avec *Venture de Berenger*, des Seigneurs de Grandbois, lequel obtint de M. *le Pont-de-Corlay*, Lieutenant Général des Galeres, un certificat des services qu'il avoit rendus au Roi, lors de la repriſe des Iſles de Sainte-Marguerite, en date du 12 Mai 1637. Il fut exempté du Ban par permiſſion de M. le Comte d'*Alès*, Gouverneur de Provence, donnée le 31 Décembre 1650. Henri de Badier obtint des Lettres Patentes du Roi Louis XIII, données à Paris, le 36 Décembre 1633; par leſquelles, en récompenſe des *bons & agréables ſervices qu'il avoit rendus à la Couronne*, Sa Majeſté lui fait don & remiſe des *droits de lods*, au ſujet de la Terre & acquiſition de la Seigneurie de Roquebrune. Il laiſſa de ſon alliance:

Gaspard de Badier, marié, le 24 Novembre 1667, avec *Blanche de Galifet*, dont

Pierre de Badier, Seigneur de Roquebrune, allié, le 9 Juillet 1734, avec *Genevieve de Mathieu*, des Seigneurs du Reveſt & du Villars, de laquelle il a eu

Alexandre de Badier, reçu dans la Compagnie des Gardes de la Marine, au département de Toulon, le 12 Octobre 1755.

De la branche de *Verſeilles* étoit Jacques de Badier, Marquis de Verſeilles, d'abord Capitaine dans le Régiment du Roi, Infanterie, puis Maréchal de Logis de la Cavalerie, Chevalier de Saint-Louis, en 1704; il leva enſuite un Régiment de Huſſards de ſon nom; fut nommé Brigadier, le 29 Janvier 1709; Maréchal de Camp, le premier Février 1719; Commandeur de Saint-Louis, avec 3000 livres de penſion, le 20 Avril ſuivant; & Lieutenant-Général le 20 Février 1734. Il eſt mort en 1736, laiſſant de *Barbe-Louiſe du Pleiſſier*, entr'autres enfans:

1. N.... de Badier, Comte de Verſeilles, Capitaine de Cavalerie, marié, 1°. à Dôle, à *N.... de Reſie*, ſœur de *N.... de Reſie*, Maréchal de Camp, du 10 Février 1759, & veuve de *N.... de Preſſigny*, dont elle avoit une fille mariée au Marquis de *Saint-Simon*, 2°. vers l'an 1760, à *N.. de Pourchereſſe*, Demoiſelle d'Eſtrabonne, ſœur de Meſdames *de Darſort* & *de Dumillac*, toutes les trois filles de *Jean-Jacques de Pourchereſſe*, Baron d'Eſtrabonne, Conſeiller au Parlement de Beſançon, & de *Paſcale-Antoinette-Emilie Petit-de-Marivoſt*, qu'il avoit épouſée par contrat du 28 Janvier 1732, & qui s'eſt remariée à *Charles-Louis-Joachim le Chevalier*, Marquis du Meſnil, Lieutenant-Général, du 10 Mai 1748, & mort le premier Mars 1764.

2. Et Marguerite-Louise-Victoire Badier-de-Verseilles, mariée, le 17 Octobre 1735, à *Antoine de Gayardon*, Seigneur de Greſolles. *Voyez* GAYARDON.

Cette famille a été maintenue par les Commiſſaires du Roi députés pour la vérification des titres de nobleſſe, en 1667.

Les armes : *d'azur, au ſautoir compoſé de 4 rayons de ſoleil d'or, accompagné en chef d'un croiſſant d'argent.*

—BAERT-BERENTRADE, dans les Pays-Bas : NICOLAS-JOSEPH DE BAERT-BERENTRADE, de Malines, iſſu de noble famille, admiſe dans les Colléges & Chapitres Nobles, obtint, en conſidération de ſes ſervices militaires, le titre de Baron de ſon nom, pour lui & ſes deſcendans mâles & femelles, applicable ſur telles Terres ou Seigneuries qu'ils auroient dans les Pays-Bas, par Lettres du 8 Juillet 1711.

BAGLION-DE-LA-SALLE. JEAN-ARTUS DE BAGLION, Comte de la Salle, Seigneur de Saillant, &c. Commandant de la Nobleſſe de Lyonnois, Forez & Beaujolois, décédé, avoit épouſé *Catherine Aumaiſtre*, dont il a eu,

1. MATHIEU IGNACE DE BAGLION, Comte de la Salle, Seigneur de Saillant, Pouilly, Mionay, &c. mort à Paris, le 28 Janvier 1738, âgé de cinquante-un ans, étant né à Lyon, le 5 Février 1687. Il a laiſſé de *Marie-Jacqueline de la Grange-de-la-Praye*, qu'il avoit épouſée le 18 Juin 1714,

PIERRE-FRANÇOIS-MARIE DE BAGLION, Comte de la Salle, marié avec *Angelique-Louiſe-Sophie d'Allonville-de-Louville*, fille de feu *Charles-Auguſtin d'Allonville*, Marquis de Louville, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi d'Eſpagne, Lieutenant-Général de ſes Armées, Gouverneur de Courtrai, & de *Hiacinthe-Sophie de Béchameil-de-Nointeil.* Leur fille unique

FRANÇOISE-SOPHIE-SCHOLASTIQUE, a épouſé, le 24 Janvier 1759, *Denis-Auguſte de Beauvoir-de-Grimoard*, Marquis du Roure, Colonel dans le Régiment des Grenadiers de France, légataire de la Ducheſſe de la Force, nommé, en Avril 1759, Menin de Monſeigneur le Dauphin.

2. FRANÇOIS DE BAGLION DE LA SALLE, Evêque d'Arras en 1725, & Abbé de Saint-Vincent de Laon depuis 1732, mort il y a quelques années.

Les armes : *d'azur, au lion léopardé d'or, appuyant ſa patte droite ſur un tronc écotté & abaiſſé de même, mis en pal, le chef chargé de trois fleurs-de-lys d'or, ſommées d'un lambel à quatre pendans de même.*

—BAHUNO : une Généalogie manuſcrite de cette famille, dreſſée par M. *du Pré-de-Kerdaniel*, en remonte l'origine juſqu'à TRISTAN DU BAHUNO, Chevalier, Seigneur de Demiville, vivant environ l'an 1200.

GUILLAUME DU BAHUNO, Sieur de la Demiville, fut marié, le 6 Août 1493, avec *Jeanne Gibon.* Il étoit le quatrieme ayeul de noble FRANÇOIS DU BAHUNO, Ecuyer, Seigneur de Berien & de Kerdiſſon, paroiſſe d'Eſtival, Evêché de Vannes, Province de Bretagne. Ce dernier a eu de *Louiſe-Perrine du Liſcoet*, ſa femme, pour fils aîné & héritier principal,

François-Guillaume du Bahuno, Ecuyer, Seigneur desdits lieux, marié, le 11 Octobre 1710, avec *Peronnelle le Borgne*, fille aînée, héritiere principale & noble de *Joseph-François le Borgne*, Ecuyer, Seigneur de Coetnevenez & de Rocumelen, & de Catherine-Ursule du Bahuno. De ce mariage naquit, le 6 Décembre 1714,

Jean-Armand du Bahuno-de-Berien, qui fut reçu Page du Roi dans sa grande Ecurie, le 26 Décembre 1730, sur les preuves de sa noblesse.

Les armes : *de sable, à un loup d'argent, langué & onglé de gueules, passant & surmonté d'un croissant d'argent.*

— BAIGNARD, Sieur du Gerrier, en Normandie, Généralité d'Alençon, famille maintenue dans sa noblesse, le 16 Juillet 1667 : *la Roque* parle d'un Pierre Baignard, nommé avec plusieurs autres Ecuyers, dans un Rôle de l'an 1340.

Jean de Baignard, Ecuyer, Sieur de la Conture, épousa, vers l'an 1520, *Jeanne de Salles*. Isabeau de Baignard, leur fille, fut mariée le 31 Mai 1557, avec *Jean de Hallot*, Sieur de Beaulieu.

Les armes : *d'argent, à une fasce de gueules chargée de trois fers à cheval du champ, & accompagnée de 3 molettes d'éperon de sable, 2 en chef & une en pointe.*

BAIGNOLS : les Seigneurs de cette Maison étoient une des branches de la Maison d'*Albon*, sortie d'*André*, chef de cette Maison, par *Guillaume* son second fils au premier degré. Ce *Guillaume* fut Seigneur de *Baignols* par l'alliance qu'il contracta en 1288, avec *Eleonore d'Yoing*, fille puîné d'*Etienne*, Seigneur de *Saint-Forgeux*. Il transmit cette Seigneurie à ses descendans jusqu'à la septieme génération ; ils ont fait des alliances avec les Seigneurs de *Mentroud*, de *Varey*, de *Balsac*. La Maison de *Baignols* a aussi donné plusieurs *Chanoines*, *Comtes de Lyon*, des *Abbés de Savigny*, &c. enfin des Seigneurs qui n'ont pas démenti le sang de leurs ayeux. *Voyez* le Pere *Anselme*.

BAILE-DE-LA-MOTHE-BRION. Jean Baile, dit *de la Mothe*, Baron de Vachiere & de la Farre-les-Arries, épousa *Louise de Bron-la-Liégue*, dont vint,

1. René Baile, dit *de la Mothe*, Seigneur de Brion en Vivarais, qui épousa, en 1647, *Paule de Clermont-Chaste*, fille de *Charles* & d'*Anne de Lattier*, Dame de Charpey & Vatilleu. Leur fille Claudine avoit été mariée, seconde femme, le 3 Mars 1669, à son oncle à la mode de Bretagne, Charles-Louis-Alphonse, Seigneur de Sassenage, bisayeul, par sa premiere, de l'héritiere de la famille, vivante en 1759, & pere, par la seconde, du Comte *René-Ismidon*, mort le 16 Avril 1730, dont est sorti N.... fait Chevalier des Ordres du Roi en 1749. Ses trois filles sont, l'une, Madame, de *Maugiron* l'autre, Madame de *Talaru*, & la troisieme, la Comtesse de *Berenger*.

Les armes : *au 1 & 4 de gueules, à l'aigle d'or éployée ; au 2 & 3*

de Bron la Liégue, qui eſt *de gueules à deux levrons affrontés d'argent, & colletés de ſinople, cloués d'or.*

R. — BAILLARD-DES-COMBAUX, en Languedoc & en Bourbonnois. Il y a pour cette famille noble un Jugement d'Intendant rendu contradictoirement & confirmatif par un Arrêt du Conſeil du Roi, en maintenue de Nobleſſe

I. Noble JEAN DE BAILLARD, I du nom, qualifié de *Nobilis Joannes Baillardus, ſcutifer*, dans un contrat de vente du 20 Septembre 1509, & qui eſt en latin, étoit homme-d'armes dans les anciennes Compagnies d'ordonnance, & eut de ſon mariage avec *Marguerite de Royraud-du-Villard*, JEAN, qui ſuit,

II. Noble JEAN DE BAILLARD, II du nom, Ecuyer, Capitaine-Châtelain du Bourg & du Fort de Sainte-Ségolaine, par Lettres du 19 Novembre 1540, fut auſſi homme-d'armes de la Compagnie de *Gilbert de Lévis*, Comte de Ventadour, aux termes d'un certificat que ce Comte lui donna, le 1 Août 1571, à la revue faite à Brive-la-Gaillarde en Limouſin. Il teſta le 29 Novembre 1585, & nomma ſon exécuteur teſtamentaire, noble *Claude de Royraud*, Baron du Villard, ſon parent; & il eut de ſon mariage, avec *Marguerite de la Tourreille*, JACQUES, qui ſuit,

III. Noble JACQUES DE BAILLARD paſſa un contrat de vente pour un pré & rente, le 2 Juillet 1603; il étoit marié par contrat du 18 Octobre 1600, avec Demoiſelle *Claudine de Grandchamp*, dont JEAN, qui ſuit,

IV. Noble JEAN DE BAILLARD-DES-COMBAUX, Ecuyer, III du nom, épouſa, par contrat du 26 Janvier 1634, Demoiſelle *Florence Pinot*, fille de noble *Pierre de Pinot*, & de Demoiſelle *Catherine Dupont-de-Vallon*; il fit ſon teſtament le 2 Août 1670, & eut pour enfans :

1. MARCELIN, qui ſuit.

2. Et JEAN DE BAILLARD, Chanoine & Doyen de l'Egliſe Collégiale de la Ville de Moniſtrol.

V. Noble MARCELIN DE BAILLARD-DES-COMBAUX, Ecuyer, & héritier univerſel inſtitué par le teſtament de JEAN DE BAILLARD; ſon pere, tranſigea, en 1694, avec noble *Jean de Luzy*, Ecuyer, Seigneur de Pallier, ſon gendre. Il épouſa, par contrat du 9 Mars 1667, *Marie Ferrier*; fit ſon teſtament le 9 Mars 1699; & ſa femme, étant veuve, fit le ſien le 9 Novembre 1710, leurs enfans furent :

1. JEAN, qui ſuit.

2. JEAN-JACQUES, Abbé de la Ruſſiere, Prélat aſſocié de l'Ordre de Saint-Lazare, Inſtituteur de Monſeigneur le Dauphin, & des Enfans de France, décédé Doyen de Sorbonne.

3. PIERRE, qui fut Seigneur de la Grange.

4. CLAUDINE, mariée, par contrat du 15 Janvier 1692, avec noble *Jean de Luzy*, Ecuyer, Seigneur de Pallier-Salettes & Baujeu.

5. CLAUDINE-FLORENCE, Prieure du Monaſtere de l'Ordre de Saint-Auguſtin de la ville de S. Didier.

6. Et MARGUERITE, auſſi Prieure du même Monaſtere, après ſa ſœur.

VI. Noble JEAN DE BAILLARD-DES-COMBAUX, IV du nom, Ecuyer, Seigneur de Lapte-du-Puy-des-Combaux, Lieutenant-Général & Juge-Mage en la Sénéchauſſée & ſiége Préſidial du Puy, épouſa, le 8 Janvier 1696, Demoiſelle *Anne de Charbonnel-du-Bets*, fille de noble *Jean de Charbonnel*, Ecuyer, Seigneur du Bets, & de Dame *Marguerite Dalais*. Il teſta le 1 Juillet 1728, & mourut le 4 Janvier ſuivant, âgé de ſoixante un ans : il eut de ſon mariage :

1. JEAN-MARCELIN, qui ſuit.

2. JEAN-FRANÇOIS, Sieur du Rivier, Lieutenant-Colonel du Régiment de Provence, & Chevalier de Saint-Louis, tué à la bataille de Roſback, en 1757.

3. MARIE, femme d'*Ange du Fugy*, Ecuyer, Seigneur de la Planche, décédée.

4. & 5. HELENE CLAUDINE ET ANNE-MARIE, l'une, femme d'*Armand-de Monpinoux*, Lieutenant au Régiment de Ponthieu, décédée en 1734; & l'autre, femme du Sieur *Beſſon-Douliac*, morte en 1756.

6. CLAUDINE-HÉLENE, femme vivante de *Jean de Chambarliac*, Ecuyer, Seigneur de Fontmorette, Chevalier de Saint-Louis, & ancien Capitaine au Régiment d'Aunis.

Et trois autres filles Religieuſes de l'Ordre de Saint-Auguſtin, décédées; & une autre Dominicaine.

VII. JEAN-MARCELIN BAILLARD-DES-COMBAUX, Ecuyer, Seigneur, Baron de la Motte-Mourgon, Beaurevoir, Chervil, &c. Cette derniere Terre (de Chervil) lui a été maintenue par une tranſaction paſſée entre le Seigneur *Vincent de Tournon*, & la Marquiſe de *Vernaſſal*. Il a fait foi & hommage au Roi en ſa Chambre des Comptes de Paris, le 18 Septembre 1750, de ſa Terre & Seigneurie de la Motte-Mourgon & Beaurevoir. Il a épouſé, par contrat du 6 Juin 1736, Demoiſelle *Louiſe-Madelene de Trouſſebois*, fille unique & héritiere de *Jean-Baptiſte de Trouſſebois*, Ecuyer, Seigneur de Launay, & de *Madelene de Chervil*, ſes pere & mere, en préſence de *Jean-Baptiſte-Ferdinand de Trouſſebois*, ſon neveu; morte en 1763. *Voyez* TROUSSEBOIS. Il n'eſt reſté qu'une fille de la branche aînée de la Maiſon de Trouſſebois, qui en a porté les biens dans celle de *Montboiſſier-Canillac*; & *Louiſe-Madelene de Trouſſebois*, femme de JEAN-MARCELIN de BAILLARD, étoit la ſeule de la ſeconde branche, avec un couſin, Chevalier de Saint-Louis, qui vit ſans poſtérité. Du mariage de JEAN-MARCELIN de BAILLARD, & de la Dame *Louiſe-Madelene de Trouſſebois*, ſont nés :

1. JEAN-JACQUES DE BAILLARD DE LA-MOTTE, Ecuyer, né le 9 Mars 1740, Capitaine au Régiment de Provence.

2. JEAN-CÉSAR-MARTIAL DE BAILLARD-DE-CHERVIL, Ecuyer, né le 28 Décembre 1745, premier Page de feu Madame la Dauphine, à préſent Lieutenant de Dragons au Régiment d'*Autichamp*.

3. LOUIS-FERDINAND DE BAILLARD-DE-BEAUREVOIR, Ecuyer, né le 14 Février 1747, Mouſquetaire du Roi, dans ſa premiere compagnie.

4. Louise de Baillard-des-Combaux, née le 28 Décembre 1736.

5. Marie Anne de Baillard-de-Chervil, née le 16 Janvier 1738.

6. Françoise-Hélene de Baillard-du-Rivier, née le 29 Janvier 1737, mariée avec *Jean de Luzy*, Ecuyer, Mouſquetaire du Roi, dans la ſeconde compagnie.

7. Therese-Elizabeth de Baillard-de-la-Motte, née le 20 Février 1749, Religieuſe à l'Abbaye Royale de Saint-André-le-Haut, à Vienne en Dauphiné.

8. Et Agathe-Angelique de Baillard de-Beaurevoir, née le 9 Octobre 1754.

Les armes : *écartelé au 1 & 4 d'or, au rameau de ſinople ; au 2 & 3 d'azur, à un croiſſant d'argent, accompagné de trois molettes d'or, poſées deux en chef & l'autre en pointe.*

On trouve cette Généalogie dans l'Armorial de France, & celle de *Trouſſebois* dans *la Thomaſſiere*, Hiſtoire du Berri.

* BAILLAU-LE-PIN : c'eſt, au pays Chartrain, dans le Gouvernement Général Orléanois, une Terre qui, avec celle d'Ormoi, fut érigée en Baronnie au mois de Juin 1618, en faveur de *Lancelot de Kaerbout*, Seigneur de Germaſſe, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi.

— BAILLEHACHE, Seigneur de Longueval, de Bapaume, Bleſville, en Normandie, Généralité de Rouen, Famille maintenue dans ſa nobleſſe, le 10 Avril 1668.

Albert Baillehache, dit *la Roque*, eſt nommé dans une Charte de l'an 1214. Robert de Baillehache, Seigneur d'Eſcajeux, épouſa le 7 Juillet 1501, *Jacqueline Baudart* : Et Olivier Baillehache, ſans doute ſon fils, épouſa en 1559, *Françoiſe Anzeray*.

L'Hiſtoire de Rouen parle de Jacques de Baillehache, Sieur de Changoubert, Conſeiller au Parlement de cette Ville, en 1622.

Les Armes : *de gueules, au ſautoir d'argent, cantonné de 4 merlettes de même.*

On trouve un Ballehache, Seigneur de Longuerolle, même Province, & Généralité de Rouen, maintenu en ſa Nobleſſe, le 12 Juillet 1670. On peut croire que ce Ballehache ou Baillehache, eſt du même nom &de la même famille, & qu'une branche peut avoir briſé ſes armes, en changeant *le ſautoir en croix.*

— BAILLET. Famille originaire de Paris, dont la nobleſſe eſt ancienne. Ceux de ce nom ont été dans tous les tems attachés à leurs Souverains, auxquels ils ont rendu de grands ſervices dans les différentes Charges qui leur ont été confiées. *Nicole Gilles*, dans ſes Annales ſous l'année 1347 ; *Ducheſne ; Blanchard*, dans ſon Catalogue des Préſidens-à Mortier du Parlement de Paris, p. 119 & ſuivantes, font mention de cette Famille éteinte vers le milieu du XVIe ſiecle.

I. Henri Baillet, Tréſorier de France, le plus ancien dont on ait connoiſſance, vivoit ſous le regne du Roi Philippe de Valois. C'eſt de

Voyez le Tome XI. pag. 715

lui dont parle *Nicole Gilles*, en ſes Annales ſous l'an 1347. Il avoit épouſé *Jeanne des Eſſars*, fille de *Pierre des Eſſars*, Général des Finances du même Roi, dont il eut :

1. JEAN, I du nom, qui ſuit :

2. Et JEANNE, femme de *Jean Gentian*, Général-Maître des Monnoies du Roi.

II. JEAN BAILLET, I du nom, Tréſorier de M. CHARLES DE FRANCE, Duc de Normandie, Dauphin de Viennois, & Régent du Royaume pendant la priſon du Roi JEAN, ſon pere, étoit ſi aimé du Duc ſon Maître, qu'ayant été aſſaſſiné dans Paris, entre 1353 & 1358, dans la rue neuve Saint-Merry, par un Changeur nommé *Perrin Marc*, ce Prince en fit une cruelle vengeance. *Nicole Gilles*, parle de ſa mort. Il avoit épouſé *Jacqueline d'Ay*, tante de *Jacqueline*, Vicomteſſe d'Ay, femme de *Jean du Drac*, Préſident au Parlement de Paris, & ſes enfans furent :

1. MILES BAILLET, qui fut Tréſorier des Finances du Roi CHARLES VI, & mourut ſans poſtérité de *Deniſe Boucher*, ſa femme.

2. PIERRE, qui ſuit.

3. Et OUDART, qui fut Conſeiller au Parlement de Paris entre 1400 & 1415, dont l'alliance & poſtérité ſont ignorées.

III. PIERRE BAILLET, Seigneur de Sceaux, qualifié, dans pluſieurs Mémoires, de Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel des Rois CHARLES VI & VII, avoit épouſé *Marie de Vitry*, fille de *Gilles de Vitry*, Seigneur de Goupillieres, Conſeiller-Général-Maître des Monnoies du Roi, & de *Jeanne Alexandre*, ſa femme, & niece de *Michelle de Vitry*, mariée à *Jean-Juvenal des Urſins*, Seigneur des Urſins, de Trainel, dont deſcend toute la Maiſon des Urſins. Il n'eut de ce mariage que

IV. JEAN BAILLET, II du nom, Seigneur de Sceaux. Il fut un de ceux qui furent choiſis pour ſervir en qualité de Conſeillers au Parlement de Paris, après la réduction de cette Ville ſous l'obéiſſance du Roi CHARLES VII, au mois de Novembre 1436; il exerça cette Charge juſqu'en 1461, que le Roi LOUIS XI, lors de ſon avénement à la Couronne, le créa Maître des Requêtes ordinaire de ſon Hôtel, & Rapporteur de la Chancellerie; il mourut après 1477, & avoit épouſé *Nicole de Freſnes*, fille de *Pierre*, Seigneur de Potherive. Ses enfans furent :

1. JEAN, III du nom, qui fut d'abord Conſeiller au Parlement & ès Requêtes du Palais à Paris, en 1475; puis en 1477, Évêque d'Auxerre. Il mourut en 1513, & fut inhumé dans l'Égliſe d'Auxerre.

2. THIBAULT, qui ſuit.

3. PIERRE, Seigneur de Villiers-le-Rigault, qui mourut ſans alliance, & fut inhumé dans l'Égliſe d'Auxerre.

4. ANNE, qui fut Abbeſſe de S. Antoine-des Champs-lez-Paris.

5. MARIE, qui fut Prieure de Poiſſy.

6. CATHERINE, qui fut Religieuſe à Varainville.

7. GÉOFFRAISE, mariée à *Pierre de l'Orphevre*, Conſeiller au Parlement de Paris.

8. GENEVIEVE,

Addition à l'article Baillet, Tome I. pr. 647.

Une Branche de cette ancienne Noblesse, après avoir passé de l'Isle de France en Poitou, puis en Périgord, subsiste encore dans cette même province et s'est distinguée depuis plus de trois Siècles par ses services Militaires et par ses alliances. Elle a maintenant pour Chef Isaac-François de Baillet, Baron de la Perche, Page du Roi à la grande Ecurie en 1754, aujourd'hui Capitaine-Commandant d'Escadron au régiment de Royal étranger, Cavalerie. Il a pour frères — François de Baillet, Page en 1755. de S. A. S. M. le Duc d'Orléans, et depuis Capitaine d'Infanterie; — & autre François de Baillet, officier au régiment de Savoie. Extr. d'une Lettre écrite le 14. août 1776, datée de Josselin en Bretagne. Signé Baillet.

[que nous avons omise faute d'instructions,

8. GENEVIEVE, mariée à *Jean de Longuejoue*, reçu Conſeiller au Parlement de Paris, entre 1462 & 1469.

9. JEANNE, Dame de Freſnes, mariée à *Aubert le Viſte*, Seigneur de Tilly, Rapporteur & Correcteur de la Chancellerie de France, fils puîné d'*Aimé le Viſte*.

10. ANTOINETTE, Dame de Mareuil, Charmentré, Bailleul, & des Hautes-Maiſons, mariée à *Pierre de Vaudetar*, Seigneur de Pouilly-le-Fort, Vidame de Meaux, reçu Conſeiller au Parlement & ès Requêtes du Palais à Paris, le 3 Juin 1478, fils unique de *Jean de Vaudetar*, Valet-de-Chambre du Roi, & de *Marguerite de Clauſtre*.

11. Autre JEANNE, premiere femme de *Jean Hennequin*, II du nom, Seigneur de Lentaiges, Conſeiller & Avocat du Roi à Troyes.

12. Et OUDETTE, mariée, par contrat du 31 Juillet 1473, à *Robert Thibouſt*, II du nom, Chevalier, Seigneur de Bailly, lors Avocat en Parlement, & depuis Conſeiller du Roi, & Avocat-Général du Parlement de Paris, le 11 Août 1483, & Préſident à Mortier en la même Cour, le 22 Juin 1487, de laquelle Charge le Roi lui fit don, pour le récompenſer des ſervices que lui avoit rendu le feu Préſident *Thibouſt*, ſon pere.

V. THIBAULT BAILLET, Chevalier, Seigneur de Sceaux, Conſeiller au Parlement de Paris, entre 1462 & 1469; ſucceſſivement, en 1472, Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roi, Grand-Rapporteur de la Chancellerie de France; en Janvier 1483, Préſident à Mortier au même Parlement; laquelle Charge il exerça l'eſpace de 43 ans ſous les Regnes de CHARLES VIII, LOUIS XII & FRANÇOIS I, avec tant de ſageſſe & intégrité de vie, qu'il étoit nommé le *Bon Préſident*. Il mourut âgé de près de 80 ans, le 19 Novembre 1525. Il avoit épouſé 1°. *Jeanne le Viſte*, fille puînée de *Jean le Viſte*, Seigneur d'Arcys-ſur-Aube, Préſident en la Cour des Aydes à Paris, & de *Genevieve de Nanterre*; & 2°. *Jeanne d'Aunoy*, Dame de Treſmes, de Silly, & de Gouſſainville, fille aînée de *Philippe d'Aunoy*, Chevalier, Seigneur de Silly, & de Gouſſainville en partie, & de *Catherine de Montmorenci*, Dame de Treſmes, & de l'autre partie de Gouſſainville; laquelle avoit pour biſayeul & biſayeule JEAN DE FLANDRES, Comte de Namur, & MARIE D'ARTOIS, Princeſſe du Sang Royal de France.

Il eut du premier lit,

1 & 2. N..... & N..... morts en bas âge.

Et du ſecond lit,

3. RENÉ, qui ſuit.

4. Et ANNE, Dame de Treſmes, de Silly, de Gouſſainville, de Chivré, d'Orville & de Louvres en Pariſis, Vinci, Manœuvre & autres lieux, mariée à *Aimar Nicolaï*, Chevalier, Seigneur de Saint-Victor, Premier Préſident en la Chambre des Comptes à Paris. *Voyez* NICOLAÏ.

VI. RENÉ BAILLET, Chevalier, Seigneur de Sceaux, de Treſmes & de Silly, d'abord Avocat en Parlement de Paris, puis pourvu de la Charge de Conſeiller en la même Cour, par Lettres de proviſions données à Ambrun le 11 Décembre 1537, dont il prêta ſerment le 7 Jan-

vier ſuivant; l'un des Commiſſaires députés par la Cour pour tenir les Grands-Jours en la ville de Poitiers, au mois d'Août 1541; Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roi, par Lettres données à Paris le 4 Septembre 1550; enſuite Premier-Préſident du Parlement de Bretagne. Il mourut à Paris en 1579. Il avoit épouſé, par contrat du 3 Juin 1542, *Iſabeau Guillart*, fille de Meſſire *André Guillart*, Chevalier, Seigneur de l'Iſle, de l'Épichelliere, du Mortier, & d'Aſſé-le-Riboulle-au-Maire, Conſeiller du Roi, & Maître des Requêtes ordinaire de ſon Hôtel, & de *Marie de la Croix*, Dame de Plancy; dont,

1. André, qui ſuit.

2. Renée, qui fut mariée à *Jean de Thou*, Chevalier, Seigneur de Bonnœil & de Cély, reçu Conſeiller du Roi en ſa Cour du Parlement de Paris, le 26 Novembre 1566, puis Maître des Requêtes ordinaire de ſon Hôtel le 9 Octobre 1570, mort à la fleur de ſon âge à Paris le 5 Août 1579.

3. Isabeau, mariée à *Nicolas Potier*, III du nom, Chevalier, Seigneur du Blanc-Meſnil, reçu Conſeiller du Roi en ſa Cour du Parlement de Paris, le 14 Mars 1564; puis, en 1567, Maître des Requêtes ordinaire de ſon Hôtel.

4. Et Charlotte, Dame de Treſmes, mariée à *Louis Potier*, Chevalier, Baron de Geſvres, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils, & Secrétaire de ſes Commandemens.

VII. André Baillet, Chevalier, Seigneur de Sceaux & de Silly, dernier mâle de cette Famille, fut Bailli du Palais à Paris, & mourut ſans poſtérité de *Catherine Luillier*, ſa femme.

Les armes étoient : *d'azur, à une bande d'argent, accompagnée de deux dragons aîlés d'or.*

— BAILLEUL. On trouve dans le *Tome VIII des Grands Officiers de la Couronne*, une Généalogie des Bailleul, Grands Louvetiers de France; & dans *Blanchard*, une Généalogie de toute la Maiſon de Bailleul, diviſée en 11 branches.

Il y a pluſieurs Familles de ce nom, tant en Normandie, que dans différentes Provinces de France, & même en Angleterre & en Écoſſe. Mais tous ces Bailleul ont-ils une même origine, & ſont-ils de l'ancienne & illuſtre Maiſon de Bailleul, dont parle *Rapin-Thoiras*, & de laquelle étoit Jean de Bailleul, Roi d'Écoſſe, dans le XIe Siecle? C'eſt ce que nous ignorons.

Quoi qu'il en ſoit, Raul, ou Raoul de Bailleul, dit *la Roque*, vivoit en 1082; & Josselin de Bailleul, du tems de S. Louis, en 1269. *Voyez* cet Auteur ſur l'ancienneté de cette Maiſon.

Bailleul, Seigneur de Bellengreville, de Creſſanville, & de Vantes, en Normandie, Généralité d'Alençon, a été maintenu en ſa Nobleſſe le 30 Avril 1666, & porte : *parti d'hermines & de gueules.*

Bailleul, Seigneur de Canteloup, mêmes Province & Généralité, fut auſſi maintenu le 6 Avril 1666, en ſa Nobleſſe. Cette branche avoit

déja fait, dit *la Roque*, ſes preuves en 1641, commençant à MATHIEU DE BAILLEUIL, Écuyer, Seigneur dudit lieu, vivant le 19 Novembre 1483; qui eut pour fils,

CONSTANTIN DE BAILLEUL, Chevalier, Seigneur de Canteloup, qui fut pere de

SATURNIN DE BAILLEUL, Seigneur de Canteloup, pere de

NICOLAS DE BAILLEUL, Seigneur de Canteloup, qui épouſa, le 20 Octobre 1555, *Jeanne de la Haye*, dont il eut

PIERRE DE BAILLEUL, Seigneur de Canteloup, marié avec *Françoiſe de Touſſages* le 29 Janvier 1593, pere & mere de

PIERRE DE BAILLEUL, II du nom, Seigneur de Canteloup, qui produiſit ſes titres le 19 Février 1641, & avoit épouſé le 7 Juillet 1735, *Eſther de Giverville*.

Les armes des Seigneurs de Canteloup ſont : *d'hermines, à la croix de gueules.*

Quoique ces armes ne ſoient pas les mêmes que celles des BAILLEUL-DE-BELLENGREVILLE, elles ont cependant aſſez de rapport pour faire croire, comme dit *la Roque*, qu'ils ont une même origine, ainſi que la branche des BAILLEUL, du Pays de Caux, qui porte : *d'argent, à la faſce de gueules, accompagnée de 3 mouchetures d'hermines de ſable, 2 en chef & une en pointe;* & dont nous allons parler.

L'Éditeur des Généalogies compriſes dans le *VIIIe Vol. de l'Hiſtoire des Grands Officiers de la Couronne, p. 810, édition de 1733, in-folio*, n'a pas ſuivi *Blanchard* ſur BAILLEUL au Pays de Caux. Il ne commence que par

I. PIERRE DE BAILLEUL, marié le 17 Juillet 1476, à *Guillemette de Hareng*, qui rendit aveu le 16 Février 1507, d'une piece de Terre en la Seigneurie de St. Mauville. Il eſt qualifié, en 1509, d'*Ecuyer, frere & héritier* de GUILLAUME DE BAILLEUL, Prêtre de la Paroiſſe d'Ancerville. Il rendit aveu des fiefs, tennemens & terres en la Paroiſſe de Brétheville, dépendances de la Baronnie du Bec-Creſpin. Son fils,

II. JEAN DE BAILLEUL, eſt qualifié d'*Ecuyer, fils & héritier* de défunt PIERRE DE BAILLEUL. Il rendit un ſemblable aveu le 17 Juillet 1515 & le premier Mars 1525. Il reconnut tenir en fief de haubert, le fief de Sainte-Marie-de-Vattot-ſur-Beaumont, en la mouvance de la Seigneurie de Graſville. Son fils,

III. BERTRAND DE BAILLEUL, né de *Jeanne Olivier*, fit le 5 Août 1530, foi & hommage de ce dernier fief; & ſe trouva, en 1536, à la revue de l'arriere-ban au Bailliage de Caux. Il mourut ſans enfans.

III. NICOLAS DE BAILLEUL, ſon frere puîné, mort en 1565, marié par acte du 18 Août 1534, à *Marie Hervieu*, fille de *Richard Hervieu*, Seigneur des Ifs, fut donataire de ſon frere le 12 Septembre 1551, d'un tiers du fief de haubert de Sainte-Marie-de-Vatt[illegible], & en rendit aveu le 3 Juillet 1553. Il eut de ſon mariage, entr'autres enfans,

IV. ROBERT DE BAILLEUL, Écuyer, Seigneur de Blangues, qui rendit, le 30 Juin 1568, hommage au Roi des fiefs de Donjon & de Ville-

mesnil. Il mourut en 1601. Il avoit épousé, par contrat du 6 Octobre 1560, *Catherine de Bully*, morte en Avril 1608, fille de *Jean de Bully*, Écuyer, & d'*Isabeau de Draqueville*, dont il eut :

1. CHARLES, qui suit.

2. Et NICOLAS, Tige de la branche de *Ru[illegible]*, actuellement éteinte.

V. CHARLES DE BAILLEUL fit ou rendit, le 8 Juillet 1607, hommage des fiefs de Villemesnil & de Donjon. Il épousa, par contrat du 27 Février 1607, *Marie Martel*, fille de *Charles Martel*, Seigneur de Montpinson, & de *Françoise Isnel*; dont, entr'autres enfans,

1. FRANÇOIS, qui suit.

2. Et ALEXANDRE, Auteur de la branche des Seigneurs de Vattot-sur-Beaumont, qui subsiste, & sur laquelle nous n'avons point de Mémoires.

VI. FRANÇOIS DE BAILLEUL eut commission, le 25 Juin 1643, de lever une Compagnie de cent hommes-de-pied. Il commandoit la Noblesse dans le Pays-de-Caux, en Septembre 1674. Il épousa, par contrat du 30 Janvier 1653, *Françoise Sécart*, fille d'*Adrien Sécart*, Seigneur d'Ausouville, & de *Jacqueline Peverel*.

VII. CHARLES DE BAILLEUL, II du nom, leur fils, obtint le commandement de la Noblesse dans le Pays-de-Caux, & y fut confirmé le premier Juillet 1702. Il rendit, le 20 Décembre suivant, hommage au Roi, de ses Terres de Donjon, de Villemesnil & de Baigneville. Il avoit épousé, par contrat, le 23 Juillet 1703, *Elizabeth Hallé-d'Orgeville*, morte le 19 Août 1724, fille de *Gilles Hallé*, Seigneur d'Orgeville, Président à Mortier à Rouen, dont il eut :

1. CHARLES-PIERRE, qui suit.

2. Et LOUISE-ELIZABETH, vivante en 1770, mariée, 1°. à *François-Armand le Cornier-de-Sainte-Hélene*, Baron d'Angerville-la-Martel, dont une fille, Dame de Sainte-Hélene, de Labbeville près Pontoise, & en partie d'Angerville, morte femme du Marquis *d'Avernes*, laissant une fille après elle, morte en bas âge. *Voyez* BERNARD D'AVERNES. 2°. Sans enfans, avec *Henri-Jacques du Moncel*, Chevalier, Seigneur de Martinvast & du Buisson en Basse-Normandie, Diocèse de Coutances, Chevalier de S. Louis, & ancien Officier dans le Corps-Royal d'Artillerie.

VIII. CHARLES-PIERRE DE BAILLEUL, Écuyer, Seigneur des mêmes lieux, Président à Mortier au Parlement de Normandie, a de *N.....* *Brinon*, son épouse, fille de *N.....* *Brinon*, Doyen du Parlement de Rouen, & dont un des ancêtres a été Premier-Président en la même Cour, deux garçons & une fille.

L'aîné est Conseiller au Parlement de Rouen depuis 1768.

Le cadet, appellé *le Chevalier* DE BAILLEUL, est entré d'abord dans la seconde Compagnie des Mousquetaires de la Garde ordinaire du Roi, & est Enseigne à Drapeau dans le Régiment des Gardes-Françoises depuis la fin de 1769.

La fille est mariée depuis le premier Septembre 1767, par dispense, à son cousin le Marquis d'Estoutteville, du nom de *Pelletier*, dont des enfans. *Voyez* PELLETIER.

Les armes, comme ci-deſſus.

Les autres branches de BAILLEUL qui ſubſiſtent, ſont celle des Seigneurs de Beauvais & de Creſſanville; celle des BAILLEUL, Seigneurs d'Angerville-le-Bailleul; celle des BAILLEUL, Seigneurs de Drumare, ou de Saint-Maclou.

Il y a encore d'autres Familles de ce nom, dont les armes ſe trouveront à la fin de ce Volume.

Quant à la Terre de *Bailleul*, elle eſt paſſée, par une fille, dans la Maiſon de *Combray*, & enſuite dans celle de *Ferrieres*. Elle eſt rentrée dans la Famille de *Bailleul*, par le mariage de GILLES DE BAILLEUL, Seigneur de Montreuil, &c. avec *Madelene de Harcourt*, Dame de Bailleul, fille de *Jacques de Harcourt*, Seigneur de Franqueville, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de Sa Majeſté, & de *N.* . . . . . *d'Aſſé*, de la Maiſon de Montfaucon, au Maine. *Madelene de Harcourt* avoit hérité de *Pierre de Harcourt*, ſon couſin-germain, de la Terre de Bailleul. *Voyez au mot Château-Gontier, Seigneurie qui a été donnée à titre d'engagement à la maiſon de Bailleul*

* — BAILLEUL, (DU) au Maine, Famille noble, qui doit ſon origine à la Terre de ce nom, qu'elle poſſédoit dès le XIVe Siecle, ainſi que la Baronnie de Goron, & les Terres & Seigneuries de Coueſme, Hercé, Lucé, Vaudemuſſon, le Rocher, la Pierre, Belleplante & autres, leſquelles relevoient toutes du Roi, à cauſe du Comté du Maine, dont elles ſont mouvantes. Le premier de ce nom que l'on connoiſſe, & duquel feu M. *Charles d'Hozier* établit ſucceſſivement la poſſeſſion de la nobleſſe & la filiation, dans des preuves qu'il fit en 1724, pour PIERRE-GILBERT-ANNE DU BAILLEUL, dont nous parlerons ci-après, eſt,

ALAIN DU BAILLEUL, Chevalier, Seigneur dudit lieu, lequel étoit huitieme ayeul dudit PIERRE-GILBERT-ANNE, & avoit épouſé le 7 Avril 1407, *Jeanne de Bernehart*, fille de *Jean de Bernehart*, Seigneur de la Bouchardiere & de la Gaubertiere, & de *Jeanne le Porc*. Voyez l'*Armorial de France, Regiſtre I, Partie premiere, p. 46*.

PIERRE DU BAILLEUL, II du nom, ſon deſcendant au cinquieme degré, Chevalier, Seigneur & Marquis du Bailleul, Baron de Goron, Seigneur de Coueſme, Lucé, Vaudemuſſon, le Rocher, la Pierre, Hercé, &c. avoit, pour frere cadet, RENÉ DU BAILLEUL, reçu Chevalier de Malte au Grand-Prieuré d'Aquitaine, le 20 Avril 1615. PIERRE II ne laiſſa de ſon mariage avec *Julienne de Barad*, que trois fils; ſçavoir :

1. PIERRE, qui ſuit.

2. GUY, Chevalier, Seigneur de Coueſme, mort ſans poſtérité de *Philippe de Boudas*, ſa femme.

3. Et JEAN-BAPTISTE, Chevalier, Seigneur de Lucé, mort ſans alliance au Château du Bailleul, le 23 Décembre 1680.

PIERRE DU BAILLEUL, III du nom, Chevalier, Seigneur & Marquis dudit lieu, Baron de Goron, Seigneur d'Hercé, Coueſme, Lucé & autres Terres, né au Château de ſon nom le 7 Avril 1615, épouſa, par contrat paſſé devant *Euſtache Cornille* & *Bauldry*, Notaires à Paris, le 21 Juillet 1663, (Extrait de Célébration en l'Egliſe Paroiſſiale de Saint-Juſtin

de Louvres-en-Parisis du 25 du même mois) *Marguerite le Féron*, née à Paris le 5 Juillet 1637, laquelle mourut au Château du Bailleul, des suites de sa premiere couche, le 16 Mai 1664, & fut inhumée en l'Église Paroissiale de Saint-Martin de Goron, le 22 du même mois.

Elle étoit fille, & quatrieme enfant de *Jérôme le Féron*, I du nom, Chevalier, Seigneur d'Orville & de Louvres en Parisis; d'abord Conseiller au Parlement de Paris, & successivement Président en la seconde Chambre des Enquêtes de la même Cour, Conseiller d'État, Pensionnaire de S. M. & Prevôt des Marchands; & de *Marguerite Galard*, sœur de *Catherine-Marguerite Galard*, mariée à *Nicolas Potier de Novion*, pere d'*André Potier de Novion*, trisayeul de Mesdames la Marquise *de Galard* & la Présidente *Nicolaï*. Elle avoit d'abord été reçue au Monastere des Dames Religieuses de la Visitation de Sainte-Marie, fondée par la Reine d'Angleterre au Village de Chaillot, le 15 Juillet 1653, en qualité de Bienfaitrice & d'Associée à leur Ordre, dont elle s'étoit retirée le 23 Août 1662.

Pierre du Bailleul III, mourut en son Château du Bailleul le 9 Août 1688, & fut inhumé à côté de son épouse en l'Eglise Paroissiale de Saint-Martin de sa Baronnie de Goron le surlendemain, laissant, pour fils unique, Pierre-Louis, qui suit:

Pierre-Louis du Bailleul, Chevalier, Seigneur & Marquis dudit lieu, Baron de Goron, Seigneur des mêmes Terres ci-devant citées, né au Château de son nom, le 7 Mai 1664, ondoyé le lendemain, fut baptisé en l'Église Paroissiale de Saint-André-des-Arcs à Paris, le 8 Juin 1680, & tenu sur les Fonts par *Elizabeth le Féron*, cousine-germaine de sa mere, & Duchesse de Chaulnes, laquelle lui fit, par son testament du 5 Septembre 1698, un legs de 50000 livres. Il servit dans les Mousquetaires, & mourut au Château de son nom, le 23 Mars 1714.

Il avoit épousé, par contrat passé devant *Julien Gobbé*, Notaire de Goron, le 26 Octobre 1706, *Catherine Barrin-de-la-Galissonniere*, fille & second enfant de *Jacques Barrin*, Chevalier, Seigneur & Marquis de la Galissonniere, & d'*Eléonore Bidé*, Dame de la Grandville. Etant veuve, au nom, & comme tutrice & gardienne-noble de ses enfans mineurs, ci-après nommés, elle obtint un Arrêt en la Chambre des Comptes de Paris, le 11 Juillet 1717, portant délai pour faire l'hommage que lesdits mineurs devoient au Roi, à cause du Marquisat du Bailleul, & de la Baronnie de Goron, mouvans du Comté du Maine; & mourut au Château des Moutys, Paroisse de la Valette près Nantes en Bretagne. Ses enfans furent:

1. Pierre-Gilbert-Anne, qui suit,

2. Louis-Émérite, né au Château de son nom, le 20 Janvier 1709, qui embrassa l'Etat Ecclésiastique; fut ordonné Prêtre à Paris le 10 Avril 1734; nommé Vicaire-Général de l'Évêché de Limoges en 1736; Président & Député de la Chambre Ecclésiastique de ce Diocèse en 1737; nommé à l'Abbaye Royal du Beuil, au même Diocèse, le 14 Septembre 1738; Grand-Vicaire de l'Archevêché de Tours le 5 Septembre 1739, d'où il passa, en la même qualité, à Embrun en 1740, où il fut fait l'année sui-

vante Archidiacre & Chanoine de cette Égliſe; & fut nommé à l'Abbaye-Royale de Bois-Groland le 2 Mars 1742.

Il ſe rendit utile au Roi & à l'État, dans cette derniere Place, par le ſervice qu'il rendit à l'Armée combinée de France & d'Eſpagne, par l'établiſſement qu'il fit à Embrun d'un Hôpital Militaire, dont cette Place de Guerre étoit alors dépourvue, & dans lequel, par ſes ſoins, dès le mois de Septembre 1743, juſqu'au départ de cette Armée, arrivé au mois de Février 1745, plus de 500 Soldats, tant malades que bleſſés, furent journellement traités avec ſuccès. Il procura également les mêmes ſecours aux Officiers, tant dans ſa maiſon, que dans celles où il les fit placer.

Il tint au commencement de 1745, en l'abſence de l'Archevêque, l'Aſſemblée Provinciale d'Embrun, où il fut élu l'un des Députés du ſecond ordre pour l'Aſſemblée Générale du Clergé qui ſe tint à Paris ſur la fin de cette même année.

Il quitta ce Diocèſe en 1748, & s'attacha, en la même qualité de Grand-Vicaire, à celui de Rodez, à la Théologale Métropolitaine duquel il fut nommé le 6 Mai 1754; fut pourvu le 18 Décembre ſuivant du Canonicat & de l'Archidiaconé de Milhau en la même Egliſe; & Député du Chapitre de ce Diocèſe pendant 3 à 4 ans; fut nommé à l'Abbaye-Royale de Notre-Dame de Barzelles-en-Berry, Diocèſe de Bourges, le 20 Janvier 1748; & mourut à Paris le lundi 18 Septembre 1769, regretté de toutes ſes connoiſſances, dont il étoit l'ami déclaré. Il fut inhumé le lendemain en la cave de la nef de l'Égliſe Royale & Paroiſſiale de Saint-Paul. Il étoit le *dernier mâle* de toute ſa famille.

3. N. . . . . mort jeune.

4. Et Marie-Catherine Eugénie, dite *Mademoiſelle du Bailleul*, née au Château de ſon nom, le 18 Janvier 1710, morte, ſans alliance, à Rennes en Bretagne, au mois de Novembre 1769, & inhumée en l'Égliſe Paroiſſiale de Saint-Aubin.

Pierre Gilbert-Anne du Bailleul, Chevalier, Seigneur & Marquis du Bailleul, Baron de Goron, Seigneur de Coueſme, Lucé, Vaudemuſſon, le Rocher, la Pierre, Hercé, Belleplante, &c. né au Château de ſon nom le 26 Décembre 1707, reçu Page du Roi dans ſa Grande Ecurie, le 5 Janvier 1724, d'après ſes preuves faites devant le Juge d'Armes de France, (feu M. *Charles d'Hozier*) qui établiſſent ſucceſſivement la poſſeſſion de ſa nobleſſe, depuis Alain du Bailleul, ſon huitieme ayeul, qualifié *Chevalier, Seigneur du Bailleul, &c.* dont nous avons parlé au commencement de cet article; Lieutenant au Régiment du Roi en 1728; eſt mort à Mayenne au Maine le 22 Janvier 1737, d'où ſon corps fut tranſporté en l'Égliſe Paroiſſiale de Saint-Martin de ſa Baronnie de Goron. Il avoit épouſé, par contrat paſſé devant *Julien Gobbé*, Notaire à Goron, en Février 1729, *Françoiſe-Thereſe de Montecler*, fille de *Georges-François*, Marquis de Montecler & de Deſcajeuls, & d'*Etiennette-Diane de la Malrais*. Sa veuve vit aujourd'hui à Mayenne, avec ſes deux filles. Leurs enfans furent:

1, 2 & 3. N..... N..... & N..... Chevaliers, morts en bas âge.

4. Françoise-Marie, dite *Mademoiſelle du Bailleul*, née au Château de ſon nom le 8 Décembre 1729, non mariée en 1770.

5. Louise-Hyacinthe-Pulchérie, dite *Mademoiſelle de Goron*, née au Château du Bailleul, le 27 Janvier 1731, Religieuſe Auguſtine à l'Hôpital de Sainte-Julie de la ville de Château-Gontier.

6. Anne-Victoire-Félicité, dite *Mademoiſelle de Lucé*, née au Château du Bailleul le 25 Janvier 1732, non mariée en 1770.

7. Et N..... dite *Mademoiſelle de Coueſme*, morte âgée de 4 ans.

Les armes : *d'argent, à 3 têtes de loup de ſable, arrachées & lampaſſées de gueules, poſées 2 & 1.*

— BAILLIVY : Famille Noble originaire de Toul, où elle ſubſiſtoit noblement dès le XIIIe ſiecle, ainſi qu'il eſt rapporté dans des Lettres-Patentes au grand-Sceau, données le 11 Février 1620, par le Roi Louis XIII, portant reconnoiſſance de l'ancienne nobleſſe, & qualité de Gentilhommes de Meſſieurs de Baillivy.

Claude de Baillivy épouſa *Nicole Dinteville*, dont pluſieurs enfans ; ſçavoir :

1. Nicolas, qui épouſa *Charlotte de Ville*, fille du Baron *Florent*, & de *Louiſe de Gourcy*.

2. François, qui épouſa *Marie de Chauvirey*, fille de *Nicolas-François*, Maréchal de Lorraine, & de *Charlotte-Marie-Gertrude de Dongelberghe-de-Reſves*.

3. Charles-Joseph.

4. Marc-Pierre, filleul du Comte *d'Argenſon*.

5. François, préſenté à l'Ordre de Malte.

6. Bruno.

7. Et Marie-Anne, qui épouſa *Louis-Charles*, Comte *de Nettancourt*, fils de *Charles-Ignace*, Baron de Freſnel, & de *Marie-Anne de Salles*.

N..... de Baillivy, Chevalier, Seigneur de Mérigny, d'Houſſe-les-Monts, d'Oichy, de Selincourt, & de Tourteron, mort le 26 Août 1750, âgé de 90 ans.

Ignace de Baillivy, fils aîné, dit *le Comte de Mérigny*, Seigneur de Rambercourt, Chevalier de Saint-Louis, & ancien Lieutenant-Colonel du Régiment de *Roſe*, Allemand Cavalerie, a pluſieurs enfans de ſa femme *N..... de Saint-Blaiſe*, petite-fille de *Jacques de Stainville*, ſœur de *Charles-François de Stainville*, Comte de Couvonges, Grand-Maître-d'Hôtel du Duc *Léopold*.

Le Comte de *Mérigny* a pour frere Nicolas-François de Baillivy, Chevalier, Seigneur de Ficquelmont & de Xonville, ancien Capitaine au Régiment de *Roſe*, Cavalerie. Il a épouſé, le 7 Janvier 1744, *Barbe de Hault-de-Sancy*, fille unique de *Nicolas-François*, Baron de Hault-de-Sancy,

Hault-de-Sancy, Seigneur de Rhodongue, dont il a plusieurs enfans. ~~Les armes : ..... Voyez Merigny.~~

— BAILLON. Il y a trois Familles de ce nom en France ; mais on ne sçait si elles ont la même origine, ou si elles sont différentes, parce que leurs armes ne sont pas les mêmes. *Paillot* parle de deux, & la troisieme est DE BAILLON simplement, & porte : *d'or, à trois têtes de sanglier de sable.*

De la Famille de BAILLON de Paris, qui porte : *de gueules, à une tête de léopard d'or, bouclée de trois annelets de même*, étoient MARIE-ANNE DE BAILLON, née le 28 Juillet 1672, & JEANNE-ÉLIZABETH DE BAILLON-DE-FORGES, née le 11 Septembre 1674, l'une & l'autre reçues à Saint-Cyr au mois de Juin 1687, après avoir prouvé qu'elles descendoient d'ODET DE BAILLON, Seigneur de Forges, qui étoit marié avec *Jeanne le Crec* en 1557, & étoit trisayeul de ces deux Demoiselles.

BAILLY : famille originaire du Dauphiné.

FRANÇOIS-JOSEPH DE BAILLY, Chevalier, Marquis de Valbonnais, reçu Premier Président de la Chambre des Comptes de Grenoble, le 4 Juillet 1729, a épousé en 1718 *Françoise Pourroy-de-l'Auberiviere*, fille de *Claude-Joseph Pourroy-de-l'Auberiviere*, second Président en la Chambre des Comptes, & sœur de *Marc Joseph Pourroy-de-Quinsonas*, Premier Président du Parlement de Besançon. Il a de ce mariage :

1. JEAN-PIERRE, Conseiller au Parlement de Grenoble.
2. FLODOARD ÉLÉONOR, Chevalier de Malte, Gouverneur de la Ville de Romans, & Capitaine de Cavalerie dans le Régiment d'*Henrichemont*.
3. MARIE-SÉBASTIEN, Conseiller au Parlement de Grenoble.
4. MARC-JOSEPH, Ecclésiastique.
5. N.... mariée à *Claude-François de Gratet*, Comte du Bouchage, Conseiller au Parlement de Dauphiné.
6. N.... épouse de *Jean-Baptiste de Rigaud-de-Laigue-de Serezin.*
7. & 8. Et deux autres filles, non mariées. *Tabl. de Themis, Part. III, pag. 57.*

Les armes : *d'azur, à trois fasces d'or, & une plante de lys de sinople à six fleurs d'argent renversées sur le champ, 1, 2 & 3, feuillée de sinople, à la bulbe d'argent, aussi sur le champ.*

— BAILLY, ancienne famille de Robe. Plusieurs de ce nom ont possédé les charges les plus considérables. N.... BAILLY, Président au Grand-Conseil, épousa *N.... le Tellier*, fille de *N.... le Tellier*, Seigneur de Richebourg.

GUILLAUME BAILLY, son trisayeul, Chevalier de l'Ordre du Roi, fut Chancelier du Duc d'Alençon, & Surintendant des Armées d'Italie.

Un autre GUILLAUME BAILLY, fut Avocat-Général, Conseiller d'Honneur au Grand-Conseil, & Abbé de Saint-Thierry.

Autre Famille du nom de BAILLY, Seigneurs de Lardenoy, porte : *de gueules, à une plante de trois lys d'argent, ſur une terraſſe de ſinople, au chef couſu d'azur, chargé d'une croiſette pommetée d'or, accoſtée de deux coquilles de même.*

Il y en a une quatrieme du même nom, celle de BAILLY-DE-PETIT-VAL, qui porte : *d'azur, à la faſce d'or, accompagnée en chef de deux croiſſants d'argent, & de deux molettes de même en pointe.*

BAILLY-DE-GAUGÉ, famille noble, dont étoit FRANÇOISE DE BAILLY, veuve d'*Adam Godme*, Seigneur de Grange, fille de PHILIBERT DE BAILLY, Seigneur de Gaugé & de la Gibardiere & de *Françoiſe Queſti :* elle épouſa, par contrat du 8 Mars 1571, *Michel de Melun*, Seigneur d'Annemois, & en partie du Buignon, troiſieme fils de *Loup de Melun*, & *de Marguerite Buffetan.*

Les armes : *d'argent, à une faſce de ſable & une bordure engrêlée de gueules.*

BAINAST, en Tiérache. De cette famille étoit MARIE-ANNE DE BAINAST-DE-POMMERAS, née le 16 Juillet 1675, du mariage d'ALBERT DE BAINAST, Chevalier, Seigneur de Dommart, & de *Marie Lignier ;* laquelle fut reçue à Saint-Cyr, au mois de Juillet 1687, après avoir prouvé ſa nobleſſe depuis l'an 1471, que vivoit ROBERT DE BAINAST, Seigneur d'Herleville, ſon ſixieme ayeul.

LÉON DE BAINAST, Ecuyer, Sieur des Mazures, fit ſon teſtament dans la Ville d'Amiens, le 16 Juillet 1558, & nomma ſon légataire JEAN DE BAINAST, ſon fils aîné, qualifié du titre de *Chevalier de l'Ordre du Roi*, dans un titre poſtérieur, de 1570. Celui-ci étoit troiſieme ayeul de CLAUDE-CHARLES DE BAINAST, Ecuyer, Seigneur de Sept-Fontaines, en Tiérache, & de la Motte-Buleux, de Vergie & de Calaminois, Maître des Eaux & Forêts dans le Comté de Ponthieu, marié avec *Anne-Charlotte de Béthiſi*, dont il a eu

CHARLES-FRANÇOIS DE BAINAST, Seigneur de Sept-Fontaines, Lieutenant des Carabiniers du Roi, puis Capitaine dans le même Régiment, par Commiſſion du 24 Mai 1723, & Chevalier de Saint-Louis, qui épouſa, le 16 Février 1712, *Benoîte-Thereſe Acari*, fille de *Louis Acari*, Ecuyer, Seigneur de Manenghen, & de *Marie Auſtreberthe-de-le-Warde.* De ce mariage naquit, le 6 Janvier 1714,

MARIE-JOSEPH-AUSTREBERTHE-DE-BAINAST DE-SEPT-FONTAINES, reçue à Saint-Cyr, le 4 Juillet 1725, ſur les preuves de ſa nobleſſe. *Armorial de France*, tome I, part. I, pag. 47.

Les armes : *d'or, à un chevron abaiſſé de gueules, ſurmonté de trois faſces de même.*

* BAINVILLE : Terre & Seigneurie près de Mirecourt, dans le Duché de Lorraine, Dioceſe de Toul, qui fut unie à celle de Valfroicourt, & érigée en Comté, ſous le nom des *Hoffélize*, par Lettres du 7 Juin 1726, en faveur de *Marc-Cézar de Hoffélize*, Chambellan

Addition à la page 659. article Baillet, Tome 1.

+

Cette illustre Maison étoit originaire d'Amsterdam et vint s'établir en Bourgogne dès le XIIe. Siècle, ~~Elle a eu les plus belles~~ du tems des Ducs de la premiere race Royale au Service desquels elle s'est toujours très distinguée. Elle a eu les plus belles alliances Sçavoir avec les Maisons de Vergy, Croy, Saulx, Jimbercourt, Lannoy, Luneville, Lam Gaudray, Rauffremont, Saint-Seine, Lenoncourt, Du Châtelet, Vienne &c. Elle a donné un abbé de Cîteaux et de Mézieres dans Louis de Baillet, fils d'Antoine, qui en Sa qualité d'abbé de Cîteaux, assista au Concile de Trente. Les amateurs de cette célebre abbaye, le qualifient d'homme illustre par sa naissance, sa doctrine et sa piété.

Extr. de la Généalogie manuscrite de la famille de Lestrade.

du Duc Léopold, en considération de sa naissance, de ses services, & de ceux de ses ancêtres. *Voyez* HOFFÉLIZE.

— BAISSEY, en Bourgogne : Guy, Seigneur de Baissey, d'Yzeure & de Saint-Thibaut, mort l'an 1449, avoit épousé *Isabeau de Saint-Seigne*, dont il eut deux fils :

1. Jean, qui suit.
2. Et Gilles, Seigneur de Saint-Thibaut.

Jean de Baissey, Seigneur d'Yzeure & de Longecourt, épousa *Jeanne de Saulx*, fille du Seigneur d'Orrain & de Prangey, de laquelle il eut deux fils :

1. Antoine, mentionné ci-après.
2. Et Jean, Baron de Beaumont, Grand-Gruyer de Bourgogne, qui épousa *Antoinette du Saix*, fille d'*Antoine du Saix*, Seigneur de Rivoire, & de *Françoise de la Baulme*, son épouse.

Antoine de Baissey, Seigneur de Longecourt, Baron de Tilchastel, Ecuyer de Charles, duc de Bourgogne, puis Chambellan des Rois Louis XI, Charles VIII, & Louis XII, & Bailli de Dijon, Capitaine de cent hommes-d'armes, Colonel des Suisses & Lansquenets, épousa *Jeanne de Lénoncourt*, fille de *Philippe de Lénoncourt*, Seigneur de Gondrecourt, Grand-Ecuyer de René, Roi de Sicile, & de *Catharine de Beauveau*, son épouse, dont il eut quatre fils & trois filles :

1. Claude, duquel nous allons parler.
2. Autre Claude, Abbé de Mézieres, de la Prée, & du Jar, en Poitou.
3. Jean, Abbé du Jar, après son frere.
4. Engilbert, Baron de Tilchastel, auteur d'une branche rapportée ci-après.
5. Philippe-, femme de *Jean du Puy*, Seigneur du Coudray; puis d'*Antoine Raffin*, Seigneur de Pecalvary.
6. Eve, femme du Seigneur de *Chamblay*.
7. Et Claudine, femme d'*Antoine de Malain*, Seigneur de Digoine & de Château-Renaud.

Claude de Baissey, Seigneur de Longecourt, Colonel des Lansquenets, & Pensionnaire des Rois Louis XII, & François I, épousa *Jeanne de Crux*, dont il eut un fils & une fille.

1. Claude, Abbé de Mézieres, puis de Cîteaux.
2. Et Claude, femme d'*Antoine*, Seigneur *de Saillant*.

Branche des Seigneurs de *Tilchastel.*

Engilbert de Baissey, Baron de Tilchastel, quatrieme fils d'Antoine, Seigneur de Longecourt, & de *Jeanne de Lénoncourt*, son épouse, épousa *Jeanne du Châtelet*, dont il eut un fils & deux filles.

1. Jean, du Buron de Tilchastel.
2. Jeanne, femme du Seigneur de la *Roussiere*.
3. Et Claudine, femme du Seigneur *de la Roche*, en Poitou.

Les armes : *d'argent, à trois quintefeuilles d'argent, posées deux & une.*

— BALANDONE, en Normandie, Généralité de Rouen : famille maintenue dans sa nobleſſe le 16 Juillet 1666. L'*Hiſtoire de Rouen* fait mention de NICOLAS BALANDONE, Syndic de la Ville de Rouen, qui obtint des Lettres de nobleſſe en 1660, & d'autres Lettres de confirmation en 1666.

Les armes : *d'argent, au lion de ſable lampaſſé de gueules ; au chef d'azur, chargé de trois molettes d'éperon d'or.*

— BALATHIER-DE-LANTAGE : famille établie en Dauphiné, en Champagne & en Bourgogne. Les qualités de *Chevalier* & de *Baron* ont été priſes par ceux de ce nom, ainſi que celles de *Noble & Puiſſant Seigneur*, il y a plus de trois cents ans ; qualifications fort rares alors, qui annonçoient *un Noble d'extraction.*

RAOUL DE BALATHIER, le premier de cette famille, que l'on connoiſſe, vivoit le 15 Novembre 1372.

FRANÇOIS DE BALATHIER, I du nom, fut Ecuyer, Seigneur & Baron de Vaux, en Dauphiné. Un de ſes deſcendans fut pere de cinq enfans, entr'autres de TERMET DE BALATHIER, qui ſuit.

I. TERMET DE BALATHIER, Ecuyer, qualifié du titre de *Noble Seigneur*, épouſa *N.... de Montdragon*, dont il eut pour fils,

II. FRANÇOIS DE BALATHIER, Ecuyer, Seigneur en partie de Villemorien, de Lantage, des Bordes, & d'Avirey-le-Bois, marié, en 1527, à *Françoiſe Fornir*, ou de *Fourny*, fille de *Pierre Fornir*, ou de *Fourny*, Ecuyer, Seigneur en partie de Villemorien. De ce mariage naquirent ſept enfans, entr'autres,

III. PIERRE DE BALATHIER, Ecuyer, Seigneur en partie de Lantage, des Bordes, de Vougrey & d'Avirey-le-Bois, qualifié de *Noble Seigneur*, & Maréchal des Logis de la Compagnie d'hommes-d'armes du Seigneur de *Dinteville*. Il avoit épouſé, le 3 Août 1556, *Peronne d'Amoncourt*, de laquelle il eut,

IV. JEAN DE BALATHIER, Seigneur de Lantage, des Bordes, de Vougrey, de Maleroy, de Bragelogne, de Mathaux, & du Fief de Fligny, ou Féligny, appellé depuis de *Balathier*, qualifié de *Noble Seigneur*, marié, en 1591, avec *Françoiſe de Faulcq*, ou *de Faoucq*, veuve de *Jacques de Vougrey*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur de Vougrey & de Mathaux, & fille de *Louis de Faulcq*, Ecuyer, Seigneur de Pouilly & de Bragelogne, eut de cette alliance cinq enfans, entr'autres,

V. EDME DE BALATHIER, Seigneur de Lantage, des Bordes, de Bragelogne, de Vougrey, de Mathaux, de Maleroy, de Villargois & de Conclais, maintenu dans ſa nobleſſe par les Elus de Bar-ſur-Aube, le 19 Juin 1634, qualifié de *Noble Seigneur*, dans ſon contrat de mariage, paſſé le 11 Mai 1624, avec *Antoinette de Sivry*, fille de *Guy de Sivry*, Seigneur de Villargois, & d'*Antoinette de la Plume*. Il acheta, le 9 Juin 1646, d'*Antoinette de la Plume*, mere de ſa femme, la Terre & Seigneurie de Conclais, en Bourgogne. Il mourut avant le 6 Décembre 1663, laiſſant ſept enfans, entr'autres :

1. Roger, qui suit.

2. Jacques, qui fit ses preuves de noblesse en 1649, pour être reçu Chevalier de Malte; il quitta cet Ordre pour se marier. Il fut élu, le 8 Septembre 1674, Lieutenant de la Noblesse dans l'Assemblée du ban & arrière-ban du Bailliage de Troyes; & fut fait, le 15 Janvier 1675, Gentilhomme ordinaire du Prince de Condé.

3. Et Antoine, qui a formé une branche rapportée ci-après.

VI. Roger de Balathier, qualifié *Baron* de Villargois, & *Seigneur* de Lantage, de Bragelogne, de Maleroy, de Cormaillon & de Chasselembert, assista aux Etats de Bourgogne en 1668, 1674, 1679, 1682, & 1685, & obtint, en 1682, des Commissaires nommés par la Chambre de la Noblesse aux Etats de cette Province, un certificat portant qu'il étoit *bon Gentilhomme, non noble simplement.* Il épousa, le 6 Décembre 1663, *Bénigne de Torcy-de-Lantilly*, fille de *Michel de Torcy*, Seigneur de Lantilly, & de *Bénigne Damas.* Il acquit le lendemain de *Charles Damas*, frere de ladite *Bénigne Damas*, les Terres & Seigneuries de Cormaillon, & de Chasselembert, mouvantes du Comté de Marigny. Il eut de son mariage Henri Denis de Balathier, qui suit.

VII. Henri-Denis de Balathier, Seigneur de Lantage, de Villargois, de Cormaillon, & de Chasselembert, appellé *le Comte de Lantage*, naquit en 1670; fut reçu Chevalier de Malte, en 1687; quitta depuis l'Ordre, & se maria, en 1707, avec *Julie-Suzanne de Launoy*, fille de *François de Launoy*, Mestre-de-Camp de Cavalerie, Seigneur de Vuagnon, de Launoy, de la Lobbe, &c. Il mourut le 31 Janvier 1727, laissant sept enfans:

1. Elie-Antoine, qui suit.

2. Armand-Joseph, né en 1711, reçu Chevalier de Malte en 1718, premier Capitaine des Grenadiers dans le Régiment de Rouergue.

3. Louis-Marie, reçu Chevalier de Malte, en 1718, mort en bas-âge.

4. Guy-Claude, Capitaine dans le Régiment de Rouergue.

5. Bénigne-Françoise, mariée, par dispense de Rome, en 1722, à Charles de Balathier, Seigneur de Bragelogne, son cousin.

6. Louise-Charlotte, mariée, en 1735, avec *Hugues de Riollet*, Lieutenant au Régiment de Navarre.

7. Et Bernarde-Victoire, Religieuse Ursuline à Saulieu.

VIII. Elie-Antoine de Balathier, appellé *le Comte de Balathier*, Seigneur de Lantage, de Villargois, de Cormaillon, de Chasselembert, des Escures, de Demoux, de Mirebeau, de Plaisance, & en partie de Vougrey, & des Bordes, Capitaine d'Infanterie au Régiment d'Artois, né en 1710, obtint, en 1745, un certificat de la Chambre de la Noblesse des Etats de Bourgogne, portant qu'il avoit les qualités requises pour y prendre séance, & y avoir voix délibérative. Il acheta, le 29 Avril 1746, de *Charles de Bar*, Seigneur de Lantage, la Terre & Seigneurie de Lantage. Il épousa, par contrat du 26 Janvier 1741, *Catherine de Feydeau*,

fille unique de *Pierre de Feydeau*, Seigneur de Demoux & de Mirebeau, ancien Capitaine au Régiment d'Auvergne, Chevalier de Saint-Louis, & de *Marie-Anne de Brou*; ils ont pour enfans :

1. Louis-Jules, né le 26 du mois d'Août de l'année 1742.
2. Antoine-Marie, né le 7 Juillet 1743, & reçu, en 1744, Chevalier de minorité dans l'Ordre de Malte.
3. Et Bénigne-Perrette, née le 18 Avril 1745.

Branche des Seigneurs de Bragelogne.

VI. Antoine de Balathier, Seigneur de Bragelogne, de Maleroy, &c. troiſieme fils d'Edme de Balathier, & d'*Antoinette de Sivry*, naquit en 1646. Il fut marié, par contrat du 24 Juillet 1668, étant alors Gendarme du Dauphin, avec *Anne-Françoiſe d'Abonde*, fille de *Louis d'Abonde*, Ecuyer, Seigneur de Fillebordes. Il eut de ſon mariage, Charles, qui ſuit.

VII. Charles de Balathier, Seigneur de Bragelogne, fut baptiſé le 19 Mars 1674; marié deux fois, 1°. avec *Claire-Gabrielle de la Malrais*; & 2°. le 4 Février 1722, ſur une diſpenſe de Rome, avec Bénigne-Françoise de Balathier, fille de Henri-Denis de Balathier-de-Lantage, ſon couſin-germain. De ce ſecond mariage ſont nés :

1. Elie, Lieutenant dans le Régiment de Rouergue,
2. Un autre fils.
3. Suzanne.
4. Et Guillemette, Religieuſe Urſuline à Saulieu. *Armorial de France*, tome IV.

Les armes : *de ſable, à une faſce d'or.*

* — BALAY, en Franche-Comté, Diocèſe de Beſançon. Par Lettres du mois de Juin 1712, regiſtrées à Beſançon & à Dole, les Terres de *Marigna*, de la *Boiſſiere* & de la *Comée*, furent unies & érigées en *Marquiſat* ſous le nom de *Balay*, en faveur & pour récompenſe des ſervices d'Edmée-François de Balay, ancien Lieutenant-Colonel du Régiment de *Villequier*, iſſu d'une ancienne nobleſſe du Réthelois, en Champagne : il fut admis, le 24 Avril 1712, dans la *Confrairie de Saint George*; & deux de ſes ſœurs, dans les Chapitres nobles de *Lons-le-Saunier*, & de *Migette*.

La Maiſon de Balay eſt une des plus anciennes du Comté de Bourgogne, & deſcend des anciens Seigneurs de cette Ville & du Château de Balay. Les armes de cette maiſon ſe voient encore en pluſieurs endroits de ce Château, & quelques Seigneurs de ce nom ſont enterrés en l'Egliſe Paroiſſiale du lieu. Le plus ancien qui ſoit aujourd'hui connu par titres, eſt

Jean de Balay, Seigneur du lieu de ce nom, vivant en 1274. On trouve, par titres paſſés dans le Duché de Bourgogne, qu'en 1297, Jean, Jacques & Vincent de Balay, ſes fils, firent leurs partages, parleſquels Jean eut la Terre de Balay en Réthelois; & Jacques, celle de Saint-Martin

ſur la Riviere de Guye en Charolois ; à la charge de payer ce qui étoit dû à VINCENT, leur frere. Il paroît par le même titre que JEAN, Seigneur de Balay, premier du nom dont on ait connoiſſance, vint dans le Duché de Bourgogne à la ſuite de *Louis de Flandres*, y acquit des Terres, & y mourut vers l'an 1297. JACQUES de BALAY, ſon ſecond fils, Chevalier, Seigneur de Saint-Martin, eut poſtérité, & fut pere de

I. THIEBAUD DE BALAY, Chevalier, Seigneur dudit lieu & de Saint-Martin, vivant en 1345 : qui fut au ſervice des Comtes de Flandres & de Réthel. Il épouſa *Iſabelle de Feillens*, fille de *Jean*, Seigneur dudit lieu, près de Mâcon, & de *Lionnette de la Baulme-ſur-Cerdon*, à préſent *Saint-Amour*, dont la mere, *Marguerite de Coligni*, étoit alliée aux Comtes de Vienne & de Forcalquier ; il en eut :

1. AYMÉ, Chevalier, Seigneur de Balay, en 1367 & 1383.
2. ETIENNE, qui ſuit.
3. Et HUGUENIN.

II. ETIENNE DE BALAY, Seigneur de Saint-Martin-ſur-Guye, prenoit, en 1383, la qualité de *Damoiſeau*, & depuis il eut celle de *Chevalier*. Il épouſa *Marguerite de Fay*, dont la Maiſon eſt fondue dans celle de Chamilly, & en eut :

1. PHILIBERT, qui ſuit.
2. Et JEAN, Chevalier, qui épouſa *Jacquette de Dommarien*, ſœur de *Thiébaud de Dommarien*, Gentilhomme du Diocèſe de Langres.

III. PHILIBERT DE BALAY, Chevalier, Seigneur de Saint-Martin, mort en 1421, épouſa *Catherine de Rochebaron*, ſœur d'*Antoine de Rochebaron*, Seigneur de Berſé & de Joncy-ſur-Guye, iſſu des anciens Comtes de Foreſt, qui lui apporta en dot la Terre de Rains. Leurs enfans furent :

1. JACQUES, qui ſuit.
2. Et HUGUES, Chevalier, qui fut Capitaine de cent hommes-d'armes, pour le Duc *Philippe le Bon*. Il épouſa *Marie de la Foreſt*, dont vingt-deux fils, entr'autres, JEAN DE BALAY, ſi connu par ſon zèle pour la Maiſon de Bourgogne. Etant priſonnier de guerre, on ne lui rendit ſa liberté qu'à condition qu'il ne monteroit jamais à cheval, & ne porteroit point d'armes de fer. Il monta donc une mule, s'habilla de buffle, &, armé d'une lourde maſſe, il continua de donner des marques de ſon courage & de ſon attachement à ſervir ſon Prince avant & après la mort de CHARLES *le Hardi*, dernier Duc de Bourgogne.

IV. JACQUES DE BALAY, Seigneur de Saint-Martin & de Rains, épouſa *Marguerite de la Faye*, ſœur de *Jean* & *Gérard de la Faye*, Damoiſeaux. De ce mariage vinrent :

1. ETIENNE, dont il n'eſt plus fait mention dès 1460.
2. PIERRE, qui ſuit.
3. GÉRARD, qui, s'étant diſtingué au ſervice de CHARLES *le Hardi*, fut nommé Gouverneur de la Fortereſſe de Sanvines en Charolois, par *Marie*, fille unique du Duc *Charles*, & femme de MAXIMILIEN d'AUTRICHE, Archiduc, & depuis Empereur. Dans les Lettres qui lui furent

accordées, le 24 Janvier 1476, il eſt qualifié d'*Ecuyer-tranchant* du feu Duc CHARLES, & on y loue ſes ſervices, ſur-tout à la bataille de Nanci. Il fut Seigneur de Valeſcot, & vivoit encore en 1511.

4. Et JEANNE, qui épouſa CLAUDE de BALAY, Seigneur de Feillens & de Châtenay, ſon parent.

V. PIERRE DE BALAY, Seigneur de Saint-Martin & de Rains, épouſa *Anne de Chintrey*, ſœur de *Philibert*, Seigneur dudit lieu, en Mâconnois. Il vivoit encore en 1495, qu'il fit, par acte du 16 Décembre de la même année, le partage de ſes fils, qui furent :

1. JEAN, qui eut la Terre de Saint-Martin, & mourut ſans être marié.

2. ETIENNE, qui eut celle de Rains, & vivoit encore en 1511.

3. AYMÉ, qui ſuit.

4. Et CLAUDE, qui ſe maria, en 1496, à *Triſtan Damas*, fils de *Jean*, Seigneur de Digoine, Chevalier de la Toiſon d'Or.

VI. AYMÉ DE BALAY, I du nom, Seigneur de Terans & de Cordillon, Ecuyer-tranchant du Roi d'Eſpagne, qui fut, depuis l'Empereur CHARLES V, Capitaine, Gouverneur & Grand-Bailli de Dôle, Capitale du Comté de Bourgogne, en 1482, Chevalier de Saint-George, a été le premier de la Maiſon de Balay qui s'eſt établi en Franche-Comté. Il épouſa *Jeanne de Baſan*, fille & héritiere de *Jacques*, Seigneur de Terans & de Cordillon, & de *Jeanne de Coutier*, Dame de Longwy. Il fut enterré avec elle en l'Egliſe des Cordeliers de Dôle, en 1511, ſous un Mauſolée qui ſubſiſte encore. De leur mariage vinrent :

1. AYMÉ, qui ſuit.

2. CLAUDE, tué aux guerres d'Italie.

3. ANNE, morte fille.

4. Et ELIZABETH, mariée à *Henri de Boiſelle*, Seigneur de Largilla.

VII. AYMÉ DE BALAY, II du nom, Chevalier, Baron de Longwy, Seigneur de Marigna & autres lieux, bâtit un Village proche les Bois de Longwy, qu'il nomma *Balay-Saulx*, de ſon nom, & de celui de ſa ſeconde femme, *Anne de Saulx*, de la même Maiſon que le Maréchal *de Tavannes*. Il fut Chevalier de Saint-George, & mourut en 1570. Sa premiere femme fut *Véronique de Courcelles*, fille de *Jean*, Baron de Pourlans & d'Auvillars, & de *Philiberte de Tenare*; elle mourut en 1540, laiſſant :

1. ETIENNE, mort ſans alliance.

2. CLAUDE, qui ſuit.

3. JEANNE, alliée à *Philibert de Salins*, Seigneur de Vincelles.

4. ANNE, mariée à *Philibert de Joly*, Seigneur de Marcilly & de Dracy.

5. BÉATRIX, Abbeſſe de Courcelles.

6. CATHERINE, Religieuſe à Molaiſe.

Les enfans du ſecond lit furent :

7. AYMÉ, III du nom, Lieutenant de la Compagnie des Chevaux-Légers de la Garde du Roi, commandée par le Baron *de Balançon* : il mourut en Flandres ſans alliance.

8. ETIENNE,

8. Etienne, Enſeigne de Vaiſſeaux, tué à la bataille de Lépante en 1571.

9. Jeanne, qui épouſa *Léon Dandelot*, Seigneur de Tromarey.

10. Et Marie, qui épouſa *Philibert de Pra*, Seigneur de Clivria, de Péſeul, & de Balay-Saulx, par ſa femme.

VIII. Claude de Balay, Seigneur de Marigna & de la Boiſſiere, Capitaine de cinquante hommes-d'armes, Gouverneur & Grand-Bailli de la Province de Charolois, par Lettres du Roi Philippe II, du 19 Novembre 1566, teſta le 18 Juin 1572, à Marigna, dans un Pré au bord de la riviere de Valouſe, & y mourut deux heures après, ayant une épaule emportée d'un coup de fauconneau, que lui fit tirer *Geoffroi de Faulquier*, d'une des Tours de ſon Château de Marigna, dont il étoit Seigneur en partie. Sa veuve, *Marguerite de Mouchet*, fille de *Guion*, Seigneur de Château-Roulliaud, &c. & d'*Etiennette de Pernot*, ſœur du Cardinal de *Grandvelle*, ayant porté ſes plaintes au Roi de cet aſſaſſinat, *Geoffroi* fut banni, & ſa famille, à perpétuité, des Etats du Roi d'Eſpagne, & ſon Château & ſa moitié de la Terre de Marigna furent confiſqués au profit des enfans de Claude de Balay, qui étoient :

1. Antoine, qui ſuit.

2. Et Pierre, mort en 1589, ſans avoir pris alliance.

IX. Antoine de Balay, dit de *Mouchet*, Chevalier de Saint-George, Seigneur de Marigna, la Boiſſiere & de Château-Roulliaud, fut chargé par le teſtament de ſa mere (du 14 Décembre 1612) qui ſe trouva la derniere de ſa famille, de porter ſon nom & ſes armes. Il fut au ſervice du Roi d'Eſpagne pendant pluſieurs années, & ſe maria deux fois ; 1°. en 1591, avec *Marguerite de Favernier*, fille de *Richard*, Seigneur d'Ogéa & de *Thomaſſe de Vieux* ; 2°. & avec *Guillemette de Chiſſey*, dont il n'eut point d'enfans. Du premier lit naquirent :

1. Louis-Nicolas, tué en duel.

2. Pierre, qui ſuit.

3. Philibert-Emmanuel, auteur de la branche des Seigneurs de Château-Roulliaud, rapportée ci-après.

4. Et Laurence, alliée à *Léonard de Pardeſſus*, Seigneur de Marcilly.

X. Pierre de Balay, Seigneur de Marigna, la Boiſſiere, &c. Capitaine d'Infanterie, eut de ſon mariage avec *Jacqueline de Franchet*, fille de *Claude de Franchet-Deſtaray*, & de *Claire de Bélot-Villette* :

1. Hugues, marié à *Chriſtine de Bélot-Chevigney*.

2. Gérard, Capitaine des Gardes du Prince d'Orange, tué à la bataille de Caſſel, en 1671.

3. Jean, qui ſuit.

4. Léonard, mort ſans poſtérité.

5. Benoît, Capucin.

6. Hugues, Religieux à Gigny.

7. Marie, alliée à *Charles de Mouſtier*, Baron d'Igny.

8. & 9. Marguerite et Marie, Religieuſes : la derniere eſt morte Abbeſſe de Sainte-Claire de Poligny, en odeur de ſainteté.

XI. Jean de Balay, Seigneur de Marigna & de la Boiſſiere, ſervit,

l'eſpace de trente deux ans, le Roi d'Eſpagne dans les guerres de Flandres, & ſe ſignala aux batailles de Senef, de Caſſel & de Saint-Denis. Il étoit Lieutenant-Colonel du Terce de Cavalerie de Bourgogne, lorſqu'ayant tué, dans un combat ſingulier, le Vicomte *de Loo*, Seigneur Flamand, il ſe retira, lors de la Paix, en Franche-Comté, dans ſes Terres, où il prêta ſerment de fidélité au Roi Louis XIV, entre les mains du Maréchal *de Duras*. Il épouſa, en 1685, *Claude-Françoiſe de Grachault*, derniere de ſon nom & de ſes armes, fille de *Melchior*, Seigneur de Raucour, & de *Marie-Thérèſe de Grivel-Perrigny*, dont :

1. Aymé-François, qui ſuit.
2. Henri, Lieutenant-Colonel au Régiment de Cavalerie de *Bourbon*, au ſervice de ſa Majeſté Catholique.
3. Nicolas, Religieux au noble Chapitre de Beaume, mort en 1729.
4. Hugues, Religieux de Gigny.
5. Léonard, Religieux de Nantua.
6. Aymé, Capitaine d'Infanterie au Régiment de Foreſt.
7. François-Xavier, Lieutenant aux Gardes du Roi d'Eſpagne.
8. & 9. Et deux filles Chanoineſſes.

XII. Aymé François, Marquis de Balay, Chevalier de Saint George & de Saint-Louis, Seigneur de Marigna, &c. épouſa, en 1718, *Louiſe-Renée de Reims*, originaire de Lorraine, née Baronne du Saint Empire, fille de *Chriſtophe*, Baron du Saint-Empire, Capitaine de Cavalerie en France, Seigneur de Lory, &c. & de *Marguerite de Richebois*. Il en a :

1. Emmanuel Aymé-François, Marquis de Balay, né en Juillet 1724.
2. Emmanuel-Gaspard-Ferdinand, né en Juin 1736.
3. Gabrielle-Françoise, née en Février 1720.
4. Et Henriette, Gabrielle, née le 12 Août 1721, reçues toutes les deux Chanoineſſe à Lons-le-Saulnier, en 1729.

Branche des Seigneurs de Chasteau-Roulliaud.

X. Philibert-Emmanuel de Balay, Seigneur de Château-Roulliaud, &c. troiſieme fils d'*Antoine* & de *Marguerite de Favernier*, épouſa, en 1645, *Catherine de Marnix*, fille de *Claude*, Seigneur de Nanieuſe & de Crille, & de *Gaſparine de Lézay*. Il en eut :

1. Claude-César, qui ſuit.
2. Henri, Grand-Prieur de l'Abbaye de Gigny.
3. & 4. Claude-Marie & Antoine.
5. Marie-Louise, Religieuſe Bernardine.
6. Gasparine, mariée à *Antoine-Ferdinand de Bélot-Chevigney*.
7. & 8. Anne-Louise & Marguerite, Chanoineſſes à Lons-le-Saulnier.
9. Et Christine-Henriette, femme de *Guillaume de Crécy*, Seigneur de Montigny, &c.

XI. Claude-César de Balay, Seigneur de Château-Roulliaud, épouſa, en 1679, *Anne-Marie du Pin*, derniere de ſon nom & de ſes

armes, fille de *Pierre*, Seigneur & Baron de Jouſſeau, & de *Jeanne-Philiberte de Montrichard.* Ses enfans ſont :

1. PHILIBERT-MARIE JOSEPH, qui ſuit.
2. N..... Religieux à Gigny.
3 N..... mort Lieutenant de Cavalerie ; & autres enfans, dont pluſieurs filles Chanoineſſes.

XII. PHILIBERT-MARIE-JOSEPH DE BALAY, Baron de Jouſſeau, a épouſé, en 1724, *Nicole d'Aigrefeuille*, dont pluſieurs enfans. L'*Abbé de Longeville*, Prieur de Voiſey, a dreſſé la Généalogie de cette Maiſon, qui eſt probablement la même que celle-ci que nous donnons d'après *Moréri*, édition de 1759.

Les armes : † De Sable, à un lion d'or, lampé et onglé de gueules.

— BALB ou BALBE, BALBIS ou BALBIS-BERTONS, Maiſon illuſtre, connue à Avignon ſous le nom des Seigneurs *de Crillon*, des plus grandes d'Italie, par ſon ancienneté, ſes alliances, ſes honneurs & ſes ſervices militaires. Elle ſe perd dans l'antiquité la plus reculée, & prouve, par des titres authentiques, la filiation la mieux ſuivie.

HUMBERT BALBIS-BERTONS, I du du nom, paſſa dans la Terre-Sainte à la premiere Croiſade, & fut tué à la priſe d'Antioche, en l'an 1099.

GEOFFROI, âgé de vingt-trois ans, ſuivit AMÉ III, Comte de Savoye, en 1147, à la ſeconde Croiſade, en qualité de *Porte-Etendard*, qui étoit la premiere dignité militaire.

HUMBERT, II du nom, & OUDAIN, accompagnerent LOUIS *le Jeune* à la même expédition, l'an 1148.

ALEXANDRE BALBIS-BERTONS-SIMÉONI, de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem, contribua beaucoup à l'obéiſſance que l'Egliſe de Paleſtine rendit à ALEXANDRE III, l'an 1161.

Cette Maiſon s'eſt alliée avec les Maiſons de *Savoye*, de *Saluces*, de *Colonne*, de *Doria*, d'*Impériali*, de *Valpergues*, de *Montafia*, & autres des plus anciennes & des plus diſtinguées.

Elle a produit juſqu'à dix-ſept branches, répandues en différentes parties de l'Europe. Elle ſubſiſte encore dans celles de Quiers, de Turin & d'Avignon.

La premiere n'eſt jamais ſortie de Quiers, & a pour chef, ſous le nom de *Balbe*, le Comte de BALBE, ſans enfans, lequel a un frere qui n'eſt point marié.

La ſeconde branche, qui eſt celle de *Crillon*, ſous le nom de *Balbis-Bertons-de-Crillon*, a pour chef FRANÇOIS-FELIX BALB-BERTONS, de la Maiſon des Seigneurs de Rovigliaſco, Duc de Crillon, le 27 Septembre 1725.

La troiſieme établie à Turin, ſous le nom de *Balbis-Bertons-Sanguis*, a pour chef le Comte de BERTONS, marié, fils du Comte de BALB-BERTONS, Généraliſſime des Armées du Roi de Sardaigne, Chevalier de l'Ordre de l'Annonciade.

La quatrieme, connue ſous le nom de *Balb-Siméoni*, ne ſubſiſte que

dans la perſonne du Comte *de Rivera*, Miniſtre du Roi de Sardaigne à Rome, qui n'eſt point marié, & dans la perſonne de la Marquiſe *d'Orméa*.

La branche de BALB-BERTONS-MONTBEL eſt éteinte.

Les ſubſtitutions & les anciens titres de cette branche ont donné ſujet à un grand Procès entre les BALB-BERTONS d'Avignon & ceux de Turin. On a vu, dans ce Procès, cette Maiſon prouver, par les Actes les plus authentiques, devant le Sénat de Turin, une filiation ſuivie depuis l'an 1000, qui ſe lit à la fin de la Vie du brave *Crillon*, *Tom. II.* Il eſt intervenu pluſieurs Arrêts à ce ſujet; ce qui met le dernier ſceau à l'antiquité de cette Maiſon.

FRANÇOIS-FELIX BALB-BERTONS, de la Maiſon des Seigneurs de Roviglaſco, Duc de Crillon, poſſéde aujourd'hui le Majorat. Feu FRANÇOIS BALB-BERTONS-DE-CRILLON, Archevêque de Vienne, l'a poſſédé; enſuite le Comte de BALB-BERTONS-DE-CRILLON, ſon frere; après lui le Commandeur BALBIS-BERTONS-de-MONTBEL, qui ſort d'une branche de Piémont. Toutes les branches de la Maiſon de BALBIS-BERTONS ont conſervé dans tous les tems une grande union entr'elles. Ce fut pour la perpétuer que, dans le commencement du treiziéme ſiécle,

JEAN BALBIS-BERTONS, qualifié alors de *Nobilis & Potens Vir*, fonda un Majorat, dont les fonds diminués par les guerres d'Italie, furent réparés par BIENVENU BERTONS, Comte de Montbel, en 1437. Ce Majorat doit être poſſédé par le plus âgé de la Maiſon, & paſſe indifféremment de l'une à l'autre branche. L'Acte de création de ce Majorat ſe trouve à Gênes dans la Banque de Saint-Georges, ſur laquelle les fonds ſont établis.

FRANÇOIS-FÉLIX, Duc de Crillon, a eu pour frere :

1. DOMINIQUE-LAURENT, mort Evêque de Glandèves, en 1747.

2. Et JEAN-LOUIS, Archevêque & Primat de Narbonne, Commandeur de l'Ordre du Saint-Eſprit, Abbé Commendataire de l'Abbaye de Chaulieu, &c. mort à Avignon, le 15 Mars 1751, âgé de ſoixante-ſept ans. Ses ſœurs ſont :

1. SUZANNE, mariée au Marquis de *Monteil-Corſac.*

2. FRANÇOISE, Religieuſe à Avignon.

3. Et CATHERINE, Abbeſſe de Villiers.

FRANÇOIS FÉLIX, Duc de Crillon, mort depuis quelques années, avoit épouſé en 1715, *Marie-Therèſe Fabri-de-Moncault*, fille de *Louis*, Comte de *Moncault*, Lieutenant-Général & Gouverneur de la Citadelle de Beſançon. Ses enfans ſont :

1. LOUIS, qui ſuit.

2. PONS, Eccléſiaſtique, mort il y a quelques années.

3. LOUIS-SÉBASTIEN, Chevalier de Malte, Abbé de Saint-Thierry, Colonel d'un Régiment de Dragons.

4. LOUIS-ATHANASE, Agent général du Clergé de France.

5. VIRGINIE, mariée en 1742, avec le Comte de *Brancas*, *Henri-Céſar-Raymond-Hiacynthe*, de la branche de Villeneuve, dit *le Baron de Laſcours*. Elle étoit veuve de N..... *Thomas*, Seigneur de Millaud.

6. Et EMILIE, Carmelite à Avignon.

Louis Balb-Bertons, Marquis de Crillon, Lieutenant-Général des Armées du Roi, aujourd'hui au ſervice du Roi d'Eſpagne, Marquis de Crillon en France, & Duc à Avignon, titre accordé par le Pape, veuf en premieres noces, le 8 Mars 1755, de *Marie-Françoiſe-Elizabeth Couvai*; & en ſecondes noces, en Août 1764, de *Florence-Radegonde-Louiſe-Eléonore-Julie Bruneau-la-Rabattelliere*, d'une famille noble du Poitou, dont les titres ont été dépoſés chez *Garry*, Notaire à Paris, & qui ſubſiſte dans *René Bruneau*, Chanoine de Saint-Hilaire de Poitiers; a eu de ſon premier mariage :

1. Louis-Alexandre-Pierre-Nolasque, né en Décembre 1744, Capitaine de Dragons en 1758, Colonel dans les Grenadiers de France en 1767, & marié depuis quelques années.

2. Et Dorothée, né en 1748, dit *le Chevalier de Crillon*.

La branche de Balbis-Bertons-Crillon s'eſt alliée, depuis qu'elle eſt à Avignon, avec les Maiſons de *Seyſtre-Caumont*, de *Ris-d'Aragon*, de *Joyeuſe*, de *Galéan*, de *Cavaillon*, de *Baronelly*, de *Grillet-Briſſac*, de *Villeneuve*, & de *Simiane*.

Le brave Crillon, ſous le régne de Henri III, étoit de cette branche; il ſe nommoit *Louis*, étoit Chevalier de Malte en 1560, Chevalier des Ordres du Roi en 1585, enſuite Meſtre-de-Camp du Régiment des Gardes Françoiſes, Lieutenant-Colonel de l'Infanterie Françoiſe (charge créée en ſa faveur, pour contrebalancer la trop grande autorité du Duc d'Epernon, & ſupprimée à ſa mort), Gouverneur de Boulogne & du Boulonnois, de Toulon & des Tours, mort le 11 Décembre 1615. *Voyez* ſon éloge dans le *Nobiliaire d'Avignon*, par l'Abbé de *Pithoncurt*, *pag. 145 & 146*.

Pierre de Crillon, fut tué en parant de ſon corps un coup de pertuiſanne, porté au Roi Henri III.

François-Philippe de Crillon, Bailli de Malte à l'âge de trente ans, commandoit l'armée d'Urbain VIII, mourut à Fréjus, empoiſonné avec ſes domeſtiques, en retournant à la Cour de France, où il étoit appellé pour être Capitaine des Gardes-du-Corps.

Cette branche a donné quatre Chevaliers de l'Ordre du Roi, avant la création de l'Ordre du Saint-Eſprit; un Chevalier à la création de cet Ordre; un Commandeur, des Ambaſſadeurs, des Gouverneurs, des Commandans de Provinces, pluſieurs Baillis de Malte, & pluſieurs Prélats.

Les armes : *d'or, à cinq cottices d'azur.*

Les Balbis de Gênes, quoique très-noble famille, ne ſont pas Balbis de Piémont.

Il n'en eſt pas de même de ceux de Veniſe, que l'on croit être iſſus de ceux de Piémont.

Pour l'Hiſtoire & l'origine de la Maiſon de *Balbis-Bertons-Crillon*, on peut conſulter l'excellente Hiſtoire du *Brave Crillon*, par Mademoiſelle de *Luſſan*, & le *Dictionnaire des Gaules*, tom. II, au mot Crillon, où l'on trouve une Généalogie de cette Maiſon, telle qu'elle a été prouvée devant le Sénat de Turin, en 1753.

— BALDONI, en Provence : par les certificats que cette famille présente, il est constant, dit l'Auteur du nouvel *Armorial de Provence*, tome I. pag. 89, qu'elle est noble & ancienne, & alliée avec les meilleures Maisons de *Cézéna*, dans la Romanie, d'où elle est originaire. Elle vint s'établir à Avignon, vers la fin du quinzieme siécle, tems auquel CYPRIEN DE BALDONI fut nommé, par Sa Sainteté, pour réformer la Justice dans le Comtat Vénaissin.

JOSEPH DE BALDONI servit avec distinction dans les Armées des Rois HENRI III, & HENRI IV.

Cette famille subsiste dans CLAUDE DE BALDONI, marié, le 22 Février 1717, avec *Ursule d'Aimar*, dont il a un fils & deux filles, mariées dans les Maisons de *Beaujeu-Quiqueran*, & de *Paul-Lamanon*.

Les armes : *d'azur, à une mer d'argent, de laquelle sort une bombe d'or enflammée de gueules, à trois endroits, surmontée de trois étoiles d'or.*

BALIENCOURT, famille du Brabant éteinte, de laquelle étoit JEANNE DE BALIENCOURT, fille & unique héritiere de JEAN DE BALIENCOURT, & d'*Anne d'Itre*, ses pere & mere, mariée en 1581 à *Guillaume Riffart*, laquelle lui porta en dot la Seigneurie d'Itre. ~~*Voyez* RIFFART~~.

* BALINCOURT, dans le Vexin François, Diocèse de Rouen. Terre & Châtellenie unies aux Seigneuries d'Hérouville, d'Arronville & de Margicourt, & érigée en Marquisat, par Lettres du mois de Juillet 1719, en faveur de CLAUDE GUILLAUME TESTU-DE-BALINCOURT, Baron de Bouloire, Seigneur Châtelain de Balincourt & autres lieux, alors Maréchal des Camps & Armées du Roi, (depuis Maréchal de France, & chez qui se tenoit le Tribunal), pour récompense des services qu'il avoit rendus à la tête du Régiment d'Artois, & entr'autres au dernier siége de Barcelonne, où il commandoit le jour de l'assaut ~~& de~~ l'attaque du bastion de Sainte-Claire. La Terre & Seigneurie de Méfouville, qui avoit été long-tems séparée de celle de Balincourt, par un partage des freres cadets, y a été réunie depuis, avec celle de la Chapelle Saint-Lubin. *Voyez* BOULOIRE & TESTU. Le Maréchal de BALINCOURT est mort au commencement de Juin 1770, dans un âge fort avancé.

† Baliviere, Voyez Cornu.

BALLI, famille originaire du Dauphiné. FRANÇOIS-JOSEPH DE BALLI, Chevalier, Marquis de Valbonnois, reçu premier Président en la Chambre des Comptes de Grenoble, le 4 Juillet 1729, épousa, en 1718, *Françoise Pourroy-de-l'Auberiviere*, fille de *Claude-Joseph Pourroy-de-l'Auberiviere*, second Président en la Chambre des Comptes, & sœur de *Marc-Joseph Pourroy-de-Quinsonas*, premier Président du Parlement de Besançon, dont :

1. JEAN PIERRE, Conseiller au Parlement de Grenoble.

2. FLODOARD-ELÉONOR, Chevalier de Malte, ci-devant Capitaine de Cavalerie dans le Régiment d'Henrichemont, Gouverneur de la Ville de Romans.

3. MARIE-SEBASTIEN, Conſeiller au Parlement de Grenoble.

4. MARC-JOSEPH, Eccleſiaſtique.

5. N... mariée à *Claude-François de Gratet-du-Bouſſage*, Conſeiller au Parlement de Dauphiné.

6. N.... femme de *Jean-Baptiſte d'Erigot-de-Sereſier.*

7. & 8. Et deux autres filles non mariées. *Tablettes de Themis*, part. III, pag. 57.

Les armes : *d'azur à trois faſces d'or, une plante de lys à cinq fleurs d'argent renverſées ſur le champ, 1, 2 & 2, & deux feuilles de ſinople à la bulbe d'argent, auſſi ſur le champ.*

*BALINVILLIERS, Seigneurie érigée en Baronnie, par Lettres du 21 Février 1661, enregiſtrées le 4 Mars ſuivant. Elle eſt actuellement poſſédée par *N... Bernard*, Maître des Requêtes, frere de la Vicomteſſe de *Thianges*. Voyez BERNARD DE BALINVILLIERS.

— BALME (LA), en Bugey. PIERRE DE LA BALME, Chevalier, Seigneur du Tiret, vivant ès années 1300 & 1320, eut pour femme *Béatrix d'Oucieux*, fille de *Jean d'Oucieux*, Seigneur de Douvres, & d'*Alix de Septin*, ſon épouſe, dont il eut un fils & une fille :

1. ANSELME, dont nous allons parler.

2. Et N.... femme de N.... Seigneur de Donnivard.

ANSELME DE LA BALME, Chevalier, Seigneur du Tiret, fut conjoint, par mariage, avec *Agnès de Saint-Sulpix*, fille de *Pierre*, Seigneur de *Saint-Sulpix*, & de *Guillemette de Lugny*, ſon épouſe, en 1363. Il en eut deux fils & une fille :

1. AMÉ, mentionné ci-après.

2. JACQUES, Chevalier, Seigneur de Montfalcon, en Savoye.

3. Et MARGUERITE, femme de *Guyonnet de Loras*, Damoiſeau, fils de *Jean de Loras*, Seigneur de Montplaiſant. Elle teſta le 4 Août 1411.

AMÉ DE LA BALME, Chevalier, Seigneur du Tiret, fut allié, vers l'an 1402, avec *Alix de la Baume*, fille de *Pierre de la Baume*, Seigneur de Pomiers, & de *Catherine d'Eſtrées*, ſon épouſe. Il en eut un fils & une fille :

1. AYMON, ou AMÉ, dont nous allons parler.

2. Et FRANÇOISE, femme d'*Amé de Feillens*, Seigneur de Châtenay, fils puîné de *Sibuet*, Seigneur de Feillens & de Châtenay, & de *Marguerite de Monſpey*, ſa premiere femme.

AYMON, ou AMÉ DE LA BALME, Chevalier, Seigneur du Tiret, fut conjoint, par mariage, le 8 Janvier 1448, avec *Jeannette de Verfey*, fille de *Perceval*, Seigneur de Verfey, & de *Guillemette de Châteauvieux*, ſon épouſe. Il en eut deux fils :

1. HUGUES, qui continua la poſtérité.

2. Et BERTRAND, Religieux & Chambellan de Saint-Oyen-de-Joux, Prieur de Villette & de Ceſſia, en 1511 & 1516.

HUGUES DE LA BALME, Seigneur du Tiret, de Nercia, de Verfey, & premier Maître-d'Hôtel du Duc de Savoye, en 1519, eut pour femme

Louiſe de Chandieu, fille de *Louis*, Baron *de Chandieu*, & d'*Antoinette de Grôlée*, ſon épouſe. Il teſta le 12 Avril 1532, laiſſant les enfans qui ſuivent :

1. PIERRE, dont nous allons parler.

2. JEAN-LOUIS, Seigneur de Verfey, auteur d'une branche rapportée ci-après.

3. BERTRAND, Protonotaire Apoſtolique, Prieur de Bourges, de Villette, de Clairfont & de Sainte-Hélene-du-Lac, qui teſta le 13 Décembre 1558.

4. LOUISE, Religieuſe à Neufville, en Breſle.

5. FRANÇOISE, femme de *Jean-Baptiſte Grimaldi de-Buenil*, Seigneur d'Eſcros, Chambellan du Roi FRANÇOIS I; puis de JEAN DE GRIMALDI, Seigneur de Levans & de Reveſt.

6. Et CHARLOTTE, femme de *Louis de Moyria*, Seigneur de Mirigna, fils puîné d'*Antoine de Moyria*, Seigneur de Châtillon, de Corneille, & d'*Etiennette de Tency*, ſon épouſe.

PIERRE DE LA BALME, Seigneur du Tiret, ſe maria avec *Jeanne de Montfalcon*, fille de *Marin de Montfalcon*, Baron de Flaccieu, & d'*Antoinette de Clermont*, ſon épouſe, dont il n'eut point d'enfans.

Branche des Seigneurs DE *VERFEY.*

JEAN-LOUIS DE LA BALME, Seigneur de Verfey, deuxieme fils de HUGUES DE LA BALME, Seigneur du Tiret, & de *Louiſe de Chandieu*, ſon épouſe, fut Capitaine des Gens-de-Pied pour le ſervice de ſon Alteſſe de Savoye, ſous la Charge de Baron d'Aix, l'an 1561. Il fut marié deux fois, la premiere, le 8 Juin 1544, avec *Philiberte de Saint-Point*, Dame de la Salle, fille de *Philibert*, Seigneur de *Saint-Point*, & d'*Ancelis de Chandieu*, ſon épouſe; la ſeconde femme fut *Madelene de Ronchevol*, veuve de *Charles de Chamberan*, Seigneur de la Bernardiere, & fille de *Simon de Ronchevol*, Seigneur de Pramenon, en Beaujolois, dont il n'eut point d'enfans. Il mourut l'an 1588, laiſſant de ſon premier mariage trois fils & deux filles :

1. JEAN-AYMÉ, mort ſans lignée.

2. LOUIS-JEAN, mort auſſi ſans hoirs.

3. CLAUDE, mort jeune.

4. BERTRANDE, femme d'*Aynard de Fétans*, Seigneur dudit lieu, & de Montferrand, fils d'*Etienne*, Seigneur de Fétans, & d'*Eléonore de Varey*, ſon épouſe.

5. Et PERNETTE, femme de *Théodore* ou *Théod de Ronchevol*, Seigneur de Pramenon, frere de *Madelene de Ronchevol*, ſa belle-mere, dont ſortirent *Sébaſtien*, *Yves*, & *Philiberte de Ronchevol.*

Outre les enfans légitimes, ledit Seigneur de Verfey eut un fils naturel, nommé POMPÉE DE LA BALME, Seigneur de la Forêt, en Lyonnois, qui épouſa, le 16 Mai 1592, *Philiberte de Ronchevol*, fille dudit *Théodore de Ronchevol*, Seigneur de Pramenon, dont il eut un fils & deux filles :

1. ANTOINE, Curé de Saint-Paul-de-Varax.

2. JEANNE-ANTOINETTE.

2. JEANNE-ANTOINETTE.

3. CLAUDINE-LOUISE

Et après ſon décès, ladite *Philiberte de Ronchevol* reprit pour ſecond mari *Proſper de Bachod*, Ecuyer.

Les armes : *de gueules, à une bande d'argent bordée d'or, accompagnée de ſix beſans d'argent, poſés en orle.*

Il y a encore pluſieurs autres familles du nom de BALME. *Voyez* à la fin de ce volume la table des noms & armes des familles ſur leſquelles on n'a point reçu de mémoires.

— BALMEY, en Bugey : Il y a un titre à la Chartreuſe de Meyria portant une conceſſion faite par GARNIER DU BALMEY, par laquelle il donne aux Chartreux de ce lieu tout ce qu'il avoit en la ville de Meyria, l'an 1116, & où il ſe qualifie : *GARNERIUS DE BALMETO miles, filius NORTBOLDI, filii ROSBOLDI, filii PONCII, filii GIMOLDI DE BALMETO militis.* Ainſi l'on peut commencer cette généalogie par ce dernier nommé dans ce titre.

GIMOLD, Seigneur du BALMEY, Chevalier, qui, ſelon la ſupputation, devoit vivre vers l'an 980, fut pere de,

PONCE, Seigneur DU BALMEY, vivant l'an 1023, lequel eut pour fils :

RITHBOLD, Seigneur du BALMEY, vivant en 1041, qui laiſſa pour fils & ſucceſſeur :

NORTBOLD, Seigneur du BALMEY en 1083. Celui-ci eut trois fils ;

1. GARNIER, qui ſuit.

2. PONCE, Evêque du Belley, vivant ès années 1113 & 1120.

3. Et GUILLAUME, Seigneur de Dorches, auteur d'une branche dont nous parlerons ci-après.

GARNIER, Seigneur du BALMEY, I du nom, Chevalier, fut, comme on a vu par le titre ci-deſſus, fondateur de la Chartreuſe de Meyria, avec GUILLAUME, ſon frere, l'an 1116. Il eut deux fils :

1. AYMÉ, mentionné ci-après.

2. Et GARNIER, qui ſe fit Religieux Convers, à Meyria.

AYMÉ, Seigneur du BALMEY, I du nom, Chevalier, vivoit l'an 1160, & eut pour fils & ſucceſſeur,

AYMÉ, Seigneur du BALMEY, II du nom, Chevalier, vivant en 1213, qui fu tpere de,

HUMBERT, Seigneur du BALMEY, Chevalier, vivant en 1240, ſon fils fut

GUILLAUME, Seigneur du BALMEY & de Condamine de la Doys, qui eut pour femme une nommée *Mariette*, qui lui donna pluſieurs enfans :

1. AYMÉ, dont nous allons parler.

2, 3, & 4. JEAN, PIERRE & ANDRÉ, Damoiſeaux.

AYMÉ, Seigneur du BALMEY, III du nom, vivoit ès années 1320 & 1340. Il eut pour fils :

GIRIN, Seigneur du BALMEY, Chevalier, qui étoit Ecuyer du Sire de Thoire & de Villars, l'an 1370; depuis lequel on n'a rien trouvé des Seigneurs du Balmey.

GARNIER DU BALMEY, II du nom, avant que de ſe faire Religieux à la Chartreuſede Meyria, eut deux fils:

1. GARNIER, mentionné ci-après.

2. Et HUGUES, qui fut d'Egliſe.

GARNIER DU BALMEY, III du nom, Chevalier, ratifia les donations faites par ſon pere à la Chartreuſe de Meyria, en s'y faiſant Religieux Convers, & laiſſa un fils,

ROBERT DU BALMEY, Chevalier, lequel donna, à la même Chartreuſe de Meyria, ce qu'il avoit à Condamine de la Doys, l'an 1226.

Branche des Seigneurs DE DORCHES.

GUILLAUME DU BALMEY, I du nom, troiſieme fils de NORTBOLD, Seigneur du Balmey, ſe retira en Michaille, où il fut Seigneur de Dorches, dont il prit le nom, ainſi que ſes ſucceſſeurs. Il vivoit en l'an 1130. Il eut deux fils:

1. GUILLAUME, mentionné ci-après.

2. HUBERT, Chevalier, qui fit branche, rapportée ci-après.

GUILLAUME DU BALMEY, II du nom, Seigneur de DORCHES, eut de ſa femme nommée *Bernarde*:

1. GUICHARD, dont nous allons parler.

2. PIERRE, Chevalier, mari de *Guyette de Moria*, fille de *Guy de Moria*, Chevalier. Elle étoit veuve de lui en 1280, & mere de *Guillaume, Guy, Jean, Béatrix & Eléonore de Dorches.*

3. ARTHOLD, qui fut pere d'un autre ARTHOLD DE DORCHES, dont il eſt parlé dans des titres au Prieuré de Nantua, l'an 1270.

4. Et GUILLEMETTE, dont on ne ſçait pas l'alliance.

GUICHARD DU BALMEY, Seigneur de DORCHES, Chevalier, qui vivoit l'an 1236, eut deux fils:

1. HUGUES, qui n'eut qu'une fille, MARGUERITE, femme de *Raymond de Livron*, Chevalier, Gentilhomme du Pays de Gex, avec lequel elle vivoit l'an 1285.

2. Et HUMBERT, Seigneur de DORCHES, qui vivoit l'an 1281: il eut pour fils & ſucceſſeur,

AYMON DU BALMEY, Seigneur de DORCHES, dont la femme ſe nommoit *Guillemette*; elle étoit veuve de lui l'an 1343, & en eut

JEAN DU BALMEY, Seigneur de DORCHES, qui teſta le 16 Avril 1361, & dans ſon teſtament fait mention de ſa femme, nommée *Aneſtonne*, & de cinq enfans; ſçavoir,

PIERRE, AMEDÉE, PHILIPPE, HENRI, & ALIX DE DORCHES, deſquels on n'a point ſçu la poſtérité.

Branche des Seigneurs DU BALMEY.

HUBERT DU BALMEY, Chevalier, deuxieme fils de GUILLAUME DU

BALMEY, I du nom, Seigneur de Dorches, vivoit l'an 1203, & eut pour fils & ſucceſſeur,

ANDRÉ DU BALMEY, Ecuyer, vivant en 1248, pere de deux fils:

1. AMÉ, qui ſuit.

2. Et GUILLAUME, Ecuyer vivant en 1283.

AMÉ DU BALMEY vendit, avec GUILLAUME, ſon frere, au Prieur de Meyria, tout ce qu'ils prétendoient en la montagne de Châtillonnet, l'an 1288; & fut pere de

JEAN DU BALMEY, dit *Allemand*, Damoiſeau, qui vivoit l'an 1313, & eut quatre fils:

1. GUILLAUME, dit *Allemand*, Damoiſeau.

2. JEAN, Religieux à Saint-Rambert.

3. & 4. AMÉ, & PIERRE, dit *Allemand*, qui gît dans l'Egliſe de Meyria, avec *Guillemette*, ſa femme.

Les armes: *d'hermines, au franc canton d'argent, chargé d'une aigle à deux têtes de ſable.*

—BALON: Il y a une famille de ce nom en Provence, originaire de Savoye. ANDRÉ DE BALON, I du nom, fut reçu Viſiteur alternatif des Gabelles, le 17 Octobre 1611, (Charge autrefois remplie par les meilleures Maiſons de la Province.) Il eut trois enfans:

1. JEAN, qui ſuccéda à l'Office de ſon pere, & mourut ſans poſtérité.

2. ANDRÉ, qui ſuit.

3. Et ANNE, mariée à *Jean de Boniface*, Seigneur de la Môle, Conſeiller au Parlement d'Aix.

ANDRÉ DE BALON, II du nom, fut pourvu d'une Charge de Conſeiller au Parlement de Provence en 1615; & épouſa en 1617 *Jeanne de Raſcas-du-Canet*, & vint s'établir à Aix. Il eut de ce mariage:

1. GASPARD, qui ſuit.

2 Et MADELENE, mariée avec *Alexandre de Galiſet*, Seigneur du Tholonet, Préſident aux Enquêtes.

GASPARD DE BALON, Seigneur de Saint Julien, fut reçu dans l'Office de ſon pere l'an 1662; & s'étoit allié, en 1641, avec *Anne de Vintimille*, Dame de Saint-Julien, fille de *Madelon de Vintimille*, des Comtes de Marſeille, Baron d'Ollioule, & de *Louiſe de Coriolis*. Il eut de ce mariage:

1. JOSEPH, qui ſuit.

2. Et pluſieurs autres enfans morts au ſervice.

JOSEPH DE BALON, I du nom, Seigneur de Saint-Julien, fut pourvu d'un Office de Conſeiller au Parlement, en 1682, & marié avec *Françoiſe d'André*, dont il eut:

1. PIERRE, qui ſuit.

2. Et une fille, mariée avec *Céſar de Marc-de-Paniſſe*, Conſeiller au Parlement de Provence.

PIERRE DE BALON, Seigneur de Saint-Julien, ſuccéda à la Charge de

ſon pere, en 1712; & épouſa *Jeanne d'Arnaud-de-Nibles*, dont:

1. Joseph, II du nom, reçu dans la Charge de ſon pere & de ſes ayeux en 1735.

2. & 3. Louis, & Jacques, Officiers au ſervice de France.

Les armes: *d'azur, au lion d'or, armé & lampaſſé de gueules, au chef couſu de même, chargé d'un cœur d'argent, accoſté de deux roſes de même.*

—BALORRE: ancienne Maiſon éteinte, du Duché de Bourgogne, dans Philippe, Seigneur de Balorre, dont les biens ont paſſé dans celle de *Rabutin*, par le mariage, en 1360, de ſa fille unique & héritiere Marie de Balorre, avec *Jean de Rabutin*, Seigneur d'Epiri. Depuis cette alliance les Seigneurs de *Rabutin* ont écartelé leurs armes de celles de Balorre. *Voyez* RABUTIN.

*—BALSAC, ou BALZAC: petite ville en Auvergne, à deux lieues de Brioude, qui a donné ſon nom à l'ancienne Maiſon dont nous allons parler. Le premier connu eſt,

Odo, Seigneur de Balsac, qui donna aux Comtes & Chanoines de Saint-Julien de Brioude, pour une fondation, les cens & rentes qui lui appartenoient au lieu de Balſac; la fondation eſt du mois de Mars 814, ſous le régne de Louis *le Débonnaire*.

Armand de Balsac, fit une fondation pareille le 15 Octobre de l'an 920, ſous le régne de Raoul.

Roger de Balsac donna aux mêmes Chanoines 30 liv. l'an 941, ſous le régne de Louis *d'Outremer*.

Gildebert de Balsac donna à la même Egliſe certaine maiſon & champs, qui lui appartenoient, le 31 Mars 944, ſous le régne de Lothaire.

Rodolphe de Balsac, fut Chanoine de Brioude en 948.

Etienne de Balsac donna à la même Egliſe, pour une fondation, douze cartées d'avoine, & une geline, à lui dues ſur le lieu de Balſac, le 25 Juin 1060, ſous le régne de Philippe.

Hector de Balsac donna aux Comtes & Chanoines de Saint-Julien de Brioude 10 livres de rente, l'an 1102, ſous le régne de Louis-*le-Gros*.

Ferdinand de Balsac fut Chanoine de Brioude, en 1150.

Raimond de Balsac, Comte & Chanoine de Brioude, laiſſa aux Chanoines de cette Egliſe 15 livres de rente, en 1150.

En 1200, on trouve Raimond de Balsac: on lui donne pour fils, 1°. Beraut de Balsac, qui, au mois de Juillet 1230, reconnut avoir vendu au Chapitre de Brioude le lieu de *Balſac*, pour 20 livres, avec faculté de rachapt, pour le tenir en fief. En 1237 il tranſigea avec le même Chapitre, & reconnut, en 1268, tenir en fief de cette Egliſe, les cens & rentes qu'il avoit ès villes de Brioude, de Coylde, & à Chaimac.

En 1278, il convint que le Mas de Lavau, avec les cens & rentes, demeureroient communs entre lui & le Chapitre.

Raimond de Balsac, Comte & Chanoine de Brioude, mourut le 29 Août 1270.

Drogon de Balsac, Chanoine de Brioude, mourut en 1283.

Autre Drogon de Balsac, Chevalier, mourut le 17 Mai 1285.

En 1363, Raoul de Balsac reconnut tenir en fief du noble Chapitre de Brioude les cens & rentes à lui appartenans en cette ville; &, en 1373, il donna à l'Eglise de Saint-Julien 2000 écus d'or, 1000 pour y être enterré, & les autres 1000 pour la fondation d'une Chapelle, où sont ses armes : *d'azur, à trois sautoirs d'argent, au chef d'or, chargé de trois sautoirs du champ.* Il mourut la même année.

Raimond de Balsac, Comte & Chanoine de Brioude, donna, le 14 Décembre 1378, 15 livres à son Chapitre, pour les Obits de Raoul de Balsac, son frere, Damoiseau, & de *Bérengaria*, sa mere.

Les extraits cités ci-dessus, & plusieurs autres de la Généalogie suivante, sont tirés des archives de Saint-Julien de Brioude, le 12 Septembre 1609, & certifiés par les Comtes & Chanoines de cette Eglise, signés des Gardes-Titres & de leur Secrétaire.

La Filiation suivie de la Maison de Balsac, commence à

I. Roffec de Balsac, I du nom, Chevalier, qui reconnut, en 1336, tenir du Chapitre de Saint-Julien de Brioude tout ce qu'il avoit à Balsac; promit, en 1348, de payer au même Chapitre 30 livres, & institua une Vicairie de quatre septiers de bled seigle. Il transigea la même année avec Guillaume de Balsac, pour la donation à lui faire par feu Guillaume, son oncle, & se chargea de payer au Chapitre de Brioude 30 livres. En 1363, il reconnut tenir en fief du même Chapitre les cens & rentes à lui appartenans dans la ville de Brioude, les maisons y déclarées, ce qu'il avoit à la riviere d'Allier, à Coylde, & à la moitié du lieu de Balsac, avec haute, moyenne & basse Justice, qui fut à Messire Guillaume de Balsac; fit hommage en 1366 à Beraud, Dauphin, à cause de son Château de l'Estoing, de Brossac, de Vernussal, &c. Il épousa *Sybille*, & de leur mariage naquit,

II Guillaume de Balsac, Chevalier, qui transigea avec le Chapitre de Brioude en 1373; dans l'acte il se dit fils de Roffec de Balsac, *Chevalier*, & reconnoît être obligé de payer à cette Eglise dix pots de vin de son *cuvage*, & douze quartaux de froment de rente annuelle. Il épousa *Marguerite d'Alzon*, dont il eut,

III. Jean de Balsac, Seigneur d'Entragues, d'Antoing, Rioumartin & Benfac; qui aida le Roi Charles VII de tous ses biens contre les Anglois. Il épousa *Agnès de Chabannes*, fille de *Jacques de Chabannes*, dont il eut :

1. Roffec, Seigneur de Balzac, qui suit.
2. Raoul ou Rodolphe, Sénéchal d'Agénois, mort sans alliance.
3. Robert, qui continua la postérité.
4. Antoine, Evêque de Die en 1474, puis de Valence en 1475; il étoit auparavant Prieur de Saint-Cassien, dans le Diocèse de Béziers.

Il mourut le 3 Novembre 1491, dans ſon Prieuré d'Ambert.

5. PIERRE, Abbé de Vézelay, en 1485, juſqu'en 1490 : il aſſiſta aux Etats de Tours.

6. LOUIS, ou RAIMOND, Chevalier de Saint-Jean de Jéruſalem, Commandeur de Chazel, en Forez.

Mondon de Balſac, cru bâtard de LOUIS DE BALSAC, eſt chef des Seigneurs de *Saint-Paul*, en Armagnac.

7. GUILLAUME, Prieur de Clerieu.

8. N... Dame de Fougerolles.

9. Et MARGUERITE, mariée à *N.... de Lavedan.*

IV. ROFFEC DE BALSAC, II du nom, Seigneur de Gliſenoves, Benſac, Saint-Amand, Prelat, Paulhac, Rioumartin, Seveirac, Roſieres, Cuſſet, Montmorillon, Saint-Clément, Châtillon-d'Azergues, Baigneul, & la Rigaudiere, fut Sénéchal de Nîmes & de Beaucaire, Capitaine de 100 hommes-d'armes, & de quatre mille francs-Archers, Gouverneur du Pont Saint-Eſprit, Chevalier de l'Ordre de Saint Michel : il eſt qualifié Conſeiller, Chambellan du Roi, dans le don que LOUIS XI lui fit, & à ſes hoirs & ſucceſſeurs, en 1471, des Seigneuries de Marſillac & de Caſſaignes, confiſquées ſur *Jean*, Comte d'*Armagnac*. Il mourut le 25 Octobre 1473, & fut enterré dans l'Egliſe de Saint-Julien de Brioude, à laquelle il avoit laiſſé 2000 écus pour la fondation de quatre Vicaires, d'une Chapelle, d'une Cloche, & d'une Meſſe tous les ans. Il avoit épouſé, par contrat du 16 Février 1453 *Jeanne d'Albon*, fille d'*Antoine*, Seigneur de Baigneul, il en eut :

1. ROFFEC, III du nom, Conſeiller & Chambellan du Roi, Sénéchal de Beaucaire, Seigneur de Châtillon-d'Azergues, qui donna quittance, le 23 Août 1489, à *Jean le Gendre*, de 90 livres, pour un quartier de ſes gages, en qualité de Capitaine de trente Lances; elle eſt ſcellée de ſon ſceau. Il mourut, en 1489, ſans poſtérité.

2. GEOFFROY, Seigneur de Montmorillon, & de Saint-Clément, en Bourbonnois, qui fut élevé Enfant-d'Honneur du Roi CHARLES VIII, qui, par Lettres de l'an 1484, établit en ſa faveur une Foire au Bourg de Saint-Clément; & en 1488, le qualifiant ſon *Conſeiller* & *Chambellan*, il lui fit don de tous les biens de *Jean Boudet*. En 1496 un cheval fougueux l'ayant emporté dans le Rhône, il fit un vœu à Notre-Dame de l'Egliſe des Céleſtins de Lyon; &, en mémoire du péril dont il avoit été préſervé, il fit faire le tableau qui y eſt encore aujourd'hui, au bas duquel cet événement eſt décrit; il teſta, le 9 Juin 1509, & mourut la même année, ſans enfans, laiſſant ſa femme ſon héritiere; il avoit épouſé *Claude le Viſte*, fille de *Jean le Viſte*, Préſident en la Cour des Aydes, & de *Genevieve de Nanterre*, qui ſe remaria à *Jean de Chabannes*, Seigneur de Vandeneſſe.

3. ANNE, qui épouſa *Guillaume de Joyeuſe*, fils de *Tanneguy de Joyeuſe*, & de *Blanche de Tournon.*

4. MARIE, femme de *Louis Mallet*, Seigneur de Graville, de Mar-

couſſis, Milly, Montagu, Fontenai & Bois-Malherbes, Amiral de France.

5. PHILIPPE, mariée à *Louis*, Seigneur de Montlaur & de Maubec; que quelques-uns diſent fille de *Robert*.

6. MARGUERITE, femme de *Philippe de l'Eſpinaſſe*, Seigneur de Maulévrier.

7. Et ANTOINETTE, Religieuſe de l'Ordre de Fontevrault, à Varinville.

IV. ROBERT DE BALSAC, troiſieme fils de JEAN, Chevalier, & d'*Agnès de Chabannes*, fut Seigneur d'Entragues, petite Ville dans la Limagne, mouvante du Comté de Clermont, en Auvergne; puis Sénéchal de Gaſcogne & d'Agénois, après ſon frere; Capitaine des Châteaux de Tournon, port de Penne, & Châtelculhier, au Dioceſe d'Agen: il étoit, en 1471 & 1472, Capitaine de 200 Lances, pour leſquelles CHARLES de France, Duc de Guyenne, lui faiſoit payer par quartier 1860 liv. Il ſervit le Roi LOUIS XI dans ſes guerres contre le Comte d'*Armagnac*, & eut, de la confiſcation de ſes biens, Malauſe, Clermont-Sousbiran, & la quatrieme partie de la Seigneurie d'Aſtafort. Dans ſon contrat de mariage, du 3 Octobre 1474, il eſt qualifié ROBERT DE BALSAC, *Conſeiller & Chambellan du Roi, Sénéchal d'Agénois, Baron d'Entragues & de Saint-Amand*. LOUIS XI, dont il étoit favori, établit en ſa faveur une Foire en ce dernier lieu. CHARLES VIII le nomma Gouverneur de la Citadelle de Piſe, pendant ſon voyage de Naples. Il fonda, dans ſa Seigneurie de Saint-Amand, l'an 1484, une Egliſe Collégiale de ſix Chanoines, ſix Prébendiers, & de pluſieurs Chapelains; teſta le 3 Mai 1503, & y fut inhumé. Il avoit épouſé *Antoinette de Caſtelnau*, fille d'*Antoine*, Seigneur de *Caſtelnau*, & de Bretenoux, Baron de Saint-Côme, & de *Catherine de Chauvigny*, dont il eut:

1. PIERRE, qui ſuit.

2. ROBERT, Protonotaire Apoſtolique.

3. JEANNE, qui épouſa *Amaury*, Seigneur de *Montal*.

4. LOUISE, femme de *Charles de Brillac*, Seigneur d'Argy, en Touraine.

5. Et ANTOINETTE, qui épouſa *Gabriel*, Seigneur de *Nozieres*, Bailli des Montagnes d'Auvergne.

Jeanne, bâtarde de ROBERT DE BALSAC, épouſa *François Rigaud*, Seigneur de la Vayſiere, fils de *Pierre Rigaud*.

N.... & *N*.... autres filles bâtardes.

V. PIERRE DE BALSAC, Baron d'Entragues & de Saint-Amand, Seigneur de Prélat, Paulhac, Suis, Dunes, & Clermont-Sousbiran, n'avoit que quinze ans en 1494, lorſqu'il fut pourvu, en ſurvivance de ſon pere, de la Capitainerie des Châteaux de Tournon, Fort de Penne, & Châtelculhier. Il fut depuis Capitaine de Corbeil & de Fontainebleau, commanda l'arriere-Ban de Melun, Montargis, Eſtampes, Chartres & Montfort, qu'il conduiſit en Hainault; il prêta ſerment, en 1523, entre les mains du Maréchal *de Chabannes*, Gouverneur d'Auvergne,

pour la Lieutenance de Roi en cette Province. Il enleva *Anne Mallet-de-Graville*, ſa couſine, & l'épouſa malgré l'Amiral, qui penſoit à déshériter ſa fille, lorſque le Prieur des Céleſtins de Marcouſſis la lui préſenta, avec ſon gendre, le Vendredi-Saint, comme il étoit ſur le point d'adorer la Croix, & obtint leur pardon, en mémoire du Myſtere du Jour. PIERRE DE BALSAC, par ſon teſtament, pria MARGUERITE DE VALOIS, Reine de France, ſœur de FRANÇOIS I, de prendre ſes enfans en ſa protection, à cauſe des grands procès qu'on lui avoit ſuſcités, tant de la part de ſon beau-pere, que pour la ſucceſſion de GEOFFROI DE BALSAC, ſon couſin. Cette Princeſſe s'en fit décharger par Lettres du Roi, données à Compiégne, au mois de Novembre 1531. PIERRE DE BALSAC épouſa donc *Anne Mallet*, Dame de Montagu, fille de *Louis Mallet*, Seigneur de Graville, Amiral de France, & de *Marie de Balſac*. Elle portoit pour deviſe un inſtrument hydraulique, qu'on nomme *chante-pleure*, avec ces mots : *Muſas natura, lacrymas fortuna.* Il eut pour enfans :

1. GUILLAUME, qui ſuit.
2. THOMAS, tige des Seigneurs de *Montagu.*
3. LOUISE, mariée en 1523 à *Charles Martel*, Seigneur de Bacqueville. Il eut, après la Reine de Navarre, la tutelle de ſes beau-freres & belle-ſœurs, qui lui intenterent procès pour lui faire rendre compte.
4. JEANNE, qui épouſa *Claude d'Urſé*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gouverneur de M. le Dauphin, & Bailli de Forez.
5. ANTOINETTE, Abbeſſe de Malnoue.
6. Et GEORGETTE, mariée par contrat du 10 Mai 1538, en préſence de la Reine de Navarre, & du Connétable, à *Jean Pot*, Seigneur de Chemaut.

PIERRE DE BALSAC eut encore d'autres enfans, qui moururent jeunes.

VI. GUILLAUME DE BALSAC, né à Marcouſſis le 14 Décembre 1517, eut pour parrein *N... de Montmorenci*, & pour marreine *Madelene de la Roche-Guyon*, & fut Seigneur d'Entragues, de Marcouſſis, Malherbes, & Baron de Clermont; ſe fit émanciper, & partagea les biens de ſes pere & mere avec ſon frere THOMAS, en 1540. Il étoit Capitaine de 200 Chevaux, & Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes de FRANÇOIS de Lorraine, Duc de Guiſe, ſous lequel il ſervit au ſiége de Metz, en 1552, & à la bataille de Renti, en 1555, où il fut dangereuſement bleſſé, & mourut quelques jours après, à Montreuil. Il avoit épouſé *Louiſe de Crévant-d'Humieres*, fille de *Jean*, Seigneur d'Humieres, & de *Françoiſe de Contay*, à Compiégne, en préſence de la Cour, le 18 Octobre 1538, dont il eut :

1. HENRI, né à Malherbes le 30 Mars 1540, mort jeune.
2. FRANÇOIS, qui ſuit.
3. CHARLES, qui a fait la branche des Comtes de *Clermont.*
4. JEAN, né le 30 Février 1543, mort au Collége de Navarre, à Paris, & enterré à Marcouſſis.
5. GALÉAS, Seigneur de Tournanfuye, aujourd'hui Graville, mort, ſans

ſans alliance, en 1573, d'une bleſſure qu'il avoit reçue au ſiége de la Rochelle.

6. CHARLES, Seigneur de Dunes, Comte de Graville, Chevalier des Ordres du Roi, en 1595, dit *le Bel-Entraguet*, Lieutenant-Général au Gouvernement d'Orléans, Gouverneur de Saint-Dizier, & Capitaine de cinquante hommes-d'armes. Ce fut contre lui que le Comte de *Quélus* prit querelle en 1576, &, à cinq heures du matin, le Dimanche, 27 Avril de la même année, ſe fit dans le Marché-aux-Chevaux, près la Porte Sainte-Antoine, le fameux duel de Quélus, Maugiron & Livarot, contre Entragues, Riberac & Schomberg. Maugiron & Schomberg reſterent morts ſur la place, Ribérac mourut le lendemain, Livarot reçut un coup ſur la tête dont il fut malade ſix ſemaines. Quélus fut bleſſé de 19 coups, dont il mourut le 29 Mars ſuivant : Entragues en fut quitte pour une égratignure. HENRI III lui accorda ſa grace quelque tems après. Il mourut à Toulouſe, l'an 1599, ayant été fiancé à une fille du Maréchal de *Montluc*.

7. ROBERT, mort le 18 Mars 1548, à l'âge de quatre mois.

8. LOUISE, alliée, le 9 Juin 1571, à *Jacques*, Baron de *Clere*, en Normandie, fils de *Jean de Clere*, & d'*Anne de Fouqueſolles*.

9. Et CATHERINE, mariée en 1572, à *Edme Stuart*, Comte de Lénox, Seigneur d'Aubigny, d'où ſont iſſus les Ducs de Lénox, & les Seigneurs d'Aubigny. Après la mort de ſon mari, elle envoya ſes enfans à JACQUES, Roi de la Grande-Breragne, qui les avoit demandés, pour les établir à ſa Cour.

VII. FRANÇOIS DE BALSAC, Seigneur d'Entragues, de Marcouſſis, & du Bois-Malherbes, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils, Capitaine de cinquante hommes-d'armes, Gouverneur d'Orléans, & Lieutenant-Général de l'Orléanois, & Pays adjacens, fut fait Chevalier des Ordres du Roi, par HENRI III, en 1578, lors de la premiere promotion. Il épouſa, 1°. *Jacqueline de Rohan*, fille & héritiere de *François de Rohan*, Seigneur de Gié & du Verger, & de *Catherine de Silly*; 2°. *Marie Touchet*, Dame de Belleville, fille de *Jean Touchet*, Seigneur de Beauvais & du Quillart, Conſeiller du Roi, Lieutenant-Particulier au Bailliage, & Préſidial d'Orléans, & de *Marie Mathi*. Elle avoit été mairreſſe du Roi CHARLES IX : elle en avoit eu *Charles*, bâtard de VALOIS, Duc d'Angoulême, qui a fait la branche des derniers Ducs d'*Angoulême*.

Du premier mariage vinrent :

1. CHARLES, qui ſuit.

2. CÉZAR, Seigneur de Gié, premier Colonel-Général des Carabiniers, Conſeiller du Roi, en ſes Conſeils, Lieutenant-Général en ſes Armées, & au Gouvernement d'Orléans; il épouſa, en 1612, *Catherine Hennequin-d'Aſſi*, fille d'*Antoine*, Seigneur *d'Aſſi*, & veuve du Baron de *Dunes*, ſon couſin. Se voyant ſans enfans, il ſubſtitua ſon nom & ſes armes à *Léon d'Illiers*, fils de ſa ſœur; il avoit été nommé Chevalier des Ordres du Roi, le 15 Janvier 1629, & mourut avant d'avoir été reçu.

3. CHARLOTTE-CATHERINE, née en 1568, qui fut nommée par le

Roi CHARLES IX, & par la Reine CATHERINE DE MÉDICIS, & mariée le 23 Novembre 1588, à *Jacques d'Illiers*, Seigneur de Chante-Merle, qui mourut la nuit de Noël 1611; elle en eut, entr'autres enfans, *Léon d'Illiers*, Seigneur d'Entragues & de Chante-Merle, qui fut ſubſtitué, par ſon oncle maternel, au nom & aux armes d'*Entragues*. C'eſt de lui que deſcendent les Seigneurs d'*Illiers d'Entragues*.

4 & 5. N.... & N.... autres enfans, morts jeunes.

Du ſecond mariage ſortirent :

6. HENRIETTE, Marquiſe de Verneuil, mere de *Henri de Bourbon*, Duc de Verneuil, Chevalier des Ordres du Roi, fils naturel du Roi HENRI IV. Elle mourut le Mercredi des Cendres, 9 Février 1633, en ſa ſoixante-quatrieme année.

7. Et MARIE, mere de *Louis de Baſſompiere*, Abbé de Cléry, Evêque de Saintes, en 1649, fils naturel de *François de Baſſompiere*, Maréchal de France.

VIII. CHARLES DE BALSAC, Seigneur d'Entragues, s'appelloit auparavant *Guillaume :* ſon nom lui fut changé en la Confirmation. Il fut Seigneur de Marcouſſis, du vivant de ſon pere, puis Capitaine de cinquante hommes-d'armes, & Gouverneur des Duchés d'Orléans & d'Eſtampes. Il épouſa 1°. *Marie de la Chaſtre*, fille de *Claude de la Chaſtre*, Seigneur de la Maiſon-Forte, Maréchal de France, & de *Jeanne Chabot ;* 2°. *Jeanne Gaignon*, fille de *Jean*, Seigneur de Saint-Bohaire, & de *Jeanne d'Angennes*, dont :

Du premier lit ſortirent :

1 & 2. *N.*.... & *N.*.... morts en bas-âge.

Et du ſecond lit :

3. CHARLES, tué en duel, l'an 1616, à l'âge de vingt ans.

4. CLAUDE, Seigneur de Marcouſſis, mort ſans alliance, le 26 Janvier 1636, inhumé près ſon pere, aux Céleſtins de Marcouſſis.

5. ANNE, morte jeune, du verſement d'un carroſſe.

6. Et FRANÇOISE, Religieuſe à Faremoutier ; puis transférée à Bonlieu, près Château-du-Loir, où elle eſt morte en 1650, âgée de cinquante-cinq ans.

Branche des Seigneurs DE CLERMONT-SOUSBIRAN.

VII. CHARLES DE BALSAC, dit *le Jeune*, troiſieme fils de GUILLAUME & de *Louiſe de Crévant-d'Humieres*, fut Seigneur de Clermont-Sousbiran, Gentilhomme de la Chambre, & Capitaine de cent Archers de la Garde du Corps du Roi HENRI III : il ſuivit ce Prince en Pologne, qui, après ſon retour, le fit Chevalier de ſes Ordres, le 31 Décembre 1583 ; il fut tué à la bataille d'Ivri, le 14 Mars 1590. Il avoit épouſé *Hélene Bon*, veuve de *Charles de Gondi*, Seigneur de la Tour, Maître de la Garderobe du Roi, & fille de *Pierre le Bon*, Seigneur de Meuillon, Gouverneur de Marſeille, & de *Marguerite de Robins-de-Graveſon*, dont il eut :

1. HENRI, qui ſuit.

2. CHARLES, qui fit la branche des Seigneurs de *Dunes*.

3. Jean, Abbé d'Evron & de Saint-Quentin-lez-Beauvais, nommé à l'Evêché de Grenoble; mort en 1608, le 15 Mai.

4. Louis, Chevalier de Malte, mort à l'âge de vingt-un ans, en 1618, faisant ses caravannes.

5. Nicolas, Abbé de Saint-Martin-aux-Bois, puis d'Evron & de Saint-Quentin, après son frere, Coadjuteur d'Autun, mort le 16 Janvier 1610.

6. Et Hélene, morte jeune, ou Louise, selon *Moréri*.

VIII. Henri de Balsac, Marquis de Clermont-d'Entragues, Comte de Graville, Baron de Dunes, Seigneur de Mezieres, obtint l'érection de sa terre de Clermont-Sousbiran, en Agénois, en *Marquisat*, par Lettres données à Paris, au mois de Janvier 1617, & vérifiées au Parlement de Bordeaux, le 2 Décembre suivant. Il épousa *Louise l'Huillier*, fille unique de *Nicolas l'Huillier*, Seigneur de Boulancourt, Président en la Chambre des Comptes de Paris, & de *Louise Boudet*, dont il eut:

1. Louise, mariée, le 3 Septembre 1647, à *Louis de Bretagne-Avaugour*, Marquis d'Avaugour, Comte de Vertus & de Goello, dont elle fut la seconde femme. Elle mourut au mois de Mars de l'année 1682.

2. Et Marie, qui épousa, le 28 Mai 1651, *Jean-Gaspard-Ferdinand*, Comte *de Marchin* & du Saint-Empire, Chevalier de l'Ordre de la Jarretiere, Capitaine & Mestre-de-Camp Général, pour le Roi d'Espagne, au Pays-Bas, fils de *Jean de Marchin*, & de *Jeanne de la Vaurénard*: elle mourut le 9 Novembre 1691, âgée de 74 ans, laissant un fils unique, *Ferdinand*, Comte *de Marchin*, Maréchal de France, mort des blessures qu'il reçut au Combat de Turin, le 7 Septembre 1706.

Branche des Barons DE *Dunes.*

VIII. Charles de Balsac, Seigneur de Dunes, second fils de Charles, Seigneur de Clermont-d'Entragues, Chevalier des Ordres du Roi, & d'*Hélene Bon*, Dame de Meuillon, fut institué, par le testament, du 4 Avril 1598, de son oncle Charles de Balsac, dit *le Bel-Entraguet*, Baron de Dunes. Il épousa, le 28 Juin 1606, *Catherine Hennequin*, fille d'*Antoine Hennequin*, Seigneur d'Assi. Etant veuve, elle se remaria à Cézar de Balsac, Seigneur de Gié, cousin-germain de son premier mari; & en troisiemes noces, elle épousa *Nicolas de Brichanteau*, Marquis de Nangis, Chevalier des Ordres du Roi. Leurs enfans furent:

1. Jeanne, mariée à *Louis Hurault*, Seigneur du Marais, Enseigne des Gendarmes du Roi, dont un fils *Charles Hurault*, Comte du Marais.

2. Alfonsine, mariée, le 10 Octobre 1628, à *Charles Martel*, Seigneur de Monpinçon, & de *Fontaine-Martel*, dont deux filles.

3. Et Elizabeth, mariée le 21 Février 1634, avec *Gaston de Renti*, Seigneur de Landelles, renommé pour sa piété, & dont la vie a été écrite par *Jean-Baptiste de Saint-Jure.*

Branche des Seigneurs DE *Montagu.*

VI. Thomas de Balsac, fils puîné de Pierre, Seigneur d'Entra-

gues, & d'*Anne Mallet-de-Graville*, Dame de Montagu, fut Seigneur de Montagu, la Briſette, Chevalier de l'Ordre du Roi, & Gentilhomme de ſa Chambre. Il fit aveu au Roi, le 12 Avril 1575, pour les Seigneuries de Gouverts, Châtres & la Roue, qui lui étoient échues par le partage fait avec GUILLAUME, ſon frere. Il eſt enterré, avec ſa femme, dans le Sanctuaire de l'Egliſe des Céleſtins de Marcouſſis, du côté de l'Évangile, ſous un tombeau de marbre que CHARLES, leur fils, Evêque & Comte de Noyon, leur fit faire, & où il eſt auſſi inhumé. Il épouſa *Anne Gaillard*, fille de *Michel*, Seigneur de Longjumeau, & de *Souveraine d'Angoulême*, ſœur naturelle du Roi FRANÇOIS I. Il eut pour enfans :

1. JEAN, qui ſuit.

2. ROBERT, Seigneur d'Ambonville, la Briſette, & Châtres-ſous-Mont-le-héry. Il épouſa *Marie le Maître*, fille de *Gilles le Maître*, Seigneur de Ferrieres, Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers, & de *Marie de Hennequin*. Elle mourut ſans enfans.

3. CHARLES, Evêque & Comte de Noyon, Pair de France. *Voyez* ſon article, dans le P. *Anſelme*.

4. LOUIS, marié à *Jean de Créqui*, Seigneur de Raimboval, dont elle eut *Claudine de Créqui*, femme de *François de Monchy*, Seigneur de Longueval.

5 ANNE, mariée à *Antoine de Monchy*, Chevalier, Seigneur de Mont Cavrel, dont des enfans.

6. CLAUDINE, Dame de Boiſroger.

7. Et LOUISE, Abbeſſe de Saulvoir, Ordre de Cîteaux, près Laon, morte en 1628.

Selon *Moréri* il eut encore une fille, nommée SOUVERAINE DE BALSAC, mariée à *N*.... Seigneur de Saint-Suſſix, en Normandie.

VII. JEAN DE BALSAC, ou PIERRE, ſelon *Moréri*, Seigneur de Montagu, Chevalier de l'Ordre du Roi, Chambellan du Duc d'Alençon, Lieutenant de la Compagnie du Prince de Condé, & Surintendant de ſa Maiſon, eut les Seigneuries de Châtres, de Viviers, & de la Roue : il ſuivit en Hongrie le Duc de Guiſe, lorſqu'il alla au ſecours de l'Empereur contre le Turc ; fut Gouverneur de Saint-Jean-d'Angéli, puis de Brouage, & mourut, le 8 Décembre 1581, âgé de trente-ſix ans. On voit ſon épitaphe ſur un marbre noir, contre un pillier, entre deux tombeaux, dans le Sanctuaire des Céleſtins de Marcouſſis. Il épouſa *Madelene Olivier*, veuve de *Louis de Sainte-Maure*, Comte de Neelle, fille de *François Olivier*, Seigneur de Leuville, Chancelier de France, & de *Jeanne de Cériſay*, dont il eut

ANNE, mariée 1°. à *François de Liſle*, Seigneur de Treigny, Gouverneur de Corbeil & de la Baſtille, en 1594; de la Chapelle, en 1598; & d'Amiens, en 1607 : mort l'an 1611, avec ſoupçon d'avoir été empoiſonné, dont poſtérité ; & 2°. à *Louis Seguier*, Baron de Saint-Briſſon, Prevôt de Paris, dont elle n'eut point d'enfans.

Les armes : comme ci-devant, *p.* 677.

—BALTHASAR, famille illuſtre & Patricienne de la République de Lucerne en Suiſſe, originaire du *Val-Maygia*, aujourd'hui Bailliage dépendant des douze premiers Cantons.

I. THIERRI BALTHASAR, I du nom, vint s'établir à Lucerne, où il obtint, en 1531, le droit de Bourgeoiſie, habile au gouvernement : il étoit Capitaine au ſervice de la République de Lucerne. Il eut de ſon mariage avec *N .. Hug*, fille de *Jean Hug*, Avoyer ou Chef du Canton de Soleure, GEORGES, qui ſuit.

II. GEORGES BALTHASAR renouvella ſon droit de Bourgeoiſie à Lucerne, & laiſſa de ſon mariage avec *Anne-Marie Somazzi*, GUILLAUME, qui ſuit.

III. GUILLAUME BALTHASAR, I du nom, Capitaine, fut nommé du Grand-Conſeil de la République de Lucerne, en 1580, Bailli de Habspourg, en 1589, Sénateur du Petit-Conſeil en la même année, & Bailli du Val-Entlibuch, en 1599. Il mourut en 1621, ayant eu de ſon mariage avec *Afre*, fille de *Jodoc Krebſinger*, Avoyer de la Ville & Canton de Lucerne :

1. JEAN, qui ſuit.
2. THEODORIC ou THIERRI, dont on parlera ci-après.
3. Et MADELENE, mariée à *Antoine Haas*, d'une ancienne famille Patricienne de Lucerne.

IV. JEAN BALTHASAR, du Grand-Conſeil de Lucerne, en 1599, du Petit-Conſeil, en 1621, Bailli du Val-Entlibuch, en 1625, mourut en 1630. Il eut de ſon mariage avec *Madelene Ekart* :

1. MELCHIOR, qui ſuit.
2. LOUISE, mariée à *Corneil Bachmann*.
3. Et ANNE, mariée à *Guillaume Meyer*.

V. MELCHIOR BALTHASAR, du Grand-Conſeil, en 1632, du Petit-Conſeil, la même année, & Tréſorier de la République de Lucerne, en 1651, mourut en 1661. Il avoit épouſé en premieres noces *Anne-Marie Caſtanéa*, & en ſecondes *Jacobé Segeſſet-de-Brunegg*.

Il eut du premier lit :

1. JEAN-MELCHIOR, qui ſuit.
2. NICOLAS, dont on rapportera la poſtérité ci-après.
3. Et MADELENE, mariée à *Joſt-Renouard Hartmann*, de Lucerne.

VI. JEAN-MELCHIOR BALTHASAR, du Grand-Conſeil de Lucerne, en 1639, mourut en 1657. Il eut de ſon mariage avec *Dorothée Mittler* :

1. JODOC-MELCHIOR, Gardien du Couvent des Cordeliers de Lucerne, ſous le nom de *P. Otton*.
2. JEAN-CHARLES, qui ſuit.
3. DENIS, Capucin.
4. ANNE-MARIE, qui épouſa *Jean-Melchior Fleiſchlin*, de Lucerne.
5. LOUISE, mariée à *Jean-Joſt Fleiſchlin*.
6. CATHERINE, mariée à *Guillaume Thuring*, de Lucerne.
7. DOROTHÉE, Religieuſe au Couvent d'Imbruch, à Lucerne.
8. Et ROSE, Religieuſe de l'Abbaye de Gnadenthal, Ordre de Cîteaux.

VII. Jean-Charles Balthasar, du Grand-Conseil de Lucerne, en 1669, Chancelier du Canton de ce nom, en 16.... Sénateur du Petit-Conseil en 1699, élu Bailli du Landgraviat de Turgovie, en 1701, fut élevé d'une voix unanime, cette même année, à la premiere dignité de l'Etat de Lucerne, qui est celle d'*Avoyer*, fut en même tems Banneret de la Ville, & un des plus illustres Magistrats que la Suisse ait eus. Il étoit en grande estime auprès des Ambassadeurs des deux Puissances Rivales, la France & l'Autriche, & il eut la sagacité de cultiver & de ménager ces deux Ministres, pour le bien de sa patrie. Il mourut en 1703, & eut de son mariage avec *Marguerite Schuomacher*, d'une famille Patricienne de Lucerne :

1. Jacques-Charles, qui suit.

2. François-Ours, auteur de la seconde branche, rapportée ci-après.

3, 4 & 5. Charles, Joseph & Jean-Antoine, tous trois Jésuites. Le dernier fut, pendant de longues années, Missionnaire dans les Royaumes du Méxique & du Pérou. Il pénétra le premier dans l'intérieur de la Californie ; fut élu Visiteur-Général des Missions, & Préfet Provincial de son Ordre dans la Province du Méxique, & mourut à México, le 23 Avril 1763, étant Recteur du Collége de cette Ville.

VIII. Jacques-Charles Balthasar, du Petit-Conseil d'Etat de Lucerne, en 1712, mourut en 1727 : il avoit épousé 1°. sans enfans, *Catherine-Elizabeth Dulcicker* ; & 2°. *Anne-Marie Cysat.*

Du second lit vinrent :

1. Joseph-Louis-Xavier, qui suit.

2. Et Marie-Rose, mariée à *Antoine-Léonce-Irené Schuomacher*, Conseiller d'Etat de Lucerne.

IX. Joseph-Louis-Xavier Balthasar, Gouverneur du Château de Wycken, en 1746, Conseiller d'Etat de la République de Lucerne, a épousé, en 1747, *Marie-Therèse Schuomacher.*

SECONDE BRANCHE.

VIII. François-Ours Balthasar, second fils de l'Avoyer Jean-Charles, & de *Marguerite Schuomacher*, fut Chancelier de la République de Lucerne, puis Sénateur du Petit-Conseil, en 1727, Directeur-Général des Bâtimens de la République, représentant du Corps Helvétique à Bâle, en 1733 & 1742, durant la guerre allumée entre les Maisons de *Bourbon* & d'*Autriche*, & Intendant-Général de la ville de Lucerne, en 1748. Il fut un des plus vertueux, des plus zélés & des plus respectables Magistrats du Corps Helvétique. Il est mort le 30 Mai 1763, âgé de soixante treize ans, six mois & vingt-trois jours. On voit son épitaphe en Allemand à Lucerne, dans l'Eglise Paroissiale du Chapitre de Saint-Léger. Il a laissé plusieurs ouvrages de sa composition en Allemand ; & a eu de son mariage avec *Anne-Marie Schuomacher :*

1. Josephe-Antoine-Félix, qui suit.

2. Marie-Anne, mariée à *François-Dominique Peyer-in-hoff*, Sénateur de Lucerne.

3. Et Marie-Jacobé, mariée à *Joseph-Ignace-François-Xavier Pfiffer-de-Heidegg*, Sénateur du Petit-Conseil de Lucerne, & Bailli du Landgraviat de Turgovie.

IX. Joseph-Antoine-Felix Balthasar, né à Lucerne, Conseiller d'Etat, du Petit-Conseil, en 1763, Intendant-Général de l'Hôpital de la ville de Lucerne, en 1765. Il a eu plusieurs enfans de l'un & de l'autre sexe de son mariage avec *Marie-Elizabeth Pfiffer-d'Altishoffen*. C'est à ce Magistrat, digne fils de son pere, que la Suisse, ennemie du Pyrrhonisme, doit l'Apologie du fondateur de sa liberté (*Guillaume Tell*).

TROISIEME BRANCHE.

VI. Nicolas Balthasar, second fils de Melchior, & d'*Anne-Marie Castanéa*, mort en 1701, Stathouder & Banneret de la ville de Lucerne, avoit épousé 1°. *Catherine de Sonnenberg*; & 2°. sans enfans, *Marie-Elizabeth Schuomacher*. Il a eu du premier lit, Béat-François, qui suit :

VII. Béat-François Balthasar, du Grand-Conseil de Lucerne, en 1693; Bailli de Krientz, en 1699; du Petit-Conseil, en 1702; Banneret de la ville de Lucerne, renouvella, en 1715, comme Ambassadeur de son Canton, l'alliance à Soleure avec la France. Il mourut en 1730, & avoit épousé *Marie-Elizabeth Dulcicker*, dont :

1. François-Nicolas Léonce, qui suit.

2. Jean Ulric-Maurice, auteur de la quatrieme branche, rapportée ci-après.

3. Basile, Religieux & Archiviste de l'Abbaye de Saint-Gall, Ordre de Saint-Benoît, qui a composé en Latin la continuation de l'Histoire de ce célébre Monastere. Elle est en manuscrit dans les Archives de cette Abbaye.

4. Marie-Catherine, mariée à *Jean-Martin Schuider-de-Wartensée*, Sénateur de Lucerne.

5. Marie-Elizabeth, mariée à *Jacques-Joseph Rudof-Mohr*, Sénateur de Lucerne.

6. Marie-Françoise, mariée à *Henri Goeldelin-de-Tieffenau*, Capitaine.

VIII. François-Nicolas-Léonce Balthasar, Sénateur du Petit-Conseil, en 1730; Bailli de Munster, en 1733; Directeur-Général des Bâtimens de l'Etat; aujourd'hui Avoyer ou Chef du Canton de Lucerne, depuis le mois de Décembre 1766, & Banneret de cette même ville, en 1769, a eu de son mariage avec *Jeanne-Baptiste de Sonnenberg*, Joseph-Jean-Baptiste, qui suit.

IX. Joseph-Jean-Baptiste Balthasar, du Grand-Conseil de Lucerne, a épousé *Marie-Josephe de Fleckenstin*.

QUATRIEME BRANCHE.

VIII. Jean-Ulric-Maurice Balthasar, second fils de Béat-François, & de *Marie-Elisabeth Dulcicker*, du Grand-Conseil, & Sous-Sécretaire de la République de Lucerne, a épousé *Marie-Bernardine Pfiffer*, dont :

1. Xavier, qui suit.

2. Vincent, Religieux de l'Abbaye de Notre-Dame de la Pierre, Diocèse de Bâle.

3. Et Marie-Anne-Catherine, mariée à *Alexis-Christophe-Jean-Baptiste Goeldelin-de-Tieffenau*, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis, Lieutenant-Colonel au service de France, & Sénateur du Conseil intérieur de la République de Lucerne.

IX. Xavier Balthasar.

CINQUIEME BRANCHE.

IV. Théodoric ou Thierri Balthasar, II du nom, second fils du Capitaine Guillaume I, & d'*Afre-Krebsinger*, épousa *Jacobé de Krus*, d'une famille Patricienne de Lucerne, dont il eut Georges, qui suit.

V. Georges Balthasar, du Grand-Conseil de Lucerne, en 1628, Bailli de Krientz & de Horb, en 1629, & du Comté de Habspourg, en 1633 & 1643, fut nommé Sénateur du Petit-Conseil en 1648, mourut en 1658. Il eut de son mariage avec *Petronille Wyssing*, de Lucerne :

1. Jean-François, qui suit.

2. Jodoc-Théodoric, rapporté après son frere aîné.

3. Et Catherine, mariée à *Louis Durler*, du Grand-Conseil de Lucerne.

VI. Jean François Balthasar, du Grand-Conseil de Lucerne, en 1649, du Petit-Conseil, en 1658, mourut en 1669. Il eut de son mariage, avec *Marie-Jacobé de Sonnenberg* :

1. Henri, Chanoine du Chapitre de Lucerne.

2. Pétronille, mariée en premieres noces à *Jean-Jost Bircher*, & en secondes nôces, à *Jost-Melchior Zelger*.

3. Et Marie-Jacobé, mariée à *Louis Mahler*, de Lucerne.

SIXIEME BRANCHE.

VI. Jodoc-Théodoric Balthasar, second fils de Georges & de *Pétronille Wyssing*, du Grand-Conseil de Lucerne, en 1659; Bailli du Comté de Baden, en 1667; fut nommé du Petit-Conseil de la République de Lucerne en 1669; Bailli du Comté de Sargans en 1675; Intendant-Général de l'Hôpital de Lucerne, en 1681; Bailli du Landgraviat de Turgovie, en 1688; Major Général du Canton de Lucerne, en 1693; & Bailli du Comté de Rottenbourg, en 1695. Il mourut en 1704 : & eut de son mariage, avec *Anne-Barbe Pfiffer-d'Alhshoffen* :

1. Jacques, qui suit.

2. Jean-François, Chanoine du Chapitre de Munster.

3. Charles-André,

3. Charles-André, dont on rapportera la postérité ci-après.

4. Robert, né en 1674, élu Abbé de Saint-Urbain, ordre de Cîteaux, Diocése de Constance, le 11 Mai 1726, mort le 9 Novembre 1751, âgé de soixante-dix-sept ans. Il fut le restaurateur de son Abbaye, & l'enrichit d'une Bibliothéque & d'une collection de Médailles.

5. Marie-Catherine, mariée à *Jodoc-Joseph Mohr*, Vice-Avoyer.

6. Barbe-Claire, mariée 1°. avec *François-Louis Hartmann*, Sénateur de Lucerne; & 2°. avec *François-Melchior Hartmann*, aussi Sénateur de Lucerne.

7. Et Marie-Barbe-Françoise, élue Abbesse d'Eschenbach, ordre de Cîteaux, en 1713, & morte en 1737.

VII. Jacques Balthasar, du Grand-Conseil de Lucerne, en 1678, Bailli de Weggis, en 1681, & du Comté de Baden, en 1699, fut nommé du Petit-Conseil de Lucerne, en 1704, Avoyer & Banneret de cette République, en 1713, résigna la même année la dignité d'Avoyer, à cause de son grand âge & de ses infirmités, & mourut en 1723, le 29 Janvier, âgé de soixante-quinze ans. On voit à Lucerne son épitaphe dans l'Eglise des Cordeliers. Il avoit été, en 1712, Major-Général des troupes de Lucerne durant la guerre civile, qui s'étoit élevée entre les cinq premiers Cantons-Catholiques, & les Cantons-Réformés de Zurich & de Berne. Il eut de son mariage avec *Anne-Marie-Catherine Meyer:*

1. François-Jean, Sénateur de Lucerne, qui, de son mariage avec *Marie-Elizabeth Bircher*, a eu Marie-Anne Balthasar, femme du Sénateur *Jost-Joseph-Xavier Meyer.*

2. Jodoc-Théodoric, Lieutenant au service d'Espagne.

3. Jacques-Rodolphe, Capitaine, qui, de son mariage avec *Anne-Elizabeth de Fleckenstein*, eut Jacques-Charles-Martin Balthasar, Chanoine & Custode du Chapitre de Munster, & Joseph-Leger Balthasar, Chanoine du Chapitre de Lucerne.

4. Jean-Martin, qui suit.

5. Jean-Leger, Seigneur de Tannenfels, Chanoine & Custode du Chapitre de Munster.

6. Catherine, mariée à *François-Théodore Dorer*, de Baden.

7. Et Marie-Anne, mariée 1°. *à François-Louis Bur*, du Grand-Conseil de Lucerne; & 2°. à *Henri-Maurice Pfiffer-de-Heiddegg.*

VIII. Jean-Martin Balthasar, Capitaine, épousa *Catherine Felber*, laquelle, devenue veuve, se remaria à *Jean-Charles-Christophe Pfiffer*, Seigneur d'Altishoffen, Statthalter, ou Stathouder de la République de Lucerne. Elle a eu de son premier mari:

1. Joseph-Antoine, Chanoine de Munster.

2. Martin, Religieux de l'Abbaye de Saint-Urbain.

3. Jean, qui suit.

4. Marie-Anne, mariée 1°. avec le Baron *de Redeing*, Colonel d'un Régiment Suisse de son nom, au service d'Espagne; & 2°. avec *Jodoc-François Hartmann*,, du Grand-Conseil de Lucerne.

5. Et ALOYSI, mariée à *Jodoc Pfiffer-d'Altiſshoffen*, Capitaine des Cent-Suiſſes de la Garde du Pape.

IX. JEAN BALTHASAR, du Grand-Conſeil de Lucerne, Major de la garniſon de la ville de ce nom, a pluſieurs enfans de ſon mariage avec *Elizabeth de Mohr.*

SEPTIEME BRANCHE.

VII. CHARLES-ANDRÉ BALTHASAR, fils puîné de JODOC-THÉODORIC, & d'*Anne-Barbe Pfiffer-d'Altiſshoffen*, Capitaine, fut nommé du Grand-Conſeil de Lucerne, en 1705; Sécretaire du Sénat, en 1703; & tué en 1712, à la bataille des Vilmergen, contre les Bernois; il avoit épouſé en premieres noces *Elizabeth de Krus*, & en ſecondes, *Elizabeth Schwytzer.*

Il eut du premier lit :

1. JEAN-MARTIN, qui ſuit.

2. Et MARIE-ANNE, mariée à *Alphonſe-Ignace Dulliker.*

VIII. JEAN-MARTIN BALTHASAR, Sénateur de Lucerne, épouſa, en premieres noces, *Marie-Marguerite de Cyſat*; & en ſecondes, *N..... Meyer.*

Il eut du premier lit :

1. DEODAT, Capucin.

2. Et MARIE-ANNE, mariée à *Charles-Rodolf Corragione-d'Orello.*

Les armes : *d'azur, à trois étoiles d'or 1 & 2, poſées dans un triangle de même, chargé d'un triangle renverſé auſſi d'or.* Cimier : *un caſque grillé & couronné d'or, rehauſſé d'un demi-homme habillé d'azur, le viſage barbu, la tête couverte d'un bonnet de ſable, tenant à la main droite une fleur-de-lys d'azur, & avec la gauche un marteau de ſable.*

BALUE : famille éteinte dans le ſeizieme ſiécle, qui a donné dans JEAN de BALUE, un Evêque d'Angers, enſuite Cardinal, du titre de *Sainte-Suſanne*, Evêque d'Albe & de Préneſte, Abbé Commendataire de Fécamp, du Bec, & de S. Oüen de Rouen. Son eſprit & ſa bonne mine le firent parvenir & goûter du Roi LOUIS XI; il éprouva pendant ſa vie la bonne & la mauvaiſe fortune, & mourut Evêque de Preneſte, en 1481. Voyez les *Grands Officiers de la Couronne*, & *Moréri.*

— BALUZE : Maiſon originaire de Tulles, qui a donné un ſaint Prêtre dans JEAN de BALUZE, mort ſous le régne de FRANÇOIS I; & dans ANTOINE BALUZE, qui s'eſt rendu célébre ſous LOUIS XIII, dans les importantes négociations dont il fut chargé. Il mourut à Paris le 12 Septembre 1681, & laiſſa un fils, JEAN-CASIMIR BALUZE, né à Warſovie en 1648, qui ne s'eſt pas moins fait honneur que ſon pere. Voyez *Moréri.*

R. — BAN-DE-LA-FEUILLÉE, en Bourgogne : JEAN DU BAN-DE-LA-FEUILLÉE eſt compris dans la Montre de l'arriere-ban de Châtillon-ſur-Seine, convoqué le 15 Octobre 1542, à cauſe de ce qu'il tenoit à la Van-

nerie & à la Folie. Ce même JEAN DU BAN, Écuyer, avec Demoiſelle *Colette de Mazilles*, ſa femme, rendit aveu au Roi le 30 Juillet 1540, du Fief de la Feuillée, mouvant du Château de Châtillon-ſur-Seine, & de la moitié par *indivis* de la Seigneurie de la Vannaire, mouvante de la Seigneurie de Chaumont-le-Bois.

JACQUES DU BAN, Écuyer, en partie Seigneur de la Feuillée, fils de JEAN, donna, le 22 Juin 1549, une procuration générale, ſignée de *Louvencourt*, Notaire au Châtelet de Paris, à *Pierre d'Eſcheres*, ſon beau-frere, Écuyer en partie de la Vannaire. Il épouſa, le 26 Novembre 1554, Demoiſelle *Evandeline de Nogent*, fille de *François de Nogent*, Écuyer, Seigneur d'Aubetrée, & de *Claudine de Caſtres*, leſquels, par un acte du 5 Avril 1559, ſigné de *Frettes*, Notaire à Châtillon, conſentent que Demoiſelle *Evandeline de Nogent*, leur fille, renonce aux conventions accordées par ſon contrat de mariage, & revienne à leur ſucceſſion après leur décès. De ce mariage vint,

BAPTISTE DU BAN, Écuyer, Seigneur de la Feuillée & de la Vannaire, qui fut compris dans le Rôle des Gentilshommes du Bailliage de la Montagne, fait en 1568, à cauſe de la convocation de l'arriere-ban de Bourgogne. Il obtint à ſon profit une Sentence le 19 Avril 1583, ſignée *Jaulpy*, rendue au Bailliage de la Montagne, contre Demoiſelle LOUISE DU BAN, ſa tante, veuve de *Louis Duval*, Écuyer. Il épouſa, par contrat du 23 Février 1579, reçu par *le Clerc* & *Raoul*, Notaires à Saint-Florentin, Demoiſelle *Deniſe de Beaujeu*, fille de feu Noble *François de Beaujeu*, Seigneur de Chaſeul & [illegible]auge, & de Demoiſelle *Claude de Méry*, laquelle, après la mort de ſon mari, fit une vente d'héritages le 18 Novembre 1589, ſignée *Petit*, Notaire à Chatillon-ſur-Seine; elle eut la Garde-Noble de ſes enfans, qui ſont : GIRARD, JACQUES & JEAN DU BAN. Par une procuration du 29 Septembre 1607, ſignée *Petit*, Notaire à Châtillon-ſur-Seine, donnée par *Deniſe de Beaujeu*, Dame de la Feuillée, par laquelle elle conſent au mariage de ſon fils JEAN, qui ſuit, & où elle ſe qualifie veuve de *Jean de Drouet*, Sieur de la Mothe, on voit qu'elle a été mariée deux fois, & qu'elle étoit auſſi veuve de ſon ſecond mari lors du mariage de ſon fils.

JEAN DU BAN, Écuyer, Sieur de la Feuillée & de la Vannaire, épouſa par contrat du 12 Octobre 1607, reçu par *Piot*, Notaire à Montigny-le-Roi, Demoiſelle *Edmée de la Rochette*, fille de Meſſire *Jean de la Rochette*, Chevalier, Seigneur d'Eſpinan, & de Demoiſelle *Suzanne de Pradine*. Devenu veuf, il fit l'inventaire des biens laiſſés par ſon épouſe au Bailliage de la Montagne, le 24 Octobre 1630, à ſes enfans, qui ſont :

1 & 2. BAPTISTE-JÉRÔME; & ALEXANDRE-BLAISE.

3. Et PIERRE, qui ſuit.

PIERRE DU BAN, Écuyer, Seigneur de la Vannaire, fit une repriſe du Roi, en la Chambre des Comptes de Bourgogne, à cauſe de la Seigneurie de la Feuillée, qui lui étoit échue de la ſucceſſion de feu ſon pere. Il obtint des brevets, commiſſions, pouvoirs & proviſions de Cornette, Capitaine, Meſtre-de-Camp, & Brigadier de Cavalerie; de Maréchal-de-

Camp, Lieutenant-Général de Gray, de Dôle & de Chatillon-ſur-Seine. Elles lui furent données ſucceſſivement par le Roi depuis le mois de Juin 1643, juſqu'au mois de Décembre 1674, & fut nommé Élu de la Nobleſſe des États de Bourgogne au mois de Janvier 1677. Il étoit Meſtre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie, & Brigadier des Camps & Armées du Roi, lorſqu'il épouſa, par contrat du 26 Juillet 1666, (reçu par *Calignon*, Notaire au Bailliage de Roſnay) Demoiſelle *Françoiſe de Bretel*, fille de Meſſire *Antoine de Bretel*, Chevalier, Seigneur de Valentigni & d'Aunay, Capitaine du Duché de Beaufort, & de Dame *Edmée Goyet-de-Becherade*. De ce mariage ſont nés,

1 Pierre Jean-Baptiste, Chevalier, Seigneur de la Feuillée, de Chaumont-le-Bois, & de la Vannaire, baptiſé le 5 Octobre 1668, en l'Égliſe de Saint-Martin de Chaumont-le-Bois, Diocèſe de Langres, dont nous ignorons la poſtérité.

2. Antoine, qui ſuit.

3. Pierre-Jean-Baptiste, dit *de la Feuillée*, reçu Page du Roi dans ſa grande Écurie, le 31 Mars 1686, tué à la Bataille de la Marſaille en Piémont, en 1693, étant alors Capitaine de Cavalerie.

4. François, dit *le Comte de Frolois*, reçu Page du Roi dans ſa grande Écurie, en 1688, puis Gouverneur de Chatillon-ſur-Seine en 1713.

5. Charles-François, reçu auſſi Page du Roi dans ſa grande Écurie, au mois de Mai 1698, puis Major d'un Régiment de Cavalerie.

5 6. Et Edme, Seigneur de Morvillier, Lieutenant-Colonel du Régiment de *Marcillac*, Cavalerie.

Antoine du Ban, Comte de Frolois, Seigneur de la Feuillée, de Mezieres & de Valentigni, Meſtre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie, marié le 6 Février 1712, à *Hélène-Thereſe de Sercey-de-Saint-Prix*. Leurs enfans ſont,

1. François-Henri du Ban-de-la-Feuillée, né le 28 Janvier 1713.

2. Et Edme-Claude du Ban-de-Mezieres, né le 25 Février 1714. Tous deux reçus Pages du Roi dans ſa grande Écurie, le 12 Mai 1728, ſur les preuves de leur nobleſſe, juſtifiée par titres depuis Jean du Ban, leur cinquieme ayeul, Écuyer, Seigneur de la Feuillée & de la Vannaire, lequel fit hommage au Roi en ſa Chambre des Comptes de Dijon, le 17 Mars 1518, à cauſe de la moitié de la Maiſon-Forte de la Feuillée, mouvante en Fief du Duché de Bourgogne, qui lui appartenoit du chef de *Colette de Mazilles*, ſa femme.

Les armes : écartelé ; *au 1 & 4, contrécartelé, d'azur, à trois feuilles de chêne d'or, poſés 2 & 1 ; & d'azur à la bande de gueules, dentée d'argent ; & au 2 & 3*, de Goyet, *qui eſt d'azur au chevron d'or, accompagné de trois pélicans de même, deux en chef, & un en pointe.*

Et ſelon le Juge d'Armes de France, *tom. 1, part. 1. pag. 47 & 48*, cette Famille porte : *d'azur, à trois feuilles de chêne d'or, 2 & 1.*

R. *BANAINS : Terre qui fut acquiſe de la Famille d'*Andrevet*, avec

addition à la page 692. du Tome I.

avant les armes

De cette famille étoit le Marquis de la Feuillée, Maître de Camp de Dragons & Cheve. de St. Louis, ci-devant Capitaine des Levriers de la Chambre de Monsieur; il est mort à Paris le 18. Mai 1776, âgé de 64. ans.

addition à la page 693. du Tome II. à la fin de l'article B

Le Marquis de Serran, du nom de Doublet, premier Maréchal des Logis de Mgr. Comte d'A
Lieutenant au Régiment du Roi, infanterie, a épousé Contrat signé par le Roi et la famille
le 10. janvier 1779 Demlle Le fournier de Wargemont. Gazette de france N.o 5. janvier 1779.

celle de Beneins, par *Pierre de Corſant*, Maréchal-de-Camp des Armées du Roi, qui en obtint l'érection en Vicomté par Lettres du mois de Mars 1644, puis en Comté par Lettres de 1649. *Tablettes Généalog. Part. IV. p. 309.*

— BANASTRE, Sieur de Routtes, du Meſnil, d'Arcoville, en Normandie, Généralité de Rouen, Famille maintenue dans ſa Nobleſſe, le 25 Novembre 1668. *La Roque*, dans ſon Traité des Bans & Arrieres-bans, dit qu'en la Montre de l'an 1470, Vicomté de Caudebec, pour JEHAN BANASTRE, perſonnage ancien, ſe préſenta *Jehan Picot*, armé de brigandine, ſallade, & vouge. ISABEAU BANASTRE, & *Richard d'Herbouville*, vivoient vers la fin du XVe ſiecle.

Les armes : *de gueules, à la bande d'argent, accoſtée de 2 molettes d'éperon de même.*

— BANCENEL, Famille noble de Salins en Franche-Comté, qui a pour tige, ÉTIENNE BANCENEL, qualifié *Noble* dans un contrat de mariage avec *Marguerite d'Orchamps*, & qui ſubſiſte dans ANTOINE-FRANÇOIS BANCENEL, Écuyer, Seigneur de Champagne, marié le 29 Août 1754, avec *Marie-Claire-Iſabelle Marchand*, fille de *Joſeph-Emmanuel Marchand-de-la-Chatelaine*, Seigneur de Badennance, Chevalier d'Honneur en la Chambre des Comptes de Dole, & de *Marie-Jeanne de Reinac.* Ses enfans ſont,

1. HENRI FRANÇOIS-JOSEPH BANCENEL.
2. Et CHARLOTTE-JOSEPHINE BANCENEL.

Les armes : *d'azur, à trois quinte-feuilles d'or, 2 en chef & 1 en pointe, une tête de léopard d'or, miſe en cœur.* Cimier : *un lion naiſſant d'or.*

* BANDEVILLE, Seigneurie érigée en Marquiſat par Lettres du mois d'Avril 1682, enrégiſtrées en Parlement le 15 Décembre ſuivant, & en la Chambre des Comptes le 30 Janvier 1683, en faveur de *Nicolas Doublet*, mort le 23 Mars 1695. *Voyez* ~~DOUBLET~~.

— BANDINI : Famille noble & ancienne de Florence. PIERRE-ANTOINE BANDINI fut Sénateur de cette République. Il eut de *Caſſandre-Cavalcante Bartolomei*, ſon épouſe : OCTAVE BANDINI, né en 1558, qui vint en France étudier la Philoſophie & la Langue Françoiſe. Il fut Protonotaire Apoſtolique, en 1579, ſous GREGOIRE XIII, Gouverneur de Fermo ſous SIXTE V, Vice-Légat à Boulogne ſous CLÉMENT VIII, Archevêque de Fermo, en 1596, & Cardinal-Prêtre, du titre de *Sainte-Sabine* ſous le même Pape. Il mourut en 1629, âgé de 72 ans. MARIO BANDINI ſon frere, ſervit en France ſous HENRI IV. Voyez *Moréri.*

BANNES-D'AVÉJAN : anciennement BANES, en latin *Banna* ou *Bana*, ancienne Nobleſſe très-diſtinguée, qui tire ſon nom de la Terre de *Bannes*, ſituée au Diocèſe de Viviers. *Voyez* ci-devant AVÉJAN, *p. 530.*

Consultés les Grands officiers de la Couronne, Tome II. à la Généalogie de la Tour, page 138. en marge. addition sur Bannes d'Avejan.

— BAPTENDIER, Famille originaire de la Province de Maurienne en Savoye, annoblie en 1521. JEAN-BAPTISTE DE BAPTENDIER, réſident à Marſeille, où il vit ſans alliance, voulant jouir de la nobleſſe que les ſervices militaires avoient acquis à ſa Famille en Savoye, préſenta Requête en la Cour des Comptes, Aydes & Finances de Provence, pour demander l'enregiſtrement des pieces qui prouvoient ſon origine, & ſon état de Noble. Après avoir examiné les pieces par leſquelles il conſte, *que les* BAPTENDIER *n'ont fait aucun acte de dérogeance, & ont ſervi toujours avec diſtinction dans l'Epée & dans la Robe*, la Cour ordonna par Arrêt du 2 Avril 1740, qu'elles ſeroient enrégiſtrées. On les trouve au Regiſtre *Corſica*, fol. 49.

Les armes : *de gueules, au pal d'or, chargé d'un lion de ſable.* Deviſe : *Durat cum ſanguine virtus avorum.*

62. *—BAR. Le Duché de Bar fut uni à celui de Lorraine par le mariage de RENÉ I d'Anjou avec ISABELLE DE LORRAINE, fille du Duc CHARLES II, en 1418.

Les Ducs & Comtes de Bar ont commencé à BRUNON, Archevêque de Cologne, frere de l'Empereur OTHON II, ſurnommé *le Grand.* Il partagea, en 958, le Gouvernement de la Lorraine avec FRÉDÉRIC I, Comte de Bar, ſon neveu, & mourut en 984.

LOUIS, Cardinal de Bar, ſuccéda au Duché de Bar en 1415, & s'en démit en faveur de RENÉ I d'Anjou, ſon neveu, en 1419. Il mourut en 1430.

Depuis la mort du Roi STANISLAS, Duc de Lorraine & de Bar, arrivée en 1767, qui avoit été mis en poſſeſſion de ces deux Duchés, conformément aux Traités de Vienne des 3 Octobre 1735, 28 Août 1736, 18 Novembre 1738, ils ont été réunis à la Couronne. *Voyez* LORRAINE & BAR-LE-DUC ci-deſſous.

62. * BAR, (LE) Terre & Seigneurie qui fut donnée en 1236 en échange par le Comte de Provence *Arambault de Graſſe*, III du nom, iſſu des anciens Comtes d'Antibes, ſeptieme ayeul de *Claude de Graſſe*, Chevalier de l'Ordre du Roi, qui obtint de FRANÇOIS I l'érection du Bar en Comté, titre qui fut confirmé à ſon fils *Claude II de Graſſe*, par Lettres de HENRI III, de 1580. *Voyez* GRASSE.

— BAR, en Berri. Cette Famille étoit anciennement diviſée en pluſieurs branches, que l'on diſtinguoit, dit M. *d'Hozier*, par les noms de *Baugy*, *Villemenard & Buranlure.* Elle ne ſubſiſte plus qu'en deux, dont l'une établie en Nivernois, qui eſt l'aînée, & l'autre en Berri, qui eſt la cadette. La premiere poſſede actuellement les Terres de Limanton, Soſay, la Boutiere & Neufvy-le-Barrois-ſur-Allier. La ſeconde poſſede les Terres de Bonnebuche, de Savigny, &c.

La branche qui a le plus fleuri eſt celle de *Baugy*, laquelle a donné un Chambellan du Roi CHARLES VII, Maître des Comptes, Général des Finances, & Bailli de Touraine; deux Evêques de Saint-Papoul, & un

Evêque Comte de Beauvais; disent Louvat, *Histoire des Antiquités de la Ville de Beauvais*, & le P. Anselme, *Histoire des Grands Officiers de la Couronne, tome II.*

La branche de *Buranlure* a donné des Comtes de Lyon, une Dame de Remiremont, des Chevaliers de l'Ordre du Roi, & de celui de Saint-Jean de Jérusalem.

Les alliances de ces branches sont avec les Maisons de *Château-neuf-sur-Cher*, de *Montberon*, *Thisard-Vinon*, *du Chenay*, *Chabannes*, *Maumigny*, du *Mesnil-Simon*, *Montaulieu*, *Crevecœur*, *Gaucourt*, *Courtenay*, *Damas*, *Langeac*, de *Jaucourt*, de *Villaines*, *&c.*

Jean de Bar, IV du nom, Chevalier, Seigneur de Baugy, la Guierche, Estrechy, Vicomte de Savigny, fut Chambellan des Rois Charles VII & Louis XI, Maître des Comptes à Paris, Bailli de Touraine, Capitaine des Châteaux de Tours & d'Amboise, Général des Finances. *Chartier*, dans ses Chroniques, ainsi que *Monstrelet*, & *Chaumeau*, le mettent au nombre de ceux qui servirent à la rédaction de la Coutume de Normandie. Il fut fait *Chevalier* après la prise de Verneuil, lorsque les François étoient sur le point de combattre les Anglois. Il donna à l'Eglise de Saint-Ursin à Bourges plusieurs beaux Livres d'Eglise en vélin, enrichis de quelques figures en mignature, & un Crucifix, devant lequel il est à genoux avec ses enfans & leurs femmes, & les hommes sont en armures & cottes-d'armes, chargées de leurs armoiries. Il mourut en 1469, & fut inhumé aux Jacobins de Bourges, où l'on voit son tombeau & son effigie en pierre. Ses enfans furent,

1. Denis, d'abord Evêque de Tulles en 1472, & ensuite de Saint-Papoul en 1496, mort le dernier Mars 1517.

2. Charles, Religieux de l'Ordre de Saint-Bernard, Abbé de Lory, qui succéda à son frere dans l'Evêché de Saint-Papoul, & mourut en 1538.

3. Robert, qui suit.

4. Jacques, Auteur de la branche de *Palanon*, éteinte dans son petit-fils Mathieu de Bar, mort sans postérité.

5 & 6. Deux filles, mariées, l'une à *Charles de Gaucourt*, Capitaine de la Maison du Roi Louis XI, morte en 1471, & l'autre morte femme en secondes noces de Pierre d'Oriolle, Chancelier de France.

Robert de Bar, Seigneur de Baugy, la Guierche & Chantelou, Vicomte de Savigny, Echanson du Roi, fut Député de la Noblesse aux Etats de Tours en 1484. Il testa le 4 Mai 1478, & mourut le 13 Décembre 1498. Il eut de *Madelene de Château-neuf*, sa femme,

1. François, qui suit.

2. Et Madelene, seconde femme de *Jean de Courtenay*, IV du nom, Seigneur de Bléneau, de Champignelles & de Villard, par contrat du 2 Février 1494. Etant veuve, elle fut tutrice & eut la garde-noble de ses enfans. En cette qualité, elle donna pouvoir à François de Bar, son frere, Seigneur de Baugy, de faire hommage au Roi de la Seigneurie de la Grange en Brie, le 12 Octobre 1512. Elle fit aussi hommage de la Seigneurie de Bleneau à *René d'Anjou*, Baron de Mezieres, & Sei-

gneur de Puiſaye, le 16 Octobre 1514. Elle eſt morte le 20 Août 1516.

François de Bar, Chevalier, Seigneur de Baugy & autres lieux, fonda l'Hôpital de Baugy le 24 Janvier 1505, & mourut environ l'an 1530. Il eut de *Renée de Montberon*, ſa femme, fille de *René de Montberon*, & de *Louiſe de Sainte-Maure*.

1. François, qui ſuit :
2. N..... Religieuſe à Orſan.

Les quatre qui ont été mariées, ſont,

3. Jacquette, à *François de Chery*.
4. Marguerite, à *Gilbert de Bonnay*.
5. Jeanne, à *Jean de Damas*.
6. Et Françoise, à *Jean de Jaucourt*.

François de Bar, II du nom, Chevalier, Seigneur de Baugy, Chantelou, Eſtrechy, Pouligny, Chaumoux, Paracy, Fontbary & des Eſſarts, Baron de la Guierche, Vicomte de Savigny & du Preau, eut un grand procès avec les ſieurs de *Jaucourt*, ſes neveux, pour les partages des Terres de Baugy & Eſtrechy, &, par un Arrêt qui intervint en l'année 1572, les trois quarts de la Terre de Baugy, & moitié de celles d'Eſtrechy & Salerieux, lui furent adjugées, tant de ſon chef, que par ſucceſſion, & l'autre quart de Baugy & moitié d'Eſtrechy & Salerieux, auxdits ſieurs de *Jaucourt*. En lui finit la branche aînée, étant mort ſans poſtérité de *Catherine de Chabannes*, ſa femme, fille de *Joachim*, Marquis de Curton, Comte de Rochefort & de Seigne, Vicomte de la Roche & de Savigny, & de *Louiſe de Pompadour*, ſa ſeconde femme.

Branche des Seigneurs DE *Villemenard & de Buranlure.*

Pierre de Bar, I du nom, Ecuyer, Seigneur de Villemenard & de Saint-Germain-Dupuy, ſecond fils de Jean, III du nom, obtint le 3 Décembre 1436, la permiſſion du Roi Charles VII, de fortifier la maiſon de Villemenard, parce qu'elle étoit une Place frontiere des ennemis de la France, qui occupoient Montargis. Il eut, entr'autres enfans,

Désiré de Bar, Ecuyer, Seigneur de Villemenard, &c. qui teſta le 17 Mai 1519, en faveur de Jean, ſon fils, qui ſuit.

Jean de Bar, Chevalier, Seigneur de Villemenard, Buranlure, Eſtivaux, &c. ſe trouva à la rédaction de la Coutume de Lorris en l'an 1531. Il épouſa, le 11 Mars 1515, *Françoiſe de Vinon*, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur de Perriere, Buranlure & Eſtivaux, & de *Marguerite Segault*. Il fit partage de tous ſes biens & de ceux de ſa femme, le 31 Avril 1553, entre ſes enfans, qui furent,

1. François, qui ſuit.
2. Et Jean, né le 24 Novembre 1532, Seigneur de Villemenard & de Saint-Germain-Dupuy, auteur de la branche des Seigneurs de Villemenard & de Silly, qui eſt éteinte.

François de Bar, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gouverneur & Maître des Eaux & Forêts de Berri, Seigneur de Buranlure, né le 31 Janvier 1517, eut pour parrein Désiré de Bar, ſon ayeul, & pour marreine Madame

Madame la Ducheſſe de *Brabant*. Il ſe maria à *Paule Ducheſnay*, fille d'*Edme*, Chevalier, Seigneur de Neuvy-le-Barrois, de Langeron & des Barres, & de *Geoffredine le Roux*, de laquelle ſont ſortis :

1. ANTOINE, qui ſuit.

2. Et EDME, auteur de la branche des Seigneurs de *Billeron* & de *Bonnebuche*, rapportée ci-après.

ANTOINE DE BAR, Chevalier, Seigneur de Buranlure, Vicomte de Villemenard, Thibau & Signy, Chevalier de l'Ordre du Roi, l'un des cent Gentilshommes de ſa Maiſon, Gouverneur du Comté de Sancerre, fut exempt du Ban & Arriere-ban ordonné par le Roi CHARLES IX. Le Marquis de *Neſle* fut commis pour lui donner le Collier de l'Ordre de Saint-Michel, le 5 Mars 1571. Le Roi lui écrivit d'aſſembler ſes vaſſaux, amis & Gentilshommes de ſon voiſinage, pour joindre le Baron *de la Chaſtre*, chargé de faire le ſiége de Sancerre. Il s'en acquitta ſi dignement, qu'après la réduction de la Ville, le Baron *de la Chaſtre* l'en établit Gouverneur, par ordre du Roi, le 20 Octobre 1573. Il ſe maria 1°. le 9 Novembre 1560, à *Françoiſe le Roi*, fille de *Guillaume* & de *Claude de Pontville*; & 2°. le 13 Décembre 1584, à *Madelene de Babute*, veuve d'*Etienne de Maumigny*. Il eut de ſa premiere femme, trois garçons; ſçavoir :

1. GUILLAUME, qui ſuit.

2. JEAN, auteur de la branche des Seigneurs de *Grimonville*, éteinte en mâles, & qui ſubſiſte encore en deux filles, dont une eſt mariée à *N. . . . . de Saint-Jérôme*, en Berri.

3. Et PIERRE, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem, Commandeur de Celle, en Berri.

GUILLAUME DE BAR, Seigneur de Buranlure, ſe maria le 25 Juillet 1584, à *Henriette de Maumigny*, fille d'*Etienne* & de *Madelene Babute*, dont il eut :

1. SILVAIN, qui ſuit.

2. Et LOUIS, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem.

SILVAIN DE BAR, Chevalier, Seigneur de Buranlure, la Broſſe & Vieilmanay, épouſa, le 19 Janvier 1620, *Gabrielle du Meſnil-Simon*, fille de *Charles*, & de *Marie d'Avantigny* : il a eu trois fils de ce mariage, qui ſont :

1. PIERRE, qui ſuit.

2 & 3. JEAN, & autre JEAN; tous les deux Chevaliers de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem.

PIERRE DE BAR, Chevalier, Seigneur de Buranlure, la Broſſe, les Aries, le Jarrier, &c. commanda la Compagnie d'Ordonnance de M. le Duc d'Enghien, ſe trouva aux batailles de Fourchen en Catalogne, proche la Tour de Segre, de Fribourg & de Nortlingen, où il fut dangereuſement bleſſé. Il épouſa 1°. par contrat du 24 Avril 1643, *Marie de Lorron*, fille de *Charles*, Baron de Limanton, &c. & de *Claude de Courtenay*; & 2°. LOUISE DE BAR, fille de JEAN-JACQUES, Chevalier,

Seigneur de Bonnebuche, &c. & d'*Hélene de Crevecœur.* Il eut du premier lit,

Henri-Louis, qui ſuit.

Et du ſecond lit,

N. . . . . de Bar, dit *le Marquis de Buranlure*, Chancelier de l'Ordre de Saint-Lazare, ſous M. le Duc d'Orléans, Régent, Colonel du Régiment de l'Iſle-de-France, mort ſans poſtérité.

Deux autres garçons, & trois filles, dont l'une fut Fille-d'honneur de Madame la Princeſſe.

Henri-Louis de Bar, Chevalier, Seigneur, Baron de Limanton & de Sauſay, fut Aide-de-Camp, dans ſa jeuneſſe, de M. le Duc d'Orléans, frere unique du Roi; & ſe maria, vers l'an 1659, à *Jeanne de Las*, fille de *Charles de Las* & de *Jeanne de Changy*, Dame de Montigny-ſur-Canne en Nivernois, d'où ſont ſortis :

1. Charles-Gabriel, qui ſuit.

2. Pierre, Lieutenant-Colonel du Régiment de *Bourbon*, Cavalerie, Brigadier des Armées du Roi, mort le 9 Janvier 1657.

3. Hugues-Nicolas, Prieur de Saint-Etienne en l'Iſle de Ré, premier Aumônier de Madame la Ducheſſe d'Orléans, femme de M. le Duc d'Orléans, Régent.

4 & 5. Et deux filles, dont une Religieuſe, & l'autre mariée.

Charles-Gabriel de Bar, Chevalier, Seigneur, Baron de Limanton, Sauſay, &c. Lieutenant-Colonel du Régiment de *Bourbon*, Cavalerie, a épouſé, le 4 Avril 1714, *Anne-Gabrielle d'Arlay*, fille de *Barthelemi*, & de *Marie Cartier*, Dame de la Boutiere, de laquelle il a eu :

1. Barthelemi, qui ſuit.

2. Charles-Michel, Prieur de Saint-Etienne dans l'Iſle de Ré, avant ſon oncle Hugues-Nicolas, Vicaire-Général du Diocèſe de Nevers, mort l'an 1748.

3. Et autre Barthelemi, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean-de-Jéruſalem, Capitaine au Régiment de *Fleury*, Cavalerie. Il a hérité de la Seigneurie du Bouchet, poſſédée par ſon oncle Pierre, par teſtament de 1755.

Barthelemi de Bar, Seigneur de Limanton, Sauſay en Nivernois, la Boutiere près d'Autun, & Neufvy-le-Barrois-ſur-Allier, ci-devant Capitaine au Régiment de *Bourbon*, Cavalerie, eſt marié, & a des enfans.

Branche des Seigneurs de Billeron, de Bonnebuche, &c.

Edme de Bar, ſecond fils de François, & de *Paule Ducheſnay*, ſe maria à *Marguerite le Roi*, fille de *Guillaume*, & de *Claude de Pontville*, dont il a eu :

1. Jean-Claude, qui ſuit.

2. Charles.

3. Et Jeanne, mariée à *Hardouin de l'Esbahy*, qui partagea avec ſes freres le 27 Juillet 1582.

Jean-Claude de Bar, Chevalier, Seigneur de Billeron, Lugny,

Addition à la page 699. du Tome I.

+ Charles-Barthelémi Vicomte de Bar (nous ne sçavons point de quelle famille) Lieutenant de Vaisseaux du Roi, est mort en 1776 à la Guadeloupe dans la 23e. année de son âge.

Eſtivaux, &c. épouſa, par contrat du 20 Juillet 1589, *Gilberte de Montaulieu*, fille de *François*, Chevalier, Seigneur de Brion, & de *Jacquette de Courtois*, dont :

1. JEAN-JACQUES, qui ſuit.
2. Et MARIE.

JEAN-JACQUES DE BAR, Chevalier, Seigneur de Billeron, Lugny, Eſtivaux & Bonnebuche, épouſa *Hélene de Crevecœur*, de laquelle ſont ſortis :

1. CHARLES, qui ſuit.
2. Et LOUISE, mariée à PIERRE DE BAR-DE-BURANLURE, qui l'épouſa en ſecondes noces.

CHARLES DE BAR, Chevalier, Seigneur de Billeron, de Bonnebuche, la Vauvrille & du Brion, Lieutenant-Colonel d'un Régiment de Cavalerie, ſe maria à *Jeanne Broſſier*, fille de *Guillaume*, Tréſorier-Général de l'Extraordinaire des Guerres & de la Cavalerie-Légere, dont il a eu :

1. JEAN-CHARLES, qui ſuit.
2. Et LOUISE, Religieuſe.

JEAN-CHARLES DE BAR, Chevalier, Seigneur de Villeron, Bonnebuche, Flavigny & la Vauvrille, Lieutenant-de Roi en Berri, ſe maria, le premier Août 1715, à *Anne-Françoiſe Heuſe-de-Vauloger*, Dame de Bonnay, en Bourbonnois, dont il a eu,

JEAN-CHARLES DE BAR, Chevalier, Seigneur de Bonnebuche, &c. Lieutenant de Roi en Berri, & Lieutenant au Régiment des Gardes-Françoiſes, né le 25 Décembre 1723, marié, le 2 Avril 1751, à *Scholaſtique-Marthe-Henriette de Gois* ou *Goiet*, fille de *Jacques*, Seigneur du Vivier, &c.

Les armes : *faſcé d'or & d'azur de neuf pieces*, ou *d'or*.

68. *— BAR-LE-DUC, Ville ſur la riviere d'Ornain, qui a donné ſon nom au Duché de Bar ou de Barrois.

FRÉDÉRIC I, Duc de Lorraine, fit bâtir cette Ville en 951.

SOPHIE, Comteſſe de Bar, fille de FRÉDÉRIC II, Duc de Lorraine, épouſa, en 1027, *Louis*, Comte de Montbelliard & de Mouſſon, auquel elle porta le Comté de Bar. On préſume que l'érection du Comté de Bar en Duché fut faite par le Roi JEAN : ce Duché eſt un des Fiefs de la Couronne. LOUIS, Cardinal & Duc de Bar, le donna, en 1419, avec le Marquiſat de Pont à-Mouſſon, à RENÉ D'ANJOU, Roi de Naples & de Sicile, ſon petit-neveu, qu'il adopta, à la charge de porter ſon nom & ſes armes après ſa mort.

YOLANDE D'ANJOU, Ducheſſe de Lorraine & de Bar, fille de RENÉ D'ANJOU, Roi de Naples, épouſa, en 1444, FERRY DE LORRAINE, II du nom, Comte de Vaudemont & de Guiſe, Sire de Joinville, & ſuccéda au Duché de Lorraine & de Bar en 1473, par la mort de NICOLAS D'ANJOU, Duc de Calabre, de Lorraine & de Bar : c'eſt ainſi que le Duché de Bar eſt entré dans la Maiſon de Lorraine.

LÉOPOLD, Duc de Lorraine, fit hommage en perſonne au Roi

Louis XIV, du Duché de Bar, le 25 Novembre 1699, & François-Etienne, Duc de Lorraine & de Bar, son fils aîné, depuis Empereur, l'a cédé à la France par un traité de paix, avec le Duché de Lorraine, & a eu en échange le Grand Duché de Toscane.

Les anciens Ducs de Bar portoient pour armes : *d'azur semé de croix recroisettées au pied fiché d'or, & deux bars* ou *barbeaux adossés de même, brochant sur le tout.*

—BARADAT : on trouve Jean de Baradat, originaire du Condomois & d'Armagnac, qui vivoit en 1495. Henri de Baradat, un de ses descendans, fut Evêque & Comte de Noyon, Pair de France en 1627, & mourut en 1659. Pierre de Baradat, son frere, Lieutenant-Général des Armées du Roi, commanda à Casal dans le Mont-Ferrat, fit le siege de Valence-sur-le-Pô, & mourut en 1682. Son fils Henri-François de Baradat, le dernier mâle de cette branche, ayant quitté le service en 1714, après la paix d'Utrecht, embrassa l'état ecclésiastique, & fut nommé par le Roi à une Prébende de Reims en 1720.

François de Baradat, Seigneur de Damery, frere aîné de l'Evêque de Noyon, & chef de la maison, eut beaucoup de part à la faveur de Louis XIII. Il servit avec distinction sous le Maréchal de *Tiras*, & mourut en 1683. Il eut quatre fils. Marc de Baradat l'aîné, enfant-d'honneur auprès de Louis XIV, mourut d'une blessure qu'il reçut à la bataille de Saint-Gothard en Hongrie, en 1664, ne laissant qu'un fils mort en bas âge. Jean-Marc de Baradat, le second, mourut à Venise sans avoir été marié. Henri de Baradat, le troisieme, fut Abbé de Signy. Et Louis de Baradat le quatrieme, fut Evêque de Vabres en 1672.

Lisander de Baradat, quatrieme fils de Jean de Baradat, II du nom, & de *Marguerite de Copin*, est auteur des Vicomtes de Verneuil, qui n'ont formé que deux degrés. On trouve encore Joachim de Baradat, Seigneur de Maujusson, second fils de Carboneau de Baradat. Cette branche a fini à son petit-fils Jean de Baradat, Seigneur de Maujusson, Capitaine au Régiment de Piémont.

Voyez *le Nobiliaire de Champagne*, imprimé grand *in fol.*

— BARATIER, en Dauphiné, Famille noble, de laquelle est Antoine Baratier, né le 4 Juillet 1713, Officier-Pointeur d'Artillerie le premier Novembre 1729, Commissaire extraordinaire le 6 Mars 1734, ordinaire le 11 Décembre 1741, Chevalier de Saint-Louis en 1744, Lieutenant-Général de l'Artillerie, & Commissaire-Provincial les 30 & 31 Décembre 1746; Major en chef de l'Artillerie en 1747 & 1748, Lieutenant le 29 Octobre 1750, & rang de Lieutenant-Colonel le 8 Décembre 1755, & de Colonel le premier Mai 1756, Colonel d'une Brigade, & Brigadier d'Infanterie les premier Janvier & 10 Février 1759, Maréchal-de-Camp le 20 Février 1761, & enfin Chef de la Brigade de son nom le 7 Mars de la même année.

Les armes : *d'argent, au levrier de sable, accollé de gueules.*

+o Barail (du) Louis-Jacques-Charles, marquis du Barail, Lieutenant-Général des armées du Roi, de St. Louis, ci-devant Commandant pour sa majesté dans la flandre Maritime, est mort le 4. juin 1773. à Sa Villershellon près Soissons dans la 65e. année de son âge. Gazette de france N°. 47. du Vendredi 11. juin 1773.

Antoine du Barail, ancien Vic. gén. du Dioc. de Soissons, Abbé Commendataire de l'abbaye Royale de notre-Dame de Nesle-la-Reposte, ordre de St. Benoît, Dioc. de Troyes, est mort le 7. août 1778 âgé de 70. ans. Gaz. de fr. N°. art. Paris du Vendredi 28. Août 1778.

— BARATON : maiſon originaire de Touraine, qui a donné un grand Echanſon de France dans FRANÇOIS DE BARATON, Chevalier, Conſeiller-Chambellan du Roi en 1516. Elle a fini à LOUIS DE BARATON, qui n'eut de *Jacqueline Paumart* ſon épouſe, qu'une fille, ANNE BARATON, Dame de Rivareine, mariée en 1572.

* — BARBANÇOIS, (DE) en Berri. Cette noble & ancienne Maiſon tire ſon nom d'une Terre ſituée dans la Marche. On trouve à la fin du XIe ſiécle un GUILLAUME DE BARBANÇOIS, qui fit donation à l'Abbaye de Notre-Dame du Pré-Benoît, conjointement avec Meſſieurs de *Chauvigny*, *de Broſſe* & autres, de tout ce qui leur appartenoit aux environs de ladite Abbaye; tous les Donataires y ſont qualifiés collectivement de *Chevaliers* ou *Damoiſeaux*.

Cette Maiſon s'eſt tranſplantée vers la fin du XIIIe ſiecle, en Berri, où elle a toujours pris des alliances dans des Maiſons nobles & illuſtres, telles que celles d'*Amblard*, de *Boiſé*, de *Chamborand*, de *la Châtre*, de *Douzun*, de *le Féron*, *Lavan*, *Bridiers*, *Bertrand*, *Lezai-Luſignan*, du *Puy-Vatan*, du *Pleſſis-Richelieu*, de *Rieux*, de *Villaines*, & autres très-nobles, ſans s'être jamais méſalliée.

Elle n'a jamais diſcontinué de ſervir l'Etat : ce qui eſt conſtaté, tant par les preuves faites chez les différens Généalogiſtes de la Cour, & autres, que par l'*Hiſtoire du Berri* de *la Thaumaſſiere*, p. 600 & ſuiv. l'*Hiſtoire du tems*, par *Guillaume Paradin*, liv. IV, chap. II & ſuiv. & les différentes Chartes des diverſes Abbayes.

Ceux de cette Maiſon ont toujours porté les qualités de *Damoiſeaux*, *Ecuyers* & *Chevaliers*, titres affectés aux Gentilshommes de nom & d'armes, avant qu'ils parvinſſent à l'Ordre de Chevalerie. Pluſieurs ont été faits Chevaliers de l'Ordre du Roi, & Officiers de Compagnies d'Ordonnances. Cette maiſon a donné un Gouverneur d'Iſſoudun & Lieutenant-Général des Troupes du Roi en Berri, un Capitaine du Ban & Arriere-Ban, un Tréſorier-Général & Commiſſaire du même Ban, des Maréchaux-de-Camp, un Capitaine des Gardes du Grand Condé, un Capitaine-Colonel d'Infanterie, & de généreux Chevaliers, toujours prêts à combattre pour le ſervice de leur Prince & la défenſe de leur honneur, témoin le fameux HÉLION DE BARBANÇOIS, II du nom, qui, à l'âge de 70 ans, combattit en préſence & par Ordonnance du Roi FRANÇOIS I, l'an 1538, & tua Meſſire *François de Saint-Julien*, Seigneur de Veniers, brave & généreux Chevalier & en la fleur de ſon âge; & PIERRE DE BARBANÇOIS, ſon petit-fils qui eut quatre duels mémorables, le premier au ſiége de Bronage contre un Capitaine de Picardie, qu'il tua; le ſecond au ſiege de Poitiers, où il s'étoit jetté pour le ſervice du Roi, contre un Capitaine nommé *Ceriſé*; le troiſieme contre un nommé *Baudin*; & le dernier contre le Capitaine *Aragon*, l'un des plus braves de ſon tems, qu'il bleſſa de deux grands coups d'épée derriere les Chartreux à Paris, en préſence de quatre mille perſonnes, & laiſſa mort ſur la place.

La Terre de Barbançois reſta dans cette Maiſon depuis le XIe ſiecle juſqu'au XVe, qu'elle fut vendue.

Cette Maiſon poſſédoit encore vers la fin du XIIIe ſiecle la Châtellenie de Sarzai en Berri, mouvante, & à deux petites lieues de la Baronnie de la Châtre. Cette Terre, qui conſiſtoit en un ancien & fort Château, flanqué de pluſieurs groſſes tours, en haute, moyenne & baſſe-juſtice, &c. fut vendue, en 1720, à M. *de la Porte*; &, ce qui eſt aſſez remarquable, elle n'eſt jamais tombée en partage, & avoit, depuis plus de 500 ans, toujours appartenu aux aînés de préciput & avantage, par la diſpoſition de leurs peres, ſoigneux du luſtre de leur ancienne maiſon. Elle a auſſi poſſédée en divers tems les Terres de Réville, Charon, Auzans, Coudiere, Corbilly, les Chezaux, Barbette, Fonteny, la Coullardiere, Limanges, Fougeres, les Gerbaux, Chouday, Angibaut, Roche, la Bize, Villegongis, & autres. Cette derniere eſt encore aujourd'hui poſſédée par Léon-François de Barbançois, chef de toute ſa Maiſon, en faveur duquel elle a été érigée en Marquiſat ſous le nom de *Barbançois-Villegongis*, par Lettres-Patentes du Roi données à Marli au mois de Mars 1767, & régiſtrées au Parlement le 18 Mai de l'année ſuivante.

Le premier de cette Maiſon eſt,

I. Mathieu de Barbançois, lequel eſt dit *Seigneur de Sarzai* dans un titre latin de l'an 1300, & dans un autre de l'an 1338, où il eſt qualifié *Damoiſeau*. Il vendit, en 1348, à *Jean Gendrault* & autres, le *bois de la Lande*, & par le contrat qui eſt auſſi en latin, il eſt qualifié *Nobilis vir MATTHÆUS DE BARBANÇOIS, Domicellus, Dominus de Sarzai, &c.* qui étoient, comme nous l'avons dit, les plus hautes qualités que priſſent pour lors les Gentilshommesde nom & d'armes, avant qu'ils fuſſent faits Chevaliers.

II. Guillaume de Barbançois, ſon fils, Damoiſeau, Seigneur de Sarzai, ſervit le Roi Jean contre les Anglois, aſſembla juſqu'à 40 lances, avec leſquelles il s'oppoſa aux courſes qu'ils faiſoient dans le Berri, & reprit ſur eux, la même année, la ville de Châtre & les fortereſſes de Briantes, du Chaſſin & du Lys, dont ils s'étoient rendus maîtres. Il obtint des Lettres d'abolition du Roi Charles VI, le 7 Février 1385, au ſujet du dégât que ſes troupes avoient fait dans la ville de Châtre. Il avoit acheté en 1378, de *Louis Goſon*, la ſeizieme partie des Dîmes de la Paroiſſe de Sarzai; & échangea, par contrat du jour & fête de Saint-Martin de l'an 1383, différens héritages qu'il avoit en la Paroiſſe de Cluys, contre une autre portion des Dîmes de Sarzai, avec *Louis de Crévant*; dans l'un & l'autre de ces deux contrats il eſt qualifié *Damoiſeau*. Il avoit épouſé par contrat de 1362, *Jeanne d'Amblard*, fille de *N.....d'Amblard*, d'une famille illuſtre du Berri, & de *N..... de la Chaſtre*, dont il eut :

1. Jean, Damoiſeau, Seigneur de Sarzai, dont on n'a pu découvrir la premiere alliance, lequel épouſa, en ſecondes noces, *Marguerite Graſſeville*, lors veuve de *Perrin de Bourges*, Ecuyer, Seigneur de Villepaple; de laquelle il eut, Macé de Barbançois, Damoiſeau, Seigneur de Sarzai, qui mourut ſans poſtérité de *Perrette de Bourges*, ſa femme, fille de *Perrin*, dont il partagea la ſucceſſion avec *Louis*, *Mérigot* & *Jeanne de Bourges*, femme de *Jean de Pons*, ſes beaux-freres & belle-ſœur, par

acte de l'an 1418 ; JEAN DE BARBANÇOIS, qui inſtitua ſes oncles, ſes héritiers ; & JEANNE DE BARBANÇOIS, à laquelle ſa mere & ſon frere donnerent en dot 400 écus vieux, ou réaux de 64 au marc, lors de ſon mariage, en 1438, avec *Jean Ducher*, Ecuyer, Seigneur de Signat, & qui tranſigea avec HÉLION & ARCHAMBAUT DE BARBANÇOIS, ſes oncles, par acte du 15 Novembre 1442, moyennant 90 réaux d'or.

2. ARCHAMBAUT, Chevalier, qui ne laiſſa qu'un fils nommé JEAN ; lequel vendit, par contrat de 1470, à JEAN, ſon couſin-germain, fils d'HÉLION, ſon oncle, tous ſes droits, & mourut ſans poſtérité.

3. Et HÉLION, qui ſuit.

III. HÉLION DE BARBANÇOIS, I du nom, Damoiſeau, Seigneur de Sarzai & de Charon, lequel arrenta certains héritages à *Jean Chaumeau*, par acte du 15 Mai 1449, dans lequel il eſt qualifié, *Nobilis vir* HELYAS DE *BARBANÇOIS, Domicellus, Dominus de Sarzaïo, &c.* étoit mort en 1462, & avoit épouſé *Catherine de Villaines*, fille de *Guillaume*, & de *N..... de l'Age*. Ils firent donation à JEAN DE BARBANÇOIS, leur fils aîné, par acte du premier Août 1440, de tous leurs meubles, acquêts & conquêts, & ſpécialement des Terres de Charon & de Heurtebize. Leurs enfans furent :

1. JEAN, qui ſuit :

2. Et JACQUETTE, qui fut mariée par contrat du 21 Novembre 1448, avec *Georges de la Chaſtre*, Chevalier, Seigneur de Breuillebault, grand Fauconnier de France, fils de *Philippe*, auſſi grand Fauconnier de France, & de *Marguerite de Graçay*, auteur de toute la branche de Breuillebault, & quart-ayeul de *Françoiſe de la Chaſtre*, mere de MARIE-CASIMIRE DE LA GRANGE-D'ARQUIN, Reine de Pologne.

IV. JEAN DE BARBANÇOIS, Damoiſeau, Seigneur de Sarzai, de Charon, de Coudiere, Corbilly, les Chezaux, Auzans, Barbette, Fonteny, la Coullardiere, Limanges, Révillé, des Fougeres, & des Gerbaux, fut marié deux fois ; 1°. par contrat du 27 Décembre 1453, du vivant de ſes pere & mere, avec *Françoiſe de Boiſé*, fille de *Jacques de Boiſé*, Ecuyer, Seigneur de Courtenay, &c. & de *Souveraine de Blancheſort* ; & 2°. par contrat de l'an 1467, avec *Iſabeau du Puy-de-Vatan*. Il donna à bail, en 1475, la Terre de Barbançois, & fit ſon teſtament le 12 Septembre 1476, par lequel il choiſit ſa ſépulture en l'Egliſe paroiſſiale de Sarzai, laiſſa le ſoin de ſes funérailles à ſa femme & à FRANÇOIS DE BARBANÇOIS, ſon fils aîné du premier lit, & aumôna cent écus d'or aux pauvres. Tous ſes enfans, tant du premier que du ſecond lit, ſont dénommés dans ce teſtament, par lequel il partage entre les mâles tous ſes biens, & fait différens legs, tant à ſes filles, qu'à ſa femme. Sa veuve, qui s'étoit remariée en ſecondes noces la même année 1476, avec *Gilbert-Bertrand*, Chevalier, Seigneur *du Lys-Saint-Georges*, vivoit encore ès années 1477 & 1480, ſuivant différens aveux & dénombremens.

Les enfans du premier lit furent :

1. FRANÇOIS, qui ſuit.

2. JACQUES, Religieux de l'Abbaye de Déols.

3. JACQUELINE, mariée, par contrat de l'an 1470, avec *Guyot Ajaſſon*,

II du nom, Seigneur de Vot & de Grandſaigné, fils de *Henri*, Seigneur des mêmes lieux.

Ceux du ſecond lit :

4. ANTOINE, Auteur de la branche des Seigneurs de Charon, rapportée ci-après.

5. GUYOT, Chevalier de Saint-Jean-de-Jéruſalem, & de Rhodez, lequel fit vente, en 1494, à ANTOINE, ſon frere, de tous ſes biens patrimoniaux.

6. MARGUERITE, mariée à *N.* ..... *de Saint-Martin*, lequel donna quittance en 1490, d'une ſomme de 700 livres, à FRANÇOIS & ANTOINE DE BARBANÇOIS, ſes beaux-freres.

7 & 8. CATHERINE & ISABEAU.

V. FRANÇOIS DE BARBANÇOIS, I du nom, Damoiſeau, Seigneur de Sarzai, de Coudiere, Corbilly, Chézaux, Auzans, Barbette, Fonteny, la Coullardiere, Limanges, Revillé, des Fougeres & des Gerbaux, eut de ſi grands avantages par le teſtament de ſon pere, qu'ils lui furent conteſtés par *Iſabeau du Puy* ſa belle-mere, comme tutrice & gardienne-noble de ſes enfans, & par JACQUES DE BARBANÇOIS, ſon frere germain, en 1477; qui ſe ſoumirent à l'arbitrage de Meſſire *Antoine de Blanchefort*, Chevalier, Seigneur du Bois-à-l'Amy; de *Jacques de Bridiers*, Ecuyer, Seigneur du Gué; de Meſſire *Jean de Roches*, Chevalier, Seigneur de Chabannes: & de *Pierre de Saint-Julien*, Ecuyer, Seigneur de Véniers, d'après l'avis deſquels ils tranſigerent le 16 Février audit an 1477. Il étoit Préſident des Comptes à Moulins, ſuivant les Lettres de Proviſions expédiées le 15 Août 1524, en faveur de *René d'Orme*, qui lui ſuccéda en cette charge. Il avoit épouſé *Marguerite d'Auzans*, laquelle, comme tutrice & gardienne noble de leurs enfans mineurs qui ſuivent, rendit aveu de la Terre de Sarzai en 1496.

1. HÉLION, qui ſuit.

2 & 3. JEAN & FRANÇOIS.

VI. HÉLION DE BARBANÇOIS, II du nom, Chevalier, Seigneur de Sarzai, d'Auzans, & de 14 autres Terres conſidérables, épouſa, par contrat du 25 Octobre 1507, Demoiſelle *Aymée du Pleſſis-Richelieu*, fille aînée de *François*, II du nom, Seigneur de Richelieu, & de *Guyonne de Laval*, grande-tante du Cardinal de *Richelieu*, & de *Nicolle du Pleſſis-Richelieu*, laquelle eut d'*Urbain de Maillé*, Maréchal de France, *Claire-Clémence de Maillé*, épouſe du Grand Condé; & ſœur de *Jeanne du Pleſſis-Richelieu*, femme de *Mathurin du Theil*, Ecuyer, Seigneur du Freſne; partagea avec ce dernier, par acte du 15 Octobre 1518, les biens provenans de la ſucceſſion de *Guyonne de Laval*, leur belle-mere, leſquels conſiſtoient dans les Terres de Corbouan, Touſſe, Tranaille, Rimbault, la Roche-Saint-Mas, Péliſſon, Petit-Gué-de-la-Forêts, & de la Barriere, qu'il vendit par contrat du 29 du même mois; fut pourvu, par Lettres du 26 Avril 1538, de la charge de Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi FRANÇOIS I, en récompenſe des ſervices importans qu'il avoit rendus en pluſieurs occaſions à ce Prince, & *en conſidération*

considération de son ancienne Noblesse ; & Chevalier de l'Ordre du Roi.

Sa valeur & son mérite étoient si connus, que nous ne pouvons oublier ici ce dont l'Histoire conserve aujourd'hui la mémoire à la postérité & à l'honneur de ce Gentilhomme, & de la Maison de BARBANÇOIS, qui est le combat qu'il eut au mois de Juillet de la même année 1538, contre *François de Saint-Julien*, Chevalier, Seigneur de Veniers, par ordre du Roi FRANÇOIS I. Messire *Charles de Gaucourt* avoit rapporté au sieur de *Sarzai*, que le sieur de *Veniers* lui avoit dit que *Jean de la Tour*, Chevalier, Seigneur de Châteauroux *avoit lâché le pied, & pris la fuite en la bataille de Pavie ;* ce qu'ayant appris ce dernier, il fit citer devant le Roi FRANÇOIS I. ledit sieur de SARZAI, pour soutenir les paroles qu'il avoit dites. Le sieur de SARZAI se présenta devant S. M. à Chenonceaux, à Amboise & à Blois, & fut ouï par MONSIEUR, en présence du Grand-Maître de France, du Chancelier, du Cardinal de Langres, de l'Evêque de Soissons, du Président *Poyet*, & autres du Conseil du Roi, lequel ordonna que ledit sieur de SARZAI *ameneroit son Diseur*, qui étoit le sieur de *Gaucourt ;* &, pour ce faire, lui octroya commission pour le faire ajourner à Paris le 7 Janvier 1537. Ce dernier ayant paru au Conseil, avoua avoir dit les paroles proférées par le sieur de SARZAI, & qu'il les tenoit du sieur *de Veniers ;* sur quoi le Conseil ordonna, le 22 du même mois, que le sieur de SARZAI feroit comparoître ledit sieur de *Veniers*, lequel, interrogé sur ce que les sieurs de *Gaucourt* & de SARZAI avoient assuré de lui, dénia leur avoir dit ces paroles ; &, quoique le sieur de SARZAI lui eût maintenu le contraire, le Roi leur permit, par Arrêt du Conseil, pour vuider & décider le débat & différend entre le sieur de SARZAI, *Demandeur en cas d'honneur*, & le sieur de *Veniers*, *Défendeur*, de se trouver en personnes le premier Octobre suivant, « là où seroit S. M. *pour*, en sa présence, ou de ceux par Elle commis, *combattre l'un & l'autre en champ clos, & faire preuves de leurs personnes, pour la justification de l'honneur de celui auquel la victoire en demeurera*, sur peine, à celui qui seroit de ce faire refusant, d'être réputé non Noble, lui & sa postérité, à jamais, & d'être privé des droits, priviléges & autres peines en tels cas accoutumés ». *Dauphin*, Hérault-d'armes de France, présenta le premier Juillet 1538, au sieur de SARZAI, par ordre du Roi, en présence de *Pierre de Saint-Estève*, son Echanson, & Gentilhomme ordinaire de sa Maison, & de *François de Marçonnay*, Gentilhomme de sa Venerie, l'écrit signé de la main du sieur de *Veniers*, contenant trois sortes d'armes, qu'il étoit tenu déclarer ; à quoi le sieur de SARZAI fit réponse, qu'il avoit envoyé à Paris *Bourgogne*, Hérault-d'armes de France, par lequel il les lui envertoit par écrit dans 24 heures. Le combat fut remis en la ville de Moulins, pour être fait en présence du Roi. Ce combat en occasionna un autre, qui n'étoit pas moins illustre, entre le sieur de SARZAI & CHARLES DE BARBANÇOIS, son fils aîné, où l'on vit éclater la piété filiale, & la générosité d'un pere vigoureux au-delà de son âge. Le fils pria son pere de lui permettre de combattre pour sa querelle, disant *que ce seroit chose honteuse à un Gentilhomme, en la fleur de son âge, de souffrir que son pere âgé, de 70 ans,*

combattît avec un jeune & vigoureux Chevalier, adroit, diſpos, & expérimenté au fait d'armes Le pere ne voulut pas expoſer ſon fils pour ſa querelle, & lui répondit fierement, qu'*il les frotteroit bien tous deux, & avoit aſſez de force, de courage & de vigueur pour mettre ſon adverſaire à raiſon.* Ainſi, non-obſtant la réſiſtance du fils, ces deux champions entrerent en champ clos, avec les cérémonies en tel cas requiſes & accoutumées; & ce vieillard fit bien voir qu'il avoit autant de force que de courage, car il bleſſa le ſieur *de Veniers*, qui mourut 15 jours après le combat. L'Hiſtoire remarque encore que, pendant l'action, CHARLES DE BARBANÇOIS, prioit à deux genoux, & les larmes aux yeux, le Dieu des combats, pour qu'il lui plût accorder la victoire à ſon pere, & que ce bon vieillard, ayant remporté l'avantage, alla trouver ſon fils, pour en rendre graces à Dieu dans la même Egliſe. Ce combat eſt l'un des derniers qui ont été faits par Ordonnance du Souverain. Voyez l'*Hiſt du Tems, par* Guill. Paradin, *liv. IV, chap. 2; & celle du Berri, pag. 603 & ſuiv.*

Ses enfans furent:

1. CHARLES, qui ſuit.

2. GABRIEL, Chevalier, Seigneur de Saint-Auzans, qui fut pere d'ANDRÉ DE BARBANÇOIS, homme-d'armes de la Compagnie d'Ordonnance de M. *de la Bourdaiſiere.*

3. GEORGES, qui teſta en faveur de ſes freres, en 1547, & ſervoit encore en 1548, dans l'armée que le Roi envoya en Ecoſſe.

4. JEAN, qui rendit foi & hommage pour ſes biens, en 1550, & étoit Gentilhomme de la Chambre du Duc DE MONTPENSIER, ſuivant ſes Lettres de retenue de l'an 1559.

5. ANTOINE, Religieux à Déols.

6. ANNE, mariée avec *Louis de Conſtant*, Chevalier, Seigneur de Font-Pertuis.

7. CHARLOTTE, femme de *Louis le Chat*, Chevalier, Seigneur de Traſſy.

8. Et MARIE.

VII. CHARLES DE BARBANÇOIS, Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur & Baron de Sarzai, de Grand-Maiſon, & de douze autres Terres, fut élu, en 1545, pour commander, en qualité de Capitaine, le ban & arriere-ban de la Province de Berri; fit un marché en conſéquence pour l'habillement de ſa Compagnie, avec des Marchands de drap de la ville de Bourges, le premier Juillet de cette même année; ſignala ſon courage à la défenſe de la ville d'Iſſoudun, que les Religionnaires tenoient aſſiégée en 1562, ſur leſquelles il fit trois ſorties ſi furieuſes, qu'il les obligea de lever le ſiége, ſans avoir été ſecouru que de PIERRE DE BARBANÇOIS, ſon fils, qui s'étoit jetté dans cette Place avec quelque Nobleſſe; les habitans, en reconnoiſſance, firent réédifier une tour abattue par le canon des ennemis, à laquelle ils donnerent le nom de *Sarzai*, & firent fondre des canons à ſon nom & à ſes armes, pour éternelle mémoire de la valeur de celui qui les avoit ſi généreuſement défendus. Il fut Dépuré

de la Nobleſſe de cette Province aux Etats-Généraux en 1565. Le Roi CHARLES IX, pour reconnoître ſes ſervices, le fit Lieutenant-Général & Commandant de ſes Troupes en Berri, par Lettres du 29 Janvier 1567; l'honora, le 24 Mai de l'année ſuivante, du Collier de ſon Ordre, qui lui fut donné par M. le Duc DE MONTPENSIER, le 6 Juin ſuivant; & le fit Gouverneur des ville & château d'Iſſoudun, par Lettres du 2 Septembre de la même année; dans laquelle Place il rendit pendant pluſieurs années, & dans des tems difficiles & de guerres civiles, de très-grands ſervices au Roi. CHARLES DE BARBANÇOIS tranſigea, par acte du 26 Août 1544, qui fut homologué au Siége Royal d'Iſſoudun, le 15 Juillet de l'année ſuivante, avec ſes freres & ſœurs, & ſa mere, au nom & comme leur gardienne-noble & tutrice, qui lui conteſtoient la donation qui lui avoit été faite par ſon pere lors de ſon mariage; & rendit foi & hommage de la Terre de Sarzai, en 1556. Ayant eu procès au Conſeil-Privé du Roi HENRI II, cette même année, avec Meſſire *Olivier Guérin*, Chevalier, Seigneur de la Beauce, pour paroles d'honneur proférées l'un contre l'autre, ce Prince, en conſidération *de ce qu'ils étoient de bonne, noble & ancienne race, & des grands & ſignalés ſervices qu'eux & leurs prédéceſſeurs lui avoient rendus & à la Couronne*, leur accorda des Lettres de pardon le premier Juillet audit an 1556. Il avoit été marié deux fois; 1°. par contrat du 17 Juin 1534, avec *Anne de Louan*, fille de *Joachim*, Ecuyer, Seigneur de Grand-Maiſon, & de *Louiſe d'Aymer*; & 2°. en 1545, avec *Anne Bertrand*, de la Maiſon du *Lys-Saint-Georges*, de laquelle il n'eut point d'enfans.

Ceux du premier lit furent:

1. PIERRE, qui ſuit.

2. Et LOUISE, mariée, par contrat du 8 Mai 1556, à *Gilbert Bertrand*, II du nom, Sieur de Saint-Julien.

VIII. PIERRE DE BARBANÇOIS, Chevalier, Seigneur de Sarzai, de Réville, & de douze autres Terres, fit ſes premieres armes dès l'âge de 15 ans: Il étoit, en 1568, Guidon de la Compagnie d'Ordonnance du Marquis de *Boiſé*; puis Enſeigne de celle du Comte de *Bouchage*; & en 1577, de celle du Maréchal de *Coſſé*; il ſuccéda à ſon pere dans le Gouvernement de la ville d'Iſſoudun, & paſſoit pour l'une des meilleures épées de ſon temps. Il fut reçu, en 1568, Chevalier de l'Ordre du Roi; en 1573, Gentilhomme de la Chambre de FRANÇOIS, Duc d'Alençon; en 1578, de celle du Duc d'Anjou; & peu après l'un des Gentilshommes de la Maiſon du Roi de la premiere bande. Il eut quatre duels mémorables; le *premier* au ſiége de Brouage, contre un Capitaine du Régiment de Picardie, qu'il tua: le *ſecond*, au ſiége de Poitiers, où il s'étoit jetté pour la défenſe de cette Place & le ſervice du Roi, contre un Capitaine nommé *Ceriſié*: le *troiſieme*, contre un nommé *Baudin*; & le *quatrieme*, contre le grand Capitaine *Aragon*, qui ſe fit derriere les Chartreux à Paris, en préſence de quatre mille perſonnes, & qu'il bleſſa de deux grands coups d'épée, & laiſſa mort ſur la place. HENRI III ayant été informé comment l'action s'étoit paſſée, lui envoya ſa grace par M.

le Comte *de Bouchage*, par Lettres du mois de Juin 1584, & lui donna pour récompenſe ſa Compagnie de Gens-d'armes. Il mourut en 1590, & avoit épouſé, par contrat du 7 Novembre 1560, (extrait de célébration du 25 Décembre ſuivant) Demoiſelle *Françoiſe de Lezai-des-Marais*, de l'illuſtre & ancienne Maiſon de *Lezai-Luſignem*, premiere fille & ſecond enfant de noble & puiſſant Seigneur Meſſire *René de Lezai*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur Châtelain des Marais-de-Lezai, &c. & de *Françoiſe d'Alleri*; laquelle teſta le 7 Août 1597, & dont il eut:

1. Charles, Chevalier, Seigneur de Sarzai, qui fut Maréchal des Camps & Armées du Roi, & Chevalier de ſon Ordre, dont le Collier lui fut donné par le Maréchal de *Souvré*, le 29 Janvier 1620; il avoit rendu aveu des Terres de Sarzai, de Bellefonds, & autres, ès années 1607, 1612 & 1617, & avoit fait un teſtament en 1591, par lequel il inſtitua Léon de Barbançois, ſon frere, ſon héritier univerſel; n'ayant point d'enfans d'*Anne l'Allier*, ſa femme, laquelle l'inſtitua également ſon unique héritier, par ſon teſtament de l'an 1630.

2. Léon, qui ſuit.

3. Claudine, qui fut mariée, par contrat, du 8 Avril 1589, à *François d'Huiſſel*, I du nom, ou d'*Wiſſel*, Ecuyer, Seigneur de Beauregard, Touzel, Chaillou, Arteuil, & de la Charité-en-Brie, Lieutenant des toiles des chaſſes du Roi, Capitaine & Maître des Eaux-&-Forêts des Baronnies de Meilland, Charenton, Chaudeuil, Poudix, &c. fils de *Jean*, Ecuyer, & de *Chriſtine de Patouſleau*, dont poſtérité.

4. Et Louise, femme de *Jean du Rieux*, Ecuyer, Seigneur de Villepréau, Fontbuſſeau, Saint-Martin, Sainte-Catherine, Villaudrin, &c. & Sénéchal de la Baſſe-Marche.

IX. Léon de Barbançois, I du nom, Chevalier, Seigneur de Sarzai, de Réville, Chouday, Angibault, & de huit autres Terres, fut Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi en 1616; Maréchal-de-Camp en 1630; Chevalier de l'Ordre de Saint-Michel en 1631, dont le Collier lui fut donné par le Maréchal de Souvré; Conſeiller & Grand-Maître-d'Hôtel de la Maiſon du Roi en 1636; & Maréchal-des-Logis de Sa Compagnie de Gens-d'armes en 1640. Il ſe ſignala en pluſieurs occaſions, notamment à l'attaque de Saint-Antonin, où il força le corps-de-garde avec quelques Gens-d'armes du Roi, qui y avoient été commandés pour faire un premier effort; & à l'attaque de l'Iſle-de-Ré, où le Roi Louis XIII lui fit l'honneur de lui donner, *à cauſe de ſa bravoure & de ſa valeur*, la Cornette-blanche dans le champ de bataille. Ce Prince, peu avant ſa mort, rendit un témoignage éclatant de ſa fidélité, & des ſervices qu'il lui avoit rendus, ainſi qu'au Roi Henri-le-Grand, pendant plus de quarante années. Léon de Barbançois, I du nom, avoit épouſé, par contrat du 22 Février 1610, *Françoiſe du Rieux*, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur de Villepréau, Fontbuſſeau, Villaudrin, Saint-Martin, Sainte-Catherine, &c. Sénéchal de la Baſſe-Marche, & de *Barbe de Réchignevoiſin*, & petite-fille d'*Antoine du Rieux*, & d'*Antoinette Boueri*, ſa femme, ſes

ayeuls. Il rendit hommage pour ſes Terres de Sarzai & autres, en 1627; & eut de ce mariage :

1. Léon, qui ſuit.

2. Et Anne, femme de *Maximilien Lignaud*, Chevalier, Seigneur de Lage-Bernard, Coulonges, Luſſac-lès-Egliſes, Tilly, Saint-Martin, &c.

X. Léon de Barbançois, II du nom, Chevalier, Seigneur & Marquis de Sarzai, Seigneur de Réville, Lineux, Mouville, Villegongis, Angibault, Chouday, &c. Meſtre-de-Camp du Régiment de Conti, Cavalerie, par commiſſion du 11 Novembre 1651; & Gouverneur des ville & citadelle de Bourg-ſur-mer, en 1662, avoit épouſé, par contrat du 4 Juillet 1645, *Jacqueline de Neuchèze*, fille de *Jacques*, Chevalier, Seigneur de Baudiment, Beaumont, Mayet, Beriulle, la Riviere, Villegongis, & autres Terres, & de *Jeanne de Launay*, qui lui firent, par le même contrat, donation entre vifs de tous leurs biens, à la réſerve de l'uſufruit leur vie durant. Elle teſta en 1671. Leurs enfans furent :

1. François, qui ſuit :

2. Louis, Comte de Sarzai, Capitaine de Cavalerie, mort ſans alliance.

3. Autre François, dit *le jeune*, auteur du rameau établi en Bourbonnois ſous le nom des Seigneurs de Dorne, &c. rapporté ci-après.

4. Charles, Chevalier de l'Ordre de Malte, d'abord Capitaine de Dragons au Régiment de *Liſtenois*, puis de Cavalerie dans celui d'*Eſclainvilliers*; qui eut une jambe emportée à l'affaire de Donawert, en 1703.

5. Marie-Anne, mariée à *N*..... Marquis de *Fougieres*, Seigneur de Creux en Bourbonnois, dont des enfans.

6 & 7. Claude-Françoise; & Jacqueline, Religieuſe à Gerzai.

8. Et Marie, Religieuſe à la Châtre.

XI. François de Barbançois, II du nom, Chevalier, Seigneur & Marquis de Sarzai, de Villegongis, &c. connu ſous le nom de *Marquis de Sarzai*, fut Capitaine de Dragons au Régiment d'*Eſtiſſac*, & ſervoit dans la guerre terminée par le Traité de Riſwick. Il avoit épouſé, par contrat du 30 Janvier 1690, *Jacqueline-Eugénie Marin*, dont il eut :

1. Claude, Chevalier, Lieutenant au Régiment de Dauphiné, Infanterie, qui mourut en Novembre 1707, en la vallée de Quéros.

2. Et Pierre-Jacques-François-Honoré, qui ſuit.

XII. Pierre Jacques-François-Honoré de Barbançois, Chevalier, Seigneur de Villegongis, Chezelles, Vimeuil, & autres Terres en Berri, de Montmarin, Courcelles-le-Roi en Gatinois, &c. ancien Capitaine d'Infanterie au Régiment de Dauphiné, & Chevalier de Saint-Louis, avoit épouſé, par contrat du 27 Mai 1716, *Marie-Jeanne de Marçai*, fille de *Louis*, Chevalier, Seigneur de Blaire, dont il eut, entr'autres enfans,

Léon-François, qui ſuit.

I. XIII. Léon-François de Barbançois, Chevalier, Seigneur de Villegongis, Chezelles, Vimeuil, & autres Terres en Berri, Montmarin, Courcelles-le-Roi, &c. en Gâtinois, né le 17 Avril 1717, a été d'abord Page du Roi dans ſa petite Ecurie en 1732, d'où il a paſſé, en 1735, au

Régiment des Gardes-Françoiſes, où il eſt depuis 1767 Capitaine avec Brevet & rang de Colonel d'Infanterie, grade auquel il eſt parvenu par ſon ſeul ſervice; il s'eſt trouvé en ladite qualité, le 27 Juin 1743, à la bataille d'Ettingen; aux ſiéges de Menin & d'Ypres, en 1744; à celui de Tournai, au commencement de 1745; & à la bataille de Fontenoy, le 11 Mai de cette année; a fait, avec ſon Corps, toutes les Campagnes de Flandres; a été reçu Chevalier de Saint Louis en 1747; s'eſt trouvé au ſiége de Maſtricht en 1748; a fait la Campagne de Weſtphalie en 1762, & s'eſt trouvé, le 25 Août de cette année, à la Bataille de Gruningen.

Ce fut en conſidération de ſes ſervices, & de ceux de ſes ancêtres, que le Roi érigea, en ſa faveur, la Terre de Villegongis en Berri, & lieux en dépendans, en Marquiſat, ſous le nom de *Barbançois-Villegongis*, par Lettres-Patentes données à Marli au mois de Mars 1767, qui furent enrégiſtrées au Parlement de Paris le 18 Mai de l'année ſuivante 1768.

Il avoit épouſé, par contrat du 6 Août 1754, *Louiſe-Hélene le Féron*, dite *Mademoiſelle de Savigny*, qui fut préſentée le 28 Avril 1765, & mourut à Villegongis le 23 Mars 1767. Elle étoit fille & ſeptieme enfant de *Nicolas le Féron*, Chevalier, Seigneur d'Orville & de Louvres en Pariſis, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils, & Préſident en la premiere Chambre des Enquêtes du Parlement de Paris, & de *Jeanne-Louiſe-Mélanie Berger*, & ſœur d'*André le Féron*, Chevalier, Major de la ville des Cayes en l'Iſle de Saint-Domingue, & Chevalier de Saint-Louis, & de la Préſidente *le Rebours*. Les enfans iſſus de ce mariage, ſont :

1. Charles-Hélion, Chevalier, né le 28 Août 1760, dit *le Comte de Barbançois-Villegongis*.

2. Hector-Louis, Chevalier, né le 18 Septembre 1763, reçu Chevalier de Malte de minorité en la Langue d'Auvergne, par bref du premier Avril 1764, prorogé par autre du 11 Janvier 1766, & réintégré par autre du 21 Août 1769; appellé *le Chevalier de Barbançois-Villegongis*.

3. Marguerite-Louise, née le 5 Décembre 1755, dite *Mademoiſelle de Barbançois*.

4. Mélanie-Hélene, née le 29 Septembre 1756, dite *Mademoiſelle de Villegongis*.

5. Gabrielle-Claire-Charlotte, née le lundi 31 Juillet 1758, dite *Mademoiſelle de Chezelles*, & morte le 13 Avril 1760.

6. Et Gabrielle-Marie, née le 27 Janvier 1763, dite *Mademoiſelle de Courcelles*.

Branche des Seigneurs DE DORNE, *iſſue de celle des Seigneurs* DE SARZAI.

XI. François de Barbançois, dit *le jeune*, Chevalier, né le 4 Décembre 1665, fut reçu Chevalier de Malte & Page du Grand-Maître le 15 Avril 1680; eut en partage les Terres & Seigneuries de Dorne, Arrivolle, Barodrais, &c. & s'établit en Bourbonnois; fut Capitaine de Dragons, & Lieutenant des Gardes de Son Alteſſe Royale Monſeigneur le Duc d'Orléans, Régent du Royaume; & s'allia deux fois : 1°. par

contrat du 17 Juillet 1703, avec *Marie-Anne de Réfuge*, fille de *Pompone*, Seigneur de Villeveaux, & de *Françoiſe d'Elbene*, de laquelle il n'eut point d'enfans; & 2°. par contrat du 7 Juillet 1706, avec *Catherine de Chaſpoux-de-Verneuil*, fille de *Jacques*, Ecuyer, Seigneur de Verneuil, Conſeiller du Roi, Tréſorier de France honoraire au Bureau des Finances à Tours, & de *Claire Renaudot*. De ce dernier mariage ſont nés :

1. François-Hélion, Chevalier, baptiſé le 28 Août 1710, & reçu Page du Roi dans ſa grande Ecurie le 23 Avril 1725, d'après ſes preuves de nobleſſe remontées par titres à Hélion de Barbançois, ſon quint-ayeul, & citées dans l'*Armorial de France, Tom. I, Part. I, p. 48.* Il fut tué le 27 Juin 1743, à la bataille d'Ettingen, Capitaine au Régiment de Dauphiné, Infanterie.

2. Eusebe, qui ſuit.

3. Et Claire-Charlotte, laquelle vivoit encore ſans alliance en 1758.

XII. Eusebe de Barbançois, I du nom, connu ſous le nom de *Comte de Sarzai*, Chevalier, Seigneur de Dorne, Arrivolle, Barodrais, &c. eſt aujourd'hui Chevalier de Saint-Louis, & ancien Capitaine d'Infanterie. Il a de *N.* ..... *le Bouché*, ſa femme,

XII. Eusebe de Barbançois, II du nom, Chevalier, qui a d'abord été élevé Page du Roi dans ſa grande Ecurie, & eſt Lieutenant de Cavalerie au Régiment de Royal-Pologne.

Branche des Seigneurs DE CHARON, *iſſue de celle des Seigneurs* DE SARZAI.

V. Antoine de Barbançois, quatrieme fils de Jean, Damoiſeau, Seigneur de Sarzai, de Charon, & de douze autres Terres, & de Dame *Iſabeau du Puy-de-Vatan*, ſa ſeconde femme, eut en partage la Seigneurie de Charon & autres Terres, par le teſtament de ſon pere, du 12 Septembre 1476. Il avoit, par ſon teſtament du 7 Juillet 1494, inſtitué pour ſon héritier, Léon de Barbançois, ſon neveu, à la charge qu'il renonceroit aux ſucceſſions de ſes pere & mere, au profit de Jean & de François de Barbançois, ſes freres; & fondé en l'Egliſe paroiſſiale de Maleret, une Chapelle en l'honneur de *Saint-Antoine*, ſon Patron, laquelle il dota de 30 liv. de rentes; mais ce teſtament n'eut point lieu : car, ayant épouſé, le 29 Janvier 1499, Demoiſelle *Marie de Bridiers*, il fut annullé par la naiſſance de

VI. Jean de Barbançois, Chevalier, Seigneur de Charon, lequel aſſiſta au Procès-verbal de rédaction de la Coutume de Berri, en 1539; & fut un des dix Gentilshommes élus pour faire Remontrances pour le ſecond Etat. Il avoit épouſé *Bertrande de Cluys*, qui le rendit pere de

1. Claude, qui ſuit.

2. Et Marguerite, mariée, par contrat du 15 Octobre 1554, avec *Claude de Mauſſabré*, Ecuyer, Seigneur de la Sobardiere.

VII. Claude de Barbançois, Chevalier, Seigneur de Charon, &c. fut d'abord Enſeigne de la Compagnie de M. le Duc de Montpensier,

puis Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, & Chevalier de son Ordre. Il eut de *Marguerite de Bridiers*, sa femme, qu'il avoit épousée par contrat du 11 Mai 1569, Louis, qui suit.

VIII. Louis de Barbançois, Chevalier, Seigneur de Charon, &c. fut Gentilhomme ordinaire de la Chambe du Roi, Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers. Il laissa, entr'autres enfans, d'*Emée de Bourges*, sa femme, qu'il avoit épousée par contrat du 17 Juillet 1607,

IX. Silvain de Barbançois, Chevalier, Seigneur de Charon, lequel fut Guidon de la Compagnie des Gens-d'armes de M. *le Prince*, & laissa de son mariage contracté, le 13 Juin 1634, avec Demoiselle *Marguerite Bertrand :*

1. François, Chevalier, Seigneur de Charon, qui mourut sans postérité de *Marie de Chamborand*, sa femme, qu'il avoit épousée par contrat du 18 Octobre 1660.

2, 3. Jean & Louis, tous deux Chevaliers de Malte.

4. Et Guy, Chevalier, Comte des Roches, Capitaine des Gardes du Grand Condé, mort le 9 Janvier 1682, sans postérité de *Marie-Françoise de Bigny*, sa femme, remariée avec *Henri*, Palatin de Dio de Mont-Peyroux, Comte de Bresse : elle vivoit encore en 1692, & étoit fille de *Louis-Armand de Bigny*, Comte d'Aisnay, employé, le premier Octobre 1667, au rang des Nobles d'extraction de la Généralité de Bourges; & d'*Isabelle de Château-Bodeau.*

Les armes : *de sable, à trois têtes de léopard d'or, arrachées & lampassées de gueules, & posées 2 & 1.* Supports, *deux licornes d'argent ;* cimier, *une licorne de même naissante du Casque, & couronne de Marquis.*

La branche aînée a pour armes : *écartelé ;* au 1, *d'argent, à trois chevrons de gueules*, qui est du Plessis-Richelieu; au 2, *burelé d'argent & d'azur de 10 pieces*, qui est de Lezai-Lusignem; au 3, *plein d'hermines*, qui est du Rieux; & au 4, *de gueules, à neuf molettes d'éperons d'argent posées en banniere*, qui est de Neuchèze; & sur le tout, de la Maison de Barbançois.

— BARBANÇON : famille dont la branche aînée a été fondue dans la Maison de *Ligne.* Une autre branche, par un mariage avec l'héritiere de *Werchin*, prit le nom & les armes, & se fondit dans *Melun-Epinoy ;* & la derniere branche de Barbançon s'éteignit dans la Maison *du Prat*, dont le gendre du Maréchal de *Maubourg* porta le titre de *Comte de Barbançon.* La branche des Princes de Barbançon a été formée par

Robert de Ligne, né en 1564. Il étoit second fils de Jean de Ligne, Baron de Barbançon, premier Prince d'Aremberg, & de *Marie de la Marck*, Comtesse d'Aremberg. Il mourut le 3 Mars 1614, & laissa,

Ahingrave-Albert de Ligne d'Aremberg, créé *Duc & Prince de Barbançon*, en 1644, né en 1600, mort à Madrid, en 1674, Doyen des Chevaliers de la Toison-d'Or. Il eut de Marie de Barbançon, fille & héritiere d'Everard de Barbançon, Vicomte d'Havrey, entr'autres enfans :

1. Octave-Ignace,

1. Octave-Ignace, Duc d'Aremberg, Duc & Prince de Barbançon & du Saint Empire Romain, & né en 1640; Grand-Fauconnier des Pays-Bas, en 1658; Gouverneur de Namur, en 1674, tué à la bataille de Nerwinde, en 1693, âgé de cinquante-trois ans. Il avoit épousé, le 16 Juillet 1672, *Therese-Marie Manrique de Lara:* il eut de ce mariage un fils, né au mois de Juin 1680, & mourut à Namur en 1682.

2. Et Marie d'Aremberg de Barbançon, née le 19 Novembre 1673, mariée, 1°. en 1695, avec *Isidore-Thomas de Cardonne*, dont elle resta veuve le 4 Août 1699; 2°. en 1700, avec *Gaspard de Luniga*, Vice-Roi de Galice; & 3°. en 1715, avec *Henri-Auguste de Lannoy.* Voyez AREMBERG.

Louis-Antoine du Prat, substitué au nom de Barbançon, Seigneur, Marquis de Cany en Picardie, Baron de Vitaux en Bourgogne, Maréchal de Camp, Gouverneur des Ville & Château de Couci dans le Laonnois, Grand-Véneur de M. le Duc d'Orléans, premier Prince du Sang, appellé *le Marquis de Barbançon.* Il a un fils héritier du *Maréchal de Maubourg*, pere de sa mere, mariée en Mars 1749.

Antoinette-Éléonore, seconde fille du second lit du Marquis *de la Tour-Maubourg*, morte le 24 Juin 1750.

Le Marquis de Barbançon est descendant, au septieme degré, du Chevalier Antoine du Prat, mort le 9 Juillet 1535, Archevêque de Sens, Evêque de Meaux & d'Alby, Cardinal, & Légat *à latere.* La substitution du nom & des armes de Barbançon a été faite à son grand pere, François du Prat, d'abord appellé *Chevalier de Nantouillet*, puis *Comte de Barbançon*, par,

Louis de Barbançon, Seigneur, Marquis de Cani & autres terres, en Picardie, qui étoit frere de sa bisayeule paternelle, & le dernier mâle de cette illustre Maison.

Le Comte de Barbançon Mestre de Camp de Cavalerie a été nommé le 1. juillet 1775. Colonel-Lieutent du régt d'orléans, infant ci-devant possédé par le Cte de Montaux Gaz. de fr. N°. 53.

Il y a en Berri une autre famille du nom de Barbançon.

Les armes de Barbançon: *d'argent, à trois lions de gueules, couronnés & armés d'or.*

R * BARBANTANE, Terre & Seigneurie située en Provence, Diocèse d'Avignon, qui est aujourd'hui possédée par *Paul-François de Puget-Descapassolle-de-Réal.* Voyez PUGET.

Cab | d

— BARBARIGO, famille originaire de Venise, qui a donné plusieurs Cardinaux, sçavoir: Marc-Antoine; Grégoire, Cardinal, Evêque de Padoue, mort en odeur de sainteté, le 19 Juin 1697; & Jean-François, Cardinal & aussi Evêque de Padoue, né le 25 Avril 1658, mort à Padoue, le 26 Janvier 1730, âgé de plus de soixante-onze ans.

— BARBARO: cette ancienne & illustre maison, l'une des plus distinguées de Venise, portoit anciennement pour armes: *d'azur, à trois roses d'or, posées 2 & 1.* De cette famille étoit Marc Barbaro, Provéditeur de l'Armée Vénitienne envoyée par le Sénat contre les Infidèles, qui

occupoient la Terre-Sainte, l'an 1123; lequel fut attaqué par un grand nombre de vaiſſeaux de l'armée du Calife d'Egypte, où il perdit, dans le combat, le pavillon ou l'étendard de ſon vaiſſeau, & tua le Capitaine d'une galere des ennemis, dont il ſe rendit maître. Il déploya la toile du turban de ce Capitaine, & s'étant ſervi d'un des bras qu'il lui avoit coupé, pour faire un cercle de ſang ſur cette toile, il en fit le pavillon de ſon vaiſſeau, marqué de ce *cyclamor*, & le retint pour armes, que ſes deſcendans ont conſervées & continuent de porter, qui ſont : *d'argent à un cercle* ou *cyclamor de gueules*. Cette action eſt peinte dans la ſalle du *Scrutin*, à Veniſe, de la main de *Santo-Peranda*. Extrait tiré du P. *Meneſtrier*, Jéſuite, édition de 1679, *in*-12, pag. 536 & 537.

— BARBAZAN : voici une Maiſon ſi ancienne qu'on n'en peut parler que confuſément, ſans même en pouvoir donner la généalogie; elle tire ſon origine du pays de Bigorre.

AYMERY DE BARBAZAN, Chevalier, fleuriſſoit ſous le Régne de PHILIPPE *le Bel*, & fut employé par GASTON, I du nom, Comte de Foix, & MARGUERITE, Vicomteſſe de Béarn, ſa mere, l'an 1311, pour recevoir en leurs noms les Villes & Châteaux de la Baronnie de Cachalon, & pays adjacens.

MENAUD DE BARBAZAN, Chevalier, ſe trouve peu de tems après, auquel le Roi PHILIPPE *le Long* donna, l'an 1317, cent vingt livres de rente, en hommage ſur Beaumarchez, & au même tems ARNAUD DE BARBAZAN étoit Evêque de Pampelune, au Royaume de Navarre.

GUILLEM DE BARBAZAN, l'an 1326, épouſa *Mabile de Montlezun*, fille d'*Arnaud-Guillem de Montlezun*, Comte de Pardiac, & de *Giraude de Biran*, ſa femme; & peu de temps après,

THIBAUD DE BARBAZAN, Chevalier, Seigneur de Marceillan, en la Comté de Fezenſac, ſe rendit célebre ſous les Rois PHILIPPE DE VALOIS, JEAN & CHARLES V, & fut l'an 1340 nommé Capitaine & Gouverneur de la Ville de Bazas; puis Sénéchal de Carcaſſonne, l'an 1378.

Il avoit pour frere aîné ARNAUD-GUILLEM, Seigneur DE BARBAZAN, lequel fut marié deux fois; la premiere avec *Simonne de Lavedan*, dont il eut un fille unique, NAVARRE DE BARBAZAN, morte avant lui, mais femme de *Guillaume-Raimond de l'Eſcur*, Chevalier. Sa ſeconde épouſe fut *Marguerite d'Andouins*, dont il eut auſſi une fille, JEANNE DE BARBAZAN, qui le ſurvécut.

Mais peu de tems après, étant morte ſans lignée, MENAUD DE BARBAZAN, ſon couſin, fils de THIBAUD, plaida pour la Terre de BARBAZAN, contre les enfans de *Guillaume-Raimond de l'Eſcur*, & par Arrêt de l'an 1406, la moitié lui en fut adjugée. Il eut deux fils & une fille :

1. ARNAUD-GUILLEM, dont nous allons parler.

2. JEAN, mort avant ſon pere, laiſſant pour fils LÉONNET, & pour fille OUDINE, femme du Seigneur de *Faudoas*.

ARNAUD GUILLEM, Seigneur de BARBAZAN, rendit de ſi bons &

utiles ſervices au Roi CHARLES VII, qu'il le fit ſon premier Chambellan, Lieutenant-Général au pays & Comté de Champagne. Il mourut en combattant vaillamment à la bataille de Belleville, près Nanci, l'an 1432. Il eut pour femme *Sibille de Montaut*, qui lui donna une ſeule fille, ſçavoir, JEANNE DE BARBAZAN, mariée à *Jean*, Comte *d'Eſtrac*.

Après la mort d'icelui, *Beraud*, Seigneur de *Faudoas*, fils d'OUDINE DE BARBAZAN, ſa ſœur, fondé ſur les ſubſtitutions faites par MENAUD DE BARBAZAN, ſon ayeul, intenta procès pour la ſucceſſion du défunt, & par Arrêt du Parlement obtint, entr'autres Seigneuries, celle de BARBAZAN, dont il prit le nom; l'an 1442, il fut pourvu de l'Office de Sénéchal d'Agénois, & eut pour femme *Annette de Billi*, dont

1. JEAN, Seigneur de BARBAZAN.

2. Et ISABEAU DE FAUDOAS, dite de *Barbazan*, femme, l'an 1459, *de Pierre de Montmorin*, Seigneur de Saint-Herem.

De JEAN, Seigneur de BARBAZAN, ſortit BERAUD, Seigneur & Baron des Baronnies de Faudoas, de Barbazan, & de Montagut; lequel épouſa *Jeanne de Cardeillac*, dont naquit une fille unique; ſçavoir,

CATHERINE DE BARBAZAN, Dame de tous ces lieux, & femme d'*Antoine de Rochechouart*, Baron de Saint-Amand, Sénéchal de Toulouſe, fils puîné de *François de Rochechouard*, Seigneur de Chamdenier, Sénéchal de Toulouſe, Gouverneur de Gènes, & de *Blanche d'Aumont*: ce mariage ſe fit au Château de Faudoas, l'an 1517; & en elle prit fin cette grande & ancienne Maiſon de BARBAZAN, qui portoit pour armes: *d'azur, à la croix d'or.*

* BARBÉE: Terre & Seigneurie ſur le Loir, en Anjou, à deux lieues de la Flèche, relevant en partie du Comté de Duretal, qui a appartenu à ISABEAU DE BOURBON, Comteſſe de Vendôme, & qui paſſa, à titre de ſucceſſion à ſon frere JEAN DE BOURBON, Comte de la Marche & de Caſtres, qui la vendit, en 1379, à *N.... de la Roche-Abillon*. Elle a été depuis poſſédée long-tems par la Maiſon de *Montalais*, d'où elle paſſa, dans le ſeizieme ſiécle, à *Geoffroi de Dureil*, & dans le dix-ſeptieme à *Guillaume Gilles-de-la-Berardiere*, Capitaine de Cavalerie. *Voyez* ~~GILLES DE LA~~ BERARDIERE.

— BARBEIRAC. Cette famille, originaire de Saint-Martin de Caſtillon, en Provence, étoit compriſe parmi la nobleſſe de cette Province au commencement du ſeizieme ſiécle.

JEAN DE BARBEIRAC, Capitaine des Gardes de M. le Maréchal de Damville, & Gouverneur du lieu & Château de Viens, fut tué au ſervice du Roi, dans un combat livré contre les ennemis de Sa Majeſté. Il laiſſa, de *Marguerite Blain*, qu'il avoit épouſée par contrat paſſé devant *Claude Lautier*, Notaire à Saint-Martin de Caſtillon, le 12 Septembre 1573, quatre garçons;

HENRI, l'aîné, tranſigea avec ſes freres HERCULES, JACQUES & PIERRE le 24 Novembre 1621, pardevant *Raimond*, Notaire de Céreſte, par laquelle tranſaction HENRI fut mis en poſſeſſion des biens de ſon pere,

moyennant une certaine ſomme qu'il donna à ſes trois freres. Il fit alliance, le 2 Juin 1624, par contrat paſſé à Seine, avec *Julie Buille*, fille du Capitaine *Charles de Buille*, de la Ville de Seine. Il teſta, le 26 Mai 1662, par-devant *Vaſpaud*, Notaire à Céreſte ; & eut de ſon mariage :

1. JEAN, qui ſuit.

2. ANTOINE.

3. CHARLES, Docteur en Médecine à Montpellier, marié à *Catherine de Bracis*, le 2 Mars 1656, par contrat paſſé devant *Pellerin*, Notaire à Montpellier. Son pere l'inſtitua ſon héritier.

JEAN DE BARBEIRAC, Avocat en la Cour, Juge de la Baronnie de Céreſte, teſta le 22 Septembre 1674, à Céreſte, en faveur de ſes deux fils, HENRI, qui ſuit, & ANTOINE ; auxquels, en cas de décès ſans enfans, il ſubſtitua ſes deux freres, l'un établi à Béziers, & l'autre à Montpellier.

HENRI DE BARBEIRAC, fils aîné de JEAN, Juge de Céreſte, épouſa par contrat paſſé le 23 Février 1696, par-devant *Chartrons*, Notaire à Locmaria, *Anne d'Ailhaud*. Il fut maintenu dans ſa nobleſſe par les Commiſſaires du Roi, députés pour la vérification des titres de Nobleſſe, le 26 Août 1716 ; & laiſſa de ſon mariage :

HENRI DE BARBEIRAC, qui reſte ſeul de cette branche, établie à Céreſte.

Les armes : *d'argent, au cheval-barbe de ſable courant ; au chef d'azur, chargé d'un croiſſant d'argent, accoſté de deux étoiles d'or.* Mémoire envoyé.

R. * BARBEN : Terre & Seigneurie en Provence, Diocèſe d'Aix, qui fut acquiſe, en 1472, du Roi RENÉ, Comte de Provence, par *Jean de Forbin*, II du nom, arriere-petit-fils de *Pierre de Forbin*, & de *Françoiſe d'Agoult*. Voyez FORBIN.

— BARBERIE-DE-SAINT-CONTEST, famille de Normandie, Généralité de Rouen.

DOMINIQUE-CLAUDE BARBERIE, Seigneur de Saint-Conteſt, mort Conſeiller d'Etat ordinaire, après avoir été Maître des Requêtes, & Miniſtre Plénipotentiaire au traité de Bade, conclu le 7 Septembre 1714, a eu pour fils :

1. FRANÇOIS-DOMINIQUE, Seigneur de la Chateigneraye, en Poitou, & autres Terres, né en Janvier 1701. Il a été d'abord reçu Conſeiller au Parlement de Paris, le 29 Décembre 1724 ; Maître des Requêtes, le 24 Décembre 1728 ; nommé *Intendant de Pau* en 1737 ; & de Bourgogne en 1740. Ambaſſadeur auprès des Etats-Généraux des Provinces-unies, le 16 Octobre 1749 ; Miniſtre & Sécretaire-d'Etat des Affaires Etrangeres, le 11 Septembre 1751 : avoit épouſé, le 27 Septembre 1735, *Jeanne-Monique des Vieux*, fille de feu *Louis-Philippe des Vieux*, Fermier-Général, & ſœur de *Philippe-Etienne des Vieux*, aujourd'hui Préſident en la premiere Chambre des Requêtes du Parlement de Paris, morte le pre-

mier Janvier 1746. Il eſt mort à Verſailles le 24 Juillet 1754, âgé de cinquante-quatre ans, & n'a laiſſé que,

MARGUERITE-MARIE-LOUISE-VICTOIRE, née le 13 Mars 1738, devenue fille unique, par la mort, ſans alliance, de ſon frere. Elle a épouſé, 1°. le 6 Juin 1753, *Louis-Henri-Felix du Pleſſis-Châtillon*, Comte de Château-Meillant, ſous-Lieutenant des Chevaux-Légers d'Orléans, mort ſans enfans le 25 Août 1754, âgé de vingt-huit ans; & 2°. le 18 Mai 1756, *Charles-Louis-Joſeph-Alexandre de Canonville*, Marquis de Raffetot, ſous-Lieutenant des Chevaux-Légers Dauphin & depuis Capitaine-Lieutenant des Chevaux-Légers de Berri, fils de *Louis-Auguſtin*, Marquis de Canonville, & de *Conſtance-Génevieve-Catherine-Louiſe de Pardieu-d'Avremeſnil*.

2. Et HENRI-LOUIS, né en..... a été reçu Conſeiller au Parlement de Paris, le 16 Juiller 1731, Maître des Requêtes, le 23 Décembre 1735, nommé Intendant de Limoges en 1743, & de Champagne en 1750, & appellé *Sieur de la Chateigneraye*. HENRI-LOUIS a pour couſins,

JACQUES-DOMINIQUE BARBERIE-DE-COURTEILLE, Conſeiller d'Etat, ci-devant Ambaſſadeur de France auprès du Corps Helvétique, aujourd'hui l'un des ſix Intendans des Finances, marié en ſecondes noces, du 20 Mars 1746, à *Madelene Fyot*, ſœur aînée de la *Marquiſe de Paulmi-d'Argenſon*. Il y a une fille de *N.... de Savalette*, ſa premiere femme, mariée par contrat ſigné le 3 Octobre 1764, à *Aimerie-Louis-Roger*, Comte *de Rochechouart-Foudras*, né le 15 Novembre 1744, fils du Chevalier des Ordres.

Et MICHEL-ANTOINE DE BARBERIE-DE-COURTEILLE, Abbé Commendataire de l'Abbaye de Beaulieu, Ordre de Saint-Auguſtin, Diocèſe de Boulogne, depuis le mois de Novembre 1730. Ils étoient fils de JACQUES DE BARBERIE, Marquis de COURTEILLES, Conſeiller-Honoraire au Parlement de Paris, Maître des Requêtes-Ordinaire-Honoraire de l'Hôtel du Roi, ci-devant Intendant des Généralités d'Alençon & de Berri, mort le 17 Avril 1731, & d'*Eliſabeth Doumengin*, fille de *Jacques Doumengin*, Seigneur d'Elize.

Il y a un Marquis *de Saint-Conteſt* qui, étant Capitaine dans Royal-Dragons, a acheté la ſeconde Cornette des Mouſquetaires-Noirs, en Avril 1766.

Les armes : *d'azur, à trois têtes d'aigle d'or, arrachées, 2 & 1.*

— BARBERIN : Maiſon originaire ~~de Saintonge~~, de laquelle étoit JULIE-CÉLESTE BARBERIN-DE-REIGNAC, épouſe de CHARLES-YVES-THIBAULT, Comte *de la Riviere*, Lieutenant-Général des Armées de Sa Majeſté, Commandeur de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis, ancien Capitaine-Lieutenant de la ſeconde Compagnie des Mouſquetaires, Gouverneur des Villes & Citadelles de Rocroy, de la Ville de Saint-Brieu, morte à Verſailles, le 20 Avril 1754, âgée de cinquante-huit ans.

LOUIS DE BARBERIN, Seigneur, Comte de Reignac, Maréchal-de-Camp, Commandant au Neuf-Briſack, en Alſace, eſt mort en 17..... & MARIE-LOUISE DE BARBERIN, ſa fille & unique héri-

tiere, veuve de *Charles-François du Campet*, Seigneur, Comte de Saujon, en Aunis, Brigadier de Cavalerie, & Enseigne des Gardes-du-Corps, du premier Mars 1740, s'est remariée, en 1767, à *Joseph-Auguste*, Comte de *Laval-Montmorenci*, frere consanguin, ou du second lit, du feu *Maréchal de Montmorenci*.

Les armes : *d'azur, à trois mouches-à-miel d'or*, 2 & 1.

— BARBERIN : Maison originaire d'Italie, qui a donné un Pape & plusieurs Cardinaux. Le premier, qui se retira en France, fut THADÉE BARBERIN, Prince de Palestrine, & Préfet de Rome. Il mourut à Paris en 1647. Il étoit frere aîné d'ANTOINE BARBERIN, Cardinal du Saint-Siége, Archevêque & Duc de Reims, Evêque de Palestrine, Pair & Grand Aumônier de France, né le 5 Août 1608. Quelques démêlés que lui & sa famille eurent avec le Pape Innocent X, avant sa promotion à la Papauté, le fit résoudre de se retirer d'Italie & de passer en France, où il fut comblé d'honneurs & d'avantages : il mourut à son Château de Némy, à six lieues de Rome, le 3 Août 1671, âgé de soixante-trois ans.

URBAIN DE BARBERIN, Prince de Palestrine, &c. Grand d'Espagne, né en 1666; Chevalier de la Toison d'Or, en 1687; mourut le 28 Septembre 1722, sans postérité de trois femmes qu'il eut. *Voyez* Moréri.

— BARBEY, en Normandie, Généralité de Rouen : suivant l'*Armorial de France*, PIERRE BARBEY, Ecuyer, Vicomte de Fécamp, Lieutenant-Général en l'Election de Montivilliers, épousa, vers l'an 1620, *Suzanne de Morant*, dont

CHARLES BARBEY, Sieur de Bosc-Roger, Sénéchal de Fécamp, marié, le 4 Avril 1655, avec *Adrienne de Rousſel-de-Goderville*.

Les armes : *coupé au 1 d'azur & d'or, de six pieces; au 2 de gueules, au lion d'or*.

* BARBESIEUX : Seigneurie en Saintonge, que possédoit *Antoine de la Rochefoucauld*, mort en 1557, Général des Galeres. Il fit la branche des Seigneurs de BARBESIEUX. *Voyez* ROCHEFOUCAULD.

— BARBIN, en Champagne : famille qui vient d'un BARBIN, Maître des Requêtes sous le Roi JEAN, en 1360; dont le fils fut Procureur-Général du Parlement. Le petit-fils du Procureur-Général, CHRISTOPHE-BARBIN, a été Gouverneur de Melun, vers l'an 1530. Il a laissé de son mariage,

DREUX BARBIN, Commandant d'un bataillon de la Marine, & CLAUDE, Surintendant de la Maison de la Reine.

MATHIAS, fils de DREUX, Baron de Broyes, a été Gentilhomme de la Chambre, Conseiller-d'Etat d'Epée, & Gouverneur de Corbie : il a eu pour fils,

HENRI, Baron de Broyes, Commandant d'un bataillon de Picardie. Celui-ci a laissé plusieurs enfans, sçavoir : le Comte de Broyes, qui n'a

que deux filles ; le Chevalier de Broyes, mort ſans poſtérité ; une fille, mariée au Marquis d'Anglure-Savigny, & CLAUDE-ANTOINE DE BROYES, Seigneur de Dampierre & d'Autry, marié avec *Francoiſe Boileau*, dont

JEAN-ARMAND BARBIN, Comte de Broyes, Baron d'Autry, marié à Paris, en la Paroiſſe de Saint-Nicolas-des-Champs, le 10 Avril 1747, avec *Louiſe de Maſcrany*, fille de *Louis de Maſcrany*, Seigneur, Comte de Château-Chignon, d'Hermé, de Villiers, de Servolle & autres lieux, Maître des Requêtes Honoraire, & de *Marie Picot-de-Cloriviere*. Mercure de France du mois de Juillet 1747, page 202.

Les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de deux roſes d'argent en chef, & d'un lion d'or en pointe.*

* BARCELONNE, Ville de Catalogne, au Royaume d'Eſpagne, avec titre de Comté : ſes Gouverneurs, nommés *Comtes*, ſe rendirent Souverains ſous CHARLES-*le-Chauve*, en 873 ; ou en 884, ſous CHARLES-*le-Gros*. Ils ont commencé à WIFRED, I du nom, & ont fini à RAIMOND BERENGER V, mort ſans poſtérité en 1166.

D'eux ſont ſortis les anciens Comtes d'*Utgel*, les Comtes de *Béſalu*, les Comtes de *Cerdagne*, & Rois d'Arragon. Voyez *Moréri*.

— BARCILON, en Provence. I. Noble THOMAS DE BARCILON, qui vivoit à Barcelonne en 1330, eſt la tige de cette famille. Il avoit épouſé *Marie de Marquet*, de laquelle il eut :

1. JACQUES, qui ſuit.

2. Et ARNAUD, qui embraſſa l'Etat Eccléſiaſtique, gagna les bonnes graces de ROBERT D'ANJOU, qu'il ſuivit en Provence, lorſqu'il en fut fait Comte, & devint Evêque de Vence en 1337.

II. JACQUES DE BARCILON, qui ſuivit ſon frere, ſe maria dans la Ville de Vence, le 8 Octobre 1328, avec *Jacquette Robion*, héritiere des Co-Seigneurs de Saint-Paul-lez-Vence. Il teſta, le 18 Juillet 1359, (*Valentin*, Notaire) ; & laiſſa de ſon mariage,

III. FRANÇOIS DE BARCILON, qui, de *Jeanne de Laſcaris-de-Caſtelar*, ſon épouſe, eut :

1. PIERRE, I du nom, auteur des branches éteintes des Seigneurs de *Mauvans*, de *Mazaugues*, & de *Verrayon*.

2. Et autre, PIERRE, qui ſuit :

IV. PIERRE DE BARCILON, II du nom, auteur de la branche des Seigneurs de *Roquefort* & de *Québris*, épouſa en 1425, *Philippe de Cairace*, de la Ville de Nice ; dont

V. GEORGES DE BARCILON, qui laiſſa de *Marguerite Adorne*, ſa femme,

VI. GEORGES DE BARCILON, II du nom, pere de

VII. PIERRE DE BARCILON, III du nom, marié, en 1353, avec *Honnorée de Mauvans*. Il eut pour fils,

VIII. PAUL DE BARCILON, marié à *Maguelone de Barcilon-Mauvans*, ſa couſine, de laquelle il eut

IX. Claude de Barcilon, marié, le 5 Mars 1628, avec *Lucrece de Grimaldi-Levins*, des Comtes de *Beuil*, dont

1. Scipion-Joseph, qui suit.

2. Et Marie, alliée, en 1653, avec noble *Pierre de Flotte*, Seigneur de Québris.

X. Scipion-Joseph de Barcilon, Seigneur de Roquefort, épousa, en 1651, *Marguerite de Reymond-d'Eoux*, dont

1. Claude, qui suit.

2 & 3, & deux filles, mariées dans les Maisons de *Villeneuve-Tourrettes*, & de *Clary-d'Ubraye*.

XI. Claude de Barcilon, II du nom, Seigneur de Québris & de Roquefort, marié avec Mademoiselle de *Sabran-Baudinard*, a eu, entr'autres enfans :

1. Elzeard, qui suit.

2. Et Jean-Gaspard, reçu Chevalier de Malte en 1732.

XII. Elzeard de Barcilon, Seigneur de Québris, a des enfans de son mariage avec *Anne-Ursule d'Astier*, fille de *Nicolas*, Trésorier-Général de France, & d'*Anne-Ursulle de Maifredy*.

La Branche de *Mauvans* a donné deux Conseillers à la Cour des Comptes de Provence, & un Chevalier de l'Ordre de Malte en 1643. On trouve dans les Archives du Roi que Bertrand Barcilon fit hommage de la Terre d'Aubéran, en 1511.

Les armes : *d'azur, à trois sautoirs d'or, alaisés ou raccourcis, posés en fasce, & surmontés en chef d'une étoile de même.*

—BARDE : Jean de la Barde, Conseiller-d'Etat, Ambassadeur de France en Suisse, obtint que la Seigneurie de Marolles, en Gâtinois, fut érigée en Marquisat, par Lettres du mois de Juin 1661, enregistrées en Parlement le 10 Décembre suivant, & en la Chambre des Comptes le 23 Avril 1663. Il mourut en Juillet 1692, âgé de quatre-vingt-dix ans, ayant eu de *Marie Regnouard*, morte en 1674, entr'autres enfans, Claude de la Barde, Marquis de Marolles, Conseiller au Parlement, décédé le premier Août 1671, sans postérité; & Anne-Marie de la Barde, femme de *Jean de Brion*, Marquis de Combroude, Baron de Salvert, Conseiller au Parlement, dont les enfans furent substitués au nom & armes de la Barde. Jean-Antoine, qui étoit l'aîné, étant mort sans postérité, le 15 Décembre 1708; son frere, Noel-François, destiné à l'état ecclésiastique, le quitta, & devint Marquis de Combroude & de Marolles; il a épousé, le 22 Août 1714, *Marie-Agnès de Pommereu*, dont,

N.... de Brion de la Barde, Marquis de Marolles, qui a épousé la veuve du Président *le Couturier*.

Et N.... de Brion de la Barde, qui est au service.

—BARDON, en Périgord. Famille qui a été maintenue dans sa noblesse par Jugement rendu à Périgueux, le 26 Janvier 1667, par M. de *Montozon*, Commissaire subdélégué de M. *Pelot*, Intendant de cette Généralité,

ralité, par lequel il donna acte à FRANÇOIS-LOUIS BARDON, Seigneur de Ségonzac, de la repréſentation qu'il avoit faite des mêmes titres que ceux qui ſont énoncés dans cette preuve pour la juſtification de ſa nobleſſe.

AYMAR DE BARDON, fils de noble JEAN DE BARDON, & de noble *Marguerite Marqueiſſat*, épouſa, par contrat du 8 Mars 1518, (reçu par *Duval*, Notaire à Migno-le-Folquier), noble *Bernine de Feneſ*; de ce mariage vint,

GEOFFROY DE BARDON, marié par contrat du 16 Janvier 1537, (reçu par *Salnauds*, Notaire à Migno-le-Folquier, dans la Paroiſſe de Luſſac, en Sarladois), avec Demoiſelle *Marguerite de Charbonniere*, fille de noble *Jean de Charbonniere*, & de Demoiſelle *Comteſſe Maſſaige*. De ce mariage vint RAYMOND, qui ſuit.

RAYMOND DE BARDON, épouſa, par contrat du 4 Juillet 1572 (reçu par *Rodignac*, Notaire à Plas, en Périgord), Demoiſelle *Madelene Vigier*, fille d'*Hélie Vigier*, Ecuyer, Seigneur de Ségonzac, & de Demoiſelle *Iſabeau de Chabans*. *Madelene Vigier* teſta le 12 Février 1583, & fit ſes légataires CHARLES BARDON, Ecuyer, & Demoiſelle ALIX BARDON, ſes enfans; & inſtitua ſon héritier univerſel MARC, Comte de BARDON, ſon fils aîné, Ecuyer, qui ſuit; (acte reçu par *la Raraſe*, Notaire à Ségonzac).

MARC, Comte de BARDON, Chevalier, Seigneur de Caſtel, de Bonnefons & de Ségonzac, eut une commiſſion de Capitaine d'Infanterie dans le Régiment de *Riberac*, ſignée par le Roi, le 18 Octobre 1615. Il fut taxé pour ſa part de la contribution au ban & à l'arriere-ban de la Province de Périgord, à la ſomme de cent livres, dont quittance lui fut donnée, le 28 Juillet 1639, par le Commiſſaire-Receveur de cette taxe, & ſignée *de la Contaudie*. Il obtint, au mois de Février 1623, des Lettres-Patentes en forme de Charte, par leſquelles le Roi érigea, en ſa faveur, en titre de Baronnie, la Terre & Seigneurie de *Ségonzac*, mouvante du Comté de Périgord, tant en conſidération des bons & recommandables ſervices qu'il avoit rendus au voyage de Béarn, aux ſiéges de Saint-Jean d'Angéli, de Clairac, de Montravel & de Tonneins, & pendant la rébellion de ceux de la *Religion prétendue Réformée*, qu'en reconnoiſſance des ſervices que ſes prédéceſſeurs avoient rendus en pluſieurs occaſions aux Rois prédéceſſeurs de Sa Majeſté. Ces Lettres ſont ſignées LOUIS, & ſur le repli, par le Roi, *Brulard*, ſcellées en cire verte, & enregiſtrées au Parlement de Bordeaux, le 27 Mai de la même année. Dans des Lettres de *Committimus*, obtenues le 9 Mai 1624, il eſt qualifié l'un des *Ecuyers* de la grande Ecurie de Sa Majeſté. Il ſe maria, par contrat du 18 Septembre 1602, reçu par *Combret*, Notaire à Caſtillon-ſur-Dordogne, avec Demoiſelle *Finette de Belcier*, Dame de la Maiſon noble de Labatut. Il teſta le 23 Juin 1646, fit ſes légataires Dame *Finette de Belcier*, ſa femme, LOUIS-JACQUES, LOUIS-MADELENE, & MARGUERITE BARDON, ſes enfans, & inſtitua ſon héritier univerſel

François-Louis Bardon, ſon fils aîné qui ſuit. Cet acte eſt ſigné *Ségonzac.*

François-Louis Bardon, Chevalier, Seigneur & Baron de Ségonzac, eut une Commiſſion de Capitaine d'Infanterie dans le Régiment de *Cugnac*, le 14 Mars 1635. Il ſe maria par contrat du 22 Mai 1640, (reçu par *Rey*, Notaire à Menſignac, en Périgord), à Demoiſelle *Marguerite de Fayard*, fille de Meſſire *Antoine de Fayard*, Seigneur de Menſignac & de Beaulieu, & de Dame *Nicole de Montferrand.* Il teſta le 30 Janvier 1667; fit ſes légataires, Louis Bardon, Seigneur de la Vergne, François-Louis-Armand, & François Bardon, ſes enfans, & inſtitua ſon héritier univerſel Marc, Comte de Bardon, Baron de Ségonzac, ſon fils aîné, qui ſuit. (Acte reçu par *Rey*, Notaire à Ségonzac).

Marc, Comte de Bardon, Chevalier, Seigneur & Baron de Ségonzac, ſervit dans l'arriere-ban de la Nobleſſe de Guyenne, ſuivant un certificat du 3 Juillet 1674, qui lui fut donné par le *Maréchal d'Albret*, Gouverneur de cette Province. Il s'allia, par contrat du 11 Novembre 1671 (reçu par *de Pauly*, Notaire à Plaſſac, en Périgord), avec Demoiſelle *Jeanne de la Cauſſe*, fille de Meſſire *Louis de la Cauſſe*, Chevalier, Seigneur de Plaſſac, & de Dame *Gabrielle de Mellet*, ſa veuve. De ce mariage eſt ſorti,

François-Louis Bardon-de-Ségonzac, né le 11 Septembre 1672, duquel nous n'avons pas la poſtérité.

Il y a du nom de Bardon un Capitaine au Régiment d'Aquitaine, infanterie, Chevalier de Saint-Louis.

Les armes : *d'or, à l'aigle de ſable becquée & membrée de gueules, becquetant la tête d'un barbeau de ſable poſé en faſce, & le tenant ſous ſes ſerres; à une croiſette de gueules, poſée au canton dextre du chef; caſque couronné d'un cercle de Baron.*

R. *—BARDONENCHE, Maiſon de Dauphiné, d'ancienne nobleſſe & Chevalerie. La Vallée de *Bardonenche*, voiſine de celle d'Oulx, vers les frontieres de Piémont, a donné ſon nom à cette Maiſon, qui la poſſédoit dès le onzieme ſiécle, ſous la ſeule mouvance de l'Empire, dans le tems d'Anarchie, où, après la réunion du Royaume de Bourgogne à l'Empire, chaque Seigneur ſe rendit indépendant dans ſon canton; ce qui dura juſqu'à ce que les Dauphins, augmentant leur puiſſance, ſoumirent peu-à-peu tous ces différens Seigneurs, & les obligerent à leur faire hommage. Les différentes branches de cette Maiſon s'étant extrêmement multipliées, diviſerent la Vallée de *Bardonenche* en autant de Co-ſeigneuries appellées *Pareries*; & on comptoit, en 1330, juſqu'à trente Nobles de cette Maiſon, demeurant dans la *Vallée*, & y poſſédant fief & juriſdiction, dont ils firent hommage au Dauphin, qu'ils ne reconnurent Souverain que dans le quatorzieme ſiécle. Le nom qui ſe lit dans les anciens titres latins, eſt *de Bardonnenchia* : quand on écrivit les actes en françois, les mêmes ſe nommerent indifféremment *Bardoneſche* ou *Bardonenche.* Le premier dont on ait connoiſſance eſt Pons de Bardonen-

che, témoin à une donation faite en 1078, au Monaſtere d'Oulx. Pierre de Bardonenche eſt préſent à la donation faite en 1119, par Amédée III, Comte de Savoye, au même Monaſtere : ces actes ſont au Cartulaire d'Oulx. La filiation eſt ſuivie depuis,

I. Rodolphe de Bardonenche, qui fut témoin avec Hugues, ſon fils, à une donation faite, en 1186, au Monaſtere d'Oulx, par *Hugues*, Duc de Bourgogne, & Comte d'Albon, & par ſa femme *Béatrix*, fille & héritiere du Dauphin Guigues IV.

II. Hugues de Bardonenche eſt dit fils de Rodolphe, dans l'acte ci-deſſus. Il paroît comme caution avec Boniface, Pierre & Aynard de Bardonenche, dans un accord fait, en 1197, entre quelques particuliers & les Chanoines Réguliers d'Oulx. Il fut encore caution avec Aynard, ſon fils, dans une vente que fit, en 1200, au Prevôt d'Oulx, l'Abbé de Saint-Juſt-le-Suye & ſon Chapitre. Cet Hugues, & Aynard, ſon fils, vendirent, en 1202, au même Prevôt, la Vallée-Froide au prix de mille ſols.

III. Aynard de Bardonenche, fils d'Hugues, ſelon les deux actes mentionnés, eſt qualifié *Chevalier*, dans l'hommage que lui rendit, le 9 des calendes de Novembre 1214, *Hugues Guers*, fils de *Raimond*, habitant à *Bardonenche ;* il eſt auſſi qualifié *Chevalier* dans la tranſaction paſſée le 2 des nones de Mars 1225, entre *Soffrey*, Evêque de Grenoble, *Guigues d'Albon*, & *Guiffrey de Salvain-de-Boiſſieu*, & qui eſt dans le Cartulaire de l'Egliſe de Grenoble ; & dans l'hommage que le Dauphin Guigues-André de Bourgogne fit à l'Evêque de Gap, en 1232. On connoît ſon alliance par une donation qu'il fit en 1228, au Chapitre d'Oulx, de tout ce qu'il avoit dans la Vallée-Froide, ne s'y réſervant que les droits de juſtice, les mines d'argent, & le quart des bêtes fauves qui s'y prendroient. Aynard de Bardonenche, Chevalier, & la Dame *de la Chambre*, ſa femme, inveſtiſſent de cette donation *Gérente*, Prevôt d'Oulx. Aynard eut pour fils, Pierre, qui ſuit.

IV. Pierre de Bardonenche, Damoiſeau, qualité que prenoient les fils de *Chevaliers*, fut témoin à l'hommage du Dauphin Guigues à l'Evêque de Gap, en 1251. Il fit hommage, en 1252, au même Dauphin, ſans reconnoître ſa Terre, ainſi que s'exprime l'acte qui eſt à la Chambre des Comptes de Grenoble, au regiſtre *Probus*. Il eut pour fils :

1. Perceval, qui ſuit.

2. Burnon, vivant en 1289, qui fut pere d'Aynard & de Burnon II. Celui-ci eut Aynard, qui fut pere de Burnon III, mort ſans enfans ; c'eſt ce qu'on apprend de leurs reconnoiſſances féodales juſqu'en 1413.

3. Mathieu, qui fut pere de Jean, qui rendit hommage de la Co-Seigneurie de *Bardonenche*, en 1318 ; & de François, Chevalier, qui eut de grands démêlés avec le Dauphin Humbert II, & fut dépouillé de tous ſes biens. Il eut un fils nommé Hugues.

4. François, dont la poſtérité finit en 1420, dans Jeanne, mariée à noble *Albert de Nerache* ou *Naraiſſe*.

5. Et JEAN, qui eut auſſi poſtérité. Il fit pluſieurs branches des Co-Seigneurs de *Bardonenche*. Pluſieurs paſſerent en Piémont, qui touche cette *Vallée*, & prirent des alliances dans les Maiſons les plus conſidérables de Piémont & de Savoye, comme on peut le voir dans le *Pourpris Hiſtorique de Charles-Auguſte de Sales*, Evêque de Genève.

V. PERCEVAL DE BARDONENCHE, Bailli ou Gouverneur du Gapençois, vivoit en 1290, ſelon pluſieurs actes de la même Chambre des Comptes, aux regiſtres *Copiarum* dans le regiſtre *Probus*. Il vivoit en 1303, & eut pour fils PONS ou PONCET, qui ſuit.

VI. PONS DE BARDONENCHE vivoit en 1320, ſuivant les mêmes regiſtres où il eſt appellé quelquefois *Poncet*. Il eut trois fils :

1. CONSTANT, qui ſuit.

2. PIERRE, qui eſt qualifié *Damoiſeau* avec ſon frere CONSTANT, & fils de PONCET dans l'acte d'échange qu'ils firent avec le Dauphin, le 13 Novembre 1333. Ils lui donnerent les portions qu'ils avoient dans la *Vallée de Bardonenche*, qui étoient franches & indépendantes de toute ſujétion envers le Dauphin; & ce Prince leur donna la Seigneurie du *Percy* & du *Monétier* en Trièves, & des rentes au même lieu, & à Saint-Jean d'Hérant. Cet échange occaſionna le changement de domicile de la branche aînée, qui paſſa du Briançonnois au pays de Trièves, qu'elle a toujours habité depuis, & où elle a acquis de nouvelles Terres. PIERRE fut tué à la bataille de Poitiers en 1356, & eut pour fils LÉON, dont la fille GALLIANE, épouſe de noble *François-du-Thau*, vendit, avec BORSAC, ſon couſin, le quart du *Monétier du Percy*, en 1359.

3. Et GUILLAUME, auſſi appellé *Guillermet*, qui paſſa une reconnoiſſance au Dauphin, en 1330, avec ſes freres, pour la Parerie de *Bardonenche*. Il la vendit en 1352 à HUMBERT, ancien Dauphin, alors Patriarche d'Alexandrie; c'eſt ce qui réſulte d'un hommage rendu, le 13 Août 1352, au Dauphin CHARLES, par *Jeannon de Navaiſſe*, Damoiſeau, fils de *Lantelme*, qui rappelle auſſi l'hommage fait en 1214, à AYNARD DE BARDONENCHE, l'un des ancêtres de GUILLAUME. La poſtérité de celui-ci finit en 1416, dans JEAN, ſon petit-fils, qui ne laiſſa que des filles.

VII. CONSTANT DE BARDONENCHE fut tué avec PIERRE, ſon frere, à la bataille de Poitiers, en 1356. On voit à Poitiers leurs tombeaux & leurs armoiries. Il eut pour fils :

1. FRELIN ou FRANÇOIS.

2. LANTELME, Damoiſeau.

3. Et BORSAC, qui ſuit.

VIII. BORSAC DE BARDONENCHE fit hommage en 1359, de la Terre du Percy & du Monétier. Il teſta le 30 Juillet 1361, & inſtitua ANTOINE, ſon fils, & le poſthume dont ſa femme étoit enceinte : ce fut PIERRE, qui ſuit. ANTOINE eut un fils, nommé LOUIS, qui fut pere de JUSTET.

IX. PIERRE DE BARDONENCHE vivoit encore en 1385; il eut pour enfans FRELIN ou FRANÇOIS, & LANTELME, qui ſuit.

X. LANTELME DE BARDONENCHE, Co-Seigneur du Percy, Seigneur du Monétier, &c. fut compris parmi les Nobles dans la réviſion des feux de

1428. Il testa le 10 Février 1433, & fit héritiers ses deux fils qu'il avoit eus de *Jeanne du Puy-Boson*, FRANÇOIS, & DURAND, qui suit.

XI. DURAND DE BARDONENCHE partagea avec son frere FRANÇOIS, le 2 Avril 1443, les biens de LANTELME, leur pere. Il testa le 5 Juin 1457, & eut de *Marguerite d'Hellis*, son épouse, sœur de noble *Barthelemi d'Hellis* :

1. JEAN, qui suit.

2. PIERRE, co-héritier de son pere. Il testa le 24 Juin 1482, laissant de *Cécile Ricon*, sœur de la femme de son frere, deux filles, *Jeanne* & *Françoise*.

3. JEAN, Religieux.

4. Et CATHERINE, mariée à noble *Hugues de Ponet-de-Sinard*.

XII. JEAN DE BARDONENCHE, I du nom, est compris dans les rôles de l'arriere-ban de Trièves aux années 1472 & 1484. Il testa avec son frere PIERRE, le 24 Juin 1482. Les enfans nommés dans son testament, sont 1. JEAN II, qui suit, 2. & 3. IMBERT & MARIE.

XIII. JEAN DE BARDONENCHE, II du nom, testa le 26 Juillet 1548. Il avoit épousé *Jeanne de Chambrier*, fille d'*André*. Il en eut JEAN III, qui suit, & RAIMOND.

XIV. JEAN DE BARDONENCHE, III du nom, donna des marques de sa valeur à la journée de Cérisolles, en 1543; & fut compris parmi les Nobles dans la révision des feux de 1549; & épousa 1°. *Claudine de Forbin-de-Souliers*, morte en 1552 : & 2°. *Anne de Beaumont-Combourfier*, fille de *Jean*.

Il eut du premier lit :

1. RAIMOND.

2. JEAN, qui suit.

3. ANTOINETTE, mariée à *Antoine de Vaujani*.

4. Et MARGUERITE.

Du second lit vinrent :

5. HUMBERT, dont la postérité est éteinte.

6. PIERRE, allié à *Ennemonde du Thau*, fille d'*Etienne*.

7. Et RENÉE, mariée à noble *Gabriel Paschal*.

XV. JEAN DE BARDONENCHE, IV du nom, épousa, le 27 Avril 1574, *Jeanne de Reviliart*, d'une très-ancienne Maison originaire de Piémont, & établie depuis le treizieme siécle dans le Gapençois, fille de *Michel de Reviliart*, Seigneur de Chabertan, & de *Marguerite de Pierre*. Elle testa le 23 Janvier 1606, & son mari mourut en 1632, âgé de quatre-vingt-douze ans. Il eut de son mariage :

1. ALEXANDRE, I du nom, qui suit.

2. ANDRÉ, marié, en 1624, à *Ennemonde de Reynard* : il a fait la branche des Tenaux, qui est éteinte.

3 & 4. JEAN & CÉSAR, mort en 1671, qui a fait la branche de Souvile; ses fils passerent en Prusse pour fait de Religion, leur postérité y subsiste.

5. PIERRE, Prieur de Saint-Laurent de Grenoble, Conseiller-Clerc au Parlement de Dauphiné.

6, 7, 8, 9 & 10. JUDITH, MARGUERITE, JEANNE, RENÉE, & SARA.

XVI. ALEXANDRE DE BARDONENCHE, I du nom, Seigneur de Toranne, Treſannes, Saint-Martin de Clelles, &c. ſe diſtingua au ſervice de HENRI IV, ſous M. *de Leſdiguieres*, & commandoit les gens de pied à la bataille de Pontcharra, en 1591. Il fut fait priſonnier avec le Duc de *Créqui*, lors de l'entrepriſe ſur la place d'Aiguebelle. Il mourut fort vieux en 1666, & teſta la même année. Il avoit épouſé 1°. *Chriſtophe Bloſſet*, fille de *Guillaume*, dont il n'eut que des filles, & 2°. *Lucrece de Montchenu*, fille de *Jean*, & de *Louiſe de Brenieu*, dont :

1. ALEXANDRE, qui ſuit.

2. Et CÉSAR, rapporté après ſon frere.

XVII. ALEXANDRE DE BARDONENCHE, II du nom, Vicomte de Clermont en Trièves, Seigneur du Monétier, Toranne, Treſannes, Saint-Martin de Clelles, &c. Conſeiller d'Etat, teſta en 1711, & fit ſon héritier le fils de JEANNE, ſa fille, rapportée ci-après. Il avoit épouſé 1°. le 27 Septembre 1646, *Marie Darmand*, fille de *Pierre*, dont il n'eut point d'enfant mâles; & 2°. *Melchionne d'Engilboud*, fille de *René*, dont :

1. RENÉ, Vicomte de Bardonenche, Chevalier-d'honneur au Parlement de Grenoble, mort avant ſon pere, ſans enfans, de *Marguerite Eyraud-de-Saint-Marſolle*, ſon épouſe.

2. Et JEANNE, mariée à CÉSAR DE BARDONENCHE, II du nom, duquel il ſera parlé ci-après.

XVII. CÉSAR DE BARDONENCHE, I du nom, ſecond fils d'ALEXANDRE I, & de *Lucrece de Montchenu*, Seigneur de Champigney, ſe maria le 20 Mars 1653; avec *Anne de Peccat*, fille de *Jacques*, & d'*Anne de Clermont-de-Chatte*. Il en eut :

1. CÉSAR, II du nom, qui ſuit.

2. Et LUCRECE, alliée avec N..... *de Lyobard*, Comte de Romans.

XVIII. CÉSAR DE BARDONENCHE, II du nom, Seigneur de Champigney, épouſa 1°. le 18 Juin 1684, JEANNE DE BARDONENCHE, ſa couſine-germaine, fille d'ALEXANDRE DE BARDONENCHE, II du nom, & de *Melchionne d'Engilboud*; & 2°. *Eliſabeth Odos-de-Bonniot*, veuve de N..... *Darmand-de-Brion*. Du premier lit il a eu :

1. RENÉ-ALEXANDRE, qui ſuit.

2. Et ANDRÉ, qui a commandé un bataillon du Régiment de la Couronne, mort en 1755.

Du ſecond lit naquirent :

3. RENÉ, mort Capitaine au Régiment de *Limoſin*, tué au ſiége de Berg-op-Zoom en 1746.

4. ANDRÉ, Sieur de Clainville.

5. Et MARGUERITE, mariée à *Laurent de Chaléon*, Conſeiller au Parlement de Grenoble.

XIX. RENÉ-ALEXANDRE DE BARDONENCHE, Chevalier, Vicomte de Trièves, Seigneur du Monétier, Toranne, Tréſannes, Saint-Martin, &c. mort en 1741, avoit épouſé, le 3 Mai 1714, *Marie de Leſtang-de-Mu-*

rat, fille d'*Antoine*, Préſident à Mortier au Parlement de Grenoble, & de *Virgine Davity*, dont :

1. ANTOINE-CÉSAR, qui ſuit.
2. DAVID-ANSELME.
3. ABEL-ANDRÉ, Chanoine de l'Egliſe Noble de Saint-Chef.
4. ANTOINE-RENÉ, Chanoine de la Cathédrale de Grenoble, Vicaire-Général à Vienne.
5. CHARLES-GABRIEL, Capitaine au Régiment d'infanterie du Roi.
6. 7. & 8. Trois filles Religieuſes.

XX. ANTOINE-CÉSAR DE BARDONENCHE, Vicomte de Trièves, Seigneur du Monétier, de Toranne, Tréſanne, Saint-Martin, &c. a épouſé, le 25 Août 1743, *Marie-Madelene de Vachon-de-Belmont*, fille de *Nicolas*, & de *Juſtine-Angelique de la Porte-de-Lartaudiere*. Il en a :

1. RENÉ-CÉSAR-ANTOINE, né en 1746, Lieutenant au Régiment de la Marine.
2. Et JOSEPH-ANTOINE, né en 1747 ; & pluſieurs filles.

Tous ceux du nom de Bardonenche portoient pour armes : *d'argent au treillis de gueules, cloué d'or :* des branches y ajouterent des briſures différentes ; mais elles n'ont jamais abandonné *le treillis*, & celle qui ſubſiſte, porte *en chef une aigle naiſſante de ſable* (Moréri, *édition de 1759, tom. II, pag. 116.*

—BARDOUF, Seigneur de Beaulieu, en Normandie, Généralité d'Alençon. Il eſt parlé dans l'Hiſtoire de la Maiſon de *Harcourt*, pag. 600, de Meſſire ROBERT BARDOUF, Chevalier, Seigneur de Putot-en-Auge, qui plaidoit en 1398, pour le fief d'Aon, dont l'acquiſition avoit été faite par feu Monſeigneur *Guillaume de Thieuville*, Evêque de Coutances, le 1 Février 1392.

Les armes : *d'argent, à la croix de ſable au pied fiché, ou terminée par le bas en pieu, chargée en cœur d'une molette d'éperon du champ.*

—BARDOVIL, Seigneur de la Bardouilliere & de Saint-Lambert, même Province & Généralité, famille maintenue dans ſa nobleſſe, le 22 Juin 1667. ROBERT DE BARDOVIL, Seigneur de la Bardouilliere, eut une fille, MARGUERITE DE BARDOVIL, mariée le 20 Septembre 1503, à *Jean de Fontaines*, Ecuyer, Seigneur de Boiſcard. L'Abbé de *Vertot*, en ſon Hiſtoire de Malte, parle d'ANTOINE BARDOVIL-DE-LA-BARDOUILLIERE, du Diocèſe d'Evreux, qui fut reçu Chevalier de Malte, le 17 Mars 1638.

Les armes : *de ſable, à la faſce d'or, accompagnée de 3 branches de fer d'argent, terminées de 3 fers de lance, & poſées 2 en chef & une en pointe ; à la bordure d'or.*

—BAREITH : branche cadette de la Maiſon Electorale de *Brandebourg*, qui a commencée à CHRISTIAN, Marquis de *Brandebourg*, troiſieme fils de l'Electeur JEAN-GEORGES, né le 30 Janvier 1581. Il reçut de ſon frere JOACHIM-FREDERIC une partie des biens ſitués en Franco-

nie, qu'il avoit hérités de ſon couſin GEORGES-FREDERIC, Marquis d'*Anſpach*. Ces biens ſont, le haut Margraviat de *Nuremberg*, la Forteresſe de *Bareith*, la Ville de *Culmbach*, & autres places. Il mourut le 30 Mai 1655. Cette branche s'eſt éteinte dans la perſonne de GEORGES-GUILLAUME, Margrave de *Brandebourg*, Régent de BAREITH, Grand-Maître de l'Artillerie de l'Empire, mort à Bareith le 18 Décembre 1726, âgé de quarante-neuf ans. Il ne laiſſa d'*Eliſabeth-Sophie*, née Ducheſſe de *Saxe*, que *Willelmine de Brandebourg*, née le 6 Janvier 1701 : ainſi ſa ſucceſſion paſſa dans la branche de CULMBACH. CHRISTIAN-HENRI, Margrave de Brandebourg-Culmbach-Wevertingen, Général-Major des Armées du Roi de Pruſſe, & Colonel d'un Régiment de Cavalerie à ſon ſervice, naquit le 19 Juillet 1661, & mourut le 26 Mars 1708. Il avoit été marié, le 14 Août 1687, avec *Sophie-Chretienne de Wolffstein*, morte au Château de Freideinbourg en Danemarck, dans la ſoixante-dixieme année de ſon âge, au mois d'Août 1737, étant née le 24 Octobre 1667 : elle étoit fille d'*Albert-Frederic*, Comte du Saint-Empire Romain & de Wolffstein, Seigneur d'Obern, Sulizberg & de Pirbaum, mort le 6 Novembre 1693 ; & de *Sophie-Louiſe*, née Comteſſe de *Caſtel-Remlingen*, décédée le 19 Juillet 1717. Il a eu de ce mariage quatorze enfans, dont ſept ſont morts en bas âge, & les ſept autres ſont :

1. GEORGES-FREDERIC-CHARLES, dont on parlera ci-après.

2. ALBERT-WOLFANG, Margrave de Culmbach, né le 8 Décembre 1689, Colonel d'un Régiment d'Infanterie, & Général-Feld-Maréchal-de-Camp au ſervice de l'Empereur, & Chevalier de l'Ordre de l'Eléphant.

3. DOROTHÉE-CHARLOTTE, née le 4 Mars 1691, mariée le 8 Juillet 1711, avec *Charles-Louis*, Comte de Hohenlohe, Weiekersheim, & morte le 2 Avril 1712.

4. SOPHIE-MADELENE, née le 28 Novembre 1700, mariée, le 7 Avril 1721, avec CHRISTIAN VI, Roi de Danemarck & de Norwege.

5. FREDERIC-ERNEST, Margrave de Culmbach, né le 15 Décembre 1703, Chevalier de l'Ordre de l'Eléphant, Gouverneur & Commandant-Général des Troupes Danoiſes, dans les Duchés de Holſtein & de Schleswich, Colonel d'un Régiment d'Infanterie de la Province de Jutlande ; marié, le 26 Décembre 1731, avec *Chriſtine-Sophie*, fille d'*Erneſt-Ferdinand*, Duc de Brunſwik-Wolfembutel-Bevern, née le 22 Janvier 1717.

6. SOPHIE-CAROLINE, née le 31 Mars 1707, mariée le 8 Décembre 1723, avec GEORGES-ALBERT, Prince d'Oſt-Friſe, & reſtée veuve le 12 Juin 1734.

7. Et FREDERIC-CHRISTIAN, Margrave de Culmbach, né poſthume, le 17 Juillet 1708, Colonel au ſervice de Danemarck, & marié le 26 Avril 1731, avec *Victoire-Charlotte*, fille de VICTOR-AMÉDÉE-ADOLPHE, Prince d'Anhalt-Schaumbourg, née le 25 Septembre 1715, dont il a eu CHRETIENNE-SOPHIE-CHARLOTTE, née le 15 Octobre 1733 ; GEORGES-FREDERIC-CHARLES, Margrave de Brandebourg-Culmbach, né le 19 Juin 1688, qui, s'étant rendu de Rottembourg à Bareith, ſur l'invitation qui lui avoit été faite par une députation, y fut proclamé, le 22 du mois de Décembre

Addition à l'article Barentin.

Extr. de la Gazette de France.

Charles-Alexe-Jérôme Barentin, fils Mineur de feu Charles-Louis-François de Paule Barentin, Chev.r Garde des Sceaux de France, Commandeur des Ordres du Roi, décédé le 25. juillet 1789, chanoine d'Antin, présenté à la Madeleine de la Ville l'Evêque et transporté aux Grands Augustins de Paris le 26. dud. où il a été inhumé.

Décembre 1726, & prit la Régence du pays. Il eſt mort le 17 Mai 1735, à ſa réſidence de Bareith, âgé de quarante-ſept ans. Il a laiſſé de *Dorothée de Holſtein-Sonderbourg*, née le 24 Novembre 1685, & mariée le 17 Avril 1709, SOPHIE-CHRISTINE-LOUISE DE BRANDEBOURG-BAREITH, née le 4 Janvier 1710, & mariée à Francfort, le 11 Avril 1731, avec ALEXANDRE-FERDINAND, Prince Héréditaire de la Tour-Taxis, morte à Bruxelles, le 13 Juin 1739, âgée de trente ans. FREDERIC-GUILLAUME, qui ſuit : GUILLAUME-ERNEST, né le 25 Juillet 1712, mort au mois de Novembre 1733, ſur la route d'Italie, où il alloit joindre le Régiment Impérial.

4. SOPHIE-CHARLOTTE-ALBERTINE, née le 27 Juillet 1713, mariée le 7 Avril 1734, avec *Erneſt-Auguſte*, Duc de Saxe-Weimar, morte à Hilburghauſen, la nuit du 8 au 9 d'Octobre, quatre jours après être accouchée d'une Princeſſe, nommée FREDERIQUE-SOPHIE-MARIE-CAROLINE.

5. SOPHIE-GUILLELMINE DE BRANDEBOURG-BAREITH, née le 8 Juillet 1714, mariée en 1734, avec CHARLES EDSAN, Prince d'Oſt-Friſe, né le 19 Janvier 1716.

FREDERIC-GUILLAUME, Margrave de Brandebourg, Régent de Bareith à la mort de ſon pere, né le 10 Mai 1711, a épouſé à Berlin, le 20 Novembre 1731, FREDERIQUE-AUGUSTE-SOPHIE-GUILLELMINE, Princeſſe-Royale de Pruſſe, ſœur aînée du Roi de PRUSSE. De cette alliance eſt venue ELIZABETH-SOPHIE-FREDERIQUE DE BRANDEBOURG-BAREITH, née le premier Septembre 1731.

— BARENTIN, en Picardie, famille dont l'antiquité ſe prouve par la poſſeſſion immémoriale de la Terre des Belles-Ruries, en Touraine, dont elle a joui & jouit encore, ainſi que de celles de la Malmaiſon, à trois lieues de Paris, qui a été poſſédée par dix Conſeillers au Parlement, de pere en fils, dont l'un a été Prevôt des Marchands de Paris.

JACQUES-HONORÉ BARENTIN, premier & ancien Préſident du Grand-Conſeil, avoit pour ſœur MARGUERITE BARENTIN, mariée 1°. avec le Marquis de *Souvré*, premier Gentilhomme de la Chambre, & 2°. au Marquis de *Laval Bois-Dauphin*; du premier lit elle eut *Anne de Souvré*, mariée à M. *de Louvois*.

CHARLES-HONORÉ BARENTIN, fils de JACQUES-HONORÉ, fut Maître des Requêtes & Intendant de Dunkerque : il a eu de *Marie-Reine de Montchalt*, ſon épouſe,

CHARLES-AMABLE-HONORÉ BARENTIN, ſucceſſivement Conſeiller au Parlement, Maître des Requêtes, Intendant d'Orléans, & Conſeiller d'Etat, mort le 8 Juin 1762, âgé de ſoixante-ſix ans, laiſſant de ſon mariage, contracté le 17 Juillet 1724, avec *Marie-Catherine le Fevre*, fille de *N.... d'Ormeſſon*, Conſeiller-d'Etat & Intendant des Finances,

N.... BARENTIN, reçu en Juillet 1764, Avocat-Général du Parlement de Paris, après M. *le Pelletier-de-Saint-Fargeau*, devenu Préſident à Mortier au même Parlement.

Il y a l'Abbé de BARENTIN, que nous croyons frere ou cousin de l'Avocat-Général.

D'une autre branche étoit JOSEPH BARENTIN, Seigneur de Minieres, Lieutenant des Vaisseaux du Roi, né dans le Vendomois, arriere-petit-fils de PIERRE, Ecuyer, Sieur des Gats, & Commissaire des Guerres, qui avoit épousé, le 26 Décembre 17..... *Elisabeth Laugier*, dont

FRANÇOIS-JOSEPH BARENTIN, né le 25 Décembre 1713, ELIZABETH-SUZANNE BARENTIN-DES-MINIERES, née le 5 Avril 1715, reçue à Saint-Cyr, le 23 Novembre 1723, sur ses preuves de noblesse.

De la branche de BARENTIN-MONTCHAL, étoit CHARLES-JEAN-PIERRE BARENTIN, Comte de MONTCHAL, Brigadier de Cavalerie, ci-devant Capitaine-Lieutenant des Gendarmes de Flandres, mort en Auvergne, le 16 Avril 1763, âgé de cinquante-neuf ans. Il avoit épousé le 10 Mars 1735, *Louise-Madelene Bertin-de-Vaugien*, fille de *Bruno-Maximilien Bertin*, Seigneur de *Vaugien*, Conseiller au Parlement de Paris, & de *N.... Pagot-du-Plouy*, dont, entr'autres enfans, un Capitaine de Cavalerie.

C'est ~~tout~~ ce que nous savons de cette famille, dont nous n'avons reçu aucun *Mémoire*, & sur laquelle cependant l'on peut consulter l'*Armorial de France*, tome I, part. 1, pag. 50. Les armes : *d'azur, à trois fasces ; la premiere d'or, & les deux autres ondées d'argent, surmontées de trois étoiles d'or en chef.*

— BARGETON, Seigneur de Cabrieres, en Languedoc : DENIS-MATHIEU DE BARGETON, troisieme fils de PIERRE, & de *Marguerite Boffrut*, né le 12 Juin 1682, sous-Lieutenant dans le Régiment de *Santerre* en 1707, Capitaine dans le même Régiment en 1712, Major de la Ville de Maubeuge, le 6 Avril 1738, Chevalier de Saint-Louis le 18 Mars suivant, a eu de son mariage, contracté en 1731, avec *Claudine-Antoinette Dufaux :*

1. JACQUES-CHARLES-DENIS DE BARGETON, né le 4 Novembre 1736.
2. DANIEL, né le 14 Octobre 1739.
3. MARIE-MARGUERITE, née le 16 Décembre 1732, reçue à Saint-Cyr le 7 Janvier 1741.
4. LOUISE-ANTOINETTE, née le 26 Décembre 1733, & reçue aussi à Saint-Cyr.
5. Et MARGUERITE-MADELENE, née le 11 Novembre 1740. Voyez l'*Armorial de France*, tome II, part. II, pag. 2.

Les armes : *d'azur à un chevron d'or, accompagné d'une rose d'argent posée à la pointe de l'écu, & un chef aussi d'argent, chargé de trois croisettes de gueules.*

— BARILLON, ou BARRILLON, originaire d'Auvergne, dès le tems de LOUIS XI. Cette famille vint s'établir à Paris sous le régne de FRANÇOIS I. Le Chancelier *du Prat* fit épouser sa niéce, *Claude du*

Addition à la page 730 du Tome I. art. Barentin

me 5. après des Guerres ajoutez vivant en 1589. — ibid. ligne 6. après Laugier, ajoutez
e de jacques Laugier, habitant de la Ville d'Hieres, et de Thérese Arène, —
t entr'autres enfans —1.

Prat, à JEAN DE BARILLON, Seigneur de la Ville de Murat, dans la haute Auvergne.

JEAN-JACQUES DE BARILLON, Préſident au Parlement de Paris, épouſa *Bonne Fayet*, fille du Préſident *Fayet*; Ils furent l'un & l'autre plus diſtingués par une piété ſolide, que par les grands biens qu'ils poſſédoient.

HENRI DE BARILLON, leur fils, né le 4 Mars 1639, nommé Evêque de Luçon, mourut en 1699, décoré de toutes les vertus qui font les Saints Evêques.

Il y a deux branches de cette famille : l'une eſt nommée BARILLON D'AMONCOURT, & l'autre appellée BARILLON DE MORANGIS, qui porte : *écartelé de Boucherat.*

PAUL BARILLON D'AMONCOURT, Marquis de Branges, Seigneur de Mancy, de Morangis, & de Châtillon-ſur-Marne, Conſeiller-d'Etat Ordinaire, fut Ambaſſadeur Extraordinaire en Angleterre. Il mourut le 23 Juillet 1691, laiſſant de feu *Marie-Madelene Mangot*, ſon épouſe, décédée le 17 Octobre 1694.

ANTOINE DE BARILLON D'AMONCOURT, Marquis de Branges, Seigneur de Mancy, de Châtillon-ſur-Marne, &c. Maître des Requêtes honoraire de l'Hôtel du Roi, mort à Paris le 29 Juin 1741, âgé de ſoixante-dix ans. Il avoit été d'abord Conſeiller au Parlement de Paris, le 12 Janvier 1692, puis Maître des Requêtes en 1700. Il fut nommé, au mois de Janvier 1710, à l'Intendance de Rouſſillon & de Cerdaigne, & de l'Armée du Roi en Catalogne, d'où il fut transféré, en Mars 1711, à celle de Pau, en Béarn, qu'il n'exerça que juſqu'en 1713. Il avoit épouſé *Anne Doublet*, décédée le 21 Mai 1727, dont il a laiſſé

ANTOINE-PIERRE DE BARILLON D'AMONCOURT, Conſeiller au Parlement de Paris, où il a été reçu le 9 Juin 1719 : marié le 3 Février 1727, avec *Françoiſe-Nicole de Landes*, Dame d'Houville, dans le Pays Chartrain, dont il eut

ANTOINE-MARIE DE BARILLON D'AMONCOURT, fils unique, né le 11 Mars 1736.

BONNE DE BARILLON, veuve de *François le Camus*, Marquis de Bligny, Maréchal des Camps & Armées du Roi, morte le 13 Août 1755, & ANNE-PHILIBERTE DE BARILLON, épouſe de *Charles-Gabriel de Tardieu*, Marquis de Maleyſſie, Lieutenant de Roi à Compiegne. Voyez *le Mercure de France* du mois de Juillet 1741, pag. 1691.

ANTOINE DE BARILLON-DE-MORANGIS, Seigneur de Louans & de Montigny, Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roi, ſucceſſivement Intendant à Metz & au pays Meſſin, & dans les Généralités d'Alençon, de Caën & d'Orléans, mourut le 18 Mai 1686, laiſſant de *Catherine-Marie Boucherat*, ſon épouſe, fille du Chancelier de France de ce nom, mort le 15 Mars 1733;

JEAN-JACQUES BARILLON-DE-MORANGIS, Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roi, l'un des quarante Doyens du quartier, mort à Paris, ſans avoir été marié, le 29 Mai 1741, âgé de ſoixante-trois ans.

Il avoit été d'abord Avocat du Roi au Châtelet de Paris, le 13 Août 1695, enſuite Conſeiller au Parlement de Paris, le 8 Avril 1699, & en dernier lieu Maître des Requêtes, le 17 Juin 1706. Il a laiſſé pour héritieres,

ANNE-FRANÇOISE DE BARILLON-DE-MORANGIS, ſa ſœur, veuve d'*Antoine-Cleriadus de Choiſeul*, Marquis de Beaupré d'Aillecourt, mere du feu Evêque de Châlons & du Cardinal-Archevêque de Beſançon, & de leurs freres mariés; & *Louiſe Marie-Gabrielle de Gourgues*, ſa niéce, épouſe de *Louis-François de Saint-Simon*, Marquis de Sandricourt, Lieutenant-Général des Armées du Roi, fille de feu *Jean-François de Gourgues*, Marquis d'Aulnay, &c. & de GABRIELLE DE BARILLON-DE-MORANGIS, ſa premiere femme, morte le 15 Avril 1700, âgée d'environ vingt un ans. *Mercure du mois de Juin* 1741, pag. 1470.

Les armes : *écartelé. Au 1 & 4 d'azur, au chevron accompagné de deux coquilles en chef, & d'une roſe en pointe, le tout d'or; au 2 & 3 de gueules, au ſautoir d'or, qui eſt d'*AMONCOURT.

* BARINGUE, Terre qui fut démembrée de la Baronnie de Navailles, & cédée à *Bertronnet de Navailles*, tige des Seigneurs *de la Batut-Figueres*. *N.... de Navailles*, ſa petite-fille, la porta en dot à *Ramonet de Caſtaing*. De cette Maiſon elle a paſſé dans celle de *Lomagne-Iſſride*. Voyez ce mot.

—— BARJOT : ceux de ce nom ſe prétendent originaires du Comté de Bourgogne, & venir d'un puîné des Comtes de Varrax, ainſi que l'a remarqué *Guichenon*, dans ſon *Hiſtoire de Breſſe*. *Pierre de Saint-Julien*, Livre III de ſes *Antiquités de Mâcon*, dit que les Comtes de Varrax, ou Varrace, s'appelloient *de la Pallu*, & que cette Seigneurie de la Pallu étoit poſſédée depuis long-tems par les BARJOT; que GUILLAUME BARJOT, Sécretaire du Roi, fut pere de CLAUDE & GUILLAUME; que le premier fut Maître des Comptes du Roi en la Chambre de Dijon, & pere de deux Préſidens au Grand-Conſeil; & que le ſecond (GUILLAUME), Seigneur de la Pallu & de la Salle, eut, entr'autres enfans, GUILLAUME & PHILIBERT. L'aîné, Seigneur de la Pallu, étoit Maître-d'Hôtel de CHARLES IX.

Le puîné, Seigneur de la Salle, fut Lieutenant-Général au Bailliage du Mâconnois.

Pierre de Saint-Julien dit que PHILIBERT BARJOT ſervit le Duc de Bourgogne en pluſieurs importantes occaſions.

Dans des *Mémoires Domeſtiques*, qui nous ont été communiqués, nous trouvons un PHILIBERT BARJOT, Seigneur d'Auneuil, Conſeiller-d'Etat, né en 1410, marié à *Marie de Tournebulle*, de la Maiſon de *Magis*. Il en eut pluſieurs enfans. Ses aînés ſont auteurs des branches qui ſe ſont perpétuées, tant dans le Beaujolois & la Bourgogne, où elles étoient déja établies, que dans le Lyonnois, le Bourbonnois & l'Auvergne.

Leur principal ſurnom paroît avoir été *de la Pallu*, & *de la Combe*.

La branche des BARJOT-DE-LA-PALLU s'eſt éteinte dans N.... DE BARJOT-DE-BRION, Dame de la Pallu, derniere héritiere de cette branche : celle des BARJOT-DE-LA-COMBE ſubſiſte encore, à ce qu'on croit, à Meaux, dans le Mâconnois.

Il y a eu encore la branche des BARJOT-MONTFAVIER, qui a fini à JEAN BARJOT-DE-MONTFAVIER, Chanoine de Beaujeu en 1643, & à PHILIBERT BARJOT, ſon frere, auſſi Chanoine. Ils étoient fils de BENOÎT BARJOT, né à Beaujeu en 1575, & de *Conſtance du Cran*, & il eſt à croire qu'après la mort de ces deux Chanoines, ſeuls & uniques héritiers de leur branche, leurs biens ont paſſé à des héritiers maternels.

Ces branches aînées, avec celle de JEAN BARJOT, dernier fils de PHILIBERT, dont nous allons donner la filiation, ſe ſont tellement perdues de vue, qu'on n'en a eu aucune connoiſſance. Les titres ſont reſtés entre les mains des aînés, & les deſcendans de JEAN BARJOT, dernier fils de PHILIBERT, n'ont les preuves de leur filiation, par partages & contrats de Mariage, que depuis la ſéparation de ces branches aînées, & il ne leur reſte, ſur leurs aînés, que les indications que nous venons de donner.

I. JEAN D'ORVAL, dernier fils de PHILIBERT, fut Seigneur d'Orval & de la Pallu. Il s'attacha au Comte de Beaujeu. La Terre d'Orval lui tomba en partage, & lui & ſes enfans continuerent d'en prendre le nom. Il eut d'*Henriette de Bourbon*, ſon épouſe, fille naturelle de PIERRE BOURBON, Comte de Beaujeu, & mari d'ANNE DE FRANCE, fille de LOUIS XI, CLAUDE, qui ſuit.

II. CLAUDE DE BARJOT, I du nom, Seigneur d'Orval, né en 1440, paroît avoir été marié deux fois, 1° avec *Antoinette de Luxembourg-Montmorenci*. & 2°, avec *Claudine de Balzac*.

Il eut de cette derniere,

III. GUILLAUME DE BARJOT, Seigneur d'Orval, né en 1474, marié à *Thomaſſe du Gellay*, qui fut Gouverneur du Bourbonnois, & eut CLAUDE qui ſuit.

IV. CLAUDE DE BARJOT, II du nom, Seigneur de Roches, Capitaine des Chevaux-Légers, ~~& Lieutenant des Gardes du Corps de MARIE DE MÉDICIS~~, fut chargé de quelques négociations à Rome, & auprès de quelques Princes étrangers. Il ſe maria, en 1514, avec *Antoinette le Viſte de Saint-Bonnet*, dont il eut CLAUDE, qui ſuit, & PHILIBERT BARJOT. JEAN BARJOT, Conſeiller au Parlement, Seigneur de Mouſſy, probablement fils cadet de GUILLAUME, ſe voyant ſans enfans d'*Olive de Tétigny*, fille de *François de Tétigny*, & de *Marie*, fille de l'Amiral de *Coligni*, tué à la Saint-Barthelemy, ~~obligea~~ CLAUDE & PHILIBERT BARJOT, de même nom que lui, & ſes couſins, ~~à prendre~~ le parti de la Robe ; en faveur du don & ſubſtitution qu'il leur fit de tous ſes biens. CLAUDE eut la Terre de Mouſſy, & PHILIBERT celles d'Auneuil & de Marchefroy. Il eſt auteur de la branche des BARJOT-D'AUNEUIL, & fut, comme ſon frere, Conſeiller-d'Etat, & premier-Préſident au Grand-Conſeil.

V. CLAUDE DE BARJOT, III du nom, Seigneur de Mouſſy, épouſa,

1°. en 1561, *Anne d'Avayolles ;* & 2°. *Philippe de Naillac*, proche parente du Grand-Maître de Malte, & fille de *René de Naillac*, premier Ecuyer du Roi CHARLES IX, & veuve d'*André de Bauveau-de-Paimpéan*, dont elle eut une fille qu'elle maria, comme on va le voir, à LÉONOR BARJOT, fils de CLAUDE, ſon ſecond mari.

Il eut du premier lit :

1. LÉONOR, qui ſuit.

Et du ſecond lit :

2. Et CLAUDE, reçu Chevalier de Malte, de minorité.

VI LÉONOR DE BARJOT, Seigneur de Mouſſy, I du nom, épouſa, en 1588, *Renée de Bauveau-de-Paimpéan*, fille d'*André*, & de *Philippe de Naillac*, ſa belle-mere. Il en eut :

1. CLAUDE, marié à *Charlotte des Barres ;* laquelle, devenue veuve, ſe remaria en ſecondes noces à *Henri de la Ferté-Senneterre*, ou *Seneclaire*, Maréchal de France.

2. Et LÉONOR, qui ſuit.

VII. LÉONOR DE BARJOT, II du nom, dit le *Marquis de Mouſſy*, épouſa, en 1629, *Léonore de Voyer d'Argenſon*. Il en eut :

1. RENÉ, qui ſuit.

2. CLAUDE, reçu Chevalier de Malte, le 3 Juillet 1648.

3. ELÉONORE, mariée à *René Robin*, Marquis de la Tremblaye.

4. Et N.... mariée à *Louis le Teſtu*, Marquis de Balincourt, dont étoit le Maréchal de Balincourt, chef du nom.

VIII. RENÉ DE BARJOT, dit le *Marquis de Mouſſy*, épouſa en 1654, *Charlotte de Maillé-Carman*. Il eſt mort en 1677, & a eu de ſon mariage :

1. RENÉ, qui ſuit.

2. Et CHARLES, dit le *Comte de Roncée*, marié avec *Marie-Anne d'Appelvoiſin-de-la-Roche-du-Maine*. Elle eſt morte, & a laiſſé deux filles non mariées, l'une *Mademoiſelle de Roncée ;* l'autre *Mademoiſelle de Lillette ;* qui poſſédoient les terres de la Jumelliere & de Champdefonds ; décédées l'une en 1761, & l'autre en 1762. ALEXIS DE BARJOT, leur couſin-germain, rapporté ci-après, a été leur principal héritier.

IX. RENÉ DE BARJOT, Seigneur de Mouſſy, II du nom, né le 16 Janvier 1658, mort le 17 Mai 1729, s'allia, en 1691, avec *Louiſe de Johanne-de-la-Carre-de-Saumery*. Elle avoit pour ſœur cadette *Marie de Johanne*, née en 1663, mariée en 1680 à *Louis de Clermont-d'Amboiſe*, Comte de Chiverny, Envoyer Extraordinaire auprès de l'Empereur ; puis Ambaſſadeur auprès du Roi de Danemarck, ès années 1684, 1685, 1686 & 1687 ; nommée Gouvernante des Enfans de M. le Duc d'Orléans, Régent du Royaume ; morte à Paris, le 18 Janvier 1727. *Louiſe de Johanne* étoit fille de *Jacques*, Marquis de Saumery, Gouverneur de Chambord, & de *Catherine Charron-de-Menars*, Préſident à Mortier, morte le 30 Novembre 1743. De la famille de *la Carre-de-Saumery*, originaire d'Eſpagne, ſont le Marquis *de Saumery*, Gouverneur de Chambord ; l'Evêque de Rieux, le Comte de Saumery, & l'Abbeſſe de Réconfort. RENÉ BARJOT a laiſſé de ſon épouſe, ALEXIS, qui ſuit.

X. Alexis de Barjot, Marquis de Roncée, né à Paris le 16 Décembre 1695, marié, en Janvier 1726, à *Genevieve-Alphonſine Borderie-de-Vernejoux*, née à Paris le 11 Juin 1700. Il eſt mort le 8 Mars 1763, & a laiſſé :

1. Paul-Jean-Baptiste-Alexis, qui ſuit.

2. Genevieve-Alphonsine, mariée le 16 Août 1747, à *Arnaud-François*, Comte de *Durfort-Boiſſiere*; dont ſont iſſus *Alphonſe de Durfort*, né le 19 Janvier 1753; & *Joſeph de Durfort*, né le 29 Septembre 1754.

3. Louise-Renée, mariée en Septembre 1749, à *Louis Savary*, Marquis de Lancoſme, de la Maiſon de *Savary-de-Breves*, & de *Gerſay*, morte le 16 Mai 1765. Elle a laiſſé *Louis de Savary-de-Lancoſme*, né en Août 1750; & *Louiſe de Savary-Lancoſme*, née en Juillet 1754.

4. Et Marguerite-Charlotte, mariée le 3 Juin 1750 à *Jean-Nicolas de Johanne-de-la-Carre-de-Saumery*, Marquis de Saumery-de-Johanne, mort ſans poſtérité, le 11 Juin 1757.

XI. Paul-Jean-Baptiste-Alexis de Barjot, Comte de Roncée, né le 11 Juin 1731, ancien Sous-Lieutenant de la Gendarmerie, en Mars 1749, fut griévement bleſſé à la bataille de Mindem. Il s'eſt marié en 1751 à *Adelaide-Julie-Sophie Hurault-de-Vibraye*, Dame de Compagnie de feu Madame la Princeſſe de Condé; dont

Marie-Josephine-Caroline de Barjot-de-Roncée, née le 22 Décembre 1759. mariée au c.te d'Argentaul, capne de Gendarmerie en 17..

Les deſcendans de Jean de Barjot, fils cadet de Philibert, ont formé deux branches principales.

L'une, celle des Barjot, Seigneurs de *Mouſſy* & de *Roncée*, dont nont venons de donner la filiation, & laquelle a produit trois Conſeillers-d'Etat, nombre de Chevaliers de l'Ordre du Roi, avant la création de l'Ordre du Saint-Eſprit, des Capitaines de cent hommes-d'armes, des Commandans de l'Arriere-Ban, des Lieutenans des Gardes-du-Corps, des Guidons de Gendarmerie, des Officiers aux Gardes Françoiſes, &c.

L'autre branche eſt celle des Seigneurs d'*Auneuil* & de *Marchefroy*, éteinte dans la perſonne de N.... de Barjot, dit *le Comte de Maſy*, premier Ecuyer de Mademoiſelle de Montpensier, fille de Gaston, Duc d'Orléans.

Cette Maiſon a encore donné, dans la branche des Seigneurs de *Mouſſy*, un Evêque de Rennes.

Ses alliances ſont avec la Maiſon de *Bauveau*, deux fois; celles de *Maillé*, *la Fayette*, *Sennecterre*, *la Paliſſe*, *Chabannes*, *Arnaud-de-Pomponne*. Voyez d'*Argenſon*, *Maillé*, *Carman*, &c.

Lorſque le Connétable de Bourbon ſortit du Royaume, il fut accompagné, dans ſa fuite, par un Barjot, & par ſon gendre *Henri-Arnaud-de-Pomponne*; ce furent eux qui firent ferrer les chevaux de ce Prince à rebours, pour cacher leur marche. *Moréri*, & des Mémoires ne

parlent que de *Henri d'Arnaud :* mais BARJOT y étoit auſſi ; & *Arnaud* n'étoit attaché au Connétable qu'à cauſe de ſon mariage avec CATHERINE DE BARJOT.

Outre la Terre de Mouſſy, qui étoit depuis long-tems dans la branche de ce nom, & qui fut ſubſtituée, en 1559, à CLAUDE DE BARJOT, *Anne d'Avayolles*, ſa premiere femme, lui apporta, en 1560, celle de *Roncée*, en Touraine.

Les branches des Maiſons de *Naillac*, de *Bauveau* & de *Paimpéan*, qui ſe ſont fondues dans celle de BARJOT-DE-MOUSSY, par les héritiers de ces deux branches, ont auſſi apporté un nombre de terres conſidérables, entr'autres la Baronnie de la Jumelliere & de Champdefons ; la terre de Paimpéan, qui a deux Baronnies, celle de Roches, celle de Cholette, terre & petite Ville que RENÉ DE BARJOT, Baron de Cholette, fit ériger en Marquiſat, pour lui & ſes deſcendans. Ce Marquiſat a paſſé à M. *de Broon*, Marquis de Tourmeaux, fils d'un BARJOT ; & elle eſt actuellement dans la branche de *Maulevrier-Colbert*. La terre de Mouſſy eſt auſſi ſortie de la Maiſon de BARJOT ; & c'eſt le pere du Marquis de *Roncée* d'aujourd'hui, ſur la tête duquel elle étoit libre de ſubſtitution, & qui l'a vendue. Il n'y a aujourd'hui que la terre de *Roncée* qui ſoit ancienne dans cette famille ; les autres terres qu'elle poſſédoit encore étoient celles de *la Pallu*, de *Montfavier* & d'*Orval*, dont deux branches ont porté les noms.

Les armes : *au champ d'azur, au griffon d'or, le franc canton rempli d'une étoile de même ;* ſupports *deux lions d'or ;* cimier *une tête de licorne d'argent....* deviſe *l'haura non l'haure.*

— BARLATIER, en Provence : cette famille noble eſt diviſée en deux branches, qui font leur demeure à Aix.

BERNARDIN BARLATIER eſt la tige des Seigneurs de *Saint-Julien*. Il fut reçu Sécrétaire du Roi en la Chancellerie de Provence, en 1720 ; & épouſa *Honorée de Pin*, de laquelle il a laiſſé :

1. PAUL, qui ſuit.
2. ANTOINE, vivant ſans alliance.

Et ſept filles, dont l'aînée a été mariée avec *Michel de Reynaud*, Tréſorier de France, & les ſix autres ſont Religieuſes.

PAUL DE BARLATIER, Seigneur de Saint-Julien, a eu de ſon mariage, avec *Françoiſe d'Eyſſautier*, ſa femme :

1. BERNARDIN, qui ſuit.
2. JACQUES-LOUIS-ANTOINE, Chevalier de l'Ordre Militaire de Saint-Louis, Capitaine dans le Régiment Royal-Comtois.
3. FRANÇOIS-MICHEL, mort Lieutenant au Régiment de Breſſe.
4. LOUIS-PAUL, Capitaine au même Régiment.
5. JEAN-AUGUSTIN, Eccléſiaſtique.

Et ſix filles, dont cinq Religieuſes, & la ſixieme, MADELENE-GABRIELLE, mariée avec *Auguſtin-Sauveur Ribe*, Tréſorier de France.

BERNARDIN DE BARLATIER, Seigneur de Saint-Julien, reçu Conſeiller

ſeiller au Parlement, le 10 Octobre 1736, a épouſé *Marie-Lucrece de Raouſſet-la-Croix*, de la ville de Taraſcon.

Louis-Mathieu de Barlatier, Seigneur de Mas, fait la ſeconde branche de cette famille. Il eſt Conſeiller au Parlement de Provence, depuis l'an 1740, & marié avec *Anne-Cécile d'Eſtienne*, fille de noble *Honoré d'Eſtienne*, de laquelle il a deux fils, dont le cadet ſert ſur les Vaiſſeaux du Roi, en qualité d'Enſeigne; l'aîné eſt deſtiné à remplir l'Office de ſon pere.

On trouve dans le regiſtre des Déclarations du Parlement, qu'en 1592, cette Cour choiſit le Capitaine Barlatier, pour commander dans le Château de Rognes, & le conſerver ſous l'obéiſſance du Roi; & au *primum ſumptum* de *Teyſſeire*, Notaire, conſervé aux écritures de *Claude Minuty*, à Aix, on voit que, par acte du 9 Décembre 1512, nobles Louis & Guillaume Barlatier, fils de noble Antoine Barlatier, & de *Marguerite Marin*, contractent enſemble.

Les armes : *d'azur, à la croix alaiſée d'or, cantonnée de quatre étoiles de même.*

*BARLES, en Provence, Evêché de Digne, Terre & Seigneurie qui ne releve que du Roi. Cette Terre fut donnée, le 7 Août 1355, par Jeanne I, Comteſſe de Provence, & Louis de France, Duc d'Anjou, que cette Princeſſe avoit adopté pour ſon héritier, à *Jean de Laudun*, & à ſa poſtérité.

Louiſe d'Oraiſon, iſſue de *Jean de Laudun*, héritiere de ſa Maiſon, porta, le 31 Mars 1478, cette terre à ſon mari *Philippe de Aqua*, ou de l'*Aigue*.

Antoine-Honoré de Aqua, fils aîné de *Philibert*, prit le nom d'*Oraiſon*; & *Alphonſe de Aqua-d'Oraiſon*, un des deſcendans d'*Antoine-Honoré*, vendit, le 4 Octobre 1641, la Terre & Seigneurie de *Barles* à *Jeanne de Peruſſis*, Dame de Montdevergues, veuve de *Jerôme de Lopis*, dont le fils,

François de Lopis, mort Lieutenant-Général des Armées du Roi, après avoir été employé dans pluſieurs négociations, par le Cardinal *Mazarin*, laiſſa, par ſon teſtament, la Terre & Seigneurie de *Barles*, à *François de Peruſſis*, ſon couſin iſſu de germain. *Voyez* PERUSSIS.

—BARNOIN, en Provence : Louis XIV accorda des Lettres d'annobliſſement à Pierre Barnoin, de la Ville de Digne, Préſident à Marſeille, enregiſtrées aux Archives de Sa Majeſté en Provence, le 27 Juin 1659, l'Arrêt du Conſeil-d'État du 22 Août 1750, & Lettres-Patentes expédiées en conſéquence, le 29 dudit mois & même année, par leſquelles le Roi, en exceptant des révocations d'annobliſſement portées par les Édits des mois de Septembre 1664, & Août 1715, des Lettres de confirmation de nobleſſe & d'annobliſſement, en tant que de beſoin, accordées au mois de Juin 1659 à Pierre Barnoin, biſayeul de Joseph-Hyacinthe Barnoin, le maintient, ainſi que ſes enfans, poſtérité & deſcendans, nés & à naître en légitime mariage, dans tous les droits

& priviléges de la Nobleſſe, tant qu'ils ne feront aucun acte de dérogeance; & ce, nonobſtant & ſans s'arrêter à celle de CYPRIEN BARNOIN, ſon pere, dont Sa Majeſté le releve. Leſdits Arrêt & Lettres-Patentes furent vérifiés le 4 Février 1751, & enregiſtrés au Regiſtre *Fontenoy*, fol. 265.

Autres Lettres d'annobliſſement, accordées par le Roi LOUIS XV, à LOUIS-CHARLES BARNOIN, Tréſorier de France, en la Généralité d'Aix, le 12 Août 1748. Il eſt marié avec une fille de la famille de *Croſe-de-Perthuis*, dont il a poſtérité.

Les armes : *faſcé d'or & d'azur de 6 pieces; au chef d'argent, chargé de 3 étoiles de gueules.*

—BARON, Seigneur de Thibouville, de Vallevit, en Normandie, Généralité de Rouen, famille maintenue dans ſa nobleſſe, le 7 Janvier 1668 : JACQUES BARON, Seigneur de Thibouville, étoit Lieutenant-Particulier-Civil, au Bailliage de Rouen, en 1668, & portoit pour armes : *de gueules, à 3 beſans d'or, 2 & 1.*

+ Barquier, voyez aux additions du Tome XI. pr. 715.

—BARRAILH : de cette famille étoit JEAN DE BARRAILH, Grand-Croix de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis depuis 1754; Vice-Amiral, le 25 Août 1753; mort le 25 Août 1762, âgé de 91 ans.

Les armes : *d'argent, au chevron d'azur, ſurmonté d'une faſce de gueule, chargée de trois beſans du champ.*

R. —BARRAL, Marquis d'Arvillard, Comte de Barral, Baron de la Roche-Commier, ancienne Nobleſſe du Dauphiné.

Elle remonte à JEAN DE BARRAL, qui eut pour frere GUIGUES.

Le Dauphin, au mois d'Octobre 1323, inféoda le droit de *Picot*, ou *Vingtain*, à ces deux freres, qui, le 5 Juin 1328, tranſigerent avec d'autres Nobles qui demeuroient dans la Vallée d'Allevard. (Le *Picot* ou *Vingtain*, eſt un droit de Fief qui ſe perçoit ſur les vins qui ſe vendent dans les Mandemens d'Allevard.)

Les mêmes freres firent, le 4 Septembre de la même année, à *Guigues de la Roche*, un albergement; & le Dauphin HUMBERT leur accorda, le 10 Décembre 1337, & à d'autres Nobles, des franchiſes dans le Mandement d'Allevard.

JEAN DE BARRAL eut pour fils GUIGUES, qui ſuit.

Cette famille conſerve une reconnoiſſance du 19 Mai 1364, par laquelle,

GUIGUE DE BARRAL eſt reconnu fils de JEAN DE BARRAL, qui paſſa, le premier Mars 1392, des inveſtitures à Noble homme *Guillaume Morard*. Ce GUIGUE DE BARRAL, qui ſe reconnoît Vaſſal du Dauphin, eut pour fils,

FRANÇOIS, qui ſuit.

C'eſt ce qui eſt prouvé par une reconnoiſſance de CLAUDE & URBAIN DE BARRAL, faite au Dauphin, où ils ſont dits arriere-petits-fils de GUIGUE; d'où l'on conclut qu'étant prouvé par des actes que CLAUDE

& URBAIN ont eu pour pere HUMBERT ou HUVET ; AYMARD & AYMARD-FRANÇOIS DE BARRAL ; & conſéquemment ce FRANÇOIS DE BARRAL eut pour pere GUIGUE DE BARRAL.

FRANÇOIS eut pour fils,

AYMARD DE BARRAL, marié à *Léonnelle de Commiers*, fille de Noble & Puiſſant homme Meſſire *Raoul de Commiers*, Chevalier, co-Seigneur de Saint-Jean-le-Vieil, qui eut pour dot mille florins d'or; il rendit, en 1413, hommage au Roi, & le 3 du mois de Décembre 1415, il paſſa un accenſement à Noble homme *François de Montfort*. Dans une Sentence rendue, le 21 Mars 1435, entre lui & les héritiers de *Rodolphe de Commiers*, il eſt dit fils de FRANÇOIS DE BARRAL. Il eut de ſon mariage,

HUVET, ou HUMBERT DE BARRAL, qui eut pour femme Demoiſelle *Marie Genton*, dont on lui connoît huit enfans, ſçavoir :

1. CLAUDE, qui ſuit.

2. AYMARD, qui mourut peu de tems avant le 6 Mars 1484. Il eut de ſon mariage avec *Anne-Antoinette de Cezerain*, deux filles, ſçavoir : CATHERINE, mariée au Sieur *de Crel*, dit *Poillet*, & PHILIBERTE, qui fut femme de noble *Jean Monnet*.

3. Autre AYMARD, Ecuyer, Seigneur de Magny.

4. URBAIN, qui teſta le 8 Juin 1517, en faveur de PIERRE & de CLAUDE, II du nom, ſes neveux, fils de CLAUDE I.

5. GUILLAUME, Grand-Prieur de l'Abbaye d'Ainay, à Lyon, qui teſta le 14 Décembre 1520, & inſtitua auſſi pour ſes héritiers PIERRE, & CLAUDE, II du nom, ſes neveux, fils de CLAUDE DE BARRAL, ſon frere.

6. AYMARDE, mariée, par contrat du 9 Janvier 1481, à noble homme *Claude Truchet*.

7. JEANNE, femme de Noble *Piere Charrat*.

8. Et GABRIELLE, dont le nom paroît dans deux actes, des 6 Mars 1484, & 7 Septembre 1490.

CLAUDE DE BARRAL, I du nom, ſuivant une expédition du 6 Mars 1484, & un original en parchemin, du 8 Mars de la même année, eſt dit fils d'HUVET ou d'HUMBERT DE BARRAL. Il rendit hommage au Roi, avec URBAIN, ſon frere, le 7 Octobre 1507. Dans cet acte ils ſe reconnoiſſent tous deux Hommes-Liges, Nobles & Vaſſaux du Roi, & rendent hommage du droit de *Picot*, ou *Vingtain*, dans le Mandement d'Allevard. Un autre acte, du 12 Janvier 1508, fait voir que l'un & l'autre avoient chacun un droit de *Picot*, ou *Vingtain*. On ignore le nom de la femme de CLAUDE, dont les enfans furent :

1. PIERRE, mort ſans poſtérité.

2. CLAUDE, qui ſuit.

3. GUIGUE, Religieux de l'Abbaye d'Ainay, à Lyon.

4 Et GUILLAUME, mort auſſi ſans poſtérité.

CLAUDE DE BARRAL, II du nom, épouſa Demoiſelle *Michelette Vachon*, dont il eut :

1. Louis, qui ſuit.

2. Et Claude, Seigneur de Saint-Germain, Capitaine & Major de la Ville de Metz, marié à *Angelle de Bellehouſſe*, qui étoit du Pays de Luxembourg. Il n'eut que deux filles, toutes les deux Religieuſes, ſçavoir : Anne, au Couvent de Bonpere, à Mariembourg, ſur le Rhin, Catherine, au Couvent de Sainte-Claire, à Metz; & teſta en faveur de Gaspard, ſon neveu.

Louis de Barral, Capitaine-Châtelain de Voiron, le 14 Janvier 1570, fut nommé, par Lettres-Patentes du 3 Avril de la même année, Commandant dans les mêmes Ville & Château. Il eut auſſi, le 6 Juillet ſuivant, Commiſſion de Capitaine de Gens-de-Pied, qu'il eut ordre d'aſſembler en plus grand nombre qu'il lui ſeroit poſſible, & dont il eut le Commandement en conſidération de ſon expérience & intelligence au fait de la guerre, & de ſon zèle pour le ſervice du Roi. Enfin il fut créé Lieutenant-Provincial des Mines & Minieres du Lyonnois, Forez, Beaujolois & Bourbonnois, par Lettres du 30 Novembre 1597. Il épouſa, par contrat du 25 Février 1565; *Anne Chambaran*, d'une noble & ancienne race, ſœur de *François de Chambaran*, Ecuyer, homme-d'armes de la Compagnie du Seigneur de Boiſſac, & fille de *Claude de Chambaran*, & de Demoiſelle *Claude de Ponchon*. Ses enfans furent :

1. Ennemond, mort dans la Ville de Carmagnolle, au de-là des Monts, où il commandoit la Compagnie du ſieur de *Preſſeing*.

2. Claude, Ecuyer, Capitaine-Châtelain du Mandement de Voiron, Gouverneur, pour le Roi, du Château d'Entremont, & de la Garniſon qui étoit entretenue dans le Comté.

3. Et Gaspard, qui ſuit.

Gaspard de Barral, par le teſtament de ſon oncle Claude, en 1623, devint, avec ſon frere aîné Claude, héritier de ſes biens, & il y eut, le 18 Novembre de la même année, un accord fait entre lui & la veuve de ſon oncle. Il fut pourvu, le 31 Mai 1649, d'un Office de Maître des Requêtes ordinaire de la Reine-Mere, & d'un autre Office de Maître des Requêtes de la même Reine, le 27 Mars 1665. Il épouſa, par contrat du 13 Novembre 1621, Demoiſelle *Hélene de Chaſte-de-Geſſan-de-Clermont*, couſine-germaine d'*Annet de Chaſte-de-Geſſan*, Grand-Maître de l'Ordre de Malte, fille de noble *Jean de Chaſte-de-Geſſan*, & de Demoiſelle *Pernette de Sallignon*.

Hélene de Chaſte-de-Geſſan, par ſon teſtament du 10 Septembre 1665, chargea ſes enfans héritiers de porter ſon nom & ſes armes écartelées avec les leurs. Gaspard de Barral, ſon mari, teſta le 22 Mai 1667. Leurs enfans furent :

1. François, qui ſuit.

2. Claude, tué les armes à la main au ſiége de Turin, au ſervice de Sa Majeſté.

3. Et Louis-Benoît, Capitaine d'Infanterie, puis Gouverneur du Château de Culan, tué à la tête de ſa Compagnie, au ſiége de Montrond.

François de Barral-de-Clermont, Ecuyer, Seigneur d'Allevard, de Saint-Pierre d'Allevard, de la Ferriere, de Pinſot, de la Baſtie-d'Arvillard, &c. fut nommé, le 14 Juin 1644, ſubſtitut général des trois Ordres du Dauphiné, & pourvu, le dernier Février 1661, d'un Office de Conſeiller au Parlement de Grenoble. Il acquit la Terre d'Allevard de *Charles de Chabot*, Marquis de Saint-Maurice, le 15 Septembre 1668; & le 4 Avril 1669, Meſſire *Michel Pomine*, Docteur ès droits, ſubrogea François de Barral, par acte paſſé chez *Caſtain*, Notaire à Allevard, à l'enchere & délivrance faite au profit du ſieur *Pomine*, du droit de *Picot & Vingtain* du Mandement d'Allevard, comme étant provenu de l'ancienne & noble famille de Barral, de laquelle eſt iſſu ledit François, lequel acheta la Terre d'Allevard, & celle de la Baſtie d'Arvillard, de *Joſeph d'Arvillard*, Seigneur & Baron de la Roche, le 16 Février 1692: il teſta le 25 Décembre 1695, & mourut Doyen du Parlement de Grenoble. Il avoit épouſé, par contrat du 3 Février 1663 *Louiſe de Guerin*, ſœur de *N.... de Guerin-de-Tencin*, premier Préſident au Sénat de Savoye, pere du feu Cardinal de *Tencin*, Archevêque de Lyon, Miniſtre d'Etat, Commandeur de l'Ordre du Saint Eſprit, & fille de *François de Guerin*, Conſeiller au même Parlement, & de *Juſtine du Faure*. Leurs enfans ſont :

1. Joseph, qui ſuit.
2. Joseph-Antoine, Seigneur du Bellier, mort jeune.
3. Justine, femme de *Sébaſtien de Rachais*, Seigneur de Montferrat, Chevalier de Saint-Louis, & Colonel d'un Régiment d'Infanterie de ſon nom.
4. Anne, femme de *Gabriel du Mottet*, Conſeiller au Parlement de Grenoble.
5. Emérantine, Prieure du Monaſtere des Religieuſes Chartreuſes de Prémol.
6. Et Louise, Religieuſe Jacobine au Monaſtère Royal de Montfleury.

Joseph de Barral, Marquis de la Baſtie d'Arvillard, Seigneur d'Allevard, de la Ferriere, de Pinſot, de la Chapelle du Bard, de Saint-Pierre d'Allevard, de Rochechinard, de Montferrat & du Bellier, né en 1677, fut pourvu d'un Office de Conſeiller au Parlement de Grenoble en 1698, & de celui de Préſident au même Parlement, le 15 Juillet 1708. Il acheta la Maiſon-Forte d'Allevard, le 4 Décembre 1719, de *Joſeph de Morard*; le 14 Août 1733, il fut inveſti, à la Chambre des Comptes de Dauphiné, des Terres d'Allevard & de la Baſtie d'Arvillard, & le 11 Août 1739, il obtint l'érection de la Terre d'Arvillard en Marquiſat. Les Lettres de cette érection furent vérifiées au Parlement de Grenoble, le 5 Septembre de la même année; il fut Commandant en chef en Dauphiné pour Sa Majeſté, & eut du Roi une penſion de 3000 livres, pour récompenſe de ſes ſervices. Il teſta, le 30 Août 1747. Il avoit épouſé, par contrat du 4 Janvier 1709, *Marie-Françoiſe de Blondel*, fille de *François*, Comte de Siſſonne. Il en a eu quatorze enfans, dont douze, & deux morts, ſçavoir :

1. JEAN-BAPTISTE-FRANÇOIS, qui ſuit.

2. JEAN-SÉBASTIEN, né le 15 Octobre 1710, Docteur en Théologie de la Maiſon de Navarre, ci-devant Abbé & Comte d'Aurillac, nommé en 1752 à l'Evêché de Caſtres, en Languedoc, & ſacré le 12 Décembre de la même année.

3. CHARLES-GABRIEL-JUSTIN DE BARRAL-DE-ROCHECHINARD, né le 4 Mars 1712, Conſeiller au Parlement de Grenoble. Il a obtenu, au mois d'Août 1750, l'érection de ſa Terre de Montferrat en Marquiſat.

4. JOSEPH-CLAUDE-MATHIAS, né le 6 Septembre 1714, Aumônier du Roi, Abbé & Comte d'Aurillac, Evêque de Troyes en 1761.

5. FRANÇOIS-ANTOINE, né le 20 Février 1716, Chevalier de Saint-Louis, Lieutenant-Colonel, & Commandant d'un bataillon du Régiment de Belſunce.

6. CHARLES-LOUIS, né le 10 Juin 1717, Seigneur du Bellier & de Montagneux, Chevalier de Saint-Louis, & ci-devant Capitaine au Régiment de Belſunce.

7. N.... Cornette du Régiment de Cavalerie de *Clermont-Prince*, tué à la bataille d'Ettingen, ſur le Mein, étant Aide-de-Camp du Comte de Clermont, Prince du Sang.

8. PIERRE-ALEXANDRE, né le 26 Août 1724, Docteur de Sorbonne, Prieur d'Ambial, & Vicaire-Général du Diocèſe de Montpellier.

9. LOUISE-JACQUELINE, née le 28 Juin 1713, mariée à *Jean-Emmanuel de Guignard*, Vicomte de Saint-Prieſt, Maître des Requêtes, & Intendant du Languedoc.

10. JUSTINE-AUGUSTINE, née le 4 Août 1718, Religieuſe à Montfleury.

11. LOUISE-FRANÇOISE, née le 15 Mai 1720.

12. MARIE-FRANÇOISE-SOPHIE, née le 13 Avril 1727, auſſi Religieuſe à Montfleury.

13. MARIE-FÉLICITÉ, née le 19 Juillet 1728.

14. Et N.... morte jeune.

JEAN-BAPTISTE-FRANÇOIS DE BARRAL-DE-MONTFERRAT, Chevalier, Comte de Barral, Marquis de la Baſtie d'Arvillard, Baron de la Roche-Commier, Seigneur d'Allevard, de Saint-Pierre, de la Ferriere, de Pinſot, de la Chapelle du Bard, &c. né le 2 Novembre 1709, fut pourvu, le 31 Mai 1731, d'un Office de Conſeiller au Parlement de Grenoble, & le 6 Juin 1741 de celui de Préſident à Mortier au même Parlement. Il a obtenu, le 11 Juillet 1751, des Lettres d'Erection en Comté de la Terre d'Allevard, & il y a eu à ce ſujet deux Arrêts d'enregiſtrement au Parlement & à la Chambre des Comptes de Grenoble. Le 4 Août de la même année, il a fait hommage en la même Chambre des Comptes du Comté d'Allevard & du Marquiſat d'Arvillard; mais par Lettres-Patentes du mois de Mars 1753, enregiſtrées au Parlement de Grenoble, & en la Chambre des Comptes de cette même Ville, Sa Majeſté a changé le nom de la Terre, Seigneurie & Comté d'Allevard en celui de BARRAL, en faveur des grands ſervices que la famille de BARRAL a anciennement rendus, en dé-

fendant la Terre d'Allevard contre les insultes des ennemis qui en sont voisins, & en même temps pour reconnoître par-là les importans services de cette famille dans les dignités qu'elle a remplies, tant dans l'Eglise que dans les principales Charges de la Magistrature, & dans différens Emplois Militaires dont elle a été honorée.

Le même JEAN-BAPTISTE-FRANÇOIS DE BARRAL a encore obtenu l'érection de la Terre de la Roche-Commier en Baronnie, par Lettres-Patentes du mois de Mars 1755, vérifiées au Parlement & à la Chambre des Comptes de Grenoble au mois d'Avril suivant. Il s'est marié deux fois, 1°. le 14 Septembre 1735, à *Jeanne-Marie-Dominique de Peyrenc-de-Saint-Cyr*, fille de *Louis de Peyrenc-de-Saint-Cyr*, Gentilhomme ordinaire du Roi, & de *N.... Barberie-de-Courteille*, sœur de *Jacques-Dominique de Courteille*, Conseiller-d'État, Intendant des Finances, ci-devant Ambassadeur du Roi en Suisse, dont il n'a eu qu'un enfant mort au berceau; & 2°. le premier Avril 1741, avec *Marie-Charlotte-Françoise-Antoinete de Chaumont-Quitry*. Il en a eu six enfans, dont trois garçons & trois filles. Il n'y a de vivant que,

1. PIERRE-FRANÇOIS, Comte de Barral, né le 30 Décembre 1745 : ci-devant Chevalier de Malte, reçu de minorité le 17 Décembre 1747, qui a payé son passage à Malte le 11 Décembre 1749; marié par contrat signé le 15 Février 1764 (célébration le 16) à *Marie-Séraphine de la Motte*.

2. Un fils, né en 1763.

3. LOUISE-JOSEPHE-CLAUDE-SOPHIE, née le 12 Novembre 1752.

4. Et MARIE-FRANÇOISE-HENRIETTE-ADÉLAIDE, née le 31 Janvier 1757.

Les armes: *de gueules, à trois bandes d'argent, & un chef aussi d'argent, chargé de trois cloches d'azur, battaillées d'or.*

Cette Généalogie, dressée sur les titres, se trouve conforme à ce qu'on lit sur cette famille dans la nouvelle édition du *Dictionnaire de Moréri.*

R. —BARRAS : cette famille est une des plus anciennes de Provence, qui a pris son nom de la Terre de Barras, dans la Viguerie de Digne. Elle est connue dès le onzieme siécle, suivant les Chartes des Croisades d'Ambrun, où l'on trouve un BARRAS se croiser avec distinction, pour la conquête de la Terre-Sainte.

Un autre BARRAS de BARRAS, Seigneur de Saint-Estève, vivoit vers l'an 1230. Il eut de *Louise Puget*, son épouse :

1. RAIMOND.

2. & 3. FERRAND & GUILLAUME, qui furent tous deux Chevaliers de Saint-Jean de Jerusalem, dont ils devinrent Grands-Commandeurs.

4. Et DAUPHINE DE BARRAS, mariée à *Guillaume de Signe*, Seigneur de Puymichel, dont naquit SAINTE-DELPHINE, épouse de *Saint-Elzéar-de-Sabran.*

RAIMOND, & deux fils, GUILLAUME & BERNARD, tige des Seigneurs de Mirabeau, dont un cadet se retira à Arles, & duquel les Seigneurs de Lençac, établis dans cette Ville, se disent issus. GUILLAUME est qualifié *Miles*, dans un acte passé le 24 Février 1291.

JEAN DE BARRAS fut Sénéchal de Provence en 1280.

RAYBAUD DE BARRAS fut un des ôtages envoyés au Roi d'Arragon, pour la délivrance de CHARLES II, Duc d'Anjou, détenu priſonnier à Barcelonne.

JACQUES DE BARRAS, Chevalier, iſſu par divers degrés de GUILLAUME DE BARRAS, I du nom, a épouſé, par contrat du 9 Juin 1754, *Jeanne-Elizabeth*, fille de *Boniface Fombeton*, dont eſt iſſu JEAN-JOSEPH-HYPPOLITHE DE BARRAS, né & baptiſé le 12 Juillet 1756.

LOUIS DE BARRAS eſt tige des Seigneurs de Saint-Laurent, branche cadette, qui ſubſiſte dans ſes deſcendans.

Voyez ſur cette famille, *le nouvel Armorial de Provence, Tom. I. pag. 96 & ſuiv. & les différens Hiſtoriens de Provence, comme Gaufredy, Bouche, Noſtradamus, le Moine des Iſles d'or, les Chartes des Croiſades d'Ambrun du onzieme ſiécle, rapportées par* le Pere *Hardouin*, &c.

Les armes : *faſcé d'or & d'azur de ſix piéces :* deviſe : *VAILLANS DE BARRAS.*

16. *BARRE-DE-BIERNÉ (la) : les Terres compoſant le Marquiſat de la Barre au Maine, ayant été acquiſes par le Marquis de Torcy, il en obtint l'érection en Comté ſous la dénomination de *la Barre-de-Bierné*, par Lettres du mois d'Octobre 1735, enregiſtrées au Parlement de Paris, le 10 Décembre de la même année.

Ce Comté eſt échu à *N. . . . . de Mailli*, épouſe du Marquis de *Voyer*, par le partage fait en date du . . . Décembre 1758, depuis lequel partage, le ſecond fils du Marquis de *Croiſſy* a quitté le nom de *Comte de Bierné*, & ſon pere l'a nommé *Marquis de Torcy :* il eſt ſous-Lieutenant dans la Gendarmerie. *Voyez* COLBERT.

*BARRE (la Grande Barre), Fief & Terre, ſubdélégation d'Alençon en Normandie, érigée en Marquiſat depuis peu d'années, en faveur de M. le Marquis de la Cervelle.

Nº Une Généalogie plus ample que nous a été envoyée depuis l'impreſſion de celle-ci en Mars 1772, par M. de la Barre d'Arbouville, ſera réimprimée à la Lettre L.

— BARRE (la), noble & ancienne famille de Beauce. Celui dont on peut ſuivre la filiation eſt,

I. GUILLAUME DE LA BARRE, Ecuyer, Seigneur d'Erainville, Paroiſſe d'Alainville-aux-Bois, près Dourdan, fils de JEAN DE LA BARRE, Ecuyer, & de *Jeanne de Souplainville*, ſa ſeconde femme : il fut pourvu de l'Office de Châtelain en la Sénéchauſſée de Ponthieu, par Lettres Patentes données à Paris, le 18 Juillet 1426, par le Duc de Betfort, Régent en France pour HENRI VI, Roi d'Angleterre, *ſoi-diſant Roi de France*, lors mineur. Il épouſa, vers l'an 1430, *Robine d'Orval*, fille de *Jean d'Orval*, Ecuyer, Seigneur d'Ozouer-le-Marché, dont il eut,

II. JEAN DE LA BARRE, dit *Gauvin*, Ecuyer, Seigneur d'Erainville, dont il fit hommage, le 20 Juin 1483, au Chapitre de l'Egliſe de Paris; &, à cauſe de ſa femme, Seigneur de Groſlieu, du Gravier & de Vaubenard, mort le 8 Mars 1489, inhumé dans l'Egliſe de Saint-Germain de Dourdan. Il avoit épouſé, par contrat paſſé devant *Rolere*, Tabellion

lion à Eſtampes, le 18 Novembre 1455, *Marie des Mazis*, née le 28 Mars 1440, fille de *Jean des Mazis*, dit *Compagne*, Ecuyer, Seigneur de Brieres-les-Scellés, de Groſlieu, de Blanche-Face, de Vaubenard, de Marchais, de Villeloin, & de Tillay, Capitaine & Bailli d'Eſtampes & de Dourdan, & de *Jeanne de Brouillard*, fille de *Guillaume*, Seigneur de Badouville, Chambellan du Roi, dont entr'autres enfans :

1. JACQUES, qui ſuit.

2. LOUIS, qui a fait la branche des Seigneurs de la Chauſſée, rapportée après celle de ſon aîné.

3. MARGUERITE, femme, le 12 Août 1495, de *Nicolas du Bouchet*, Ecuyer, Seigneur d'Etrechy en Brie.

4. Et CATHERINE, femme, le 26 Janvier 1500, de *Guillaume Saintré*, Ecuyer, Seigneur de Feſſart; laquelle fit une ceſſion, le 8 Avril 1499, à JACQUES, ſon frere, de ce qu'elle pouvoit prétendre à la ſucceſſion de ſes pere & mere.

III. JACQUES DE LA BARRE, Ecuyer, Seigneur de Groſlieu & de Vaubenard, mort le 11 Juillet 1528. *Jeanne du Bouchet*, ſa femme, lui ſurvécut. Ils ſont inhumés l'un & l'autre en la Chapelle de Groſlieu, & eurent :

1. FRANÇOIS, qui ſuit.

2. MARGUERITE, femme, le 2 Septembre 1514, de *Jean d'Eſtouteville*, Ecuyer, Seigneur de Villeloin.

3. Et ANNE, femme, le premier Décembre 1515, de *Jean de Reviers*, Ecuyer, Seigneur de Sousy. *Voyez* REVIERS.

IV. FRANÇOIS DE LA BARRE, Ecuyer, Seigneur de Groſlieu & de Vaubenard, l'un des cent Gentilshommes de la Maiſon du Roi, épouſa, par contrat paſſé devant *Guy*, Tabellion à Eſtampes, le 6 Juin 1532, *Perronne de Fleury*, fille de *Guillaume de Fleury*, Ecuyer, Seigneur de Ruperfond & de Boutervilliers, & de *Jeanne Regnier*; l'un & l'autre ſont inhumés dans la Chapelle de Groſlieu. De leur mariage ſont nés :

1. JACQUES, qui ſuit.

2. Et ANNE, femme de *Louis de Duyſon*, Ecuyer, Seigneur de Boisminard. Elle partagea, devant *Chantoſme*, Notaire à Bretaucourt, le 25 Mars 1569, avec JACQUES, ſon frere, les ſucceſſions de leurs pere & mere.

V. JACQUES DE LA BARRE, II du nom, Ecuyer, Seigneur de Groslieu, d'Arancourt & du Grand-Joannet, &c. Gentilhomme de la Maiſon du Roi de Navarre, mourut en 1587. Il avoit épouſé en premieres noces, le 12 Octobre 1583, *Marthe Acarie*, fille de *Girard*, Ecuyer, Seigneur de Liffermeau, & de *Marie Chantault*, Dame d'Hattonville ou Hottonville, dont il n'eut point d'enfans; en ſecondes noces, par contrat paſſé devant *Monteneil*, Notaire à Houdan, le 28 Août 1567, *Louiſe d'Argenſon*, fille de *François*, Ecuyer, Seigneur d'Avenne, & de *Jeanne de Cocheſilet*; & en troiſiemes noces, le 25 Avril 1577, *Claude de Duyſon*, fille d'*Etienne*, Chevalier, Seigneur de Boiſminard, & de *Marthe de Perſy*, Dame de Guigneville. Il eut du ſecond lit :

1. ANTOINE, qui ſuit.

Et du troiſieme lit,

2. Et CLAUDE, Ecuyer, Seigneur d'Arancourt, ſous la tutelle de *Claude de Duyſon*; il épouſa *Anne de Mantoilet*, mere d'ANNE DE LA BARRE, femme, en 1636, de *Charles de Neufcarres*, Chevalier, Seigneur de Boiſſy-le-Girard, fils de *Gilbert*, Ecuyer, Seigneur dudit Boiſſy, & d'*Eſther de Fretard*, dont la poſtérité ſubſiſte dans *Jeanne*, qui épouſa, le 6 Avril 1601, *Gilbert de Sainxe*, Ecuyer, Seigneur de Boiſſy-le-Bruhart, & des Carneaux, dont la poſtérité maſculine eſt éteinte.

VI. ANTOINE DE LA BARRE, Ecuyer, Seigneur de Groſlieu & d'Hattonville, mort le premier Septembre 1641, épouſa, en premieres noces, *Marie de la Motte*, fille d'*Antoine*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Firmin, & de *Marie de Broiſſet*, dont il n'eut point d'enfans; en ſecondes noces, *Marie-Hilaire*, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur *de Bagnaux*, & de *Claude le Maire*, de laquelle il n'eut point d'enfans; & en troiſiemes noces, par contrat paſſé devant *Boucher*, Notaire à Dourdan, le 20 Juillet 1608, *Marie le Roux*, fille d'*André*, Seigneur de Poſtelet, & de *Geneviéve David*, dont, entr'autres enfans:

1. JACQUES, III du nom, qui ſuit.

2. ANDRÉ, Sieur d'Hattonville, Capitaine au Régiment du *Pleſſis-Praſlin*.

3. Et MARIE, femme de *Céſar Galmet*, Ecuyer, Seigneur de Lentrie.

VII. JACQUES DE LA BARRE, III du nom, Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur d'Arbouville, de Groſlieu, d'Hattonville & de Boiſminard, fut maintenu dans ſa Nobleſſe, par ordre de M *de Machault*, Intendant d'Orléans, du 15 Septembre 1667. Il fut Capitaine au Régiment de *Caſtelnau*, Infanterie, par commiſſion du 6 Février 1637; fit partage, le 3 Mars 1646, de la ſucceſſion de ſes pere & mere, avec ANDRÉ, ſon frere. Il avoit épouſé, par contrat paſſé devant *Lambon*, Notaire à Eſtampes, le 16 Novembre 1631, *Marie des Mazis*, fille de *Gédeon*, dit *Sanguin*; Chevalier, Seigneur de Tronchet, de Saint-Mars en partie, de Brégy, de Ramoulu & de Redemont; & d'*Anne de Roche-chouart*, dont ſont iſſus:

1. PAUL, qui ſuit.

2. LOUIS, dit *le Chevalier de Groſlieu*, Chevalier de l'Ordre de Notre-Dame du Mont-Carmel, & de Saint Lazare de Jéruſalem, Capitaine-Commandant une Frégate, dite *la Notre-Dame du Mont-Carmel*, une de celles que l'Ordre avoit fait armer pour le ſervice du Roi, contre les Anglois, ſur le bord de laquelle il fut tué, le 10 Août 1666, après s'être défendu vaillamment contre trois Frégates Angloiſes. Il mourut ſans alliance. *Voyez*, au mot *Groſlieu*, le *Dictionnaire de Moréri*.

3. GÉDÉON, Seigneur de Boiſminard, Lieutenant dans le Régiment de Rambures, mort ſans alliance, après avoir donné ſa part qu'il avoit dans la Terre de Boiſminard, à PAUL-GÉDÉON DE LA BARRE, ſon neveu.

4. Et MARIE, femme, le 25 Octobre 1673, de *René du Mouchet*, Ecuyer, Seigneur de la Mouchetiere, dont des enfans.

VIII. Paul de la Barre, Chevalier, Seigneur de Groſlieu, d'Arbouville & d'Hattonville, Capitaine au Régiment de Rambures, Chevalier des Ordres de Notre-Dame du Mont-Carmel & de Saint-Lazare, préſent au contrat de mariage, du 25 Octobre 1673, de Marie, ſa ſœur, avec *René du Mouchet*. Sa mere, *Marie des Mazis*, étant veuve, lui fit don, & à Gédéon ſon frere, de tout ce qu'elle pouvoit prétendre ſur les biens de feu Jacques de la Barre, ſon mari & leur pere, par acte paſſé devant le *Gué*, Notaire à Eſtampes, le 8 Août 1677. Il épouſa, par contrat paſſé à Saint-Germain-en-Laye, en préſence du Roi & de Monsieur, devant le *Normand*, Notaire au Châtelet de Paris, le 20 Février 1672, *Catherine Doufrere*, fille de *Simon Doufrere*, & de *Françoiſe Groſſard*, dont il eut :

1. Louis-Alexandre, qui ſuit.

2. Paul-Gédéon, Chevalier, Seigneur de Brétonville & de Boiſminard, ancien Capitaine d'Infanterie, au Régiment de..... né le premier Février 1682, qui étoit veuf, ſans enfans, le 17 Décembre 1759, de *Marie-Théreſe de Loys-de-Bourſens*, née le 17 Février 1670; & qui fut tuteur des enfans de ſon frere aîné.

3. Marguerite-Henriette, Demoiſelle d'Ardouville, née le 25 Juin 1677, élevée dans la Maiſon Royale de Saint-Louis à Saint-Cyr; morte à Chartres, ſans alliance, en 1757.

4. Et Louise-Françoise, femme de *Charles le Gros*, Seigneur de Primé, en Anjou, Commiſſaire des Guerres, dont trois garçons & une fille.

IX Louis-Alexandre de la Barre, Chevalier, Seigneur de Groſlieu, d'Arbouville & d'Hattonville, né le..... & mort le 3 Mars 1740, épouſa, le..... *Henriette-Adelaïde de Languedoue-de-la-Villeneuve*, morte à Groſlieu, le 17 Avril 1740, fille de *N.... de Languedoue*; dont :

1. Louis-René-Henri, qui ſuit.

2. Paul-Armand, dit *le Chevalier de la Barre*, né le 24 Juin 1727, marié le 2 Mai..... à *Madelene Pichouat*, dont il n'a point d'enfans.

3. Marie-Marguerite-Julienne-Elizabeth-Charlotte, Demoiſelle d'Arbouville, née le 28 Septembre 1724, morte le 13 Mai 1762, ayant été mariée en l'Egliſe de Saint-Gilles à Eſtampes, le 29 Janvier 1753, à *Joſeph-Victor de Tarragon*, Chevalier, Seigneur de Mainvilliers, ancien Capitaine au Régiment de Baſſigny, fils des défunts Chevalier, Seigneur de la Carrée, & *Françoiſe-Victoire Baillif*, dont des enfans.

4. Et Marie-Hyacinthe, Demoiſelle de la Barre, née le 5 Décembre 1731; morte fille, le 12 Mai 1762.

X. Louis-René-Henri de la Barre, Chevalier, Seigneur de Groſlieu, Arbouville & Hattonville, marié en 1750, à *N.....de Chillois*, dont un fils.

Branche des Seigneurs de la Chauſſée, en Nivernois.

III. Louis, ſecond fils de Jean, dit Gauvin de la Barre, & de *Marie des Mazis*, fut Seigneur de la Chauſſée & de Villelune en Nivernois. Il

vivoit encore en 1550, avec *Jacquette de Fontenay*, ſa femme, dont entr'autres enfans :

1. François, Seigneur de la Chauſſée, & mari de *Marguerite de Cleves*, fille naturelle de *Charles*, Duc de Nevers, & mere d'*Anne*, femme de *Jean de Meun*, dit *la Ferté*, Chevalier, Seigneur de Saint-Doys.

2. Et Philibert, qui ſuit.

IV. Philibert de la Barre, Ecuyer, Seigneur de la Chauſſée & de Villelune, eut d'*Anne de Beron*, ſa femme, deux garçons, ſçavoir :

1. Claude, Ecuyer, Seigneur de Villelune, qui, d'*Elizabeth Murat*, ſa femme, eut François-Etienne & Marguerite, dont on ignore les alliances.

2. Et Simon, qui ſuit.

V. Simon de la Barre, Ecuyer, Seigneur de la Chauſſée & de Chevroux, près Clamecy, en Nivernois, épouſa, en premieres noces, *Aimée de Celerieu*, dont Thomas, qui ſuit ; & en ſecondes noces, *Anne de Bron*, mere d'Alexandre, dont on ignore l'alliance.

VI. Thomas de la Barre, Chevalier, Seigneur de Chevroux, juſtifia de ſa nobleſſe devant l'Intendant de Moulins, le 7 Juin 1667, & eſt biſayeul de N..... de la Barre, Capitaine de Cavalerie.

Les armes : *d'argent, à la faſce d'azur, chargée de trois coquilles d'or, & accompagnée de deux merlettes de ſable.*

Généalogie dreſſée ſur un extrait tiré des titres & mémoires de famille.

— BARRE (la), en Berri, famille noble dont il eſt parlé dans l'*Armorial de France, tome I, pag. 1. pag. 51.*

Jean de la Barre, Ecuyer, fut marié le 13 Mai 1464, avec *Bonne de Maroles*, Dame de Gérigny.

François de la Barre, un de ſes deſcendans, frere de Gabriel de la Barre, reçu Chevalier de Malte au Grand Prieuré de France, le 3 Novembre 1608, étoit biſayeul de Michel de la Barre, Ecuyer, Seigneur des Troches & de Clouds ; marié, le 18 Mars 1719, avec *Marie de Reugni*, fille de *François de Reugni*, Ecuyer ordinaire du Roi, & Aide-de-Camp dans les Armées de Sa Majeſté, & d'*Anne de Champieu*. De ce mariage ſont iſſus :

1. Pierre-Marie de la Barre-de-Chassenai, Chevalier, baptiſé le 18 Février 1722.

2. Et Eustache-Catherine de la Barre-des-Troches, Chevalier, baptiſé le 12 Décembre 1723, & reçu Page de la Chambre du Roi, le 2 Janvier 1736, ſur les preuves de ſa nobleſſe.

Michel de la Barre, rapporté ci-deſſus, étoit neveu de Pierre de la Barre, Seigneur des Nouettes, Chevalier de Saint-Louis, & Major du Régiment d'Anjou, Cavalerie.

Les armes : *d'azur, à 3 feuilles de chêne d'or, tigées de même, poſées 2 & 1, & garnies chacune d'un gland auſſi d'or.*

Il y a pluſieurs familles en Normandie du nom de la Barre, ſur leſ-

quelles nous n'avons point reçu de *Mémoires*, & dont on trouvera les armes à la fin de ce volume.

— BARRE (la), Seigneur de Gaudreville : de cette famille étoit JEAN DE LA BARRE, Seigneur de Gaudreville, qui épousa, vers l'an 1400, *Agnès Valleton*, qui le rendit pere de COLINETTE DE LA BARRE, Dame de Gaudreville, femme, le 10 Octobre 1423, de *Guy Prunelet*, Seigneur de la Porte, & en partie de Rieux & d'Alsonnes, en Languedoc; dont la postérité subsiste. *Voyez* PRUNELET.

Les armes : *d'argent, freté de gueules.*

— BARRE-DE-MARTIGNY (LA), en Brie : JEAN-BAPTISTE DE LA BARRE, d'abord appellé *le Chevalier de Martigny*, aujourd'hui le *Marquis de Martigny*, Chevalier de Saint-Louis, Mestre-de-Camp de Cavalerie, retiré du service avec pension & appointemens, à la fin de 1767, étant Maréchal-des-Logis de la premiere Compagnie des Mousquetaires, Seigneur de Martigny, Miline-l'Apostole, du fief de Cornillon, &c. né le 11 Juillet 1690; marié le premier Mars 1732, à *Catherine-Helene de Lauzieres-de-Cardaillac*, Comtesse de Thémines; veuf, le 17 Juin 1766, a pour enfans:

1. ELIZABETH, née le 2 Décembre 1740, à Saint-Germain-lez Conilly, admise sur ses preuves de noblesse, & élevée à la Maison Royale de Saint-Louis à Saint-Cyr; mariée, le 6 Juin 1763, à *Auguste-Jean-François-Antoine de Labroue*, Baron de Vareilles-Sommieres. *Voyez* LABROUE.

2. Et JEAN-BAPTISTE-FRANÇOIS, né le 2 Août 1742, qui a été Mousquetaire dans la premiere Compagnie, & sert actuellement dans le Corps des Dragons de la Légion-Royale.

JEAN-BAPTISTE DE LA BARRE avoit pour freres aînés, 1°. ANTOINE DE LA BARRE, qui a laissé LOUIS-FRANÇOIS-PAUL DE LA BARRE, dit *le Chevalier de la Tillaye*, Seigneur de la Tillaye-lez-Coutrevou, en Brie, & de la Gueriniere, en Beauce, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine retiré d'Infanterie, veuf de *N....* dont il a une fille née en 1756.

Et 2°. LÉANDRE DE LA BARRE, pere de N.... DE LA BARRE, appellé le *Marquis de Martigny*, né le 4 Décembre 1705, marié à *Nicole-Susanne Roger.*

Les armes : *écartelé au premier quartier d'or, à 3 fusées de sable, rangées en fasce; au 2 & 3 d'argent, à 3 fasces de sable; & au 4 d'or, à 5 cotices de gueules.*

— BARRÉ, Seigneur de Montfort, des Coutures, en Normandie, Généralité d'Alençon, famille annoblie en 1547.

ANTOINE BARRÉ, Sieur de Coustau ou Coutures, épousa, vers l'an 1580, *Jeanne Tardif*, Dame de Dousfey. Leur fille, MARIE BARRÉ, fut mariée à *Nicolas Potier*, Seigneur d'Ocquiere, Secrétaire d'Etat, sur la démission de *Louis Potier*, Seigneur de Gêvres, son oncle.

PIERRE-ALEXANDRE BARRÉ, Seigneur de Bordigny & des Autieux,

épouſa, vers l'an 1710, *Marie-Anne du Vaucel-de-Berville.*

Les armes : *de gueules, à 3 bandes d'or ; au chef d'argent, chargé de 3 hures de ſangliers de ſable.*

Une autre branche, qui a été maintenue dans ſa Nobleſſe, le 31 Janvier 1767, Seigneur des Autieux, Généralité d'Alençon, porte pour armes : *d'azur, à 3 faſces d'or ſurmontées de troistêtes d'oiſeaux d'argent.*

— BARREL-PONTEVÈS, famille noble de Provence, qui remonte

I. A noble HONORÉ BARREL, Syndic de la ville d'Aix, en 1492, ainſi qu'il conſte par les regiſtres de cette communauté. Il laiſſa de *Jeannette de Vacheres*, ſa femme :

II. AUGUSTIN BARREL, qui épouſa, en l'année 1525, *Etiennette de Renaud*, de la Maiſon d'*Alenc*. Il eut de cette alliance ;

III. MICHEL BARREL, marié en 1569, avec *Peyronne d'Almeran* ; de laquelle il laiſſa,

IV. JEAN-PIERRE DE BARREL, marié, en 1607, avec *Jeanne de Martel*. Il fut ſubſtitué, après MICHEL, ſon pere, aux biens de *Jacques de Renaud*, des Seigneurs d'*Alenc*, par teſtament du 27 Août 1582.

V. GUILLAUME BARREL, iſſu de ce mariage, épouſa, en 1638, *Madelene de Ruffy*, de la ville d'Aix.

VI. JOSEPH DE BARREL, ſon fils, Seigneur du Revez & de Vacheres, fit alliance, en 1670, avec *Anne de Pontevès-d'Agoult*, des Seigneurs *de la Forêt*, de la ville de Barjols. Il prêta hommage au Roi pour ſes Terres, & fut maintenu en ſa Nobleſſe, en 1704, par les Commiſſaires généraux députés par Sa Majeſté, en exécution de ſes Déclarations du 4 Septembre 1696, du 30 Mai 1702, & du 30 Janvier 1703. Il eut pour fils :

1. FRANÇOIS XAVIER DE BARREL, Seigneur du Revez & de Vacheres, marié, en 1696, avec *Elizabeth Chanut*, fille unique de *Louis de Chanut*, & de *Gabrielle de Montolieu*, ſœur de *Louis de Montolieu*, Capitaine d'une des Galères du Roi, & chef d'Eſcadre.

2. Et HONRÉ GUILLAUME, qui ſuit.

VII. HONORÉ-GUILLAUME DE BARREL, ajouta le nom de *Pontevès* au ſien, en exécution du teſtament d'*Anne de Pontevès*, ſa mere ; & s'établit à Avignon, où il épouſa, en 1726, *Marie Therèſe de Monneri*, de laquelle eſt iſſu,

VIII. JEAN-FRANÇOIS-XAVIER DE BARREL-PONTEVÈS, Seigneur de Vacheres & du Revez, qui a fait alliance, en 1753, avec *Therèſe-Julienne de Barras*, de la ville d'Arles.

On trouve dans les actes qui ſervent à prouver la Généalogie de cette famille, & que l'Auteur du nouvel Armorial de Provence dit avoir vérifiés pour la plus grande partie, les qualifications de *Nobles*, ou de *Chevaliers*, ou d'*Ecuyers*, à ceux qui les ont paſſés.

Les armes : parti *au 1 d'azur, à 3 faſces d'or, à la bande de gueules, chargée de 3 roſes d'argent, brochante ſur le tout, qui eſt de* Barrel ; *au 2 de gueules, au pont d'or de 2 arches poſé en face, qui eſt de* Pontevès.

— BARREME : famille originaire de Marſeille. *Artefeuil*, (Nob. de Provence) dit qu'on trouve pluſieurs actes paſſés en 1404, 1405 & 1406, & commence la Généalogie de cette Famille par

I. ANTOINE DE BARREME, qui a paſſé leſdits actes, dans leſquels il eſt qualifié *Nobilis & circonſpectus vir*. Il étoit Juge des premieres appellations, & avoit épouſé *Eléonore de Puget*, dont il eut,

II. GUILLAUME BARREME, marié avec *Marthe de Etaélo*, de Taraſcon, le 5 Décembre 1432. Il teſta le 3 Décembre 1443, en faveur de ſon fils, qui ſuit.

III. ANTOINE BARREME, II du nom, fit alliance avec *Madelene de Saint-André*, & ſon teſtament eſt du 15 Septembre 1508. Il laiſſa de ſon mariage,

IV. JEAN BARREME, qui eux deux fils de ſa femme *Hélene l'Artilles*;

1. GUILLAUME, qui ſuit.

2. Et JEAN, mort au ſervice du Roi.

V. GUILLAUME BARREME, II du nom, épouſa, par contrat du 12 Juin 1520, *Catherine de Proſiongue*, dont il eut,

VI. RENÉ BARREME, I du nom, qui ſe retira à Avignon, où il fut Juge en 1565, & enſuite Procureur du Roi en la Sénéchauſſée d'Arles. Il ſe maria avec *Claire de Cadenet*, le 23 Février 1558; teſta le 12 Novembre 1602; & en eut :

1 JEAN, qui ſuit.

2. PONS, qui s'établit à Taraſcon, & dont le fils JACQUES BARREME, marié avec *Anne de Privat-de-Moliere*, n'eut qu'une fille, épouſe de noble *André de Meyran*, Seigneur d'Ubaye, dès l'an 1657.

3. RENÉ, dont la poſtérité eſt rapportée après celle de ſon frere aîné.

4 & 5. Et deux filles, MADELENE & CATHERINE, mariées; la premiere avec *Honoré de Lagier-de-Monblan*, & l'autre avec noble *Jacques d'Aſme*.

Premiere Branche des Seigneurs DE MONTRAVAIL.

VII. JEAN BARREME, II du nom, ſurnommé le *petit-guerrier*, fut Seigneur de la Terre de Montravail, pour laquelle il prêta hommage au Roi en 1634; & fut pourvu à Taraſcon des Offices de Juge, Capitaine & Viguier pour le Roi en 1598 & 1606. Il devint enſuite Conſeiller & Maître-des-Requêtes ordinaire de la Reine MARGUERITE DE VALOIS; &, en récompenſe de ſes ſervices, HENRI III lui donna une penſion annuelle par Brevet du 13 Janvier 1620. Il épouſa *Honorade de Laurens*, ſœur de *Gaſpard de Laurens*, Archevêque d'Arles, le 15 Octobre 1596; & laiſſa de ce mariage :

1. FRANÇOIS, qui ſuit.

2. Et RENÉ, dont la branche s'eſt éteinte dans la Famille de *Robin*.

VIII. FRANÇOIS BARREME fut marié deux fois : 1°. avec *Alexandrine de Rolland*, par contrat du 16 Janvier 1628; & 2°. avec *Alexandre de Lazari*, fille de noble *François*, Milanois, allié au Pape INNOCENT XI. Il eut de ſon premier mariage :

1. Pierre, qui servit dans le Régiment d'Anjou, & fut pourvu de la Charge de Juge & Viguier de Taraſcon après la mort de ſon pere.

2. Et Ludovine, mariée, le 29 Décembre 1652, avec *Antoine de Servan.*

Et du ſecond,

3. Et Jean, qui ſuit :

IX. Jean Barreme, III du nom, fut Seigneur de Montravail; ſuccéda aux Charges de ſon pere & de ſon frere; & épouſa, par contrat paſſé le 10 Juin 1651, *Madelene de Grégoire*, de laquelle il eut :

1. Mathias, qui ſuit.

2. Et Marie, mariée avec *Pierre de Joſſaud*, dont le frere mourut à Landau, Maréchal des Camps & Armées du Roi.

X. Mathias Barreme fit alliance avec *Marguerite de Geoffroy*, le 7 Août 1679, & eut pour fils,

XI. Jean-Baptiste Barreme, pourvu des Charges de ſes ayeux, & marié avec *Delphine de Servan*, dont trois enfans :

1. Joseph, qui ſuit.

2. Joseph-Antoine, Capitaine dans le Régiment de *Saint-Chaumont*, Infanterie.

3. Et Marie, qui épouſa *Antoine-Germain de Conygham*, Seigneur d'Ovirat en Champagne, mort Capitaine au Régiment de Quercy; dont la famille a donné des Gouverneurs de Provinces.

XII. Joseph Barreme, Juge & Viguier de Taraſcon le 16 Juillet 1745, exerce ces Charges, & eſt marié avec *Marguerite Boutard.*

Branche des Seigneurs DE *Manville.*

VII. René Barreme, II du nom, Seigneur de Manville, fut pourvu, le 12 Février 1602, de l'Office de Procureur du Roi qu'avoit exercé René, I du nom, ſon pere; & enſuite de celui de Juge d'Arles. Il fut député par délibération du Conſeil de cette Communauté, conjointement avec l'Archevêque de la même Ville, pour aller demander au Roi certaines graces & certains priviléges. *Saxi*, dans ſon Livre intitulé : *Pontificium Arelatenſe, &c. cap. 117*, fait mention de cette députation, & parle avec éloge de René Barreme, qui épouſa, 1°. *Catherine de Petil*, & 2°. par contrat du 23 Décembre 1611, *Diane de Barras.*

Du premier lit vinrent :

1. Pierre, Chanoine de l'Egliſe d'Aix, Conſeiller-Clerc au Parlement de Provence.

2. René, III du nom, mort Prêtre à l'Oratoire.

3. Et Honorade, mariée, en 1619, avec *Simon de Raoux*, Ecuyer.

Du ſecond lit ſont nés :

4. Charles, qui ſuit.

5. Et Louis, Docteur en Théologie, Prédicateur du Roi, Abbé de Chamoſin; & deux filles Carmélites.

VIII. Charles Barreme, Seigneur de Manville, Juge-Royal d'Arles,

les, obtint du Roi des Lettres-Patentes qui le confirment dans sa Noblesse ; elles furent enrégistrées aux Archives de Sa Majesté en Provence, le 27 Novembre 1663, *Regiſtre Opreſſa, fol. 328.* Il épousa, par contrat du premier Juillet 1636, *Marguerite d'Aquilhenqui-de-Châteaufort*, fille de *Gaſpard*, & d'*Honorade de Forbin*, des Seigneurs de *la Barben*, dont il eut :

1. Jean-Baptiste, qui suit.

2. René, IV du nom, Chanoine de l'Egliſe d'Aix, Conſeiller-Clerc au Parlement de cette Ville, après le décès de Pierre, ſon oncle.

3. Joseph, qui, après avoir commandé le ſecond Bataillon du Régiment Lyonnois, eſt mort Commandant du Château de *Pierre-Anciſe*, Chevalier de Saint-Louis & de Saint-Lazare de Jéruſalem.

4. Louis, décédé ſans alliance.

5. Et Thérese, mariée dans la Maiſon de *Montfort-Faraman*, en 1675.

IX. Jean-Baptiste Barreme, Seigneur de Manville, Lieutenant-Général au Siége d'Arles, & après la mort de ſon pere, Juge de cette Ville, épouſa, par contrat du 12 Octobre 1683, *Gabrielle de Gras-de-Preigne*, dont il eut :

1. Charles, qui ſervit quelque tems dans le Régiment de Lyonnois en qualité d'Officier. Il épouſa enſuite *Marie-Renée de Damian-Vinſargues*, le 7 Septembre 1723. Il ſuccéda aux biens de ſon oncle *d'Aquilhenqui*, & devint par-là Seigneur de Châteaufort & de Saint-Veran, dont il prêta hommage au Roi le 4 Mai 1730.

2. René, Chanoine de l'Egliſe d'Arles.

3. Et Joseph, qui ſuit.

X. Joseph Barreme, Seigneur de Manville & autres lieux, Juge d'Arles, marié le 11 Novembre 1717, avec *Pierrette de Piquet*, fille de noble *Jean-Baptiſte*, & de *Pierrette d'Ayguieres*, dont il eut,

XI. Guillaume Barreme, Seigneur de Manville & autres lieux, marié, le 24 Juin 1750, avec *Elizabeth de Campan*, fille de *Jacques*, Conſeiller en la Cour des Comptes, Aydes & Finances de Montpellier.

Les armes : *de ſable, à deux triangles entrelaſſés d'argent, enfermant une molette d'éperon d'or chargée d'un tourteau de gueules.*

BARRES, (des) près Langtes : le premier connu de cette Famille eſt Jean des Barres, qui vivoit en 1197, & fut noyé à la rupture du pont de l'Epte.

Guillaume des Barres, deſcendu de lui, Chef de Cavalerie, vivoit ſous le regne de Philippe-Auguste, & fut ayeul de Jean de Champront, qui épouſa *Clémence de Dreux.*

Un autre Jean, fut Maréchal de France en 1318.

Claude, Seigneur de Bréchainville, eut de *Michelle Hédelin*, Claude, qui épouſa *Marie-Marguerite Gouffier*, dont il eut :

1. Evrard, qui étoit Grand-Maître de l'Ordre du Temple, & commandoit l'armée de Louis VII, quand il arriva en Afrique.

2. Hubert, qui fut Prieur des Bouconvilliers.

3. Et Claude, qui fut Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi.

Les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois coquilles de même.*

— BARRIER, Seigneur de Pierrepont en Normandie, Généralité d'Alençon : Famille maintenue dans sa Noblesse le premier Août 1667. *La Roque*, dans son *Traité de la Noblesse, p. 261*, parle d'Hyppolyte Barrier, demeurant à Falaise, qui fut annobli par Lettres expédiées à Paris en Avril 1594, régistrées à la Chambre des Comptes en 1596, & à la Cour des Aydes l'an 1615.

Les armes : *d'azur, à la fasce d'or, chargée d'un Lion issant de gueules, accompagnée de quatre Croix alésées d'argent, trois en chef, & une en pointe, cette derniere surmontée d'une tour de même, accottée de deux trefles d'or.*

— BARRIGUE : Famille noble originaire de Portugal, dit l'Auteur de l'*Histoire héroïque de Provence.*

Un Pierre de Barrigue, Commandant de Cavalerie, fit en diverses occasions des prodiges de valeur contre les Maures d'Afrique. Un Lopez Barriga, Commandant l'Avant-garde de l'armée du Général *Aluide*, assiégea & prit le Château d'Amangor au Royaume de Maroc, dont la situation sur un rocher au bord d'une riviere, engagea le Roi Jean III à lui donner des armes parlantes.

Il est souvent parlé dans l'*Histoire de Malte*, par M. l'Abbé *de Vertot*, de Pierre de Barrigue, qui en étoit Vice-Roi.

Ceux de cette Maison qui suivirent la fortune du Roi Antoine, perdirent tous leurs biens, & se réfugierent avec lui en France.

I. Gérard de Barrigue, l'un d'eux, eut deux fils.

1. Amiel, qui suit.

2. Et Mathieu, qui vint s'établir à Marseille, ainsi que son frere, pour y réparer leurs pertes par le commerce. Ils y ont formé deux branches : l'une des Seigneurs de *Fontanieu*, & l'autre des Seigneurs de *Montvalon.*

II. Amiel de Barrigue, eut pour fils :

1. Gerard-Hilaire, qui suit.

2. Et Marc-Antoine, dont le fils Ignace-Amiel de Barrigue-de-Fontanieu, Conseiller, Secretaire du Roi, a postérité de son mariage avec *Théreſe de Gautier*, des Seigneurs d'*Eyguieres.*

III. Gerard-Hilaire de Barrigue, Conseiller, Secretaire du Roi, eut deux fils :

1. François-Amiel, qui fut reçu Conseiller au Parlement de Provence le 24 Avril 1714. Il avoit épousé *Marie-Marthe de Gauthier*, des Seigneurs de Valabres, & mourut sans enfans.

2. Et Joseph-Marc, qui est chef de la seconde branche des Seigneurs de *Fontanieu*, habitués à Marseille.

Branche des Seigneurs de Montvalon.

II. Mathieu de Barrigue, second fils de Gérard, fut Echevin de Marseille en 1678. Il eut pour fils,

III. HONORÉ DE BARRIGUE, Seigneur de Montvalon, qui alla s'établir à Aix, où il acheta une Charge de Secretaire du Roi, Contrôleur en Chancellerie en 1702. Il avoit épousé, en 1677, *Claire la Garde*, fille de *Gabriel la Garde*, d'une noble & ancienne Maison, & de *Marguerite de Feris*, dont le frere étoit Commandeur de Malte, & Colonel du Régiment de Guyenne. HONORÉ DE BARRIGUE eut de son mariage,

IV. ANDRÉ DE BARRIGUE, Seigneur de Montvalon, reçu Conseiller au Parlement de Provence en 1702, est encore Conseiller vétéran au même Parlement, & est le premier qui, en faisant passer sa Charge à son fils, ait été distingué par une survivance indéfinie. Il fut député du Parlement en 1726, pour la poursuite d'un procès au Conseil de Sa Majesté, contre la Cour des Comptes de Provence. Il a fait imprimer quelques Ouvrages, qui, joints à ses longs services, lui ont attiré du Roi une pension de mille livres en 1752. Il avoit épousé *Julie-Darie de Boyer*, des Seigneurs d'*Eguilles*, dont il a eu :

1. HONORÉ, qui suit.

2. FRANÇOIS-FÉLICITÉ, Capitaine dans le Régiment de Penthievre, mort en Bohême, où il commandoit un poste avec quatre Compagnies, en 1743.

3. MARC-ANTOINE, reçu Conseiller-Clerc au Parlement de Provence, le 23 Janvier 1742, & pourvu en 1746 de l'Abbaye de Saint-Rambert, de nomination Royale, l'un des Vicaires-Généraux de l'Archevêque d'Aix, mort à Aix le 21. Janv. 1775 dans sa 69e année. Voyez Montvalon, Tome X. de cet ouvrage.

4. Et ANGÉLIQUE-MARGUERITE, mariée avec *César de Cadenet*, des Seigneurs de *Charleval*.

V. HONORÉ DE BARRIGUE, Seigneur de Montvalon, reçu dans la Charge de son pere le 14 Octobre 1729, a épousé en 1734, *Louise-Polixene d'Isnard*, des Seigneurs d'*Esclapon*, de laquelle il a :

JOSEPH-ANDRÉ.

Et quelques filles, dont l'aînée *Polixene de Montvalon* a épousé dans le mois de Juin 1757, ~~*George de Rollands*~~, Marquis de Cabanne & de Reauville, ci-devant Chevalier de Malte, ~~*fils de François*~~, et de Thérèse de Lestang-de Barede. St-Tertulle,

Les armes : *de gueules, à la Tour donjonnée d'or, sur un Roc de même, issant d'une mer de sinople. Il sort deux étendards de la Tour à droite du haut, & à gauche d'un creneau plus bas.*

Extrait de l'Histoire héroïque de la Noblesse de Provence, pag. 105 & suiv.

— BARRIN DE LA GALISSONNIERE : La Seigneurie de la grande Querche en ~~Bretagne~~, a été érigée en Marquisat, par Lettres du mois d'Août 1701, enrégistrées le 4 Septembre 1702, en faveur de JACQUES-FRANÇOIS BARRIN DE LA GALISSONNIERE, dont le fils N..... BARRIN DE LA GALISSONNIERE, Seigneur de Pescheseul au Maine, ~~Conseiller au Parlement de Rennes~~, s'est marié à *N.*..... *de la Borde*, fille du Lieutenant du Roi ~~du Maine~~. Leurs enfans sont :

1. N..... BARRIN DE LA GALISSONNIERE, reçu Page du Roi.

2. Et MADELENE-FÉLICITÉ, mariée en Novembre 1728, à *François de Vaucouleurs*, Seigneur de l'Anjamet.

Le Marquis DE LA GALISSONNIERE, Commandant à la Nouvelle-France, eſt de cette famille; il eſt mort Vice-Amiral peu de temps après avoir battu en 1756, la Flotte Angloiſe qui venoit ſecourir le Port Mahon Il mourut le 27 Octobre 1756, à Nemours, venant à Fontainebleau rendre compte de ſa conduite.

Les armes : *d'azur, à trois Papillons d'or, poſés 2 & 1.*

—BARROSA ou BARROSO : nom d'une illuſtre Maiſon d'Eſpagne, connue ſous le nom de BARROSO. Elle a donnée un Cardinal dès l'an 1327, dans PIERRE GOMEZ DE BARROSO, Evêque de Carthagêne, un Archevêque de Séville, & un Archevêque de Brague en Portugal. *Voyez* Moréri.

*——BAR-SUR-SEINE : MILON-DE-BRIENNE, I du nom, Comte de Bar-ſur-Seine, à cauſe de ſa mere EUSTACHE, Comteſſe de Bar-ſur-Seine, fils de GAUTIER, I du nom, chef de cette branche, vivoit en 1116. GUY, I du nom, Comte de Bar-ſur-Seine, ſon fils aîné, vivoit en 1142; & RENAUD DE BAR-SUR-SEINE, ſon ſecond fils, nommé Abbé de Cîteaux l'an 1133, mourut en 1157. MILON II, Comte de Bar-ſur-Seine, ſuccéda à ſon pere, & mourut le premier Octobre 1151, ne laiſſant qu'une fille, PÉTRONILLE, Comteſſe de Bar, mariée en 1168. MANASSÈS, frere de GUY, Comte de Bar-ſur-Seine, après ſon frere aîné, vivoit en 1163. Il eut de ſa premiere femme, MILON III, qui lui ſuccéda; MANASSÈS DE-BAR, Evêque & Duc de Langres, Pair de France, & THIBAUT DE BAR, Seigneur de Chanlot, qui vivoit en 1204. MILON III mourut au ſiége de Damiette, en 1219, & GAUCHER DE BAR, ſon fils, ne laiſſa point de poſtérité. *Voyez* le Pere *Anſelme, Tome VI, page* 141.

—BART : Famille originaire de Dunkerque, qui doit ſon luſtre à JEAN BART, Chevalier de l'Ordre Militaire de Saint-Louis, Capitaine de Marine, &c. dont les belles & éclatantes actions lui firent mériter de LOUIS XIV, des Lettres de Nobleſſe pour lui & ſes enfans, poſtérité & lignée, tant mâles que femelles, nés & à naître en légitime mariage. Ce Prince le décora du titre & qualité de *Gentilhomme*, voulant que lui & ſa poſtérité ſe puſſent dire & qualifier d'*Ecuyer*, & puſſent parvenir à tous degrés de *Chevalerie*, jouir de tous honneurs & de tous priviléges accordés à la Nobleſſe. Il lui a été permis, & à ſa poſtérité, de porter les écuſſons & armoiries timbrées, telles qu'elles furent empreintes, avec faculté de charger ſes armes d'*une fleur-de-lys d'or à fond d'azur*, &c. Les Lettres de Nobleſſe inſérées dans le Mercure du mois d'Octobre 1694, font mention de toutes les belles actions du Chevalier JEAN BART. Il a laiſſé deux fils, dont l'aîné, nommé JEAN, a hérité de toute ſa bravoure, & eſt mort à Dunkerque le 30 Avril 1755, Vice-Amiral & Grand-Croix de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis.

Le fils puîné du Chevalier JEAN BART, Chevalier de Saint-Louis, a été Capitaine au ſervice de la Compagnie des Indes, & depuis Capitaine de Port au Cap-François.

ADDITION.

Mémoire envoyé depuis l'impreſſion de ce Volume, à placer après BADEFOL, page 641.

— BADERON-DE-MAUSSAC, Marquis de Saint-Geniès en Languedoc, Diocèſe de Beziers.

Le premier connu de cette Famille, eſt ROSTAING DE BADERON, du Diocèſe de Beziers, *Damoiſeau*, fils de noble homme & Seigneur, AIMERIC DE BADERON, qui épouſa, ſuivant un acte du 6 des nones de Juillet 1295, *Ermeſſinde de Lodeve*, fille de *Guillaume de Lodeve*.

I. De ce ROSTAING deſcend au troiſieme ou quatrieme degré, BARTHELEMI DE BADERON-DE-MAUSSAC, Ecuyer, Sénéchal de Rouergue, qui vivoit en 1420. Il eut d'*Hélene de Roquefeuïl*, ſon épouſe :

1. MARTINIEN, qui ſuit.

2. Et ANTOINE, qui, par ſon teſtament du 17 Novembre 1518, laiſſa un legs à PIERRE DE BADERON, ſon neveu, fils de MARTINIEN, ſon frere. Il eſt fait mention dans ce même teſtament, de BARTHELEMI, leur pere commun, qui avoit épouſé *Hélene de Roquefeuil*.

II. MARTINIEN DE BADERON-DE-MAUSSAC eut de ſon épouſe, dont on ignore le nom,

III. PIERRE DE BADERON-DE-MAUSSAC, Seigneur dudit lieu en Rouergue, & de Corneillan au Diocèſe de Beziers, légataire de ſon oncle ANTOINE, comme on l'a dit ci-deſſus, fut Capitaine de 100 hommes de guerre, rendit foi & hommage au Roi, de ſes Seigneuries de Mauſſac & de Corneillan, le 2 Août 1540, & fit un teſtament le 16 Mars 1558, par lequel il déclare avoir eu de *Philippe du Caſſe*, ſa femme :

1. GUILLAUME, qui ſuit.

2. Et JEAN, dont on ignore la poſtérité.

IV. GUILLAUME DE BADERON, Seigneur de Mauſſac & de Corneillan, Capitaine de 50 hommes d'armes, épouſa le 15 Décembre 1544, *Madelene de Bermond-du-Caylar*, fille de *N.* ..... *du Caylar*, & de *Jeanne de Porcelet*. Etant veuve, elle fit une donation le 30 Novembre 1589, en faveur du mariage de CHARLES, le plus jeune de ſes enfans, qui ſont :

1. JEAN, qui partagea avec ſes freres, les biens de GUILLAUME, ſon pere, le 25 Février 1589.

2. GUILLAUME, marié le 3 Janvier 1578, avec *Guillemette de Grave*, de laquelle il eut PAUL, allié le 8 Mars 1638, avec *Anne de Genevois*, dont vint JEAN, baptiſé le 7 Avril 1641. Il eut un brevet d'Aide-de-Camp le 23 Septembre 1661, & fut avec ſon pere PAUL, maintenu dans ſa nobleſſe par Jugement du 17 Novembre 1669.

3. JACQUES, marié en 1578, à *Diane de Sarret*, fille du Marquis de *Fabregues* & de *Couſſergues*. Sa poſtérité ſubſiſte dans N..... DE BADERON, Baron de Montroux en Querci, Fenouillet, Mauriac, la Garigue, &c. ancien Capitaine d'Infanterie au Régiment de Médoc.

4. Et CHARLES, qui ſuit.

V. CHARLES DE BADERON-DE-MAUSSAC, Capitaine de 100 hommes de pied, par commiſſion du premier Septembre 1586, fut chargé, lors des troubles arrivés en Languedoc, de la garde & conſervation de la Citadelle de Corneillan, le 10 Juillet 1587, & il donna, ſous le nom de *Baron de Mauſſac*, des preuves de ſa valeur & de ſon zele pour ſon Prince au ſiége de Villemur, où il ſe diſtingua à la tête de ſes vaſſaux & de nombre de ſes amis, qu'il avoit raſſemblés pour faire lever le ſiége; ce qu'il fit. Il eut des lettres de conceſſion du Roi LOUIS XIII, pour faire relever & conſerver les tours & crénaux de ſon Château de Corneillan : elles ſont du mois de Mars 1613. Il obtint auſſi du même Prince une ſauvegarde pour ſes Seigneuries de Mauſſac, de Corneillan & Domaine de Montagnac. LOUIS XIII, dans ces lettres de ſauve-garde s'exprime en ces termes : » Que deſirant bien & favorablement traiter en tout ce qui » nous ſera poſſible notre cher & bien amé CHARLES DE BADERON DE » MAUSSAC, en conſidération de ſes ſervices & de ceux que notre bien » amé JACQUES, ſon fils, nous a rendus, tant dans notre Régiment des » Gardes, qu'aux autres occaſions qui ſe ſont offertes depuis les troubles, » les exemptons des logemens & fouragemens de nos gens de guerre, &c.« CHARLES DE BADERON eut de ſon mariage contracté le 3 Décembre 1589, avec *Jeanne de Malmont*.

1. JACQUES, qui ſuit.

2. Et JEAN, Aumônier de la Reine ANNE D'AUTRICHE, & grand Archidiacre de l'Egliſe Cathédrale de Béziers, à qui LOUIS XIII accorda des Lettres le 12 Juillet 1628, portant évocation de toutes ſes cauſes aux Requêtes du Palais.

VI. JACQUES DE BADERON-DE-MAUSSAC, Capitaine au Régiment de Rabat, & Commandant dans la Ville de Collioure, reçut une lettre du Maréchal de *Schomberg*, Général de l'Armée, conçue en ces termes : » Monſieur, il importe ſi fort à la réputation des armes du Roi, au » bien de la Province, à mon honneur & à ma propre ſatisfaction, » que je ſois aſſiſté de perſonnes de cœur & pleines d'affection com- » me vous, qu'il m'eſt impoſſible de vous prier avec aſſez d'inſtance de » vous rendre près de moi le 4 Juillet prochain au plus tard. L'occaſion » eſt auſſi preſſante, qu'importante au ſervice de Sa Majeſté, & vous » n'en ſçauriez rencontrer une où, en lui rendant ce qu'elle doit attendre » de tous les gens d'honneur, vous puiſſiez mieux vous ſignaler ni m'o- » bliger davantage à demeurer, comme j'ai toujours été, Monſieur, vo- » tre affectionné ſerviteur. *Signé*, DE SCHOMBERG. *Au Camp de Clairac*, » le 20 Juin 1639 »

JACQUES DE BADERON-DE-MAUSSAC fut bleſſé de deux coups de feu au ſiége de Salſes le 25 Juin de la même année; fait Aide des Camps & Armées par brevet du 23 Septembre 1651; obtint, tant pour lui, que pour JEAN-FRANÇOIS, ſon fils, confirmation de ſon ancienne nobleſſe par jugement du 13 Décembre 1668. Il épouſa, le 25 Mai 1627, *Marguerite d'Eſpagnac*, dont,

1. JEAN-FRANÇOIS, qui ſuit.

2. Et JEAN, Chanoine & grand Archidiacre de l'Egliſe Cathédrale de Béziers.

VII. JEAN-FRANÇOIS DE BADERON-DE-MAUSSAC, Seigneur de Corneilnan, Officier au Régiment du Roi, ſe trouva au ſiége de Nancy en Octobre 1661, & fut enſuite Capitaine au Régiment de Piémont. Il épouſa le 24 Juillet 1673, *Marie de Lort-de-Serignan*, fille unique de *Gabriel*, Lieutenant-de-Roi au Gouvernement de Béziers, & Maréchal des Camps & Armées de Sa Majeſté. Il rendit hommage au Roi, de deux Fiefs nobles du lieu de Corneillan, le premier Août 1674, & eut pour enfans:

1. JACQUES, qui ſuit.

2. JEAN, Chanoine & grand Archidiacre de l'Egliſe de Beziers.

3. JACQUES-FRANÇOIS, Prieur de Saint-Laurent au même Diocèſe.

4. GABRIELLE-CONSTANCE, mariée le 9 Avril 1709, avec *Jean-Lambert de Lavergne*, Marquis de Montbaſin, fils de *Jean* & de *Catherine Geofroy*.

5. Et GABRIELLE-MADELENE, alliée le 3 Février 1703, à *Louis de Grave*, Baron de Saint-Martin-Daumès, fils de *Jean-Louis*, & d'*Anne Dapoli*.

VIII. JACQUES DE BADERON DE MAUSSAC, II du nom, Seigneur de Corneillan, Officier dans le Régiment de Navarre, par Brevet du 12 Décembre 1701, rendit hommage & prêta ſerment de fidélité au Roi le 20 Mars 1724, pour les fiefs de ſa Terre de Corneillan, les Seigneuries de Saint-Geniès & de Montardin. Il mourut le 30 Mars 1743, & laiſſa de ſon mariage, contracté le 6 Octobre 1703, avec *Claire de Theſan*, fille unique de *Pierre*, Baron de Saint-Geniès, & de *Marie de Theſan-du-Poujol*:

1. THOMAS, Officier dans le Régiment de Languedoc, mort ſans poſtérité en Août 1749.

2. JOSEPH-LAURENT, qui ſuit.

3. Et ANNE-CONSTANCE-MONIQUE, Chanoineſſe de l'Abbaye Royale du Saint-Eſprit de Beziers.

IX. JOSEPH-LAURENT DE BADERON-DE-THESAN, Chevalier, Marquis de Saint-Geniès, Baron de Mauſſac, Corneillan, &c. appellé par le teſtament de *Pierre de Theſan*, ſon ayeul maternel à tous ſes biens & droits, à la charge de porter ſon nom & ſes armes, ancien Lieutenant au Régiment de Navarre, par brevet du 18 Mai 1733; a quitté le ſervice après la Campagne de 1734, pour cauſe d'infirmités, & a été fait Lieutenant des Maréchaux de France. Il a obtenu l'érection de ſes Terres en Marquiſat ſous la dénomination de celui de Saint-Geniès, en conſidération des ſervices & de l'ancienne nobleſſe de ſa Maiſon, par lettres du mois de Mai 1760. Il a de ſon mariage, contracté le 4 Juin 1748, avec *Marie-Jeanne de Roys-de-Maruejols*, de la branche aînée de celles qui ſont établies à Beaucaire, fille de *Louis-Joſeph*, Seigneur de Maruejols, & de *Marie d'Orſenne*.

X. JOSEPH-LAURENT-THOMAS-RAIMOND DE BADERON, dit *le Comte de Saint-Geniès*, né le 31 Août 1750, qui eſt entré Page du Roi en ſa

petite Ecurie en 1768, & a été reçu Mouſquetaire dans ſa premiere Compagnie en Septembre 1770.

Cette Famille a fait de très-belles alliances, comme avec les Maiſons de *Budos*, *Theſan*, *Porcelet*, *Roquefeuil*, *Bermond-du-Caylar*, *Roſſet-de-Fleuri*, *d'Eſpagnac*, *de Lort*, *Serignan*, *Lavergne-Montbaſin*, *Lavergne-de-Treſſan*, *la Motte-Houdancourt*, *Nicolaï*, *&c.*

Les armes : *écartelé au 1 & 4 de gueules à trois pals d'or*, qui eſt de BADERON DE MAUSSAC; *au 2 & 3 d'argent à trois corneilles de ſable, béquées & membrées de gueules*, qui eſt CORNEILLAN.

Cette Généalogie a été dreſſée ſur un Mémoire domeſtique envoyé. Cette Famille nous paroit beaucoup plus ancienne que les titres primitifs qui nous ont été communiqués, & on en peut juger par l'état & les qualifications de ROSTAING DE BADERON & d'AIMERIC, ſon pere, qui vivoit en 1200.

TABLE
ALPHABÉTIQUE

Des Noms & Armes des Familles ſur leſquelles on n'a point reçu de Mémoires.

ABADIE (d'), Seigneur d'Arbocave, de Saint-Germain & de Saint-Caſtin en Béarn, porte : *d'or, à l'arbre de ſinople, au lévrier de gueules, accollé d'argent, & attaché par une chaîne de même à l'arbre au haut du fût ; au chef d'azur chargé d'un croiſſant d'argent, accoſté de deux étoiles d'or.*

ABBADIE (d'), Seigneur de Lattes, Généralité de Rouen, maintenu dans ſa nobleſſe le 11 Juillet 1667, qui porte : *écartelé. Au 1 d'argent, au chef de gueules, chargé d'une roſe d'or, qui eſt d'*Abbadie ; *au 2 d'azur, au ſéneſtrochere d'argent, mouvant du côté ſéneſtre de l'écu, & tenant en main une épée de même ; au 3 d'azur, à un croiſſant d'argent ; & au 4 de gueules, au lion d'or grimpant.*

ABBÉ, en Normandie : *d'azur, au chevron d'argent, à trois flammes d'or, iſſantes du chef.*

ABBÉ, Seigneur de Roſſiere en Normandie, Généralité de Rouen, maintenu le 4 Mars 1668, porte : *d'azur, au ſautoir d'argent, à trois flammes d'or, iſſantes du chef.*

ABBÉ, en Normandie : *d'argent à une aigle de gueules, becquée & membrée d'or.*

ABBÉ (l'), Seigneur de Soquène en Normandie, Généralité d'Alençon, & Élection de Bernay, ancienne nobleſſe, dont les armes ſont : *d'argent, au ſautoir de ſinople.*

ABBEVILLE, en Picardie : *d'azur, à trois bandes d'or, & trois fleurs-de-lys de même en chef.*

ABBEVILLE, en Beauvoiſis : *de gueules, à trois écuſſons d'argent.*

ABDIS, en Normandie : *d'or, à la croix ancrée de gueules, cantonnée de quatre croix d'azur.*

ABLEGES, en Bourgogne : *d'or, à deux faſces d'azur chargées de trois étoiles d'or.*

ABOSVILLE (d') : *de ſinople, au Château antique de trois Tours d'argent.*

ABOVAL, en Picardie : *d'azur, à trois merlettes d'argent, rangées en chef.*

ABOUAT : *faſcé d'argent & de gueules de ſix pieces.*

ABRAHAM, en Bretagne : *d'argent, à trois jumelles de ſable, accompagnées de dix étoiles de gueules, 4 & 3, 2 & 1.*

ACARIE, dans l'Orléannois : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois étoiles de même.*

ACARY, en Picardie : *d'argent, à l'aigle éployée de ſable.*

ACCAULT : *de gueules, au coq d'argent, ayant ſur l'eſtomach un écuſſon d'azur, attaché au col avec un lien de même ; le coq poſé ſur une terraſſe d'argent.*

ACHARD : *d'argent, à trois faſces de gueules, ſurmontées de trois delta de ſable, 2 & 1, entrelaſſés l'un dans l'autre.*

ACHARD-FERRUSE, en Dauphiné : *de gueules, à trois heaumes d'argent, grillés & embellis d'or, 2 & 1.*

ACHARD, Seigneur des Mortiers, de Saint-Auvieux : *d'azur, au lion d'or, armé & lampaſſé de gueules, & deux faſces de même, brochantes ſur le tout.*

ACHÉ (D'), Sieur d'Eſterville, Bretteville, Rouveron, au Diocèſe de Bayeux, en Normandie, Généralité de Caën : *d'or, à deux chevrons de gueules, à la pointe de même.*

ACHÉ, Seigneur de Meſnivilté, en Normandie, Généralité de Caën : *d'azur, à une faſce d'argent, accompagnée de trois écuſſons d'or, deux en chef & un en pointe.* Il y a pluſieurs familles de ce nom, qui portent mêmes armes.

ACHER, en Auvergne : *de gueules, à deux hâches adoſſées d'or.*

ACHEU, Seigneur de Saint-Maximilien-de-Plovich, en Normandie, Généralité de Rouen : *parti d'argent, le premier chargé d'une croix ancrée de ſable, & le ſecond d'une aigle éployée, & à deux têtes de même.*

ACHEU, en Picardie : *mêmes armes.*

ACHEU-CALONNE, en Bourgogne : *d'argent, à l'aigle de ſable.*

ACHIER, en Dauphiné : *d'or, à la Tour ouverte, donjonnée de gueules, maçonnée & hercée de ſable, ſommée de deux hallebardes ou hâches d'azur.*

ACHILLY, en Dauphiné : *de gueules, au ſanglier de ſable.*

ACHY, même Province : *de gueules, à trois chevrons d'argent.*

ACIER, en Auvergne : *d'or, à la Tour crenelée de gueules.*

ACIGNÉ, Seigneur de Grandbois, de Kernabat, de Carnavalet, en Bretagne : *d'hermines, à une faſce alaiſée de gueules, chargée de trois fleurs-de-lys d'or.*

ACQUEST : les armes, *d'or, à la croix de gueules, briſée d'un croiſſant d'argent, accompagnée de ſeize alérions d'azur.* La Terre d'*Acqueſt* eſt une des premieres Seigneuries de la Maiſon de *Montmorenci* ; elle paſſa des *Croiſilles-Montmorenci*, en 1474, aux *Bours-Montmorenci.*

ACRY, Seigneur de Concherot : *de gueules, à neuf croiſſants d'argent, abaiſſés ſous autant de larmes de même, & poſés 3, 3, & 3.*

ADAM, Seigneur de Bonnemare, en Normandie, Généralité de Rouën, maintenu dans ſa nobleſſe le 20 Mai 1670 : *d'azur, à trois maillets d'argent, poſés 2 & 1, ſurmontés chacun d'une roſe d'or.*

ADAM : *d'or, à l'aigle de ſable éployée ; au chef d'azur, chargé d'un ſoleil d'or.*

ADAM, Sieur d'Urville, en Normandie, Généralité de Caën, Élection de Carentan : *de gueules, au chevron d'or, accompagné de trois roſes de même, deux en chef & une en pointe.*

ADAM, Sieur de Mouſeboſq, de la Varende, en Normandie, Généralité de Caën, Élection de Coutance : *d'argent, au chevron de gueu-*

tes, accompagné de trois roſes de même, deux en chef & une en pointe.

ADAM, en Bretagne : *d'or, à une Tour crénelée de ſable, ſommée d'un tourillon de même.*

ADAM, Seigneur de Gouzhamon, Kermalhuezan, &c. en Pleſtin : *vairé d'argent & de gueules, à la bordure de ſable, chargée de huit beſans d'argent.*

ADIGARD, Sieur des Bois, de la Planche, en Normandie, Généralité de Caën, Élection de Carentan : *d'argent, à trois équerres de ſable, deux & une.*

ADRIENNAIE : *d'azur, ſemé de France au lion d'argent*, ou *à l'orle de neuf fleurs-de-lys d'or.*

ADUISARD, Sieur de la Chapelle, en Normandie, Généralité d'Alençon, Famille maintenue dans ſa nobleſſe le 6 Septembre 1666, qui porte : *de gueules, au chevron d'argent.*

ADY (D'), Seigneur d'Aimeries, *d'azur, au lion d'or, tenant de ſa patte ſéneſtre une clef de même.*

AELST (VAN), en Flandres : *d'or, à trois anilles de ſable, 2 & 1, au franc quartier d'argent, chargé de 3 faſces auſſi de ſable.*

AFFIER : *burrelé d'or & de gueules de douze piéces.*

AGARD, Seigneur d'Oulins en Provence : *de gueules, à une molette d'éperon d'argent ; au chef couſu d'azur, chargé d'une croix trefflée d'or.*

AGARD, en Berri, dont il y a eu des Échevins de ce nom à Bourges en 1623, 1630 & 1641. Les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de deux étoiles d'argent en chef, & d'une tête de léopard de même en pointe.*

Une branche cadette a ajouté pour briſure : *un croiſſant montant d'argent, abaiſſé ſous la tête du léopard.*

AGEN, en Agénois : *de gueules, au griffon d'or, tenant dans ſes pattes un écriteau* où eſt écrit, *Niſi Dominus cuſtodierit, adextré d'un Château d'argent.*

AGES (DES), en Berri : *d'argent, au lion de ſable, couronné d'or, armé & lampaſſé de gueules.*

AGIÉS, Seigneur de Longprés, de Saint-Denis, du Meſnil-Rouſſet, Généralité d'Alençon, maintenu le 11 Avril 1666 : *de gueules, à trois beſans d'or, poſés 2 & 1, ſurmontés d'un lambel de trois pendans de même.*

AGIMON, ancienne Maiſon qui ne ſubſiſte plus depuis pluſieurs ſiecles. Elle portoit pour armes : *burrelé d'argent & de gueules de dix piéces*, qui ſont les mêmes que celles de LOS.

AGLEVIM-LE-DUC, en Bourgogne : *écartelé ; au 1 & 4, de gueules, à trois chevrons abaiſſés d'or, accompagnés de trois beſans de même au chef d'or ; au 2 & 3, d'or, à la bande de gueules accoſtée de trois cotices d'or, & chargée de trois ducs d'argent.*

AGNEAU, en Provence : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en pointe d'un agneau d'argent.*

AGNEAU, en Normandie : *d'or, à deux faſces de ſinople, accompagnées de huit merlettes de gueules, miſes en orle.*

AGNEAUX, ou AIGNEAUX, ou AIGNEUX, (D'), Sieur de l'Iſle, d'Auval, en Normandie, Élection de Bayeux, Généralité de Caën : *d'azur, à trois agneaux d'argent, 2 & 1.*

AGNEUX-ALENCOURT : *d'or, à trois croiſſans montans de gueules, 2 & 1.*

AGUENIN, en Bourgogne : *de gueules, à trois chevrons d'or, accompagnés de trois beſans de même, 2 & 1; au chef auſſi d'or.*

AGUÈRES, en Guyenne : *d'or, à trois pieds d'oiſeaux, au naturel, 2 & 1.*

AGUISY, en Champagne : *d'argent, à trois merlettes de ſable, poſées 2 & 1, celles en chef affrontées.*

AGULHAC, en Languedoc : *d'azur, à une étoile d'or, & deux croiſſans entrelaſſés de même.*

AHIBLECOURT, en Artois : *d'azur, à trois jumelles d'argent.*

AJASSON, en Berri : *de ſable, à la faſce fuſelée d'argent.*

AICELIN-DE-MONTAGU : *de ſable, à trois têtes de lion arrachées d'or, lampaſſées de gueules, & poſées 2 & 1.*

AIGNEVILLE, Seigneur de Millencourt, de Halloy, de Romaine, en Picardie : *d'argent, à l'orle d'azur.*

AIGNEVILLE, en Picardie : *d'argent, à un écuſſon d'azur, poſé en cœur.*

AIGNEUX (D'), en Normandie, Généralité d'Alençon, famille maintenue dans ſa nobleſſe le 1 Septembre 1667, dont les armes ſont : *d'azur, à trois agneaux d'or, 2 & 1.*

AIGREMONT, en Champagne : *de gueules, au lion d'or, couronné de même.*

AIGREMONT (D'), Sieur de Commendat, de Bonneville & de Pepinvars, en Normandie, Élection de Valognes, Généralité de Caën : *d'or, à une faſce échiquetée d'argent & de gueules de trois traits, à un lion de gueules, iſſant du haut de la faſce.*

AIGREMONT, en Franche-Comté : *de gueules, à trois croiſſans d'argent, 2 & 1.*

AIGUEBELLE, en Provence : *d'or, au griffon de ſable, couronné de même.*

AIGUEBELLE, en Dauphiné : *de gueules, au griffon d'or couronné de même, la queue paſſée entre les jambes, retrouſſée ſur le dos.*

AIGUERES, en Provence : *de gueules, à ſix beſans d'argent, dont cinq poſés en ſautoir, & le ſixieme en pointe.*

AIGUIERES : écartelé; au 1 *d'azur, à l'arbre d'or;* au 2 *d'argent, chargé d'un ſanglier de ſable;* au 3 *de ſinople à la patte de griffon d'argent, miſe en pointe,* & au 4 *de gueules, à trois Tours d'or.*

AILBIERES : *coupé d'argent & d'or, au lion coupé d'azur & de gueules.*

AILLON, au Maine : *d'azur, à la croix engrêlée d'argent.*

AIMAR, en Provence, *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois dauphins de même, deux en chef & un en pointe; au chef couſu de gueules, chargé de trois étoiles d'or.*

AIMARS, en Dauphiné : écartelé; au 1 & 4, *d'azur, à trois bandes d'or;* au 2 & 3, *parti d'azur, & d'or, au chef de gueules, chargé de deux plattes d'argent.*

AINEUX : *d'or, à trois croiſſans montant de gueules.*

AINVAL, en Picardie : *d'argent, emmanché de gueules, à la bande d'azur cottoyée de deux cottices de même, brochant ſur le tout, briſé d'une molette d'azur au côté ſéneſtre,* avec cette deviſe : *Neſcit labi virtus.*

AIREBOUDOUZE, en Languedoc : écartelé; au 1 & 4 *d'azur, à la gerbe de bled d'or,* qui eſt d'Aireboudouze; au 2 & 3, *de gueules, à*

la croix d'argent, cantonnée au 1 & 2 de deux molettes d'éperon d'or, qui eſt de Guy en Champagne.

AISAY : *burrelé d'or & de gueules de dix piéces.*

AISNÉ (L') de Parvilly : *d'azur, à une croix alaiſée d'or, accompagnée de trois étoiles de même, deux en chef & une en pointe.*

AIX, en Provence : *d'or, au pal de quatre piéces de gueules, au chef* de Jéruſalem, *parti* de Naples.

AIXANT, en Bourgogne : *d'azur, à la bande d'or, à trois étoiles de même, deux en chef & une en pointe, chargée d'une vivre en faſce.*

AIXON : *d'or, au lion tourné de gueules.*

ALABAT, en Berri; famille qui a donné pluſieurs Échevins à la ville de Bourges ès années 1497, 1513, 1541 & 1544; un Prud'homme cette même année; & un Abbé de Saint-Sulpice dans le Frere GUILLAUME ALABAT, qui portoit : *écartelé;* au 1 & 4, *de gueules, à ſix grillets d'or, poſés 3, 2 & 1;* & au 2 & 3, *d'argent au chevron de ſable, accompagné de trois perroquets de ſinople, poſés deux en chef & un en pointe, membrés & becqués de gueules; au chef de même, chargé de trois béliers paſſans, & accornés du premier,* qui eſt de Béville.

ALAGNI : *d'or, à une croix de gueules, chargée de cinq fleurs-de-lys d'argent.*

ALAGONIA, en Provence : *d'argent, à ſix tourteaux de ſable, poſés en pal, 3 & 3.*

ALAIGRE, au Perche : *de gueules, à la Tour d'argent, le champ ſemé de fleurs-de-lys d'or.*

ALAIN : *d'or, à dix loſanges de gueules.*

ALAIN-DE-BEAUMONT : *d'azur, à trois jambes de vache, coupées & onglées d'or.*

ALAIRE : *de gueules, au chevron d'or, accompagné de trois papillons d'argent.*

ALAIX, en Bretagne : *d'azur, à trois quinte-feuilles d'argent percées d'or.*

ALAMANON-LE-ROUX, en Provence : *d'argent, à trois pals de gueules, à la bande d'azur brochante ſur le tout, chargée de trois beſans d'or.*

ALAMARTINE : *de gueules, à deux faſces d'or, à un treffle de même entre les deux faſces.*

ALBALESTRIER, en Languedoc : *de gueules, au chevron d'argent, chargé de quatre pommes de pin de ſinople.*

ALBERON, en Provence : *écartelé, d'or & de gueules, à deux lions & deux Tours de même, de l'une en l'autre.*

ALBERT, Seigneur de Marvaliere : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles d'argent, & en pointe d'un croiſſant de même; au chef couſu de ſable, chargé de trois cors de chaſſe d'argent, liés de même.*

ALBERT, en Provence : *échiqueté, d'or & d'azur; au chef d'argent chargé de trois demi-vols de ſable.*

ALBERT, même Province : *de gueules, à trois croiſſans d'or, poſés 2 & 1.*

ALBERT : *de gueules, à un* T *d'or, ſoutenu d'une main d'argent, ſortant d'une manche d'azur, à une fleur-de-lys au-deſſus.*

ALBERTINO : *d'azur, à l'aigle d'argent, couronnée, becquée & membrée d'or, ſur trois montagnes d'or, à une faſce de gueules, chargée de qua-*

tre fleurs de-lys d'or, brochantes sur le tout.

ALBIGNY : *d'or, semé de Tours & de fleurs-de-lys sans nombre, d'azur.*

ALBIS (DE), ou ALBI, en Provence : *de gueules, à la bande d'argent, accompagnée de deux cœurs d'or, un en chef & l'autre en pointe.*

ALBISE : *d'or, à la croix losangée de gueules.*

ALBISI : *de sable, à deux anneaux d'argent.*

ALCAN : *d'azur, à trois chevrons d'or, accompagnés de trois besans de même, posés 2 & 1.*

ALDOGNI : *de gueules, à trois fleurs-de-lys d'argent.*

ALEMAN, en Languedoc : *écartelé ;* au 1 & 4, *d'or, à trois fasces de gueules ;* au 2 & 3, *d'azur, au vol d'or, à la bordure componée d'or & de gueules.*

ALEMAN, en Dauphiné : *de gueules, semé de fleurs-de-lys d'or, à la bande d'argent, brochante sur le tout.*

ALEMAN-MOLPRÉ : *de gueules, à trois aigles d'or, posées 2 & 1.*

ALEMAGNE, en Provence : *de gueules, au château d'or.*

ALENÇON, en Normandie, porte : *de France, à la bordure de gueules, chargée de huit besans d'argent.*

ALENDUY, en Champagne : *d'azur, à trois pots d'argent, 2 & 1.*

ALESSO : *d'azur, au sautoir d'or, cantonné de quatre limaçons d'argent.*

ALEST, en Provence : *d'azur, à un vol étendu d'or.*

ALEXANDRE : *d'or, au renard d'azur, la tête contournée ; au chef de gueules, chargé de trois roses d'or.*

ALEXANDRE : *d'azur, à l'aigle éployée, & à deux têtes couronnées d'or.*

ALEXANDRE, Seigneur de Launay, de la Londe & de Marettot, en Normandie, Généralité de Caën, & Élection de Carentan, Famille annoblie en 1576, dont les armes sont : *coupé d'azur & de gueules, à la fasce d'argent, accompagnée en chef d'un croissant d'or, & en pointe d'un treffle d'argent.*

ALIGARD, Seigneur des Bois, en Normandie, Généralité de Caën : *d'argent, à trois gamma grecs de de sable 2 & 1.*

ALIGER (D'), en Champagne : *de gueules, à trois fasces d'or.*

ALIGRET, en Champagne : *d'azur, à trois aigrettes d'argent, 2 & 1.*

ALINGES : *de gueules, à la croix d'or.*

ALLAIN, Seigneur de Barbieres, de la Haule, de Montafilan, de Morinville, en Normandie, Généralité de Caën, maintenu le 16 Février 1666 : *d'azur, au chevron d'argent, accompagné en pointe d'un besan de même.*

ALLAIN, Seigneur de la Bertinieres, en Normandie, Généralité de Caën : *d'argent, à trois merlettes de gueules, 2 & 1 ; au chef d'azur, chargé de trois étoiles d'or.*

ALLAIN, Seigneur d'Amontant, du Castel, du Vigné, en Normandie, Généralité de Caën : *de gueules, au chevron d'argent, accompagné de trois coquilles de même, deux en chef & une en pointe.*

ALLAIN, Seigneur de la Vigerie en Provence : *d'argent, à dix losanges de gueules, 4, 3, 2 & 1,* suivant *du Buisson ;* & suivant *Chasot* de Nantigny, *d'or, à dix losanges de gueules.*

ALLARD, Seigneur de la Houſſaye, en Normandie, Généralité d'Alençon : *d'azur, à trois étoiles d'or, accompagné de trois croiſſans d'argent, poſés au-deſſus de l'étoile d'en bas, & les deux autres cantonnés au-deſſous de la même aile.*

ALLART, Seigneur de Beaumont, à Langres : *d'azur, à la faſce d'or, charge d'une roſe de gueules, entre deux coquilles de même, accompagnée de trois beſans d'argent, deux en chef & une en pointe.*

ALLARY, en Languedoc : écartelé ; au 1 & 4, *d'azur, à un cors d'or ;* au 2 & 3, *de gueules, à un vol d'or.*

ALLEAUME, Seigneur de Triel : *d'azur, à trois coqs d'or, poſés 2 & 1.*

ALLEGRET, en Dauphiné : *de gueules, à une croix d'or, cantonnée de quatre colombes d'argent.*

ALLEGRIN, à Paris : *parti d'argent & de gueules, à la croix ancrée de l'un en l'autre.*

ALLEMAN, Seigneur de Mirabel : *de gueules, au demi-vol d'argent.*

ALLEMAN, Seigneur de Paſquier : *de gueules, ſemé de fleurs-de-lys d'or, à la bande d'argent, brochante ſur le tout.*

ALLENS, en Bretagne : *d'argent, à trois hures de ſanglier de ſable, poſées 2 & 1.*

ALLÉRAC, en Bretagne : *d'argent, à l'aigle impérial de ſable.*

ALLES, en Languedoc : *d'argent, à deux ailes d'aigles éployées de ſable ; au chef d'azur chargé d'un ſoleil d'or.*

ALLEVARD, en Dauphiné : écartelé ; au 1 & 4, *de gueules, à trois bandes d'argent ; au chef de même, chargé de trois cloches d'azur, batailléés d'or ;* au 2 & 3, de Clermont de Dauphiné.

ALLI, en Auvergne : *de gueules, à la faſce ondée d'argent, accompagnée de ſix merlettes de même, trois en chef & trois en pointe.*

ALLIET, Seigneur de Saint-Pierre, en Normandie, Généralité de Rouen, maintenu le 7 Février 1667 : *d'azur, à un lion d'or, armé & lampaſſé.*

ALLIGRET, en Berri : *d'azur, au lion d'or, tenant une fleur-de-lys de même de la patte droite.*

ALLIOT : *d'azur, à une faſce d'or, chargée à dextre d'un croiſſant de gueules, & accompagnée de quatre roſes d'or, trois rangées en chef & une en pointe.*

ALOIGNY-DE-LA-GROYE : *de gueules, à cinq fleurs-de-lys d'argent, poſées en ſautoir.*

ALOS : *d'argent, à deux faſces d'azur, ſurmontées en chef de trois annelets de ſable.*

ALOST, de Gand : *de ſable, au chef d'argent, à une épée en pal ſur le tout.*

ALOU, Seigneur d'Hémecourt : *d'azur, au chevron d'or, chargé ſur la pointe d'une quinte-feuille de gueules, & ſur chaque côté d'un treffle de ſinople, & accompagné de trois merlettes du ſecond, deux en chef & une en pointe.*

ALOY, en Vermandois : *d'argent, à la bande fuſelée de ſable.*

ALPEN (D'), en Allemagne : *de gueules, au lion d'argent.*

ALPHONSE, en Languedoc : *d'or, à un quarré d'azur, chargé d'une fleur-de-lys d'or, ſoutenue par deux ours de ſable.*

ALRICS (DES), Seigneur de Rouſſet : *tiercé en faſce ;* au 1, *d'ar-*

gent, au ſoleil de gueules ; au 2, *de gueules, au chevron d'or, accompagné de trois croiſettes pattées de même, deux en chef & une en pointe ;* & au 3, *d'or, ſemé de fleurs-de-lys & de Tours d'azur.*

ALRIES, en Dauphiné : *de gueules, au chevron d'or, accompagné de trois croiſettes de même, deux en chef & une en pointe ; au chef d'argent, chargé d'un ſoleil de gueules.*

ALTEMPS : *parti ;* au 1, *d'azur, à un bouc rampant d'or ;* au 2, *de gueules, a trois aigles d'argent, couronnés, becqués & membrés d'or, poſés 2 & 1.*

ALTERMATT : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles d'argent, & en pointe d'un treffle de même.*

ALTIER, en Provence : *d'argent, à la bordure de gueules ; au chef d'azur, brochant ſur le tout.*

ALTOVITI, en Provence : *de ſable, au loup d'argent.*

ALVIN-CHOMBER : *d'or, au lion coupé de gueules & de ſinople.*

ALSACE : *de gueules, à la bande d'or, accompagnée de ſix couronnes de même, miſes en orle.*

AMALRIC : *d'azur, à un pin d'argent, au tronc de ſinople poſé derriere un cerf paſſant d'or, & accompagné en chef de deux étoiles de même, & en pointe d'une croix de Malte auſſi d'or, émaillée d'argent, poſée ſur le tronc de l'arbre ;* aliàs, *de gueules, à trois bandes d'or.*

AMANCE, en Franche-Comté : *faſcé d'argent & de ſable de ſix piéces.*

AMANT-MIRABEL : *de gueules, au demi-vol d'argent.*

AMANTAL : *d'argent, à ſix fleurs-de-lys de ſable.*

AMARITON : *de gueules, au lion d'or ; au chef couſu d'argent, chargé de trois étoiles d'or.*

AMAT, en Bretagne : *d'argent, à trois têtes arrachées de cormoran, becquées de gueules, & allumées d'argent, 2 & 1.*

AMAUNAIS : *d'argent, au perroquet au naturel, membré & becqué d'or.*

AMAUSE : *de gueules, à trois coquilles oreillées d'or, poſées 2 & 1.*

AMBES : *de gueules, à trois chevrons d'or.*

AMBLARDS (DES) : *d'argent, au lion de gueules, à une faſce d'azur, chargée de trois roſes d'argent, brochante ſur le tout.*

AMBLECOURT : *d'azur, à trois jumelles d'argent.*

AMBLOT : *de ſable, à la bande d'or, accompagnée d'une molette d'éperon de même.*

AMBOISE, Ville : *d'or, à deux pals de gueules ; au chef d'azur, chargé de trois fleurs-de-lys d'or.*

AMBRUN, en Dauphiné : *de gueules, à la croix d'argent.*

AMBUSSON, en Poitou : *d'or, à la croix ancrée de gueules.*

AMELINE, Seigneur de Quincy : *d'argent, à trois bandes de gueules ; au chef d'azur, chargé d'un ſoleil d'or.*

AMERANCOURLANOY : *échiqueté d'or & d'azur.*

AMEROGHEN : *d'argent, à la faſce de gueules.*

AMERVAL, Seigneur de Freſne : *d'azur, à trois beſans d'argent, 2 & 1.*

AMFERNET (D'), Élection de Verneuil en Normandie, très-noble & ancienne famille, qui porte : *de ſable, à l'aigle à deux têtes d'argent, à la bordure de gueules.*

AMFRIVILLE-PORRIER : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de deux étoiles d'or en chef, & d'un croiſſant*

croiſſant d'argent en pointe.

AMIART, en Bourgogne : *d'azur, à la faſce d'or, accompagnée de trois coquilles d'argent, deux en chef & une en pointe.*

AMICO, ancienne Maiſon d'Italie, dont les armes ſont : *d'azur, au ſautoir d'or en chef, trois étoiles de même, ſoutenues d'un écôt de ſable.*

AMIENS, en Picardie : *de gueules, à la bordure de pourpre ; au chef couſu d'azur, chargé de trois fleurs-de-lys d'or.*

AMIENS : *de gueules, à trois chevrons de vair.*

AMILLY, en Picardie : *d'argent, à une aigle éployée de ſable.*

AMIOT : *d'azur, au chevron d'or, chargé d'un croiſſant de gueules, & accompagné en chef de deux treffles d'or, & en pointe d'une étoile de même.*

AMIOT, Seigneur de Bois-Rayer en Normandie, Généralité d'Alençon, & Election de Mortagne au Perche ; noble & ancienne famille maintenue le 6 Avril 1666, dont les armes ſont : *faſcé d'argent & de ſable, au lion du ſecond, brochant ſur le tout.*

AMIOT : *d'argent, au chevron d'azur, chargé en pointe d'une étoile d'or, & accompagné de trois treffles d'azur, deux en chef & un en pointe.*

AMMEVAL, Sieur de Cerfontaine en Normandie, Généralité de Rouen, famille maintenue dans ſa nobleſſe le 10 Août 1668, qui porte : *d'azur, au croiſſant d'argent, accompagné de trois molettes d'éperon d'or, deux en chef, & une en pointe.*

AMONCOUET & AMONCOURT : *de gueules, au ſautoir d'or.*

AMONVILLE, Sieur de Groham, du Teſſis, en Normandie, Généralité de Rouen, famille maintenue en ſa nobleſſe le 24 Août 1666, qui porte : *d'azur, au chevron d'argent, accompagné de trois Tours de même, deux en chef & une en pointe.*

AMORAUDAYE : *de ſable, à trois fleurs-de-lys d'argent.*

AMOURS, Seigneur de la Londe en Normandie, Généralité d'Alençon, & Election de Mortagne au Perche, ancienne Nobleſſe employée dans la recherche de 1666, dont les armes ſont : *d'argent, à trois étoiles de ſable, 2 & 1.*

AMOURS, Sieur de Saint-Martin, de Lizon, en Normandie, Généralité de Caën : *d'argent, à trois lacs-d'amour de ſable, poſés 2 & 1.*

AMSQUER, Seigneur de Kermabon, à Cornoüaille en Bretagne : *d'argent, à cinq loſanges de gueules, poſés en ſautoir.*

AMSTAAD : *de gueules, au croiſſant d'argent, ſurmonté d'une étoile d'or.*

AMSTEL : *d'or, au ſautoir échiqueté d'argent & de gueules, de deux traits.*

AMTIGNY : *d'or, au lion naiſſant de ſable.*

AMY, en Berri ; Famille qui a donné à la ville de Bourges un Echevin en 1497, dont les armes ſont : *d'azur, à un viſage de femme d'argent, aux cheveux & treſſes d'or.*

ANAST, en Bretagne : *d'or, à la croix engrêlée de ſable, cantonnée de quatre étoiles de même.*

ANASUNE, en Provence : *de gueules, au dragon ailé d'or, à la faſce humaine, tenant de ſa patte droite ſa longue barbe, qui ſe termine en tête de ſerpentaux.*

ANCEAU : *d'or, au dragon ou baſilic ailé & couronné de ſinople.*

ANCEL, en Berri ; famille qui a donné un Echevin à la Ville de Bourges en 1579, dont les armes

ſont : *de ſable, à trois lionceaux d'argent, poſées 2 & 1 ; au chef d'hermines, chargé de trois pals flamboyans de gueules.*

ANCELIN, Seigneur de la Forge, de Franconville & du Belloy : *écartelé.* Au 1 & 4, *d'azur, à une fleur-de-lys d'or ;* au 2 & 3 ; *d'argent, au dauphin vif, d'azur, peautré, lorré, & couronné de gueules ; ſur le tout parti d'or & d'argent, au lion de gueules, brochant ſur le mi-parti.*

ANCELLON : *de gueules, ſemé de fleurs-de-lys d'or ; au franc canton de même.*

ANCIENVILLE, Seigneur de Villiers-aux-Corneilles : *d'or, à trois maillets de gueules, poſées 2 & 1, chargés chacun d'une fleur-de-lys du champ.*

ANCHRE : *d'or, au chevron d'azur, accompagné en pointe d'une ancre de ſable ; au chef couſu du ſecond, chargé de trois merlettes du champ.*

ANCREMEL, en Bretagne : *d'argent, fretté de gueules de ſix piéces.*

ANTRUILLE : *de ſable, au lion d'argent, couronné à l'antique.*

ANCY : *coticé d'argent & d'azur, de dix piéces.*

ANCY : *d'argent, à trois loſanges de gueules, 2 & 1.*

ANDAME, Sieur de Neufvillette, Saint-Martin, Campagne, en Normandie, Généralité de Rouen, famille maintenue dans ſa nobleſſe le 3 Août 1668, qui porte : *d'azur, à trois lions d'argent, poſés 2 & 1, tenant chacun une palme de même.*

Erreur au D.

ANDEFORT, en Bourgogne : écartelé. Au 1 & 4, *d'argent, à trois molettes de ſable, poſées 2 & 1 ;* au 2 & 3, *d'hermines, à trois tourteaux de ſable, auſſi 2 & 1.*

ANDELOT, en Champagne : *de gueules, à cinq fleurs-de-lys d'or.*

ANDELOT, en Bretagne : *de ſable, à une aigle éployée d'argent, couronnée de même.*

ANDELY : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux palmes, & en pointe d'une montagne, le tout de même.*

ANDLAU (D'), en Alſace, Préfet de Straſbourg, & chef de la Nobleſſe. Un de ce nom a épouſé Mademoiſelle de *Polaſtron*, fille du ſous-Gouverneur de Monſeigneur le Duc de Bourgogne. Les armes : *d'or, à la croix de gueules.*

ANDOUIN : *d'argent, à l'aigle éployée de ſable.*

ANDOUINS : *d'or, au lion de ſinople.*

ANDRÉ, Seigneur de Villeberny : *d'azur, au ſautoir alaiſé d'or.*

ANDRÉ, en Normandie, Généralité de Caën : la *Roque*, p. 193, de ſon Traité de la Nobleſſe, dit que PIERRE ANDRÉ étoit, l'an 1550, Lieutenant-Général du Bailli de Caen, & en cette qualité, fut chargé de vérifier la nobleſſe de *Robert le Fournier*, Baron de Tournebu. Les armes : *de ſinople, à une faſce d'or, accompagnée en chef de 2 ſautoirs, & en pointe d'une molette d'éperon, le tout de même.*

ANDRÉ : *d'azur, au ſautoir d'argent, cantonné en chef d'une étoile d'or, les autres cantons chargés chacun d'une roſe d'argent.*

ANDRESEL : *d'or, au lion de gueules.*

ANDRESEL : *de ſable, à 3 chevrons briſés d'or, poſés l'un ſur l'autre.*

ANDRESEL : *d'or, au lion de gueules, au bâton d'hermines péri en bande.*

ANDRIAN : *parti d'argent & de gueules, le premier tranché, & le ſecond taillé, de l'un & l'autre, en*

maniere de deux girons, mouvants du chef & finiſſant en pointe.

ANDRON, en Provence : *d'or, à l'aigle à 2 têtes de ſable, accompagné de 2 palmes de ſinople, une au canton dextre du chef, & l'autre au canton ſeneſtre de la pointe de l'écu, & poſés en bande.*

ANDROUET : *d'or, à trois faſces de ſable, à la bande de gueules, brochante ſur le tout.*

ANDUSE, en Vivarais : *de gueules, à 3 étoiles d'or, poſées 2 & 1.*

ANEBOUT : *d'azur, à 3 fermaux diaprès d'or, poſés 2 & 1.*

ANEBOUT : *de gueules, à la croix de vair.*

ANEVAL : *pallé d'or & d'azur de 6 piéces ; au chef de gueules chargé de 3 molettes d'éperon d'argent.*

ANEVAL-LA-HEUSE : *d'or, à 3 houſeaux ou bottes de ſable, 2 & 1.*

ANFERNAT (L'), Election de Verneuil en Normandie, ancienne nobleſſe, qui porte : *d'azur, à trois loſanges d'or 2 & 1.*

ANFERNET (D'), Baron de Montchauvet, du Pont-Bellanger, en Normandie, Election de Valognes : *de ſable, à une aigle éployée d'argent.*

ANFRIE : *d'or, à 3 croix aléſées de ſable, poſées 2 & 1.*

ANGELOCH : *fretté d'or & de gueules, à la faſce d'or brochante ſur le tout.*

ANGENNES, Généralité de Caën : *d'azur, à la croix d'or cantonnée de 4 aigles éployées & à deux têtes de mêmes.*

ANGENNES : *écartelé en ſautoir d'or & d'azur.*

ANGENOUST, Sieur de Birouis : *d'azur, à deux épées d'argent garnies d'or, paſſées en ſautoir.*

ANGER, Seigneur de Chalonges, de Crapado : *de Vair, à trois croiſſants de gueules, 2 & 1.*

ANGER-DE-LOHEAC, Baron de Crapado, dans l'Evêché de Nantes, en Bretagne : *de ſable, à 3 fleurs-de-lys d'or, 2 & 1.*

ANGERS : *de gueules, à 2 clefs d'argent, miſes en pal ; au chef couſu de France.*

ANGERVILLE, en Breſſe : *de ſinople, à 3 faſces ondées d'argent.*

ANGERVILLE : *d'or, à 3 annelets de ſable, 2 & 1.*

ANGERVILLE : *d'or, au léopard de ſable, mouvant du premier canton en chef, & en pointe de deux quinte-feuille de même.*

ANGERVILLE-MARTEL : *de gueules, à 3 marteaux d'argent, 2 & 1.*

ANGEST : *d'or, à la croix de gueules, chargée de 5 coquilles du champ.*

ANGIER : en Bretagne : *de ſable, à 3 fleurs-de-lys d'or, 2 & 1.*

ANGLAS, en Champagne : *d'or, au lévrier de ſable, accollé d'argent.*

ANGLE : *d'or, ſemé de billettes d'azur, au lion de même brochant ſur le tout.*

ANGLERIE : *d'argent, à la roſe de gueules.*

ANGLOIS, Seigneur de Petitville, de Buranville, Bourguay, la Vieuville, Briencourt, en Normandie, Généralité de Rouen, famille maintenue en ſa nobleſſe, le 9 Juillet 1667 : *d'argent, à 3 têtes de loups de ſable, poſées 2 & 1.*

ANGLOIS, Sieur de Cailly, Généralité de Rouen, famille maintenue dans ſa nobleſſe, le 6 Juin 1666, qui porte : écartelé, au 1 & 4 *d'or, à une aigle de ſable ;* au 2 & 3 *de gueules, au lion d'or, armé & lampaſſé de gueules.*

ANGLOIS, Sieur de la Chaiſe, en Normandie, Généralité d'Alen-

çon, famille maintenue dans ſa nobleſſe, le 31 Janvier 1666, qui porte pour armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois annelets de même, 2 en chef & un en pointe.*

ANGLUZE LA-HERCE: *de gueules, ſemé de croiſſans d'or, ſupportant chacun un grillet de même.*

ANGOT, Sieur de Poterel, en Normandie, Généralité d'Alençon: *d'azur, au chevron d'or, accompagné au chef de 2 croix de Malte de même boutonnées, & en pointe d'un écuſſon d'argent.*

ANGOT : même Province, Election d'Avranches : *d'azur, en chevron d'or, accompagné en chef de 2 croix du Saint-Eſprit de même, & en pointe d'un écuſſon d'argent.*

ANGOULÊME, ville : *d'azur, à la tour crénelée & couverte, accompagnée de 2 tours d'argent, maçonnées de ſable, & ſommée d'une fleur-de-lys, couronnée d'or.*

ANGOULÊME-VALOIS : *de France, à la traverſe d'or, péri en bande.*

ANGOULÊME : *de France, briſé d'un lambel de 3 pendans d'argent, chargés chacun d'un croiſſant montant de gueules.*

ANGOULEVENT, en Bretagne : *de ſinople, à une faſce d'hermine.*

ANGOUTESAN : *d'or, à la croix ancrée de gueules.*

ANGU, en Vermandois : *d'or, au ſautoir de gueules, chargé de 5 beſans d'or.*

ANICHE-DE-CURTASCH : *de gueules, au fer de lance d'argent, mis en bande.*

ANIO, en Dauphiné : *de gueules, à l'aigle d'argent membrée d'or.*

ANJOU, ancien : *d'or à l'aigle de ſinople*, ſelon quelques auteurs, *de ſinople, à l'aigle d'or*, & ſelon d'autres, *de gueules, au rais d'eſcarboucle, pommeté & fleurdeliſé d'or, à la bordure de France.*

Autre ANJOU : *ſemé de France, à la bordure de gueules.*

ANJOU, moderne : *d'azur, à 3 fleurs-de-lys d'or, 2 & 1, à la bordure de gueules.*

ANJOU-DU-MAINE: *de France, au lambel de gueules de 5 pendans, mouvant du chef.*

ANJOU-SICILE & NAPLES : id. que deſſus.

ANJOU-MESLIER : *d'azur, à la fleur-de-lys d'or, à la bordure de gueules, briſée au canton dextre d'un lion d'argent, à la barre de même.*

AMISSON, Seigneur d'Hauteroche, en Lyonnois : *d'argent, au vol de ſable, au chef d'azur, chargé de 2 coquilles d'or.*

ANLEZY-CHAZELLES : *d'hermines, à la bordure de gueules.*

ANNENBERG : *d'or, à la branche de roſier, miſe en barre de gueules, donnant 3 roſes d'argent qui ſortent de ſes feuilles.*

ANODE, en Bretagne : *écartelé* au 1 & 4 *de gueules, à une fleur-de-lys d'argent; au 2 & 3 plein d'or.*

ANONAY : *écartelé d'argent & de gueules.*

ANOY : *coticé d'argent & d'azur, de 10 piéces.*

ANQUETIL, en Normandie, Election de Valognes : *d'argent, à 3 feuilles de chêne de ſinople, 2 & 1.*

ANSERVILLE : *d'argent, au lion de gueules.*

ANSI : *gironné d'argent & de gueules.*

ANSI, en Auvergne : *écartelé au 1 & 4, d'or au Dauphin d'azur; au 2 & 3 d'azur, à la bande d'argent.*

ANSONS, en Provence : *de gueules, au lion d'or.*

ANTELMI, en Provence : *d'azur au bâton écôté, alaiſé & péri en bande d'or, cottoyé de 6 étoiles de même,*

miſes en bandes, 3 deſſus & 3 deſſous.

ANTEVILLE : *d'argent, à trois faſces de ſable, au ſautoir de gueules brochant ſur le tout.*

ANTHOING, en Bourgogne : *d'azur, à 7 beſans d'or, 3, 3 & 1, au chef de même.*

ANTHOING : *d'argent, au chevron de gueules, accompagné en pointe de 2 coquilles de ſable.*

ANTHON : *de..... à un dragon de..... à faſce humaine.*

ANTIGNY : *d'or, au lion naiſſant de ſable.*

ANTIN, en Provence : *de ſinople, à la faſce d'hermines.*

ANTIOCHE : *d'argent, à la branche de fougères vairée d'or, périe en pal, la branche verſée contre bas.*

ANTOINE, Seigneur de Provencheres, au Véxin François, famille éteinte, dont les armes étoient : *d'or, à 3 écreviſſes de gueules, 2 & 1.*

ANTOING : *de gueules, au lion d'argent.*

ANTON : *de gueules, à l'aigle d'or, couronnée & membrée d'argent.*

ANTONAISE, en Vermandois : *Vairé d'or & de gueules.*

ANTRAGUES-BALSAC : *d'azur, à 3 ſautoirs alaiſés d'argent.*

ANTRAIN : *d'or, à trois tourteaux de gueules, 2 & 1, ſeneſtrés d'une clef de même miſe en pal.*

ANTREHAN : *de gueules, à la faſce échiquetée d'argent & d'azur.*

ANWEIL : *d'argent, à la tête & col de cerf, cantonnée de gueules.*

APAUST : *d'azur, à la gerbe d'avoine d'or, liée de même.*

APCHER, en Bretagne & en Languedoc : *d'or, à la tour ouverte, crénelée de trois piéces & demi, donjonnée & grillée de gueules, à la couliſſe levée de ſable, & ſurmontée de deux haches d'armes de gueules, ſur les deux créneaux.*

APCHOU : *d'or, à trois fleurs-de-lys d'azur, 2 & 1.*

APIGNÉ, en Bretagne : *d'argent, à 10 fleurs d'ancolie d'azur, ſoutenues de gueules, 3, 2, 3 & 2.*

APLAINCOURT : *d'azur, à la croix d'argent, chargée de 5 écuſſons de gueules.*

APPAROC, Sieur de Sainte-Marie, en Normandie, Généralité de Roüen, Famille maintenue dans ſa nobleſſe, le 16 Février 1669, qui porte : *d'argent, à deux faſces dentelées de ſable.*

APREMONT : *de gueules, au lion d'or, couronné d'azur.*

APREMONT, en Bretagne : *d'argent, à trois croiſſans de gueules, 2 & 1.*

APS : *d'or, à trois chevrons de ſable ; au chef d'azur, chargé d'un lion naiſſant d'argent, couronné d'or.*

APVRIL, Seigneur de Lourmoy, même Province : *d'.....*

AQUEUM : *de gueules, à trois chevrons d'or poſés l'un ſur l'autre, accompagnés de trois beſans de même, poſés 2 en chef & 1 en pointe. ; au chef auſſi d'or.*

AQUITAINE : *d'or, au léopard de gueules.*

AQUITAINE, ancien : *fuſelé d'or & d'azur.*

ARABLAY : *de gueules, à deux faſces d'or.*

ARADON, en Bretagne : *de ſable, à ſept macles d'argent, 3, 3, & 1.*

ARAGON ou ARRAGON : *d'or, à 4 pals de gueules.*

ARANDE, Sieur d'Emanville, en Normandie, Généralité d'Alençon, & Election de Conches, Famille noble & ancienne, reconnue lors de la recherche de 1666, dont les armes ſont : *coupé d'argent & de gueules ; le premier chargé d'une aigle*

iſſante de ſable : & le gueules d'une fleur-de-lys fleuronnée d'or.

ARANDEL, Sieur de Guémicourt, en Normandie, Généralité de Rouen : *d'argent, au chevron de gueules, accompagné de trois poulettes de ſable, deux en chef & une en pointe.*

ARBALESTRE : *d'azur, à trois arbaleſtres d'or, poſées 2 & 1.*

ARBAUT, en Provence : *d'or, au griffon de ſable, la patte droite d'aigle, la jambe ſeneſtre de lion, vêtue ou écorchée.*

ARBELOT, en Provence : *d'azur, à 4 arcs d'or, cordés de ſable, ſurmontés de 4 étoiles d'or.*

ARBERG, Seigneur de Valengin : *de gueules, au pal d'or chargé de trois chevrons de ſable.*

ARBIE, en Breſſe : *d'argent, à la bande d'azur, chargée de trois têtes de cerf d'or.*

ARBOIS, Seigneur de Blanchefontaine : *d'azur, au loup paſſant de pourpre, la tête contournée, accompagnée en chef de trois cloches d'argent.*

ARBOIS : *de ſable, au cors d'argent, lié de même en ſautoir.*

ARBON, en Franche-Comté : *de ſable, à la croix ancrée d'or, chargée en cœur d'un écuſſon d'azur au lion d'argent.*

ARBORIC, Seigneur de Sartirane : *d'azur, au ſautoir d'argent, ancré & alaiſé, cantonné de 4 fleurs-de-lys d'or ; au chef de même, chargé d'une aiglette de ſable, couronnée de même.*

ARC, en Barrois : *d'azur, à une couronne royale d'or, ſoutenue d'une épée d'argent en pal, la pointe en haut, croiſetée & pommetée d'or, & cottoyée à chaque flanc d'une fleur-de-lys de même.*

ARC : *d'azur, à un arc d'or, chargé de trois flêches, celle en pal encochée d'argent & empennée d'or, & les deux autres en ſautoir, empennées d'argent.*

ARCAC : *d'argent, à trois bandes de gueules, au chef d'or, chargé d'un arc de ſable.*

ARCAMBOURG, Seigneur de Flottemanville, en Normandie, Election de Valognes : *d'argent, au chevron de gueules, accompagné de trois roſes de même, 2 & 1.*

ARCÉ : *écartelé au 1 & 4 d'azur, au franc canton d'or, à la bande de même brochante ſur le tout ; au 2 de* Bourbon ; *& au 3 de* Ferrieres.

ARCH : *d'argent, à un arc de gueules, mis en barre ſans corde.*

ARCHAIS, Sieur de Mauboſc, en Normandie, Généralité de Caën : *de gueules, à 3 molettes d'éperon de ſable poſées 2 & 1 ; au franc canton de même, chargé d'une barre d'azur ſurchargée d'une molette d'éperon d'argent.*

ARCHAMBAULT : *d'argent, au ſautoir d'azur, chargé de 5 etoiles d'or, à la bordure denchée de gueules.*

ARCHAMBAULT, en Bourbonnois : *d'or, au lion de gueules, à 8 coquilles d'azur, miſes en orle.*

ARCHÉ : *chevronné d'or & de gueules de 6 piéces.*

ARCHER, Sieur de Meſnilvit, en Normandie, Généralité de Caën : *d'azur, à une faſce d'argent, accompagnée de trois écuſſons d'or, deux en chef & un en pointe*

ARCHERES : *d'or à deux pattes de griffon d'azur.*

ARCHIER, Sieur de Chênaye, de Gonneville, en Normandie, Généralité de Rouen, Famille maintenue dans ſa nobleſſe, le 14 Octobre 1666, qui porte : *de ſable, au porc d'or hériſſé & paſſant.*

ARCIE, Sieur de Fauceaux, en Normandie, Généralité de Rouen, Famille maintenue en ſa nobleſſe, le 6 Juillet 1667, qui porte : *coupé d'azur & d'or, l'azur chargé d'un ſoleil du ſecond : & l'or d'une aigle de ſable.*

ARCIE : *d'azur, à 2 faſces d'argent, accompagnées de 6 beſans de même, 3, 2 & 1.*

ARCIE, en Champagne : *d'azur, à 6 beſans d'argent, 3, 2 & 1 ; au chef d'or, & à la bordure de gueules.*

ARCIE, en Savoye : *d'argent, à trois quintefeuilles de gueules, accompagnées de 6 croix fleuronnées de même.*

ARCLAIS, en Normandie, Famille dont étoit DIDIER D'ARCLAIS, Seigneur de Montamy, Chevalier de Saint-Lazar, & premier Maître-d'Hôtel de Monſeigneur le Duc d'Orléans, mort à Paris, au Palais Royal, le 8 Février 1765, âgé de ſoixante-un ans. Les armes : *de gueules, au franc quartier d'or, chargé d'une bande d'azur, accompagnée de trois molettes d'argent, poſée 2 & 1, la premiere en chef brochant ſur la bande.*

ARCOLIE : *d'azur, à l'épée d'argent, miſe en pal, la pointe en haut, & la garde d'or.*

ARCONA : *d'azur, à cinq points équipolés d'or.*

ARCOURT, Sieur de Tainemarc, en Normandie, Généralité de Rouen, Famille maintenue dans ſa nobleſſe, le 24 Juillet 1667, qui porte : *de gueules, à un arc d'argent tendu poſé en barre, & chargé d'une flêche de même poſée en bande la pointe en haut ; à la bordure auſſi d'argent.*

ARCU : *d'argent, à trois arcs de ſable, mis en pal.*

ARDANI, en Bretagne : *écartelé d'argent & d'azur ;* & pour deviſe : *l'honneur y gît.*

ARDENNE : *écartelé de gueules & d'azur, à une croix pominetée d'or brochante ſur le tout.*

ARDIER, en Orléans : *d'azur, au chevron d'argent, accompagné de trois flammes d'or, deux en chef & un en pointe.*

AREL, en Bretagne : de cette famille étoit ROBERT AREL, qui fut un des trente Chevaliers Bretons, qui combattirent à la bataille de Trente, entre Ploermel & Joſſelin, l'an 1350, & qui donna des preuves glorieuſes de ſon zèle au ſervice de ſon Prince naturel CHARLES DE BLOIS, au ſiége de la Roche-Derien, & en pluſieurs autres importantes occaſions. Les armes : *écartelé plein, d'argent & d'azur.*

ARENNES, en Provence : *d'azur à la bande d'or, accoſtée de deux étoiles de même.*

ARGAU : *d'argent, au pal de ſable ; au chef couſu de gueules.*

ARGENCE : *d'azur, à trois fermaux grenetés d'or, 2 & 1.*

ARGENÇON : *d'argent, à la faſce de ſable.*

ARGENTAYE (L') : *d'argent, à une bande vivrée de gueules, accompagnée de ſix molettes de même, poſées en orle.*

ARGENTON, en Berri : *d'or, à l'écu de* France *en abime, accompagné de huit tourteaux de gueules, poſés en orle.*

ARGENTON, en Guyenne : *d'or, ſemé de croix recroiſetées d'azur, à trois tourteaux de gueules, poſés 2 & 1, brochants ſur le tout.*

ARGENTRÉ, en Bretagne : *d'argent, à la croix pattée d'azur.*

ARGENVILLE, en Auvergne : *d'or, à trois annelets d'azur, 2 & 1.*

ARGI, en Touraine : *d'or, à 5 barres d'azur, posées en sautoirs.*

ARGI, en Champagne : *d'argent, au lion de sable, armé & lampassé de gueules.*

ARGICOURT (D') : *d'or, au lion de gueules, à trois chevrons emmanchés d'azur & d'argent, brochants sur le lion.*

ARGICOURT : *d'or, à trois fasces de sable.*

ARGIER, en Berri : *de..... à trois tourteaux de gueules, 2 & 1.*

ARGILEMONT : *d'argent, à trois pals de sable, chargés chacun d'une merlette du champ.*

ARGILIERS ou ARGILLIERES, Sieur du Fay : *d'or, à la fasce de gueules, accompagnée de trois trefles de même, deux en chef & un en pointe.*

ARGILIERS ou ARGILLIERS, en Champagne : *d'or, semé de billettes de sable, au lion de même, brochant sur le tout.*

ARGONNEL, en Bretagne : *d'or, à deux fasces de sable.*

ARGONNEL : *d'azur, à trois guenons d'argent, à la bordure de gueules.*

ARGOYERS-DE-RAVIEZ, en Normandie, *écartelé d'or & d'azur, à trois quintefeuilles sur le tout, posées 2 & 1.*

ARGUEL, en Franche-Comté : *de gueules, à une comette d'or, à 8 rayons de même en queue.*

ARGUYEN-MALAGNY : *d'azur, à trois moutons d'or, 2 & 1.*

ARIFA (D') : *d'argent, à la bande de gueules, chargée au milieu d'un croissant du champ.*

ARIOLE : écartelé, au 1 & 4 *de gueules, à un hérisson en défense d'or;* au 2 & 3 *d'azur, au lion d'or.*

ARLAI : *d'argent, à la fasce de sable.*

ARLANGERS, Sieur de Marigny & Beuvrier, en Normandie, Généralité d'Alençon, Famille maintenue en sa noblesse, le 31 Janvier 1667, qui porte : *d'argent, à trois merlettes de sable, posées deux & une, accompagnées de six annelets de même en orle; le tout surmonté d'une fasce ondée aussi de sable.*

ARLAY, en Bresse : *de gueules, à la bande d'or, chargée d'une molette de sable.*

ARLES, en Provence : *d'or, à la bande de sable, chargee d'une étoile d'or, & accompagnée de trois autres étoiles de gueules, deux en chef & une en pointe.*

ARMAGNAC : *d'argent, au lion de gueules.*

ARMAGNAC, en Guyenne : *écartelé, au 1 & 4 d'or, au lion de gueules; au 2 & 3 de gueules, au léopard lionné d'or.*

ARMAILLÉ, en Bretagne : *d'azur, à trois molettes d'éperon d'or, deux & une.*

ARMAND : *de gueules, à une fasce échiquetée d'argent & de sable de trois traits, accompagnée en chef d'un croissant d'or, & en pointe d'un bœuf de même paissant.*

ARMAND, en Auvergne, Famille très-ancienne, & divisée en trois branches. La premiere connue sous le nom des Seigneurs de Garcinieres, porte : *d'argent, à trois fasces de gueules;* la seconde sous celui des Seigneurs de Niézon : *d'azur, au chevron, surmonte d'une trangle de même, supportant une couronne Ducale aussi d'or;* & la troisieme : *d'argent, au chevron d'azur, accompagné de trois roses, deux en chef & une en pointe.*

ARMANDARDIERE : *fascé d'or & de gueules, de six pieces.*

ARMANDIE : *d'azur, à un homme armé d'argent, la visiere levée, le visage d'incarnation, & l'épée nue au poing, la lame d'argent & la garde d'or.*

ARMEL : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles, & en pointe d'une tour, le tout de même.*

ARMENEC, à Leon en Bretagne : *d'or, à la fasce d'azur, accompagnée de trois merlettes de même, deux en chef & une en pointe.*

ARMENIE : *d'or au lion de gueules, armé & couronné d'or, & lampassé d'azur.*

ARMENIE, en Franche-Comté : *d'azur, à la fasce d'or, accompagnée d'hermines, 2 en chef & une en pointe.*

ARMENOU (d') : *d'argent, au chevron d'azur, accompagné en chef de deux coquilles de sable, & en pointe d'une tête de maure de même, tortillée d'argent.*

ARMES (d') : *de gueules, à deux épées d'argent, les gardes d'or, & posées en bande & en barre, se rencontrant par la pointe, accompagnées d'une rose d'or en chef; à la bordure engrêlée de même.*

ARMET : *d'argent, à 3 casques de sable, posés de profil, 2 & 1.*

ARMINOT : *d'argent, à 3 mouchetures d'hermines de sable 2 & 1.*

ARMINVILLE, en Dauphiné : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de 3 croisettes trefflées de même, deux en chef & une en pointe.*

ARMOISE, en Lorraine : *gironné de douze piéces d'or & d'azur.*

ARMORIQUE (l'), en Bretagne : *écartelé, au 1 & 4 d'azur, à six fleurs-de lys d'argent, 3, 2 & 1; au 2 & 3 d'or, au lion d'azur.*

ARMUET, Sieur de Bon-Repos, en Dauphiné : *d'azur, à trois casques d'argent, 2 & 1.*

ARNAUD, en Languedoc : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de trois étoiles de gueules, & en pointe d'un demi vol d'or.*

ARNAUD, en Languedoc : *d'azur, à trois treffles d'argent, 2 & 1.*

ARNAUD, en Provence : *d'azur, à un lion d'or, surmonté d'une étoile de même.*

ARNAUD, en Provence : *tranché d'azur sur gueules, à une bande d'or brochante sur le tout, bordée de sable, accompagnée en chef d'une fleur-de-lys d'or, & en pointe d'une rose d'argent.*

ARNAUD : *d'azur, à une bande d'or, chargé de trois lozanges de gueules, & accompagnée en chef de trois étoiles d'argent posées en bande.*

ARNAUD, en Provence : *de gueules, au cœur d'or, soutenu d'un croissant d'argent; au chef cousu d'azur, chargé de trois étoiles d'or.*

ARNAUD, Seigneur de Bouex, de Champniers, en Angoumois : *d'azur, au croissant d'argent, surmonté d'une étoile d'or.*

ARNAULD : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux palmes de même affrontées, & en pointe d'une croisette fleuronnée d'argent.*

ARNAULT, en Berri, Famille qui a donné un Echevin à la Ville de Bourges, en 1538, dont les armes sont : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de deux étoiles d'argent en chef, & d'un croissant montant de même en pointe.*

ARNOIS, Sieur de Saint-Martin, en Normandie, Généralité de Rouen, Famille maintenue dans sa noblesse, le 8 Janvier 1668, dont les armes sont : *de gueules, au chevron d'argent, accompagné en pointe d'un casque de même posé de front.*

AROD, en Dauphiné : *d'or, à la faſce vairée de deux traits, ſurmontée de 5 étoiles d'azur.*

ARPAJON, en Rouergue : *écartelé, au 1 de gueules, à la croix de Toulouſe d'or, qui eſt de* Lautrec ; *au deux d'argent, à 4 pals de gueules, qui eſt de* Sévérac ; *au 3 de gueules, à la harpe d'or, qui eſt d'*Arpajon ; *& au 4 de France, au bâton péri en barre de gueules, qui eſt de* Bourbon-Rouſſillon ; *& ſur le tout, de gueules, à la croix d'argent, qui eſt de* Malte.

ARPAJON : *de gueules, à la harpe d'or.*

ARPENTI : *d'or, à l'écu en abîme de gueules, accompagné de 5 coquilles de ſable.*

ARPILLIERS, en Champagne : *d'or, à la croix de gueules.*

ARPIN-LE-DUC, en Bourgogne : *de ſable, à la croix ancrée d'argent.*

ARPINAL, en Dauphiné : *d'azur, au chef d'or, chargé de trois fleurs-de-lys de gueules.*

ARQUÉ : *de gueules, à une étoile d'or.*

ARQUEUX, en Bourgogne : *d'azur, au lion d'or, couronné & lampaſſé de même.*

ARQUIER, en Provence : *d'azur, à un pont d'une arche, d'argent, maçonné de ſable, & ſurmonté d'un lion rampant d'or.*

ARQUIER, même Province : *d'or, au lion de ſable, couronné de même, chargé de trois faſces ondées & alaiſées d'argent.*

ARQUINVILLE, en Picardie : *d'hermines, papelonées de gueules.*

ARRADON : *de ſable, à 7 macles d'argent, poſés 3, 3 & 1.*

ARRAS : *d'argent, au lion de ſable.*

ARRAS : *ſemé de France, au lambel de 4 piéces de gueules, chargé de douze châteaux d'or.*

ARREAU, en Berri : *d'azur, à 3 flêches empennées d'argent, péries en pals, 2 & 1.*

ARROUSSARD, Famille noble du Berri, qui a donné un Echevin à la Ville de Bourges, en 1499, dont les armes ſont.....

ARS : *palé d'or & d'azur de ſix piéces.*

ARS, en Provence : *de gueules, fretté de lances rompues d'or, ſemé d'écuſſons d'argent, & ſur le tout, d'azur, à la fleur-de-lys d'or.*

ARSILLY : *parti d'or & de ſable, au lion de l'un en l'autre.*

ARSIS (D'AIX), en Languedoc : *parti au 1 à 3 pals de gueules ; au deux d'argent, à un pin de ſinople, au chef de gueules, chargé de 3 étoiles d'or.*

ARTAUD, en Dauphiné & en Provence : *de gueules, au château de trois tours d'or, maçonnées de ſable, & celle du milieu poſtichée de même.*

ARTAUX : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de 3 croiſſants mal ordonnés d'argent, & en pointe d'un lion d'or.*

ARTEVELD : *de ſable, à 3 couronnes du chapelet d'argent,* ſemblables aux couronnes de laurier que les Romains donnoient aux vaillants ſoldats, *poſées 2 & 1.*

ARTIGOISE, à Oléron : *d'azur, à une anille d'argent.*

ARTOIS : *ſemé de France, au lambel d'argent de 4 pendans, chargés chacun de 3 châteaux de gueules.*

ARTON : *d'or, au ſautoir de ſable, chargé de 5 fleurs-de-lys d'or.*

ARTUR, CHARLES & PHILIPPE, demeurants à Pontorſon, Election d'Avranches, en Normandie, furent annoblis au mois de Juillet 1647, confirmés dans la recherche de 1666.

Les armes : *de gueules, à une coquille d'or ; au chef d'argent.*

ARTUR, en Bretagne : *d'azur, au croiſſant d'or, ſurmonté de deux étoiles de même.*

ARTUS : *d'azur, à treize rocs d'or, & à un lion de même au côté ſeneſtre, les rocs rangés 3, 2, 3, 3 & 2.*

ARTZT : *d'azur, à 2 demis lions adoſſés d'argent.*

ARU : *écartelé, au 1 d'azur, au franc quartier d'or, à la bande de même, brochante ſur le tout, au deux de* Bourbon, *au trois de* France ; *& au 4 de* Maugiron.

ARVISE : *de gueules, au chevron d'or, accompagné en chef de deux larmes d'argent, & en pointe d'une étoile d'or.*

ARVISET : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de trois lames d'argent, & en pointe d'une étoile d'or.*

ARZAC, Seigneur du Caila, de la Force, de Sabrazac : *d'azur, à la bande de gueules chargée de 3 fleurs-de-lys d'or, poſées dans le ſens de la bande, accompagnée en chef de trois étoiles d'or rangées en faſce, & en pointe d'un mouton d'argent, paſſant ſur une terraſſe de ſinople, mouvante de la pointe de l'écu.*

ARZÉ-VILARIUS : *d'or, à cinq fleurs-de-lys d'azur, poſées en ſautoir.*

ASARD, en Breſſe : *d'or, au lion de ſinople, armé & lampaſſé de gueules.*

ASFRIET, en Provence : *de gueules, au griffon d'or, à la bande d'azur, chargée de 4 étoiles d'argent, brochante ſur le tout.*

ASNIERES : *d'hermines, à la faſce denchée de gueules.*

ASNIERES-LORIEL : *d'azur, à une tour d'argent, garnie d'un pan de mur de même, le tout maçonné de ſable.*

ASPAU : écartelé, au 1 & 4 *d'azur, à la bande ondée d'argent ;* au 2 & 3 *d'argent, au griffon de ſable.*

ASPREMONT, Seigneur de Troiſſereux : *d'argent, à une faſce de gueules, accompagné en chef au canton dextre d'un écuſſon bandé d'argent & de gueules de 6 piéces.*

ASPREMONT, en Lorraine : *de gueules, à la croix d'argent.*

ASPREMONT : *de ſable, au chef d'argent, chargé de trois merlettes du champ.*

ASPREMONT : *d'azur, au lion d'or, couronné de ſinople.*

ASSANTI : *de ſable, à 3 pals d'or, à une faſce de même, brochante ſur le tout.*

ASSE, en Poitou : *d'azur, à trois aigles d'or, membrées & becquées de gueules, 2 & 1.*

ASSÉ, au Maine : *parti emmanché d'argent & de ſable de 8 piéces.*

ASSÉ : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois maſſacres de cerf, poſés de front, branchés de même, poſés 2 & 1.*

ASSERAC, en Bretagne : *gironné d'or & d'azur de 8 piéces.*

ASSIE, Sieur du Buiſſon, en Normandie, Généralité d'Alençon, famille maintenue en ſa Nobleſſe le 11 Août 1666, qui porte : *d'argent, à deux lions de ſable, langués d'or, paſſant l'un au-deſſus de l'autre.*

ASSIGNÉ, en Bretagne : *d'hermines, à la faſce de gueules, chargée de trois fleurs-de-lys d'or.*

ASSONLEVILLE : *écartelé au 1 & 4 d'argent, à une faſce de ſable, chargée de trois étoiles d'or ; au 2 & 3 d'azur, à trois étoiles d'or, poſées 2 & 1.*

ASSYE, Ecuyer, Sieur du Buiſſon, Marquis d'Aſſye, ancienne

Nobleſſe employée dans la recherche de 1666, Election de Mortagne, Généralité d'Alençon, en Normandie, qui porte : *d'argent, à deux lions paſſans de ſable, poſés l'un ſur l'autre.*

ASTARAC, en Guyenne : *écartelé d'or & de gueules.*

ASTEN : *de gueules, à trois chevrons d'azur, engrêlés d'argent, poſés l'un ſur l'autre.*

ASTERAL : *d'azur, à cinq beſans d'or, poſés en ſautoir.*

ASTEVANT, en Provence : *de gueules, à l'aigle d'or.*

ASTIE : *de gueules, à la croix d'argent.*

ASTIER, en Provence : *d'argent, à l'arbre de ſinople, iſſant d'une terraſſe de même ; au chef d'azur, chargé d'un ſoleil d'or, accoſté de deux étoiles de même.*

ASTON : *de ſable, enté en pointe d'argent.*

ASTRES, en Provence : *d'or, au griffon de gueules, à la bande d'azur brochante ſur le tout, chargée de quatre étoiles ou aſtres d'argent.*

ASTRUC : *contrefaſcé d'or & de gueules de ſix piéces.*

ATHIE, en Vermandois : *d'or, à trois faſces de ſable.*

ATICHI : *d'or, au lion de ſable, accompagné de trois croiſſans montans de même, 2 en chef & 1 en pointe.*

AVALEU, en Bretagne : *d'azur, à la faſce d'hermine.*

AVALON, en Bourgogne : *d'azur, à la tour crenelée d'argent.*

AVALOT (l'), en Bretagne : *d'azur, à deux coutelas, ou cimeteres d'argent, paſſés en ſautoirs, les gardes d'or.*

AVANNE, Sieur de Montqueſu, en Normandie, Généralité de Rouen, famille maintenue en ſa Nobleſſe le 8 Mars 1667, qui porte : *d'argent, à une faſce de ſable.*

AVANNE, même Province & Généralité : *d'argent, à quatre faſces de ſable, la ſeconde chargée de cinq bezans d'or.* Erreur au D.

AVANNES, en Bourgogne : *écartelé, au 1 & 4 de gueules, à trois quintefeuilles d'or, 2 & 1 ; au 2 & 3 de ſable, au ſautoir d'or, cantonné de quatre grillons de même.*

AVANSON, en Dauphiné : *de gueules, à trois jumelles d'argent.*

AVAUGOUR, en Bretagne : *écartelé au 1 & 4* de Bretagne, *au 2 & 3 contrécartelé, au 1 & 4* de France, *au 2 & 3* de Milan, *& ſur le tout d'argent, au chef de gueules,* qui eſt Avaugour.

AVAUX : *d'or, au croiſſant de ſable.*

AUDET, noble famille du Berri, qui a donné un Echevin à la Ville de Bourges, qui fut dépoſé en 1562, dont les armes . . . . . .

AVELINES : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles, & en pointe d'une quintefeuille, le tout de même.*

AVENEL, en Bretagne : *de gueules, à trois aiglons d'argent, poſés 2 & 1.*

AVENNES, en Champagne : *d'or, à trois faſces de ſable, chargées de ſix bezans du champ, poſés 3, 2 & 1.*

AVENSON : *écartelé, au 1 de gueules, à trois jumelles d'argent ; au 2 & 3 d'azur, à la croix d'or, & au 4 d'argent, au lion de gueules.*

AVESNES : *bandé d'or & de gueules de 6 piéces.*

AVESNES : *d'argent, à 3 faſces de gueules, accompagnées en chef de 3 molettes de même.*

AVERTON : *de gueules, à trois jumelles d'argent.*

AVERTON, au Maine : *d'argent, à 6 faſces de gueules ; au chef de même.*

AUGER, Famillle noble du Berri, qui a donné un Echevin à la Ville de Bourges en 1640, & dont les armes ſont : *d'argent, à la croix pleine de ſinople, cantonnée au 1. & 4. de deux viſages de léopards de gueules, & au 2 & 3 de deux corneilles de ſable.*

AVIAU, en Tourraine : *de gueules, au lion d'argent, la queue fourchée & paſſée en ſautoir, & couronné de même.*

AVICE, Seigneur de Mougon, en Poitou, un de cette famille avoit épouſé Mademoiſelle *Raſilly*, vers l'an 1718, à Paris, & porte : *d'azur, à 3 diamans taillés en triangles, poſés ſur leurs pointes, chaque triangle à 3 facettes.*

AVIS, Seigneur de Gothot, Sortoville & Tourville, en Normandie Election de Valognes, Famille connue ſous Louis XI, & partagée en deux branches. L'une porte pour armes : *d'azur, à l'épée d'argent, poſée en pal, la pointe en haut, accompagnée, de trois pommes de pin d'or, 2 en chef & 1 en pointe.*

L'autre : *d'azur, à neuf pommes de pin d'or, poſées 3, 3, & 3.*

AVICI : *d'azur, à trois pommes de pin d'or, les tiges en haut, 2 & 1, à l'épée d'argent en pal, en cœur.*

AVIGNON, en Comtat : *de gueules, à trois clefs d'or, poſées de face.* Deviſe : *A bec & griffe.*

AVILA, en Provence : *d'azur, à trois beſans d'or, 2 & 1.*

AVITI, en Dauphiné : *de gueules, à une tour d'argent donjonnée de même, mâçonnée de ſable, terraſſée de ſinople.*

AVOGARDE, en Champagne : *échiqueté de gueules & d'or; coupé de gueules, à trois faſces, ondées d'or.*

AVOINE, Sieur d'Avoine, en Normandie, Généralité de Rouen, famille maintenue en ſa nobleſſe, par Arrêt du 21 Avril 1672, dont les armes ſont : *d'argent, à quatre faſces de ſable, la premiere chargée de cinq bezans d'or.* Chazeau, fait le fond *d'or*, &c.

AVOINE, Sieur de Mandeville & de Randonné, en Normandie, Généralité d'Alençon, famille maintenue en ſa nobleſſe, le 16 Janvier 1668, qui porte : *de gueules, à trois gerbes de bled d'or, 2 & 1.*

AVOINE, en Bretagne : *de gueules, au léopard d'argent.*

AVOIR : *d'argent, au lion d'azur, ſurmonté d'un lambel de même.*

AVRAY (D'), Seigneur de Kermadion, près Vannes, en Bretagne : *échiqueté d'or & d'azur de ſix traits.*

AVREVILLE, ou AUREVILLE, Sieur de la Framboiſiere, Châtelliere, Louvrée, Vannetiere, Ectot, & Langerais, en Normandie, Généralité d'Alençon, famille maintenue dans ſa nobleſſe, le premier Mai 1667, dont les armes ſont : *de ſable, au lion armé, lampaſſé, & couronné d'argent.*

AVRILLOT, en Champagne : *d'azur, à trois étoiles d'or, poſées 2 & 1, à une tête de maure de ſable, tortillée d'argent, poſée en abîme.*

AVULLY : *d'argent, à l'aigle éployée de ſable.*

AUBE, ~~ou AUBÉ~~, en Provence : *d'or, à l'ours de gueules, poſé debout ſur ſes pieds de derriere.*

~~AUBE, ou~~ AUBÉ, en Picardie : *de gueules, à huit lozanges d'argent mis en croix.*

AUBELIN, en Beauſſe : *d'azur, au chevron d'argent, accompagné en chef de deux étoiles d'or, & en pointe d'une tête de cerf de même.*

AUBENTON, en Normandie, Élection de Verneuil : famille dont étoit JEAN-BAPTISTE D'AUBENTON, Écuyer, Seigneur du Bois-Joſſe, les Girourdieres, &c. envoyé par Sa Majeſté en Eſpagne & en Italie en 1732, mort Intendant & Commiſſaire Général de la Marine, fils d'AMBROISE D'AUBENTON, Écuyer, qui avoit été pareillement envoyé en Eſpagne & en Canada.

Les armes : *d'azur, à trois rateaux d'argent, poſés 2 & 1.*

AUBER : *d'argent, à trois faſces de ſable, accompagnées de quatre roſes de gueules, poſées 2, 1 & 1.*

de L'AUBERGE, en Languedoc : *de gueules, à trois rochers d'argent, 2 & 1, accoſtés de deux beſans de même.*

AUBERNES, en Anjou : *de gueules, à trois fleurs-de-lys d'argent, poſées 2 & 1.*

AUBERT : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de 3 chandeliers de même, deux en chef & un en pointe.*

AUBERT : *lozangé de gueules & d'azur, à une bande d'or brochante ſur le tout.*

AUBERT : *d'or, à trois têtes de lévriers de ſable, poſées 2 & 1....*

D'AUBERVILLE : *écartelé, au 1 & 4 de gueules, à trois fers de pieu d'argent poſés en pal; au 2 & 3 d'azur, à deux léopards d'or.*

D'AUBERVILLIERS : *d'azur, à deux léopards d'or, poſés l'un au-deſſus de l'autre.*

D'AUBERVILLIERS : *de gueules, au loup d'or.*

AUBERY, Seigneur de la Motte : *écartelé au 1 & 4, faſcé d'or & de ſable de ſix piéces; au 2 & 3 d'azur, au lion d'or.*

AUBERY, en Bourbonnois : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois têtes de Dauphin d'argent, allumées de gueules, à la bordure de gueules.*

AUBES : *d'or, à l'ours rampant de ſable.*

AUBES, Seigneur de Roque-Martine, en Bourgogne, porte : *mêmes armes.*

D'AUBESPINE-CHATEAUNEUF : *d'azur, au ſautoir alaiſé d'or, accompagné de 4 croiſettes de même, celle de la pointe ſoutenue d'une roſe auſſi d'or.*

D'AUBETERRE, en Périgord : *parti au 1 d'argent, à la faſce de ſable, accompagnée de trois molettes de même, 2 en chef & 1 en pointe; au 2 coupé en chef, de gueules, à trois lions paſſans d'or; & en pointe, auſſi de gueules, à neuf macles d'or, poſés 3, 3 & 3.*

D'AUBETERRE : ~~*Beffroy*~~ Vairé, *d'or & d'azur.*

D'AUBETERRE, à Paris : *d'azur, à trois faſces d'or, accompagnées de trois étoiles de même.*

D'AUBIGNY, en Bourgogne : *d'or, à la bande de gueules, chargée de trois lionceaux d'argent.*

D'AUBIGNY, en Picardie, *d'argent, à la faſce de gueules, chargée de trois tours d'or.*

D'AUBIGNY, en Poitou : *de gueules, à trois châteaux fendus d'or, ſommés de trois tours de même, & poſés 2 & 1.*

D'AUBIGNY, en Bretagne : *de gueules, à la faſce fuſelée d'argent.*

AUBIGNY : *de gueules, au lion d'hermines.*

AUBIGNY, en Bretagne : *d'argent, à la faſce de gueules, chargée de trois beſans d'or.*

AUBIN, Seigneur de Planoy, de la Boniere : *d'argent, à une faſce de ſinople, accompagnée de quinze billet-*

tes de gueules, 5, 4 en chef, & 3, 2 & 1 en pointe.

AUBIN, Seigneur de Gaineru, en Bretagne : *d'azur, à la faſce d'or, accompagnée de trois croix pattées de même, 2 en chef & une en pointe.*

AUBIN, Sieur de Malicorne, en Anjou : *de ſable, à trois poiſſons d'argent, poſés en faſces.*

AUBIN : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois gerbes de bled de même, 2 en chef & une en pointe.*

AUBIN : *d'azur, à la ſalamandre d'or, vomiſſant des flammes de même, au chef d'argent, chargé de trois treffles de ſinople.*

AUBIN-D'AUBIGNÉ : *d'argent, à quatre faſces de gueules, miſes en pal, & accompagnées de ſix tourtaux de même, 3 à chaque flanc.*

AUBLIN, en Champagne : *d'argent, à la bande de gueules, chargé de trois beſans d'or.*

AUBONE : *d'azur, au chevron d'argent, accompagné en chef de deux étoiles de même, & en pointe d'un croiſſant auſſi d'argent.*

AUBOURG, Seigneur de Boury : *d'azur, au lion d'or, accompagné en chef, à dextre, d'une étoile de même, & à ſeneſtre, d'une larme d'argent.*

AUBOURG : *d'azur, à la faſce d'or.*

AUBOURG, Seigneur de Poſcheux : *d'azur, à trois faſces d'or.*

AUBOUTEL, en Berri : *d'or, au chevron de gueules, accompagné de trois merlettes de ſable, deux en chef & une en pointe.*

AUBRAY : *d'argent, au croiſſant de gueules, accompagné de trois treffles de ſable.*

AUBRELIQUE, Seigneur de Ronquerolles, de la Motte : *écartelé; au 1 & 4 d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois roſes d'argent, deux en chef & une en pointe; au 2 & 3 d'azur, au lion d'or, accompagné en chef de deux étoiles d'argent.*

AUBRI : *burelé d'or & de gueules, de dix pièces.*

AUBRIOT : *de gueules, à l'étoile d'or; au chef couſu* de Bourgogne ancien, *qui eſt bandé d'or & d'azur de ſix piéces, à la bordure de gueules.*

AUBRISE, en Provence : *de gueules, à la faſce d'or chargée de trois chevrons couchés d'azur.*

AUBRY, en Bretagne : *d'argent, à trois fleurs-de-lys d'azur.*

AUBRY : *de gueules, à trois pals d'or, chargés chacun au milieu d'un treffle de ſinople.*

AUBRY : *d'or, à cinq faſces de gueules.*

AUCÉ : *d'argent, au chef enmanché de gueules.*

AUCHAT, en Bretagne : *de ſable, au chat effrayé d'argent.*

AUCHER : *d'or, au chevron d'azur, accompagné en pointe d'une étoile de ſable; au chef d'azur, chargé de trois molettes du champ.*

AUCHY : *d'azur, ſemé de billettes d'or, au lion de même ſur le tout.*

AUCY : *d'argent, à trois loſanges de gueules, 2 & 1.*

AUDEBERG, en Lyonnois : *d'or, à la faſce de gueules.*

AUDELAY : *d'hermines, au chevron de gueules.*

AUDENEHAN : *bandé de.... & de.... de ſix piéces, à une bordure de.....*

AUDINVILLE : *d'argent, à la croix de gueules, frettée d'or.*

AUDOUIN : en Languedoc : *d'argent, à un chien de ſable rampant, & cloché d'azur.*

AUDREN, en Bretagne : *de gueules, à trois Tours d'or, 2 & 1, maçonnées & douvées de ſable.*

AUDREN, même Province : *d'ar-*

gent, à un coq de ſable au naturel.

AUDRIEU, Seigneur de Geſtrancourt, en Normandie, Généralité de Rouen, famille maintenue dans ſa nobleſſe le 2 Avril 1667, dont les armes ſont : *d'argent, à une faſce de ſable, chargée de trois molettes d'éperon d'or.*

AUFRET, à Saint Brieux en Bretagne : *d'argent, à trois faſces de ſable, au lion d'or, armé, lampaſſé & couronné de gueules, brochant ſur le tout.*

AUGE, Sieur de Brumare, de Soquence, de Benneval, des Ifs, de Brandeville, en Normandie, Généralité de Rouen, famille maintenue dans ſa nobleſſe le 25 Janvier 1668, qui porte : *d'argent, ſemé de billettes de gueules, au lion de même armé & lampaſſé, brochant ſur le tout.*

AUGEARD : *d'azur, à 3 jards ou oies mâles au naturel, poſés 2 & 1.*

AUGER (D'), Seigneur de Mézieres, de Manimont : *d'azur à une faſce d'or.*

AUGER, en Champagne : *d'or, à trois écreviſſes de gueules, poſées 2 & 1.*

AUGER, en Normandie, Généralité de Caën : *d'azur, ſemé de flammes d'or, au phénix ſur ſon immortalité, fixant un ſoleil mouvant de l'angle dextre du chef, le tout de même.*

AUGER, en Berri : *d'argent, à la croix pleine de ſinople, cantonnée de deux têtes de Léopard de gueules ; au 1 & 4, & de deux corneilles de ſable, au 2 & 3.*

AUGER-LANOY : *d'or, à la bande de ſable, chargée de trois lionceaux d'argent.*

AUGES-LES-PREVAUST : *d'argent, au ſautoir dentelé de gueules, chargé d'un autre ſautoir d'or, & cantonné de quatre têtes de mores de ſable.*

AUGIER, Seigneur de Saint-Luc en Normandie, famille dont étoit EDMOND AUGIER, Ecuyer, Seigneur de Saint-Luc, & Gouverneur de Valognes, qui fut annobli pour ſes ſervices au mois de Mars 1667, & dont les armes ſont : *d'azur, au lion rampant d'or.*

AUGNE, en Bourgogne : *d'argent, à 3 faſces de gueules, accompagnées en chef de trois merlettes de ſable.*

AUGUSTINE, en Provence : *d'or, à un arbre arraché de ſinople, ſurmonté d'une aigle de ſable.*

AUFFREY, Sieur du Meſnil, en Normandie, Généralité d'Alençon, famille maintenue dans ſa nobleſſe le 29 Juin 1666, qui porte : *de gueules, à un écuſſon de ſable, chargé de trois croiſſans d'or, 2 & 1 ; à la bordure de même, & accompagné de huit beſans auſſi d'or poſés en orle.*

AULNAI : *d'or, à une molette de ſable en franc-quartier, au chef de gueules.*

AULNAY (D'), à Troyes : *d'azur, au coq d'or, crêté & onglé de même.*

AULTANNE ou AUTANNE : *d'argent, à la croix de gueules ; au chef d'azur, chargé de trois étoiles d'or.*

AUMALLE, en Bourgogne : *écartelé de* Lorraine, *& de* Bourbon, *à la barre de gueules, brochante ſur le tout.*

AUMALLE, en Normandie : *de gueules, à deux faſces d'or.*

AUMONE (~~DE L'~~) : *d'argent, à trois feuilles de ſcies d'or, poſées en faſce ; au chef d'azur, chargé de trois roſes d'or.*

AUMONT : *de ſable, au mont alaiſé d'or ; au chef couſu d'azur, chargé*

chargé d'un ſoleil du ſecond, & ſoutenu d'une deviſe d'argent.

AUMONT, en Picardie : *d'or, au croiſſant de gueules, à l'orle de huit merlettes de même.*

AUMONT-LOUVETE-PIETATE : *de gueules, au ſautoir d'or.*

AUMONT-VILLEQUIER : *d'argent, au chevron de gueules, accompagné de ſept merlettes de même.* Voyez AUMONT dans le Dictionnaire.

AUMOSNE (DE L'), en Champagne : *d'azur, à 2 faſces d'or en feuilles de ſcie, à 3 roſes de même en chef.*

AUMOSNIER (L'), en Champagne : *d'or, à trois hures de ſanglier de ſable, 2 & 1.*

AUNAY, Vicomté en Poitou : *coupé de gueules & d'or, la partie ſupérieure chargée d'un lion iſſant de même.*

AUNAY, en Picardie : *d'or, à trois tourteaux de gueules, 2 & 1.*

AUNEUF : *d'argent, à une faſce de gueules, accompagnée de trois aiglettes de même, deux en chef & une en pointe.*

AUNEX (D') : *d'argent, au lion de ſable.*

AUNIERES, en Champagne : *d'azur, ſemé de billettes d'argent.*

AUNOU : *d'argent, à une faſce de gueules, accompagnée de 3 aigles de même, becquées d'azur, poſées deux en chef & une pointe.*

AUNY-D'ATICHY : *d'azur, au lion d'or, à la bande de gueules, chargée de trois croiſſans d'or.*

AUPOIX, Généralité d'Alençon, Élection de Falaiſe en Normandie, Ecuyer, Seigneur du Parc, famille noble & ancienne, dont les armes ſont : *d'azur, à trois croix recroiſetées d'argent, 2 & 1.*

AURANGE, en Provence : *d'argent, au cornet d'azur, lié & virolé de gueules.*

AURE, en Bigorre : *d'or, au lévrier rampant de gueules, accollé de ſable, à la bordure de gueules, beſantée d'argent.*

AURAY, Écuyer, Seigneur de Saint-Poix, ancienne nobleſſe, Élection d'Avranches en Normandie, qui porte : *loſangé d'or & d'azur.*

Il y a une autre famille de ce nom en Bretagne, qui porte mêmes armes.

AUREILLAC, en Bourgogne : *d'argent, à deux bandes d'azur.*

AURIAC, en Dauphiné, Maiſon ancienne & illuſtre, qui porte : *de ſable, au griffon d'or, couronné, armé, lampaſſé & paré de gueules.*

AURICIER, en Normandie : *d'or, au lion de ſable, ſurmonté de deux quinte-feuilles de même.*

AURICOURT, en Franche-Comté : *d'argent, à trois jumelles de gueules.*

AURIGNY : *d'argent, à trois tourteaux de gueules, 2 & 1.*

AURSELLE (DE L') : *d'argent, à 4 faſces de gueules, à la levrette d'or brochante ſur le tout.*

AUSPRAC, en Bretagne : *d'azur, à trois croiſſants d'or, 2 & 1.*

AUSQUER, en Bretagne : *d'azur, au rencontre de cerf d'or.*

AUSSEVILLE : *d'argent, au lion de gueules.*

AUSSIGNY : *de ſable, ſemé de croiſettes recroiſettées d'or, à deux bars adoſſés de même, brochans ſur le tout.*

AUSSONVILLIERS, Seigneur & Baron de Courcy, en Bretagne : *d'azur, au ſautoir d'or, cantonné de 4 étoiles de même.*

AUSTERAY, en Provence : *de gueules, à 5 éperviers, avec leurs longes & grillets d'or.*

AUTANE, en Dauphiné : *d'argent, à la croix de gueules ; au chef d'azur, chargé de trois étoiles d'or.*

AUTEL : *de gueules, à la fasce d'or, accompagnée de 6 coquilles de même, 3 en chef & 3 en pointe.*

AUTEL, en Berri : *de gueules, à la croix d'or, cantonnée de 18 billettes de même, 5, 5, 4 & 4.*

AUTEVILLE, en Normandie, Election d'Avranches : *d'argent, à trois fasces de sable, au sautoir de gueules brochant sur le tout, à la bordure de même.*

AUTIGNAL (D'), Généralité d'Alençon, Election d'Argentan, en Normandie, Famille noble & ancienne qui porte : *d'azur, au lion d'argent, chargé de deux cottices de gueules, l'une à la tête & à la queue, & l'autre à travers le corps, surmontées d'une fleur-de-lys d'or au franc quartier.*

AUTRÉ, en Champagne : *de gueules, à 5 fusées d'argent posées en fasce.*

AUTREBERG, en Bourgogne : *de gueules, à une aigle d'argent.*

AUTREMONT, en Champagne : *d'or, au lion de sable, surmonté d'un lambel de 3 pendans de gueules.*

AUTRET, Seigneur de Miselieu, en Bretagne : *d'or à 5 burelles ondées d'azur.* Aliàs : *d'argent, à 4 fasces ondées d'azur.*

AUTREVILLE, en Dauphiné : *d'argent, à l'aigle de sable, membrée & becquée de gueules.*

AUTRI, du nom de *Vincent*, puis de *Génicourt*, en Barrois : *de gueules, au sautoir d'or.*

AUTRI : *d'azur, à une fasce d'argent, accompagnée en chef de 3 merlettes d'or, & en pointe d'une molette d'éperon de même.*

AUTRI-BRIEN : *d'argent, à trois lozanges de gueules posés en bande.*

AUTRIC, en Provence : *de gueules, à 5 éperviers d'or, posés 2, 2 & 1, longés de sable & grilletés d'or*, depuis l'alliance avec la Maison de *Vintimille*, celle d'*Autric* écartele de Vintimille-Baudouin, qui est *coupé d'or & de sable, à 4 épis de millet, 3 en chef & 1 en pointe, de l'un en l'autre.*

AUTRUI : *d'or, à une molette de sable au franc-quartier, au chef de gueules.*

AUTRUY : *d'argent à 3 losanges de gueules, mis en bande.*

AUTUN : *de gueules, à la croix dentelée d'or.*

AUVÉ, Seigneur de la Ventrouse : *d'argent, à la croix de gueules, cantonnée de 12 merlettes de même, posées 2 & une dans chaque canton.*

AUVELLIERS, Seigneur de Champelos, en Languedoc : *d'or, au sautoir de gueules, cantonne de 4 aiglettes de même ; sur le tout, d'azur, au navire d'argent équipé de gueules, au chef cousu d'or, chargé d'une aiglette de sable.*

AUVER : *d'azur, à la fasce muraillée d'argent de 4 traits, crénélée de même.*

AUVERGNE : *d'or, au gonfanon de gueules, frangé de sinople.*

AUVERGNE (D'), en Bretagne : *de sable, à la croix d'argent, cantonnée de 4 têtes de loups arrachées de même, & lampassées de gueules.*

AUVERY : *d'or, au dauphin pâmé d'azur.*

AUVERY : *chevronné d'argent & de ſable, de 6 piéces.*

AUVEU : *enté en pointe de gueules & d'argent.*

AUVILLIERS, Seigneur du Bouchoir : *d'argent, à 2 chevrons de gueules, accompagnés de 3 têtes de loup de ſable arrachées, 2 en chef & une en pointe.*

AUVRAY : *d'azur, à 3 coquilles d'argent, 2 & 1.*

AUVRAY, Sieur de la Roque : *palé d'azur & d'or, de 6 piéces ; au chef de gueules, chargé d'un léopard d'or.*

AUVRAY, Sieur de la Gandoniere : *de gueules, à la faſce d'or, accompagné en chef de 2 roſes, & en pointe de 2 lions paſſants affrontés, le tout de même.*

AUVRAY, Généralité d'Alençon, Election de Liſieux, en Normandie, Ecuyer Sieur Dimanville, bonne & ancienne nobleſſe, qui porte : *de gueules, au chevron d'or, accompagné de trois croix de même, 2 & 1.*

AUVRAY, Ecuyer, Sieur Dimanville, des Monts, de Martainville, Famille annoblie en 1597, Généralité d'Alençon, Election d'Argentan, en Normandie, dont étoit *N.....* AUVRAY, veuve de N... *Eynard*, Grand-Maître des Eaux & Forêts de Touraine, mere de Madame de *l'Hôpital-Sainte-Meſme*, & de *N.....* femme de N.... *de Selle*, Tréſorier-Général de la Marine, qui porte : *d'argent, au chevron d'azur, chargé de trois fleurs-de-lys d'or 1 & 2, & accompagné de trois feuilles de ſinople, 2 en chef & 1 en pointe.*

AUXAIS, en Normandie, Election de Carentan, branche aînée du Maréchal-Duc de Coigny, dont étoit N..... *de Francquetot*, Chevalier, Seigneur, Comte d'Auxais, marié avec N..... *Adine*. Les armes : *de gueules, à la faſce d'or, chargée de 3 étoiles d'azur, & accompagnée de 3 croiſſans d'or, 2 en chef & 1 en pointe.*

AUXI : *échiqueté d'or & d'azur.*

AUZERAN, en Languedoc : *d'argent, à 3 faſces de gueules.*

AXELLES : *de gueules, au chevron d'or.*

AYGREMONT : *d'azur, à la croix d'or, cantonnée de 20 billettes de même, 5 à chaque canton, poſées en ſautoir.*

AYMART : *de gueules, à la colombe eſſorée d'or, tenant en ſon bec un rameau d'olivier de même ; au chef couſu d'azur, chargé de trois étoiles d'or.*

AYMERAC, en Normandie : *d'argent, au chevron de ſable.*

AYMERET, Seigneur de Gazeau : *d'argent, au chevron de ſable, chargé de trois coquilles d'or dans le ſens du chevron.*

AYMIER : *d'argent, à une faſce de gueules, accompagnée de 3 étoiles d'azur, deux en chef & une en pointe.*

AYMON, Seigneur de Monteſpin, du Bois-d'Artant, en Bourgogne : *d'azur, au beſan d'or, poſé en abîme.*

AYMON, en Poitou : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles, & en pointe d'une coquille, le tout de même.*

AYMON, Seigneur de Franquiere, en Dauphiné : *d'azur, à 2 épis d'or ſur une même tige, feuillés de même ; au chef couſu de gueules, chargé de 3 molettes d'éperon d'argent.*

AYNER, en Allemagne : *d'ar-*

gent, à deux lions léopardés l'un sur l'autre, de gueules.

AYRAULT, Seigneur de la Bouchetiere, en Bretagne : *d'azur, à 2 chevrons d'or.*

AYROLLES : *d'azur, à deux chevrons d'or, posés l'un sur l'autre.*

AYSAY : *burelé d'or & de gueules, de 10 piéces.*

AYXANT : *d'azur, à une bande d'or, accompagnée de trois étoiles de même, deux en chef, & une en pointe.*

AZEGAT, en Provence : *d'azur, au lion d'or, issant de la pointe, surmonté d'un chevron d'argent, accompagné de deux épis d'or affrontés.*

AZEROL : *d'azur, au chevron d'argent.*

AZIRE, en Normandie : *d'argent, au chevron de sinople, accompagné en chef de deux croissans de même, & en pointe d'une tête de maure de sable, tortillée d'argent.*

AZUEL : *de gueules, à deux haches d'argent posées en sautoir.*

AZY (D') : *d'argent, à 10 croissans de gueules, 3, 3, 3 & 1.*

B

B

BAAS, Seigneur de Sivord, en Béarn : *d'argent, à deux couleuvres au naturel, affrontées & posées en pal; le casque de profil.*

BABAUD, Seigneur de la Chaussade : *d'or, à une chesne de sinople, sur une terrasse de même, & glantée d'or.*

BABUTE, Seigneur de Fontenay, en Nivernois : *écartelé au 1 & 4 d'argent, à trois fleurs de pensées d'azur, posées 2 & 1; au 2 & 3, pallé d'argent & d'azur de six piéces, au chevron de gueules, brochant sur le tout, qui est de* Fontenay.

BACHE : *de gueules, au triangle d'or; au chef d'azur, chargé de trois étoiles d'or.*

BACHELIER, Seigneur de Montigny, en Picardie : *d'argent, au chevron d'azur, accompagné de trois molettes d'éperon de gueules, deux en chef & une en pointe.*

BACHELIER, Seigneur du Moncel, de Planchin, à Reims en Champagne : *d'azur, à la croix engrêlée d'or, cantonnée de 4 paons rouans d'argent.*

BACHELIER, en Bretagne : *d'argent, au Pin de sinople planté sur une terrasse de même.*

BACHELIER, Seigneur d Hianville, de Relancourt : *de sable, à l'aigle d'argent, membré, becqué & langué de gueules, à l'écusson de même sur son estomach, chargé d'un chevron d'or, accompagné de trois treffles de même, deux en chef & un en pointe.*

BACHELIER (DE) : *d'argent, au chevron de gueules; au chef d'hermines, chargé d'une bordure d'azur.*

BACHELLÉ (LE) : *d'azur, à une fasce d'argent, chevronnée de deux piéces & surmontée de 2 étoiles d'or, le casque de profil.*

BACHER, en Touraine : *de sinople, à la bande d'or, accostée de deux merlettes de même.*

BACHET : *de sable, au triangle*

d'or, au chef cousu d'azur, chargé de trois étoiles d'or.

BACHI ou BASCHI (DE) : Seigneur d'Aubais, de Saint-Esteve, du Cayla, en Languedoc : *de gueules, à l'écusson d'argent, chargé d'une fasce de sable.* Voyez au mot BASCHI dans le Dictionnaire.

BACHINVILLE-GONDECHAT, en Picardie : *d'argent, à l'orle de 8 merlettes de gueules.*

BACHOIS : *de sable, au chevron d'or, accompagné de trois merlettes d'argent, 2 en chef & une en pointe.*

BACHOLETH : *d'or, au chef échiqueté d'or & d'azur de 3 traits.*

BACON : *de gueules, à cinq fleurs d'aubepine d'argent percées, posées en sautoir.*

BACONEL, en Picardie : *d'or, à trois ancolies d'azur, deux & une.*

BACQUELIERE, en Normandie : *d'or, à la fasce d'azur, accompagnée de trois roses de gueules 2 en chef & 1 en pointe.*

BACQUETOT-LA-FONTAINE : *de gueules, à trois besans d'argent, 2 & 1.*

BACQUEVILLE, en Normandie : *d'or, à trois marteaux de gueules, 2 & 1.*

BADAM (DE), en Bretagne : Famille éteinte, dont les armes étoient : *d'argent, à trois merlettes de gueules, 2 & 1, au franc-canton de même.*

BADE, à Neuchâtel : *de gueules, à la bande fleuronnée d'argent.*

BADEN : *échiqueté d'argent & de sable de 4 traits*

BADEN : *d'argent, au pal de sable ; au chef de gueules.*

BADENVILLIERS, en Alsace : *de gueules, au pal d'or, chargé de 3 chevrons de sable.*

BADET, en Provence : *d'azur, à un dragon d'or, dont la tête contournée mord la queue, terminée en cercle, à l'extrémité de laquelle il y a un oiseau tiercé d'or, d'azur & de gueules, & une étoile d'or, posée au premier canton.*

BADEVILLE : *de gueules, à la licorne rampante d'argent.*

BADIER, même Province : *d'azur, à un sautoir composé de quatre rayons de soleil d'or, accompagné en chef d'un croissant d'argent.*

BADRAN : *d'azur, au chevron d'argent, accompagné en chef de deux perdrix affrontées d'or, & en pointe d'une étoile de même.*

BADURON, en Languedoc : écartelé ; au 1 & 4, *de gueules, à trois pals d'or* ; au 2 & 3, *d'argent, à trois oiseaux de sable, posés 2 & 1.*

BAFFARD, Seigneur de Fresne, en Normandie, Généralité de Rouen, famille maintenue dans sa noblesse le 17 Septembre 1668, dont les armes sont : *d'argent, à l'arbre arraché de sinople, terminé de 3 feuilles de même, & 2 lions de sable affrontés se tenant sur le tronc de l'arbre.*

BAFFER, en Anjou : *d'hermines, à la fasce de gueules.*

BAFFERS : *de gueules, à l'aigle d'argent, membrée & becquée d'or.*

BAGAZ, à Rennes en Bretagne : *de gueules, à une fasce d'argent, accompagnée de trois hures de saumon de même, deux en chef & une en pointe.*

BAGIÉ (DE), Seigneur de Bereins, de Monts, en Bresse : *d'argent, à la fasce crénelée par en bas de deux piéces, & deux demies d'azur ; au chef de gueules, chargé de 3 étoiles d'or.*

BAHALY, en Bretagne : *de gueules, à la croix engrêlée d'or.*

BAHAS-DE-SAINT-AGNET,

même Province : écartelé ; au 1 *d'azur, à un agneau d'argent, attaché à un pilier de même, accompagné en chef de deux fleurs-de-lys d'or* ; au 2, *d'or, à 4 pals de gueules* ; au 3, *d'or, au lion de gueules, surmonté en chef d'une croix alaisée d'argent* ; au 4, *d'argent, à l'arbre de sinople, la racine chargée d'un tourteau de sable* ; & *sur le tout* de Bahus ci-après.

BAHULOST, même Province : *d'azur, à trois écus d'or, posés 2 & 1.*

BAHUNO : *de sable, à un loup d'argent, surmonté d'un croissant de même.*

BAHUS, même Province : *de gueules, à trois sceptres d'or, mis en pal, à l'orle de 7 écussons de même, chargés chacun de quatre pals vairés d'argent & de gueules.*

BAIA : *d'or, à trois fasces ondées de sable.*

BAIANT-MAREUL : *d'argent, au chevron d'azur, accompagné de 3 cannettes de sable, membrées & becquées de gueules, posées deux en chef & une en pointe.*

BAIGNARD, ou BAGNARD, famille très-noble & ancienne, reconnue dans la recherche de 1666, Election de Conches, Généralité d'Alençon en Normandie, porte : *d'argent, à la fasce de gueules, chargée de 3 fers de mulet du champ, attachés chacun de 5 clous de sable, & accompagnée de trois molettes de ce dernier, deux en chef & une en pointe.*

BAIGNAUX : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois feuilles de groseiller d'argent, deux en chef & une en pointe.*

BAIGNEUX (DE), Seigneur de Courtival : *de sable, à trois étoiles d'or, posées 2 & 1.*

BAIL : *d'or, à la fasce de gueules, chargée de trois besans d'argent.*

BAILE, en Dauphiné : *d'or, au chevron d'azur, accompagné de trois roses de gueules, deux en chef & une en pointe.*

BAILE, Seigneur de la Tour, même Province : *de gueules, à une tour d'argent, crénelée de six piéces, maçonnée de sable, ouverte d'argent, & perronnée de deux marches de même.*

BAILE, Seigneur de Mirebel, même Province : *d'azur, au lion d'or, à la bande de gueules brochant sur le tout, chargée de trois vases à fleurs d'argent, les fleurs au naturel.*

BAILLE : *d'argent, à la fasce d'azur, accompagnée en chef de trois roses de gueules, & en pointe d'un lion léopardé de même.*

BAILLÉ, Seigneur dudit lieu, en Normandie, Généralité de Rouen, famille maintenue dans sa noblesse le 5 Décembre 1668, dont les armes : *d'azur, à deux chevrons d'or, accompagnés en chef de deux étoiles d'argent, & en pointe d'une rose de même.*

BAILLER : *d'argent, à la branche de houx de cinq feuilles de sinople.*

BAILLES, en Languedoc : *d'azur, à la fasce d'or, accompagnée en chef d'un lévrier courant d'argent, & en pointe d'un croissant de même.*

BAILLET, Seigneur de Vaugrenant, de Cressey, en Bourgogne : *d'argent, à trois chardons feuillés & tigés de sinople, fleuris de gueules, posés 2 & 1.*

BAILLET, en Champagne : *d'argent, à un loup cervier au naturel ; au chef d'azur, chargé de deux molettes d'éperon d'or.*

BAILLET : écartelé ; au 1 & 4,

d'argent, à la faſce breteſſée & contrebreteſſée d'or ; au 2 & 3, *de gueules, à trois molettes d'éperon d'argent, 2 & 1.*

BAILLEU, Seigneur de la Réglerée, en Normandie, Généralité d'Alençon, famille maintenue dans ſa nobleſſe le 28 Mai 1668, & qui porte pour armes : *d'or, à 3 écuſſons de gueules, 2 & 1.*

BAILLEUL, famille noble & ancienne, Généralité d'Alençon, Élection de Domfront en Normandie : porte : *d'or, à trois écuſſons de gueules, 2 & 1.*

BAILLEUL : *d'argent, à un écuſſon d'azur.*

BAILLEUL : *d'azur, fretté d'or.*

BAILLEUL, Seigneur de Douxlieu : *de gueules, au ſautoir de vair.*

BAILLEUL : *de vair, à 3 peaux de gueules.*

BAILLEUL : *de gueules, à une bande de vair.*

BAILLEUL : *de gueules, à trois chevrons de vair.*

BAILLEUL, Seigneur d'Alenc : *de gueules, à la croix ancrée d'argent, l'écu ſemé de croiſettes recroiſettées, au pié fiché d'azur.*

BAILLEUL : *d'hermines, à un écuſſon de gueules.* Voyez ſur le mot BAILLEUL, le Dictionnaire.

BAILLI : *d'argent, à la quinte-feuille de ſable.*

BAILLI : *d'azur, à la faſce d'argent, accompagnée en chef de trois étoiles d'or, & en pointe d'un croiſſant de même.*

BAILLIF (LE), en Bretagne, *d'argent, à un palmier arraché de ſinople, fruité de gueules.*

BAILLIF (LE), même Province : *écartelé d'or & de gueules.*

BAILLIF (LE), même Province : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de quatre bezans de même, trois en chef & un en pointe.*

BAILLIF (LE) : *d'azur* ou *de ſable, au lévrier courant d'argent, accompagné en chef d'une étoile à huit rais de même.*

BAILLON, en Bourgogne : *d'argent, à cinq bandes de gueules.*

BAILLON, Seigneur de Forges, *de gueules, au muſle de léopard d'or, bouclé d'un anneau de même.*

BAILLON, Seigneur de Blampignon, *d'azur, à deux épées d'argent, garnies d'or, poſées en ſautoir, accompagnées en chef d'un croiſſant de gueules.*

BAILLON, Seigneur de Saillant : *d'azur, au lion paſſant d'or, une patte poſée ſur une ſouche, ſurmontée de trois fleurs-de-lys, le tout de même.*

BAILLON, Seigneur de la Sablonniere, de Gannes, d'Ocqueville, de Beauſſaut : *d'azur, à la croix d'or, cantonnée de quatre croiſettes de même.*

BAILLOT, Seigneur de Villechavant : *d'azur, à trois colonnes toſcanes, ſurmontées chacune d'un* V, *en chef, un croiſſant acéotté de deux étoiles, le tout d'argent.*

BAILLOU, en Touraine : *d'or, à trois hures de ſanglier de gueules, 2 & 1* ; d'autres les portent *de ſable.*

BAILLY, en Normandie, Généralité de Rouen : *d'azur, à trois annellets d'or, 2 & 1.*

BAILLY, Seigneur de Petit-Val, mêmes Province & Généralité, famille maintenue dans ſa nobleſſe le 10 Août 1667, qui porte : *d'azur, à la faſce d'or, accompagnée en chef de deux croiſſants d'argent, & en*

pointe de deux molettes d'éperon de même.

BAILLY, Seigneur de Saint-Mars, de la Croix, du Séjour, de la Bruyere : *d'or, à la faſce d'azur, chargée d'une croix ancrée du champ, & accompagnée en chef de deux glands de ſinople en bande & en barre appointés, & en pointe d'un arbre ſur une terraſſe, le tout de même.*

BAILLY, Seigneur de Beyre : écartelé ; au 1 & 4, *d'azur, à la faſce d'or ;* au 2 & 3, *d'argent, au chevron de gueules, accompagné de trois coquilles de même, deux en chef & une en pointe.*

BAILLY, Seigneur de Lardenoy : *de gueules, à une plante de trois lys d'argent, ſur une terraſſe de ſinople ; au chef couſu d'azur, chargé d'une croizette pommetée d'or, accottée de deux coquilles de même.*

BAILLY, en Dauphiné : *d'azur, au chevron d'hermines, accompagné de trois étoiles d'or en chef, & en pointe d'un croiſſant de même.*

BAINVILLE : *d'argent, à trois jumelles de ſable.*

BAJOLET-MARTET : *d'argent, au chevron d'azur, accompagné de trois canettes de ſable, deux en chef & une en pointe.*

BAIONNE : *d'argent, à la bande de gueules, chargée de trois alérions d'or, au lambel de cinq pendans d'azur.*

BAJORAND : *d'azur, à la croix ancrée d'or, à la bordure de même.*

BAISLE (DE) : *d'argent, au chevron accompagné de trois étoiles, le tout de gueules.*

BAISNE, en Provence : *de gueules, à la colonne d'or, couronnée de même, & entourée d'une vigne de ſinople.*

BAISSEUL : *parti de gueules & d'hermines.*

BALAGNY-MOLUC : *d'or, à trois aigles d'azur, membrées & becquées de gueules, 2 & 1.*

BALAI, en Rhéthelois & en Franche-Comté : *de ſable, au lion rampant d'or.*

BALAION-POLONA : *d'hermines, à la bande de gueules.*

BALAISON : *d'hermines, à la bande de gueules.*

BALAN : *d'azur, au balancier d'or, accompagné en chef d'une étrille, accoſtée de deux étoiles, le tout de même, & en pointe d'un croiſſant d'argent.*

BALARIN, en Provence : *de gueules, à un rocher d'argent, mouvant de la pointe de l'écu, ſur lequel eſt perchée une aigle eſſorrante de ſable, membrée d'or.*

BALARIN : *d'azur, au chevron d'or ; au chef couſu d'argent.*

BALARIUS, en Provence : *d'or, à l'aigle de ſable.*

BALARIUS-POLENAY, même Province : *d'azur, au chevron d'or, au chef de même.*

BALATHIER, en Champagne : *de ſable, à la faſce d'or.*

BALAVENNE, en Bretagne : *d'argent, à trois fermaillets* ou *boucles rondes, ardillonnées de ſable, poſées 2 & 1 ; & un annelet de même en abîme.*

BALAYNE (DE), Seigneur du Champaudos, & de Beauregard en Champagne : *d'argent, à la faſce crénelée de gueules, d'un créneau & demi.*

BALEINE (DE), Seigneur de Suzemont & de Maiſon, en Champagne : *d'argent, au lion de ſable, armé, lampaſſé, & couronné de gueules.*

BALIDART,

BALIDART, en Champagne : *d'argent, à une faſce de ſinople, accompagnée de ſept merlettes de même, 4 & 3.*

BALLEUR, Seigneur du Meſnil, en Normandie, Généralité de Rouen, famille maintenue dans ſa nobleſſe le 4 Octobre 1669, dont les armes ſont : *d'azur, à trois bezans d'argent, 2 & 1.*

BALLINEUC, en Tréguier : *d'argent, à une fleur-de-lys de gueules, en abîme, accompagnée de quatre merlettes de ſable, 2 en chef & 2 en pointe.*

BALLUE (LA), même Province : *d'argent, à trois channes de ſable, 2 & 1.* C'eſt un poiſſon de mer qui reſſemble à la perche, & a toujours le muſeau ouvert.

BALME, Seigneur du Gouſt, en Provence : *d'azur, au chevron d'or, au chef de même, chargé de trois ſautoirs du champ.*

BALME, Seigneur de Saint-Julien : *coupé de gueules, au lion d'or paſſant ſur un coupé d'azur & de ſable, l'azur chargé d'une gerbe de bled d'or, & le ſable d'un rocher d'argent.*

BALME, Seigneur de Monchalin & d'Optevoz, en Dauphiné : *de gueules, à trois pals d'or, à la bande de ſable brochante ſur le tout.*

BALME (LA) Seigneur de Mares, en Dauphiné : *d'or, à la bande d'azur.*

BALNOT : *d'azur, au lion d'argent, couronné d'or.*

BALON, en Provence : *d'azur, au lion d'or, armé & lampaſſé de gueules ; au chef de même, chargé d'un cœur d'argent, cottoyé de deux roſes de même.*

BALONE, en Breſſe : *de gueules à la bande d'argent, bordée d'un filet d'or, & accompagnée de ſix beſans de même en orle.*

BALUE : *d'argent, au chevron de ſable, accompagné de trois têtes de lion de gueules, 2 & 1.*

BALUE, en Bretagne : *d'argent, à 3 pots de ſable, 2 & 1.*

BANASTE, Seigneur de Routtes, du Meſnil & d'Arcauville, en Normandie, Généralité de Rouen, Vicomté de Caudebec : *de gueules, à la bande d'argent, accompagnée de trois molettes d'éperon de même, 2 en chef & 1 en pointe.*

BANCE : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux molettes d'éperon de même ; & en pointe d'une foi d'argent.*

BANCHAREAU, ou BANCHEREAU, Seigneur de la Serre : *échiqueté d'or & de gueules ; au chef du premier, chargé de trois roſes du ſecond.*

BANCQUELOT : *d'argent, à la croix de gueules.*

BAND (LA), en Léon : *d'or, à la faſce de gueules, chargée de trois molettes d'éperon d'argent.* Deviſe : *Ped Bebret*, qui veut dire *Prie ſans ceſſe.*

BANDES : *d'or, au mouton de ſable.*

BANDOCHES : *d'argent, à trois chevrons de gueules, chargés de trois tours d'or.*

BANES, Seigneur de la Baſtie, en Dauphiné : *d'azur, à trois croiſſans d'argent adoſſés & mal ordonnés.*

BANES, Seigneur de Cabiac, en Normandie : *d'azur, au demi-bois de cerf arraché d'or, chevillé de dix cornichons dreſſés en pals, parti de gueules à la tour donjonnée d'argent.*

BANNOIS (LE), Seigneur de Pontfout, en Normandie, Généralité de Caën : *faſcé, ondé d'or &*

d'azur de ſix piéces, la premiere faſce d'or chargée du trois merlettes de gueules

BANNOIS (LE), ancienne Nobleſſe de Normandie, Election d'Avranches : *d'azur, à la faſce d'argent, au chef d'or, chargé de trois merlettes de gueules.*

BANQUEVILLE, en Normandie : *d'or, à trois marteaux de gueules, 2 & 1.*

BANS (DES), en Tourraine : *d'argent, à l'aigle éployée de ſable.*

BANVILLE : *de gueules, au pal d'argent, accompagné de ſix molettes d'éperon de même.*

BANVILLE, Seigneur de Truttemne, de la Pierre & du Moutin, en Normandie, Généralité de Caën, Elections de Vire & de Caën : *vairé de ſix tires*, ou *menu-vair.*

BAOUEC, en Bretagne : *de gueules, à une croix annillée d'argent.*

BAPTISTE, Seigneur de Kermabian, en Bretagne, iſſu d'un Juveigneur de la Maiſon noble de *la Châtaignaye*, porte pour armes : *d'or, à trois tours couvertes & crénelées d'azur, jointes enſemble, & d'une même hauteur.*

BAR (DE), Seigneur de Baugy, de Buranlure, de Grimonville, en Berry : *d'azur, ſemé de croix recroiſettées, au pied fiché d'or, à deux bars ou barbeaux adoſſés de même, brochant ſur le tout.*

BAR, en Champagne : *d'or, à la bande de gueules.*

BAR (DE), en Limouzin : *d'argent, à trois faſces de gueules.*

BAR (DE), en Languedoc : *écartelé, au 1 & 4 d'azur, à deux bandes d'or ; au 2 & 3 de gueules, au lion d'or.*

BAR (DE), ſur Seine : *d'azur, à trois bars ou barbeaux d'or, poſés l'un ſur l'autre en demi-cercle, à la bordure componée de neuf piéces d'or, & de ſable.*

BAR, en Provence : *d'or, au lion de ſable, couronné d'argent.*

BAR-PRESSAIE : *de gueules, ſemé de croix recroiſetées, au pied fiché d'or, à deux barbeaux adoſſées de même, brochant ſur le tout, ſurmontés d'une lozange d'argent.*

BARACH, à Louance, en Bretagne : *écartelé d'or & d'azur.*

BARACH, même Paroiſſe & Province : *de gueules, à une faſce d'argent, accompagnée de ſix annelets d'or, 3 en chef rangés, & 3 en pointe, poſées 2 & 1.*

BARADAD, ou BARADAT, en Champagne & en Guyenne : *d'azur, à la faſce d'or, accompagnée de trois roſes de même, deux en chef & une en pointe.*

BARAILH (DE) : *d'argent, au chevron d'azur, ſurmonté d'une faſce de gueules, chargée de trois beſans du champ.*

BARAL, en Picardie : *de gueules à trois barillets d'or, 2 & 1.*

BARALY : *d'or, au lion de gueules, au chef d'azur, chargé de trois étoiles du champ.*

BARANGUE : *d'azur, au chevron d'argent, accompagné de trois coqs d'or, deux en chef & un en pointe.*

BARANTIN : *d'azur, à la faſce d'or, accompagnée en chef de trois étoiles de même, & en pointe de ſix ondes.*

BARAS, en Provence : *d'or, à trois faſces d'azur.*

BARASTRE, Seigneur du Meſnil, en Normandie, Généralité de Rouen, famille maintenue en ſa nobleſſe le 28 Juillet 1668, dont les

armes ſont : *de gueules, à une épée d'argent en pal, accompagnée de trois étoiles de même, une en chef & deux en flancs.*

BARAT-MONTRAVERSIER : *d'argent, à une anille de ſable.*

BARAT, Seigneur de Beauvais, en Normandie, Généralité d'Alençon, famille maintenue dans ſa nobleſſe le 4 Avril 1667, qui porte pour armes : *d'argent, à la croix ancrée de ſable, vuidée en cœur d'argent.*

BARATES : *de ſable, à trois mains dextres d'or, 2 & 1.*

BARATIER, en Dauphiné : *d'argent, au lévrier de ſable, accollé de gueules.*

BARATON : *d'or, à la faſce fuſelée de gueules, accompagnée de ſept croix ancrées de ſable, 4 en chef & 3 en pointe ;* d'autres portent : *trois croix recroiſetées de ſable, 2 en chef, & 1 en pointe.*

BARATON, Seigneur de la Romagère, en Berri : *de gueules, à deux faſces d'or, accompagnées en chef de deux étoiles d'argent, & en pointe d'un croiſſant de même.*

BARAULT : *d'azur, à la croix d'or, cantonnée de quatre ſoleils de même.*

BARBANSON, Seigneur de Werchi : *d'azur, ſemé de billettes d'argent, au lion de même, brochant ſur le tout.*

BARBEAU, en Provence : *coupé d'argent & de gueules, le premier chargé de 3 roſes de gueules, 1 & 2, & le deuxieme de deux barbaux affrontés d'or, & mis en chevron.*

BARBERE, en Bretagne : *de ſable, à une faſce de gueules, chargée d'une étoile d'or, & accompagnée de trois treffles de même, 2 en chef & 1 en pointe.*

BARBERIN, Seigneur de Reignac, en Saintonge : *d'azur, à trois mouches à miel d'or, 2 & 1.*

BARBESI, en Bourgogne : *d'argent à la croix de ſable, chargée de 5 bezans d'or.*

BARBESIEUX, en Aquitaine : *burelé d'argent & d'azur, à trois chevrons de gueules brochant ſur le tout.*

BARBESIEUX, en Comté : *d'or, à l'écu d'azur.*

BARBETS : *d'argent, au beuf paſſant de gueules, au chef de même, chargé d'une clef du champ, miſe en faſce.*

BARBEZIERES (DE), Seigneur de Chemerault, de la Roche : *d'argent, à une faſce de cinq lozanges & deux demi-lozanges de gueules,* aliàs *cinq fuſées de gueules.*

BARBEZIERES, même famille que la précédente : *écartelé au premier quartier,* comme deſſus ; *au 2 d'azur, à une croix denchée d'argent ; au 3 d'hermines, au chef de gueules ; & au 4 d'or, à l'aigle éployée de gueules,* aliàs *de ſable.*

BARBEY, Seigneur de Fontenailles, en Normandie, Généralité de Caën, famille annoblie en 1594, qui porte pour armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois fers de lance de même, ceux du chef renverſés.*

BARBIER, Seigneur de Vannerelle, en Normandie, Généralité d'Alençon, famille maintenue dans ſa nobleſſe le 31 Août 1667, qui porte : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois treffles de même, 2 en chef & un en pointe.*

BARBIER : *d'azur, au chevron*

d'or, accompagné de trois roſes de même, deux en chef & une en pointe; au chef d'argent, chargé d'un lion de ſable paſſant.

BARBIER, Seigneur de la Riviere : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois croix au pied fiché de même, 2 en chef & une en pointe.*

BARBIER (LE), Seigneur de Kerjan, Tamelin, Kercœnt, &c. à Leon, en Bretagne : *d'argent, à deux faſces de ſable.* Deviſe : *ſur ma vie.*

BARBIER (LE) : *d'argent, à trois mains dextres de ſable appaumées & poſées 2 & 1.*

BARBIER : *d'azur, au cygne d'argent.*

BARBOYERS : mêmes armes que BARBEZIERES, ci-devant, qui porte : *écartelé.*

BARBU (LE), au Quiliou, en Cornouaille : *d'or, à un ſautoir d'azur péri en treffle.*

BARBY : *écartelé au 1 & 4 de gueules, à la roſe d'argent; au 2 & 3 d'argent, à l'aigle de gueules.*

BARBY : *d'argent, à . . . . . à la bande d'or, brochante ſur le tout.*

BARCILON, en Provence : *d'azur à deux ſautoirs alaiſés, ou racourcis d'or, rangés en faſce, & ſurmontés d'une étoile de même, poſée au milieu du chef.*

BARCOS (DE), Seigneur du Planty : *partie d'or & de gueules, au ſautoir breteſſé de l'un en l'autre.*

BARDE (LA) : *coupé d'azur ſur or, l'azur chargé d'une molette d'éperon d'or, & l'or de trois coquilles de ſable, 2 & 1.*

BARDEL, en Provence : *d'azur, au ſerpent tortillé en rond, ou en colimaçon d'argent; au chef de gueules, chargé de trois étoiles d'or.*

BARDEL, en Dauphiné : *de gueules, au ſerpent ondoyant & tortillé d'argent, mis en pal, couronné d'or à cinq rayes.*

BARDET : *de gueules, à la croix ancré d'argent.*

BARDIN, en Dauphiné : *d'azur, à la bande d'or, chargée de 3 roſes de gueules.*

BARDIN : *de ſinople, à trois dauphins d'argent, 2 & 1.*

BARDON, en Bretagne : *de gueules, à trois coquilles d'or, 2 & 1.*

BARDON, Seigneur de Parteville, de Belmont : *de ſable, au bourdon d'or, poſé en pal, chargé au milieu d'une coquille de même, & accotté en chef de deux molettes d'éperon, auſſi de même.*

BARDOT : *d'azur, à trois têtes de léopards d'or, au chef d'argent, chargé d'une croix de ſable pattée, au pied fiché.*

BARDOUIL, ou BARDOVIL, Seigneur de Surville, de la Bichardiere, en Normandie, Généralités de Rouen & d'Alençon, Familles maintenues dans leur nobleſſe le 26 Août 1668, dont les armes ſont : *d'azur, à la croix d'argent, ancrée & flamboyée d'un rayon de même à chaque angle.*

BARDOUL, Seigneur de Neufville, de Vaux, de Charleval, de Magny & de Bardoul, en Normandie, Généralité d'Alençon, Famille maintenue dans ſa nobleſſe le 30 Avril 1666, dont les armes ſont : *parti d'argent & de gueules, au lion léopardé de l'un en l'autre.*

BARDOUL, Seigneur de la Lande, de Pevenſé, en Normandie, Généralité d'Alençon : *d'or, à trois écreviſſes de ſable.*

BARDOUL, en Bretagne : *d'argent, au limier de ſable, accompagné de trois molettes d'éperon de gueules, 2 & 1.*

BARE-PIERRE-FORT : mêmes armes que BARONAT, ci-après.

BAREAU, ou BARREAU : *d'azur, à trois ſceptres Royaux d'or mis en trois barres, à la bande de gueules brochante ſur le tout.*

BARELLIER, en Picardie : *d'argent, à la bande crénelée d'azur, chargée de trois barils d'argent.*

BARELLIERE, en Bretagne : *d'or, à une croix de gueules, cantonnée de quatre lionceaux de même.*

BARENTIN, Seigneur des Minieres, d'Hardivilliers & de Mons, en Picardie : *d'azur, à trois faſces, la premiere d'or & droite, & ſurmontée de trois étoiles de même, & les deux autres d'argent & ondées.*

BARENTON, en Picardie : *d'azur à trois bandes d'or.*

BARET (DU), Seigneur de Luné : *d'azur, à trois faſces d'or, accompagnees d'une étoile de même en chef.*

BARFUSE : *de gueules, à la faſce d'argent, chargée de trois bars* ou *barbeaux de ſinople.*

BARFUSÉE : *de pourpre, à la faſce de ſinople.*

BARGE (LA), en Champagne : *d'argent, à la bande de ſable, accompagnée en chef d'une couronne de même.*

BARGE (LA), en Dauphiné : *d'argent, à la bande de ſable.*

BARJAC, Baron de Rochegude, Diocèſe d'Usès : *d'azur, au bélier effaré d'or.*

BARJAC, même Province : *d'argent, à trois pals de ſable ; au chef de gueules, chargé de trois étoiles d'or.*

BARIERES : *d'azur, à deux batons noeteux d'or, mis en bonnet, accompagné de cinq étoiles de même, poſées en orle.*

BARIER, ou BARIOLET : *d'azur, au griffon d'or, tenant une étoile de même en ſon bec.*

BARIL, Seigneur de Chantelou, Election d'Avranches, en Normandie, annobli aux francs-fiefs en 1632, Famille qui porte : *d'argent à l'épervier de gueules, coupé d'azur au lion léopardé d'argent.*

BARILLER (LE), en Bretagne : *d'argent, au chevron d'azur, accompagné de trois tréffles de ſinople, 2 en chef & 1 en pointe.*

BARILLON, en Bretagne : *de gueules, à trois barillets d'or, cerclés de ſable, 2 & 1.*

BARILLON-LA-COSTE : *d'argent, au lion de gueules, à la bande d'or, brochante ſur le tout.*

BARLET, en Bourgogne : *d'or, au lion de ſable, armé & couronné de gueules.*

BARME : *d'azur, au chevron d'or, chargé de trois roſes de gueules.* Une autre famille porte, au lieu des trois roſes, *trois pots de gueules.*

BARNIER, en Languedoc : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois grives d'argent, deux en chef & une en pointe ; au chef couſu d'or, chargé de trois étoiles de gueules.*

BARNIOLLES, Seigneur du Meſnil, en Normandie, Généralité de Rouen, Famille maintenue en ſa nobleſſe, le 20 Janvier 1668, qui porte : *de gueules, à une épée d'argent en pal, accompagnée de trois étoiles de même, une en chef, & deux en flancs.*

BAROIS, Seigneur de Beaubuiſ-

ſon, en Normandie, Généralité de Rouen, Famille maintenue dans ſa nobleſſe, le 12 Janvier 1668, qui porte : *d'argent, au lion de ſable, lampaſſé de gueules ; au chef d'azur, chargé de trois ſautoirs, de deux branches d'olivier, chacun d'argent.*

BARON : *d'azur, à une bande d'or, accottée de 2 beſans de même.*

BARON, en Dauphiné : *d'or, à un ours contourné, naiſſant de ſable, tenant de ſa patte dextre une épée haute d'argent, accompagnée de deux roſes de gueules en chef, & d'une étoile d'azur en pointe.*

BARONAT : *d'or à un guidon d'azur ; au chef de gueules chargé d'un léopard d'argent.*

BARONNAT, en Languedoc : *d'or, à trois guidons d'azur, chargés d'un écuſſon d'argent ; au chef de gueules, chargé d'un lion paſſant d'argent.*

BARONNIE (DE LA), Seigneur de Cely : *de gueules, au chevron d'argent, chargé de cinq mouchetures d'hermines de ſable, accompagné de trois molettes d'éperon d'argent, deux en chef & une en pointe ; au franc-quartier d'azur, chargé d'un chevron d'or, accompagné en chef de deux gerbes de bled de même.*

BARQUES, ou BARQUET (DU), Seigneur du Bourg, en Normandie, Généralité d'Alençon, Famille maintenue dans ſa nobleſſe, le 17 Février 1667, qui porte : *de ſable, à 3 croiſſans d'argent, deux & un :* d'autres lui donnent : *d'azur, à trois treffles d'or, poſés deux & un.*

BARRE (LA), Seigneur du Pleſſis, de Bonnieres, de Bermenil, en Normandie, Généralité de Rouen : Famille maintenue en ſa nobleſſe, le 23 Janvier 1667, dont les armes ſont : *d'azur, à trois croiſſans d'or, 2 & 1.*

BARRE (LA), Seigneur de Nanteuil, mêmes Province & Généralité : Famille maintenue en ſa nobleſſe, le 13 Décembre 1668, qui porte : *de gueules, à trois merlettes d'argent, 2 & 1.*

BARRE (LA), Seigneur de Gouverville, même Province & Généralité, Famille maintenue dans ſa nobleſſe, le 14 Février 1670, dont les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux oiſeaux de même, & en pointe d'une étoile d'argent.*

BARRE (LA), Seigneur de Mouſéron : *de gueules, à la bande de vair.*

BARRE (LA), en Touraine : *d'or, à 6 croiſſans de ſable, 3, 2 & 1.*

BARRE (LA), même Province : *d'azur, à la bande d'or, accoſté de 2 croiſſans montans de même.*

BARRE (LA), même Province : *d'argent, à trois lions de ſable, armés, lampaſſés & couronnés d'or, poſés 2 & 1.*

BARRE (LA) : *d'or, au gros mâtin d'azur, aboyant, accompagné de trois étoiles de gueules, deux en chef, & une en pointe.*

BARRE (LA) : *d'azur, à la bande d'or.*

BARRE (LA), Seigneur de Cerçay : *d'azur, à la bande d'argent.*

BARRE (LA) : *d'argent, au chevron de gueules, accompagné de trois molettes d'éperon de ſable, deux en chef & une en pointe.*

BARRE (LA), en Bretagne : *de gueules, au chevron d'argent, accompagné de trois étoiles de même, 2 & 1.*

BARRE-RUFFÉ : *d'azur, à la*

faſce d'or, chargée d'une étoile de gueules.

BARRÉ : *coupé d'argent & de gueules, l'argent chargé d'un lion léopardé de gueules, & le gueules chargé de trois bandes d'or.*

BARRES (DES), Seigneur de Cuſſigny : *d'azur, à la faſce d'or, chargée d'une étoile de gueules, & accompagnée de trois croiſſans d'argent, 2 en chef & un en pointe.*

BARRES (DES) : *d'or, à la croix ancrée de ſinople.*

BARRES (DES), Seigneur de Chaumont : *loſangé d'or & de gueules.*

BARRES (DES), à Langres : *d'azur, à la faſce d'or, chargée d'une étoile de gueules, & accompagnée de trois croiſſans d'argent, deux en chef & 1 en pointe.*

BARRILLIERE, Seigneur du Bot, en Bretagne : *d'argent, à trois merlettes de ſable, 2 & 1.*

BARSCAOU, à Boteguiry, en Leon : *écartelé au 1 & 4 de ſable, à 3 quintefeuilles d'argent, 2 & 1 ; au 2 & 3 de ſable, à un cerf paſſant d'argent.* Deviſe : *Amſery*, qui veut dire, *temporiſer.*

BARTAIGE, à Leon : *d'argent, au fretté d'azur de 6 piéces, briſé en chef d'un croiſſant de gueules.*

BARTAUT : *d'or, à la croix de ſable, chargée de cinq coquilles d'argent.*

BARTELEMI, en Provence : *d'azur, à la montagne, ou rocher d'or, accompagnée de deux étoiles de même, une en chef & une en pointe.*

BARTELLE-LA-MOIGNON, en Bourgogne : *d'argent, à trois hermines de ſable, 2 & 1.*

BARTET, Seigneur de Bonneval : *d'azur, à trois, petits poiſſons, barbeaux d'argent, rangés en barre.*

BARTHALASSE : *de gueules, au chef d'argent, chargé de trois roſes du champ.*

Nota. Le reſte de la Table de la Lettre B, ſe trouvera à la fin du ſecond Volume.

Le Privilége & l'Approbation ſe trouveront à la fin du dernier Volume.

De l'Imprimerie de la Veuve SIMON, Imprimeur-Libraire de S. A. S. Monſeigneur le Prince de CONDÉ, & de l'Archevêché, rue des Mathurins, 1770.

Genealogy